(N.° 5.) Thermidor an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé:

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

IX.e ANNÉE.

TOME II.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothéque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Strasbourg, etc. etc.

IX.e ANNÉE.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI — 1803.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

A

MONSIEUR

CHARLES GOTTLOB ANTON.

HOMMAGE

D'ESTIME ET DE RESPECT.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE.

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des Remarques historiques et critiques, un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une table géographique. Nouvelle édition, *revue, corrigée et considérablement augmentée, à laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, les Extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde, de Ctésias, et le Traité de la malignité d'Hérodote. Le tout accompagné de notes; par M. Larcher.* Neuf volumes in-8.° de 6 à 700 pages l'un dans l'autre. De l'imprimérie du C. *Crapelet.* A Paris, chez *Guillaume Debure* l'aîné, libraire de la bibliothéque nationale, rue Serpente, n.° 16, et *Théophile Barrois*

père, libraire, rue Hautefeuille, n.° 22. Prix, 60 fr. le papier ordinaire, et 240 fr. le papier vélin, format in-4.°

Premier Extrait.

C'ÉTOIT une belle et grande entreprise que de donner une traduction françoise de l'Histoire d'Hérodote, avec tous les éclaircissemens dont elle a besoin. Pour y réussir, il falloit être aussi versé que M. Larcher l'est dans l'étude de la langue grecque et de toute l'antiquité. Cette traduction parut en 1786, et le succes qu'elle eut, confirma le public dans l'idée qu'il avoit depuis longtemps du savoir et des talens de l'auteur. Elle fut vendue rapidement, et les libraires sollicitèrent bientôt M. Larcher d'en donner une nouvelle. Il s'en occupa imperturbablement au milieu des orages de la révolution; et, au bout de dix ans d'un nouveau travail, il a publié celle que nous annonçons. Après avoir rapporté, dans sa préface, les jugemens des anciens critiques sur Hérodote, il rend compte des secours que les critiques modernes lui ont fournis. Ensuite il parle de sa nouvelle édition en ces termes: « Je l'ai corrigée quand il m'a paru que je n'avois pas saisi « le sens de l'auteur, et j'ai tâché, en mettant plus « de précision dans le style, de la rendre moins « languissante. J'ai réformé les notes qui manquoient « d'exactitude, et j'en ai ajouté un très-grand nom-

« bre qui m'ont paru nécessaires pour répandre du « jour sur tous les points de l'antiquité, et prin- « cipalement pour faciliter aux lecteurs une plus « parfaite intelligence de notre historien. Enfin, « intimement convaincu de toutes les vérités de la « religion chrétienne, j'ai retranché ou réformé « toutes les notes qui pouvoient la blesser. On avoit « tiré des unes des conséquences que j'improuve et « qui sont loin de ma pensée : d'autres renfermoient « des choses, je dois l'avouer avec franchise et pour « l'acquit de ma conscience, qu'un plus mûr examen « et des recherches plus approfondies m'ont démon- « trées reposer sur de trop légers fondemens, ou être « absolument fausses. La vérité ne peut que gagner « à cet aveu. C'est à elle seule que j'ai consacré « toutes mes veilles. Je me suis empressé de revenir « à elle, dès que j'ai cru l'avoir mieux saisie, etc. » Rien de plus touchant, selon nous, que cet aveu dicté par une modestie rare et par cette franchise ou plutôt cette grandeur d'ame, sentiment qui n'entra jamais dans le cœur de ces hommes superbes, qui, après avoir outragé la vérité, s'obstinent à ne lui faire aucune réparation, quelque conviction qu'ils aient de leurs erreurs, tant l'orgueil nous maîtrise. Heureux celui qui en brise les fers : ce courage en vaut bien un autre, et le jour d'une pareille victoire doit être le plus beau de la vie du véritable philosophe.

M. Larcher continue de parler des secours qu'il a tirés des ouvrages qui ont précédé le sien. Il rend toute la justice que méritent les savans Wesseling

et Walckenaer, pour leur excellente édition d'Hérodote. Il dit que si elle lui eût été connue quand il entreprit de traduire cet historien, elle lui auroit épargné un travail immense. En effet, ce travail a dû être très-considérable, ayant été fait sur l'édition grecque donnée par Henri Étienne, ce qui l'obligeoit à rassembler, de toutes parts, les observations. D'un autre côté, M. Larcher a mieux approfondi la matière, et ses recherches ont plus d'exactitude. Aucun écrivain de l'antiquité ne lui a échappé, et il les a tous lus et extraits avec un grand soin. Aussi jamais auteur n'a été si savamment éclairci qu'Hérodote, dont M. Larcher donne ensuite la vie. Il rapporte tout ce que nous pouvons en savoir, et s'étend sur les voyages que fit cet écrivain pour s'instruire de l'histoire de tous les peuples.

Le but d'Hérodote, comme il le dit lui-même, est de célébrer les exploits des Grecs et des Barbares, et de développer les motifs qui les portèrent à se faire la guerre. Par le nom de *Barbares*, il entend principalement les Perses et les nations qui leur furent soumises. Dans son premier livre, il s'attache donc à raconter la manière dont Cyrus monta sur le trône, et étendit son vaste empire. Il soumit les colonies grecques de l'Asie, après avoir vaincu Crésus, dernier roi de Lydie. Hérodote entre dans des détails curieux sur les prédécesseurs de ce malheureux prince. L'histoire de Gygès et de Candaules est connue de tout le monde ; et rien n'égale les charmes du récit d'Hérodote sur ce sujet. Voyons

comme son traducteur les a fait passer dans notre langue. Candaules, éperdument amoureux de sa femme, veut que Gygès, un de ses gardes, la considère lui-même toute nue; celui-ci s'y refuse d'abord en lui disant : oubliez-vous qu'une femme dépose sa pudeur avec ses vêtemens ? Candaules insiste, et promet de le placer dans sa chambre, de manière qu'il pourra, facilement et en toute sureté, considérer à loisir la reine. « Gygès, continue l'historien grec, ne pouvoit plus se refuser « aux instances du roi : il se tint prêt à obéir. Candaules, à l'heure du coucher, le mena dans sa « chambre, où la reine ne tarda pas à se rendre. « Gigès la regarda se déshabiller; et, tandis qu'elle « tournoit le dos pour gagner le lit, il se glissa hors « de l'appartement; mais la reine l'aperçut en sortant. Elle ne douta point que son mari fût l'auteur de cet outrage : la pudeur l'empêcha de crier, « et même elle fit semblant de ne l'avoir pas remarqué, ayant déja conçu dans le fond du cœur « le desir de se venger de Candaules; car chez les « Lydiens, comme chez presque tout le reste des « nations barbares, c'est un opprobre, même à un « homme, de paroître nu. La reine demeura donc « tranquille, et sans rien découvrir de ce qui se « passoit dans son ame. Mais, dès que le jour parut, « elle s'assure des dispositions de ses plus fidelles « officiers, et mande Gygès. Bien éloigné de la croire « instruite, il se rend à son ordre, comme il étoit « dans l'habitude de le faire toutes les fois qu'elle

« le mandoit. Lorsqu'il fut arrivé, cette princesse « lui dit : Gygès, voici deux routes dont je te laisse « le choix ; décide-toi sur le champ. Obtiens, par le « meurtre de Candaules, ma main et le trône de « Lydie, ou une prompte mort t'empêchera désor- « mais de voir, par une aveugle déférence pour « Candaules, ce qui t'est interdit. Il faut que l'un « des deux périsse, ou toi, qui, bravant l'honnêteté, « m'as vue sans vêtemens, ou du moins celui qui « t'a donné ce conseil. » A ce discours, Gigès de- « meura quelque temps interdit : puis il conjura la « reine de ne point le réduire à la nécessité d'un tel « choix. Voyant qu'il ne pouvoit la persuader, et « qu'il falloit absolument, ou tuer son maître, ou « se résoudre lui-même à périr; il préféra sa pro- « pre conservation. Puisque, malgré mes réclama- « tions, dit-il à la reine, vous me forcez à tuer « mon maître, je suis prêt à prendre les moyens « d'y réussir. Le lieu de l'embuscade, répondit-elle, « sera celui-là même d'où il m'a exposée nue à tes « regards, et le temps de l'attaque celui de son « sommeil. Ces mesures prises, elle retint Gygès. « Nul moyen pour lui d'échapper : il falloit qu'il « périt, lui ou Candaules. A l'entrée de la nuit, « elle l'introduit dans la chambre, l'arme d'un « poignard et le cache derrière la porte. A peine « Candaules étoit endormi, que Gygès s'avance sans « bruit, le poignarde, s'empare de son épouse et « de son trône. » On ne pouvoit traduire ce mor- ceau avec plus de fidélité. *Malgré mes réclamations*,

sont des mots qui me paroissent trop foibles. Le texte dit seulement, *puisque ἐπὶ*, vous me forcez. Il faudroit, je pense, n'y rien ajouter. Peut-être encore devroit-on traduire, tu t'élanceras (ὁρμὴ) du lieu même, et non, *le lieu de l'embuscade sera*, etc. Il me semble d'ailleurs que la passion se fait mieux sentir dans les premières expressions. Mais passons à une scène d'un autre genre; celle de Crésus sur le bucher. « Les Perses qui l'avoient fait prisonnier le menèrent à Cyrus. Celui-ci le fit monter, » chargé de fers, et entouré de quatorze jeunes » Lydiens, sur un grand bucher, dressé exprès, soit » pour sacrifier à quelques dieux ces prémices de » la victoire, soit pour accomplir un vœu, soit enfin » pour éprouver si Crésus, dont on vantoit tant la » piété, seroit garanti des flammes par quelque » divinité. Ce fut ainsi, dit-on, qu'il le traita. Cré» sus, sur le bucher, malgré son accablement et » l'excès de sa douleur, se rappela ces paroles de » Solon : que nul homme ne peut se dire heureux » tant qu'il respire encore; et il lui vint à l'esprit, » que ce n'étoit pas sans la permission des dieux » que ce sage les avoient proférées. On assure qu'à » cette pensée, revenu à lui-même, il sortit, par » un profond soupir, du long silence qu'il avoit » gardé, et s'écria par trois fois : Solon; que Cy» rus, frappé de ce nom, lui fit demander par ses » interprètes, quel étoit celui qu'il invoquoit. Ils » s'approchent et l'interrogent. Crésus d'abord ne » répondit pas; forcé de parler, il dit : c'est un

« homme dont je préférerois l'entretien aux richesses « de tous les rois. Ce discours leur paroissant ob- « scur, ils l'interrogèrent de nouveau. Vaincu par « l'importunité de leurs prières, il répondit qu'au- « trefois Solon d'Athènes étoit venu à sa cour; « qu'ayant contemplé toutes ses richesses, il n'en « avoit fait aucun cas; que tout ce qu'il lui avoit « dit se trouvoit confirmé par l'événement, et que « les avertissemens de ce philosophe ne le regar- « doit pas plus en particulier, que tous les hommes « en général, et principalement ceux qui se croyoient « heureux. Ainsi parla Crésus. Le feu étoit allumé, « et le bucher s'enflammoit par les extrémités. Cy- « rus apprenant de ses interprètes la réponse de ce « prince, se repent; il songe qu'il est homme, et « que cependant il fait brûler un homme qui n'avoit « pas été moins heureux que lui. D'ailleurs il redoute « la vengeance des dieux; et, réfléchissant sur l'insta- « bilité des choses humaines, il ordonna d'éteindre « promptement le bucher, et d'en faire descendre « Crésus, ainsi que ses compagnons d'infortune; « mais les plus grands efforts ne purent surmonter « la violence des flammes. Alors Crésus, comme le « disent les Lydiens, instruit du changement de « Cyrus, à la vue de cette foule empressée à étein- « dre le feu sans pouvoir y réussir, implore à grands « cris Apollon, le conjure, si ses offrandes lui ont « été agréables, de le secourir, de le sauver d'un « péril si pressant. Ces prières étoient accompagnées « de larmes. Soudain, au milieu d'un ciel pur et

« serein, des nuages se rassemblent, un orage crève, « une pluye abondante éteint le bucher. Ce prodige « apprit à Cyrus combien Crésus étoit cher aux dieux « par sa vertu. Il le fait descendre du bucher, et « lui dit : O Crésus! quel homme vous a conseillé « d'entrer dans mes terres avec une armée, et de « vous déclarer mon ennemi, au lieu d'être mon « ami ? — Votre heureux destin et mon infortune « m'ont jeté, seigneur, dans cette malheureuse en- « treprise. Le dieu des Grecs en est la cause; lui » seul m'a persuadé de vous attaquer. Eh! quel est « l'homme assez insensé pour préférer la guerre à la « paix ? Dans la paix, les enfans ferment les yeux « à leurs pères; dans la guerre, les pères enterrent « leurs enfans. Mais enfin il a plu aux dieux que les « choses se passassent de la sorte. » Dans ce récit, on s'aperçoit de ce système de fatalisme qu'Hérodote semble avoir adopté, imaginant qu'une divinité envieuse se plaît à confondre l'orgueil des hommes, et à troubler leur félicité. Certes, s'il s'étoit fait une idée juste de la Providence, il n'auroit pas tombé dans cette erreur dangereuse que la plupart des anciens historiens grecs repoussent avec raison. C'est pour se confirmer dans un pareil système qu'il raconte cette aventure de Crésus peu vraisemblable, et que paroît démentir le caractère de Cyrus. Aussi Hérodote n'affirme-t-il rien, et répand même des doutes sur sa propre narration. Elle a pour fondement un entretien de Crésus avec Solon, qu'il est bien difficile d'accorder avec la chronologie, puis-

que Solon mourut la même année que Crésus monta sur le trône, suivant le témoignage comparé de Thucydide, d'Aristote; etc. D'ailleurs, la suite des Archontes s'oppose encore à la réalité de l'entrevue du prince lydien et du législateur d'Athènes.

Hérodote est toujours plein de charmes dans ses récits; et il faudroit le lire en entier, pour en connoître tout le mérite. Nous n'en citerons plus qu'un morceau d'un genre différent, qui achevera de faire connoître la manière de son traducteur. Après la mort du faux Smerdis, les grands de Perse mirent en délibération la forme de gouvernement qu'ils adopteroient. Otanes parla en faveur de la république, Mégabyse se déclara pour l'oligarchie, et Darius, fils d'Hystape, dit son opinion en ces termes : « L'avis de Mégabyse contre la démocratie me paroît juste et plein de sens; il n'en est pas de même de ce qu'il a avancé en faveur de l'oligarchie. Les trois sortes de gouvernement que l'on puisse proposer : le démocratique, l'oligarchique et le monarchique, étant aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, je dis que l'état monarchique l'emporte de beaucoup sur les deux autres; car il est constant qu'il n'y a rien de meilleur que le gouvernement d'un seul homme, quand il est homme de bien. Un tel homme ne peut manquer de gouverner ses sujets d'une manière irrépréhensible : les délibérations sont secrètes, les ennemis n'en ont aucune connoissance. Il n'en est pas ainsi de l'oligarchie : le gouvernement étant composé de plusieurs

" sieurs personnes qui s'appliquent à la vertu dans
" la vue du bien public, il naît ordinairement entre
" elles des inimitiés particulières et violentes. Cha-
" cun veut primer, chacun veut que son opinion
" prévale : de là les haines réciproques et les séditions ;
" des séditions on passe aux meurtres, et des meur-
" tres on passe ordinairement à la monarchie. Cela
" prouve combien le gouvernement d'un seul est
" préférable à celui de plusieurs. D'un autre côté,
" quand le peuple commande, il est impossible qu'il
" ne s'introduise beaucoup de désordre dans un état.
" La corruption une fois établie dans la république,
" ne produit point de haine entre les méchans : elle
" les unit au contraire par les liens d'une étroite
" amitié ; car ceux qui perdent l'état agissent de
" concert et se soutiennent mutuellement. Ils con-
" tinuent toujours à faire le mal, jusqu'à ce qu'il
" s'élève quelque grand personnage qui les réprime,
" en prenant autorité sur le peuple. Cet homme
" se fait admirer, et cet admiration en fait un mo-
" narque ; ce qui nous prouve encore que, de tous
" les gouvernemens, le monarchique est le meilleur.
" Mais enfin pour tout dire en peu de mots : d'où
" nous est venue la liberté ? de qui la tenons-nous ?
" du peuple, de l'oligarchie, ou du monarque ?
" Puisqu'il est donc vrai que c'est par un seul homme
" que nous avons été délivrés de l'esclavage, je con-
" clus qu'il faut nous en tenir au gouvernement d'un
" seul : d'ailleurs on ne doit point renverser les lois
" de la patrie, lorsqu'elles sont sages ; cela seroit

« dangereux. » L'avis de Darius l'emporta; mais Otanes, qui desiroit ardemment d'établir l'*isonomie*, se leva au milieu de l'assemblée, et dit, « Perses, « puisqu'il faut que l'un de nous devienne roi, soit « que le sort ou les suffrages de la nation le placent « sur le trône, soit qu'il y monte par quelque autre « voie, vous ne m'aurez point pour concurrent; je « ne veux ni commander ni obéir; je vous cède l'em- « pire, et je me retire, à condition, cependant, « que je ne serai sous la puissance d'aucun de vous, « ni moi, ni les miens, ni mes descendans à perpé- « tuité. » Sa demande lui fut accordée, et il n'entra point en concurrence avec les autres prétendans. « Aussi sa maison, ajoute Hérodote, est-elle encore « aujourd'hui la seule de toute la Perse qui jouisse « d'une pleine liberté, n'étant soumise qu'autant « qu'elle le veut bien; pourvu néanmoins qu'elle ne « transgresse en rien les lois du pays. » Ces dernières expressions et le mot d'*isonomie* que M. Larcher explique très-bien par l'égalité des lois, l'égale distribution de la justice, etc., me feroient soupçonner qu'Otanes demandoit moins une démocratie pure, qu'une espèce d'aristocratie composée des seigneurs perses. C'est une suite des idées qu'Hérodote lui prête sur le caractère ordinaire des monarques, qui, selon lui, commettent les actions les plus atroces, tantôt par insolence, tantôt par envie. « Un tyran, continue Otanes, devroit être exempt « d'envie, du moins parce qu'il jouit de toutes sortes « de bien; mais c'est tout le contraire, et ses su-

« jets ne le savent que trop par expérience. Il hait « les plus honnêtes gens, et semble chagrin de ce « qu'ils existent encore. Il n'est bien qu'avec les « plus méchans. Il prête volontiers l'oreille à la ca- « lomnie; il accueille les délateurs; mais ce qu'il « y a de plus bizarre, si on le loue modestement, « il s'en offense; si, au contraire, on le recherche « avec empressement, il en est pareillement blessé, « et ne l'impute qu'à la plus basse flatterie: enfin, « et c'est le plus terrible des inconvéniens, il ren- « verse les lois de la patrie, il attaque l'honneur « des femmes, et fait mourir qui bon lui semble, « sans observer aucune formalité. » Dans tout cela, je ne vois que le portrait des petits tyrans dont la Grèce fourmilloit, et non celui des despotes de l'Orient qu'Otanes auroit dû avoir principalement en vue. En général, les idées qu'Hérodote donne aux seigneurs perses, me paroissent moins leur convenir qu'aux Grecs; et peut-être l'historien, dans les discours qu'il leur fait prononcer, n'a-t il voulu qu'exposer son propre sentiment sur les trois principales formes de gouvernement. Ctésias n'a point dit qu'on eût balancé sur le choix, et tout porte à le croire. M. Larcher a traduit aussi ce qui nous reste de cet historien: on auroit desiré qu'il nous eût rendu le même service par rapport à l'écrit de Plutarque sur la malignité d'Hérodote, au lieu de nous faire réimprimer la traduction d'Amiot qu'il a accompagnée de notes judicieuses. M. Larcher a fait plusieurs changemens à la sienne, surtout dans

le premier livre d'Hérodote, qu'il rend partout avec une scrupuleuse fidélité. A la connoissance des mots, il joint toujours celle des choses, de manière qu'il marche surement, et se tire de toutes les difficultés. On pourroit quelquefois ne pas traduire absolument comme lui, mais ce ne seroit pas sans crainte de s'écarter du vrai sens. Si son style n'a point l'élégance soutenue et les graces inimitables de celui d'Hérodote, du moins il en a presque toujours la facilité, et jamais il ne manque de clarté. Enfin, Hérodote conserve dans cette traduction, tout l'intérêt qu'il sut si bien répandre dans ses narrations diverses. Mais le plus grand service que M. Larcher lui ait rendu, consiste dans de nombreux et savans éclaircissemens dont nous parlerons dans un autre extrait. S. C.

POÉSIE LATINE.

Silves de Publius Papinius Stace, traduites d'après les corrections de J. Markland ; avec le texte et des notes, par S. M. *Delatour* (1). A Paris, chez *Colnet*, libraire, rue du Bacq, n.° 618 ; *Treuttel* et *Würtz*, quai Voltaire; et *Mongie*, Palais-Egalité. An XI. Très-fort vol. in-8.° d'environ 650 pag. Prix, pour Paris, 6 fr., et 8 fr. pour les départemens.

Second Extrait (2).

Il est surprenant combien l'homme est variable et versatile ; et que, dans le même individu, l'homme

(1) M. Delatour, jeune littérateur, avantageusement connu par une « traduction, la première des *Œuvres complètes* de Claudien, avec » des notes et le texte latin. Paris, *Dugour*. An VI. 2 vol. in-8.° fig. » Le même jeune littérateur a eu le courage, je ne dirai point la témérité, d'entreprendre une nouvelle *traduction de Némésien*, quoiqu'il en existât déjà une par Mairault, généralement estimée, imprimée en 1744, dont la fidélité, l'exactitude, la précision et l'élégance ont mérité les éloges des gens de goût. Les notes de ce même traducteur offroient de plus une fleur de littérature choisie, une érudition très-variée, une critique sage et impartiale, même envers son auteur. On a lieu de s'attendre que la version la plus nouvelle doit être plus parfaite encore que les précédentes : ce sera un nouveau service rendu à notre littérature par M. Delatour. [Dans la *Vie de Némésien*, qui sert de préface à la nouvelle traduction, on cite plusieurs fois, avec éloge, le nom de *Merault;* il faut lire *Mairault.*]

(2) Le premier Extrait, concernant les Silves, ce genre de poème, les éditions et les traductions des œuvres de Stace, etc., se trouve, tome VI, an VIII, p. 48.

de lettres et l'homme social soient très-souvent deux personnages bien différens.

Les personnes qui ont le bonheur d'avoir pour ami le nouveau traducteur des Silves, M. Delatour, conviennent toutes qu'il apporte, dans le commerce de la vie, une amabilité peu commune, une douceur de mœurs et une aménité qui font aimer et rechercher sa société. Mais combien le caractère littéraire de ce sociétaire aimable est différent dans ses livres! Quelle âcreté, quelle dureté, quelle morgue envers ses devanciers et ses concurrens! quel emportement contre ses estimables rivaux (3)! Ce littérateur instruit cependant ne devoit pas ignorer que la modestie est le véritable cachet de la supériorité. La modestie étoit la vertu et l'ornement de Longin, de Rollin, de Corneille et de Racine; de Buffon, Dussaulx, et de plusieurs autres écrivains très-supérieurs à leurs concurrens, qu'ils louent, qu'ils estiment, ou qu'ils excusent.

Mon intention n'est pas de rompre une lance avec M. Delatour, en faveur des morts et des blessés. Je plaindrai seulement Biacca, ce traducteur estimé des Italiens; les Italiens, il est vrai, sont en général beaucoup trop indulgens envers leurs traducteurs, et je pense à cet égard comme M. Delatour. Mais je pense aussi qu'il ne falloit pas écraser un homme, parce qu'il s'est beaucoup trop étendu dans deux courts passages *en vers* de sa traduction : et, à ce sujet, j'oserai émettre ici mon sentiment sur *les*

(3) Dans les dix pages xxi à xxxi du Discours préliminaire du traducteur.

traductions en vers, dans plusieurs genres de poèmes, surtout dans notre langue.

Si le grand Rousseau se fût astreint à traduire Horace et Pindare, nous perdions Rousseau, et c'en étoit fait avec lui de notre poésie lyrique. Rousseau s'est bien gardé de traduire le Pindare des Hébreux. Il a su imiter seulement ce que son génie brûlant et élevé lui inspiroit d'imiter : et dans ses Odes sacrées, et surtout dans son admirable cantique d'Ézéchias, il a égalé, il a surpassé, par la douceur et le touchant de ses accords, par l'élévation des pensées, par le nombre, le rhythme et l'harmonie de sa poésie toute divine, tout ce que l'antiquité grecque et latine peut nous offrir dans ce genre de poème; genre dans lequel très-peu de nos poètes ont pu réussir.

Si La Fontaine s'étoit astreint à traduire, ce qu'on appelle *traduire*, Phèdre et les autres poètes, chez lesquels il a puisé les différens sujets de ses Apologues, nous perdions également La Fontaine. Mais La Fontaine, au contraire, au lieu de les suivre en esclave, s'est appliqué à lutter contre ses modèles et ses originaux ; et, dans une imitation très-libre de Pyrame et Thisbé, de Philémon et Baucis, de la Matrone d'Ephese, en un mot, de tous les admirables tableaux que lui avoit offerts la belle antiquité, il a toujours su triompher de son sujet ; il a pu surpasser Phèdre, Ovide et tous ses excellens devanciers; il a laissé loin, derrière lui, tous ses modèles; et, en imitant, il est devenu lui-même inimitable.

Oui, sans doute, la première règle de celui qui entreprend la tâche difficile de traduire dans une langue quelconque, un auteur quel qu'il soit, contracte l'obligation d'en rendre le sens, l'esprit et le génie; et il doit s'en écarter le moins possible dans une traduction en prose. Mais le *traducteur en vers* peut se permettre beaucoup plus de liberté; et l'on ne peut condamner toute une traduction en vers, parce que le traducteur aura paraphrasé vingt-cinq lignes du poète original (4). Je ne dirai pas cependant à tout traducteur en vers : Faites comme Rousseau, traduisez comme a traduit La Fontaine. Non : celui qui pourra le faire n'a pas besoin de leçons à cet égard; son génie saura bien le lui commander.

Je reviens à l'ouvrage même, d'ailleurs très-estimable, qui fait l'objet de cet Extrait, et dont je m'etois trop écarté. Malgré l'amertume et la sévé-

(4) Une traduction en vers n'est jamais bien littérale; on ne peut, à cet égard, être si exigeant. Les fabulistes, les conteurs, et généralement les traducteurs Italiens ont assez le défaut d'être extrêmement prolixes. En voici un exemple remarquable : On compte, dans leur langue, six traductions connues en vers, des *Métamorphoses d'Ovide* : de toutes, la plus estimée est la version d'*Anguillara* : l'histoire de Pyrame et Thisbé est délayée par lui, en 116 stances, qui font 850 vers. Le latin n'en a que 220.

Les trois meilleures traductions en vers qui existent dans aucune langue sont, je crois, d'abord et au premier rang, la belle traduction de l'Iliade, par Pope; je mettrai au second rang les Géorgiques de l'abbé Delille, et ensuite le Virgile de Dryden. Dryden, plus poète que Pope, quand il est en verve, est trop souvent inégal. Il a le défaut quelquefois de prêter à ses personnages un air et une physionomie angloise, de moderniser les objets qu'il représente, et trop souvent de vouloir donner de l'esprit à son auteur, qui n'a que du génie,

rité des censures du nouveau traducteur, qu'on peut lui reprocher, sa version, qui paroît lui avoir coûté et du temps et du travail, se présente avec beaucoup d'avantages sur les précédentes.

M. Delatour s'est d'abord appliqué à étudier, à distinguer les différens caractères, disons mieux, les différens défauts de tous les commentateurs de son poète adoptif; ce qu'il expose dans son discours préliminaire (5): et, d'après une connoissance ap-

(5) Voici une légère *esquisse* du caractère de chacun des commentateurs que réprouve le nouvel interprète des Silves : A Domitius Calderinus, il reproche des erreurs grossières; à Bernartius, l'inutilité de plusieurs remarques, et un entassement ridicule de textes puisés dans les Pères de l'Eglise et les jurisconsultes; à Morellus, une multiplicité de citations prodiguées sans choix, et plus de mémoire que de sens. Gervatius, très-supérieur à ses devanciers dans les quatre premiers livres des Silves, n'offre plus qu'un travail ébauché dans le cinquième livre. Cruceus, dit-il, est le Marolles des Commentateurs. . . Le jeune Gronovius, déjà très-estimable par ses vastes connoissances et ses lucubrations, se perd dans des discussions étrangères à son sujet, et fait acheter cher une erreur savante. Le commentateur Barthius, quoique très-court, est encore bien long (*)! L'édition de Veenhusen, 1671, l'une des plus rares des *variorum* et des plus inutiles, n'ajoute pas une remarque à celles de Gronovius. Quant à l'édition de Beraldus, elle joint à tous les vices de l'édition précédente, une typographie peu soignée, des notes oiseuses, une leçon incorrecte et une explication souvent aussi obscure que le texte même. M. Delatour termine cette appréciation particulière à chacun des commentateurs,

(*) Puisqu'on parle de Barthius, le commentateur de *Stace*, il n'est pas hors de propos de rappeler que cet érudit avoit composé, dans son enfance, entre 15 et 19 ans, quelques *Silves* qu'il recueillit avec des Satires, des Eglogues, des Odes, etc. imprimées dans son *Juvenilia*, 1607, 1 vol. in-8.° Il n'est pas besoin d'ajouter, que ces poésies se ressentent et de l'âge et du peu de talent de l'auteur, plus célèbre par ses nombreux et savans commentaires, que par un goût pur et délicat.

profondie du danger de s'en aider, il s'est déterminé à prendre pour guide, et à suivre assez constamment J. Markland (6). Voici comment M. Delatour s'exprime lui-même par rapport à la préférence marquée sur les autres interprètes, qu'il a cru devoir donner au savant Anglois qu'on vient de nommer :

« De tous les commentateurs passés et présens, « le plus parfait, selon nous, est Markland. Jamais « on ne vit une érudition mieux dirigée, un goût « plus sûr, un jugement plus exquis, une intelli- « gence plus étendue, enfin, une réunion des qua- « lités les plus propres à placer une interprète au- « près de son original.... Ses guides ont été le bon

par une critique sévère, des traducteurs des Silves dans les langues italienne et françoise.

Malgré les défauts reconnus des commentateurs ci-dessus désignés, quelquefois M. Delatour rappelle, dans les *Notes* qui accompagnent sa traduction, leur sens, leur glose, etc., qu'il rapproche de *plusieurs autres commentateurs ;* et il explique pourquoi il s'est plutôt décidé pour la leçon qu'il vient d'adopter.

Les autres interprètes, glossateurs, etc. consultés dans ses *Notes*, sont Beroaldus, Bianca, Bondelotius, Charisius, S. Chrysostome, Cœlius, Crenius, Dodwell; Dan. et Nic. Heinsius, Juste Lipse, Mercurialis, Politien, Robortellus, Rutgersius, Scaliger, Servius, Scriverius, P. Thompson, Isacius, Tzetès, Vernsdorf, et quelques autres. J'ai recueilli cette longue nomenclature, pour prouver, en quelque sorte, le soin, les recherches et le travail du nouveau traducteur; et pour être en même temps utile aux personnes qui, dans un travail semblable, désirant puiser dans les mêmes sources, pourront y avoir recours.

(6) Jérémie Markland, savant critique anglois, d'une sagacité fine, déliée, et à laquelle rien n'échappe; né en 1693, et mort en 1776. [*New Biographical Dictionary*. London, 1794.]

« sens, la langue et l'exemple des grands poètes. A « l'aide de ces trois appuis, il a réussi à corriger « plus de trois cents passages défigurés par une al- « tération manifeste...., et à Markland seul nous « devons d'avoir évité une partie des fautes où l'igno- « rance impardonnable de son travail a entraîné « notre prédécesseur. »

Les notes de M. Delatour offrent un nombre de rapprochemens littéraires, courts et instructifs pour la plupart des lecteurs. Par rapport à l'épithalame de Violantille, par exemple, il rappelle, dans ce même genre de poème, le caractère de Catulle, de Claudien, de Sidoine Apollinaire, de S. Paulin, d'Ennodius et de Fortunat; et, à cet égard, il fait remarquer la distance considérable de ces derniers chantres de l'hyménée, infiniment inférieurs au poète des Silves [page 408].

Le perroquet de Melior rappelle à notre littérateur les monumens que les Parthes et les Molosses élevoient à leurs chevaux et à leurs chiens. Il rapproche le perroquet de Melior du perroquet de Corinne, chanté par Ovide (7), et du moineau de

(7) Les perroquets immortels, dont on vient de parler, chantés par de grands poètes, m'en rappellent un vanté par Scaliger, moins célèbre sans doute, mais très-singulier. Celui de Scaliger imitoit la danse des Savoyards, en répétant leur chanson. Au reste, les demoiselles de Numidie, espèce de grues, sont appelées *demoiselles*, parce qu'elles se donnent un bon air en marchant, parce qu'elles aiment à gesticuler avec grace, s'inclinent, font des révérences, sautent et dansent seules ou réunies, etc. *Xénophon*, *Aristote*, *Athénée*, *Plutarque*, *Pline*.

Les fils de l'empereur Claude avoient des perroquets qui parloient grec et latin.

Lesbie, célébré par Catulle. Il rappelle ailleurs, par rapport à ces monumens littéraires, consacrés à des animaux, les poèmes de Claudien et de Lactance sur le Phénix ; les monumens consacrés au cerf de Sylvie, au corbeau de Pline, etc., p. 451, 52, 56, et 58.

On pourroit leur ajouter la Cigale et l'Hirondelle chantées par le poète de Téos, et surtout sa Colombe chérie, messagère de Vénus. Ces monumens poétiques, plus anciens et *anacréontiques*, ne seront pas les moins durables.

Le repas de Nonius Vindex est une occasion pour le commentateur interprète, de citer Horace, Pétrone et Pline, sur l'antiquité de la vigne romaine, que son poète célebre [531]. Ailleurs çà et là, c'est une sorte de concordance poétique de passages courts d'Horace, 538 ; de Virgile et de Lucain, 461 et 62 ; d'Ovide et de Martial ; de Martial et de Stace, 455 ; des rapprochemens pour le sens et la langue dans Horace et Ausone, 582 ; enfin, un rapprochement biographique de Stace et de Juvénal sur les deux Crispinus.

Le caractère poétique de l'auteur des Silves mérite d'être apprécié et développé. Entre les différens auteurs que nous offre la belle antiquité, celui des Silves est un de ces poètes le plus difficile à entendre et à rendre dans notre langue. Sa versification, souvent obscure, est dure et rocailleuse. Elle n'a point la simplicité, les graces naturelles, la délicatesse et les fleurs des deux poètes de Syracuse et de Téos, si bien imités depuis dans la langue des Romains par les deux favoris

de Mécène et d'Auguste. Stace, dans ses différens poèmes, n'a point ce rhythme, cette harmonie, cette mollesse; enfin, ce charme inexprimable qui se retrouve partout dans les vers de Virgile et d'Horace. On lui reproche de plus, des répétitions trop fréquentes dans ses allusions mythologiques, dans ses tournures oratoires, dans ses pièces sentimentales, et surtout dans les sujets funèbres qui dominent trop dans son recueil.

Malgré ces grands défauts, l'auteur des Silves est un poète qu'on peut lire avec avantage et avec profit. Sa composition est large, facile, aimable; elle a de l'éclat : partout elle offre l'imagination la plus riche et la plus heureuse; une foule d'images, de comparaisons, de pensées fines, ingénieuses, souvent brillantes, quelquefois sublimes. Les pièces agréables sont pleines de sel, et quelquefois de gaieté; mais ce n'est pas là le caractère dominant de l'auteur des Silves. On y admire surtout le talent supérieur du poète dans les descriptions. Il met souvent, dans la bouche des héros de ses poèmes ou des divinités qu'il a fait intervenir dans son sujet, des prosopopées, des discours, et ces discours, pour la plupart, sont très-éloquens. Partout il offre des rapprochemens les plus heureux de mythologie, d'histoire, de géographie, etc.; une multitude de tours oratoires, très-poétiques, une abondance et une fécondité inépuisables; enfin, une chaleur et un enthousiasme qui se communiquent à ses lecteurs. Voilà pourquoi, sans avoir un goût sûr (et pourtant si essentiel dans tout livre classique), je n'en dé-

fondrois pas la lecture dans les écoles. Je la conseillerois surtout à ces jeunes étudians, malheureusement nés, qui, avec un esprit lent et paresseux, sans chaleur, sans vie, sans imagination, végètent sur les bancs, et qui ne sauroient rien produire d'eux-mêmes. Peu de poèmes sont capables d'inspirer et d'échauffer la verve des jeunes poètes, comme ceux de Stace; peu ont mérité l'admiration générale, et les suffrages d'un aussi grand nombre de savans. On en compte plus de quatre-vingts en tête de l'édition des *Variorum*.

L'accusation la plus grave, dirigée contre notre poète, et qui paroîtroit la mieux fondée, est d'avoir loué, outre mesure, un prince qui sera toujours l'exécration du genre humain.

Il y auroit bien des choses à répondre à ce reproche. Stace avoit été sous le rhéteur, son père, compagnon d'études du jeune prince; et tous deux étant également épris de la poésie et des lettres, il s'étoit formé, dès leurs premières années, entre l'un et l'autre, une sympathie naturelle à deux amis des Muses. Le poète avoit reçu de l'empereur quelques bienfaits, et des bienfaits d'un genre qui mettent un poète dans les nues (*sublimi feriam sidera vertice*); des honneurs, des palmes académiques, une couronne d'or proclamée en plein théâtre, l'admission d'un poète peu fortuné à sa table impériale! etc. Stace avoit l'ame la plus reconnoissante; et, à cet égard, il n'y a presque pas une pièce dans les Silves, qui n'en donne la preuve.

Ce sont partout, malgré la variété des sujets, les

élans et la vivacité d'un cœur noble, généreux, naturellement sensible et affectueux, les sentimens purs de la piété filiale, de l'amour paternel, de l'amitié la plus franche. On le voit constamment excellent fils, bon père, époux aimant et chéri, ami tendre, compagnon d'études et concurrent des palmes poétiques, sans intrigues et sans jalousie. Toujours il sut agir de manière qu'on ne connoit ni de lui, ni contre lui, pas une satire, pas une épigramme. Martial, son émule, et qui n'avoit épargné personne, n'a pas dit un mot de Stace; et Juvénal, tout satirique qu'il étoit, le mordant Juvénal en fait l'éloge (8). En un mot, tous les auteurs contemporains ont respecté un homme vertueux; et sa conduite, sans vices ni défauts, l'a mis hors de toute atteinte, de l'envie même, cette éternelle ennemie du mérite, surtout dans la carrière des lettres. Voilà quel étoit, par le fond de son caractère, le poète adulateur du prince.

Domitien d'ailleurs, tout monstre qu'il étoit, montra quelques vertus : et, au milieu de tous ses vices, et tout couvert de crimes, il lui étoit échappé quelques bonnes actions, qui lui méritèrent les éloges de Martial, de Valérius Flaccus, de Quintilien même, et de plusieurs historiens, entre autres de Suétone (9).

(8) Sat. VII, v. 22 et suiv.

(9) La plupart des historiens conviennent qu'il aima la justice, qu'il fit respecter la magistrature et les tribunaux, qu'il s'occupa de la réformation des mœurs par des édits sévères; qu'il rétablit le capitole, les bibliothéques et les édifices publics qui avoient été consumés par le feu; qu'il ajouta à la magnificence des spectacles; qu'il s'occupa du soin de

Au reste, la plus grande raison de ces louanges excessives, la voici : C'est qu'avec une certaine énergie dans le style, le poète n'en avoit point dans l'ame, et qu'il trembloit à l'approche d'un tyran ombrageux, jaloux et féroce, qui avoit sacrifié à ses emportemens plusieurs philosophes et gens de lettres. Aussi l'on a dit que le poète flattoit ce monstre, comme on caresse un tigre pour tâcher de l'apprivoiser.

Domitien joignoit, à une excessive cruauté, un orgueil et une vanité insupportables, qu'on ne pouvoit satisfaire ni rassasier que par des louanges outrées et absurdes (10). Quant aux flatteries que le poète se trouvoit forcé de lui adresser, on avouera du moins qu'elles sont composées avec beaucoup d'art.

Le plus grand malheur de Stace a donc été sa mauvaise étoile qui ne lui avoit pas permis de naître sous un Auguste, un Trajan, un Marc-Aurèle. Aussi avoit-il la vie à dégoût, et sembloit-il ne traîner, que malgré lui, une existence pénible (d'ailleurs sans fortune et peu aisée) qui lui étoit à charge. Voilà ce qui a noirci ses idées, et ensanglanté ses pinceaux, ce qui a fait appeler le chantre de la

réparer et d'embellir les grandes routes. Enfin, des générations de Romains lui ont dû le bienfait de leur existence, par l'abolition de l'usage atroce de mutiler de jeunes enfans, jusqu'à leur ôter les sources de la vie.

(10) L'empereur exigeoit que les requêtes qui lui seroient présentées, portassent les titres « de Seigneur et de Dieu : *Edictum Domini Deique nostri.* » Mart. lib. V, Epigr. 8.

Thébaïde,

Thébaïde, le *Crébillon* des latins; et le poète des Silves, un autre *Young*.

Sa lyre, en effet, dans ces dernières poésies, toujours enveloppée d'un crêpe, ne rend que des sons tristes, lugubres, mélancoliques; sa muse ne se plaît qu'au milieu des morts, des mourans, des torches funèbres et des tombeaux. Aussi le fil de ses jours flétri et coupé de bonne heure par des contrariétés de toute espèce, s'est vu terminé à l'âge de trente-cinq ans, au milieu de sa course, mais déjà remplie, et assez pour laisser un nom à jamais célèbre chez toutes les nations amies des lettres (11).

Peu d'auteurs ont fait naître à leurs lecteurs des sentimens aussi variés, aussi singuliers, et d'une originalité aussi remarquable. Il est curieux d'en rappeler ici quelques-uns. Scaliger trouvoit les vers de ces deux poèmes héroïques, de la Thébaïde et de l'Achilléide, supérieurs à ceux d'Homère. Suivant M. Huet, Malherbe lisoit la Thébaïde avec un enthousiasme incroyable, et la préféroit à l'Enéide. Ange Politien, qui trouvoit les Silves de Stace très-supérieurs à ses deux poèmes héroïques, donnoit à ceux-ci la première place après l'Eneide (12). Dan. Heinsius préféroit le petit poème du Jour natal de Lucain, à toute la Thébaïde. C'étoit ce même critique enthousiaste-fou de Lucain, qui

(11) Outre les poésies qui nous sont restées de Stace, il avoit encore composé plusieurs ouvrages qui ont été perdus; quatre poèmes couronnés, un qui avoit concouru, une tragédie d'Agavé, et quelques autres ouvrages absolument ignorés aujourd'hui.

(12) Dans son Discours prononcé à l'ouverture des écoles publiques.

le comparoit à un cheval qui hennit; et Virgile avec ses imitateurs, à une troupe d'ânes dont la voix ignoble décèle le goût pour l'esclavage (13).

Pour enchérir sur les diverses originalités qui ont rapport à Stace, Dante, qui confond et identifie le poète et le rhéteur, en fait un chrétien, et bien *baptisé* (14), qui cachoit sa croyance dans la crainte de la cruelle persécution dirigée contre les prosélytes du Christ. Ce fut même cette pusillanimité qui lui valut plus de cinq cents ans de purgatoire (15).

(13) On a remarqué que la longue servitude des Espagnols, sous le joug des Maures, n'avoit point abattu leur fierté naturelle. Il est également remarquable que Sénèque, Lucain, Martial, et quelques autres écrivains de l'Ibérie, quoique asservis à l'empire romain, et transplantés à Rome, y avoient conservé leur caractère national, et porté dans leurs ouvrages, les beautés et les défauts, en quelque sorte, de leur sol : je veux dire, du génie espagnol, presque toujours dans le grand et le magnifique; en un mot, leur caractère noble et élevé. Voilà ce qui a ébloui, de tout temps, quelques esprits prévenus, trop faciles à se laisser séduire et à s'exalter. Mais l'homme ami de la raison et du goût, saura toujours distinguer et préférer au clinquant et à la bouffissure de Sénèque et de Lucain, l'or, le naturel et le discernement de Cicéron, d'Horace et de Virgile.

Cette simple observation, qui est vraie, sur le caractère espagnol, à différentes distances, durant un si long-temps, exempt de mésalliance, et toujours inaltérable, cette seule observation prouve mieux que bien des volumes écrits sur le même objet, combien est toute-puissante sur l'esprit de l'homme, l'influence des climats.

(14) Et pria ch'i conducesse i Greci a fiumi
Di Thebe poetando, hebb' io battesmo :
Ma per paura, chiuso christian fumi,
Lungamente mostrando paganesmo.
PURG. cant. XXII. 87.

(15) *Ibid.* cant. XXI. 68 et XXII. 92.

L'on voit que c'est ici une idée du poète, et d'un poète qui se piquoit plutôt de singularité que de goût et de vérité. Dante ne fait-il pas ailleurs descendre d'un boucher de Paris, Hugues Capet (16), le père de cette branche des rois de France?

Malgré la diversité des opinions des écrivains qui ont apprécié l'auteur des Silves, chacun à leur manière, et si différemment, presque tous se réunissent pour l'admirer comme un des plus beaux génies de l'antiquité; et le nombre des commentateurs qui se sont exercés à éclaircir et interpréter son texte, sont encore une preuve de l'estime que ce poète avoit inspirée à cette multitude de savans. La somme de leurs commentaires, qu'on a recueillis et imprimés à Leipsick, en 1664, formoit déja un volume in-4.°, du plus fin caractère, qui monte à plus de trois mille pages.

[L'Extrait de la nouvelle *traduction* des Silves sera l'objet d'un autre article.] E. B.

(15) Chiamato fui di là Ugo Ciapetta:
Di me son nati i Philippi e Loigi:
Per cui novellamente, è Francia retta.
Figliuol fui d'un beccaio di Parigi...
Ibid. cant xx. 48. [Edition d'Alde. Venise, 1502. 3 vol. in-12.]

ANTIQUITÉS ORIENTALES.

A Dissertation on the newly discovered Babylonian Inscriptions; by Joseph *Hager, D. D.*

Litteras semper arbitror assyrias fuisse.
Pline, *Hist. nat.* lib. vii, c. 57.

London, printed for a Tilloch, and sold by Messrs. *Richardsons, Cornhill, Wilks* et *Taylor,* Printers, Chancery Lane. 1801.

Dissertation sur des Inscriptions babyloniennes nouvellement découvertes; par le D. Joseph *Hager. Avec cette épigraphe tirée de l'Histoire naturelle de Pline,* liv. vii, ch. 57:

Je crois que toute écriture est d'origine assyrienne.

A Londres, chez *Richardsons, Cornhill, Wilks* et *Taylor,* imprimeurs, rue de la Chancellerie. 4 vol. de xxiii et de 62 pages, avec cinq planches, outre celle du frontispice, représentant des inscriptions de Babylone, et d'autres monumens orientaux, dont plusieurs inédits.

Cet ouvrage, quoique daté de 1801, n'a paru qu'en 1802; l'extrait suivant ne paroîtra donc pas trop tardif.

L'auteur est cet habile orientaliste, chargé par le gouvernement françois de publier le Dictionnaire de la langue chinoise; il va, sous peu, faire imprimer à Paris, une Grammaire de cette même langue, ainsi qu'un Mémoire sur les anciennes monnoies chinoises.

Le sujet de la dissertation dont il s'agit, déja très-piquant par lui-même, reçoit un nouvel intérêt et des efforts actuels de plusieurs savans pour déchiffrer les écritures cunéiformes, et des premiers succès de M. Grotefend en ce genre; enfin, du compte satisfaisant qu'en a rendu le C. Silvestre de Sacy, dans sa *Lettre à M. Millin, sur les Inscriptions des monumens persépolitains* (1). L'ouvrage est dédié aux vingt-quatre directeurs de la Compagnie angloise des Indes orientales.

Si leur conduite politique dans l'Inde a souvent blessé la justice et l'humanité, M. Hager les loue sur des points qui ne méritent que des éloges; sur le riche *Jardin des Plantes* qu'ils ont dans le chef-lieu des possessions angloises dans l'Inde; sur leur *Collége de langues orientales* à Calcutta; sur le *Muséum oriental* qui existe à Londres dans les bâtimens de la Compagnie; sur les publications qu'elle a procurées, à ses frais, en langue angloise, de la *Description des plantes choisies de la côte de Coromandel*, par le D. William Roxburg, de la *Description des poissons de cette même côte*, par le D. Russel,

(1) *Magasin Encycl.* année VIII, t. V, p. 458 et suiv.

et de la *Description des serpens de l'Inde*, par le même.

Parmi les ruines de *Babylone*, à deux heures de chemin au nord de *Hellé*, dans l'*Irak Araby*, on trouve des briques unies par un ciment bitumineux, et qui portent des inscriptions en caractères cunéiformes, semblables à ceux des monumens dits *persépolitains*. Ce sont presque les mêmes élémens, sinon que les briques de Babylone offrent plus de complication dans les traits, et un mélange de lignes plus longues, formant des carrés, des demi-carrés, des étoiles, des triangles, etc.

Longtemps les voyageurs ont négligé ces inscriptions, ou même ne les ont pas aperçues.

Le premier qui en ait parlé, est un religieux françois, le Pere Emmanuel, carme, dans une relation manuscrite citée par Danville, en son *Mémoire sur la position de Babylone*.

Niebuhr avoit dit qu'elles sont du même genre que celles qu'on voit sur d'anciennes briques à Bagdad, et dans la Perse.

L'astronome évêque François Beauchamps en donna des notions plus précises dans le Journal des Savans du mois de décembre 1790. Il en envoya même en France. On a su, par le C. Millin (2), que la Bibliothéque nationale de France possède les briques de Babylone, envoyées par le C. Beauchamps, et qu'il en a été adressé des plâtres et des dessins à M. Herder, à Weimar, à M. Munter, à Copenhague.

(2) *Magasin Encyclopéd.* Année IX, n.° 5.

En 1797, la Compagnie *angloise* des Indes voulut avoir dans son Muséum quelques-unes de ces briques de *Babylone*. Alors elle chargea le gouverneur de Bombay de lui en procurer le plus promptement dix à douze par la voie du résident anglois à *Bassora*. Cette demande eut son effet ; et l'on reçut à Londres des briques *babyloniennes*, dans le courant de l'an 1801. Dès le mois d'août de cette même année, M. Hager en publia une dans le *Monthly Magasine* ; et il entreprit la dissertation dont il s'agit.

Il ne prétend pas y expliquer les inscriptions des briques angloises de Babylone ; mais il nous donne en cinq chapitres, 1.° sur l'antiquité des Babyloniens, 2.° sur la vaste étendue de l'empire d'Assyrie, 3.° sur les sciences et les arts qu'on y cultivoit, 4.° sur l'écriture assyrienne en général, 5.° sur l'écriture même des briques Babyloniennes, de savantes recherches qui méritent l'accueil de tous les gens de lettres, et doivent être utiles particulièrement à ceux qui s'occupent avec tant de zèle, d'érudition et de talent, à déchiffrer les écritures cunéiformes.

1. La haute antiquité des *Babyloniens* déja constatée par la Genèse, est d'ailleurs ce qu'il y a de mieux attesté par les auteurs grecs et latins.

La fameuse tour de *Babel*, ou le temple de *Bel*, très-probablement orienté comme les pyramides d'*Ægypte*, étoit de forme carrée, et avoit huit étages décroissans de bas en haut, ce qui lui donnoit une forme pyramidale. Il semble avoir servi de modèle aux plus célèbres Pagodes *indiennes*, aux pyramides

d'*Egypte*, et aux tours de la *Chine*, surtout à la grande tour de *Nankin*.

C'étoit tout-à-la-fois un Pyrée ou Prytanée, une place, un temple du feu, prototype de ceux qui furent élevés dans la suite sur l'ancien continent, et un observatoire auquel le genre humain doit ses plus anciennes connoissances astronomiques. L'égyptien *Ptolémée* ne put rien faire de mieux que de nous transmettre ces connoissances dans son *Almageste*; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans les calculs de cet ouvrage, il n'emploie que l'ère *Chaldéenne* de *Nabonassar*. L'astronomie des Indiens n'est que l'ancienne astronomie *chaldéenne*; on ne peut y remarquer aucune découverte faite par les *Indiens* mêmes. A l'arrivée des missionnaires européens, les *Chinois* étoient encore inférieurs aux *Indiens* dans l'astronomie. Leur histoire parle d'une éclypse 2159 ans avant notre ère; mais les observations des *Chaldéens* remontent à une époque encore plus reculée. De même les Persans, quoique M. Bailly ait cru leur astronomie plus ancienne que celle des Chaldéens, n'ont pu les devancer, puisqu'au témoignage d'Hérodote, les Persans n'étoient encore que des barbares au temps de la conquête de Babylone par Cyrus, puisqu'ils tirèrent leurs caractères d'*Assyrie*, comme l'atteste le pseudonyme *Thémistocle* (Ep. 21.), puisque dans la langue persane les mots qui signifient science et savant, *Danousch* et *Dana*, sont d'origine chaldaïque.

Enfin l'auteur entreprend de faire voir par les éty-

mologies, que *Zoroastre*, *Butta*, *Schaca*, *Samanacodom* et *Godama*, ces noms qui retentissent dans toute l'Asie sont primitivement chaldéens.

2. Il soutient que l'empire d'*Assyrie* comprenoit, outre la *Chaldée*, la *Syrie*, la *Phénicie*, l'*Arabie*, l'*Arménie* et la *Perse*. Entre les preuves et les probabilités qu'il rassemble, on remarque une multitude de recherches sur les plus anciens alphabets, et sur les plus anciennes langues de l'*Asie*, d'où il semble résulter que plusieurs de ces alphabets ont des analogies avec les caractères *Persépolitains*, et que tous ces alphabets et toutes ces langues sont d'origine *chaldaïque*.

3. Un ancien lexicographe, Hesychius, nous apprend que *chaldéen* étoit synonyme de *savant*.

Les sciences vinrent de *Chaldée* en *Perse*, et non de *Perse* en *Chaldée*.

On a déja vu que le nom *persan* de la science fut emprunté de la langue *chaldaïque*.

Les noms *arabiques* et les plus anciens noms européens relatifs à la broderie sont aussi *chaldéens*.

Rien de plus célebre, dans l'antiquité, que les broderies et surtout la belle architecture de *Babylone*. Les formes carrées de cette ville et de son temple de *Bel*, leur correspondance aux quatre points cardinaux, et la forme pyramidale de ce temple à sept ou huit étages, furent imitées en des édifices semblables ou analogues dans une grande partie de l'ancien continent, en *Syrie*, en *Ægypte*, dans l'*Inde*, à la *Chine*, en *Grèce*, et en *Italie*.

Les pyramides ne furent pas inventées en *Ægypte*. Ce pays en reçut d'*Assyrie*, de la *Chaldée* même, le modèle ainsi que le nom.

Le tombeau, le temple orienté et pyramidal de *Bel*, cet édifice que Strabon, appelle une *pyramide carrée*, existoit à *Babylone*, bien avant que des rois d'*Ægypte* fissent élever pour leur sépulture des pyramides à bases carrées et dirigées vers les points cardinaux.

Les racines du mot *pyramide*, *Pur-Amud*, signifient en chaldaïque *feu élevé*, ou *colonne du feu* autrement *du soleil*. Il faut avouer qu'on peut encore aimer à choisir entre ces deux étymologies, même après celle que nous a donnée l'illustre Silvestre de Sacy, dans ses *observations sur le nom des pyramides*. (Magasin Encyclop.)

Les pyramides de *Saccara* plus anciennes que celles de *Ghisé*, sont construites en briques, comme l'étoit l'ancien temple, ou Pyrée, ou tombeau de *Bel* à *Babylone*.

Celles de Ghisé sont situées précisément aux environs de la *Babylone* d'Ægypte, de la *nouvelle Babylone*, bâtie par des Chaldéens, comme l'enseignent *Diodore de Sicile* et *Strabon*.

Le premier de ces auteurs nous apprend que *Sémiramis* avoit fait élever, dans une des principales rues de *Babylone* sur l'*Euphrate*, un obélisque haut de 103 pieds, et construit en pierres tirées, non pas d'Ægypte, mais des montagnes d'*Arménie*. Aussi le mot *o-bel-isque* veut dire *le petit soleil*; et ce n'est

pas un mot *ægyptien*, c'est un mot grec. Le premier qui fit élever un obélisque en *Ægypte* fut *Sésostris*, qui vivoit longtemps après l'époque de *Sémiramis*.

Tel est le précis du troisième chapitre de notre dissertation relatif aux arts et aux sciences.

4. Si les *Chaldéens* devancèrent en astronomie tous les autres peuples, ils durent avoir aussi les premiers des caractères, ne fût-ce que pour écrire leurs observations sidérales, dont l'importante série renfermant plusieurs siécles consécutifs, fut trouvée à *Babylone* lorsqu'*Alexandre* conquit cette ville, et fut envoyée à *Aristote* par *Callisthènes*, un des officiers de ce monarque.

Diodore de Sicile nous parle aussi d'une inscription en caracteres *syriaques*, gravée par ordre de *Sémiramis* sur un rocher de la *Médie*.

Hérodote mentionne l'inscription que la même reine avoit ordonné de placer sur son tombeau, et qui subsistoit encore au temps du roi *Darius*.

Outre l'écriture vulgaire, il y avoit chez les *Chaldéens*, comme en *Ægypte*, et aujourd'hui encore dans l'Inde une écriture sacrée. *Démocrite* composa un livre sur l'écriture sacrée en usage à *Babylone*, et qu'on a soupçonné, peut-être avec raison, avoir été l'écriture cunéiforme.

Des écritures *assyriennes* il nous est resté 1.° le carré *chaldaïque* employé encore par les *Juifs* modernes, et trouvé aussi à *Palmyre*; 2.° le *cuthéen* ou *samaritain;* 3.° le Sabéen, autrement appelé *men-*

déen, ou *nabatho-chaldéen*, alphabet syllabique, d'après lequel Bayer imagina que les Assyriens eurent peut-être un alphabet syllabique, unissant dans les mêmes caractères les voyelles aux consonnes; 5.° les caractères des monumens persépolitains qui prouvent l'antiquité de l'écriture à clous.

Enfin, nous avons sur les tuiles de Babylone, une écriture à clous qui ne ressemble bien qu'à celle des monumens *persépolitains*, et qui n'en diffère qu'autant qu'une même écriture varie selon les siécles et les pays.

L'écriture à clous est moins étrange sans doute que l'écriture à feuille de saule, que celle à griffe de dragon et autres inventées en *Chine* pour communiquer plus secrétement entre les six royaumes qui divisoient autrefois ce vaste pays. Des clous fichés dans une muraille ont servi d'annales, du moins à Rome et en *Étrurie*. Il n'est donc pas étonnant que l'écriture ait pris la forme de clous. Les caractères même arrondis des *Romains* furent d'abord anguleux ou pointus; on peut s'en convaincre en examinant les anciens alphabets *grecs* ou *étrusques*, syriaques d'origine, et d'où est venu l'alphabet *latin*.

Les anciens caractères persépolitains étoient entièrement cunéiformes. Ils venoient probablement des caractères de Babylone qui étoient aussi cunéiformes. L'antériorité de ceux-ci ne doit pas être contestée, puisque les Chaldéens furent les maîtres qui ont enseigné les autres peuples; puisque *Thémistocle* nous atteste l'origine *assyrienne* des carac-

tères Persans, puisqu'Hérodote la suppose ou la fait présumer.

Voici des rapprochemens encore plus curieux.

Les caractères sanscrits que les Indiens appellent *Deva-nagari*, pour exprimer qu'ils les tiennent immédiatement de la divinité, sont composés de clous; ce qui paroît confirmer que les Indiens tirèrent leurs lettres et leurs sciences d'Assyrie, par le moyen de la *Perse*, où les modernes ont d'abord découvert l'écriture à clous.

La forme de clous est particulièrement remarquable dans les plus anciennes inscriptions en *deva-nagari*. Dans celles qu'on a découvertes à *Mahabalipuram*, à *Kener*, à *Elora*, *Elvira*, dans l'île de *Salsette*, et à *Bouddal*. Cette écriture indienne paroît dériver de l'écriture à clous de *Babylone*.

On trouve aussi des écritures de ce genre sur des enveloppes de momies d'Égypte.

L'alphabet *tibetan* qui est venu de l'*Inde*, surtout le plus ancien *tibetan*, appelé *cuchem*, est cunéiforme.

L'écriture à clous paroît exister dans les lettres dites *perlées* des monnoies *samaritaines*, et de divers monumens *grecs*.

Elle éclate dans l'*estranghelo* ou *syriaque*. Un des caractères des briques de *Babylone* est exactement semblable au *teth* de l'*estranghelo*.

Elle se remarque enfin dans l'alphabet *éthiopique* ancien ou *axumitique*, et dans le moderne ou *amharique*; dans le *couzouri*, ancien caractère de la

Géorgie, et dans les caractères runiques du nord de l'*Europe*.

Ainsi les anciennes écritures se rapprochent d'une source commune; et les caractères à clous sont probablement les premières esquisses de tous les caractères alphabétiques.

5. Dans le dernier chapitre, l'auteur examine à quel genre d'écriture appartient celle des briques de *Babylone*, comment on pourroit les déchiffrer, et quel est vraisemblablement leur contenu.

On écrivit d'abord sur les pierres, les rochers, les pilliers, les murailles; et la plume étoit apparamment un clou ou un autre instrument analogue. Selon le témoignage de *Pline*, les observations astronomiques de *Babylone* étoient inscrites sur des briques. Mais on ne sait pas si ces briques étoient séparées, ou en colonne, ou en corps de muraille.

Les *Babyloniens* écrivirent des ouvrages sur des colonnes de briques. Nous apprenons de Clément d'Alexandrie, que démocrite avoit tiré des traités de morale d'une pareille colonne *babylonienne*.

Des rochers, des colonnes, des briques, des murailles chargés d'écriture, furent les premiers livres du monde. De là, probablement, l'écriture perpendiculaire à laquelle ces sortes de pages étoient plus propres. Nous la retrouvons sur les briques de Babylone, où les clous qui la composent sont rangés la tête en haut et la pointe en bas, où chaque ligne perpendiculaire est inscrite dans un carré.

Telle fut l'écriture des *Æthiopiens*, des *Ægyptiens*; telle est celle des *Chinois*.

Eustathe sur *Homère* nous apprend que telle fut aussi l'écriture chez les *Grecs*, qui tiennent leur alphabet des Syriens ou Phéniciens.

Encore aujourd'hui les Syriens, comme leurs ancêtres, écrivent de haut en bas.

Les *Mongols* et les *Tartares* de *Chine*, dont l'alphabet vient aussi de l'alphabet syriaque, écrivent aussi perpendiculairement; non de droite à gauche comme les *Chinois*, mais de gauche à droite comme les *Syriens*.

L'écriture persépolitaine paroît ou alphabétique ou du moins syllabique; car les mêmes figures y reviennent souvent, tandis que l'écriture des briques de *Babylone*, plus près de l'origine de l'art, semble, comme l'écriture des Chinois, hiéroglyphique ou monogrammatique, renfermant dans un seul assemblage, des traits, tout un mot, toute une phrase.

En conséquence, l'auteur la croit analogue aux fameux *Koua*, ou huit *trigrammes* (3) des *Chinois;* espèce d'hiéroglyphes qui représentoient la pensée par des traits et des arrangemens le plus arbitraires dans l'origine.

Il croit donc qu'on ne peut essayer le déchiffrement des briques *babyloniennes*, qu'en rassemblant un grand nombre de ces pièces, et leur appliquant l'art ou la doctrine des combinaisons, ou en découvrant, par conjecture, ce que peuvent signifier

(3) V. Mémoires concernant les Chinois, in-4.°, t. 2, p. 17 et 18.

les inscriptions qu'on possède. Il semble, néanmoins, que cette première méthode ne peut servir qu'autant qu'on sait la langue de l'écriture à déchiffrer.

Essayant la seconde méthode, M. Hager rassemble quelques probabilités, d'après lesquelles il soutient que les inscriptions des briques de *Babylone* doivent ressembler à celles des briques des autres peuples, comme les *Romains* et les *Étrusques*, qui avoient coutume d'y inscrire, négligeamment, des choses de pur intérêt privé, comme des dates, les noms des fabricans, ceux des propriétaires qui faisoient employer les briques, et le nom des lieux où elles devoient être placées.

Les principaux résultats de toutes ses recherches et de ses conjectures, sont : 1.° Que les inscriptions persépolitaines sont vraiment de l'écriture, et non des caractères magiques, ni des fleurs.

2.° Que les caractères à clous étoient usités, non pas seulement en *Perse*, comme on l'avoit cru, mais chez les *Babyloniens*.

3.° Que ces caractères ne viennent pas originairement d'*Ægypte*, ni de la *Bactriane*, mais de *Babylone*, et qu'on devroit les appeler *babyloniens* plutôt que *persépolitains*.

4.° Qu'ils sont précisément les caractères sacrés de *Babylone*, sur lesquels *Démocrite* avoit composé un livre.

5.° Que se sont les plus anciens caractères *chaldaïques*.

6.°

6.° Que tous les alphabets semblent en dériver primitivement.

7.° Que l'ancienne écriture de *Babylone* étoit, comme celle des *Chinois*, perpendiculaire et monogrammatique; que c'est la plus ancienne manière d'écrire, sans dessiner, en tout ou partie, les objets de la pensée.

8.° Que les caractères *persépolitains* ne doivent pas être lus perpendiculairement comme ceux des briques *babyloniennes*, mais horizontalement et de droite à gauche.

Quand on a répandu des lumières comme notre auteur, sur des points d'antiquités aussi curieux et aussi obscurs, on est bien modeste de s'appliquer, comme il fait, ce vers d'Horace :

Est quoddam prodire tenus, si non datur ultra.

LANJUINAIS, S.

LITTÉRATURE.

Examen oratoire des Eglogues de Virgile, à l'usage des Lycées et autres Ecoles de la République ; par F. J. Genisset, *ex-professeur de seconde au ci-devant Collége de Dôle, département du Jura.* 1 vol. in-8.°. A Paris, de l'imprimerie de Pierre *Didot*, l'aîné. An X. Se vend chez *Lefort*, libraire, petite rue du Rempart Saint-Honoré et de la Loi, n.° 961.

Cet ouvrage, nouveau dans son genre, ne pouvoit paroître à une époque plus favorable que celle où un Gouvernement restaurateur apporte les plus grands soins à organiser l'instruction publique. Le but important de cette production est de faire connoître le génie et la langue de Virgile, de manière à dispenser de revenir à une seconde étude, comme étoient obligés de faire tous ceux en général qui fréquentoient naguères les Colléges, et qui vouloient ensuite cultiver la littérature latine. L'expérience a convaincu M. Genisset, ainsi que tous ceux qui l'ont précédé dans la carrière de l'enseignement, de l'indispensable nécessité d'un commentaire lumineux pour acquérir une connoissance parfaite du mérite poétique de Virgile, et pour l'apprécier, non sur parole, non, *in verba magistri*, mais d'après

un sentiment fondé sur les principes du goût, sur l'imitation de la belle nature. Il suffit d'avoir étudié, même sous les maitres les plus distingués, pour être convaincu que des explications purement verbales ne font sur l'esprit le plus attentif et le plus avide d'instruction que des impressions légères dont il ne reste bientôt aucune trace. M. Genisset a voulu empêcher que ce désordre classique ne se propageât dans l'instruction publique régénérée, en publiant l'Examen oratoire des Eglogues de Virgile. Il suffit de lire cet ouvrage pour se convaincre qu'il est supérieur à tous ceux qui ont eu le même objet, et qu'il sera infiniment utile aux jeunes gens et au commun des amateurs de la poésie latine. Les uns et les autres y apprendront, non-seulement à se familiariser avec les richesses de cette langue, mais encore ils acquerront, dans cette admirable production, le sentiment de toutes les beautés qui caractérisent essentiellement Virgile. M. Genisset expose dans le plus grand jour, et fait connoître, de la manière la plus sensible, tous les ressorts qu'a employés avec tant de succes le premier des poètes latins : caractères, sentimens, mœurs, images, harmonie, tout ce qui fait le charme des beaux vers est développé, tout-à-la-fois, avec autant de finesse que de profondeur. Les lecteurs qui connoissent la meilleure méthode d'enseignement savent qu'il n'y a pas de mots parasites dans les vers de Virgile; qu'un professeur doit tâcher de fixer l'attention de ses élèves sur chaque mot en particulier; qu'il ne doit négliger aucun moyen pour exciter

leur admiration ; et que ce sentiment, quelque exalté qu'il soit, se trouve toujours au dessous de celui qu'excite dans les ames qui en sont susceptibles, un auteur aussi parfait.

Ce qui doit mériter particulièrement à M. Genisset l'estime et la reconnoissance de ceux qui desirent que l'étude des belles-lettres ne fasse pas négliger celle de la morale, c'est qu'il saisit, avec une adresse merveilleuse, toutes les circonstances favorables pour exposer les suites funestes des passions déréglées, et pour rappeler ces principes qui font chérir la vertu, et qui font fuir le vice.

On ne peut donner une juste idée de l'importance du travail du commentateur qu'en en citant quelques passages : on les prendra au hasard ; car tout est également intéressant dans cet ouvrage. Il est à propos de remarquer que chaque églogue est la matière d'un discours où le texte et les réflexions, judicieusement combinés, font ressortir toutes les beautés en détail, sans nuire à l'intérêt de l'ensemble.

Dans la première Eglogue, Melibée, chassé de son héritage par d'avides soldats qui s'en sont emparés à la suite des guerres civiles, exhale sa douleur auprès du berger Tytire, qui, plus heureux, a été maintenu par Auguste dans la possession de ses champs :

At nos hinc alii sitientes ibimus afros :
Pars scythiam, et rapidum cretæ veniemus Oaxem,
Et penitùs toto divisos orbe Britannos.

« Le désespoir aime à se nourrir des réflexions « qui l'irritent. Mélibée, en se retraçant les lieux « de son exil, s'arrête précisément aux sites les « plus sauvages, les plus propres à contraster, d'une « manière effrayante, avec la délicieuse retraite où « Tytire va *couler* le reste de ses jours. Au lieu « de ces campagnes rafraîchies par le souffle des « zéphirs, ombragées d'un peuple d'arbrisseaux, « ce ne sont plus que des plages arides, des climats « desséchés par les feux du soleil, *sitientes afros ;* « au lieu de ces ruisseaux dont le murmure invite « au sommeil, ce sont des torrens qui roulent leur « onde écumante avec un fracas épouvantable, *ra-* « *pidum cretæ oaxem ;* enfin, c'est une contrée sé- « parée du reste de la terre, et comme reculée par- « delà les limites du monde. »

Impius hæc tam culta novalia, miles habebit!
Barbarus has segetes! en quò discordia cives
Perduxit miseros! en queis consevimus agros!

Le désespoir de Mélibée est à son comble, il éclate en imprécations contre ses ravisseurs, *impius, miles, barbarus.* Mais où sa douleur va-t-elle s'égarer? Ce soldat impie, ce barbare, n'est que l'instrument mercenaire de tant d'injustices et de malheurs; ce sont les dissentions intestines qu'a fait naître l'ambition des chefs pour se partager l'empire; ce sont elles qui ont traîné à leur suite la ruine, la spoliation, la misère, inévitables fruits des discordes civiles.... Ainsi, Mélibée, en rejetant sur des causes aveugles l'excès de son in-

fortune, a soulagé son cœur du sentiment pénible de la haine, et donné quelque relâche à sa douleur : elle ne pouvoit aller plus loin, sans outrepasser les bornes de la vérité pastorale.

Le tableau de la mort de Daphnis, dans la cinquième Eglogue, offre des beautés d'un autre genre, qui ont été parfaitement saisies et heureusement rendues par le commentateur.

Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim
Flebant; vos, coryli, testes, et flumina nymphis;
Cùm complexa sui corpus miserabile nati,
Atque deos atque astra vocat crudelia mater.

« Ici s'ouvre à nos yeux une scène funèbre : « Daphnis n'étoit plus, une mort cruelle et prématurée venoit de l'enlever à la terre : toute la « contrée étoit en deuil; les nymphes pleuroient. « Ce vers, *Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim*, est doux, triste et simple. Il faut, dans la « douleur, que vous vous abaissiez, dit Despréaux. « *Flebant* fait une beauté d'harmonie, parce qu'il « est dissyllabe et spondée; un dactyle n'auroit pas « le même effet. Le poète, élevant tout-à-coup la « voix, interpelle les bois et les ruisseaux, comme « s'il avoit besoin de leur témoignage dans le récit « d'un événement si extraordinaire. Arrêtons-nous « ici pour méditer ce tableau.

« Nous voyons étendu le corps pâle de Daphnis; « les nymphes éplorées l'entourent dans une attitude douloureuse; la scène, décorée d'une manière analogue au sujet, n'offre que des arbres

« épars, immobiles, figurant le saisissement de la « douleur; des ruisseaux dont les murmures entre- « coupés ressemblent aux gémissemens; on diroit « qu'ils roulent des pleurs : *Vos, coryli, testes et « flumina*... Cependant une mère désolée couvre « de son corps le corps inanimé de son fils; elle « le tient étroitement serré dans ses bras et contre « son cœur; elle ne peut s'en séparer, *complexa*... « Il semble qu'elle lutte avec la mort pour lui arra- « cher sa dépouille : *Nati*, que ce mot si tendre est « bien choisi! il embrasse toute la vie de Daphnis, « depuis le moment où sa mère le mit au monde « dans les travaux de l'enfantement : c'en est fait, « la Parque impitoyable a coupé la trame de sa « vie; Daphnis est emporté, à la fleur de son âge; « Daphnis n'est plus, et sa mère vit encore.... A « cette pensée, le désespoir la saisit; elle s'en « prend aux dieux; elle accuse les astres qui in- « fluent sur la destinée; elle les apostrophe avec « un geste menaçant et terrible, *atque deos, atque « astra*... Elle ose même accuser la justice suprême « des dieux, et blasphémer contre leur bienfaisance, « *vocat crudelia* : mais les dieux se souviennent qu'elle « est mère, *mater*... Ce mot vient à la fin, comme « pour excuser son trouble et son égarement. Nous « allons voir toute la nature partager la douleur « de cette mère infortunée. »

Non ulli pastos illis egere diebus
Frigida Daphni, boves ad flumina : nulla neque amnem
Libavit quadrupes, nec graminis attigit herbam.

Daphni tuum pœnos etiam ingemuisse leones
Interitum, montesque feri silvæque loquuntur.

« Une mère au désespoir tenant entre ses bras le « corps inanimé de son fils est un spectacle qui va « jusqu'à la terreur ; mais le poète en adoucit l'im- « pression, en faisant succéder la pitié, dont il a « soin de graduer les effets avec un art inimitable. « C'est peu que les bergers nous arrachent des larmes, « en payant à la destinée malheureuse de Daphnis « le tribut de leurs regrets ; la compassion augmente, « lorsqu'on voit les troupeaux eux-mêmes donner « des marques certaines d'une tristesse amère ; en- « fin, elle est à son comble, lorsqu'on entend les « bêtes farouches déplorer en leur langage cette « catastrophe funeste :

Non ulli pastos illis egere diebus. . . .

« Ce vers est comme enveloppé d'un voile funè- « bre ; il peint la consternation : cette chute traî- « nante et monotone, *illis egere diebus*, semble « prolonger encore les obsèques de Daphnis, et le « deuil qui les accompagne. »

Tout ce qui tient aux amours de Pasiphaé, dans la sixième Eglogue, paroît traité d'une manière aussi supérieure. L'habile commentateur, ne perdant pas de vue qu'il écrit pour la jeunesse, a su tirer de ce morceau une morale admirable et touchante dont, au premier coup-d'œil, il ne semble guère susceptible. Il débute par cette catastrophe :

« Console-toi, femme de Minos, déplorable Pa-

« siphaé; ta tendresse et tes malheurs t'ont mérité « une place dans les chants de Silène.

Et fortunatum, si nunquam armenta fuissent,
Pasiphaen nivei solatur amore juvenci
Ah! virgo infelix, quæ te dementia cœpit!

« Silène a choisi cet exemple mémorable, en vue « de préserver les bergers qui l'écoutent de ces « passions effrénées qui consument vainement tout « le feu de la jeunesse, épuisent sa vigueur, tour- « mentent la raison, l'égarent et la subjuguent. « Pour graver plus avant dans son cœur cette im- « portante leçon, il représente, avec toute l'énergie « de la vérité, les redoutables effets de ces passions, « dans la flamme honteuse dont brûle Pasiphaé : il « nous conduit dans les bois et sur les montagnes à « la suite de l'étrange amant pour lequel elle sou- « pire; il nous fait entendre les plaintes et les gé- « missemens de cette reine infortunée : et ce qui ne « doit pas davantage nous échapper, c'est la mo- « dération avec laquelle il traite son sujet, gardant « au vice seul toute sa haine, et conservant, pour « la triste victime de la tyrannie des passions, ce « respect que l'on doit au malheur, cette pitié, « cette douce bienveillance, qui cherchent à cou- « vrir, à réparer les fautes de l'humaine fragilité. « Voilà bien la vertu! Je reconnois son caractère « auguste et touchant. Ainsi donc, loin de se ré- « pandre en injures contre Pasiphaé, Silène la plaint « et la console : il lui souhaite une meilleure for- « tune; et, plutôt que de l'avouer coupable, il va

« jusqu'à desirer qu'il n'y ait jamais eu de trou-
« peaux : il n'ose pas la nommer avant que de
« payer à son malheur le tribut de la compassion ;
« surtout il n'oublie rien de ce qui peut affoiblir
« les torts de cette infortunée. Le taureau qu'elle
« aimoit étoit blanc comme la neige, et n'avoit pas
« encore subi le joug, *nivei juvenci.* Quoiqu'elle
« fût épouse et mère, il l'appelle *virgo*, comme
« d'un nom plus honorable, plus capable d'intéresser
« à son sort, attribuant sa passion à quelques accès
« de démence. »

Après avoir suivi Pasiphaé errante sur le sommet des montagnes, l'auteur en vient à cette apostrophe :

Claudite nymphæ,
Dictææ nymphæ, nemorum jam claudite saltus;
Si quà forte ferant oculis sese obvia nostris
Errabunda bovis vestigia : forsitan illum,
Aut herbâ captum viridi, aut armenta secutum,
Perducunt aliquæ stabula ad gortynâ vaccæ.

« Ce n'est plus Silène qui raconte, c'est Pasiphaé
« elle-même qui, semblable à une bacchante, court
« à travers les forêts qu'elle remplit de ses alarmes.
« Loin d'elle et la honte et le remords : sa flamme
« est changée en fureur ; et, dans son délire, elle
« ose rendre les nymphes confidentes et complices
« de sa détestable passion. Fut-il jamais aveugle-
« ment si déplorable !

« Qu'on se figure avec quel accent dut être pronon-
« cée et de quel geste accompagnée cette éclatante
« apostrophe, *claudite nymphæ!* L'espèce de silence
« qui précède donne à cet éclat de voix inattendu un

« surcroit de force et d'énergie qui frappe et réveille « comme en sursaut le lecteur. Admirez aussi les mâles « effets de ces répétitions qui se croisent et qui se « fortifient par degrés, *nymphæ dictææ nymphæ ne-* « *morum... claudite jam claudite.* »

C'est ainsi qu'il faut voir et sentir ces objets ; il y a dans ces jugemens et ces analyses autant de vraie philosophie que de goût et de sensibilité. Ce genre d'observations renait sans cesse sous la plume de M. Genisset. Veut-on des effets d'harmonie judicieusement observés ? on n'est embarrassé que sur le choix des citations.

Alter erit tùm typhis, et altera quæ vel dat argo
Delectos heroas.

« Ce vers remarquable par la légèreté et le bondis- « sement de sa chute, imite le port du navire dont « les flots soulèvent et balancent la nef au milieu « des mers. »

Talia secta suis dixerunt currite fusis.

« Ce vers court avec la légèreté des fuseaux ; on « croit voir la trame s'alonger en tournant sur elle- « même avec rapidité. »

Adspice convexo nutantem pondere mundum
Terrasque tractusque maris, cœlumque profundum.

« O prodige ! les sphères célestes se balancent « dans leur orbite pour saluer le siécle fortuné qui « va régénérer l'univers : la force progressive de ces « mots *nutantem pondere*, l'épithète pittoresque « *convexo*, la chute profonde et sonore *pondere*

« *mundum*, donnent à cette libration sublime du « poids et de la majesté. A ce grand signal, tous les « élémens répondent ; la terre tremble et s'agite ; « les vastes plaines de l'océan, *tractus*... frémissent « et bouillonnent. La voûte du ciel mugit et s'ébranle, « *terrasque tractusque maris cœlumque profundum*... « Entendez-vous ce vers éclater comme le tonnerre « et retentir dans l'étendue ? »

Ceux qui cherchent à se former sur les grands modèles ne doivent pas s'en tenir à une stérile admiration : ils doivent se demander compte des sentimens qu'ils éprouvent ; ils doivent, pour ainsi dire, interroger leurs modèles, et chercher à découvrir la raison de leurs perfections. Ceux-là n'auront pas à craindre de s'égarer sur les traces du professeur Genisset. Son examen oratoire est une production fort importante qui manquoit à notre littérature et aux écoles publiques. Elle est le résultat d'une connoissance approfondie de la langue de Virgile et de toute les finesses de l'art. On y remarque un goût sûr, une imagination brillante, une morale pure et beaucoup de sensibilité.

Ce livre classique est sorti des presses de Pierre Didot, l'aîné, c'est dire assez que l'exécution typographique ne laisse rien à desirer. Le mérite réel de cet ouvrage et le besoin que nous en avions garantissent son succès. Il est propre à diriger les maîtres et à former les élèves dans l'étude de la langue latine et des belles-lettres.

SICARD, *l'un des* 40 *de la classe de la langue et de la littérature françoises.*

JURISPRUDENCE.

ANALYSE du Tableau historique de la Jurisprudence romaine ; par GOUJON, *ancien jurisconsulte.* Paris, chez *Goujon*, fils. An XI. — 1803. 1 vol. in-8.°

LE droit romain a servi de fondement à la législation de presque tous les peuples de l'Europe, et il en servira encore longtemps. La jurisprudence cultivée, presque dès la naissance de l'état, par ce peuple orgueilleux de sa bravoure et de sa législation, fut, à la fin de plusieurs siécles, élevée jusqu'au plus haut degré de perfection. Cette histoire est donc, en général, d'un grand intérêt pour tous ceux qui aiment à observer les progrès de l'esprit humain; mais elle est encore d'une plus grande importance particulièrement pour les jurisconsultes. Pour connoître une chose à fond, il faut savoir son origine, son développement, sa formation, c'est-à-dire, son histoire; et celui qui connoit assez l'histoire du droit romain, a un grand avantage sur celui qui ne sait que les règles et les maximes de mémoire, parce qu'il trouvera, par ce moyen, avec facilité, un chemin et des lumières dans l'interprétation des lois difficiles et de celles qui semblent opposées les unes aux autres, au lieu que l'autre se trouve souvent dans un embarras, d'où il ne peut

sortir qu'après un long travail et avec beaucoup de peine.

Dans ce moment, où la France se félicite enfin d'avoir un code civil par lequel l'uniformité de la législation sera rétablie, et la différence entre les pays du droit écrit et les pays coutumiers sera abolie, c'est une entreprise qui mérite de grands éloges, que celle qui a pour objet de donner principalement à ceux qui commencent l'étude de la jurisprudence, un tableau de l'histoire du droit romain, où l'on a rassemblé les faits les plus remarquables, autant qu'il est possible de le faire dans un petit volume. « L'histoire « du droit romain, par Terrasson, forme un volume « in-fol., dit l'auteur; c'est trop pour un ouvrage qui « n'est destiné qu'à servir à une étude préliminaire. » C'est pourquoi M. Goujon a résolu de nous donner un extrait de cette histoire célèbre. Tout le monde sera d'avis, avec l'auteur, qu'un volume in-fol. ne convient pas à une introduction; mais ce n'est pas le seul défaut de Terrasson. Quoiqu'il soit bien vrai que l'ouvrage de cet auteur contienne d'excellentes choses, il est cependant incontestable qu'il est rempli d'une infinité de fautes qui s'y sont glissées, par négligence, ou qui n'étoient pas encore corrigées dans ce temps-là, mais qui, depuis, ont été rectifiées par d'habiles jurisconsultes. Il est cependant resté un grand nombre de ces erreurs dans cet abrégé, sans qu'on ait fait usage des renseignemens, des corrections et des supplémens qui ont été les fruits du progrès des sciences en général, et prin-

cipalement des recherches savantes qu'on a faites sur l'histoire et sur la jurisprudence dans les temps modernes. C'est surtout un défaut dans un livre destiné à servir de préliminaires, et où l'on est obligé, plus qu'ailleurs, de suivre l'ordre des temps.

Les époques fixées pour l'histoire du droit, sont, comme dans l'ouvrage de Terrasson, les mêmes que celles qu'on a adoptées pour l'histoire politique. Mais il y a encore d'autres faits remarquables, qui, quoiqu'ils ne soient point d'un grand intérêt pour l'histoire d'un état, sont pourtant de la plus haute importance pour le droit, et qui caractérisent un long espace de temps, beaucoup mieux que des événemens politiques. Ce sont ces faits d'après lesquels il faut régler les époques du droit. Par exemple, le droit changea très-peu dans les premiers temps de la république, jusqu'à la formation de la loi des douze Tables; mais depuis le temps de la rédaction de cette loi, le droit a subi un grand changement qui étoit assez considérable pour terminer là la première époque. Quoique cette observation regarde beaucoup plus une histoire de la législation romaine, elle concerne pourtant aussi une histoire comme celle ci, dont le but principal est de traiter de la naissance des lois, de leurs changemens et de leurs sources, sans exposer en détail ce qu'elles contiennent.

Comme il est impossible que la première époque ne contienne pas ici, comme dans l'histoire de chaque peuple, beaucoup de fables, il n'est pas néces-

saire de répéter tous ces faits dont la fausseté est souvent manifestée, et il suffit de donner des réflexions générales sur ces temps. Dans la seconde époque, l'auteur commence à parler des tribuns, des decemvirs, et de la loi des douze Tables. Parmi les jurisconsultes qui ont contribué le plus, par leurs recherches, à restituer et corriger le texte de la loi des douze Tables, Éverhard Otto mérite d'être nommé : c'est lui qui a donné tant d'observations excellentes sur le texte, dans la préface du quatrième volume de son Thésaurus; et c'est, sans doute, grand dommage qu'on n'en ait pas fait plus d'usage jusqu'a présent, et même dans les commentaires de M. Bouchaud. Quoique le point de vue sous lequel l'auteur nous a représenté le droit Flavien et Ælien ne soit pas aussi lumineux qu'il pourroit être, ses observations sur ces lois proprement dites, sur les senatus-consultes, sur les plébiscites, et principalement sur les édits prætoriens, méritent des éloges. Dans la troisième époque, l'auteur est obligé de parler d'abord de la loi nommée *Regia*. « Cette « loi, dit-il, dont quelques auteurs ont prétendu, « mal-à-propos, contester l'existence, est postérieure de plusieurs années au commencement de « l'empire d'Auguste. » Quoique la question sur l'existence de cette loi, qui fut souvent agitée, ne soit pas très importante, comme personne ne contestera qu'il n'étoit pas difficile à l'empereur d'obtenir une telle loi, je ne passerai pas sous silence cette observation, parce qu'on doit regretter infiniment

ment que l'auteur n'ait pas cité plus précisément les sources où il a puisé ce fait; car Ulpien est le seul qui parle de cette loi, comme du fondement de la constitution. Mais on ne pourra jamais prouver que ce jurisconsulte parle d'Auguste, comme on l'a présumé; et, au contraire, les anciens fixoient souvent le commencement de la monarchie des Romains plutôt que nous ne le faisons dans l'histoire des empereurs. C'est ainsi qu'Appien, dans son histoire de la guerre civile (*Bell. civ. I. 3. I.* 82 *et* 99.), appelle Sylla le premier monarque. On croit encore que le nom de cette loi appelée *Regia* dérivoit de ce qu'elle contenoit, c'est à dire, du pouvoir presque royal qui fut donné à Auguste en vertu de cette loi; et l'on ne fait pas attention que ce mot *regia*, est pris pour un nom propre dans la paraphrase grecque des *Institutes*, par Théophile (L. 1 Tit. 2. §. 6.), et n'est pas traduit; et que c'étoit le même Sylla, à qui le pouvoir suprême fut déféré par la proposition d'un entre-roi (*Interrex*), d'après lequel la loi fut appelée *Regia*. Enfin, ce que dit Appien sur ce point là est bien remarquable, en parlant du pouvoir suprême dont Auguste jouissoit exclusivement comme d'un fait pour lequel on n'avoit plus besoin d'une loi. « *Non amplius ne in speciem quidem indigens populi suffragiis.* » (*Bell. civ. I. 5.*). Toutes ces raisons assez convaincantes ou au moins assez ingénieuses, ont été rassemblées et exposées par M. Hugo, jurisconsulte célebre d'Allemagne, professeur à l'Université de Gottin-

gue, qui a déja répandu beaucoup de lumières sur l'histoire du droit.

Après avoir parlé ensuite de quelques lois et constitutions rendues sous les empereurs suivans, l'auteur s'arrête plus longtemps sur l'édit perpétuel rédigé par Salvius Julianus, sous l'empereur Adrien. Il dit : « Ce qu'il y a de plus marquant de son « règne, par rapport à la législation, c'est la col- « lection des édits annuels des prêteurs, exécutée « par ses ordres, et publiée sous le titre d'*Édit « perpétuel.* » L'ouvrage de Julien s'acquit dans la suite une si grande autorité, que les empereurs Dioclétien et Maximien ne firent aucune difficulté de lui donner le nom de droit perpétuel, *Jus perpetuum.* (p. 165 167). Sans entrer ici dans la discussion sur le plus ou moins d'importance de cet édit, il faut observer que le nom d'édit perpétuel n'est pas usité depuis ce temps, mais qu'on s'en servoit déja au temps de Cicéron, et il signifioit la même chose que le mot *annuel*, ce qui est attesté par les commissions des prêteurs en matières criminelles, lesquelles s'appeloient *quæstiones perpeticæ*, c'est-à-dire, *annuæ.*

Les ouvrages de Justinien sont traités en détail et avec beaucoup de soin, comme on peut bien s'y attendre. A l'égard de la dénomination du *Digestum infortiatum* (p. 253.), il y a un grand nombre d'opinions qui méritent peu de créance, parmi lesquelles il faut compter sans doute l'opinion adoptée ici, qui est que ce nom lui vient de ce que cette

partie du milieu, à laquelle on l'applique, traitant, dans l'ordre du digeste, des successions, des substitutions et de plusieurs matières également importantes et d'un grand usage, étoit celle qui rapportoit un plus gros revenu aux jurisconsultes. Selon une opinion nouvelle, qui est sans doute juste et vrai, ce nom signifie le *fortifié, suppléé*, parce qu'il y a eu longtemps une lacune dans la L. 82, Dig. lib. 35, tit. 2, à compter de ces mots, *tres partes*, jusqu'a la fin; et ce passage fut appelé ensuite *tres partes*. On trouve dans la plupart des manuscrits du *Digestum infortiatum*, qu'on y a inséré une feuille, et de là la dénomination *Infortiatum in* 3 *partibus et Infortiatum sine 3 partibus*.

Enfin, l'auteur, en traitant de la translation du droit romain en Orient, dit : « que l'empereur « Phocas fit traduire le code de Justinien, et qu'il « exigea une paraphrase des *Institutes*, qui fût plus « claire et plus détaillée que le texte »; dessin si parfaitement exécuté par Théophile, qu'on a, pendant longtemps, fait prévaloir la copie sur l'original, au point que Cujas lui-même conseilloit au célèbre Loysel, son contemporain, de recourir à la version grecque, pour mieux entendre le texte latin de Justinien. Quoiqu'il soit bien vrai que cette paraphrase mérite toutes sortes d'éloges, l'auteur se trompe quand il dit qu'il ne falloit pas confondre ce Théophile jurisconsulte, avec celui du même nom qui fut, sous Justinien, l'un des trois employés à la première rédaction des *Institutes*. L'au-

teur de la paraphrase vint soixante-dix ans après lui. Cette assertion est dénuée de tout fondement ; et une plus grande faute que l'on a souvent commise, c'est de mettre cet auteur de la paraphrase dans l'âge des Glossateurs ; mais il est incontestable que le rédacteur des *Institutes* et l'auteur de la paraphrase ne font qu'une seule et même personne, et M. Goujon ne l'auroit pas nié, s'il avoit eu connoissance de la meilleure édition que nous en avons publiée en 1757, en deux volumes in-4.°, à la Haye, par Reiz. Cet éditeur a prouvé ce fait, dans son excellente préface, d'une manière évidente. L'auteur finit son ouvrage par une courte exposition de la manière dont le droit romain s'introduisit en France. Il faut bien regretter encore qu'il y ait dans un tel ouvrage plusieurs noms corrompus, dont la rectification ne se trouve point parmi les erreurs typographiques. On n'auroit pas dû faire une telle omission dans un ouvrage destiné à servir de préliminaires. JUNCKER.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LONDRES.

Sur le Tannin retiré du Cachou.

Quelques journaux ont parlé des essais que l'on fait en Angleterre pour employer au tannage des cuirs la substance connue sous le nom de *cachou*, ou de *terra Japonica*, qui est, comme l'on sait, un extrait provenant d'une espèce de *mimosa*. Ces essais ont donné un résultat satisfaisant; et comme le tan d'écorce de chêne est rare en Angleterre, où il coûte environ un denier sterling la livre (deux sous de France), il seroit possible qu'on lui substituât avec avantage dans ce pays le cachou, que les Anglois se procurent facilement par leur commerce avec les Indes orientales. A la vérité, il revient à cinq deniers sterling la livre; mais on prétend avoir reconnu qu'une livre de cette substance fait autant d'effet que neuf livres d'écorce de

chêne, de sorte qu'il y auroit encore plus de 40 pour cent d'économie à en adopter l'usage.

Il croit, dit-on, sur la côte de Guinée, des arbrisseaux dont l'extrait contient autant de tannin que le cachou. Peut-être sont-ce aussi des *mimosa*. Notre commerce du Sénégal pourra nous procurer quelque jour ce nouveau produit, qui ne seroit pas sans utilité pour nos fabriques.

SUÈDE.

Académie de Stockholm.

Les deux secrétaires de l'Académie des sciences à Stockholm, M. de Melanderhielm, conseiller de la chancellerie, et M. Nicander, secrétaire du roi, viennent de donner leur démission, et les vice-secrétaires de l'Académie ont été nommés à leurs places. Le premier aura toutes les fonctions relatives à l'observatoire, et le second les autres affaires du secrétariat.

DANEMARCK.

Société d'Economie rurale.

La Société d'économie rurale de Copenhague a fait faire, vers le milieu du mois de juin, par M. le professeur Wiborg, et en présence de plusieurs économes instruits, l'épreuve de quatorze différentes charrues, pour examiner quelle manière de labourer la terre est la meilleure.

ALLEMAGNE.

Université de Heidelberg.

L'électeur de Bade vient de publier une ordonnance très-importante concernant une nouvelle organisation de l'Université de Heidelberg, qui est aujourd'hui le seul établissement littéraire étendu des Etats Badois. Il a affecté à cette Université un fonds portant 40,000 florins d'intérêts annuels ; 30,000 florins serviront au payement des professeurs ; 1,500 florins à l'augmentation de la superbe bibliothèque ; 1000 florins pour un cabinet d'histoire naturelle, etc.

L'Université est divisée en six sections, savoir : 1.° celle de théologie. Il y aura des professeurs en théologie, catholiques, luthériens et réformés ; de manière que les trois branches de la religion chrétienne y seront enseignées. 2.° Celle de jurisprudence et de droit public. 3.° Celle de médecine. 4.° Celle d'économie publique et d'administration. 5.° Celle de philosophie, dans laquelle seront compris des professeurs de mathématiques, physique, histoire naturelle, histoire, géographie, statistique, etc. 6.° Celle des arts.

ROME.

Ponte et incubation de perroquets.

En 1801, M. Ch. L. Morozzo, de l'Institut de Bologne, informa M. de Lacépède, sénateur, du fait singulier, et rarement observé, d'un perroquet

né en Europe (1). Celui dont parle M. Morozzo, étoit éclos à Rome. Les deux oiseaux qui lui avoient donné naissance, s'appareillèrent de nouveau en 1802, et furent, à l'époque de leurs amours, transportés à Orviette, chez M. Jean-Antoine Passeri, gouverneur de cette ville, à qui ils appartenoient La femelle déposa trois œufs, les 21, 25 et 29 juin. Elle couva avec assiduité. Pendant ce temps, le mâle lui portoit à manger. Le 18 juillet, on s'aperçut qu'un œuf avoit été jeté hors du nid. On l'ouvrit, et on n'y trouva aucun vestige d'embryon. Le 20 juillet, la femelle continuant de couver, on soupçonna que le fœtus des autres œufs avoit péri. On résolut d'ouvrir ces œufs : on y trouva les deux fœtus bien formés; mais ils étoient sans vie. Ils furent mis dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, et procès-verbal fut dressé de ce qui s'étoit passé depuis l'incubation, pour conserver un témoignage authentique de la prolification de cette espèce d'oiseaux en Italie. On pense que ces perroquets n'ayant point été placés dans une chambre séparée, le bruit et le trop de monde qui les approchoit, les auront effarouchés, et que peut-être des tentatives de la femelle, pour transporter ses œufs ailleurs, auront fait périr les petits dans la coque.

(1) *Magasin Encyclop.* Année VII, t. IV, p. 516.

FRANCE.

TURIN.

Ecole de médecine.

Il sera établi, dans le courant de l'an XII, deux nouvelles écoles de médecine à Turin et à Mayence. Ces écoles seront organisées comme celles de Montpellier et de Strasbourg; quant au nombre de professeurs et au mode de l'enseignement, il n'y aura que quatre adjoints aux professeurs de chacune d'elles.

VALENCIENNES.

Propriété du Rhus radicans.

Le *rhus radicans* de Linné, ou *toxicodendron* de Tournefort (sumac poison), dont le suc est âcre, corrosif, et qui, par le simple contact, cause communément sur la peau des éruptions érésipélateuses, n'étoit connu que par ses qualités nuisibles, et par quelques autres propriétés qui le rendent utile dans la teinture. Un hasard heureux vient de procurer à M. Dufresnoy, docteur de Montpellier, professeur et médecin en chef de l'hôpital de Valenciennes, l'avantage de découvrir dans cette plante des vertus précieuses. Ayant observé qu'un jeune homme, qui portoit depuis six mois une dartre au poignet, avoit été guéri radicalement, après une éruption érésipélateuse qui s'étoit développée en lui, pour avoir manié le *rhus radicans*, cet habile médecin résolut d'en éprouver l'effet sur lui-même. Après diverses expériences, il l'employa efficacement pour détruire les dartres et guérir certaines paralysies.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

PREMIÈRE CLASSE.

Mémoire sur les Marées, par le C. LAPLACE.

Le but de ce mémoire est de comparer les grandes marées observées le 2 germinal dernier, avec les résultats indiqués par la théorie de la pesanteur universelle.

A cette époque, la lune étoit nouvelle et périgée. Ces circonstances, jointes à celles d'une syzygie équinoxiale, sont les plus favorables aux grandes marées; et si les vents joignent alors leur action à celle des causes régulières, il peut en résulter des inondations contre lesquelles il est prudent de se précautionner. C'est dans cette vue que le bureau des longitudes publie, dans la Connoissance des Temps de chaque année, le tableau des plus grandes marées qui suivent chaque nouvelle et chaque pleine lune.

Pour avoir la véritable hauteur des marées, due à l'action du soleil et de la lune, et la distinguer de celle qui est due à l'action momentanée des vents, il ne suffit pas d'observer la hauteur absolue de la pleine mer, il faut observer aussi la basse mer correspondante, et la différence des hauteurs donne la marée totale. On sent en effet que les vents ne peuvent que soulever plus ou moins la vraie hauteur de la pleine et de la basse mer, à-très-peu-près de

la même quantité. Cette considération est de rigueur, parce que, sans elle, on ne peut conclure de l'observation que la réunion des oscillations totales, sans pouvoir les décomposer pour les rapporter à leur véritable cause.

Les marées du 2 germinal ont été observées à Brest par les CC. Rochon et Mingon : la hauteur totale a été de $7^{m},597$ (23 pi. 4 po.). C'est la plus considérable que l'on ait encore observée. Celle qui s'en approche le plus, remonte au 23 septembre 1714 : la lune étoit pleine, périgée, et presque sans déclinaison, ainsi que le soleil : la marée totale fut de 22 pieds 11 pouces.

Suivant la théorie exposée dans le quatrième livre de la Mécanique céleste, la plus grande différence entre la haute et la basse mer dans les syzygies précédentes est de $7^{m},410$ (22 pi. 10 po.), ce qui diffère très-peu des observations ; mais on a remarqué, dans le livre cité, que les circonstances locales de chaque port peuvent faire varier le rapport de l'action du soleil et de la lune sur les phénomènes des marées. La comparaison des observations faites à Brest, a fait connoître au C. Laplace que les circonstances y accroissent d'un sixième l'action de la lune ; et, avec cette modification, le résultat de la théorie tient le milieu entre ceux qui sont donnés par l'observation.

La pleine mer du 25 septembre 1715, au matin, et celle du 3 germinal dernier, au soir, ont été à-peu-près équidistantes de la syzygie ; ce qui doit donner la même heure pour les marées, si les cir-

constances locales d'où dépend l'établissement du port, n'ont pas varié dans l'intervalle de près d'un siècle qui sépare les deux phénomènes : le premier fut observé à 4^h 30′ du matin, temps vrai ; le second, à 4^h 29′ du soir ; d'où il paroît que les instans des marées, à Brest, n'ont pas varié pendant cet intervalle.

Le C. Laplace a proposé à la première classe de l'Institut de s'adresser au gouvernement, pour le prier de faire faire des observations suivies des marées dans les différens ports de la France, et de former une commission pour présenter une instruction simple sur la meilleure manière de faire ces observations. Ces deux propositions ont été adoptées.

Le mémoire dont nous venons de donner un extrait, sera imprimé en entier dans la Connoissance des Temps.

Seconde Classe.

La seconde Classe de l'Institut ayant à distribuer deux prix, l'un de poésie et l'autre d'éloquence, établis avant la réorganisation de l'Institut en quatre classes, et cette distribution ne devant se faire que dans l'assemblée publique de la seconde classe, les concurrens sont prévenus que le terme fatal au-delà duquel les pièces peuvent être reçues, est prorogé jusqu'au 1.er vendémiaire, auquel commencera l'examen des ouvrages. Ceux qui auroient déja envoyé quelque pièce, pourront y faire des corrections et des additions, ou en fournir de nouvelles.

Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, depuis la dernière séance publique de l'Institut national. — Partie mathématique, par le C. DELAMBRE, secrétaire perpétuel.

On appelle tautochrones les courbes dans lesquelles les oscillations d'un corps pesant sont toujours de la même durée, quelle que soit leur étendue. Les tautochrones sont célèbres par les travaux des plus grands géomètres qui se sont exercés successivement à vaincre les difficultés que présentent les différentes hypothèses qu'on peut faire sur les lois de la pesanteur et de la résistance. Mais quoique leurs formules eussent toute la généralité possible, ils n'y cherchoient que les tautochrones planes, tandis que, pour chaque hypothèse, il en existe une infinité qui sont à double courbure.

L'examen de ces nouvelles tautochrones, et leur rapport avec les tautochrones planes, font l'objet d'un mémoire du C. BIOT. De la considération des formules, l'auteur a su tirer des théorèmes remarquables par leur simplicité. Mais quelles que soient leur élégance et leur nouveauté, on nous dispensera d'entrer en aucun détail dans une matière tellement abstraite, que le C. Bossut, dans son Essai sur l'histoire des mathématiques, a cru devoir disculper les géomètres qui ont appliqué leurs forces et leur génie à ces problèmes purement théoriques. On ne peut rien ajouter à la solidité des raisons

qu'il rapporte en faveur de ces spéculations, stériles au premier abord, et qui finissent par trouver leur application; mais on peut les rendre plus sensibles par un exemple assez frappant. Quand les anciens géomètres recherchoient avec tant de soins toutes les propriétés des sections coniques, quand Apollonius en faisoit le sujet d'un traité profond dont on a longtemps regretté les livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous, ne paroissoit-on pas en droit de leur adresser ce même reproche de perte de temps en méditations qu'on auroit pu mieux employer? Qui pouvoit prévoir alors les nombreuses applications que ces courbes ont trouvées dans plusieurs branches des mathématiques, et qui pouvoit surtout se douter que l'ellypse fût la figure de toutes les orbites planétaires?

Parmi les problèmes plus élémentaires et d'une utilité plus prochaine, s'il en est un dont on ait multiplié les solutions, c'est assurément celui dont l'objet est de corriger les distances apparentes de la lune au soleil et aux étoiles, pour en conclure la longitude d'un vaisseau. Ce n'est pas que ce problème soit bien difficile, mais il est d'un usage journalier : ceux qui sont dans le cas de l'employer n'ont pas toujours une grande habitude des calculs. Dans le temps surtout où il s'agissoit de familiariser les marins avec des méthodes dont ils n'avoient aucune idée, ou dont l'idée les effrayoit, les astronomes cherchoient tous les moyens d'abréger et de faciliter un calcul qui, par les méthodes les plus rigoureuses, n'exige pas un quart d'heure. Cartes,

projections, instrumens, tables subsidiaires, tout a été mis en usage. Aux méthodes rigoureuses, on a substitué des approximations plus faciles et tout aussi exactes dans la pratique. On auroit cru la matière épuisée, et cependant des considérations fort simples et qui ne s'étoient encore présentées à personne, viennent de fournir au C. LEGENDRE une solution toute nouvelle. Sa formule est d'une symétrie remarquable qui sert à la graver dans la mémoire. Il n'y manquoit qu'un peu plus de briéveté dans le calcul, et l'auteur a su lui donner encore ce mérite, en renfermant, dans deux tables commodes, plusieurs termes dont la suppression abrége l'opération d'un tiers. D'autres formules que l'on connoit jouissoient de ce dernier avantage, mais la solution nouvelle ne le cédant que fort peu de ce côté, a, par dessus toutes les autres, le mérite d'une symétrie élégante qui doit compter pour beaucoup, puisqu'elle contribue à la facilité de l'opération.

Si les phénomènes des marées n'étoient assujettis qu'aux actions combinées de la lune et du soleil, on pourroit les prédire avec la même précision que les phénomènes célestes. Avec quelques données une fois tirées de l'observation, on pourroit annoncer d'avance et le moment exact de la haute mer, et l'élévation précise de ses flots. L'action des vents, qui sans doute échappera toujours à nos calculs, ne peut, à la vérité, rendre méconnoissables les causes principales et périodiques des marées, mais elle en modifie au moins les effets; elle peut les

augmenter ou les diminuer, les accélérer ou les retarder; et s'il arrive qu'un jour où le soleil et la lune se trouveront placés de manière à produire la plus forte marée, le vent conspire aussi pour élever les eaux, elles pourront alors causer des inondations extraordinaires, dont il importe d'être averti pour prendre, à tout événement, des précautions qui peuvent devenir nécessaires. C'est dans cette vue que, depuis quelques années, la connoissance des temps annonce pour toutes les nouvelles et pleines lunes la force des marées, abstraction faite de toute circonstance locale et accidentelle. Les marées de ventose et de germinal dernier étoient annoncées comme devant être les plus fortes de l'année. Elles ont attiré l'attention des observateurs et celle des curieux. Si l'attente de ces derniers n'a pas été tout à fait remplie, les autres ont eu lieu d'en être d'autant plus satisfaits. Ces marées ont été en effet du nombre des plus fortes dont les observations nous aient été conservées; mais l'atmosphère étoit calme, et par conséquent, d'après l'annonce même, aucun des accidens dont la possibilité seulement avoit été prévue ne devoit arriver. L'observation qu'aucune cause étrangère n'est venue troubler, a été, par-là même, une des plus concluantes qu'on pût desirer. Le C. Rochon a communiqué à la classe ce qu'il a observé à Brest; le C. Septfontaines nous a transmis ce qu'il a vu à Calais : leurs notices ont donné au C. Laplace l'occasion de lire un mémoire à la suite duquel la classe, pénétrée de la nécessité d'une suite d'observations

vations faites en différens ports et suivant des méthodes uniformes, a nommé une commission chargée de rédiger une instruction propre à guider les observateurs.

Le rapport de la commission est imprimé pour être distribué dans les ports ; les ministres ont promis de donner leurs ordres, et bientôt vont commencer des séries d'observations destinées à faire connoître, dans les phénomènes des marées, quelle est au juste la partie qui tient aux causes périodiques et générales, et celle qui tient aux causes locales ou accidentelles.

Les nouvelles planetes découvertes par MM. Piazzi et Olbers, continuent à fixer l'attention des astronomes. Malgré la petitesse de l'arc qu'elles ont parcouru sous nos yeux, malgré les perturbations considérables qu'elles éprouvent de la part de Jupiter, on a déja les élémens de leurs orbites avec assez de précision pour retrouver ces astres à l'endroit indiqué par le calcul, quand ils redeviennent visibles après avoir été plusieurs mois perdus dans les rayons du soleil. La plus grande difficulté vient de leur extrême petitesse qui fait quelquefois douter si on les voit, quand on est bien sûr de les tenir dans le champ de la lunette ; ce qui est vrai surtout de Pallas, qui paroit quelquefois comme une étoile de 10, de 11, ou même de 12.e grandeur, tandis que Cérès paroit de 7 ou 8e. Au reste, comme il y a quelque chose de trop arbitraire dans cette distribution des étoiles, par ordre de grandeur, nous nous ferons mieux entendre en disant avec le

C. Messier, que Pallas est tout ce qu'on peut distinguer de plus petit dans une excellente lunette.

Une circonstance extraordinaire a momentanément donné à cet astre imperceptible, un diamètre plus sensible, une lumière moins foible. Le 8 prairial, par un fort beau temps, le C. Messier fut surpris de lui trouver une lumière double de ce qu'elle en avoit quelques jours auparavant; et cependant, d'après les calculs, les distances au soleil et à la terre étant à peu près les mêmes, l'éclat de la planète n'avoit pas dû changer. Ce n'étoit qu'une apparence dont la cause ne tarda pas à se découvrir. La petite planète avoit, dans son chemin, rencontré une étoile dont elle paroissoit si proche, qu'on ne pouvoit apercevoir le moindre intervalle entre les deux astres. Quarante-deux minutes plus tard, la séparation étoit opérée, et suivant la marche connue de la planète, l'intervalle devoit être de 15″ environ. On pourra, tout à loisir, déterminer la position de la petite étoile; et des observations répétées qu'on en pourra faire, il résultera, pour l'instant, de l'observation du C. Messier, une détermination du lieu de la planète plus exacte et plus précise qu'aucune de celles qu'on auroit pu se procurer directement. Ces observations, connues sous le nom d'Appulses, sont infiniment rares. Quelque multipliées que paroissent les petites étoiles, les intervalles qu'elles laissent entre elles sont cependant encore assez grands, pour que les planètes fassent le tour du ciel sans en cacher une seule, au moins de celles qu'on peut observer. La lune de-

voit cependant en éclipser quelques-unes tous les jours, mais leur foible lumière s'éteint à la seule approche d'une lumière plus grande ; et l'observation de ces éclipses est trop difficile, trop incertaine, et présente trop peu d'avantages, pour que les astronomes s'en occupent : ils ne donnent quelque attention qu'aux étoiles de quatrième à cinquième grandeur et au-dessus.

L'arc du méridien qui a servi aux astronomes françois à déterminer l'unité fondamentale du système métrique, étoit déja le plus grand qui jamais eût été mesuré. Le C. Méchain, pendant son séjour en Espagne, avoit remarqué qu'on pouvoit l'étendre encore de deux degrés en formant deux triangles qui, s'appuyant sur la côte d'Espagne entre Barcelonne et Tortose, iroient aboutir aux îles de Majorque et d'Ivice. La difficulté étoit de mesurer les angles et d'apercevoir, dans une lunette qui n'a pas un demi-mètre de longueur, des signaux distans de deux cents milles. Ces observations ne pouvoient réussir que dans les circonstances les plus favorables et par conséquent les plus rares; on ne peut les tenter qu'au milieu de l'hiver; elles n'eurent alors qu'un demi-succès. Le C. Méchain se vit forcé d'abandonner un projet qui l'intéressoit beaucoup, et dont le plan étoit déja tracé. Les dispositions réciproques de la France et de l'Espagne n'étoient pas alors assez amicales pour qu'on pût se flatter d'obtenir les secours et le concert qui étoient indispensables pour des opérations aussi difficiles; mais ces dispositions ayant heureusement changé

pour le bien des deux nations, le Gouvernement françois, à qui tout ce qui a quelque grandeur est en droit d'inspirer de l'intérêt, vient d'ordonner ce prolongement de notre méridienne jusqu'aux îles Baléares. Déja le C. Méchain est à Barcelonne avec des instrumens moins disproportionnés à la difficulté des observations. Il attend, pour commencer, qu'il ait pu se concerter avec les commissaires espagnols. Cette nouvelle entreprise promet deux avantages. Le premier sera d'ajouter deux degrés à l'arc mesuré, ce qui suffiroit déja pour dédommager de tout ce qu'il en pourra coûter de temps et de travail. Un autre avantage plus important encore aux yeux de plusieurs personnes, sera d'avoir un arc total divisé en deux, également par le 45.e parallèle, et duquel on pourra, sans aucune supposition, sur la figure de la terre, conclure la grandeur entière du méridien.

L'éclat de ces opérations, dont la France a donné l'exemple, a plus d'une fois excité l'émulation des nations voisines. Ainsi, après les mesures exécutées par les François au Pérou, au cercle Polaire, en France même et au Cap de Bonne-Espérance, on a vu mesurer les degrés de Rome, de Turin, de Vienne, de Hongrie, de Pensylvanie et de Milan; les Suédois viennent tout nouvellement de répéter et d'étendre, avec des instrumens faits en France et avec tous les moyens que fournit l'état présent des sciences et des arts, les opérations faites en 1736 au cercle Polaire. Les détails de la nouvelle mesure n'ont pas encore été publiés; mais nous ap-

prenons par des lettres de M. Melanderhielm, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences de Stockholm, et promoteur de la nouvelle opération, que les conclusions qu'il en a tirées ne s'accordent guère avec ce qui résultoit de la première. Celle-ci donnoit un degré qui s'écartoit considérablement de tous les autres, et supposoit un applatissement si considérable, qu'il avoit fait naître quelques soupçons sur l'exactitude des mesures. La nouvelle concilie tout. Ce degré, comparé à celui de France, donne, pour l'applatissement, la même quantité à fort peu près que ce même degré de France comparé à celui du Pérou. Ce résultat seroit si satisfaisant, qu'à peine encore osons nous y croire. On avoit bien quelques doutes sur la bonté des opérations faites en 1736; mais l'erreur qu'il faudroit y reconnoître, passe de beaucoup les limites dans lesquelles on la croyoit renfermée. En attendant que la publication du travail des Suédois ait opéré une conviction entière, nous avons du moins tout lieu de penser que les irrégularités de notre globe ne sont pas aussi grandes qu'on avoit cru jusqu'ici, et que la courbe du méridien, abstraction faite de quelques circonstances locales, s'écarte beaucoup moins de la figure elliptique régulière.

Il est reconnu, par les marins les plus habiles, que le port de Brest ne peut, en temps de guerre, être approvisionné par la voie de la mer, et l'on ne peut avoir recours à la voie infiniment onéreuse des charrois que pour les besoins les plus urgens. Le conseiller-d'état Bruix a déja prouvé, dans un

mémoire imprimé, l'indispensable nécessité d'une communication intérieure entre Brest et la Loire. Des bateaux du port de dix tonneaux au plus, un canal de petite navigation peuvent suffire aux besoins sans cesse renaissans de la marine. Le C. Rochon, qui s'étoit occupé longtemps des projets de navigation intérieure proposés aux Etats de Bretagne, a donné plus d'extension à ses idées dans un mémoire qu'il vient de lire à la classe. Il montre comment, en faisant communiquer, et en rendant navigables les rivières de l'Erdre, de l'Isac, de l'Ourt, de Blavet et du Châteaulin, on établiroit une communication infiniment utile entre Nantes, Lorient et Brest.

A l'occasion de ce mémoire du C. Rochon, nous dirons un mot de quelques expériences nouvellement faites d'une lunette dont il avoit donné la description et les usages dans un mémoire imprimé en l'an IX, et dont nous avons rendu compte dans le temps.

On connoît la propriété du crystal d'Islande, qui est d'avoir une double réfraction et de donner deux images. De cette propriété connue depuis longtemps, le C. Rochon a su tirer le parti le plus ingénieux. Un prisme de ce crystal, placé dans l'intérieur d'une lunette, y fait donc paroître deux images de l'objet qu'on observe, et ces images s'approchent ou s'éloignent l'une de l'autre, suivant que ce prisme est plus ou moins rapproché de l'œil. Met-on les images en contact? alors une échelle gravée extérieurement à la lunette indique à l'observateur combien sa dis-

tance à l'objet observé contient de fois le diamètre de ce même objet. Ainsi, connoissant la distance, on auroit la grandeur du diamètre, et le diamètre bien connu donneroit une idée suffisamment approchée de la distance. Si vous apercevez en mer un vaisseau que vous ayez intérêt d'atteindre ou d'éviter, mettez en contact les deux images; si vous vous approchez de ce vaisseau, les deux images ne tarderont pas à empiéter l'une sur l'autre; au contraire, si les deux vaisseaux s'éloignent l'un de l'autre, les images seront bientôt séparées. Il est aisé de distinguer le rang du vaisseau observé; vous connoissez donc à très-peu près les dimensions de sa mâture. Mettez en contact, et bout à bout, les deux images du grand mât, et vous saurez à combien de longueur de ce mât vous êtes actuellement du vaisseau. A terre, vous observez les images d'une troupe ennemie, vous placez ces images de manière que les pieds des unes soient sur la tête des autres; et si vous évaluez à 17 décimètres la taille moyenne d'un soldat, la lunette vous montrera combien de fois on compte 17 décimètres dans la distance qui vous sépare de l'ennemi. Cet exposé fait assez voir de quelle utilité peut être cet instrument, qui seroit déjà fort intéressant quand il ne seroit qu'un objet de curiosité. Les expériences en ont été répétées à Saint-Cloud, le mardi 11 prairial. Le premier Consul, qui se plaît, comme chef du Gouvernement, à encourager les inventions qu'il sait apprécier en membre de la classe des sciences physiques et mathématiques, a bien voulu assister à nos expériences,

les répéter lui-même, et ordonner la fabrication de plusieurs lunettes semblables. Cette découverte peut encore être d'un grand usage en astronomie. Déja le C. Rochon l'a fait servir à mesurer les diamètres de Mars, Jupiter et Saturne. Il n'avoit pu d'abord l'appliquer au soleil et à la lune, dont le diamètre est de 30′ environ, parce que l'angle de la réfraction n'est que de 20; mais, par une coupe ingénieuse des crystaux, les CC. Rochon et Torelli de Nancy sont parvenus à doubler et même à tripler l'angle de réfraction : il n'est donc maintenant aucune planète dont on ne puisse ainsi mesurer le diamètre, pourvu toutefois qu'il soit assez lumineux; car il est visible que les deux images sont nécessairement plus foibles et plus pâles que ne seroit une image unique. Cet inconvénient est nul pour la lune et le soleil, qui n'ont toujours que trop de lumière, et l'on va bientôt adapter un de ces prismes à la meilleure lunette de l'Observatoire national.

Musée d'histoire naturelle.

Note sur quelques animaux provenant du cabinet de Meyer, et envoyé par M. VAN-MARUM, *au Musée d'histoire naturelle de Paris.*

1. La Céphalotte (*Vespertilio cephalotes*). Cette chauve souris a tout le port des roussettes : elle s'en rapproche par la forme des dents molaires, la présence d'un ongle au deuxième doigt de la main, le défaut d'oreillon, la briéveté de la queue, etc.;

mais elle sembloit pourtant exclue de ce genre par la considération des incisives, que Pallas avoit trouvé au nombre de deux à la mâchoire supérieure: ces dents, qui manquoient tout-à-fait dans la mâchoire d'en bas, avoient été cassées, accident assez commun dans les chauve-souris; nous nous en sommes assurés en trouvant dans la céphalotte qui nous est parvenue, quatre incisives à chaque mâchoire, comme dans toutes les roussettes. Cette observation ne laisse plus de doute sur la détermination générique du *Vespertilio cephalotes*.

2. La Belette de Java. Seba est le seul auteur qui nous ait parlé de cette espèce, et qui l'ait figurée, tab 48. Les auteurs systématiques n'avoient osé la considérer comme une espèce distincte: c'est du furet qu'elle se rapproche davantage; mais elle s'en éloigne pourtant par son pelage d'un fauve brun, et par des taches jaunes au dessus des yeux.

3. Un Tatou à dix bandes. Il n'est qu'une variété du cachicame, ou du tatou à neuf bandes.

4. Un Hérisson de Malacca. Celui que nous venons de recevoir est probablement un des jeunes individus que Seba a figurés: il a plus de rapports aux hérissons d'Europe qu'à ceux de Madagascar.

5. Nouvelle espèce de Musaraigne (*Sorex alba*). On trouve la figure de cette musaraigne dans le *Trésor* de Seba, tab. 35, fig. 7; mais comme elle y est donnée sous le nom de rats d'Amérique, elle a été négligée et ne s'est trouvé employée dans aucun ouvrage systématique. Ses dents ressemblent, pour le nombre et la forme, à celles de nos musa-

raignes d'Europe ; elle est trois fois plus grande, toute blanche ; sa queue est couverte de poils longs, rares et verticillés. Quoique conservée dans la liqueur, elle répand une forte odeur de musc : Seba dit qu'elle se nourrit principalement de noix.

Voyage du capitaine BAUDIN.

Le capitaine BAUDIN, commandant l'expédition des découvertes autour du globe, ayant recueilli à la Nouvelle-Hollande et aux Moluques, des productions de la nature, dans ses trois règnes, en suffisante quantité pour le chargement d'un de ses navires, les a expédiées en France. Elles viennent d'arriver au Hâvre sur la corvette *le Naturaliste*, commandée par le capitaine Hamelin. L'un des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, a été chargé de les y recevoir, et de prendre les mesures les plus promptes pour les faire parvenir avec sureté à leur destination.

Cette collection est composée de plus de cent-quarante caisses ou demi-bariques, qui renferment des minéraux, des végétaux et des animaux.

Les minéraux sont contenus dans quatorze caisses.

Les vegétaux en occupent douze de plantes desséchées et préparées pour l'herbier ; plus, trois tonneaux remplis d'échantillons de diverses espèces de bois ; deux boîtes de graines, et enfin plus de soixante bailles ou demi-barils de plantes embarquées vivantes.

Des animaux morts, ou leurs dépouilles, tels que

madrépores, coquilles, insectes, oiseaux empaillés et peaux de quadrupèdes, remplissent trente-six caisses. Les animaux vivans sont contenus dans neuf cages, et sont au nombre de dix-neuf individus.

Toutes ces choses, y compris des troncs d'arbres d'un bois propre à la marquetterie et quelques ustensiles des Indiens, ont été transportées du navire *le Naturaliste* sur deux petits bricks de l'Etat, qui doivent les amener à Paris, et les débarquer à la porte du Muséum d'Histoire naturelle.

Un jardinier intelligent est chargé de la culture des plantes vivantes pendant cette traversée, et les animaux en vie sont confiés à la garde de celui qui en a pris soin depuis la Nouvelle-Hollande jusqu'au Hâvre. Parmi ces animaux, sont deux Cygnes noirs qui sont à-présent sur le bassin du jardin de Malmaison.

Cet envoi est un des plus précieux en ce genre qui ait été fait en Europe. Mais malheureusement la longueur du voyage, le défaut de moyens, la multitude de rats, dont étoit rempli le navire, et enfin le manque de connoissances du gouverneur des individus vivans, en ont fait périr le plus grand nombre pendant la traversée de la mer du Sud en France. Beaucoup d'animaux sont morts; plusieurs de ceux qui existent sont blessés ou languissans, et il n'en est qu'une petite quantité qui jouit d'une bonne santé, tels que les biches du Gange et les cygnes noirs, mâle et femelle. Ce sont heureusement les plus intéressans de ceux qui ont été embarqués.

Quant aux végétaux en nature, ils ont été encore plus maltraités. Des 800 individus expédiés du port Jackson, il n'en existe qu'une trentaine qui donne encore quelques signes de vie, douze ou quinze qui végètent foiblement, et une demi-douzaine au plus qui soient en bon état. Parmi ces derniers, se trouvent plusieurs individus du lin de la Nouvelle-Zélande, plante la plus précieuse de l'envoi, par ses usages dans l'économie rurale et domestique.

Les caisses qui renferment les minéraux, les herbiers, les animaux morts ou leurs dépouilles, sont sèches, entières et bien conditionnées.

Galerie du Luxembourg.

La galerie des tableaux du Sénat a été ouverte le 14 messidor. Elle commence depuis le pavillon gauche donnant sur la rue de Condé, et s'étend jusqu'au pavillon parallèle qui regarde le parterre du jardin. Dans les salles d'entrée, on voit les principaux ports de France, par C. J. Vernet. La suite de ces ports a été continuée par J. F. Hue, peintre vivant. Parmi ces tableaux, on distingue celui qui représente le port et la ville de Granville assiégée par les Vendéens, au moment où les habitans livrent la basse ville aux flammes pour en chasser les royalistes. Cette grande composition offre diverses scènes terribles, dont l'affreuse vérité glace le cœur, en rappelant des temps, des lieux où l'humanité eut à répandre des larmes dont la source se tarira difficilement.

La grande galerie porte le nom de *Rubens*, et renferme plusieurs chefs-d'œuvres du Poussin, de Champagne, du Titien, de Raphaël, et l'*Hermite* de M. Vien.

Le reste de la galerie se compose de vingt-cinq tableaux, par Rubens, formant l'histoire de Marie de Médicis.

Le plafond de la galerie est orné de douze tableaux représentant les signes du Zodiaque, par Jordaëns, peintre flamand. Celui qui est au centre représente le lever de l'Aurore; il est de M. Callet, de l'ancienne académie, peintre vivant. Les ornemens qui décorent le plafond sont exécutés d'après les dessins de l'architecte du Sénat, M. Chalgrin.

Le pavillon qui termine la galerie de *Rubens*, s'appelle galerie de *Lesueur*, dont le buste s'élève vis à-vis la porte. Cette galerie contient vingt-quatre tableaux de Lesueur, représentant l'histoire de *S. Bruno*, fondateur de l'ordre des Chartreux. Elle lui fut demandée par la reine-mère, pour en décorer le cloître du monastère de Paris.

La rotonde qui forme un dôme au milieu de la façade du Luxembourg, vis-à-vis de la rue de Tournon, n'étoit autrefois qu'un réduit ouvert aux vents et à la pluie; maintenant il est fermé par de larges croisées, ornées de sculpture, et présente un petit salon dont les quatre faces en rendent la perspective fort agréable. Au milieu est placé, provisoirement, un morceau de sculpture destiné d'abord pour la laiterie de Rambouillet, et représentant une Naiade faisant paître une chèvre au bord de sa rivière: elle

croit entendre du bruit, sa pudeur en est alarmée, et l'oblige à voiler ses charmes.

Carte d'Egypte.

Le ministre de la guerre s'occupe de faire rédiger la carte d'Egypte, la plus exacte que nous ayons eue jusqu'à ce jour. Les noms des lieux y seront exprimés en arabe, mais avec des caracteres françois. Cependant, comme il existe dans la langue arabe des articulations que les lettres de notre alphabet ne peuvent rendre, on emploiera des signes particuliers pour donner à ces lettres une modification convenable et indiquer la véritable prononciation.

Cendre du Sarrazin.

Il résulte des expériences du C. VAUQUELIN, membre de l'Institut national, que la cendre du sarrazin (*Polygonum fagopyrum*) est très-riche en potasse, et peut être employée avantageusement dans les verreries. La cendre des autres végétaux ne contient de cet alkali qu'environ 18 à 20 parties sur cent; c'est-à-dire à peu près un cinquième. Celle du sarrazin en contient 33, ou près d'un tiers.

Description des Monumens antiques envoyés au premier Consul, par sa majesté le roi des Deux-Siciles.

Lorsqu'on découvrit les ruines des trois fameuses villes détruites par le Vésuve dans le voisinage de Naples, Herculanum, *Pompeii* et *Stabiæ*, les amis

des lettres et ceux qui les cultivent conçurent l'espoir bien fondé, qu'en déterrant les restes échappés à l'empire du feu et du temps, on parviendroit à connoître avec certitude un grand nombre d'usages des peuples anciens, à entendre clairement les belles descriptions des auteurs grecs et latins, et à mieux comprendre quelques passages obscurs de leurs écrits: qu'ainsi les sciences et les beaux-arts acquerroient des règles plus sûres, en s'enrichissant de modèles plus parfaits. L'évènement répondit parfaitement à cette attente, et grace aux soins des rois Charles III et Ferdinand IV on a poussé avec ardeur, et autant que les circonstances des temps l'ont permis, la découverte de ces ruines précieuses; et l'étude de l'antiquité en a reçu un nouvel encouragement. Comme on recueilloit tous ces trésors à mesure qu'on les arrachoit du sein de la terre, et qu'on les soumettoit ensuite à une critique judicieuse, on vit s'élever dans Naples un riche Musée d'antiques, et paroître un ouvrage savant qui présente, en huit volumes, format d'atlas, la description des monumens les plus rares et les plus beaux, et qui, se repandant ensuite par toute l'Europe, a exercé avec succès l'esprit des artistes et des savans.

C'est de ce Musée que sort la plus grande partie des monumens que sa majesté a envoyés au premier Consul. Je vais en donner une courte notice. Ceux qui voudront en avoir une description plus détaillée, la trouveront dans l'ouvrage dont je viens de parler.

Six volumes en papyrus.

Les volumes en *papyrus* forment le monument le plus rare de la collection d'Herculanum. Ils furent découverts, il y a déja bien des années, dans les ruines d'une maison de campagne qu'on croit avoir appartenu à la famille des Pisons. Leur état de carbonisation tempéra en grande partie la joie qu'avoit causée cette découverte. En effet, le feu qui les avoit préservés de la moisissure, les avoit aussi réduits à un tel état, qu'il paroissoit impossible de les dérouler. Mais que ne peut le génie de l'homme, quand il est encouragé à propos? Après beaucoup de tentatives et par l'effet d'une patience admirable, on parvint enfin à détacher les lames délicates et frêles des volumes réduits en charbon, de manière que sans perdre leur position naturelle, et sans offenser ce nuage léger que les caractères antiques présentent sur le fond noir, ils pussent être aperçus par un œil exercé, et interprêtés. Néanmoins il y en a qu'il est absolument impossible de dérouler : ce sont ceux qui ont été écrasés par le poids des ruines, ou sur qui l'action du feu n'a pas été assez complète, pour empêcher l'humidité de les pénétrer et de les corrompre entièrement. Il ne faut donc pas être étonné que, soit à cause de la difficulté de trouver des personnes assez patientes et assez habiles pour se livrer à un travail aussi difficile, soit à cause des accidens fréquens qui forcent à abandonner tantôt une pièce, tantôt une autre, il y ait encore depuis tant d'années si peu de ces papiers,

papiers, qu'on ait réussi à déchiffrer jusqu'à la fin, ou plutôt jusqu'au commencement du livre ; car c'est dans la partie la plus intérieure que se trouve ordinairement le commencement de l'ouvrage. Le sort nous a été peu favorable pour les œuvres contenues dans les papiers qu'on est parvenu jusqu'ici à déchiffrer. On n'y a trouvé autre chose que les Traités du rhéteur Philodême, dont un est déja imprimé, avec les Supplémens ingénieux et le savant Commentaire du docte évêque de Pouzzole, Carlo Rosini.

Sa majesté voulant faire présent au premier Consul de papiers de son Musée, unique dans le monde entier, ordonna qu'il en fût choisi six des mieux conservés, et tels que l'explication en parût moins difficile ; ce qui a été scrupuleusement exécuté par une commission de l'Académie. On a préféré de les envoyer dans leur état antique, soit parce que parmi ceux qu'on avoit déja déroulés, il ne se trouvoit pas d'ouvrage intéressant, soit parce qu'il pouvoit se faire que le premier Consul eût lui-même le plaisir d'y trouver le premier quelques-uns des historiens perdus, ou quelque traité inconnu de la philosophie ancienne, ou quelque morceau de poésie qui ajoute un nouvel ornement à la littérature grecque ou latine, découverte qui rendroit plus illustre encore une époque dont la gloire subsistera toujours. Ces six pièces, conservées avec soin, sont arrivées intactes à Paris, et l'on espère que le premier Consul en ordonnera le dépouille-

ment. Il contentera, par-là, le vœu général et le desir particulier de sa majesté.

Monumens en métal précieux.

Les vicissitudes du sort auxquelles le genre humain est et sera probablement toujours soumis, les variations qui se succèdent rapidement dans les usages de la vie civile sont telles, que les ouvrages de métal précieux sont les plus sujets à varier de formes. Ceux dont se servoient les anciens sont aujourd'hui devenu très-rares. Sa majesté en a fait choisir quelques-uns des plus entiers, trouvés sur les squelettes des malheureuses femmes qui n'avoient pu échapper aux flammes du Vésuve. Ils consistent dans les objets suivans : 1.° un collier composé artistement de petits anneaux d'or, enfilés l'un dans l'autre, qui soutiennent un médaillon d'or circulaire; 2.° une paire de brasselets du même métal, trouvée à Pompeii; 3.° une paire de boucles d'oreilles d'or, en forme de quartiers d'oranges; 4.° un anneau d'or, qui appartenoit aussi à une dame, et où est enchâssée une émeraude gravée qui représente un Bacchus tenant le thyrse dans une main, et dans l'autre la lesse d'un chien qui arrête un lièvre, emblême de l'exercice de la chasse et des plaisirs de l'automne; 5.° un anneau d'or gravé : on y voit un oiseau qui tient deux fruits à son bec, image allégorique de la diversité des goûts et des arts; 6.° une épingle d'argent pour les cheveux : la tête en est très-bien travaillée, et ornée

de deux figures représentant Amour et Psyché; 7.° une bulle d'or, trouvée à Herculanum au mois de mai 1758 et qui a dû appartenir à un enfant de la classe noble; car les autres ne pouvoient en porter que de métal moins précieux, et toujours pour y renfermer les amulettes, suivant l'usage indiqué par leur religion : ces bulles se rangent dans la classe des monumens les plus rares, surtout quand elles sont d'or.

Peintures.

Nous ne connoissions que par le témoignage des écrivains le goût des anciens pour la peinture. Ils en faisaient le plus grand cas, ainsi que des autres beaux arts. Les peintures sur toile ou sur bois, et qui étaient les plus précieuses, n'ont pu résister aux injures du temps. Avant la découverte d'Herculanum, il y avoit peu d'édifices avec des peintures à fresque, encore ne donnoient-ils qu'un très-foible aperçu des idées variées et nobles des anciens; mais il nous est venu des ruines de cette ville des morceaux qui, quoiqu'on ne puisse les ranger parmi les chefs-d'œuvres des premiers maîtres, nous font voir néanmoins une pureté de dessin, un heureux choix de couleurs, et souvent même une grace auxquels on a très-rarement atteint. En outre, la peinture ancienne s'est enrichie de nouveaux sujets, et nous avons vu de nos yeux ce que les vieux écrivains nous avaient si bien décrit en vers ou en prose. Parmi les morceaux conservés dans le Musée d'Herculanum, on peut mettre au premier rang neuf ta-

bleaux, dont huit représentent chacun une Muse, et le neuvième Apollon, leur maître. Ce sont ceux que sa majesté a choisis pour en faire présent au premier Consul, à la perspicacité duquel n'échapperont certainement pas les deux qualités qui les particularisent; la première, c'est que chaque Muse ayant son nom écrit en grec avec l'attribut qui lui est propre, ce sont ces tableaux qui ont fixé définitivement nos idées, pour bien déterminer le caractère et la propriété de chacune des Muses : j'en crois sur cela le docte interprète des monumens du Vatican, qui a écrit avec tant d'habileté sur les objets en marbre qui se trouvent maintenant à Paris. L'autre qualité, relevée si spirituellement par le même M. Visconti, est que lesdites peintures, grace aux couleurs, nous font bien distinguer les différens ornemens qui se donnoient aux figures des Muses, et nous font connoître positivement les idées des anciens sur ce sujet. Ces peintures furent trouvées à Pompeii en 1795, et malheureusement le morceau de mur sur lequel la neuvième Muse, Euterpe, avait été peinte, était entièrement ruiné. Ces tableaux sont arrivés à Paris sans avoir souffert, et cette capitale sent et apprécie en ce moment tout l'avantage d'avoir en sa possession les tableaux les plus rares qui, jusqu'à présent, aient été déterrés et arrachés du milieu des anciennes ruines.

Bronzes sacrés.

Les anciens faisoient grand usage du bronze,

non-seulement pour les statues, mais encore pour les ustensiles de sacrifices et pour toute la vaisselle domestique. La Campanie dont les mines, au dire de Pline, donnoient le plus beau bronze, travaillait agréablement ce métal, ainsi qu'on le savoit déja par ses monnoies élégantes, et qu'on l'a vu depuis par les autres ouvrages tirés desdites ruines et remis au jour. Sa majesté a envoyé au premier Consul les morceaux qui correspondent à chacune des classes du Musée d'Herculanum.

A la première classe appartient la petite statue de Mercure, donnée déja dans la table XXXV du second volume des bronzes, et expliquée très-soigneusement par les académiciens d'Herculanum. Les connoisseurs ont admiré la pureté du style dans le dessin, et la finesse du caractere donné à Mercure, à qui l'on supposoit la sagacité dans l'esprit et la célérité dans l'action, comme le montre cette belle statue.

Le caractère d'Hercule étoit tout autre, et l'on aperçoit le style différent de l'artiste dans une autre petite statue qui représente ce dieu, et dont on trouve la description à la planche XX du même volume, où sont énoncés les attributs convenables à ce dieu qui, à la force pour combattre, réunit le génie pour concevoir et méditer les moyens de vaincre.

La petite statue de Priape diffère entièrement de style avec les deux précédentes. Son attribut est une tête de bélier, qui indique la force et le mouvement : le pétase et les sonnettes dont il est orné, lui donnent le caractère de la célérité et de la joie qui

conviennent à ce dieu, qu'une imagination déréglée avoit inventé. Ce bronze très-rare a été trouvé à Herculanum, au mois d'août 1740, et il est dessiné dans la planche XXVI dudit volume.

Parmi les monumens destinés à la religion des anciens, sa majesté a fait choisir un très-beau trépied travaillé avec tant d'art, qu'il peut se replier en un petit volume. Chaque pied est orné d'une tête, d'une griffe de lion et d'un feuillage. Son réchaud s'adapte dessus avec trois anses, et l'on voit comment il étoit bien disposé pour les différens usages des temples; c'est-à-dire, pour brûler des parfums, ou la chair des victimes, ou pour recevoir les libations.

Au trépied est jointe une patère dont on se servoit pour contenir les liqueurs et les répandre, selon les rits sacrés, sur le feu ou sur les victimes, ou pour les mêler avec d'autres.

Il y avoit encore pour les sacrifices une petite cruche, dont l'anse est ornée de têtes et de griffes de lion. On en voit souvent de même forme dans les médailles de familles et d'empereurs, quand on veut marquer le pontificat, et souvent encore dans les tombeaux avec d'autres attributs religieux.

On croit encore destiné aux usages sacrés un vase avec des anses mobiles qui se replient dessus, et servoient pour porter sur l'autel les offrandes, et, attendu leur mobilité, s'enlevoient très-aisément : le vase restoit en forme de bassin, posé à la place où il devoit être.

On regarde comme une très-belle chose un grand

seau de bronze, orné tout autour de différens ouvrages d'argent, et avec deux anses qui s'abaissent et s'adaptent entièrement aux bords; élevées, elles se joignent ensemble. Ce vase servoit à porter l'eau destinée aux lustrations : c'étoit un des plus beaux bronzes de la collection d'Herculanum.

Les deux grandes tasses ou cratères, ayant chacune deux anses composées d'animaux marins d'un beau travail, étoient peut-être destinées à contenir les prémices qui s'offroient dans les temples, ou servoient comme d'ornement aux temples eux-mêmes, et aux maisons particulières; car on en a trouvé indistinctement dans les maisons des particuliers, et dans les édifices sacrés. Elles posent sur des pieds avec des socles quarrés soutenus par des griffes de lion. On les compte au nombre des monumens les plus rares.

Les six candelabres, qui diffèrent entre eux pour le travail, ont été trouvés partie à Herculanum, et partie à Pompeii. Ils sont décrits dans le tome VIII de l'ouvrage cité, planches 72, 81 et 82. Ils servoient à soutenir les flambeaux dans les lieux qui n'étoient pas fréquentés. Avant la découverte de ces ruines, il étoit très-rare de voir des candelabres, et plus rare encore d'en voir qui fussent bien conservés.

Les lampes dont les anciens se servoient sont précieuses quand elles se trouvent ornées et bien sculptées. Telles sont les quatre en bronze envoyées par sa majesté, et dont on peut voir les dessins avec les explications dans ledit tome VIII, planches 25, 38, 41 et 43.

Bronzes d'un usage domestique.

A cette classe appartient un lampadaire soutenu par un socle rectangle avec quatre griffes de lion, duquel s'élève un soutien en forme de pilastre ; du couvercle partent quatre feuillages pour suspendre les lampes. On en voit le dessin, planche 48 du même volume, ainsi que celui des quatre lampes qui en dépendent. C'étoit un meuble très-commode pour les personnes appliquées à un travail quelconque. Mais il faut avouer que les anciens étoient bien moins entendus que les modernes sur la manière d'éclairer leurs appartemens. De plus, ils étoient exposés à un grand inconvénient dont se plaint Vitruve, celui d'une fumée épaisse que donnoient ces grosses mèches, parce qu'ils n'en avoient pas de plus fines. Par la même raison ils consumoient beaucoup plus d'huile. On voit sur ce lampadaire la place où se mettoit le canal de l'huile sur le rectangle vis-à-vis le soutien.

Pour que le tout fût complet, on a joint au reste l'*infundibulum* ou vase à verser l'huile : il est semblable à celui qui est dessiné, planche 35 dudit volume.

Les anciens faisoient, comme on le sait, un fréquent usage du bain. Ils avoient tous les ustensiles nécessaires à cet usage. Sa majesté en a fait faire une collection complette, afin qu'il ne manquât rien à l'envoi fait au premier Consul.

Le vase qu'on voit en forme de coquille, est d'un assez beau style. On conjecture avec raison qu'il ser-

voit à jeter de l'eau sur le dos au moment où l'on entroit dans le bain, et avant que tout le corps fût plongé, afin de rendre la première surprise moins sensible. Sa forme et son anse paroissent très-convenables pour cet usage.

Au sortir du bain, on se servoit de *strigiles*, destinées, par leur frottement, à donner à la peau toute la netteté possible. On en a envoyé quatre; elles ont entre elles très-peu de différence.

Après que le corps étoit bien nettoyé, on employoit les parfums qu'on gardoit dans de petits vases comme celui à deux anses, et garni d'une petite chaîne destinée à les suspendre.

Le parfum étoit versé du vase dans une patère, pour en oindre le corps. Parmi ces patères, on en a choisi une qui a le mérite d'avoir l'inscription latine, CIPI POLIBI, qui est le nom ou du propriétaire ou de l'ouvrier. Il est à observer que les strigiles, ainsi que le petit vase et sa patère, pouvoient être portés ensemble, au moyen d'un anneau ou d'un fil de métal, pour la commodité de celui qui alloit au bain.

La rareté des vases destinés à la cuisine, a rendu très-précieux tous ceux qu'on a trouvés dans les ruines d'Herculanum et de Pompeii. On en a choisis quelques-uns pour donner une idée de la collection entière. Ce sont une casserole, deux poêles, une léchefrite de forme oblongue, un pot à deux anses, un autre à une seule anse et avec son couvercle, un seau avec une anse comme celle des chaudrons, un vase demi-sphérique fermé en-dessus; un

vase assez ressemblant à nos marmites, une tourtière avec dix-sept creux, probablement destinée à faire cuire des œufs ou des pâtisseries.

Armes défensives.

Dans tous les Musées, on compte au nombre des raretés, toute petite armure dont on connoit avec certitude l'ancienneté. Sa majesté a jugé digne de la collection envoyée au premier Consul, une armure entière, trouvée en 1766 dans un portique qui est derrière la scène du théâtre fouillé à Pompeii. Ce portique, qui environne un espace découvert rectangle, paroit avoir été un lieu destiné au passage public, à mettre les spectateurs à couvert, en cas de pluie subite, et à placer la force armée, pendant le temps du spectable, pour le maintien du bon ordre; il est à oberver qu'on voit sur les colonnes de ce portique des dessins grossièrement faits avec des cloux, peut-être par des soldats désœuvrés : ce sont des hommes dans l'attitude de combattans, avec des armures qui ressemblent à celle qu'on va décrire; le bouclier surtout est de la même forme: cette remarque méritoit d'être faite; elle fait sentir davantage le mérite du monument.

La pièce la plus curieuse est le casque, qui est tout de cuivre, avec une grande bande tout à l'entour; la visière est composée de six pièces, dont deux son fixes, deux mobiles par le moyen d'une charnière, et les deux autres grillées pour défendre les yeux, sans empêcher de voir. La partie anté-

rieure est ornée d'une tête de Méduse en bas-relief, et d'autres ouvrages ; la sommité de la crête a une tête de griffon toute en bosse. Quand on ne sauroit pas que les casques du temps de Titus avoient cette forme, l'ancienneté incontestable de cette armure, ainsi que les dessins grossiers dont j'ai parlé, et le lieu où elle a été trouvée, rendent le fait certains, et donnent à ce morceau une valeur singulière.

L'armure, destinée à défendre les épaules jusqu'à la jointure du bras, est formée d'une lame de cuivre avec les creux nécessaires pour s'ajuster sur le corps, et quatre boucles pour recevoir les courroies qui devoient l'assujettir ; sa partie extérieure est ornée d'un croissant de lune et d'une tête d'homme barbu : on voit que ces ornemens ont été argentés. Cette armure est d'une forme qu'on ne connoissoit pas auparavant, même sur les bas-reliefs des anciens ; et l'on conjecture qu'étant propre pour les combats de mer, celle-ci doit avoir appartenu aux soldats classaires, qui se trouvoient en quartier à Pompeii. Les académiciens ont traité ce sujet à fond dans la *Dissertation isagogique*, 1.ère partie, chapitre XII, où l'on voit le dessin d'une armure semblable, planche 17.

Suit une autre armure destinée à défendre la partie des cuisses et des jambes ; elle étoit arrêtée par des courroies qui passoient dans des boucles ; elle est ornée, au genou, d'une figure ; et, de l'autre côté, d'une corbeille propre aux rits de Bacchus. En outre, on y trouve gravés les caractères M. C. B. ;

sur l'élévation du genou, on voit une tête de Méduse en bas-relief.

L'armure de l'autre cuisse est en tout semblable à la précédente.

Pour défendre la partie inférieure des jambes, on voit deux tibiales, aussi en cuivre, garnies d'anneaux pour recevoir les courroies, et les attacher. Au milieu d'une des deux tibiales est, en bas-relief, la figure d'un homme armé, qui, de la main droite, s'appuie sur une pique, et, de la gauche, sur un bouclier. La partie qui défend les chevilles est ornée d'une plaque, et on y voit gravés avec un poinçon les trois caractères C. A. R. Au milieu de l'autre est, en bas-relief, la figure d'une dame drappée, environnée d'ouvrages en arabesque; et, à l'endroit des chevilles, il y a une figure.

Pour bien comprendre comment un soldat étoit en sûreté avec ces armes, il faut se rappeler les grands boucliers dont se servoient les anciens, pour protéger la plus grande partie du corps, boucliers qui étoient en bois et en cuir, afin d'être plus légers; aussi ne doit on pas être surpris qu'il n'en ait été trouvé aucun avec cette armure.

Ustensiles à peser.

Les anciens pesoient comme nous les marchandises et les denrées. Ils se servoient, pour les choses de peu de volume et de poids, de la balance à laquelle répond le *bilanx* des latins : on en a mis une avec les autres articles, elle est composée d'un

manche semblable en tout au nôtre, et entièrement de bronze, de petites cordes en dehors, qui probablement étoient faites avec du chanvre, car on n'en a pas trouvé vestige.

Pour les objets d'un poids ou d'un volume plus considérable, on se servoit de la romaine; celle qu'on a envoyée est entière et bien conservée : on voit qu'elle pouvoit être employée de deux manières, pour les poids considérables, et pour ceux qui étoient plus petits, en changeant le soutien; elle a ses divisions en onces et en livres; la lance se termine par un bouton orné d'un petit travail; quatre petites chaînes soutiennent le plateau, et, au milieu, dans la partie supérieure, joue un morceau travaillé au tour, avec quatre rainures; ce qui fait que les chaînes ne peuvent se mêler, et peuvent embrasser un volume plus grand que le plateau, ou un vase rempli de liqueurs, de manière que le mouvement de la balance n'en fasse pas répandre. Le contre-poids ou romaine, que les anciens appeloient *sacoma*, est sculpté, et représente une tête couronnée de laurier.

A la balance décrite la première, correspondent huit poids de basalte, qui sont en forme de sphere comprimée aux deux pôles; le plus fort est de dix livres, le second de cinq, le troisième de trois, le quatrième d'une livre; les quatre autres poids donnent la division de la livre : c'est un tiers de quatre onces, ou un quarteron de trois onces, ou un sixième de deux onces, et enfin une once. Il ne se trouve pas dans les poids envoyés, non plus que dans les

autres conservés au Musée d'Herculanum, un rapport bien exact ; ce qui paroît devoir être attribué ou aux injures du temps, ou à quelque méthode que nous ignorons, et que les anciens pratiquoient en employant ou variant les poids.

Lampes de terre cuite.

On trouve dans les temples, comme dans les maisons des plus petits particuliers, des lampes de terre cuite, diversement ornées de différentes figures ou symboles, au choix sans doute de l'ouvrier, et celui qui en achetoit prenoit ce qu'il trouvoit à son goût, en consultant sa propre dévotion ou l'élégance du travail. Sa majesté a voulu qu'on en envoyât six des moins communes ; il y en a deux qui ont un petit couvercle pour les tenir suspendues : ce sont les mêmes dont on voit les dessins dans le tome VIII, planche 8, figure 2 ; pl. 10, fig. 2 ; pl. 17, fig. 1 ; pl. 47, fig. 3 ; pl. 48, fig. 5 : et en outre un vase propre à verser l'huile dans lesdites lampes ; il n'a rien de curieux que la forme, et est décrit dans le même volume, pl. 14, fig. 1.

Ouvrage en mosaïque.

Les anciens habitans de notre patrie étoient de très-bon goût pour le pavé de leurs maisons ; ils employoient communément la mosaïque, qui devoit être un travail d'un grand prix, et ajoutoit beaucoup à la noblesse de leur manière de vivre ; le plus ou le moins de recherche dans le travail et les pierres, le dessin plus ou moins élégant, étoient pro-

portionnés à la condition du maître, et à la qualité du site; les pavés trouvés dans les ruines d'Herculanum et de Pompeii, étoient en mauvais état; c'est pourquoi sa majesté a préféré d'en envoyer un au premier Consul, trouvé dernièrement dans l'isle de Caprée, parce qu'il est en entier et très-bien conservé; les petites pierres dont il est composé sont d'un beau choix, et tout le dessin est des plus agréables qu'on ait trouvé dans les anciennes ruines. Tout le monde sait combien est rare un pavé de cette qualité, de cette grandeur, et auquel nulle réparation n'a été faite de la main des modernes.

Il y aussi une table ronde à peu près d'un aussi bon goût, également en mosaïque, et bordée de ce marbre qu'on appelle *fiore di persico* : les trois pieds et la traverse en marbre blanc qui la soutiennent, sont ornés de cartouches, feuillages et griffes de lion, lesquels reposent sur de petites bases bien sûres, d'où il résulte un ensemble solide et gracieux, deux qualités qu'il est bon de réunir dans les meubles de ce genre.

Le cabinet où doivent être placés les antiques décrits jusqu'ici, donnera, quand il sera orné de ces mosaïques, l'idée d'une chambre telle que celles qu'habitoient les citoyens d'Herculanum; et certes, il ne peut y avoir rien de plus curieux et de plus intéressant que de se trouver dans un lieu disposé précisément de même que celui dont un grand homme de ce temps eût fait sa chambre. Chaque siècle a eu ses goûts, ses commodités et son luxe. Les ruines découvertes dans notre voisinage, nous mettent

dans le cas de combiner exactement tout ce que, pendant le cours de tant d'années, l'esprit humain a cherché pour ajouter à ce raffinement qui rend la vie moins pesante ; et personne n'ignore que les belles formes des meubles et des édifices ont beaucoup gagné chez les modernes, par l'imitation des modèles fournis par les anciens. Le premier Consul, qui, aux autres qualités sublimes de son génie, joint un penchant raisonné pour protéger les beaux-arts, et renouveler les temps des hommes vraiment grands, saura lui-même animer les monumens muets qui attestent l'habileté des Grecs et la grandeur des Romains.

Vases d'argile.

Il ne s'est point trouvé dans les ruines d'Herculanum et de Pompeii de cette sorte de vases qu'on appeloit étrusques, et qu'on a reconnu depuis appartenir également à la Grèce proprement dite, ainsi qu'à la Sicile et à la Grèce italique. Il est certain qu'au temps de la grandeur des Romains, l'usage s'en étoit déja perdu ; car Suétone dit que, dans le siècle d'Auguste, on les regardoit comme des monumens très-anciens, et qu'on en faisoit un très-grand cas. Si l'on en a découvert un grand nombre, et si l'on en découvre de nouveaux tous les jours, nous devons en savoir gre aux coutumes religieuses des anciens Grecs, qui s'en servoient pour y déposer les cendres des morts, et les renfermoient dans leurs tombeaux pour n'y plus toucher jamais. Les Siciliens, qui brûloient leurs morts, choisissoient le

le plus grand et le plus beau, et y déposoient les cendres. Ils y joignoient des lacrimatoires et autres petits vases, plus ou moins précieux, selon la condition du défunt, et couvrant ensuite le grand vase d'un morceau grossier et pesant de terre cuite, ils le plaçoient dans un creux de pareille grandeur de roc vif, dans le cimetiere commun. Les Italo-Grecs, au contraire, chez qui il n'était pas ordinaire de brûler les morts, faisoient des tombes de roc vif, et y ensevelissoient le cadavre, avec un assortiment plus ou moins riche de vases, tant grands que petits. Il y a quelques années, on découvrit dans la Pouille, et proprement à Polignano, des tombes très-distinguées, bien crépies en dedans et même peintes, où l'on trouvoit non-seulement sur le plancher, mais encore suspendus aux murailles, des vases qui ornoient tout l'intérieur du tombeau; mais les plus grands de ces vases n'étoient pas d'un aussi beau travail que ceux qu'on a trouvés en Sicile, dans la Campanie, et particulièrement à Nole.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE.

Paris, 13 messidor an XI.

Je viens d'apprendre, citoyen, que dans une vente de livres faite par le C. Silvestre, libraire, le 8 de ce mois de messidor et jours suivans, il a été

vendu, à la vacation du 8, un exemplaire manuscrit des leçons de grammaire arabe que j'ai dictées dans plusieurs de mes cours. Ce manuscrit étoit indiqué dans la notice imprimée de cette vente, sous le n.° 13, en ces termes : *Grammaire arabe dictée par M. de Sacy, professeur à la bibliothèque nationale, pendant le cours de l'an V.* Malheureusement je n'ai pas eu connoissance assez tôt de cette notice, et le manuscrit a été vendu. Sans me permettre aucune reflexion sur ce procédé, et quoique je sois convaincu que la personne entre les mains de qui il est tombé, est incapable d'en abuser, comme la même chose pourroit encore arriver, je crois devoir profiter de cette occasion pour déclarer que je désavoue d'avance tout usage que l'on pourroit faire de ces dictées qui, quand d'ailleurs les copies ne seroient pas fort infidelles, sont extrêmement incomplettes et insuffisantes. J'ajouterai que, sous un mois au plus, l'impression de ma grammaire sera commencée à l'imprimerie de la république, conformément à l'autorisation donnée à cet effet, par le gouvernement, au directeur de cette imprimerie.

Je vous prie, citoyen, d'insérer cette lettre dans votre journal. J'ai l'honneur de vous saluer.

SILVESTRE DE SACY, *de l'Institut national, et professeur de langue arabe à l'école spéciale des langues orientales vivantes.*

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique, *sur un passage d'une lettre insérée dans le Magasin, n.° 21, t. VI, p. 49, 8.e année, au sujet d'une nouvelle traduction des Sylves de Stace.*

Permettez-moi, citoyen, de relever dans le passage de cette lettre, qui contient d'ailleurs une excellente notice sur le genre de poésie connu sous le nom de *Sylves*, une double erreur, infiniment préjudiciable au progrès des lettres, et qu'il est essentiel, par cette raison, de ne pas laisser passer sous silence.

» On a remarqué, dit l'auteur de la lettre, que » le style de Stace, dans sa prose très-inférieure à » ses poésies, est embarrassé, obscur, beaucoup » plus difficile à entendre, que ses vers....Ceci me » rappelle une assertion qui tombe d'elle-même, » d'un critique judicieux et très instruit. *Tout grand* » *poète*, dit l'abbé Desfontaines, tome I des jugemens, » page 273, *est toujours bon prosateur; mais tout* » *bon prosateur n'est pas toujours grand poète; la* » *raison en est sensible. Qui peut le plus peut le* » *moins; et qui peut le moins ne peut pas toujours* » *le plus.* Il y a dans cette assertion quelque chose » de spécieux et de vrai, à quelques égards, qui » pourroient même être confirmé par plusieurs exem- » ples....On peut citer à cet égard, *Lamotte, Vol-* » *taire, Marmontel, Thomas*....et plusieurs autres » écrivains parmi les modernes. Malgré ces exemples,

» les faits et l'expérience sont évidemment contraires au sentiment de l'abbé Desfontaines ; et pour » cela il suffit de rappeler nos plus grands poètes, » Corneille, Molière, La Fontaine, *Racine*, *Boileau*, » et notre grand lyrique, *qui ne se sont point montrés supérieurs dans la prose ; on en convient assez » généralement.* »

Il nous semble résulter de ce passage, que dans la pensée de l'auteur de la lettre, les écrits en prose des *Lamotte*, *Voltaire*, *Marmontel* et *Thomas*, sont des modèles de perfection dans notre langue, tandis que la prose de Corneille, Molière, La Fontaine, *Racine*, *Boileau* et J.-B. Rousseau, *n'étant point supérieure*, ne doit être lue que pour le fond des matières qui y sont traitées, sans égard pour le style.

1.° Nous ne nous érigerons point en juges du mérite de la prose des quatre écrivains modernes cités pour exemples par l'auteur de la lettre. Mais nous croyons pouvoir dire, sans esprit de parti, qu'en général la prose de *Lamotte* est foible, que celle de *Voltaire* nous paroit trop ordinairement épigrammatique et trop coupée, que celle de *Marmontel* nous semble trop souvent froide, et que l'enflure se fait trop remarquer dans la prose de *Thomas*. Il y a donc au moins de l'inconvenance à proposer, comme des modèles à étudier et à suivre, quant au style, les écrits en prose de ces quatre écrivains.

2.° Nous ne concevons pas comment un homme de lettres, qui a du goût, peut écrire, à la face de l'Europe, que *Racine et Boileau*, surtout, *ne*

sont pas supérieurs dans la prose. Nous ne pensons pas que qui que ce soit ait jamais eu une opinion aussi erronée.

Nous ne nous contenterons pas, pour ce qui regarde *Racine*, de réclamer le témoignage de l'abbé d'Olivet, qui, dans son histoire de l'Académie françoise, tome II, page 343, dit que *Racine* doit avoir *parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poètes.*

Nous renvoyons l'auteur de la lettre, 1.° aux deux Lettres de *Racine* à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires, lettres que le même abbé d'Olivet et tous les littérateurs de bon goût comparent *aux meilleures Lettres provinciales ;* 2.° à l'abrégé de l'Histoire de Port-Royal, que Boileau regardoit *comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions en notre langue*, et qui, comme le disoit l'abbé d'Olivet, est écrit, dans son genre, d'un style aussi parfait que Phèdre et Athalie dans le leur ; 3.° aux Discours de *Racine* à l'Académie françoise, qui ne contiennent *que des choses* dans le style le plus noble et le plus pur ; 4.° à ses Lettres à son fils et à ses amis, lettres qui toutes respirent la candeur et l'atticisme, et pour les pensées et pour les paroles.

A l'égard de *Boileau*, 1.° sa Traduction du Traité du sublime de Longin, traduction si parfaite dans tous les genres, que les plus illustres littérateurs du temps, les Boivin, les Dacier, les Tollius, s'empressèrent à l'envi de lui rendre leurs hommages par leurs notes savantes, ne doit-elle pas éga-

lement mettre *Boileau* au rang de nos prosateurs les plus distingués? 2.° Ses discours sur la satyre et sur les inscriptions, sa Dissertation sur la Joconde, ses réponses, sans réplique raisonnables, aux futiles déclamations de Perrault contre les anciens en faveur des modernes, tous ces ouvrages en prose ne sont-ils pas écrits avec le style qui caractérise le génie? 3.° Toutes les lettres de *Boileau* ne sont-elles pas marquées, chacune dans son genre, au coin du naturel, de l'élégance et de la gaîté la plus fine et la plus délicate?

Concluons donc, contre l'assertion de l'auteur de la lettre, que *Racine* et *Boileau* sont également *supérieurs*, et qu'ils doivent servir de modèles, en prose, comme en vers.

Nous ne parlerons point de Corneille, de Molière, de La Fontaine et de J.-B. Rousseau. Aucun de ces grands hommes n'a écrit en prose *ex professo*. Ils ne nous ont laissé, à-peu près que des préfaces et des lettres familières. Ce genre simple comportoit-il les traits sublimes, du *Cinna*, du *Misanthrope*, des *animaux malades de la peste*, du *qu'aux accens de ma voix la terre se réveille?* N'en doutons pas; si ces poètes immortels se fussent proposé quelque grand sujet à traiter en prose, leur génie paroîtroit avec le même éclat que dans leurs poésies. Nous n'ajouterons qu'un mot. *Thomas* lui-même a dit quelque part, qu'il est persuadé que, pour bien écrire en prose, pour ne s'y énoncer qu'avec cette correcte précision qui dénote le bon prosateur, il est nécessaire de commencer par s'exercer à écrire en vers.

Cette discussion ne nous empêche point de rendre à l'auteur de la lettre toute la justice qui lui est due. Sa lettre est singulièrement intéressante : elle nous fait desirer et attendre avec impatience, son extrait de la nouvelle traduction des Sylves de Stace.

Agréez, Citoyen, l'assurance de la plus parfaite estime, J.-B.-E.-B. SOREAU.

12 messidor an 11.

THÉATRES.

THÉATRE LOUVOIS.

Le Vieillard et les Jeunes gens. Dorat et Colardeau.

Une morale douce, une versification aimable et facile, un plan trop léger, quelques scènes inutiles, d'autres bien filées et bien écrites, des caractères foiblement tracés, à l'exception du principal; mais, en général, des longueurs qui viennent de la nullité d'action, et surtout trop peu de comique : voilà, je crois, à quoi peuvent se réduire les éloges et les critiques de la pièce nouvelle de M. COLIN D'HARLEVILLE.

Comme dans presque toutes les comédies, on voit dans celle-ci une jeune personne sacrifiée par sa mère à un fat qu'elle n'aime pas, et obligée de renoncer à un jeune homme qu'elle aime, mais qui n'a pas la richesse en partage. Heureusement la mère a pour ami un ancien militaire, aimable, franc, riche et estimé de tout le monde. Afin de rompre

l'hymen projeté, il demande pour lui-même la jeune *Euphrasie*. Les frères de la jeune personne plaisantent beaucoup le vieillard sur ses prétentions. *Lorsan* (*le fat*) va même jusqu'à lui proposer un cartel que M. *de Naudé* accepte, mais qui n'a pas lieu, parce que Lorsan apprend qu'il doit un bienfait, dont il ignoroit l'auteur, à celui même qu'il venoit d'appeler en duel. Il propose un autre moyen de terminer l'affaire; c'est de s'en rapporter à la décision d'Euphrasie, après un entretien particulier que chacun des deux rivaux doit avoir avec elle. Resté seul près d'Euphrasie, Lorsan déploie tous ses moyens de séduction qui sont loin de toucher son cœur, et de changer des sentimens fondés sur l'estime et la raison.

M. de Naudé, dans son tête-à-tête, agit bien différemment. C'est pour *Olivier* qu'il parle, et quand il est bien certain de l'amour des jeunes amans, il promet d'employer, pour les unir, ses soins et sa fortune : Euphrasie, touchée de sa bonté, se jette dans ses bras. C'est alors que tout le monde entre, ainsi qu'Olivier qui d'abord se désole, mais qui apprend ensuite avec reconnoissance ce qu'a fait pour lui l'aimable vieillard. L'explication amène un dénouement qu'il étoit impossible de n'avoir pas prévu.

La manière dont le rôle du vieillard a été joué par *Vigny*, fait honneur à son talent. On peut aussi donner des éloges à M.lle *Adeline*, pour la décence et la sensibilité qu'elle a su mettre dans son rôle d'Euphrasie.

On a encore donné une nouveauté à ce théâtre :

c'est une petite comédie en un acte et en vers, intitulée *Dorat* et *Colardeau*. Ces deux auteurs, émules en poésie, y sont représentés comme rivaux en amour. M. DUBOIS, qui les a mis en scène, n'a pas cru pouvoir les mieux peindre qu'en leur prêtant leurs propres vers. Ceux qui ont été reconnus ont été applaudis, les autres ont été écoutés assez froidement. La cause du peu de succès de la pièce vient de ce que le genre des deux personnages qu'on y représente est un peu passé de mode. Ce sujet auroit beaucoup mieux convenu au Vaudeville, où l'on voit souvent un fond léger racheté par des couplets heureux; et les succès de M. Dubois à ce théâtre, pouvoient lui en présager un nouveau qu'il n'a pas eu au théâtre Louvois.

T.

THÉATRE FEYDEAU.

Le Baiser et la Quittance.

Cinq ou six musiciens se sont réunis pour travailler sur un poème pitoyable, qui a été sifflé malgré la plus jolie musique. Aucun des auteurs n'a été nommé.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Clémence Isaure, ou *les Jeux floraux de Toulouse.*

Sujet fort triste, qui n'est égayé ni par les situations, ni par le dialogue, ni même par les cou-

plets. Aussi la pièce n'a-t-elle eu qu'un demi succès, quoiqu'elle soit de MM. *Armand* GOUFFÉ et *Georges* DUVAL, dont les productions sont ordinairement plus gaies que celle-ci.

LIVRES DIVERS (1).

PHYSIQUE.

JOURNAL DU GALVANISME, DE VACCINE, etc.; *par une société de physiciens, de chimistes et de médecins; rédigé par J. NAUCHE, médecin, président de la Société Galvanique, membre des Sociétés académiques des Sciences, médicales de Paris, de plusieurs Comités de Vaccine, etc.*

II.e et III.e cahiers de 96 pages in-8°. Ils contiennent, entr'autres articles, un *Résumé succinct sur le Galvanisme, par Ces.* LE GALLOIS, *médecin; — de l'Application du Galvanisme à la Rétention par paralysie de la Vessie; — Origine du Galvanisme; — Contrépreuve variolique sur des Vaccinés, à Milan; — Réflexions sur une Expérience galvanique, par le C.* GRAPERON, *médecin, membre de la Société Galvanique, etc; — Observations de M.* SCHAUB, *professeur à Cassel, sur l'efficacité du Galvanisme employé dans les Surdités complètes, dans les affections des organes de l'Ouïe, pour guérir les sourds-muets, etc., etc.*

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

Le prix de la souscription est de 12 fr., pour recevoir, francs de port, douze cahiers de 48 pages chacun, dont un chaque mois. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez F. *Buisson* libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

BOTANIQUE.

ICONES pictæ Specierum rariorum Fungorum, in Synopsi Methodica descriptarum; à C. H. PERSOON, fasciculus primus. — C'est-à-dire : *FIGURES coloriées des Espèces rares des Champignons décrits dans l'ouvrage intitulé* Synopsis Méthodica Fungorum ; *par C. H. PERSOON. Première livraison.* A Paris et à Strasbourg, chez Amand *Kœnig*, libraire. An XI — 1803. In-4.°

L'excellente Méthode de M. Persoon, pour la classification des Champignons, a reçu la sanction des botanistes. Cet ouvrage où l'on trouve les figures coloriées des plus rares, ne peut être que favorablement accueilli. Il y corrige encore ses caractères génériques et spécifiques, et il a revu lui-même la traduction. Cette premiere livraison contient les espèces suivantes : *FULIGO Violacea*, *AGARICUS tenacellus*, *LEIOPUS Carcharias*, *Sphæria Circumscissa*, *Argillacea*, *Bullata*, *Pomiformis*, *Mammiformis* ; *LICEA Bicolor* ; *BOLETUS Infundibuliformis*, *Melanopus*, *AGARICUS Chalybeus* ; *SISTROTREMA Rufescens.* Les planches sont gravées et coloriées avec le plus grand soin.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie; par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'École de Médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du sépulcre, n.° 28. *Tome VI.* (Mois de messidor an XI).

Les articles principaux contenus dans ce volume sont : des Observations sur la Fièvre jaune d'Amérique; par le C. MAGNIER. — Observation sur une Affection convulsive guérie par l'usage de la teinture thébaïque; par L. A. H. FOLLET. — Observation sur une Tumeur formée par le sang menstruel, et qui avoit pour cause la réunion de la membrane dite de l'hymen; par le C. CARAIGEDUC. — Description d'un Bec-de-Lièvre naturel, mais d'une figure particulière; par le C. GARIN. — Observations météorologiques faites à Paris et à Montmorency dans le mois de floréal; par L. COTTE. — Constitutions météorologiques et médicales observées à Lille dans les mois de germinal et de floréal an XI; par DOURLEN. — Des Nouvelles littéraires concernant la Médecine, la Chirurgie, l'Hygiène et Physique médicale, la Vaccine, et la Bibliographie.

LE GUIDE des Hernieux, ouvrage dans lequel on prouve, par la nature de la maladie et par l'observation, la possibilité de guérir; par J. L. F. de MALTAVERNE, docteur en médecine et en chirurgie. A Paris, chez Amand *Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31, et à Strasbourg, même maison de commerce. An XI — 1803. In-8.° de 191 pages.

L'auteur donne d'abord la définition d'une hernie ; il indique les endroits où les hernies se manifestent, en décrit les différentes espèces, et en indique les symptômes. Il traite ensuite des bandages et des autres moyens curatifs.

Traité de la Fièvre jaune ; ouvrage dans lequel on recherche son origine, ses causes, tant sur terre que sur les vaisseaux, et l'analogie qu'elle présente avec d'autres maladies : on y examine, d'après les faits et l'expérience, si elle est contagieuse ; on y indique non-seulement les différens moyens curatifs, mais encore ceux qui peuvent en préserver les militaires, les marins et autres qui passent dans les deux Indes et en Afrique. Par Louis Valentin, docteur en médecine, ex-premier médecin des armées de Saint-Domingue et des hôpitaux françois en Virginie, membre de plusieurs Sociétés A Paris, chez *Méquignon*, l'aîné, libr., rue de l'Ecole de médecine, n.° 3. 248 p. in-8.° An XI.—1803.

Matière médicale.

Traité sur le Camphre considéré dans des rapports avec l'Histoire naturelle, la Physique, la Chymie et la Médecine ; par Jean-Philippe Graffenauer, docteur en médecine, membre correspondant de la Société de médecine clinique de Paris, avec une planche en taille-douce du Laurus Camphora. Strasbourg, chez *Levrault frères*, et Paris, chez les mêmes, quai Malaquai. An XI.—1803. In-8.° de 122 pages.

Le Camphre, ce produit si singulier de la nature, dès qu'il fut connu, ne cessa de fixer l'attention

des médecins et des naturalistes, et de faire l'objet des recherches particulières des physiciens et des chymistes ; aussi lui a-t-on découvert une foule de propriétés des plus remarquables. Son origine, sa nature, ses principes constituans, ne sont plus problématiques ; et l'expérience de plusieurs siècles a suffisamment confirmé ses vertus médicales, et nous a mieux éclairés sur son administration dans la pratique.

Dans ce traité, l'auteur a tâché de rassembler et de disposer dans un ordre méthodique, les connoissances les plus exactes et les faits les plus positifs acquis sur cette substance jusqu'à ce jour, il a eu soin de s'appuyer des autorités les plus respectables. Il a divisé son sujet en deux parties Dans la première il considère les rapports du Camphre avec les sciences physiques ; elle se subdivise en trois sections dont l'une traite de l'histoire naturelle, la seconde, des propriétés physiques, et la troisième des propriétés chymiques du Camphre. Dans la seconde partie, il s'occupe de ses rapports avec la science médicale. Celle ci a été divisée par lui en deux sections ; dans la première, il examine l'action générale du Camphre sur l'économie animale, et dans la seconde il traite des maladies dans lesquelles ce remède peut être utile.

L'auteur a ajouté a la fin de son ouvrage une gravure qui représente une branche du *Laurus Camphora*, de Linné, en fleurs et en fruits. Cette branche est dessinée d'après nature sur un exemplaire que l'auteur conserve dans son herbier. Cet ouvrage est une très-bonne monographie sur les matières médicales.

POLITIQUE.

L'HOMME d'État ; par ESCHASSÉRIAUX *aîné, tribun, avec l'épithète, tiré de Virgile :*

Major rerum mihi nascitur ordo.

A Paris, chez *Antoine*, libraire, au bas du grand escalier du Palais du Tribunat. An XI, in-8.° de 77 pages.

INSTITUTIONS du droit de la nature et des gens; par le C. GÉRARD DE RAYNEVAL. Paris, chez *Le Blanc*, imprimeur libraire, place et maison abbatiale S.-Germain, n.° 1121. An XI.—1803.

Cet ouvrage de près de 400 pages, sans compter la preface et les notes qui en occupent 150, ne paroîtra pas volumineux, quand on aura vu la quantité et la diversité des objets qui y sont traités.

Il est divise en trois livres, suivis d'une appendice. Dans le premier livre, l'auteur, qui a employé la plus grande partie de sa vie dans la carriere des affaires étrangeres, qui, pendant près de vingt ans, a dirigé le principal bureau de ce département, qui a été chargé de diverses missions au dehors et notamment en Angleterre où il a négocié la paix de 1783; l'auteur, dis-je, traite de l'origine, de la forme des divers gouvernemens, des lois, des contributions, de la morale, de la religion, en un mot, de tout ce qui donne l'ordre et la vie à un etat.

Dans le second, il développe tous les rapports de nation à nation dans les temps calmes, par conséquent du commerce, des alliances, des limites, des titres, du rang et de la dignité des souverains.

Dans le troisième, il expose toutes les relations que les nations peuvent avoir entre elles dans l'état

de guerre, et à l'occasion des traités de paix, de tout ce qui les précède, les accompagne et doit les suivre.

Dans l'appendice, l'auteur présente des idées isolées, mais non pas sans liaison, sur la politique en général. Il consacre trois sections à développer plus particulièrement les fonctions, les droits, les obligations des agens diplomatiques.

Il n'avoit pas encore paru un traité politique plus complet et plus intéressant; et M. de Rayneval ne pouvoit employer plus utilement ses loisirs, qu'en présentant au public le résultat de sa longue expérience, sous une forme qui est didactique sans sécheresse, méthodique sans pédantisme, et dégagée de ce ton péremptoire que peut-être on auroit pu lui pardonner plus qu'à personne.

Economie.

VIII.e IX.e cahiers de la Bibliothéque physico-économique, *instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du* 1.er *brumaire an XI, par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par C. S.* Sonnini, *de la Société d'Agriculture de Paris, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires.*

Ces deux cahiers contiennent, entr'autres articles intéressans : *Moyen d'extirper la Teigne dans les Prairies naturelles et artificielles*, par M.me Dufour; — *Moyen de mettre promptement à fruit les Arbres gourmands, etc.*, par M. De la Rue; — *De préserver les Arbres de la gelée; — Description d'un*

d'un Lit économique, à l'usage des personnes peu fortunées; — Nouvelle Gomme qui peut remplacer celle du Sénégal; — Nouveaux Vernis pour la Poterie; — Composition d'une Eau pour détruire les Chenilles, Fourmis, etc.; — *Remède contre la Piqûre des Abeilles et des Guêpes; — Moyen de remplacer le Thé; — Art de mouler des Sculptures en bois*, par M. LENORMANT; — *L'Art d'élever les Arbres pour le Charronnage, la Charpente, la Menuiserie, etc.*

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour les 12 cahiers de 72 pages chacun, avec des planches que l'on recevra mois par mois, franc de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

COMMERCE.

VI.e et VII.e CAHIERS de la BIBLIOTHÈQUE COMMERCIALE. Seconde Souscription. Ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au Commerce, à la Navigation, etc.; par J. PEUCHET, membre du Conseil du Commerce au Ministère de l'Intérieur, etc.

Ces deux cahiers de 96 pages in-8.°, contiennent, entr'autres articles : *Industrie du département de l'Aveyron*, par M. MONTEIL, professeur à Rodès; — *des Stipulations commerciales entre la France et la Russie*; — *des Matières premières et Marchandises qui entrent dans la Consommation et le Commerce de la Russie*; — *Mémoire de M.* LANCEL, *sur la Situation du Commerce dans les ci-devant Provinces de*

Normandie et Bretagne, en 1784; — Droits sur le fret des navires en Danemarck; — Tableau pour l'évaluation du droit par last de commerce, etc., etc.

Le prix de la souscription est de 21 fr., pour recevoir, franches de port, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris. On souscrit à Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

EDUCATION.

Le Portefeuille des Enfans, mélange intéressant d'Animaux, fruits, fleurs, habillement, plans, cartes, et autres objets dessinés suivant des réductions comparatives, et commencés à graver en 1783, *sous la direction de* Cochin, *accompagnés de courtes explications, et de divers tableaux élémentaires; rédigé par Ant. Nic. Duchesne et Aug. Sav. Leblond.* A Paris chez *Mérigot* jeune, quai de l'École, n.° 15, *Merlin*, rue du Hurepoix, près le pont Saint-Michel. N.° XXIV, prix 1 fr. 25 cent. Les demandes peuvent se faire chez M. Duchesne, rue Traversière-Saint-Honoré, n.° 774.

Ce numéro contient les figures de seize costumes indiens et mongols, treize serpens, douze lépidoptères, et sept fruits juteux. L'utilité de cet ouvrage pour l'éducation a été reconnue.

Nouveaux Essais d'Éducation de Goldsmith, traduits de l'anglois, et accompagnés de remarques; par A. H. Dampmartin. A Paris, chez *Ducamroy, Déterville* et *Bertrand*, libraires. 1. vol. in-12.

Depuis quinze ans, on a des ouvrages sans nombre sur l'éducation, et cette science, qui commence l'homme, n'a pas fait plus de progrès. On devoit croire que les destructeurs de tout ce qui existoit alloient nous donner un plan d'instruction qui feroit disparoître ce qu'il y avoit d'imparfait ou de négligé dans ce qui avoit été pratiqué jusqu'à ce moment, et il n'a paru que des systèmes aussi incohérens qu'inadmissibles. Ces écrits et les réflexions d'un ministre aussi distingué par les places qu'il occupe que par les vastes connoissances qu'il possède, l'ont conduit à avouer que l'enseignement ne pouvoit être confié qu'à un corps uniquement destiné à cette grande œuvre. Cet aveu n'a pas empêché que le moindre écrivain ne se crut propre à instruire le gouvernement sur un objet aussi important ; et l'homme le moins instruit s'est jugé capable de se charger d'une mission aussi influente sur le caractère et les mœurs publiques. De là cette foule d'instituteurs particuliers qui enseignent toutes les sciences et toutes les langues ; de là cette multiplicité d'écrits qui ne contiennent que ce qu'on sait, qui ne proposent que ce qui ne peut être praticable. On ne peut faire ce reproche à ces *Essais ;* ils ne renferment qu'un article très-insignifiant sur cette matière : J. J. Rousseau l'avoit inséré dans *Émile*. Les autres articles, qui forment ce volume, sont traduits des divers ouvrages de Goldsmith, dont le génie, la manière et l'originalité sont connus. Nous avons plusieurs traductions de son vicaire de *Wakefield*. Cet *humour* dont les Anglois tirent vanité parce qu'ils croyent que c'est un genre particulier qui leur est propre, et que les François ne peuvent atteindre, puisqu'il n'en ont pas même l'equivalent dans leur langue ; ce genre particulier de plaisan-

teries, dans lequel on aperçoit diverses nuances de sérieux et de gaîté, se trouve souvent employé dans les ouvrages de *Goldsmith* et de *Sterne*. S'il plaît si fort aux Anglois, on pourroit douter que ce mélange fut agréable aux François Que les premiers gardent leur *humeur*; que les seconds conservent, s'il est possible, cette finesse de goût, ce tact exquis des convenances qui distinguent les écrivains du siècle de Louis XIV, et de la moitié de celui qui l'a suivi. Les nombreux articles qu'on lit dans ce volume, sont accompagnés de remarques du traducteur qui n'ajoutent rien au mérite de ce recueil. A. J. D. B.

Élémens raisonnés de Lecture, à l'usage des écoles primaires, ou *Précis du nouveau Système de Lecture, applicable à toutes les langues; ouvrage adopté comme classique par le gouvernement; par Jean-Baptiste* MAUDRU, *ancien professeur à l'école Normale du département de la Seine, et membre de la Société académique des Sciences de Paris, de la Société libre d'Institution, et de la Société Galvanique. Avec cette épigraphe tirée de Montaigne :*

> Où que je veille donner, il me faut forcer quelque barrière de la coustume; tant elle a soigneusement bridé toutes nos advenues.

A Paris, chez l'auteur, rue du Pot-de-Fer-Saint-Germain, où se trouve le dépot, chez *Fuchs*, rue des Mathurins, et les frères *Lerrault* quai Malaquai. Brochure grand in-8.°, avec l'écriture cursive et un frontispice allégorique, l'un et l'autre en taille douce. Prix 75 cent. sans le frontispice, et 1 fr. 25 cent. avec le frontispice. Les exem-

plaires sont signés de la main de l'auteur. La valeur seule de l'estampe surpasse le prix de l'ouvrage.

L'ouvrage dont nous venons d'énoncer le titre, est un de ceux qui sont si bien digérés, qu'une simple analyse est l'éloge le plus complet qu'on en puisse faire. Déduire de la théorie générale du langage et des élémens même du mot, les vrais principes et la méthode de *lecture*, voilà tout le livre du C. Maudru. Quelque naturelle que paroisse cette idée, il falloit, pour la suivre dans ses développemens, tout le talent dont cet auteur a fait preuve, et, de plus, une patience et un travail opiniâtre qu'accompagnent rarement le talent.

Dans les leçons ou tableaux rédigés par le C. Maudru, l'enfant distingue d'abord la voyelle, et apprend à rendre le son. La consonne figure ensuite, mais toujours accompagnée de la voyelle, avec laquelle elle forme un son articulé. Jamais on ne l'y montre isolée, pour la joindre, dans la prononciation, à une voyelle factice; comme dans cette méthode vulgaire d'épeler, où l'on fait dire à l'enfant, *èm-a*, *ma*, méthode contraire à toute raison. L'auteur conduit tout autrement ses élèves; il les fait passer, par degrés, des signes incomplexes aux signes complexes, des sons simples aux sons composés, des articulations faciles à celles qui le sont moins. Cette gradation, fondée, à la fois, sur le caractère de l'enfance et sur la nature même des élémens du mot, est le triomphe de la méthode du C. Maudru.

Divers écrivains, s'essayant sur le même sujet, avoient copié, plus ou moins servilement, le plan du *Nouveau Système de Lecture*, etc., sans citer l'ouvrage et sans nommer l'auteur. On a signalé, plus

d'une fois, cette espèce de plagiat (1). Au lieu de se plaindre de ces infidélités, le C. Maudru a préféré de nous donner, de ce *système*, un abrégé que personne n'étoit mieux en état de faire que lui, et qui mettra en évidence tout larcin par lequel on tenteroit de morceler ce même ouvrage pour s'en approprier les principes.

La méthode élémentaire du C. Maudru est unique dans son genre, et les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur le même sujet, ne sont rien moins que propres à soutenir la concurrence avec les *Élémens raisonnés de Lecture*, etc. Ceux-ci ont exclusivement le mérite de saper les fondemens de cette routine barbare qui entrava si long-temps la marche du génie des jeunes élèves. Au siécle ou nous sommes, un tel mérite peut heurter l'ignorance ou la mauvaise foi, mais il ne craint ni le blâme ni l'envie de la part des amis de la science.

Il y a, dans ces *Élémens*, deux parties très distinctes. La première n'est qu'un précis de la théorie exposée dans le *Système de Lecture*. Ce précis est destiné aux seuls instituteurs. La seconde est foliotée en chiffres arabes, et présente, dans des cadres plus rétrécis, les tableaux tracés en grand dans le *Système*. Ce sont ces cadres que les instituteurs doivent placer constamment sous les yeux de leurs élèves, et parcourir successivement avec eux, pour les graver dans leur esprit. L'ordre qui règne dans ces cadres, suffit, seul, pour applanir toutes les difficultés de l'instruction. T.

(1) Notamment au n.° 354 du Moniteur (24 fructidor an x).

MÉTAPHYSIQUE.

THÉOSOPHIE, ou *Science de Dieu, morale théosophique, première division; par le C. Henri* COQUERET. A Paris, de l'imprimerie de *Laurens* jeune, rue Saint-Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins. An XI. — 1803. in-8.

L'auteur commence par un traité de physique, et termine par un traité métaphysique et moral sur Dieu. Ce qui justifie son épigraphe : *tout en Dieu, par Dieu et pour Dieu.*

THÉOLOGIE.

DISCOURS sur l'Eglise. A Paris, chez *Laurens* jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins. An XI. — 1803. in-8. de 56 pages.

Le but de l'auteur est de prouver qu'il n'y a qu'une église divinement établie et fondée par les apôtres, à laquelle il faut accourir pour son salut, et que c'est *l'église catholique, apostolique et romaine.*

MORALE.

LES Suites funestes du Jeu, ou *la Différence des Caractères; par E*** ci-devant membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires.* A Paris, chez *André*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 477. 2 vol. in-12, 3 fr. et 4 fr. 50 cent. par la poste.

Qui ne connoît pas les malheurs qu'entraîne cette passion? L'auteur, pour les rendre plus sensibles, a imaginé de présenter à ses lecteurs une famille

riche et honorable ruinée, flétrie, deshonorée par les excès d'une femme, d'une mère devenue étrangère à tous les sentimens de la nature, insensible aux reproches, à la honte, aux remords. Toutes les diverses situations où la fureur du jeu peut conduire les personnes qui s'y laissent entraîner, sont décrites, dans ce roman moral, avec une vérité, une force, une énergie qui devroient frapper et corriger, faire rougir, et faire détester un penchant funeste qui conduit à l'improbité, à l'insensibilité, au crime, à l'oubli de tout principe d'honneur, de religion et de décence. Dans ce tableau, le délire de cette passion est peint avec des couleurs un peu rembrunies, mais convenables au sujet. La fin tragique et méritée du principal personnage de ce drame est une grande leçon; le désespoir en est l'unique dénouement. L'ame seroit fatiguée de cette lecture, si l'auteur ne l'avoit calmée par le récit des vertus, des sentimens et des actions de la plus jeune des filles de cette mère dénaturée et coupable. L'aînée, entraînée par les conseils et l'exemple de cette mère, a le même sort qu'elle. Cette opposition du vice et de la vertu, de la candeur et du crime, répand un intérêt de conviction et de sensibilité sur cette production, estimable par les motifs qui l'ont dictée, et par les principes qu'elle renferme. A. J. D. B.

GÉOGRAPHIE.

CARTE des États-Unis de l'Amérique septentrionale, copiée et gravée sur celle d'Arrowsmith, corrigée et considérablement augmentée, d'après les renseignemens les plus authentiques; par P. F. TARDIEU, graveur, éditeur, propriétaire, place de l'Estrapade, à Paris, n.° 18. An XI.—1802.

Cette carte, composée de quatre grandes feuilles, et supérieurement exécutée, doit intéresser tous ceux qui étudient les progrès de la civilisation du globe, et les grands événemens de l'histoire. C'est dans ce pays que s'est formée une république sage, dont les accroissemens rapides étonnent autant, pour le moins, que ceux de l'antique république romaine. On est charmé d'en connoître toute l'étendue et les subdivisions; et, dans l'état où se trouve aujourd'hui le globe, les Etats-Unis d'Amérique sont devenus une puissance tellement importante, et pour la politique, et pour le commerce, qu'on est heureux d'en avoir enfin une carte détaillée, et sur l'exactitude de laquelle on puisse compter. Cette carte, qui étoit déja très-intéressante dans l'original, a encore été enrichie par l'éditeur, 1.° de détails sur le Canada supérieur, pris d'après la carte de Fayden; 2.° de semblables détails sur la partie orientale du lac Ontario, et sur le fleuve Saint-Laurent, pris de plans manuscrits qui lui ont été communiqués par des propriétaires; 3.° de corrections et améliorations sur l'embouchure du Mississipi, d'après des cartes du dépôt de la marine de France; 4° de corrections sur les limites de la partie appelée *District of main*, d'après de bonnes cartes faites en Amérique; et 5.° enfin, d'un plan détaillé de la ville fédérale de Washington, siége actuel du Gouvernement.

Elle est ornée d'une vue détaillée et très-bien gravée, du saut de Niagara, avec une note explicative de cette étonnante chute d'eau, et cette note, pour l'avantage des curieux, est également gravée en anglois et en françois. Plusieurs personnes auroient peut-être desiré qu'on eût de même traduit en françois tous les détails de l'intérieur de la carte;

mais, outre que cette méthode auroit eu trop d'inconvéniens, l'éditeur a cru devoir conserver la langue angloise, parce que c'est celle que l'on parle dans le pays. Les noms y sont donc ceux que les lieux portent naturellement, et ils ne sont point défigurés par la manie que l'on a de rapprocher tout de sa langue propre.

Par tous ces avantages, cette carte devient plus précieuse que l'original d'après lequel elle a été copiée, et on doit louer le zèle du C. Tardieu qui, par ce moyen, a approprié à notre pays une bonne carte qui se vend très-cher en Angleterre. La manière dont elle est exécutée répond d'ailleurs à la réputation que s'est acquise le C. Tardieu, déja avantageusement connu par l'exécution de grands ouvrages, tels que l'Atlas pour la nouvelle édition du Voyage du jeune Anacharsis, l'Atlas de Mentelle, la Carte du Hunds-ruk du général Hardy, et d'autres qui l'ont placé au rang d'un des premiers artistes de la capitale, en ce genre.

On ne sauroit trop recommander l'acquisition de cette carte à tous ceux qui ont des relations directes ou indirectes avec ce pays, et on peut leur répondre d'avance de l'exactitude de tous les détails qu'elle contient.

Cette carte, qui est du prix de 18 fr., se trouve à Paris, chez *Tardieu*, graveur et éditeur, place de l'Estrapade, n.° 18; chez *Dezauche*, ingénieur-géographe, rue des Noyers; chez Charles *Piquet*, géographe graveur, quai Voltaire, n.° 2, et à Strasbourg, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, grand'rue, n.° 15. B. D. B.

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens, ou *Recueil de Voyages intéressans*

pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, par CAMPE *; traduits de l'allemand, et ornés de cartes et de figures.* VI.e et dernière livraison de la première année. Tomes XI et XII, contenant la Relation de l'ambassade de M. Samuel Turner, auprès du Teschou-Lama au Thibet et au Boutan. 2 vol. in-18, ornés d'une belle carte de l'Asie, et d'une jolie gravure. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. francs de port par la poste.

Cette collection de Voyages ayant eu tout le succès que lui promettoient l'utilité et l'agrément du sujet, et le nom de son auteur, l'éditeur va publier une deuxième année, qui ne le cédera pas en intérêt à la première. Elle commencera par la relation du voyage du capitaine Cook, autour du monde, suite nécessaire des voyages de Byron, Carteret et Wallis, formant les tomes III et IV de la première année. Les autres pièces seront traduites d'un nouveau recueil, que publie maintenant M. Campe, où l'on voit qu'il a toujours pour but d'instruire en amusant.

Les conditions de souscription à cette deuxième année, sont les mêmes que pour la première; savoir: les douze volumes au prix de 15 fr., payables avec la première livraison, et 3 fr. pour chacune, en ne les payant qu'à mesure.

Il reste encore un petit nombre d'exemplaires de la première année, qui ne seront donnés, au prix de 15 fr., qu'aux personnes qui souscriront pour la deuxième. A Paris, chez *Dufour*, éditeur, libraire, rue des Mathurins, au coin de celle de Sorbonne, chez lequel on trouve tous les ouvrages publiés par M. Campe, et autres bons livres sur l'éducation; à Amsterdam, chez le même.

VOYAGES.

VOYAGE en Piémont, contenant la description topographique et pittoresque, la statistique et l'histoire des six départemens réunis à la France, orné de six cartes et de huit estampes; par J. B. J. BRETON, auteur du Voyage dans la Belgique, pour le texte; Louis BRION pour la partie géographique et celle du dessin. 1 vol. in-8.° Chez *Brion*, éditeur, rue de Vaugirard, n.° 98; chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, et *Fuchs*, rue des Mathurins.

Ce voyage n'est pas une course rapide faite à travers un pays qu'on parcourt sans intérêt, qu'on voit sans but. Le voyageur s'est attaché à nous faire connoître des départemens nouveaux, comme il nous a donné la description de ceux de la Belgique. Il n'a rien négligé de ce qui pouvoit donner une idée du Piémont et de ses divisions. Cette partie de l'Italie, qui a été le théâtre des guerres les plus mémorables par sa situation, depuis Annibal jusqu'à nos jours, et dont les historiens de l'antiquité ont parlé en détail, étoit presque ignorée des historiens modernes. On se persuadoit que c'étoit une contrée stérile, couverte de montagnes inaccessibles, habitée par des hommes sans civilisation et sans industrie, n'ayant pour toute ressource commerciale que quelques bestiaux et de la soie mal ouvrée. M. Breton démontre que le Piémont n'a rien à demander aux autres départemens pour tout ce qui tient au besoins de la vie, que les Piémontais sont actifs, intelligens, laborieux; qu'ils savent profiter de ce que la nature leur offre, et de ce que le travail peut leur procurer. Des rivières nombreuses et

navigables qui traversent, et qui se dirigent presque toutes vers le Pô, leur fournissent des débouchés faciles pour la circulation de leurs denrées. L'auteur, après avoir donné un état topographique des six départemens, ne néglige pas de parler des mœurs, du caractère, des usages et des habitudes des Piémontais, de l'influence du climat, de la population, des richesses du sol, des ressources de l'industrie dans le Piémont, et des encouragemens que les communications avec la France doivent y répandre; s'arrête sur les amusemens et les plaisirs de ses habitans. A l'occasion de leur goût pour les arts agréables et du beau théâtre de Turin, il donne un abrégé de l'histoire de la musique en Italie, et de la composition des pièces de théâtre, depuis la *Calandra* du cardinal Bibiena et la *Sophonisba* du Trissino, jusqu'à Métastase. Il s'aperçoit de la décadence du théâtre italien et du genre de musique créé par *Pergolèze*, *Leo*, *Jumelli*, etc. « Cette « décadence, dit M. Breton, influe prodigieusement, « et plus qu'on ne sauroit le croire, sur les autres « branches de la littérature. C'est au théâtre que se « forment les grands écrivains, les orateurs, et sans « craindre d'exagération les grands publicistes. » Cette opinion qu'on peut traiter de paradoxe n'est fondée que sur un mot du ministre Louvois, qui avançoit que les tragédies de Corneille *devoient être jugées par un parterre de ministres et d'hommes d'état*. Elles le sont tous les jours par tous les hommes qui ont quelque sentiment du grand et du beau; il ne faut pas être homme d'état pour apprécier les sublimes productions du père de notre théâtre; mais on peut douter que les représentations de ses pièces ayent formé des ministres et des publicistes.

Le voyage que nous annonçons contient des ob-

servations exactes, des aperçus utiles et des particularités amusantes ou instructives. A. J. D. B.

Voyage pittoresque de Scandinavie. Cahier de 24 vues avec descriptions. Prix, à Paris, 60 fr. sur petit papier et 72 fr. sur grand papier. Les planches sont exécutées à l'aquatinta, et seront retouchées au lavis, seulement pour les souscripteurs : in-4.° de 24 pages, publié à Londres, par MM. *G.* et *W. Nicoll*, *Pall-Mall*, *J. White Fleet-Stret*; et à Paris, par *G. Dufour*, libraire, rue des Mathurins, de l'imprimerie de *Cox* fils et *Baylis*.

Cet ouvrage se recommande également par la beauté des dessins et l'intérêt des descriptions qui, quoique très-courtes, sont écrites avec grace et annoncent un véritable talent pour ce genre de littérature. Le jeune auteur qui joint à une grande activité, une vive ardeur de s'instruire et déja beaucoup de connaissances, a formé dans ses voyages une collection considérable de vues de la Suède, de la Finlande, de la Norwège, de la Laponie. Ce sont ces vues qu'il publie en indiquant collectivement ces contrées sous le nom de Scandinavie. Les 24 planches qu'il vient de donner offrent une suite complette de vues, en commençant au château de *Cronembourg*, qui présente au milieu du Sund, entre Elseneur et Helsembourg, un aspect plein de charme, et en finissant au rocher dépouillé et aride du Cap-Nord qui termine l'Europe. Parmi ces vues, toutes très-piquantes, on distingue celle de Stockholm, appelée la Vénus du Nord; du chateau de Castelholm, prison du roi de Suède Eric XIV, dans l'île d'Aland; la vue du Golphe de Bothnie, congelé et couvert de rochers de glaces, entre lesquels passent les traineaux. La vue du soleil à minuit à Tornea. Plu-

sieurs planches représentent les plus belles cataractes, les sites les plus singuliers ; toutes les vues ont été dessinées par M. Bellanger, peintre du roi de Suède, et frère de l'architecte célèbre du même nom. Elle sont exécutées avec beaucoup d'esprit et de talent, et le genre de la gravure est d'un très-bon effet.

Il est à desirer que les circonstances actuelles ne nous privent pas de la continuation d'un ouvrage vraiment intéressant.

Histoire.

Abrégé de l'Histoire et des Antiquités romaines, ou *Lois, Mœurs, Coutumes et Cerémonies des Romains ; nouvelle édition, augmentée de plusieurs détails intéressans qui avoient été omis dans les précédentes ; rédigée pour l'instruction de la jeunesse et l'intelligence des auteurs classiques, par un professeur de belles-lettres.* A Paris, chez *Laurens* jeune, rue Saint-Jacques, n. 32, vis-à-vis celle des Mathurins. An XI.—1803. In-8.°

Antiquités.

Galerie antique, ou *Collection des Chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques.*

Nous avons annoncé, il y a plusieurs années, l'entreprise de la Galerie antique ; nous annonçons avec plaisir aujourd'hui la continuation de cet ouvrage utile.

Les sept premières livraisons déja publiées contiennent : la première, le temple de Minerve, appelé Parthénon, avec une partie de l'immense quantité de sculptures qui le décoroient ; la deuxième,

la suite des fragmens du grand bas-relief du Parthénon, et les Propylées; la troisième, les détails des Propylées et du temple de la Victoire sans ailes, fragmens de bas-relief du temple d'Aglaure; la quatrième, les temples d'Erecthée, de Minerve Poliade et de Pandrose; la cinquième, les détails de ces temples; la sixième, le monument choragique de Thrasyllus, le théâtre de Bacchus et le plan de la citadelle d'Athènes; la septième, la tour des vents. La huitième, qui vient de paroître, contient les belles figures dont elle est ornée.

Chaque livraison paroîtra tous les mois, et contiendra neuf planches petit in-folio, dont l'une, destinée aux notes explicatives, coûtera séparément 5 fr. 50 cent., non compris le port pour les départemens. Les personnes qui souscriront pour la totalité de l'ouvrage ou pour une seule de ses parties, ne paieront que 5 fr., toujours le port en sus pour les départemens Les épreuves seront choisies et envoyées selon le rang d'inscription.

On se fait inscrire, à Paris, chez Philibert *Boutrois*, dessinateur et graveur, rue de Condé, n.° 9, faubourg Saint-Germain; chez *Heluis*, dessinateur et graveur, rue du Cherche-Midi, n.° 776; chez Ch. *Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10; et chez *Bance*, marchand d'estampes, rue S.-denis.

Nota. Il faut avoir le soin d'affranchir les lettres et le port de l'argent, autrement elles ne seroient point reçues.

On tirera des exemplaires sur papier de Hollande, pour la satisfaction des personnes qui voudroient en faire des dessins; ce qui augmentera le prix du cahier d'un franc.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une table géographique; par M. *Larcher*. 7

POÉSIE LATINE.

Silves de Publius Papinius Stace, traduites d'après les corrections de J. *Markland*. 21

ANTIQUITÉS ORIENTALES.

Dissertation sur des Inscriptions babyloniennes nouvellement découvertes; par le D. Joseph *Hager* (en anglois). 36

LITTÉRATURE.

Examen oratoire des Eclogues de Virgile, à l'usage des Lycées et autres écoles de la République; par F. J. *Genisset*. 50

JURISPRUDENCE.

Analyse du Tableau historique de la Jurisprudence romaine; par *Gotofon*. 61

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Londres. — Sur le Tannin retiré du Cachou. 69

Suède. — Académie de Stockholm. 72

Danemarck. — Société d'Economie rurale. *Ibid.*

Allemagne. — Université de Heidelberg. 71

Rome. — Ponte et incubation de perroquets. *Ibid.*

FRANCE.

Turin. — Ecole de médecine. 73

Valenciennes. — Propriété du *Rhus radicans*. *Ibid.*

PARIS.

Institut national. — Mémoire sur les marées, par le C. *Lacépède*. 74

Distribution du prix de poésie et d'éloquence, prorogée jusqu'au premier vendémiaire. 76

Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, depuis la dernière séance publique de l'Institut national. — Partie mathématique, par le C. *Delambre*, secrétaire perpétuel. 77

Musée d'histoire naturelle. 88

Voyage du capitaine Baudin. 90

Galerie du Luxembourg. 92

Carte d'Egypte. 94

Cendre du Sarrazin. *Ibid.*

Description des Monumens antiques envoyés au premier Consul, par sa majesté le roi des Deux-Siciles. *Ibid.*

Correspondance. 115

THÉATRES.

Le Vieillard et les Jeunes gens. Dorat et Colardeau. 119

Le Baiser et la Quittance. 121

Clémence Isaure, ou les Jeux floraux de Toulouse. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Physique.

Journal du Galvanisme, de Vaccine, etc.; par une Société de physiciens, de chymistes et de médecins; rédigé par J. *Nauche*. 122

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LORSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

CHIRURGIE.

MEMORIA chirurgica sui Piedi torti congeniti dei fanciulli, e sulla maniera di corregere questa difformita; di Antonio *SCARPA, P. professore di notomia, e chirurgia pratica nell' universita di Pavia.* In-4.° 1 vol. con Taval. in Pavia, 1803.

JUSQU'ICI l'étude pratique de la chirurgie ne nous fournissoit aucun moyen de remédier à la torsion congénitale des pieds des enfans. Dans aucun hopital, dans aucune chaire publique, on n'a démontré quelles étoient les indications à remplir, et comment il étoit possible de détruire les *pieds bots* en leur donnant la configuration naturelle qui leur manquoit. Le silence des écoles sur cet objet de pratique pouvoit-il être excusé, lors même qu'à Paris, à Londres, en Allemagne, partout en un mot, il existoit des hommes qui n'avoient d'autre occupation que de redresser les pieds? Non sans doute, par cela-même que ces hommes mystérieux, qui faisoient un secret de leur savoir, ont obtenu des succès éclatans, et en obtiennent encore qu'on ne peut contester. *Tiphaisne*, à Paris, *Venel*, en Suisse, se sont occupés, avec avantage, de ce point de chirurgie pratique; ils ont vendu leur secret avant de mourir, et ceux qui l'ont acheté en font un objet de spéculation qui ne leur permettra pas de sitot

de s'en désister en le rendant public. Aujourd'hui, *Jackson*, à Londres, redresse tous les pieds, et il se garde bien de donner la moindre notion qui puisse laisser entrevoir quel moyen il emploie. Cette espèce de monopole tue la science, n'assure des secours qu'aux familles fortunées, et laisse, dans l'abandon, une infinité de malheureux qui n'ont d'autre ressource, pour vivre, que la force et l'usage qu'on pourroit leur donner de leurs membres dont on peut corriger la difformité.

Depuis quelque temps, quelques praticiens bienfaisans ont, en Allemagne, cherché à pénétrer les secrets qu'il importoit tant de dévoiler. Wantzel, Bruckner ont obtenu quelques renseignemens, obscurs à la vérité, sur la manière de procéder de *Venel*. Ils ont calculé les moyens mécaniques, ont fait des expériences, et ont plus ou moins bien réussi. Il ne s'agit souvent que de faire un premier pas dans une carrière nouvelle, pour engager beaucoup d'autres à la parcourir avec plus de succès. Wantzel et Bruckner ont, les premiers, eu cette gloire dont on doit leur savoir le plus grand gré ; car dans la simple intention plausible d'être utiles, d'exciter l'émulation des personnes de l'art, ils n'ont pas hésité à publier leurs procédés quelqu'imparfaits qu'ils fussent. Ces praticiens doivent beaucoup se féliciter de leur candeur ; ils ont presque complètement atteint le but qu'ils s'étoient proposé : j'ose même dire que leurs desirs sont pleinement accomplis.

Le professeur *Scarpa* dont le nom est cher à la

science, et dont l'amitié m'honore, s'étoit occupé depuis longtemps du même objet. Cet illustre praticien, auquel l'université de Pavie doit beaucoup de sa célébrité actuelle, puisqu'il attire près d'elle les nombreux étudians du Piémont, de Gênes, des États vénitiens, de Bologne, de Parme, de Modène, en un mot de tous les points de l'Italie, avoit, pendant son voyage à Paris, en 1781, acquis deja quelques notions confuses sur le traitement le plus convenable pour remédier à la mauvaise conformation des pieds. L'expérience, toujours difficile, n'a permis, que fort tard, la publication des moyens les plus constans et les mieux approuvés par le succès dont leur application a été suivie. Enfin l'auteur s'est cru suffisamment éclairé, et a pensé qu'il étoit temps d'arracher un secret qui n'est possédé que par un très-petit nombre d'individus fort intéressés à ne jamais le révéler. Combien n'avons-nous pas d'oculistes, de dentistes, d'accoucheurs, de rebouteurs ou renoueurs, d'opérateurs de toutes les espèces, qui ignorent même la structure et l'organisation des parties dont ils veulent spécialement traiter les affections ? Parmi le nombre des personnes qui se mêlent de redresser les *pieds bots*, il n'en est peut-être pas une qui connoisse l'anatomie de cette partie, lors même d'une excellente conformation : à plus forte raison, on peut leur demander quels sont les rapports respectifs des parties, dans les cas de torsions congénitales ou accidentelles?

Ces connoissances préliminaires sont cependant indispensables : elles seules peuvent nous donner un

point fixe de départ, d'après lequel on puisse calculer les indications curatives, le mécanisme des moyens à employer, et prévoir le succès qui pourra en résulter. C'est alors que l'on fait des applications de pratique utiles, que l'on perfectionne jusqu'à ce qu'on soit parvenu au point de ne plus desirer qu'infiniment peu, et de voir ses préceptes multipliés, commentés, adoptés sans réserve, ou corrigés, selon les circonstances, par des praticiens aussi éclairés que véridiques. Le professeur Scarpa a l'avantage d'avoir créé une méthode raisonnée du traitement, fondée sur l'anatomie pathologique du pied, sur la force inégale des muscles qui le meuvent, et son but est, aujourdhui, en la faisant connoître, d'engager tous les hommes de l'art à confirmer l'expérience qu'il a acquise, et les succès qu'il a obtenus. Il veut encore que chaque chirurgien puisse, en tout lieu, dans les grandes villes comme dans le hameau le plus resserré, porter ses secours à toutes les classes de la société, sans acception du riche ou du pauvre. Cette manière louable de procéder est la seule à suivre. Envain on emploie le secours des lois contre le charlatanisme, contre la distribution des remèdes secrets : il vaut mieux étudier ce charlatanisme, passer son temps à dévoiler ces arcanes, les publier s'ils sont utiles, et démasquer hardiment le faux et le danger de ces promesses fastueuses et gigantesques, dont leurs auteurs les embarrassent pour tromper le public toujours trop crédule, et qui, malheureusement, veut être trompé.

Le professeur Scarpa espère encore, avec rai-

son, qu'il aura la satisfaction de réveiller l'attention des hommes instruits, en les engageant à publier leurs propres observations, et à faire part des corrections dont ils croiront sa méthode susceptible. C'est envain, je pense, qu'il se flatte de piquer d'honneur les chirurgiens qui font commerce de leur secret. Jamais il ne pourront se résoudre à faire connoître leurs moyens; ils déclameront contre ceux que nous connoissons actuellement, et se garderont bien d'exposer méthodiquement les motifs sur lesquels ils se fondent. Mais qu'importe leur silence! Il n'est point nécessaire de savoir si le procédé de Scarpa et le leur sont identiques. Il suffit de savoir que si cette identité n'existe pas, au moins chaque praticien peut, avec succès, s'emparer d'un point de chirurgie pratique qui lui restoit toujours étranger. C'est là, selon moi, la meilleure manière de le disputer aux rebouteurs exclusifs.

Je n'entreprendrai point de décrire les pièces d'appareils qui sont nécessaires, non plus que leur application. Ces sortes de descriptions analytiques peuvent rarement être bien saisies: il faut lire l'original, et étudier les différentes planches qui l'accompagnent. D'ailleurs, j'ai fait la traduction de ce travail; je me dispose de la publier incessamment, et d'en faire jouir complètement le monde chirurgical. En attendant, je fais construire les différens appareils, et j'espère avoir bientôt l'occasion de les appliquer utilement. Pour seconder les vues de l'auteur, je ne négligerai rien pour donner de l'authenticité à mes expériences: je compte trop

sur le zèle des professeurs de l'école de médecine de Paris, et sur celui des chirurgiens les plus distingués, pour croire qu'ils se feront un plaisir de m'assister, lorsque je le réclamerai.

Singulièrement versé dans la lecture des auteurs anciens, le professeur Scarpa rend la justice la plus éclatante aux écrits d'Hippocrate, dans lesquels on trouve une description très-exacte de ce genre de difformité, et des détails fort circonstanciés sur le pansement que le vieillard de Cos a décrit comme le meilleur et le plus constamment suivi de succès. Cet heureux rapprochement me fait regretter, de plus en plus, que des chirurgiens du premier ordre et d'une pratique consommée, n'aient point encore commenté la chirurgie du père de la médecine. Que d'idées, données comme neuves aujourd'hui, paroîtroient évidemment fort anciennes! Il en seroit de cette partie de l'art de guérir comme de la médecine proprement dite : la chirurgie hippocratique bien étudiée, nous traceroit au juste les progrès que la science a faits jusqu'à ce moment. Ici, je n'entends nullement parler du manuel des opérations dont la perfection est à rapporter exclusivement au siécle dernier, et au commencement de celui-ci.

Pour terminer enfin, l'auteur nous fait espérer qu'il ne tardera pas à publier un second travail relatif aux torsions de la colonne vertébrale et du tronc, dès que l'expérience l'aura suffisamment instruit de l'utilité des appareils élastiques, pour remédier à cette pernicieuse difformité.

LÉVEILLÉ, D. M.

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués : Collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. Millin, Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, etc. Tome I.er, VI.me *livraison*. A Paris, chez *Laroche*, maison de l'Auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 11, au coin de celle de la Loi; *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Levrault*, quai Malaquais.

Nous avons indiqué, dans le dernier numéro, les mémoires contenus dans cette sixième livraison qui termine le premier volume. Il nous reste à les faire connoître à nos lecteurs d'une manière un peu plus étendue. La première dissertation sur une cornaline antique qui représente *Diane Lochia*, a déja paru dans un des premiers volumes du Magasin

Encyclopédique (1). M. Millin l'a reproduite dans cette livraison, en l'accompagnant d'une nouvelle gravure du monument.

Dans la seconde dissertation, l'auteur décrit un vase grec extrêmement curieux et important, que M. Durand a rapporté d'Italie. Ce vase est aussi intéressant pour l'étude de la mythologie et de l'histoire de l'art, que pour la perfection du travail et sa belle conservation. Sa matière est de cette terre fine et légère d'un ton rougeatre qu'on appelle terre de Nola. Les peintures du vase sont rouges sur un fond noir, à la manière des vases de Nola. Ce qui rend encore ce vase remarquable, c'est qu'on y distingue les enfoncemens que l'artiste faisoit dans l'argile encore molle, pour indiquer les contours. Ces enfoncemens attestent que ces dessins n'ont pas été faits à l'aide d'espèce de patrons découpés, comme l'avoit d'abord pensé le chevalier Hamilton, mais que l'artiste traçoit avec une sorte de stylet les premiers contours, pour se diriger dans l'exécution de son dessin qui devoit être terminé avec une grande promptitude.

La peinture principale de ce vase, celle qu'il faut supposer en avoir occupé le devant, offre trois figures formant un groupe animé et admirable, aussi remarquable par l'intérêt du sujet que par la beauté de la composition et la singularité des détails et des costumes. La première figure est celle

(1) Année I, t. IV, p. 342.

d'un guerrier absolument nu. Sa *chlamys* a dû tomber dans la chaleur du combat : il enfonce sa longue et robuste lance dans le sein d'une guerrière à cheval, qui lui a elle-même porté un coup de lance que le guerrier a reçu sur son bouclier. Une autre guerrière, à pied, va décocher une flèche au héros; mais elle ne peut que venger sa compagne, et non la secourir. L'idéal héroïque de la figure nue, le costume des deux guerrières, indiquent suffisamment le combat d'un héros grec contre deux Amazones; mais on ignoreroit toujours les noms des combattans, si l'artiste n'avoit eu le soin de les écrire. Au dessus du héros on lit, en beaux caractères grecs, *Théséus;* au dessus de l'Amazone à cheval, *Hippolyte;* au dessus de l'Amazone à pied, *Deinomachè.* C'est donc Thésée qui vient de percer de sa lance l'Amazone Hippolyte; celle-ci est secourue par sa compagne Deinomachè.

Avant de revenir sur les détails qu'offre chacune des figures de cette peinture, M. Millin parle des Amazones. Il résume en peu de mots ce qu'on en trouve dans les différens auteurs anciens, tels qu'Homère, Æschyle, Hérodote, Hippocrate, Platon, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, etc., et les opinions des savans de nos temps qui se sont occupés de l'histoire des Amazones.

M. Millin revient ensuite aux récits des poètes auxquels on doit principalement avoir égard dans l'explication des monumens de l'antiquité. Les expéditions dans lesquelles on voit figurer les Ama-

zones sont au nombre de cinq : la *première* fut leur irruption dans la Lycie, où elles furent défaites par Bellérophon; la *seconde* fut leur irruption dans le royaume de Laomédon; la *troisième*, l'expédition d'Hercule pour enlever la ceinture d'Hippolyte (2); la *quatrième*, celle dans laquelle Hercule amena Thésée qui enleva Antiope, ce qui fut cause de l'entrée des Amazones dans l'Attique, la *cinquième* fut le secours que Penthésilée apporta à Priam quand elle alla au siége de Troie.

C'est la quatrième de ces expéditions qui forme le sujet de la peinture du vase que M. Millin a à expliquer. Malheureusement les anciennes Théséides dans lesquelles nous trouverions des détails sur cette expédition, sont toutes perdues. Le récit de Plutarque, dans la vie de Thésée, est tout ce qui

(2) Cette expédition étoit figurée par Phidias sur un des côtés du trône de son Jupiter Olympien. Dans le bois sacré d'Olympie, on voyoit Hercule combattant une Amazone à cheval. Ce groupe étoit d'un des plus anciens sculpteurs, appelé *Aristocles*. Un vase de la seconde collection d'Hamilton (*Vases grecs* publiés par Tischbein, I, pl. XII) représente le combat d'Hercule contre une Amazone. Sur plusieurs monumens antiques, on voit Hercule enlevant la ceinture d'Orithyie pour obéir à l'ordre d'Eurysthée et accomplir son neuvième travail. Cette action étoit figurée sur un bas-relief du temple de Jupiter. Cette même action se voit aussi sur quelques sarcophages, tels que celui de la Villa Pinciana, où Hercule détache la ceinture de l'Amazone étendue à ses pieds et en tient le bout. Sur un marbre du *Musée Pio-Clémentin*, Hercule tient la ceinture au dessus de l'Amazone, qui est à genoux à ses pieds. Guattani, dans ses *Monumenti inediti*, a publié une cornaline qu'il regarde aussi comme représentant Hercule et Mélanippe.

nous reste. Par ce récit, dont M. Millin donne l'extrait, on voit que Plutarque a réuni, sans critique et sans choix, les différentes traditions qu'il a trouvées sur les Amazones, mais qu'il doit y avoir cependant un fond de vérité dans ces récits. M. Millin pense, avec le savant Fréret, qu'il est impossible de croire que les Amazones de la Sarmatie aient fait une marche de plus de sept cents lieues par terre, des bords du Thermodon dans l'Attique. Mais les Thraces, que dans ces temps reculés les Athéniens eurent plus d'une fois à combattre, avoient peut-être alors parmi eux de ces femmes guerrières. Le récit de leurs exploits se confondoit avec ce qu'on racontoit des Amazones sauromatides, et donna lieu à la tradition de leur expédition contre les Athéniens.

Les poètes s'étoient emparés de cette antique tradition. Les exploits qu'ils attribuoient à ces femmes guerrières jetoient de la variété dans leurs descriptions, et ils aimoient à les y faire figurer. Aussi tous les noms que les poètes leur donnent, tels que *Mélanippe*, *Orithyie*, *Antiope*, *Hippolyte*, sont-ils grecs, et non pas pris dans la langue des Scythes.

Les artistes s'emparèrent aussi de la fable des Amazones, parce que cette opposition de femmes qui combattent contre des hommes, la singularité du costume, les chevaux sur lesquels ces guerrières sont montées tandis que les Grecs combattent à pied, forment des grouppes vifs et animés. Mais pour que l'orgueil national des Grecs ne souffrît

pas de voir qu'on les mît aux prises avec des femmes, on racontoit d'elles des faits d'audace et de bravoure prodigieux. Enfin leur invasion devoit avoir exposé l'Attique à un grand danger; et la défaite et la destruction des Amazones avoient été un des exploits les plus mémorables des deux héros les plus chers aux Grecs, Hercule et surtout Thésée. D'après cela, on ne doit pas s'étonner que ce sujet ait été si souvent figuré sur les plus anciens monumens. Les combats contre les Amazones, comme ceux contre les Centaures, étoient très-propres à orner les frises et les frontons des temples; et les groupes particuliers d'un Grec à pied et d'une Amazone à cheval pouvoient, comme les grouppes d'un centaure et d'un lapithe, servir à la décoration des métopes.

Micon avoit peint la défaite des Amazones dans le Pœcile : l'artiste avoit choisi ce sujet pour faire ce que nous nommons un *pendant* à la bataille de Marathon contre les Perses, qu'il avoit aussi représentée. Il avoit voulu réunir les plus mémorables expéditions des Grecs contre les barbares. Aristophane parle de cette peinture qui a été connue de Pline et d'Arrien. Le même Micon avoit encore peint ce sujet dans le temple de Thésée, où il convenoit parfaitement. Phidias avoit représenté le combat des Grecs et des Amazones sur le bouclier de sa Minerve, et celui d'Hercule contre ces femmes guerrières, sur un des côtés du trône de son Jupiter Olympien. Thésée étoit parmi les

compagnons d'Hercule. Le combat de Thésée contre les Amazones dans l'attique, étoit figuré sur la base de la statue.

L'Amazonéide, ou le cercle mythologique de l'histoire des Amazones, devint donc le sujet de plusieurs compositions littéraires, et principalement de plusieurs ouvrages de l'art : on se plut à les représenter d'une infinité de manières, et il nous reste encore quelques-unes de ces représentations. Sur un petit nombre de monumens, on voit les Amazones en marche; elles vont chercher leurs ennemis. C'est ainsi qu'on les voit sur un vase grec de *Capo di Monte*, que M. Millin se propose de publier dans une des prochaines livraisons. Dans un plus grand nombre de représentations, les Amazones ont pénétré sur le territoire attique; elles livrent un combat opiniâtre et sanglant aux Grecs qui ont besoin de tout leur courage pour les repousser, et la victoire est indécise. Rarement la reine des Amazones est dans un char, ainsi qu'on la voit sur un beau vase du Cabinet des Antiques que M. Millin a fait graver, et qu'il se propose aussi de publier bientôt dans ce recueil; rarement aussi tous les combattans sont à pied : le plus ordinairement les Amazones sont à cheval, et les Grecs à pied. Souvent le combat se livre en présence des dieux protecteurs de la Grèce, ainsi qu'on le voit par quelques peintures de vases, publiées par M. Tischbein, et sur un magnifique vase inédit de Capo di Monte qui sera également publié par M. Millin.

Quelques Théséides perdues parloient probablement de certaines rencontres dans lesquelles les Amazones avoient eu l'avantage ; car on les voit aussi, terrassant leurs ennemis, sur quelques monumens cités par l'auteur. D'autres fois c'est l'Amazone elle-même qui est en fuite, ainsi qu'on le voit sur un sarcophage du Musée Capitolin, et sur un bas-relief publié par Beger dans le *Thesaurus Brandenburgicus*.

On sent bien que l'amour-propre des Grecs a dû les porter à représenter plus fréquemment les Amazones vaincues que les Amazones victorieuses. Lors même qu'ils ont figuré l'Amazone victorieuse, le héros vaincu ne succombe jamais entièrement ; un autre guerrier le protége, et annonce que sa perte n'est pas certaine.

L'auteur revient ensuite aux différentes particularités qu'offre la peinture de ce vase. La pose du héros combattant est belle, et est en général du meilleur style ; on y remarque cependant des incorrections qu'un artiste n'oseroit aujourd'hui se permettre. Le casque qui couvre la tête du guerrier est de la plus belle forme ; il est, avec on bouclier, sa seule arme défensive. On voit l'intérieur de ce bouclier, composé de plusieurs lames de cuir, et entouré de deux cercles de métal. Il est ovale, et vers chaque extrémité, il y a une portion de cercle en métal qui forme un rond au milieu : il est tenu par une brassière de cuir, au milieu de laquelle il y a un bouton de métal. Chacune des extrémités

par lesquelles cette brassière est fixée au bouclier, est bordée d'un cercle de métal. L'épée de Thésée est suspendue à sa ceinture par un baudrier placé transversalement : on y remarque le pommeau et la garde. Il ne fait usage que de sa longue lance, qu'il a enfoncée dans le corps de son adversaire au moment où elle lui portoit avec la sienne un coup vigoureux qu'il a reçu sur son bouclier. Cette lance a, vers l'endroit où il la tient, une corde tournée en spirale, ou des entailles, afin d'affermir la main et pour empêcher l'arme de glisser.

Le cheval de l'Amazone est à tous crins : il se cabre devant Thésée, ce qui ajoute à la vigueur du coup qu'elle vient de lui porter. La longue queue de ce cheval dépasse le corps de l'Amazone qui est à pied. Le frein est remarquable, et, à ce sujet, M. Millin entre dans des détails fort étendus.

Le costume des Amazones de ce vase diffère essentiellement de celui que l'on observe sur les autres monumens : celui d'Hippolyte offre un mélange du costume scythique et du costume dorique. L'habit scythique des Amazones étoit compose de peaux. L'usage de se vêtir de pelleterie est de toute antiquité chez les peuples qui habitent les rives de la mer Caspienne et celles de la mer Noire. Strabon dit expressément que les Amazones se faisoient des vêtemens de peaux; et on les voit habillées ainsi sur plusieurs monumens.

L'auteur prend de là occasion de dire quelques

choses du commerce des pelleteries chez les anciens, et il observe combien l'histoire de quelques denrées et de quelques productions végétales, nommément des plantes céréales, de la vigne et de la pelleterie, seroit importante pour l'histoire de la civilisation chez les différens peuples.

« Selon Vossius, dit-il, on retrouve des traces « du commerce des peaux dans une très-haute « antiquité. Il pense que l'expédition des Argonautes « pour enlever la toison d'or, est une allégorie du « commerce de pelleteries qui se faisoit alors dans « la Colchide, où les peaux s'apportoient de l'Ibé- « rie, région plus septentrionale, qui a reçu le « nom de *Sibérie* par l'addition d'une *S.* Sous l'em- « pire romain, on tiroit beaucoup de pelleteries de « l'intérieur de l'Inde, de la Parthie, d'où ces « pelleteries étoient nommées *parthiques :* ceux qui « en faisoient le commerce, furent appelés, dans « le droit romain, *Parthiarii.* On débarquoit les « pelleteries sur les bords de la mer Noire. On en « tiroit des environs du Caucase, et des provinces « situées au nord-est et au sud de la mer Noire : « on en tiroit encore de Tauris, à l'embouchure « du Don, d'où les peuples nomades de l'Asie et « et de l'Europe amenoient aussi des esclaves aux « Grecs qui venoient faire ce commerce à Panti- « capée. C'est ainsi que les Anglois vont aujourd'hui « chercher des fourrures à la baie de Nootka. »

Le rigueur du froid contraignoit les habitans de ces régions septentrionales à se vêtir de fourrures, et

et à s'en couvrir de la tête aux pieds. On faisoit, pour cela, usage de peaux d'animaux qui différoient pour la couleur et la rareté. M. Millin observe que les anciens confondoient sous le nom de *mus*, en grec *μῦς*, beaucoup d'espèces d'animaux que l'on a séparées, dans les nomenclatures modernes, en différens genres. Les animaux des genres *mus*, *sorex*, *talpa*, *mustela*, qui étoient ainsi confondus, sont très-nombreux dans le nord de l'Asie. Les voyages de Pallas en ont fait connoître un grand nombre qui sont figurés dans ses spicilèges, ou dans le grand ouvrage de M. Schreber. Il ajoute que les anciens réunissoient également sous le nom de *vulpes* [renard], plusieurs espèces qui appartiennent au genre *canis* [chien], genre auquel le renard appartient lui-même; et que de là toutes les fourrures que portoient les peuples septentrionaux, et dont il est question dans les auteurs anciens, sont désignées par les noms de *renards* et de *rats*. A ce sujet, l'auteur fait l'énumération des animaux dont les peaux ont pu être employées par les peuples septentrionaux pour des fourrures.

Les contrées habitées par les Amazones, c'est-à-dire, le Caucase et les provinces situées au nord-est et au sud de la mer Caspienne, étoient, dans l'antiquité, une des grandes routes des caravanes; et on y faisoit un commerce important de pelleteries, connues en général chez les Romains sous le nom de *mures parthici*, *rats parthiques* et *rats du Pont*, parce que le commerce de ces pelleteries se

faisoit par cette contrée de l'Asie. Mais de toutes ces fourrures, les plus recherchées étoient encore, comme aujourd'hui, la marte, la zibeline et l'hermine, sur lesquelles M. Millin rapporte des détails fort curieux.

Après cette digression intéressante, l'auteur revient à la description de l'habillement de Déinomachè dont la tunique est bordée d'un mæandre, tel qu'on l'observe sur les vêtemens grecs. « Probablement, dit l'auteur, l'artiste s'est conformé « aux idées de son pays en faisant cette bordure ; « il a choisi un des ornemens qu'il avoit le plus « fréquemment sous les yeux. On ne peut pas dire « cependant que ce soit précisément une faute de « costume. Ici les Amazones sont sur le territoire « attique ; elles ont traversé la Grèce ; et, dans un « si long voyage, elles ont bien pu adopter quelque usage du peuple avec lequel cette guerre les « a fait communiquer. »

La ceinture joue un rôle important dans le costume des Amazones. Eurysthée ordonna à Hercule, pour son neuvième travail, d'enlever celle de la vaillante Orithye. Cet événement est retracé sur plusieurs monumens. L'usage de cette ceinture attribuée aux Amazones, leur avoit fait donner un surnom grec qui signifie *Porteuses de ceintures ;* et à ce sujet, l'auteur entre dans quelques détails sur la différence qu'il y a entre la *zône* ou ceinture des femmes, le *zoster* ou *balteus*, le *baudrier*, et sur le carquois et l'arc qu'on observe sur la peinture du vase de M. Durand.

De là M. Millin passe à la description du costume non moins remarquable de l'Amazone Hippolyte : ce costume est à peu près le même en apparence que celui de Déinomachè, mais il offre des différences précieuses ; et il est très-important pour l'histoire de l'art, en ce qu'il consacre le passage du costume scythique des Amazones au costume dorique. Il tient de l'un et de l'autre.

La figure de l'Amazone Déinomache sur ce vase, offre l'ancien costume scythique dans toute sa sévérité : celui d'Hippolyte en diffère sous plusieurs rapports ; elle a un air moins sauvage, plus efféminé, plus grécisé que l'Amazone Déinomache. « Elle « lui ressemble parfaitement, dit M. Millin, par « les anaxyrides et la chaussure scythique ; mais « au lieu d'une tunique de peau, elle a une tuni- « que d'étoffe parsemée d'étoiles d'or, et ornée, « en haut et en bas, d'une bordure sur laquelle on « remarque ce que nous appelons des *palmettes* « *étrusques* ; genre d'ornement particulier aux Grecs, « comme le mæandre.

« Sur cette tunique courte, mais mieux faite, « mieux ajustée que celle de Déinomachè, est une « cuirasse composée de petites plaques de métal « en losanges. Ces lames sont indiquées par les plus « anciens auteurs comme un ornement des cuirasses ; « et le mélange des couleurs qu'offrent les différens « métaux a fait donner à cette armure, par Ho- « mère, l'épithète de *variée*. La cuirasse d'Aga- « memnon, dont ce grand poète nous a laissé une

« si belle description, étoit composée de douze « plaques d'or, de vingt d'étain, et de dix de *cya-* « *nus;* mais chaque lame d'or étoit bordée d'argent, « dont la blancheur relevoit davantage la couleur « jaune de ce métal : c'est ainsi que le *zoster* « d'Hippolyte paroit composé de deux métaux diffé- « rens. On a disputé sur ce qu'on doit entendre « par *cyanus :* j'ai pensé que les Grecs designoient « par ce mot le plomb; d'autres, d'après Goguet, « veulent y reconnoître l'acier qui a reçu au feu « une couleur bleue qui tire plus ou moins sur le « noir. M. Heyne penche pour mon opinion. La « cuirasse d'Hippolyte nous offre un exemple de « plaques d'or et d'argent, ou de *cyanus* alter- « nativement disposées : c'est le seul monument « qui nous ait fait voir jusqu'ici les Amazones ainsi « cuirassées. Cette cuirasse est retenue sur les reins « par la ceinture. »

« Les deux pointes antérieures de la mitre de « l'Amazone tombent négligemment et avec grace. « Ce bonnet est agencé mollement sur ses cheveux ; « il laisse voir entièrement son beau visage, dont « les traits, pleins de douceur et de mélancolie, « semblent annoncer qu'en combattant Thésée elle « seroit fâchée de lui donner la mort, et que son « ame est affligée de la recevoir de lui. »

Après avoir terminé ses observations sur le costume des Amazones, M. Millin s'occupe des noms que l'artiste a donnés à chacune des figures qui sont représentées sur ce vase. Au dessus de celle qui est

à cheval on lit ΙΠΠΟΛΥΤΗ [Hippolyte]. Il règne dans les auteurs une grande confusion à l'égard de cette Amazone. M. Millin rapporte en peu de mots ces différentes opinions, d'après lesquelles il est évident que l'Amazone mère d'Hippolyte, celle que Thésée épousa, et à laquelle, à cause de la différence des noms, on attribue quelques aventures différentes, est nommée par les uns *Antiope*, et par les autres *Hippolyte*; mais que c'est toujours le même personnage. Voici comment M. Millin explique d'où a pu venir cette confusion.

« L'usage des Grecs de donner des noms pris « dans leur langue à tout ce qui venoit à leur « connoissance, a été très-nuisible à l'étude de « l'histoire : c'est ce qui a introduit tant de con- « fusion et d'obscurité dans la mythologie ægyp- « tienne. Nous avons aussi remarqué que tous les « noms donnés par eux aux Amazones sont grecs, « et qu'ils ont en général rapport à l'équitation. « Les noms d'*Antiope* et d'*Hippolyte* sont également « grecs. Le premier signifie *qui regarde en face* : « il est probable que la belle Amazone qui fut épou- « sée par Thésée, reçut d'abord ce nom qui don- « noit une idée de sa valeur. Le second est un ad- « jectif qui annonce son amour pour les chevaux : « ainsi *Hippolyte* n'est qu'un surnom d'*Antiope*. « Dans la suite, elle n'aura été désignée que par ce « surnom; et enfin ces deux noms ayant été divisés, « auront fait croire à l'existence de deux personnages « auxquels il a fallu attribuer des aventures diffé- « rentes. »

« Cette conjecture est fortifiée par la manière dont « Euripide caractérise notre guerrière. Il la nomme « seulement *l'Amazone*, et il lui donne l'épithète « de *philippos*, c'est-à dire, *qui aime les chevaux*. « On auroit aussi bien pu surnommer Antiope « *Philippe* qu'*Hippolyte* Du reste, ce dernier sur- « nom caractérise, comme le premier, l'amour de « l'équitation. »

Les auteurs anciens diffèrent également sur la mort de l'Amazone Antiope-Hippolyte. La tradition adoptée par l'artiste à qui l'on doit le beau vase de M. Durand, est qu'elle attaqua ouvertement Thésée, et qu'elle reçut de lui la mort. Sur ce vase, Hippolyte périt de la main de Thésée; et son air doux et mélancolique semble exprimer que, malgré sa cruauté, il lui est encore cher.

L'Amazone Déinomachè est une de celles qui vinrent au secours d'Hippolyte. Cette action particulière étoit probablement exprimée dans une Théséide, peut-être celle qui est citée par Plutarque; mais on ne trouve rien dans les auteurs sur cette Amazone.

La figure de Thésée, sur ce beau vase, est remarquable par le rapport frappant qui existe entre elle et une statue célèbre dont elle donne l'explication. « Cette belle statue, ouvrage d'Agasias, fils de « Dosithéus d'Éphèse, ainsi que nous l'apprend « l'inscription gravée sur le tronc qui lui sert d'ap- « pui, a été découverte sous le pontificat de Paul « V, à l'ancienne Antium, aujourd'hui Nettuno, « dans le lieu où étoient le palais et les bains de

« Néron, qu'elle contribuoit surement à embellir.
« Elle est placée dans le Musée Borghese, et a été
« connue pendant longtemps sous le nom du *Gla-*
« *diateur*. On en a fait beaucoup d'imitations en
« marbre et surtout en bronze (3), et elle a été gra-
« vée un grand nombre de fois. Enfin les antiquaires
« commencèrent à observer que les gladiateurs n'é-
« toient pas nus, et que leurs combats étoient in-
« connus chez les anciens Grecs. Le célèbre baron
« de Stosch proposa, dans une lettre à Winckel-
« mann, une nouvelle explication : il pensa que
« cette statue étoit celle d'un discobole.

« Winckelmann opposa, avec raison, à l'opinion
« du baron de Stosch, l'attitude de cette statue,
« qui n'est pas celle d'un discobole qui doit por-
« ter le corps en arrière, ainsi que nous le voyons
« par les différens discoboles qui nous sont restés,
« et particulierement par celui du Musée des Arts,
« qu'on peut regarder comme une imitation de ce-
« lui de Myron. Winckelmann reconnut donc,
« dans cette statue, la représentation d'un guerrier
« qui s'étoit signalé dans une rencontre périlleuse.

« Lessing, dans son *Laocoon*, avança une opinion
« différente : il prétendit que cette statue étoit celle
« de Chabrias, inventeur d'une attitude defensive,
« dans laquelle la statue qui lui fut érigée par les
« Athéniens le représentoit. On répondit, avec rai-

(3) Dans le jardin des Tuileries, en face de la grande porte du palais
[illegible], on en voit une belle copie en bronze, qui a été fondue par

« son, à Lessing, que l'attitude de Chabrias étoit « différente, puisqu'elle consistoit à tenir le bou- « clier appuyé sur la jambe gauche, et à porter la « lance en avant, de la main droite, pour soutenir « le choc de l'ennemi. Lessing, loin de se rendre « à cette raison, chercha à soutenir son opinion « dans ses *Lettres sur quelques questions d'antiquités :* « monument de son savoir, de son esprit et de son « extrême irritabilité.

« M. Heyne est le premier qui ait donné une « explication raisonnable de cette statue, dans sa « Collection de dissertations. Il pense que cette « figure faisoit partie d'un grouppe, et qu'elle com- « battoit contre un adversaire à cheval. « Le guer- « rier semble, dit il, chercher à se garantir d'un « coup qui lui vient d'en haut, et vouloir enfoncer « sa lance dans le poitrail d'un cheval.

« M. Heyne avoit approché du but ; M. Visconti « l'a touché. Dans l'explication d'un Sarcophage « qui représente un combat de Grecs et d'Ama- « zones, et la mort de Penthésilée, il dit que le « prétendu gladiateur d'Agasias lui paroît un guer- « rier grec combattant une Amazone à cheval. Il « y a, dans le bas-relief qu'il explique, deux figures « qui ont, à peu de différence près, la même po- « sition que celle du Gladiateur Borghese.

« M. Lamberti a suivi cette opinion, en parlant « du gladiateur dans son agréable description de la « Villa Pinciana.

« M. Mongez, dans un mémoire lu à l'Insti-

« tut national sur les Gladiateurs, a pensé que la « statue appelée *le Gladiateur Borghese* ne repré- « sentoit qu'un héros grec livré aux exercices de la « gymnastique. Il se fonde sur ce que l'oreille de « la statue est cassée; mais il n'a pas songé que « les athlètes ont les oreilles brisées, à la vérité, « c'est-à-dire, contuses, mais non pas cassées, et « que la cassure de l'oreille de la statue en ques- « tion est un outrage du temps, et non une suite « de la profession athlétique de celui qu'elle repré- « sente.

« M. Gibelin, correspondant de l'Institut na- « tional, dans un mémoire lu à une séance publi- « que de cette illustre compagnie, a prétendu que « cet athlète, c'est l'expression dont il se sert en « adoptant la première idée de M. Mongez, est un « *joueur de ballon.* Il fonde son opinion sur l'atti- « tude du Gladiateur, comparée avec celle d'un « joueur de ballon qu'il a vu à Rome, et qui étoit « remarquable par son adresse et sa beauté. Ceux « qui voyoient jouer cet homme, appelé *Pezzaro*, « ne pouvoient s'empêcher, dit-il, de s'écrier : « *Voilà le Gladiateur! c'est le Gladiateur!* Dureste, « il n'appuie cette opinion d'aucun témoignage clas- « sique, d'aucune autorité prise des auteurs ou des « monumens.

« L'opinion de M. Heyne et de M. Visconti est « la seule qui soit aujourd'hui admise par les an- « tiquaires. La conjecture de M. Visconti, qui « complette l'ingénieuse explication de M. Heyne,

« est à présent pleinement confirmée par la belle « peinture que nous expliquons.

« L'attitude de Thésée n'est pas précisément « celle du guerrier d'Agasias, mais elle en approche « beaucoup. La courroie avec laquelle il tient son « bouclier, est semblable à celle qui est restée au « bras de la statue; et la lance que porte notre « Thésée, prouve, sans réplique, que ce n'est pas « par erreur, comme le prétend M. Gibelin, que « le restaurateur de la statue lui en a donné une. « Dans toutes les imitations, cette lance est rem- « placée par une épée. »

Le revers de ce beau vase offre, comme la partie antérieure, trois figures et une inscription au-dessus de chacune : *Phylonoè*, *Polités* et *Déinomachè*. L'attitude de ces trois figures fait penser à M. Millin qu'on y voit Polités recevant de Déinomachè le vin d'adieu, au moment où il prend congé de Phylonoè. Mais quant à la question de savoir quels sont ces personnages, M. Millin observe qu'on trouve bien dans la mythologie deux Polités, l'un fils de Priam, l'autre un des compagnons d'Ulysse, mais qu'on ne peut dire si cette peinture se rapporte à l'un ou à l'autre.

Selon l'opinion de M. Visconti, ce vase paroît avoir été exécuté pour l'usage des trois personnes représentées sur le revers, et dont les noms se lisent au-dessus de leur image. Il appuie cette idée sur la coutume des Grecs, de donner aux femmes des noms guerriers, tels que ceux d'*Andromaque*, de

Nicostrate, *Nausistrate*, *Lysistrate*, *Elpinice*, *Bérénice*, *Stratonice*, *Nicandre*, *Nicopolis*, etc. qui, par leur composition, signifient la victoire remportée sur les hommes, sur les armées de terre et de mer, la prise des villes, etc. Les Grecs donnoient aux Amazones des noms guerriers ou tirés de l'équitation : peut-être celui de *Déinomachè* étoit-il le nom d'une Amazone qui jouoit un rôle distingué dans une Théséide, ou étoit-il inscrit sur le célèbre tableau de Micon, placé à Athènes, qui représentoit le combat de ces femmes guerrières contre Thésée. D'après cela, M. Visconti pense que Phylonoè est la fille de Déinomachè, et que Politès est l'époux de Phylonoè, et par conséquent le gendre de Déinomachè. Il ne croit pas que Politès prenne ici congé de son épouse et de sa belle-mère. Il regarde enfin ce vase comme destiné pour la cérémonie des noces de Politès et de Phylonoè ; et la pudique attitude de la jeune fille le confirme dans cette opinion. On sait d'ailleurs qu'un des rites de la solennité des fiançailles étoit de présenter à boire aux nouveaux mariés. Cette opinion peut d'autant plus être soutenue, que ceux qui commandoient ces beaux vases grecs s'y faisoient quelquefois représenter, et ajoutoient même souvent leur nom pour qu'on pût reconnoître leur image.

Le vase de M. Durand, par l'élégance de sa forme, la perfection de son exécution, sa pureté, sa conservation qui ne laisse rien à desirer, la beauté de ses peintures, les inscriptions qui les accompa-

gnent, l'important sujet qu'elles représentent, la singularité des costumes, les détails curieux et érudits auxquels son examen donne lieu, doit être regardé comme un des plus beaux et des plus précieux monumens de l'antiquité; et les amateurs de l'antiquité doivent savoir gré à M. Millin d'avoir publié ce beau monument, qui, sans contredit, est un des plus importans de ce recueil.

Après la description de ce vase, l'auteur donne celle de l'urne cinéraire de *Sabidia*, conservée au Cabinet des Antiques de la bibliothèque.

Il donne ensuite une notice et la figure du diptyque de Besançon, dont M. Coste a fait insérer dans ce journal une description détaillée (4).

Dans le dernier mémoire, M. Millin donne la description d'un beau torse ægyptien trouvé dans la Basse-Ægypte près de Semenhoud, rapporté en France par le général Vial, et donné au Cabinet des Antiques par le premier Consul, avec un précieux manuscrit, sur lequel il seroit à desirer que M. Akerblad pût continuer les recherches importantes qu'il avoit commencées sur la partie de l'inscription de Rosette, écrite en caractères vulgaires.

Ce torse est remarquable et par le travail et par les attributs qu'on y voit encore, et par la belle conservation des hiéroglyphes qui ornent le pilastre auquel il est adossé, et qui donnent à M. Millin occasion de déterminer plusieurs animaux et végé-

(4) *Magasin Encyclopéd.* Année VIII, t. V, p. 419.

taux qui se voient fréquemment parmi les hiéroglyphes. M. Millin pense que cette belle statue doit avoir été exécutée, lorsque les artistes eurent été plus instruits dans les arts par leur communication avec les artistes grecs. La matière dont elle est faite est cette roche de corne, d'un gris noirâtre, qu'on nomme ordinairement basalte noir. M. Millin se propose de traiter ailleurs plus amplement l'histoire de cette substance, parce qu'elle a été le sujet de beaucoup de confusion dans l'archæologie et dans l'histoire naturelle.

Nous avons déja dit dans l'annonce insérée dans le dernier numéro (5), que le volume est terminé par quatre tables, une des articles, une autre des planches, une table des auteurs, et enfin une quatrième des matières, ce qui facilitera considérablement l'usage de l'ouvrage. T. F. W.

(5) *Suprà*, p. 144.

PALÆOGRAPHIE.

SECONDE LETTRE de D'ANSSE DE VILLOISON à M. AKERBLAD, correspondant de l'Institut de France, sur l'Inscription grecque de Rosette (note 1), *sur le titre de* DIEU *donné aux rois payens et aux empereurs grecs chrétiens, et sur l'ancienneté du grec vulgaire.*

MONSIEUR ET ANCIEN AMI,

Le digne continuateur de l'*Histoire du Bas-Empire* de LE BEAU, notre savant confrère Ameilhon, vient de rendre un nouveau service aux lettres, et d'acquérir de nouveaux titres à notre reconnoissance, en publiant ses *Eclaircissemens sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette* (note 2), avec le texte grec, une version latine, et deux traductions françoises. Cet ouvrage intéressant, que je me suis empressé de parcourir, avant de vous annoncer cette bonne nouvelle, répond parfaitement à l'attente des amateurs de l'antiquité, et à l'idée qu'ils s'étoient formée. Oserois-je prendre la liberté de hasarder, et de vous soumettre, monsieur, ainsi qu'à ce docte éditeur, quelques autres *éclaircissemens*, et une très-petite partie des nombreuses observations que m'a

Nota. Les notes de Villoison se trouvent pages 192 et suiv.

suggérées une lecture fort rapide, et un examen superficiel de ce précieux monument.

Je trouve d'abord dans la sixième et septième ligne de notre inscription (note 3), qu'il est parlé exclusivement des *grands-prêtres*, *des prophètes*, *des ministres des autels qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les dieux*, *des* ΠΤΕΡΟΦΌΡΑΙ, *des écrivains sacrés* ; *enfin de tous les autres prêtres qui*, *de tous les temples situés dans le pays*, *s'étoient rendus à Memphis*, *auprès du roi* (Ptolémée V Epiphane), *pour assister à la cérémonie de son avénement à la couronne.*

Notre savant collégue observe (note 4), « que « *la dénomination de* ΠΤΕΡΟΦΌΡΑΙ *est donnée ici* « (note 5) *à des femmes*, *comme l'indique*, ajoute-« t-il, *sa terminaison féminine.* »

Mais je remarque, 1.° que, dans tous les mots précédens et suivans de ces deux lignes, dans cette énumération exacte et détaillée, il n'est fait mention que des *prêtres*, et nullement des *prêtresses*. Elles ne devoient pas se trouver placées au même rang, et entre les ministres distingués qui entroient dans le sanctuaire, et les écrivains sacrés qui étoient revêtus des dignités les plus éclatantes, et occupoient les premières places dans la hiérarchie de l'Égypte.

2.° Que même, si on avoit voulu indiquer des *prêtresses*, on auroit également dit au féminin, comme au masculin, πτεροφόροι, et non pas πτεροφόραι, mais qu'on auroit alors ajouté l'article féminin αι, pour prévenir l'équivoque : et que la forme de πτεροφόροι est bien plus conforme à l'analogie, et à

l'usage constant. J'en pourrois citer une foule d'exemples : je me contenterai de celui de la *pétresse* des Locriens Epizéphyriens de la grande Grèce, qui est appelée τῆς φιαληφόρου, et non pas φιαληφόρας, dans Polybe (note 6).

3.° Enfin qu'Hesychius, sur le mot πτεροφόροι, (et non pas πτεροφόραι), dit formellement que c'est le nom qu'on donnoit en Egypte à un ordre, à une classe de *prêtres*.

Je soupçonne donc, qu'au lieu de πτεροφόραι, il faut lire πτεροφόροι dans notre inscription; et que c'est une des fautes du sculpteur qui a gravé ce décret sur la pierre. Notre collégue a déja relevé quelques-unes de ces erreurs avec sa pénétration ordinaire. Il en reste encore (note 7).

Mais quelle est la signification et la cause de ce surnom de *ptérophores*, πτεροφόροι, donné à certains prêtres Egyptiens?

« Ce mot, dit notre collégue (note 8), *signifie* « *à la lettre des porteuses d'aîles, ou de plumes.* « *Ces ptérophores avoient-elles des aîles attachées à* « *leurs épaules, ou bien les tenoient-elles à la main,* « *ou autrement? C'est ce que j'ignore. J'observerai* « *que les aîles étoient un symbole sacré qui figuroit* « *beaucoup dans la religion Égyptienne... Isis avoit* « *des aîles... On pourroit, avec raison, supposer* « *que ces ptérophores étoient des prêtresses qui, dans* « *les pompes religieuses, représentoient la déesse* « *Isis. On sait que, dans les processions Égyptiennes,* « *les prêtres prenoient, pour ainsi dire, le masque* « *des divinités au culte desquelles ils étoient attachés;*

« *qu'ils*

« *qu'ils y paroissoient couverts de tous leurs orne-*
« *mens. M. Paw* (note 9) *parle des femmes Egyp-*
« *tiennes qui se travestissoient en chérubs, en s'ap-*
« *pliquant deux grandes paires d'ailes, comme on*
« *les voit, dit-il, représentées sur les langes des mo-*
« *mies. Ce sont probablement ces femmes que l'ins-*
« *cription désigne sous la dénomination de ptéro-*
« *phores.* »

Pour moi, je pense que les *ptérophores* n'étoient pas des *prêtresses*, mais des *prêtres* ainsi nommés parce qu'ils portoient non *des ailes attachées à leurs épaules, ou autrement, mais des plumes sur la tête.* Cuper et M. Schmidt en ont déja fait la remarque ; le premier dans son savant Traité intitulé *Harpocrates*, (note 10), et le second dans sa belle Dissertation *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum* (note 11). Ces deux ouvrages, pleins de recherches, répandent beaucoup de jour sur différens points de notre inscription, et nous dispensent de lire les *Johannis Olivæ in marmor Isiacum, Romæ effossum, exercitationes* (note 12). Diodore de Sicile (note 13) dit que l'écrivain sacré, ἱερογραμματεὺς, portoit une plume d'épervier sur la tête, φορεῖν πτερόν. Clément d'Alexandrie (note 14), déja cité à cette occasion par un membre de la Société royale de Gottingue (note 15), observe que ce scribe sacré avoit une plume sur la tête, et, dans les mains, un livre et une écritoire avec de l'encre, et le jonc qui lui servoit à écrire. Notre inscription de Rosette est la seule qui nous apprenne que les *ptérophores* portoient une plume, de même que les écrivains sacrés, et à soin

de distinguer (note 16) ces différens ministres des autels, de peur qu'on ne les confonde : on auroit été tenté de le faire d'après les passages que nous venons de citer. Si M. Schmidt avoit pu connoître ce précieux reste de l'Antiquité, il n'auroit pas manqué d'en faire usage, et d'en tirer grand parti dans son excellente dissertation sur les sacrifices et sur les prêtres de l'Egypte. Il indique (note 17) plusieurs monumens donnés par Montfaucon et par le comte de Caylus, et qui représentent des prêtres Egyptiens, avec des plumes sur la tête, tels qu'on nous peint Mercure, le chef du sacerdoce, l'inventeur de l'écriture, des arts et des sciences. M. Schmidt auroit pu citer de même la fameuse *Table Isiaque*, publiée par Laurent Pignoria (note 18), et maintenant conservée à la Bibliothèque nationale. Cette aigrette, ces plumes sont parfaitement figurées sur un célèbre bas-relief de la maison Mattëi de Rome (note 19). On y remarque un prêtre égyptien, qui porte un chapeau, un *petasus* pareil à celui de Mercure, avec des plumes, et qui tient à la main un rouleau, comme dans la description que Clément d'Alexandrie (note 21) fait d'un écrivain sacré. J'ai retrouvé encore ces mêmes plumes sur une figure égyptienne d'une pierre gravée de jaspe vert foncé, nuancé de rougeatre, nouvellement découverte aux environs de la ville du Puy, dans le ci-devant Vélay, et dont on vient de me communiquer l'empreinte. Les caractères magiques qui sont tracés sur cette pierre, ressemblent parfaitement à ceux de plusieurs φυλακτήρια, amulettes, des *gemmæ astriferæ* de Gori, dont la

plus grande partie n'est pas l'ouvrage des Basilidiens, comme on l'avoit cru mal-à-propos avant Passeri.

Je vais, monsieur, vous proposer un autre doute. Il est dit dans notre inscription de Rosette (note 21), que Ptolémée V Epiphane a fait de grandes dépenses en argent et en blé, ἕνεκα τῆς τῶν Αἰγυπτίων εἰς εὐδίαν ἀγαγεῖν (note 22), c'est-à-dire, pour rétablir le calme dans l'Egypte, καὶ τὰ ἱερὰ καθιδρύσασθαι. Notre docte confrère traduit ainsi ces derniers mots en latin (note 23), *et ad templa erigenda*, et en françois, *et y élever des temples* (note 24).

Je demande la permission d'observer que τὰ ἱερὰ veut dire ici *les choses sacrées*, et non pas *les temples*, et qu'ainsi καθιδρύσασθαι τὰ ἱερὰ ne signifie point *élever des temples*, mais *rétablir l'ordre, la décence, la discipline dans le culte, dans les cérémonies religieuses, régler tout ce qui concerne le culte et ses ministres*, en un mot, *res sacras componere*. C'est la vraie signification du verbe καθιδρύσασθαι. Polybe dit de même (note 25), en parlant des affaires de la Lybie, καθιδρύσαντο τὰ κατὰ τὴν Λιβύην, *rebus in Libyâ compositis*, et ailleurs (note 26), καταστησάμενος τὰ κατὰ τὴν πόλιν, *rebus in urbe compositis*, et enfin dans un autre endroit (note 27), καταστησαμένη τὰ κατὰ τὰς ἀποστάσας Ἰλλυρίδας, *rebus in eâ Illyrici parte quæ defecerat, constitutis*. Mais sans avoir recours à Polybe, je trouve un exemple remarquable de cette même signification dans notre inscription, qui est heureusement assez longue, pour qu'on puisse souvent l'expliquer par la confrontation des divers passages (note 28). J'y vois dès le commencement (note 29),

τῶ τὴν Αἴγυπτον ΚΑΤΑΣΤΗΣΑΜΈΝΟΥ, καὶ τὰ πρὸς τὰς θεὰς, *c'est-à-dire*, que Ptolemée a réglé les affaires de l'Egypte, et celles qui concernent le culte des Dieux, qu'il les a rétablies, remises en ordre, et qu'il est pieux, et vainqueur de ses adversaires, εὐσεβὴς, καὶ ἀντιπάλων ὑπερέχων (note 30).

De plus l'auteur de cette inscription ne se sert pas du mot καθιστάσασθαι, mais bien d'ἱδρύσασθαι, lorsqu'il veut exprimer l'idée d'élever *des temples*, *des autels*, *des chapelles*. Il dit dans le dernier sens, ἱδρύσασθαι ναὸν (note 31), et ailleurs, ἱερὰ, καὶ ναοὺς, καὶ βωμοὺς ἱδρύσατο (note 32), et enfin ναὸν ἱδρύσθαι (note 33).

Notre inscription parle sans cesse des peines que Ptolémée avoit prises pour rétablir la pompe et la magnificence du culte, et rapporte, (note 34), que s'étant soigneusement informé de l'etat où se trouvoient les choses les plus précieuses renfermées dans les temples, il les avoit renouvelées et restaurées dans un état décent. Elle fait mention des exemptions, des remises que Ptolémée avoit accordées aux prêtres (note 35): et ajoute immédiatement après (note 36), qu'il a rétabli sur l'ancien pied (note 37), d'une manière convenable, tout ce qui avoit été négligé, omis dans les temps précédens, pendant les troubles (note 38), et qu'il a donné tous ses soins pour faire observer tout ce qu'on étoit dans l'usage de pratiquer à l'égard des dieux, et qu'il a rendu justice à chacun (note 39); qu'il n'a épargné aucune dépense en argent et en blé, pour que les temples des dieux, et les habitans de l'Egypte fussent à l'abri

de tout danger (note 40). Vous voyez que dans le cours de cette inscription, il est constamment parlé du bien que Ptolémée avoit fait à l'état et à la religion, et du dommage que les impies révoltés avoient causé aux temples et aux habitans de l'Égypte qu'ils avoient ravagée (note 41). Ptolémée, continue cette même inscription (note 42), est le bienfaiteur des edifices sacrés, de ceux qui n'ont pas d'autre demeure, et de tous ses sujets (note 43). Les lignes 15.e, 16.e, 17.e, 18e, 21.e, 29.e, 31.e, 32.e 33.e, 34.e, 35.e, etc., contiennent l'énumération des bienfaits dont ce jeune roi avoit comblé les temples et les ministres des autels. Il avoit assuré les revenus affectés à leur entretien; et l'auteur de cette inscription n'oublie pas de nous en spécifier la nature (note 44). C'étoient des contributions annuelles (note 45) qu'on leur payoit tant en blé qu'en argent, des portions de terres consacrées aux dieux, et réservées sur les vignobles (note 46), sur les vergers; en un mot, tous les droits qui leur étoient acquis du temps de Ptolémée Philopator (note 47). La piété généreuse de Ptolémée Épiphane, fils et successeur de Philopator, ne s'étoit pas contentée de ces établissemens. Il avoit encore fait de nouvelles fondations, et consacré au service des temples de nouveaux revenus considérables, en argent et en blé (note 48).

Hermapion, qui a forgé la traduction grecque des hiéroglyphes d'un obélisque érigé, selon lui, en l'honneur de Rhamestès, roi d'Égypte (note 49), dit de même dans cette prétendue version (note 50), que ce prince avoit rendu de grands honneurs aux

dieux qui avoient des autels dans la ville d'Héliopolis, πολυτιμήσας τοὺς ἐν Ἡλίου πόλει θεοὺς ἀνιδρυμένους, et un peu auparavant (note 51), qu'il avoit couvert de gloire l'Egypte et la ville d'Héliopolis, τὴν Αἴγυπτον δοξάσας, ἀγλαοποιήσας τὴν Ἡλίου πόλιν, comme il est dit de Ptolémée Epiphane par allusion à son nom, dans l'inscription de Rosette (note 52), τοῦ ἐπιφανῆ ποιήσαντος τήν τε ἄνω χώραν καὶ τὴν κάτω, *c'est-à-dire*, qui a illustré la haute et la basse Egypte. Hermapion ajoute (note 53), que Rhamestès a prêté un nouvel éclat à la ville du soleil (Héliopolis), et au Soleil même, le maître du ciel, ἐκόσμησεν Ἡλίου πόλιν, ὁμοίως καὶ αὐτὸν Ἥλιον, δεσπότην οὐρανοῦ. Il fait dire au Soleil (note 54), qu'il a donné au roi Rhamestès la puissance, δεδώρημαι τὸ κράτος, et le pouvoir sur tous; et plus haut (note 55), que les avantages dont ce prince jouit, subsisteront éternellement, οὗ τὰ ἀγαθὰ ἐν παντὶ διαμένει καιρῷ. C'est ainsi qu'on lit dans notre inscription (note 56) : les dieux ont donné à Ptolémée la santé, la victoire, la puissance, et les autres avantages, δεδώκασι. . . κράτος, καὶ τἄλλ' ἀγαθὰ, la couronne devant lui rester éternellement, ainsi qu'à sa posterité la plus reculée, τῆς βασιλείας διαμεινούσης αὐτῷ, etc., etc. Les Sigéens souhaitent de même à Antiochus Soter, et à la reine sa sœur et femme, dans un décret en leur honneur, publié par Chishull (note 57), γίνεσθαι τά τε ἄλλα ἀγαθὰ, καὶ τὴμ (pour τὴν) βασιλείαν αὐτοῖς διαμένειν. Dans le sixième concile œcuménique, le troisième de Constantinople, en 681, les pères forment ce vœu pour les empereurs (p. 1416, t. III): αἰώνιος διαμείνῃ ἡ βασιλεία ὑμῶν. Dans l'inscription d'Hé-

liopolis, Rhamestès est appelé le bien aimé du Soleil, d'Apollon, d'Ammon, ἐν Ἡλιῳ φιλῷ, etc. (note 58) et ἐν Ἄμμωνι ἀγαπῷ (note 59), et ἐν Ἡλιῳ ΗΓΩΓΗΣΕΝ (note 60). Ce dernier mot est évidemment corrompu. Jacques Gronovius corrige (note 61) ΗΓΩΓΗΣΕΝ, *que le soleil a secouru;* mais cette expression ne me paroit pas grecque : je crois qu'il faut lire ΗΓΑΠΗΣΕΝ, *chérit*, comme on voit plus haut, ἐν Ἄμμωνι ἀγαπῷ, *celui qu'Ammon chérit*. C'est ainsi qu'il est souvent dit de Ptolémée, dans notre inscription de Rosette (note 62), qu'il est ΗΓΑΠΗΜΕΝΟΣ ὑπὸ Τῆ ΦΘᾶ, chéri de Phtha. Un autre titre de Ptolémée dans l'inscription de Rosette (note 63), c'est κυρίε βασιλειῶν, maître des couronnes, des empires, comme dans l'inscription d'Héliopolis (note 64), δεσπότης, et κύριῳ διαδήματος, le maître du diadême. Il est aisé de voir que l'imposteur mal-adroit qui a voulu faire accroire qu'il entendoit et traduisoit les hiéroglyphes d'un obélisque, Hermapion, n'a fait qu'adapter à un ancien roi, et copier le style emphatique, les protocoles, les formules ordinaires, la langue des inscriptions bien postérieures consacrées à la gloire des Ptolémées. C'est comme si on donnoit à Pharamond les titres de Louis XIV. Cette prétendue traduction est faite à plaisir, et aussi fausse que l'inscription égyptienne d'Osiris, rapportée par Théon de Smyrne (note 65), et ensuite expliquée et restituée par Thomas Reinésius (note 66), et par Charles Patin (note 67), et dont Maffei a démontré la supposition (note 68). L'inscription d'Héliopolis appelle Rhamestès le fils éternel du Soleil,

et engendré de Dieu, θεογέννητος (note 69); comme Ptolémée, dans l'inscription de Rosette (note 70), est nommé fils de Dieu, ὑπάρχων θεὸς ἐκ θεοῦ, et image vivante de Jupiter, fils du Soleil (note 71), fils des dieux Ptolémée Philopator et de sa femme Arsinoë, ἐκγόνῳ θεῶν φιλοπατόρων (note 72). L'on voit de même dans une inscription de *Tchéhel-minar*, l'ancienne Persépolis, un prince de la dynastie des Sassanides, qualifié du titre de fils de Dieu, et de Dieu lui-même, ἐκ γένους θεῶν, ἐκγόνου θεοῦ, enfin θεὸς (note 73). Ce titre de *Dieu*, commun aux rois d'Égypte et de Syrie, aux rois des Parthes de la dynastie des Arsacides (note 74), qui est souvent donné à Ptolémée-Épiphane, (*Dieu visible qui s'est manifesté*) dans l'inscription de Rosette (note 75), que les empereurs chrétiens se sont arrogé, comme nous le prouverons plus bas, que la religion musulmane interdit aux monarques si fastueux de l'Orient, l'inscription d'Héliopolis n'ose pas l'accorder à Rhamestès; mais elle l'apelle trois fois αἰωνόβιος, dont la vie est immortelle (note 76), et une fois *roi éternel*, βασιλεὺς αἰώνιος (note 77). L'épithète d'αἰωνόβιος est une de celles que l'inscription de Rosette donne à Ptolémée (note 78).

S. Athanase (note 79) reproche aux Ariens d'avoir décerné à l'empereur Constance, le titre de *maître*, δεσπότην, et de *roi éternel*, αἰώνιον βασιλέα, qu'ils refusoient au fils de Dieu. Voyez la lettre de leur conciliabule de Sirmich, écrite le 22 mai 359 (note 80), où ils appellent cet empereur τὸν δεσπότην, Αὐγούστου, τὸν αἰώνιον, σεβαστόν. Il paroit que par la suite, dans le cin-

quième siècle, les princes et même les princesses de la maison impériale de Constantinople, adoptèrent ce titre sans égard pour l'observation de S. Athanase. Je trouve en effet dans les actes du concile de Chalcédoine (note 81), une lettre de Valentinien III, qui commence par ces mots : *Valentinien toujours roi, et fils*, ἀεὶ βασιλεὺς καὶ υἱος, *au maître Théodose*, τῷ δεσπότῃ Θεοδοσίῳ, *roi éternel, et père*, αἰωνίῳ βασιλεῖ, καὶ πατρί. Théodose II étoit son beau-père. La lettre de Placidia au même prince, commence de la même manière (note 82) : *Galla Placidia, reine éternelle, et mère*, (de Valentinien III) *au maître Théodose, toujours roi, et fils*, δεσπότῃ Θεοδοσίῳ, ἀεὶ βασιλεῖ καὶ υἱῷ, αἰωνία βασιλὶς, καὶ μήτηρ. Licinia Eudoxia Augusta, femme de Valentinien III, écrit pareillement à son père Théodose II (note 83) : *Licinia Eudoxia, très-pieuse, et florissante, reine éternelle*, αἰωνία βασιλὶς, *et fille, au maître Théodose, triomphant, toujours roi, et père*. Dans une autre lettre (note 84), Théodose II donne à son gendre Valentinien III, les titres *de son maître*, δεσπότῃ ἡμῶν, *d'éternel, d'Auguste*, αἰωνίῳ, αὐγούστῳ. Valentinien III et Marcien s'intitulent ἀεὶ βασιλεῖς, *toujours rois*, dans une lettre au pape S. Léon (note 85), et ἀεισέβαστοι, dans des lettres aux évêques, et au concile de Chalcédoine (note 86) : ce dernier mot est le *semper Augustus* des Latins. Marcien est appelé αἰωνίῳ, Αὐγούστῳ, dans une lettre aux évêques (note 87), et on lit αἰωνίοις, Αὐγούστοις, dans une lettre d'Eusèbe, évêque de Dorylée (note 88).

Mais bientôt le titre d'*éternel* ne fut plus suffisant ;

il fallut y joindre celui de *très-divin*, θειότατος. Les pères du concile de Chalcédoine ouvrent presque toutes leurs sessions en déclarant qu'ils se sont assemblés en vertu des ordres de leur *très-divin maître et éternel Marcien*, κατὰ κέλευσιν τοῦ θειοτάτου δεσπότου ἡμῶν Μαρκιανοῦ, τοῦ αἰωνίου (note 89). Eustathe, évêque de Béryte, ajoute (note 90), que c'est aussi l'impératrice Pulchérie qui les a convoqués; et ils annoncent eux-mêmes, au commencement de la troisième session (note 91), qu'ils se sont réunis d'après l'oracle des empereurs, ἐκ θεσπίσματος. Cette expression θέσπισμα, *oracle*, est également celle qu'emploie le concile en corps dans sa lettre au pape S. Léon (note 92); de même que les empereurs Valentinien et Marcien, dans leur lettre au même concile de Chalcédoine (note 93). Les juges annoncent dans la quatrième session (note 94), *que le très-divin maître de l'univers*, l'empereur, a trouvé bon, τῷ θειοτάτῳ δεσπότῃ τῆς οἰκουμένης ἤρεσε, que les saints évêques procédassent non pas d'après ses *lettres divines*, θεῖα γράμματα, mais d'après les canons et les règles fixées par les saints pères. Les requêtes des évêques Photius et Bassien, aux empereurs Valentinien et Marcien, sont intitulées (note 95): *aux maîtres de la terre et de la mer, et des nations et des peuples de tout l'univers, aux éternels et triomphans, Augustes*, τοῖς αἰωνίοις, καὶ τροπαιούχοις, Αὐγούστοις. Il semble lire les titres pompeux que l'inscription d'Héliopolis prodigue à Rhamestès. L'on y voit répété à chaque page, que le soleil donne à ce roi d'Égypte, le gouvernement de tout l'univers, la puissance et le pouvoir sur tous les hommes, qu'il

est le fondateur, le restaurateur de toute la terre, κλιστὴς τῆς οἰκουμένης, que toute la terre lui est soumise, qu'il a illustré Héliopolis, et fondé, ou rétabli, κλίσας le reste de la terre, qu'il en est le roi, le maître, etc. Le patriarche grec d'Alexandrie est plus humble. Il veut bien permettre, qu'en lui écrivant, on se borne à lui dire : *Très-heureux, très-sage, et très-éloquent maître, patriarche*, etc., *pasteur des pasteurs, archevêque des archevêques, treizième apôtre, juge de toute la terre*, κριτὴ τῆς οἰκουμένης (note 97). On donnoit alors aux édits des empereurs grecs le nom d'*oracles*, et à leurs lettres l'épithète de *divines*. La traduction latine du concile de Chalcédoine a tâché d'adoucir ces expressions qui sentoient le paganisme, et substitue presque toujours *sacré* à *divin*, et *décret* à *oracle*. Les empereurs Marcien et Valentinien, en écrivant à ce concile, disent eux-mêmes que leurs lettres sont *divines*, θεῖον ἡμῶν γράμμα, θεῖα γράμματα (note 98). L'impératrice Sainte Pulchérie, s'est conformée au style de la chancellerie impériale. Dans la suscription de ses épîtres dogmatiques à Bassa, supérieure d'un couvent de femmes, situé à Ælia (l'ancienne Jérusalem), et aux Archimandrites et autres moines de la même ville, elle est qualifiée de *très-divine maîtresse*, d'*éternelle*, θειοτάτης δεσποίνης ἡμῶν αἰωνίας (note 99); et elle parle deux fois elle-même de ses *divines* lettres, θείων συλλαβῶν (note 100). Bassien, évêque d'Éphèse, humble évêque, comme il a raison de s'intituler (note 101), dans sa requête aux empereurs Valentinien et Marcien, ne se contente pas de leur déférer les titres qu'il ne pouvoit

pas leur refuser, de *votre sérénité*, ἡ ὑμετέρα γαληνότης (note 102), de votre *puissance*, τὸ ὑμέτερον κράτος (note 103), et de faire des vœux pour leur *puissance éternelle*, αἰωνίᾳ κράτει; il ajoute encore *qu'il se prosterne devant leurs pieds purs et divins* (note 104), *et qu'il supplie la puissance céleste de ces princes*, τὸ οὐράνιον κράτος, *de daigner rendre un oracle en sa faveur, et d'envoyer une note divine au saint concile de Chalcédoine.* Il leur parle de leurs *oreilles divines*, et conjure enfin *leur* DIVINITÉ *de vouloir bien rendre un oracle*: θεσπίσαι τὴν ὑμετέραν ΘΕΙΌΤΗΤΑ (note 105). Ces mêmes empereurs, dans leur lettre aux évêques pour la convocation d'un concile, disent d'abord, τῇ ἡμετέρᾳ ἡμερότητι, *notre douceur, notre clémence*, et ensuite, τὴν ἡμετέραν ΘΕΙΌΤΗΤΑ, notre DIVINITÉ (note 106); ce que le traducteur latin rend mal par *nostra pietas*; et Marcien, dans une lettre à Macaire, évêque, et aux moines des couvents du mont Sinaï, parle des loix de sa DIVINITÉ, τῆς ἡμετέρας ΘΕΙΌΤΗΤΟΣ νόμους (note 107). Il y a dans la version latine, *majestatis nostræ leges.* A la tête de la lettre du même empereur aux Archimandrites et moines d'Élia (note 108), on lit, *copie des divines lettres de notre très-divin maître Marcien, éternel, auguste.* Il leur dit, en parlant de sa femme, Sainte-Pulchérie, *la très-divine maîtresse*, δέσποιναν, *épouse de notre sérénité*, τῆς ἡμετέρας γαληνότητος. Cette sainte dit de ce prince, dans une lettre à l'abbesse d'un couvent de la même ville d'Élia (note 109): *ceux qui habitent Élia, ville appartenant à ma sérénité, et au très-pieux maître de l'univers, et époux*

de ma DIVINITÉ, τῆς ἐμῆς ΘΕΙΌΤΗΤΟΣ, ce que le traducteur latin rend encore mal par *majestatis meæ*. Cette impératrice canonisée s'exprime ainsi dans une autre lettre aux Archimandrites, et aux moines d'Élia (note 110) : *le très-divin et très-doux* (ou clément, ἡμερώτατος), *empereur*, *époux de ma sérénité*, *et ma* DIVINITÉ (et non pas *mea serenitas*, comme le traducteur latin met en place de θειότης). Elle leur rappelle (note 111) les lettres de la DIVINITÉ de son mari, τὰ τῆς αὐτῆ ΘΕΙΌΤΗΤΟΣ γράμματα. Ici le traducteur latin se croit enfin forcé de mettre *litteræ ejus divinitatis*. L'empereur Théodose II, dans un édit intitulé *divin oracle*, θεῖα θεσπίσματος, et recueilli dans les actes du concile d'Éphèse, avoit déja parlé, en 435, deux fois de sa DIVINITÉ, une fois de ses *très-divines oreilles*, et trois fois de son *divin oracle*, c'est à-dire, ordonnance pour faire brûler les écrits de Porphyre, et s'étoit servi pareillement de cette expression, θεσπίζομεν, *nous rendons cet oracle* (note 112). Les empereurs grecs du Bas-Empire furent plus modestes, et se contentèrent du titre de *saint maître*, ἅγιε δέσποτα, qu'on donne aujourd'hui aux évêques grecs en leur parlant : et encore les empereurs n'eurent-ils l'épithète de *saints*, que parce qu'ils avoient été *sacrés* en montant sur le trône.

Le sixième concile œcuménique, le troisième de Constantinople, tenu en 681, défère très-souvent à l'empereur Constantin Pogonat, le titre de *très-pieux*, et rien de plus, et quelquefois à la vérité, celui d'αἰωνίε, Αὐγέστε, *éternel*, *Auguste* (note 113).

Ce même concile répète à chaque page (note 114) qu'il s'est rassemblé par l'ordre τῆς αὐτῆ θεοσόφῳ γαληνότητι, et non pas *de sa divinité*, appelle souvent les ordres de ce prince θεία κάκρα (ce dernier mot est le *sacra* des latins), ses ordonnances θέσπισμα, *oracle*, et *très-divins ordres*, θειοτάταις προστάξεσι (note 115). Les pères prient Constantin Pogonat de ratifier les décisions de leur concile par ses *divins* édits, ἀπὸ θείων ἡδίκτων (note 116) : l'E latin du mot *edictum* rendu par un H (qui répondoit alors à l'I), dans ἡδίκτων, est remarquable. On voit deux fois dans le même concile, Γραικιστὶ, pour Ἑλληνιστὶ, *en grec* (n. 117).

Au reste, c'est dans les acclamations, dans les élans spontanés des conciles grecs, qu'on trouve les premières traces du grec vulgaire, par exemple, le πολλὰ τὰ ἔτη, (le *muchos annos* des Espagnols,) qui est sans cesse dans la bouche des grecs modernes, qu'on lit perpétuellement dans le concile de Chalcédoine, et dans tous les suivans, et dans la relation de l'ambassade de Luitprand à la cour de Nicéphore Phocas (note 118).

L'on ne sera pas étonné de voir les pères du concile de Chalcédoine se servir du grec vulgaire dans le premier mouvement, quand on observera que quelques-uns d'entre eux étoient peu instruits. Je trouve parmi les souscriptions des évêques qui s'y rendirent, celles de plusieurs qui font signer par d'autres, et déclarent ne pas savoir écrire (note 119); et je vois dans le concile de Constantinople, sous Mennas, en 536 (note 120), deux supérieurs de couvens qui sont obligés d'emprunter une main étrangère, et

forcés de se contenter de *faire une croix*, comme nos paysans, au haut de cette signature, προλάξαι τίμιον σταυρόν.

Luitprand ne trace pas un portrait flatteur des évêques grecs du dixième siécle (note 121). La relation intéressante de son ambassade à cette époque, m'offre plusieurs termes du grec vulgaire qui est beaucoup plus ancien qu'on ne le croit communément. J'y observe, par exemple, μάνα, μάνα, *ma mère*, *ma mère*, pour μήτηρ (note 122), *perivolium*, pour περιβόλιον, *verger* (note 123), *Coriphus*, ou plutôt *Coryphus*, l'île de Corfou, l'ancienne Corcyre (note 124). La capitale de cette île est appelée Κορυφὼ, dans l'Alexiade d'Anne Comnène, du mot grec κορυφὴ, *lieu élevé* : et c'est cette ville située sur un rocher escarpé, qui a donné son nom au reste de l'île (note 125). Le précieux traité *De administrando imperio* de Constantin Porphyrogenète, empereur du dixième siécle, est rempli d'une foule d'expressions de grec vulgaire. Dans le colloque entre Justinien et le peuple révolté de Constantinople, dialogue rapporté par Théophane (note 126), auteur du neuvieme siécle, le peuple parle en grec vulgaire, et on lui répond au nom de l'empereur, en grec ancien. Comparez les expressions populaires qu'emploie une faction rébelle du cirque, dans le même historien (note 127).

Voyez aussi Bergler, à la fin de la préface de son édition de l'Odyssée, et mon savant ami M. Alter, dans sa curieuse préface du second tome de son édition de l'Iliade (note 128). Cet habile philologue

observe qu'il a trouvé dans Homère beaucoup de traces de la langue vulgaire; et dit qu'il est persuadé que, sans la connoissance de ce dernier idiome, on ne peut pas entendre parfaitement les anciens classiques grecs, dont la langue approche beaucoup plus du grec moderne, que le latin de l'italien. Mais je m'aperçois, mon cher et savant Hiérophante, que je passe les bornes d'une lettre: dans ma suivante, je reviendrai sur l'inscription de Rosette, et tâcherai d'en expliquer plusieurs passages, en attendant les doctes commentaires que M. Weston et M. Visconti nous font espérer. Croyez que vous n'avez pas d'ami ni d'admirateur plus sincère que votre confrère

D'ANSSE DE VILLOISON, *de l'Institut de France, et de l'Académie d'Upsal.*

A Paris, ce 2 juin 1803.

NOTES.

Note 1). Voyez ma première lettre pag. 70 et suivantes, du *numéro* 21, germinal an XI, et le *supplément* à cette même lettre, page 378 et 379, numéro 23, floréal de la même année.

Note 2). Paris, floréal, an XI (1803), *in*-4.° de 121 pages, chez *Baudouin*.

Note 3). Inscription de Rosette, page 12 et 109.

Note 4). Page 41.

Note 5). Ligne 7.

Note 6). Polybe, liv. XII, chap. 5, pag. 393, tom. III, de l'excellente édition de M. Schweighæuser. C'est ainsi que dans la cinquième ligne de notre inscription,

inscription, page 12, Pyrrha, fille de Philinus, est nommée Canéphore (Κανηφόρα, et non pas Κανηφόρας), de Bérénice bienfaisante, Βερενίκης ευεργέτιδος Πύρρας της Φιλίνα κανηφόρα, tandis qu'Aria, fille de Diogène, étoit prêtresse d'Arsinoë Philadelphe, Ἀρσινόης φιλαδέλφα Ἀρείας της Διογένους ἱερείας, comme Irène, (fille de Ptolémée), l'étoit d'Arsinoë Philopator, Ἀρσινόης φιλοπάτορος, Εἰρήνης. Dans ce dernier membre de la phrase, on sous-entend ἱερείας, *prêtresse*, qui appartient également au second et au premier, à Irène, comme à Aria, et dont la répétition auroit été inutile et même fastidieuse. Voilà donc les *trois fonctions de ces trois femmes bien distinctes, et consacrées au service de trois princesses différentes, assignées suivant l'ordre dans lequel ces trois petites phrases sont symétrisées ;* comme l'exige, avec raison, notre savant confrère, page 34. Il est également fondé à soutenir *ibidem*, qu'ἀθλοφόρα ne peut pas se rapporter au prêtre Aëte dont le nom est trop éloigné. Je construis cette épithète ἀθλοφόρα, *victorieux dans les jeux*, avec les épithètes précédentes données à Ptolémée V Épiphane, ἐπιφανῆς, εὐχαρίστα, ἀθλοφόρα, *visible, gracieux, vainqueur dans les jeux.* J'ai prouvé, d'après Athénée, liv. V, page 203, que les Ptolémée se faisoient couronner dans les jeux. En admettant la ponctuation adoptée par notre collègue, il faut se permettre une foule de suppositions arbitraires et gratuites, se livrer sans guide à des conjectures vagues et incertaines, et donner un régime à l'adjectif ἀθλοφόρος, qui n'est pas un substantif comme ἀγωνοθέτης, et ἀθλοθέτης, mais se trouve joint aux mots ἀνὴρ, ἵππος, et leur sert d'épithète dans Homère, Pindare, Oppien, etc. Pour que l'inscription égyptienne pût dissiper ces nuages, il faudroit, 1.° qu'elle fût littérale, parfaitement conforme à l'inscription grecque, et lui

répondit exactement : 2.° qu'on fût très-sûr de la vraie leçon et du sens de la totalité de la phrase Copte.

Note 7). L'on auroit tort de compter parmi les fautes Ξανδικὸς, et de corriger μηνὸς Ξανδικὸς, au lieu de Ξανδικὸς qu'on lit ligne 6, page 12. Voyez ce que Fabricius dit de Ξάνδικος, nom d'un mois Macédonien, pages 42, 44, 46, 47, de son *Menologium, sive libellus de mensibus, Hamburgi*, 1712, in-8.° L'on pourroit considérablement augmenter ce traité fort utile.

Par exemple, page 44, à l'article XXXIII des *menses Syro-Græcorum, sive Syro-Macedonum, Antiochenorum*, etc., il a oublié les mois des habitans de Palmyre, qui sont à la vérité les mêmes : mais il auroit du observer que dans sept inscriptions grecques de Palmyre, pages, 1, 2, 3, 6, 9, 12 et 13, de *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum, cum scholiis Edwardi Bernardi, et Thomæ Smithii, Trajecti ad Rhenum*, 1698, in-8.°, au lieu de Ξανδικὸς, on lit Ξανδικὸς, comme dans notre inscription grecque d'Égypte. Les Grecs prononcent aujourd'hui le T, (mais jamais le Θ), après un N, comme un Δ. Au contraire vous avez remarqué, page 16 de votre lettre immortelle, que les Coptes substituent souvent un T au Δ, et que dans l'inscription égyptienne du monument de Rosette, le nom d'Alexandre est écrit par un T. J'ajouterai cette observation de Quintilien, liv. I, chap. IV, page 22, edit. de Gesner, Gottingue, 1733, in-4.° : *quid T litteræ cum D quædam cognatio? Quare minùs mirum, si in vetustis operibus urbis nostræ, et celebribus templis legantur* ALEXANTER et CASSANTRA.

Joignez aussi ce que la Nauze dit du *rapport de l'ancien calendrier des Alexandrins avec le calendrier Julien des Romains*, pages 168 et suivantes, tom. XVI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et du

rapport des mois Égyptiens, Judaïques, et Macédoniens, pages 201 et suivantes, *ibidem.*

Maffei, dans son *Museum Veronense*, a redonné, d'après Gruter, page 216, une belle inscription grecque, le testament d'Epicteta, dont l'original se trouve maintenant à la Bibliothéque nationale. On lit sur ce marbre, le nom de deux mois Lacédémoniens inconnus à Fabricius, Διόσθυον, pages 20 et 28 (voyez aussi la note du même Maffei, page 23), et Δελφίνιον, pages 16 et 20, *ibidem.* Comparez la remarque de ce savant antiquaire, page 105, et surtout page 112, de son ouvrage rare et trop peu connu, intitulé *Traduttori Italiani, aggiunto il volgarizzamento d'alcune insigni Iscrizioni Greche, in Venezia*, 1720, in-8.°, et page 132, liv. III, chapitre I de son *Artis criticæ lapidariæ.*

Les inscriptions de Cyzique nous fournissent les noms de huit à neuf mois de l'année civile de cette République. Voyez le modeste et docte abbé Belley, page 235 et suivantes, tome II du *Recueil des Antiquités du comte de Caylus*, et page 240, *ibidem*, où il donne la comparaison des mois des Athéniens, des Grecs Asiatiques, des Macédoniens, et de Cyzique.

Pour ce qui regarde les mois Siciliens, consultez le feu prince de Torremuzza, page 66, et suivantes, de ses intéressans *Prolegomena Siciliæ veterum inscriptionum, Panormi*, 1784, *in-folio*, 2.ª *Ed.*

Je retrouve le nom suivant d'un mois Cappadocien (également omis par Fabricius), dans la 90.ᵉ lettre de S. Grégoire de Nazianze, page 844, tome I, édition de Paris, 1609, *in folio* : Χρεωστεῖς ἁγίοις μάρτυσι την δι' ἔτους τιμὴν ἣν ἐν Ἀριανζοῖς τοῖς σοῖς ἑορτάζομεν τῇ κέ τοῦ καθ' ἡμᾶς ΔΑΘΟΥΖΑ. Je possède une copie que le célèbre Bimard de la Bastie avoit fait faire d'un

manuscrit grec inédit de la Bibliothéque Laurentienne de Florence, intitulé Ἡμερολόγιον μηνῶν διαφόρων πόλεων; et j'y vois que les Cappadociens donnoient le nom de ΔΑΘΟΥ au mois d'octobre Faut-il corriger ΔΑΘΟΥΣΑ, d'après S. Grégoire de Nazianze?

Note 8). Pages 41 et 42.

Note 9). M. Pauw, *Recherches sur les Egyptiens*, tome I, page 48, Berlin, in-12, et page 54 de l'éd. de Lausanne, 1784.

Note 10). Cuper, *Harpocrates*, page 491, tome II des *utriusque Thesauri nova Supplementa* de Poleni.

Note 11) M. Schmidt, pages 138 et 139, *Dissertatio de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, *Tubingæ*, 1768, in 8.° de 324 pages. Ce beau traité avoit été couronné en 1764, par l'Académie des inscriptions, qui lui avoit précédemment adjugé en 1762, le premier prix pour sa *Dissertatio de commerciis et navigationibus Ptolemaeorum*, insérée pages 123 et suivantes, de ses *Opuscula quibus res Ægyptiacæ illustrantur*, *Carolsruhæ*, 1765, in-8.°. Le second prix sur le même sujet fut décerné à notre collègue Ameilhon, qui fit aussi imprimer depuis sa Dissertation sous ce titre : *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens, sous le règne des Ptolémées*, Paris, 1766, in-8.°. Voyez page 2, tome XXXI de *l'Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Note 12). Cette compilation médiocre où j'ai cherché inutilement quelques renseignemens, a paru en latin et en françois, pages 125 et suivantes, des *Œuvres diverses de l'abbé Oliva*, Paris, 1758, in-8.°

Note 13). Diodore de Sicile, liv. I, chap. 87, page 98, tome I, édit. Wesseling.

Note 14). Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, liv. VI, page 757, tome II, édit. de Potter. Voyez

sur ce passage important, ce que disent Martorelli, liv. I, chap. VIII, pages 190 et 191, tome I, *De regiâ thecâ calamariâ*, *Neapoli*, 1756, in-4.°, et surtout M. Schmidt, pages 143 et 144, *Dissertatio de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, qui expliquent la forme de l'écritoire des scribes sacrés. Clément d'Alexandrie l'appelle κανόνα, et Martorelli veut substituer κανῖν, *cistam*. Comparez l'observation de Saumaise *Plinian. exercitation.*, page 265, col. 2, qui dérive le mot latin du moyen âge, *canicalum*, écritoire, et le κανικλεῖον, et le κανίκλειμα des Grecs du Bas-Empire, de l'ancien grec κανῦν et κανέν. Alors on pourroit lire tout simplement dans Clément Alexandrin, κανὸν au lieu de κανόνα. Mais voyez aussi du Cange, pages 258 et 378 de ses notes sur l'*Alexiade* d'Anne Comnène, à la suite de son édition de Jean Cinnamus, et dans son *Glossarium Mediæ Græcitatis*. Montfaucon, *Palæograph. Græc.*, liv. I, pag. 22, approuve la correction du savant Ducange, qui lit κάνιον, au lieu de κανόνα, dans ce même endroit des *Stromates*.

Note 15). Voyez le *Magasin encyclopédique*, pag. 396, n.° 15, nivose an XI.

Note 16). Inscription de Rosette, ligne 7, p. 12.

Note 17). M. Schmidt, pages 140 et 141, *Dissertatio de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*.

Note 18) Ce Laurent Pignoria, savant antiquaire, avoit été, presque toute sa vie, directeur de nonnes à Padoue, sa patrie.

Note 19). Voyez figure 11, planche XXVI, tome III des *Vetera monumenta Matthæiorum*, *Romæ*, 1778, *in-folio*, de feu l'abbé Amaduzzi.

Note 20). Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, liv. VI, page 757, édit. de Potter. Si Martorelli avoit connu ces nombreux monumens, et s'étoit rappelé les pas-

sages de Diodore de Sicile et d'Hesychius, rapportés plus haut, il se seroit sûrement bien gardé de nier si formellement l'existence de ces plumes, de dire qu'on ne trouve aucun exemple d'un *ornement aussi indécent*, pour me servir de son expression, et que dans cet endroit de Clément d'Alexandrie, il faut nécessairement corriger τιάρα, *tiare*, au lieu de πτερὰ, *plumes*. Il tâche de prouver cette fausse restitution, liv. I, chap. 8, pages 191 et 192, tom. I de son immense traité *De regiâ theca calamariâ*, *Neapoli*, 1756, in-4°, ouvrage savant, mais plein de conjectures, d'explications et de corrections hasardées, et devenu rare, parce que les puissans amis du respectable Mazzocchi, fort mal traité dans ce livre, en firent supprimer le plus grand nombre possible d'exemplaires. Caussin, pages 257 et 258, *Observat. in Horapollinem*, édit. de Corneille de Pauw, Utrecht, 1727, in-4°, cite aussi ce passage de Clément d'Alexandrie, et traduit mal ἔχων πτερὰ ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, par ALAS *habens in capite*, au lieu de *pennas*, plumes.

Note 21). Inscription de Rosette, ligne 11 pag. 13.

Note 22). Εὐδία pris dans le sens figuré de *calme*, de *sérénité*, est une expression métaphorique; Pindare l'emploie souvent. Voyez *Olymp.* I, v. 158, *Pyth.* V, v. 12, *Isthm.* VII, v. 53, et le vers du même lyrique, cité par Polybe, liv. IV, chap. 31, page 79, tome II de l'édition du savant Schweighæuser, dont on peut consulter la note, p. 52, t. VI.

Note 23). Inscription de Rosette, page 13.

Note 24). *Ibidem*, pages 51 et 109.

Note 25). Polybe, liv. II, chap. 1, pag. 222, t. I.

Note 26). Polybe, liv. II, chap. 54, pag. 343, t. I.

Note 27). Polybe, liv. II, chap. 8, pag. 237, tome I. Le docte Schweighæuser, dans son *Lexicon*

Polybianum, pag. 338, colonne 2, explique très-bien, d'après plusieurs exemples, καθάσιμις par *constitutio rerum, compositio et sedatio seditionis, vel motuum quorumcumque, restitutio in tranquillum statum, et ipse status certus, tranquillus, firmusque rerum.* Νομίζοντες λήψεσθαί τινα τὰ πράγματα καθάσιμιν, *croyant que les affaires prendroient une certaine consistance*, dit Polybe, liv. XVIII, chap. 38, p. 119, tome IV. Il joint, tome IV, liv. XXII, chap. 14, page 211, le mot de γαλήνη, *calme*, à celui de θάλασσα καθεστηκυῖα, *mer tranquille*, comme Virgile a dit, *Eglog.* II, v 26, *cum placidum ventis* STARET *mare*. L'image de τὰ ἱερὰ καθασιθήσασθαι, *res sacras componere*, (Virgile *Énéide*, liv. I, v. 139, *motos* COMPONERE *fluctus*), répond donc parfaitement à celle de τὴν Αἴγυπτον εἰς εὐθείαν ἀγαγεῖν, qui précède immédiatement. En général, le style de Polybe, de Diodore de Sicile, des juifs hellénistes, qui parloient le dialecte macédonien d'Alexandrie, tels que Joseph, Philon, les divers traducteurs grecs des livres de l'Ancien Testament, les auteurs des livres des Machabées, et du Nouveau Testament, se rapproche infiniment de la langue de notre inscription grecque d'Égypte, et en éclaircit plusieurs idiotismes singuliers. Je me bornerai à rapporter ici quelques-uns des exemples nombreux que j'ai recueillis. L'inscription de Rosette, après avoir dit que Ptolémée, vainqueur de l'Égypte, et pacificateur, *rétablit l'ordre et le calme dans l'état, et dans les temples*, ajoute, lignes 19 et 20, pages 15, 50 et 111, qu'il *ordonna que les Égyptiens qui étoient rentrés, et avoient quitté le parti des rebelles armés, et de ceux dont les sentimens avoient été dans les temps de troubles, opposés au gouvernement, fussent maintenus en possession de leurs propriétés, τοὺς* ΕΠΑΝΑΠΟΡΕΥΟΜΈΝΟΥΣ.... ΚΑΤΕΛΘΟΝΤΑΣ.... *dans* [illegible]

ἰδίων κλήσεων. L'auteur du second livre des Machabées, fait écrire aux Juifs, par Antiochus, dans une occasion semblable, chap. XI, v. 29 et 30 : ΚΑΤΕΛΘΟΝΤΑΣ ΥΜΑΣ *γίνεσθαι πρὸς τοῖς* ΙΔΙΟΙΣ· *τοῖς ὖν* ΚΑΤΑΠΟΡΕΥΟΜΕΝΟΙΣ *μέχρι τριακάδος* Ξανδικῆ, et non pas Ξανδικῆ comme dans l'inscription de Rosette. Cette expression de *καταπορευομένοις* est toujours celle qu'on trouve dans Polybe pour désigner les *exilés*, les *fuorusciti*, comme les appellent Machiavel et les autres historiens Florentins, les *émigrés rentrés*. Voyez Polybe, liv. IV, chap 17, pag. 46, tom. II; liv. XXIX, chap. 8, pag. 441, tome IV; liv. XXIII, chap. 2, pag. 247, tome IV, etc.; et le fragment LXXXV.e, page 92, tome V.

Pour effacer jusqu'aux moindres traces des troubles, et réparer les maux de la guerre civile, Ptolémée Philadelphe avoit renvoyé absous tous les malheureux qui avoient été mis en prison dans les temps de soulèvement et de révolution, (ligne 14, pages 14 et 53) *τὲς ἐν ταῖς φυλακαῖς ἀπηγμένες* (expression singulière dont se servent également les septante, *Genèse*, chap. 39, v. 22; chap. 40, v. 3; et chap. 42, v. 16), et ceux qui étoient *accusés* depuis longtemps, *τὲς ἐν ἀιτίαις ὄντας*; c'est un terme de Polybe, liv. XI, chap. 27, page 365, tom. III, et même de Démosthène dans son épître au Sénat et au peuple, page 1471, tome II, édit. de Reiske. Notre confrère, page 14, traduit en latin, *qui in jus vocati erant*, et en françois, pages 53 et 110, *ceux qui avoient été mis en jugement.*

Ces dissidens avoient eu des sentimens opposés à ceux du gouvernement, *τῆς ἀλλοτριότητος*, ligne 23, page 16. Notre inscription se sert toujours de termes mesurés et modérés pour ne pas rouvrir des plaies encore saignantes. Notre confrère traduit en latin,

page 16, *rebellandi animus*, et en françois, p. 59 et 111, l'*esprit de révolte*. Ce mot ἀλλοτριότης qui répond au françois, *disposition des cœurs aliénés*, τῶν ἀλλότρια φρονησάντων, comme on lit *ibidem*, lignes 19 et 20, page 15, se retrouve dans Polybe, liv. II, chap. 44, pag. 323, tome I; liv. X, chap. 37, page 273, tome III; liv. XXX, chap. 1, pag. 453, tome IV; et liv. XXXVIII, chap. 1, page 684, tome IV.

Les rébelles avoient des chefs, τοὺς ἈΦΗΓΗΣΑΜΈΝΟΥΣ τῶν ἀποστάντων; rien de plus commun que cette expression dans les septante.

Ptolémée étoit le réformateur des mœurs, τῆ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων ἐπανορθώσαντος, ligne 2, pag. 11, comme Polybe a dit, liv. I, chap. 35, page 89, tome I, πρὸς ἐπανόρθωσιν τῆ τῶν ἀνθρώπων βίε. Casaubon a donc eu raison de corriger ἐπανορθώσιν, au lieu de ἀνόρθωσιν, liv. XV, chap. 20, pag. 534, tome III.

Ce prince avoit accordé aux prêtres beaucoup d'exemptions. Il affranchit les temples du droit d'*artabe* imposé sur chaque *aroure* de la terre sacrée, ἀπέλυσε τῆς ἀρτάβης, ligne 30, page 18. On voit de même dans Polybe, liv. XXI, chap. 9, page 160, et liv. XXII, chap. 27, page 241, tome IV, ἀπολύειν τῶν φόρων, et liv. III, chap. 88, pag. 587, tome I, ἀπολύσας τῆς κατὰ γῆν στρατείας. Ces derniers mots de Polybe répondent parfaitement à ceux des lignes 16 et 17, page 14 de notre inscription, ἀπέλυσε τῆ καθάπαξ.

Aussi les jours de sa naissance et de son avénement à la couronne sont-ils appelés πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχηγοὶ, *une source de biens*, ligne 47, page 22. Polybe emploie la même expression, liv. I, chap. 66, page 165; liv. I, chap. 81, page 203; et liv. II, chap. 21, page 270, tome I, ἀρχηγὸν καὶ αἴτιον. Euripide avoit dit auparavant dans son *Hippolyte*, v. 881, κακῶν ἀρχηγὸν λόγον. Voyez sur ce vers la note du respectable Valcke-

naer, page 258 de son édition, Leyde, 1768, in-4°, et page 58, colonne 2.e de la magnifique édition que l'aimable et savant M. Egerton a donnée de cette même pièce, à Oxford, 1796, *in-quarto*, avec de nouvelles notes pleines d'érudition hébraïque, arabe, persanne et grecque, etc., etc.

Note 28). Il n'y a point de règle de critique plus sûre que celle-ci : *unusquisque auctor optimus suî interpres.*

Note 29). Inscription de Rosette, liv. I et II, page 11.

Note 30). La comparaison de divers passages parallèles que j'ai cités plus haut, et le double but de cette inscription qui tend à honorer dans la personne de Ptolémée, 1.° le bienfaiteur et le pacificateur de l'Égypte en général; 2.° le bienfaiteur des prêtres en particulier, et le restaurateur du culte, me font incliner pour la ponctuation, et par conséquent pour l'explication que notre collégue adopte pages 21, 27 et 108, de préférence à sa conjecture de la page 120 et 121, qui m'étoit venue la première dans l'esprit, en parcourant cette phrase, mais qui ne s'accorde pas si bien avec la suite. Ce savant dit, page 121, « qu'on pourroit aussi rapporter τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς au mot suivant εὐσεβῆς, et « non pas au précédent κατασταθεὶς, et *alors regarder* « *l'article* τὰ *comme régime* d'εὐσεβῆς, et traduire « *Ægypti stabilitore, et pio circa res quæ pertinent* « *ad Deos.* » Dans ce cas il faudroit plutôt sous-entendre καὶ τὰ avant τὰ, comme c'est l'usage. Quoiqu'il en soit, κατασταθεὶς τὴν Αἴγυπτον veut toujours dire *celui qui a rétabli l'ordre et le calme dans l'Égypte.* Quant au mot ἀντιπάλων, il se trouve souvent dans Polybe, comme ὑπερβέρει dans Plutarque, et dans Pindare, *Nem.* IV, v. 62, ὑπέρτεροι δαίων, *supérieurs*

aux ennemis. Dans ces siécles postérieurs, et surtout dans la ville d'Alexandrie, on employoit beaucoup de termes poétiques, c'est-à-dire, pour la plupart, de vieilles expressions. C'est ainsi qu'on voit sur toutes les médailles grecques de l'Égypte, L, lettre initiale, et abréviation de λυκάβαντος, *année*, mot Homérique.

Note 31). Inscription de Rosette, lig. 41, pag. 20.

Note 32). *Ibid.*, ligne 34, page 18.

Note 33). *Ibid.*, ligne 52, page 23.

Note 34). *Ibid.* ligne 35, pages 19 et 74.

Note 35). Lignes 17 et 18, page 14 et 15.

Note 36). Ligne 18, page 15.

Note 37). Il s'est glissé une faute d'impression dans l'édition de notre confrère, ligne 18, page 15, qui a disparu page 57, ἀποκαθέθησεν, pour ἀποκαθίσησεν.

Note 38). τὰ ἐγλελειμμένα πάντα. Notre savant confrère traduit page 57, *qu'il a rétabli l'ordre convenable dans* TOUTES LES PARTIES *où il avoit été précédemment négligé*, et il suit le même sens dans sa seconde traduction françoise, page 110 : je crois qu'il ne s'agit pas ici de *toutes les* parties de l'administration, mais uniquement de celle qui concerne le culte, dont il est exclusivement parlé dans la partie précédente et suivante de cet article.

Note 39). *ibid.* lignes 18 et 19, page 15.

Note 40). Ligne 21, pages 15, 16 et 58.

Note 41). Ligne 23, pages 16 et 59; et ligne 27, pages 17, 65 et 112.

Note 42). Lignes 9 et 10, page 13.

Note 43). τὲς ὑπὸ τὴν ΒΑΣΙΛΕΊΑΝ αὐτῆ τασσομένης, *regiæ ipsius potestati subjectos.* C'est ainsi qu'on lit *ibidem*, ligne 35, page 19, ἀνανεῶσθαι καὶ τῆς ἑαυτῆ ΒΑΣΙΛΕΊΑΣ, qu'il a renouvelé *pendant son règne.* Notre confrère traduit page 19, *in sui ipsius regno*,

et pages 113 et 74, *dans son royaume.* Il ajoute, page 75, « que *le pronom* ἑαυτῆ, *suî ipsius, au lieu* « *d'*αὐτῆ, *qui auroit pu suffire, paroît placé ici pour* « *faire entendre que ces réparations faites aux tem-* « *ples, n'avoient pas eu lieu dans toute l'étendue du* « *pays soumis à la domination de Ptolémée Épiphane,* « *mais seulement dans cette partie qui formoit spé-* « *cialement son royaume, son domaine principal, c'est-* « *à-dire l'Égypte.* » Il me semble que ἐπὶ τῆς ἑαυτῆ βασιλείας, veut dire, *pendant son règne*, et non pas *dans son royaume.* Je crois qu'il faut faire attention à la signification des diverses propositions, et ne pas confondre ἐπὶ τῆς βασιλείας ἑαυτῆ, *sous son règne*, comme on lit plus bas deux fois, lignes 15 et 16, page 14, ἐπὶ τῆ πατρὸς αὐτῆ, *sous son père*, avec ἐν τῆ βασιλείᾳ αὐτῆ, *dans son royaume.* L'auteur de notre inscription fait lui-même cette distinction de la manière la plus frappante, et la plus positive, ligne 13. Il y dit, page 13, que Ptolémée voulut que le peuple vécût dans l'aisance *sous son règne*, ἐπὶ τῆς ἑαυτῆ βασιλείας; et il parle ensuite dans la même ligne 13, page 14, des habitans de l'Égypte, et de ceux des autres parties de ses états, de son empire; alors au lieu d'ἐπὶ avec le génitif, il se sert de la préposition ἐν avec l'ablatif, οἱ ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ οἱ ἐν τῆ λοιπῆ βασιλείᾳ αὐτῆ. En général, βασιλεία se prend dans le sens de *règne*, de *couronne*, comme ligne 36, page 19, τῆς βασιλείας διαμενούσης, *la couronne devant lui rester éternellement, ainsi qu'à sa postérité, son règne devant durer*, etc; et liv. 31, page 18, κρείσσον τῶν πρὸ αὐτῆ βασιλειῶν, mot à mot, *plus que les règnes précédens*, c'est-à-dire, *plus que les rois ses prédécesseurs.* Il est évident que βασιλειῶν, *règnes*, est mis pour βασιλέων, *rois*, et il n'est pas sûr que ce soit une faute du sculpteur. L'on

trouve à chaque page dans les historiens de la Byzantine, dans les auteurs grecs du moyen âge, ἡ βασιλεία μου, *ma royauté*, pour ἐγὼ βασιλεὺς, *moi le roi*, comme disent les rois d'Espagne : en parlant aux empereurs grecs, on les appeloit ἡ βασιλεία σου, *votre royauté*. Vous voyez dans notre inscription, ligne 28, page 17, ἐπαμύναν τῷ πατρὶ, κ᾽ τῇ ἑαυτοῦ βασιλείᾳ, *vengeant son père et sa couronne :* et lignes 7 et 8, page 12, τῆς παραλήψεως τῆς βασιλείας, *lorsque Ptolemée prit possession de la couronne qu'il tenoit de son père ;* et lignes 28 et 45, pages 17 et 21, dans le même sens, τῇ παραλήψει της βασιλείας, et ligne 47, *ibid.* page 21, παρέλαβεν την βασιλείαν πὰρ (pour παρὰ) τοῦ πατρός. Comparez les lignes 1, page 11, et 43 et 44, page 21. Dans l'inscription de Rhamestès donnée par Ammien Marcellin, livre 17, page 178, on voit que ce prince avoit érigé des statues ἐν τῇδε τῇ βασιλείᾳ, *in hocce regno*, dans ce royaume.

Note 44). Lignes 14, 15 et 16, page 14. L'imprimeur de notre collègue a fait une faute en mettant *ibid.* ligne 14, page 14, τὰς προσόδας au lieu de τὰς προσόδους, et page 75, ἑαυτᾶ, pour ἑαυτῷ. Vous voyez que j'imite l'attention scrupuleuse avec laquelle notre savant confrère a soin d'indiquer page 117 et suivantes, les erreurs des éditions précédentes de ce monument précieux qu'on ne sauroit publier avec trop d'exactitude.

Note 45). Des contributions annuelles, συντάξεις κατ᾽ ἐνιαυτον, et non pas en un seul mot κατενιαυτον, comme on lit ligne 14, pages 14 et 53, et ligne 53, pages 23 et 104.

Note 46. Plutarque, *de Iside et Osiride*, pages 13 et suivantes, édit. de Samuel Squire, Cambridge, 1744, in-8.°, et le stoïcien Chæremon, liv. IV, § 6, pages 312 et 313 du traité de Porphyre, *De*

abstinentiâ animalium, edit. Rhoer, Utrecht, 1767 in-4.°, nous fournissent des détails curieux sur l'usage modéré que les prêtres Égyptiens faisoient du vin. Hérodote, liv. II, chap. 77, page 139, édit. de Wesseling, dit que de son temps il n'y avoit pas de vignes en Égypte, *c'est-à-dire*, dans la partie destinée à la culture du blé. Voyez les savantes notes de notre confrère Larcher, pages 333 et 334, 250 et 251, tome II de la nouvelle édition de son excellente traduction d'Hérodote, Paris, 1802, in 8.°. Notre inscription parle aussi de ces vignobles, et de cette terre *sacrée*, consacrée au culte, τὰς ἱερὰς γῆς, ligne 30, page 18.

Note 47). Inscription, ligne 15, page 14.

Note 48). Ligne 11, page 13. Les empereurs chrétiens donnoient aussi du blé à la partie de la Libye qu'Ammien Marcellin, liv. XXII, chap. 16, page 370, édit. de Jacques Gronovius, Leyde, 1693, in-4.°, appelle *siccior*, et *aridior*, page 377. C'étoit pour nourrir les pauvres étrangers et les habitans de cette province absolument sterile, et pour fournir à la consommation de la Sainte-Table. Je trouve dans les actes du concile de Chalcédoine, page 325, tome II, *actorum conciliorum*, édit. du P. Hardouin, une lettre curieuse d'Ischyrion, diacre d'Alexandrie, contre le patriarche Dioscure. Il lui reproche d'avoir acheté, revendu très-cher, et empêché les évêques de cette malheureuse contrée de recevoir et distribuer le blé que les empereurs avoient coutume d'y envoyer; de sorte, ajoute-t-il, que faute de pain on ne put pas célébrer le sacrifice de la messe, et que les pauvres furent privés de secours.

Note 49). Voyez Ammien Marcellin, liv. XVII, chap. 4, pages 177 et 178.

Note 50). Page 177.

Note 51). *Ibidem*, page 177.

Note 52). Inscription de Rosette, ligne 46, page 21.

Note 53). Ammien Marcellin, page 178.

Note 54). *Ibid.* page 178. Il est dit dans l'inscription de Rosette, que le Soleil a donné la victoire à Ptolémée. Comparez ligne 39, page 20.

Note 55). Ammien Marcellin, pag. 177.

Note 56). Inscription de Rosette, ligne 35 et 36, pages 19 et 75

Note 57). Chishull, *Antiquitat. Asiatic.*, pag. 51, liv. 23 et 24. Notre confrère a eu soin d'indiquer cette inscription des Sigéens.

Note 58). Ammien Marcellin, pages 177 et 178.

Note 59). *Ibid.* page 177.

Note 60). *Ibid.* page 178.

Note 61). *Ibid.* page 178.

Note 62). Inscription de Rosette, ligne 4, p. 11, lignes 8 et 9; page 12, ligne 49, page 22.

Note 63). *Ibid.* liv. I, page 11.

Note 64). Ammien Marcellin, pages 177 et 178.

Note 65). Théon de Smyrne, *eorum quæ in mathematicis ad Platonis lectionem utilia sunt, expositio*, chap. 47, pages 164 et 165, éd. d'Ismaël Bouilliau, Paris, 1664, in-4.°.

Note 66). Reinesius, *Inscription. antiq. class. prim.*, page 210.

Note 67). Charles Patin, *Commentar. in antiquum monumentum Marcellinæ*, pages 1128 et 1129, tome II. *Supplement. Poleni ad utramque thesaurum.* Au lieu d'ΕΡΩ ΤΕ qui ne forme aucun sens, et que Bouilliau a traduit, page 165, *prædicabo*, Reinesius et Charles Patin ont bien lu, Ἔρωτι, *à l'Amour, père de tous les êtres présens et futurs.*

Note 68). Maffei, *Artis criticæ lapidariæ*, liv. II, chap. 1, page 15, tome I du *Veterum Inscriptionum novissimus Thesaurus* de Sébastien Donati, Lucques, 1775, *in-folio*.

Note 69). Ammien Marcellin, pages 177 et 178.

Note 70). Inscription de Rosette, lig. 10, pag. 13.

Note 71). *Ibid.* ligne 3, page 11.

Note 72). *Ibid.*, ligne 3, page 11, et ligne 9, page 13, ligne 37, page 19, et ligne 41, page 20.

Note 73). Voyez page 31 des *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, Paris, 1793, in-4.°, ouvrage immortel de notre confrère de Sacy, qui est au dessus de tous les éloges.

Note 74). Voyez *ibid.*, pages 35 et suivantes.

Note 75). Inscription de Rosette, ligne 5, p. 11, lignes 8 et 9, page 12, lignes 37 et 38, page 19, ligne 41, page 20, lignes 49 et 51, page 22, et lig. 57, page 23 etc.

Note 76). Ammien Marcellin, pages 177 et 178.

Note 77). *Ibid.*, page 178.

Note 78). Inscription de Rosette, ligne 4, p. 11, lignes 8 et 9, page 12, et ligne 49, page 22.

Note 79). S. Athanase, *Epistola de synodis*, page 718, tome II, édit. de Montfaucon, Paris, 1698, *in-folio*.

Note 80). *Ibidem*, page 721, tome II.

Note 81). page 36, tome II, de l'édition des conciles du P. Hardouin, Paris, 1714, *in-folio*.

Note 82). *Ibid.*, page 36.

Note 83). *Ibid.*, p. 37.

Note 84). *Ibid.* page 40.

Note 85). *Ibid.*, page 41.

Note 86). *Ibid.*, pages 45, 49 et 52.

Note 87). *Ibid.*, page 45; de même que Constantin Pogonate dans le troisième concile de Constantinople,

tantinople, le sixième œcuménique, en 680, page 1072, etc. tome III, édit. *Concil. Harduin.*

Note 88). Concil. Chalcédon., page 69.

Note 89). *Concil. Chalcedon.*, pages 53, 273, 381, 445, 457, 485, 488, , 492, 496, 501, 508, 545, 565, 572, 624, etc., tome II, ed. Harduini. Voyez aussi page 436.

Note 90). *Ibid.*, page 436.

Note 91). page 309. C'est aussi l'expression dont se servent les pères du troisième concile de Constantinople, le sixième œcuménique, page 1056, tome III, etc.

Note 92). Concile de Chalcédoine, page 656.

Note 93). *Ibid.*, page 52.

Note 94). *Ibid.*, page 437.

Note 95). *Ibid.*, pages 436 et 548.

Note 96). Ammien Marcellin, page 177 et 178.

Note 97). Voyez page 83 du Νέον ἐπιστολάριον, Venise, 1778, in-8.°, où l'on trouve toutes les formules de politesse, tous les titres d'honneur, que les Grecs sont maintenant obligés d'employer, et de donner dans leurs lettres aux personnes en place. Cet ouvrage répond à notre ancien *Secrétaire de la cour.*

Note 98). *Concil. Chalcedon.*, pages 52, 545, 664, 668, 674, 688, etc.

Note 99). *Ibid.*, page 681.

Note 100). *Ibid.*, pages 680 et 681.

Note 101). *Ibid.*, page 548. Il raconte, page 549, qu'il avoit fondé un hopital de soixante-dix lits, κραββάτια, pour les pauvres malades et blessés.

Note 102). L'impératrice Sainte-Pulchérie se sert trois fois de cette expression en parlant d'elle-même, pages 680 et 681, ainsi que les empereurs Marcien et Valentinien, pages 52 et 672.

Note 103). En parlant aux empereurs grecs, on

leur disoit τὸ ὑμέτερον κράτ&, *votre puissance*, et ils disoient d'eux-mêmes τὸ ἡμέτερον κράτ&. Voyez le même concile de Chalcédoine, pages 488, 665, 668, 672, 681, 684, 688, etc. Ainsi, dans la ligne 35, page 19 de l'inscription de Rosette, où il est dit que les dieux ont donné à Ptolémée la santé, la victoire, et κράτ&, je ne traduirois pas κράτ&, en latin par *robur*, ni en françois par *force*, comme on l'a rendu pages 19, 75, et 113, mais par *potentiam*, *puissance*. C'est ainsi que dans l'inscription d'Héliopolis (Ammien Marcellin, liv. XVII, ch. 5, page 178) le soleil donne au roi Rhamestès τὸ κράτ&, la puissance, et l'autorité sur tout le monde, καὶ τὴν κατὰ πάντων ἐξουσίαν. Au lieu de τὸ ἡμετέρον κράτ&, et τὸ ὑμέτερον κράτ&, dans la bouche des empereurs grecs, et de ceux qui leur adressoient la parole, on trouve souvent ἡ ἡμετέρα et ὑμετέρα βασιλεία dans les Historiens grecs de la Byzantine, comme je l'ai déja observé, et dans le concile de Chalcédoine, pages 429, 488, 644, 681, etc., et dans celui d'Ephèse, pages 1592, 1340, 1341, etc., tome I, où l'on voit aussi le mot de κράτ& employé dans le même sens. Dans le 6.e concile œcuménique, le 3.e de Constantinople, page 1413, tome III : ὁ θεὸς φυλάξῃ τὸ κράτ& ὑμῶν. ὁ θεὸς τὴν βασιλείαν ὑμῶν εἰρηνεύσῃ.

Note 104). Concile de Chalcédoine, page 548. François Prossalente, moine grec, et diacre de Corfou, signe *le très-humble et indigne esclave, et marche-pied de votre toute-sainteté*, ὑποπόδιον τῶν ποδῶν τῆς σῆς παναγιότητος, au bas de sa dédicace au patriarche Gabriel, de son livre intitulé, Ὁ αἱρετικὸς διδάσκαλ& ὑπὸ τῆ ὀρθοδόξῳ μαθητῆ ἐλεγχόμεν&, Amsterdam, 1706, in-12. L'on peut voir sur cet ouvrage rare, écrit en grec littéral contre l'église anglicane, et sur son auteur, ce que disent Helladius, pages 206, 317 et 328 de son *Status præsens ecclesiæ græcæ*,

1714, in 8.°, Renaudot, page 15 de la préface de son édition des *Gennadii Homiliæ*, Paris, 1709, in-4.° et tome IV, liv. II, chap. 2, pages 129 et 130, liv. VI, chap. 7, pages 514 et suivantes, et liv. VII, chap 4, pages 544 et 545 de sa *Perpétuité de la foi*, Paris, 1711, et tome V, liv. VII, chap. 2, pages 488 et 489, Paris 1713, et pages 109, 505, et suivantes de sa *Défense de la perpétuité de la foi*, Paris, 1709, in-8.°

Note 105). Concile de Chalcédoine, page 548.

Note 106). *Ibid.*, page 45.

Note 107). *Ibid.*, page 665.

Note 108). *Ibid.*, page 668.

Note 109). *Ibid.*, page 680.

Note 110). *Ibid.*, page 681.

Note 111). *Ibid.*, page 681. Le P. Contuccio Contucci, jésuite, et célèbre antiquaire (à la sollicitation de ses doctes confrères, le P. Emmanuel Azevedo, que j'ai beaucoup connu à Venise, et le P. Fabio Danzetta), donna la vie de Sainte Pulchérie en 1754, à Rome, sous le titre de *Vita di S. Pulcheria, vergine, imperadrice.* Le P. Azevedo et le P. Danzetta composèrent le propre, les leçons particulières, et la messe pour l'office de cette sainte, et obtinrent de Benoit XIV, un bref à l'effet de faire chanter cette messe, et ces heures canoniques, le 7 juillet, dans plusieurs communautés religieuses. Ces trois savans étoient pleins de zèle pour la gloire de l'impératrice Pulchérie.

Note 112). *Concil. Ephesinum*, page 1720, tome I, édit. *Concilior. Harduini.*

Note 113) *Concilium VI*, pag. 1141, etc. tom. III, *ed. Harduini.*

Note 114). *Concil. VI*, pages 1061, 1065, 1068, 1145, 1164, 1192, etc. tome III.

Note 115). *Ibid.*, page 1417.

Note 116). *Ibid.*, page 1424.

Note 117). *Ibid.*, page 1384.

Note 118). *Luitprandi legatio ad Nicephorum Phocam*, page 138 de l'édition de ses œuvres, Anvers, 1640, *in-folio*. C'est ce que le même Luitprand traduit ainsi, page 144 : *Deus annos ut multiplicet, conclamant Græci.*

Note 119). Concile de Chalcédoine, page 270, etc. Tome II.

Note 120). Concile de Constantinople sous Ménas, pages 1213 et 1216.

Note 121). Luitprand, page 159.

Note 122). Luitprand, page 143.

Note 123). Luitprand, *Ibid.*, page 148.

Note 124). Luitprand, *Ibid.*, page 159.

Note 125). Anne Comnène, Alexiade, liv. I, page 38, et liv. XI, page 342. Voyez Ducange, page 240 de ses notes sur l'Alexiade.

Note 126). Théophane, *Chronographia*, pages 154 et 155.

Note 127). Théophane, *ibidem*, page 200. Il en étoit de même chez les latins où le peuple parloit une langue corrompue dont l'italien approche beaucoup. *Nam ut transeam quemadmodum vulgò imperiti loquuntur*, dit Quintilien, liv. I, chap. 6, page 41, édit. Gesner, Gotting. 1738, in-4° *tota sæpè theatra, et omnem Circi turbam exclamasse barbarè, scimus.* Voyez Ducange, page 6, *præfationis Glossar. mediæ græcitatis.*

Note 128). M. Alter, page 86, préface de son *Homeri Ilias ad editionem Vindobonensem latinè expressa, volumen alterum, Viennæ*, 1790, in-8.°

P. S. J'avois oublié de dire que le sénateur Symmaque emploie précisément en latin les mêmes termes que les pères grecs du concile de Chalcédoine, dans ses lettres aux empereurs Théodose, Arcadius, et Valentinien III. A chaque ligne de ces épîtres qui forment la plus grande partie de son dixième livre, et dont il seroit trop long et superflu de citer les pages, il donne à ces princes les titres de *clementia vestra*, *serenus clementiæ vestræ animus*, *serenitas vestra*, *numinis vestri clementia*, *majestas vestra* (lors même qu'il n'écrit qu'à un seul); *divus genitor numinis tui*, *perennitas vestra*, *æternitas vestra venerabilis*, et *æternitas numinis vestri*, dans sa lettre à Théodose, la 18.e du 10.e livre, p. 255, éd. de Juret, Paris, 1604, in-4.°, où Symmaque nous apprend que l'usage de faire venir à Rome des Grecs d'Athenes, pour enseigner publiquement la philosophie à la noblesse Romaine dans les gymnases, subsistoit encore de son temps. Il parle aussi aux empereurs des oreilles sacrées de leur éternité, *aures sacras perennitatis vestræ*, de leurs divins discours, de leurs divins ordres, de leurs divines ordonnances, *divinis sermonibus*, *divinis sanctionibus*, *præceptione divinâ*. Il consulte l'oracle, *c'est-à-dire*, la réponse de leur divinité, *sacrum numinis vestri oraculum*, et *impetratione specialis oraculi*; il prie leur divinité de rendre un oracle salutaire pour confirmer, selon leur usage, les décrets du sénat: *expectamus oraculum*, *quo salutariter*, *ut vestro numini familiare est*, *patrum decreta firmetis* (Ep. 21, L X, p. 257). Comparez aussi la remarque de M. Meister dans sa *Censura ingenii et morum Q. Aurelii Symmachi*, p. 112, part. I, vol. I des *Miscellanea philologica*, *edidit Augustus Matthiae*, *Altenburgi*, 1803, in-8.° Si les sénateurs Ro-

mains ne faisoient pas difficulté d'employer ces expressions consacrées par l'usage, on ne doit pas être surpris des épithètes pompeuses que l'inscription de Rosette prodigue à Ptolémée Epiphane. Je suis plus étonné de retrouver ce langage dans la bouche des pères du concile de Chalcédoine. Mais du moins on ne peut pas leur faire le reproche que l'auteur de la *Vie de Saint Théophane*, publiée par le père Combefis à la tête de son édition de cet annaliste, Paris, 1655, in-fol., fait aux pères du second concile de Nicée, le septième œcuménique, tenu en 787. Cet hagiographe dit qu'ils s'y rendirent tous montés sur de superbes chevaux, et revêtus d'habits magnifiques, tandis que S. Théophane entreprit ce voyage sur une anesse, et avec le vêtement de poil de chameau qu'il portoit ordinairement. Le même auteur ajoute, *ibidem*, p. 9, que c'est le plus beau trait de la vie de ce saint, Τῶν ἐκείνου καλῶν τὸ μέγιστον.

Quant au grec vulgaire, je le retrouve dans deux lettres écrites sans orthographe, l'an 1306, et publiées par Ducange, pag. 50 et 51 de son *Recueil de diverses Chartes*, à la suite de son *Histoire de Constantinople sous les Empereurs françois*. L'infinitif y est déja remplacé par la préposition νὰ avec le subjonctif, pour ἵνα, comme dans les lettres postérieures que Cantacuzéne a insérées dans son Histoire.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

PADOUE.

Les lettres viennent de faire une perte considérable dans la personne du chanoine *Cognolato di Monselice*, antiquaire distingué et très-grand latiniste. Il avoit rassemblé un nombre considérable de mots latins et de locutions latines dont il se proposoit d'enrichir le grand dictionnaire de Forcellini. Son travail étant terminé, il seroit à desirer que sa mort n'empêchât pas l'exécution d'une nouvelle édition de ce bel ouvrage.

PÉTERSBOURG.

M. KOECHLER se propose de publier incessamment un ouvrage sur les médailles anciennes de la Crimée. Il y expliquera toutes les médailles connues de ce pays remarquable ; et il y joindra la représentation de soixante-dix médailles encore inédites.

COPENHAGUE.

Il y a eu depuis peu quelques changemens à l'université de cette ville.

M. le professeur RISBRIGH, qui avoit été nommé conseiller-d'état, a donné la démission de sa chaire de philosophie, et a eu, pour successeur, M. TRESCHOW, jusqu'alors recteur à Christiania.

M. J. BADEN, professeur de langue et de littérature latine, a également donné sa démission; il a été remplacé par M. *Birgerus* THORLACIUS, qui, depuis son retour de Paris, avoit occupé la place de professeur extraordinaire.

Les professeurs extraordinaires, MM. WOLF, KIERULF et WAD, ont été nommés professeurs ordinaires de mathématiques, d'histoire et d'histoire naturelle.

FRANCE.

GRENOBLE.

Notice de la séance publique extraordinaire, tenue par la Société des sciences et des arts (ci devant le Lycée) de Grenoble.

Le C. GATTEL, professeur de grammaire générale, président, a ouvert la séance par un discours. M. l'évêque de Grenoble, un des correspondans de la Société les plus distingués, par ses talens et son éloquence; le C. PETIT, médecin de Lyon, le rejeton unique d'une famille dont les Grenoblois ne doivent prononcer le nom qu'avec enthousiasme; le

C. Bonnot de Mably, neveu des illustres abbés de Mably et de Condillac, élèves de J. J. Rousseau, étoient au nombre des spectateurs.

Le président, en terminant son discours d'ouverture a fait hommage à la Société, au nom de M.me de Drée, du portrait gravé et d'un exemplaire de l'Eloge de son frère, l'immortel Dolomieu, l'un des membres correspondans de la Société, prononcé par le C. Lacépède, à l'Institut national.

Parmi les lettres adressées à la Société par les correspondans, et lues par le C. Berriat Saint-Prix, secrétaire, on remarque : 1.° celle où le C. Chaix, sous-préfet de Briançon, fait hommage d'un mémoire sur un nouvel instrument de son invention, nommé *Panoramagraphe*, destiné à dessiner avec exactitude les perspectives; 2.° celle où le C. Lomet, chef de division au ministère de la guerre, après avoir adressé un mémoire sur l'emploi des aérostats dans les reconnoissances militaires, annonce qu'il s'occupe d'un traité complet du nivellement, et de la description d'une nouvelle espèce de pompe à feu, dont il a exposé le modèle au salon du Louvre; il a profité, dans la fabrication de cette machine, des observations du C. Dausse, ingénieur en chef, et Bonin, ferblantier à Grenoble, tous les deux membres de la Société.

Nous allons indiquer rapidement les Mémoires et Dissertations qui ont été lus après la correspondance.

Le C. Vidaud-Danthon. — *Dissertation sur la peinture*, et principalement sur les genres de l'hi-

toire et du portrait, et sur l'harmonie. Le C. Danthon y donne, avec la clarté et la simplicité convenable, un ouvrage didactique, des conseils utiles, dictés tout à-la fois par l'expérience et par le goût.

Le C. J. B. Pallin. — Idylle en prose, intitulée : *la Cascade de Pelletière.* L'on y trouve une bonhommie originale, un naturel précieux.

Le C. Maurel, conseiller de préfecture. — *La mort de Sénèque*, traduction de Tacite. Plusieurs critiques pensent qu'il faut savoir bien composer pour pouvoir bien traduire. Le C. Maurel a fait ses preuves dans l'un et l'autre genre.

Le C. Lasalcette, ancien général de brigade, inspecteur d'artillerie. — Notice abrégée sur *l'histoire du Galvanisme.* L'intérêt que le monde savant attache à la découverte de Galvani, est un indice de celui qu'a inspiré cette notice, où nous avons à louer la même clarté que dans le Mémoire du C. Danthon.

Le C. Grange, membre du conseil général du département. — *Imitation en vers d'une ode d'Horace.* Dans cette ode, le poète latin essaie de consoler un ami d'une perte récente et douloureuse ; le C. Grange remplit le même devoir envers un de nos concitoyens.

Le C. Petit, de Lyon. — Epître en vers sur la *confiance en médecine.* Une versification aisée, des pensées nobles et sentimentales, une imagination vive et brillante ont mérité à l'auteur de cette épître des applaudissemens universels.

Le C. DUBOIS-FONTANELLE, professeur de belles-lettres. — *Dissertation sur les quatre grands poètes tragiques.* Les principaux chefs-d'œuvres de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Crébillon, sont analysés dans cette dissertation avec beaucoup de discernement et de goût.

Le C. LAURENCE, ex-législateur. — *Traduction* en vers de l'ode d'Horace : *Rectius vives, Lucini.*

Le président ajourne à la séance suivante deux rapports qui devoient être présentés dans celle-ci, par les CC. DUPUY-BORDAS, professeur de mathématiques; et PATURAL, ingénieur des ponts et chaussées. Le premier, sur le mémoire du C. LOMET, relatif aux aérostats; le second, sur le panoramagraphe du C. CHAIX. Ce dernier rapport aura en même temps pour objet une machine du même genre, et un *horographe* ou mécanique destinée à tracer géométriquement des cadrans horizontaux; l'une et l'autre inventées par des membres de la Société. B.

ROUEN.

Société des sciences, lettres et arts.

La Société des sciences, lettres et arts de Rouen, propose, pour l'an XII, le sujet de prix suivant :

1.° Démontrer les avantages et les inconvéniens des réglemens qui déterminoient la laize, le compte des fils dans la fabrication des toiles et toileries de Rouen;

2.° Démontrer les avantages et les inconvéniens

de la liberté illimitée qui s'est établie à cet égard depuis la révolution;

3.° Etablir, par la comparaison historique et raisonnée de ces différens avantages et inconvéniens, le système préférable pour la prospérité des manufactures et du commerce national;

4.° Indiquer les meilleurs moyens à employer, soit pour remédier aux abus de la liberté illimitée, soit pour rétablir les réglemens.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera décerné, dans la séance publique de l'an XII, le jour correspondant au 9 juin de l'année 1804 (vieux style).

Les ouvrages ne seront admis que jusqu'au 30 germinal an XII; ils seront adressés au C. Robert Saint-Victor, secrétaire de correspondance de la Société. Les paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Chaque personne qui voudra concourir, aura soin de mettre son nom dans un billet cacheté et annexé au mémoire.

COLMAR.

Société d'Emulation.

La Société d'Emulation de Colmar a tenu sa séance publique le 29 floréal dernier, en présence des membres du conseil-général du département, des autorités civiles et militaires, et d'un nombre considérable d'auditeurs.

Le préfet, président de la Société, a ouvert la

séance par un discours éloquent, dans lequel il l'a félicitée sur la direction qu'elle a donnée à ses travaux, sur leur utilité et sur les services qu'elle a rendus à l'administration, en appelant sa sollicitude sur des objets de la plus haute importance, objets qui ont reçu en partie leur exécution. Il lui a voté des remercîmens au nom de ses administrés, et l'a engagée à suivre avec le même zèle la marche qu'elle s'est tracée.

Ce discours a été suivi de la lecture de plusieurs mémoires intéressans sur l'économie rurale, et de quelques pièces littéraires, qui ont été entendus avec beaucoup d'intérêt.

La Société a proposé, pour l'an XII, le sujet d'un prix qui sera de la valeur de 300 fr., et qui consiste dans la solution de la question suivante:

« Jusqu'à quel point la liberté indéfinie de l'agri-« culture peut-elle se concilier avec ses véritables « intérêts? »

Une prime d'encouragement, de la valeur de 200 fr., sera accordée à celui des cultivateurs du département qui justifiera, par un mémoire raisonné, appuyé sur des faits authentiques, avoir contribué le plus à perfectionner l'art de faire le vin.

Les mémoires seront écrits en françois ou en allemand, et adressés à la Société avant le 1.er germinal an XII, sous le couvert du préfet du département, ou remis entre les mains du secrétaire.

Le nom de l'auteur, avec son adresse et sa devise, sera enfermé dans un billet cacheté, qui ne sera

ouvert par la Société que dans le cas où la pièce aura été couronnée.

Les républicoles et les étrangers sont admis à concourir pour le prix ; les citoyens domiciliés dans le département, peuvent seuls concourir pour la prime.

PARIS.

INTITUT NATIONAL.

Prix de Littérature.

La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut national avoit prorogé jusqu'au 1.er vendémiaire prochain, le terme de rigueur au-delà duquel on ne recevra plus de pièces pour le concours des prix de prose et de poésie qui doivent être adjugés au 1.er nivôse suivant. Il faut ajouter à cet avis qu'il y a trois sujets de prix proposés aux concurrens ; deux de prose : l'un pour l'*Éloge de Boileau*, l'autre pour l'*Éloge de Dumarsais ;* et un de poésie sur ce sujet : *La Vertu est la base des Républiques.*

Grand prix de composition musicale.

Le gouvernement ayant ajouté aux encouragemens donnés aux arts, un grand prix de composition musicale, qui procurera au compositeur couronné l'avantage inappréciable d'être envoyé et entretenu, pendant cinq ans, en Italie, aux frais de la république, la classe des beaux-arts de l'Institut national, chargée de décerner les grands prix de peinture,

sculpture, architecture, gravure, et de composition musicale, ouvrira, le 1.er fructidor prochain, un concours pour ce dernier prix.

Les conditions du concours sont d'être François ou naturalisé, et de n'avoir pas plus de 30 ans.

Les concurrens se feront inscrire au secrétariat de l'Institut national, du 1.er au 20 thermidor.

Le 1.er fructidor ils seront examinés sur la marche et la théorie des accords, pour savoir s'ils sont admissibles au concours.

Du 2 au 25 fructidor, ils concourront sur le contrepoint, la fugue et une scène dramatique, composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, suivi d'un récitatif simple et terminé par un air de mouvement d'un caractère prononcé.

Si le prix est décerné, il sera exécuté dans la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut national.

Pierres tombées du ciel.

Le C. Biot a rendu compte à l'Institut du voyage qu'il vient de faire, par ordre du gouvernement, dans le département de l'Orne, relativement au météore observé aux environs de Laigle, le 6 floréal dernier. De cette relation, qui n'est que l'exposé fidèle des faits et la comparaison critique des témoignages, il résulte que le phénomène dont il s'agit est réellement arrivé, et qu'il est tombé ce jour-là aux environs de Laigle une épouvantable pluie de pierres, qui s'est étendue sur un espace de plus de

deux lieues carrées. Le nombre de ces pierres est au moins de deux ou trois mille. Leur poids varie depuis deux gros jusqu'à dix-sept livres et demie. Cet événement a été amené par l'explosion d'un globe enflammé qui a paru dans l'atmosphère quelques instans auparavant.

La classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, a ordonné l'impression extraordinaire de ce mémoire. On y joindra d'après les cartes de Cassini le relevé exact des lieux sur lesquels s'est étendu l'explosion. Il est remarquable que sa direction déterminée par le C. Biot, s'est trouvée coïncider parfaitement avec celle du méridien magnétique.

Fin de la Description des Monumens antiques envoyés au premier Consul, par sa majesté le roi des Deux-Siciles.

Quoique le Musée d'Herculanum ne contienne pas de vases peints, en terre cuite, cependant sa majesté a cru que le premier Consul recevroit avec plaisir un échantillon de ces ouvrages antiques de nos contrées, que trois choses surtout rendent précieux ; 1.° la manière de les peindre au feu par un secret que, malgré toutes les tentatives qu'on a faites, on n'est pas encore parvenu à connoître ; 2.° la noblesse du dessin, qui quelquefois le dispute aux plus beaux chefs-d'œuvres, et qu'il est extrêmement difficile de copier ; 3.° la nouveauté des sujets tirés pour la plupart de la fable, ou d'une religion

religion plus ancienne, ou des traditions historiques les plus reculées, qu'il est très-difficile et quelquefois même impossible de comprendre. Il est de mon devoir de faire remarquer ce qui est peint sur les vases envoyés par sa majesté. Je ferai observer d'abord qu'on a jugé convenable d'y joindre un modèle pris exactement sur les tombes des anciens Campaniens, afin qu'on sût comment, en creusant dans la terre jusqu'à une profondeur considérable, on a quelquefois le bonheur d'y trouver un monument antique, et, en le découvrant avec soin, d'y apercevoir des vases entiers, ou brisés, si un tremblement les a remués ou bouleversés.

N.° Ier.

Urne à deux anses, haute d'un pied deux pouces.

On voit quatre figures sur la partie la plus belle de ce vase. La principale paraît être Vénus assise sur un rocher, tenant de la main gauche une longue branche de myrte, et une tasse de la main droite. Elle est nue jusqu'à la ceinture, et a la tête couronnée de myrte. Un jeune guerrier richement habillé, et avec un casque phrygien, est debout devant elle, tenant une pique de la main droite : de l'autre côté de la déesse, on voit Mercure debout, avec son manteau attaché au col. Sa tête est couverte du pétase. Il tient son caducée de la main gauche. Il a l'air de parler à un homme nu, qui est debout tenant sa lance de la main gauche, et qui paraît écouter avec attention : il soutient de la main droite une draperie légère jetée sur le bras

gauche. Au revers, c'est-à-dire dans la partie la moins distinguée, on voit deux figures, dont deux tiennent un bâton. Le vernis de ce vase est beau; le dessin en est élégant et pur. Les figures de derrière sont brutes, comme on le voit dans presque tous les vases semblables, quand les figures n'ont point de rapport au tableau principal. Ces figures paraissent souvent être des portraits costumés à l'antique, et peut-être, ceux de la famille qui commandait le vase.

N.° III.

Une pareille urne à la précédente : un pied deux pouces et demi de hauteur.

Le tableau représente trois hommes à cheval. Le premier fuit vers la droite ; il n'a d'autre armé qu'un bouclier suspendu à son col Le second, armé d'une lance, le poursuit : deux Victoires volent à ses côtés ; une d'elles lui présente une couronne ; l'autre une banderole. Le troisieme, armé d'une lance, suit la même direction. Le champ présente des lances brisées. Il y a trois figures sur le revers.

N.° IV.

Vase de forme et grandeur semblables.

Une Victoire ailée, vêtue d'une tunique légère, mène un quadrige, et conduit sur le char un guerrier d'une belle stature, armé d'un bouclier. Sa tête est couverte d'un casque, où l'on voit pour devise un serpent. Les deux chevaux sont peints en blanc. Sur le revers sont trois figures avec des banderoles ou rubans.

N.° IV.

Urne d'une très-belle forme, haute d'un pied deux pouces et demi.

Le tableau représente une table agréablement ornée et servie, autour de laquelle cinq personnes sont assises sur des coussins. Au milieu est Ariane, à qui un génie ailé présente un miroir dans lequel elle se regarde; à droite Bacchus, qui tient élevé de la main droite une corne à boire, presque semblable à celle qui sera décrite au n.° XXXIV. A la droite d'Ariane est une figure barbue qui ressemble à un dieu. Aux extrémités deux faunes, l'un mâle, et l'autre femelle. Sur le revers trois figures.

N.° V.

Vase pareil, haut d'un pied deux pouces.

Bacchus sur une panthère, tenant dans sa main gauche une couronne de lierre, et dans sa droite un bâton orné de fleurs, auquel pend un masque. Silène le suit, avec un bâton et un masque pareil, et tenant une corbeille qui contient quatre pains et des fruits. Une bacchante marche devant elle, et joue de la flûte double. Un petit enfant tient à la main d'autres flûtes pour les présenter à la bacchante quand elle veut varier ses tons. Sur le revers un génie nu, ailé, avec une couronne à la main droite, et à la gauche une corbeille avec quatre pains. Il est tourné en face d'une femme debout, qui tient dans sa main droite deux pommes. Au bas du tableau un cigne et une souche.

N.° VI.

Urne à deux anses, haute d'un pied un pouce et demi.

La peinture de ce vase est d'un très-bon style, et nous représente un des travaux d'Hercule. On voit dans le milieu ce héros, avec sa massue en l'air; il tient enchaîné un taureau peint en blanc et représentant le fleuve Achéloüs qui, par ses inondations, dévastoit les campagnes et confondoit les limites de l'Etolie et de l'Acarnanie, qui occasionnoit des guerres fréquentes entre les habitans des deux pays. Une Victoire en voltigeant présente à Hercule la banderole, pour marquer qu'il a triomphé de la force de ce fleuve qui, suivant l'allégorie des poètes, se changeait tantôt en dragon et tantôt en taureau. Minerve, assise sur le bouclier, armée d'une pique, indique la constance de cette déesse à favoriser les travaux d'Hercule, qui rendaient la félicité au genre humain, c'est-à dire cette félicité qui est fille de la sagesse et de la force, en détruisant les monstres physiques ou moraux; de l'autre côté, un vieillard revêtu d'un habit long, une couronne sur la tête et un bâton à la main, représente le roi Œnée, qui, pour récompenser Hercule, lui donne en mariage Déjanire, sa fille. Sur le revers sont trois figures d'un style négligé.

N.° VII.

Urne semblable, d'un pied un pouce de haut.

Bacchus debout, tout habillé, avec une longue

barbe et une mitre, couronné de lierre, tenant de la main droite une tasse à boire, et de la gauche un thyrse ; une femme, couronnée de lierre, porte un long flambeau de la main droite, et de la gauche une petite cruche ; un faune les précède avec une lyre à cinq cordes : il tient l'archet de la main droite ; sur le revers sont trois figures négligées ; une au milieu tient une lyre à quatre cordes.

N.° VIII.

Urne, haute de deux pouces et demi.

Le tableau de ce vase est d'une composition très-belle et très-expressive. On voit au milieu une femme aîlée debout ; sa tête est ornée d'un bandeau ; elle fait signe à un homme de l'écouter. Cet homme, couronné de laurier et vêtu d'un manteau, semble converser avec elle. Il tient de la main gauche un volume lié avec un ruban. De l'autre côté, un homme costumé de même prête attention à la conversation, et tient suspendus à sa main droite deux volumes liés avec des rubans. Il y a au revers trois figures.

N.° IX.

Urne, d'un pied deux pouces de hauteur.

Bacchus assis sur une panthère, tenant un vase plein de vin de la main droite, et de la gauche une patère avec quelques alimens pour la panthère. Il est suivi d'une femme habillée ; elle tient un thyrse d'une main et une couronne de l'autre ; il a devant lui une autre femme qui porte un flambeau et un tam-

bour; en tête est un faune qui joue de la flûte double. Au revers sont trois figures.

N.° X.

Vase à deux anses, haut de dix pouces.

Un Silène qui danse, appuyé sur un bâton, et une nymphe, vêtue d'une tunique peinte admirablement, joue de la flûte double; sur l'autre côté du vase sont deux faunes qui luttent à qui boira le mieux; l'un vide une cruche, l'autre une outre; pour se garantir de l'ivresse, il ont çà et là des branches de lierre.

N.° XI.

Urne plus svelte, haute d'un pied et demi.

Quoique les couleurs de ce vase ne soient pas vives, la composition du tableau est très-belle: on voit un Bacchus debout, orné agréablement d'une draperie légère et de guirlandes de corymbe. Il a au bras de doubles brasselets; il tient de la main gauche un thyrse, et, de la droite, il fait signe à un satyre. On ne peut trouver nne physionomie plus expressive que celle de ce satyre, qui écoute en suspens l'ordre de son maître; il a le corps tout velu, et de sa tête partent deux grosses cornes; il tient de la main gauche un flambeau, pour marquer que l'action se passe pendant la nuit, et de la droite une couronne. Dans le champ du tableau sont divers ornemens de femme, qui peuvent faire soupçonner que Bacchus donne au satyre une commission galante, comme d'inviter une nymphe à venir partager ses

plaisirs. Sur le revers sont deux figures debout, couronnées de corymbes; une d'elle tient une branche de lierre : on voit de côté une petite colonne couronnée d'un ruban, sur laquelle sont des fruits présentés en offrande.

N.° XII.

Une très-belle urne à deux anses, haute d'un pied.

Bacchus, sous la forme de Mercure, est couronné de laurier, comme on le voit dans les médailles de Naxos; il a son manteau sur les épaules, son pétase suspendu à la nuque du col, ses talonnières aux pieds, son caducée sous le bras; de la main gauche il tient une couronne de corymbe, et une corbeille où il paroit qu'il y a des herbages et des fruits; de la main droite il force un bouc, en le tirant par les cornes, à le suivre vers un tronc d'arbre : derrière une roche, on aperçoit la moitié de la figure de Silène, avec un thyrse. Mercure protégeait la bergerie, et Bacchus la vigne, que la dent du bouc empoisonne et détruit. Ainsi, l'idée du peintre a été de faire voir la punition du bouc que Bacchus avait surpris en prenant les formes de Mercure. Au revers est une femme assise, tenant de la main gauche une corbeille et une banderole, et, de la droite, une couronne de corymbe.

N.° XIII.

Vase à cloche avec deux anses, haut d'un pied sept pouces.

Banquet de Bacchus et d'Ariane. On voit un cor-

tège de dix autres figures de faunes et de nymphes, qui dansent et servent ; un génie nu, aîlé et debout, semble cueillir une vervène. Au revers sont deux faunes qui dansent avec une nymphe. La composition du tableau est très-belle, et le vase d'une forme rare.

N.° XIV.

Vase de forme semblable, haut d'un pied quatre pouces.

On y admire la beauté du vernis et de la forme, quoiqu'il n'y ait point de figures.

N.° XV.

Vase semblable, haut d'un pied neuf pouces.

C'est un morceau extrêmement précieux, et qui peut honorer la collection de vases la plus riche. Le tableau est composé de sept figures, dont la principale est Cadmus armé d'un poignard ; il tient de la main gauche un vase, et de la droite une pierre qu'il est prêt à lancer sur un énorme serpent qui lève la crête, tire la langue et le menace. Mercure est présent, et l'on voit différentes figures employées au culte de Bacchus : ce dieu descendoit de Cadmus par Semelé sa mère. Je ne m'efforcerai pas à donner la description d'un monument si beau, également précieux par sa singularité, par la fable fameuse qu'il représente, par la beauté du dessin, des couleurs et de la composition ; il mérite un commentaire étendu. Au revers, on voit trois figures qui sont aussi très-expressives.

N.° XVI.

Urne avec deux anses attachées au bord, haute d'un pied et demi.

Un homme et trois femmes, dont une joue de la flûte double ; et les bâtons recourbés qu'on voit dans les mains de deux des figures marquent une danse. Les paysans des campagnes où l'on se servoit de ces vases, font encore aujourd'hui usage de ces bâtons, qu'ils font jouer en les joignant ensemble ou les détachant. Au revers sont trois figures, dont deux ont un bâton.

N.° XVII.

Urne entièrement semblable et de même grandeur.

Un homme, avec une barbe et vêtu simplement, conduit un quadrige : un génie ailé se présente à sa rencontre, comme s'il vouloit l'arrêter. Au revers sont trois figures, dont deux tiennent un bâton. Ce vase et le précédent ressemblent, pour le dessin et la forme, à ceux qui se trouvent communément en Sicile, et peut-être contiennent des sujets usités dans ce pays. Il est probable que le commerce faisoit passer d'un pays dans l'autre les ouvrages de terre cuite. Ainsi il ne faut pas être étonné du lieu où on les trouve.

N.os XVIII et XIX.

Deux vases oblongs, hauts de deux pieds huit pouces.

Ces deux vases parfaitement semblables et destinés à figurer ensemble pour orner un cabinet,

ont été trouvés dans le même tombeau. Les peintures annoncent le même culte. C'est un petit temple, dont le fronton est soutenu par deux colonnes doriques. On y voit assis un homme nu avec un manteau léger, une pique à la main droite, un chapeau pendant sur les épaules ou un bouclier. Un homme nu, debout et costumé de même, tient un pot de la main droite, et un bassin de la gauche. Sur l'autre vase le même personnage qui est assis, tient de la main droite une tasse, et l'autre lui verse d'une liqueur avec une aiguière, tenant de la main gauche une serviette ou quelque chose de semblable. On voit, hors du temple, un homme et une femme avec divers ornemens et offrandes; au revers sont deux femmes, et au milieu un autel couronné de deux rubans; l'un blanc, et l'autre noir. On doit admirer la grandeur, la belle forme et le beau coloris de ces deux vases.

N.° XX.

Cruche haute d'un pied.

— Une bacchante avec un tambour à la main gauche, et une couronne dans la droite. Un faune nu lui présente des mets dans une patère; il tient de la gauche un pot tout orné de fleurs.

N.° XXI.

Autre semblable.

Une femme assise, tenant un miroir de la main droite, et un pot de la gauche. Derrière, une autre femme debout, tient un autre miroir, de manière

que la dame assise peut ajuster l'ornement derrière sa tête. Une autre femme debout avec un panier à la main droite, et une corbeille remplie d'offrandes à la main gauche. Au milieu un bassin, dans lequel est un cygne. Dans le champ on voit des rubans; ce qui fait juger que la dame s'habille et se pare pour aller porter son offrande à une divinité quelconque.

N.° XXII.

Vase de forme semblable.

Une bacchante, à qui un génie ailé présente une branche de laurier. On voit un tambour, une corne à boire et des fleurs.

N.° XXIII.

Vase de forme semblable.

Un homme armé à cheval, avec un casque peint en blanc et orné de plumes, porte une lance de laquelle pend un morceau d'étoffe; une femme debout lui présente à boire dans un vase à deux anses.

N.° XXIV.

Vase de huit pouces.

Une femme assise sur une pierre, avec une branche de myrte : un génie lui offre des dons.

N.° XXV.

Vase semblable.

Bacchus assis avec une couronne et une guirlande de corymbes, son thyrse à la main droite; une femme debout s'appuyant sur un tronc avec une couronne

à la main gauche, et un miroir à la main droite, semble écouter ce que le dieu dit.

N.° XXVI.

Pot à deux anses prééminentes, haut de dix pouces.

Le tableau de ce vase, d'une forme assez rare, représente une figure de Vénus, les cheveux épars, tenant de la main droite une branche de myrte; un faune nu lui offre des dons. Dans le champ, une colombe voltige vers elle. De l'autre côté, une femme qui se regarde dans un miroir, et une suivante appuyée sur une petite colonne dorique. Dans le champ, des ornemens de femmes.

N.° XXVII.

Gobelet à boire, haut de neuf pouces et demi.

Ce vase, de belle forme et de terre très-fine, est bien peint. On y voit une femme vêtue magnifiquement, ayant trois brasselets au bras droit, et quatre au bras gauche. Il paraît qu'elle vient de recevoir un présent d'un faune, qui tient de la main gauche une branche de lierre, et de la droite une couronne de corymbes. Au revers, on voit la même femme assise, tenant à la main un grand miroir, tandis qu'une nymphe lui présente des objets de parure.

N.° XXVIII.

Petit gobelet à deux anses, haut de quatre pouces et demi.

Bacchus, avec une barbe, couronné de laurier, danse, pendant qu'une femme joue de la flûte

double. De l'autre côté le même Bacchus, avec une figure de jeune homme, et couronné de laurier, a devant lui une nymphe qui lui présente une grappe de raisin.

N.° XXIX.

Patère de neuf pouces et demi de diamètre.

On voit, dans le fond, une femme qui se regarde dans un miroir tenu par un faune, et, à l'extérieur, six figures, trois de chaque côté, couvertes de longs habits.

N.° XXX.

Autre patère, du diamètre de neuf pouces.

Deux figures dans le fond, et à l'extérieur six figures, trois de chaque côté. C'est peut-être une danse semblable à celle du vase n.° XVI.

N.° XXXI.

Autre patère, du diamètre de sept pouces et demi.

Dans le fond une danseuse, et à l'extérieur quatre figures d'un côté, et quatre de l'autre, représentant deux guerriers, et deux femmes qui dansent.

N.° XXXII.

Petit vase noir, en forme de panier, cannelé avec de petites fleurs, quatre pouces de haut.

N.° XXXIII.

Entonnoir à parfums, haut de cinq pouces et demi, avec des fleurs et une tête de femme.

N.° XXXIV.

Vase à boire, long de neuf pouces, en forme de

tête de sanglier, sur lequel on a peint une tête de femme et des fleurs.

Les vases de cette forme sont assez rares dans les collections, et rappellent l'usage très-ancien des cornes pour boire, qu'on fit ensuite en argile, mais en conservant la même forme.

N.° XXXVI.

Petit vase, avec un large pied et cannelé, pour marquer la décadence de l'art.

L'auteur de cette notice regrette que ses foibles connoissances ne lui aient pas permis d'apporter à cette notice toute l'érudition convenable, mais il trouve un motif de consolation dans la ferme persuasion où il est que, dans cette illustre capitale, qui abonde en savans, une autre main plus habile que la sienne perfectionnera un travail digne du héros auquel appartiennent les monumens décrits ci-dessus.

Paris, le 3 messidor an II.

Signé, FRANCESCO CARELLI.

Etablissement de PIRANESI.

Les frères PIRANESI, établis sous la protection spéciale du Gouvernement au Collége de Navarre, montagne Saint-Geneviève, viennent de faire au palais du Tribunat, rue Saint Honoré n°. 1354, une exposition qui offre divers degrés d'intérêt. Les amis des arts y trouveront une collection de vues du meilleur choix, tirées de l'Egypte, de la Grèce, de l'Italie et de la France: elles sont peintes à l'aqua-

relle, à la gouache et à l'huile. Cette exposition offre en outre les beaux modèles de l'antique et du siècle des Medicis, formés d'une argile découverte récemment dans les dépendances de Morfontaine; elle réunit la finesse à la beauté de la couleur, de manière à être comparée avec avantage aux plus belles terres de l'antiquité. Les Piranesi, pour donner à cette fabrication toute la perfection dont elle est susceptible, ont employé la touche gracieuse et savante du C. Clodion. Cette argile est d'autant plus précieuse qu'elle présente différens points d'utilité, et les Piranesi se proposent d'offrir au public une suite de frises choisies propres à décorer les appartemens, les poëles, les cheminées et les dessus de portes. Ils ont aussi publié, au simple trait, les peintures de la Sala Borgia et de la Villa Lante; et ils se préparent à mettre au jour de la même manière les fresques du cabinet de Jules II, des Villa-Madama et Altoviti, la Farnesine et autres. La réputation de Piroli, avantageusement connu par ses productions d'Herculanum, de la Villa Borghèse, et par les dessins de Flaxmann, devenu collaborateur des Piranesi, assure à juste titre le mérite de cet ouvrage. Les sujets contenus en deux cahiers, composés de vingt-huit gravures, forment le 24e. vol. de la collection Piranesi. On les trouve sous le format demi-Colombier, et sur petit format pour la facilité des artistes et des amateurs.

Les frères Piranesi offrent en outre au public, dans leur dépôt au palais du Tribunat, une collection rare et précieuse de marbres travaillés, des

tableaux et des gouaches de différens artistes modernes, des scaglioles d'Italie, des pâtes et des camées, un choix de gravures, des médailles et des livres d'art. L'étendue de cette collection, produits de l'Italie et de la France, le goût qui a présidé au choix qui en a été fait, et les soins que les frères Piranesi apportent pour multiplier les beaux modèles, tout leur fait espérer la bienveillance des amis des arts, et des relations commerciales plus étendues.

NÉCROLOGIE.

Mort de DEZOTEUX.

La chirurgie vient de perdre *François* DEZOTEUX, ancien chirurgien consultant des camps et armées, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il est un de ceux à qui l'on doit, en France, l'introduction de l'inoculation. Il fut successivement chirurgien des hôpitaux ambulans de l'armée de Flandre; chirurgien major du régiment du roi, où il succéda au célèbre Garengeot; inspecteur des hôpitaux militaires, et médecin des Invalides de Versailles. Il étoit né à Boulogne-sur-mer en 1724. Il est mort à Versailles, agé de 79 ans. Toute sa vie fut consacrée au service de l'humanité. Il fit plusieurs voyages à Londres pour perfectionner les connoissances qu'il avoit acquises dans l'art de l'inoculation, fit ses premières expériences à Nancy et à Passy près Paris, et soutint un proces célebre contre le parlement de Besançon,

Besançon, qui s'étoit déclaré contre l'inoculation. Les malheurs de la révolution lui enlevèrent toute sa fortune; mais sa pauvreté ne lui enleva ni la reconnoissance publique, ni l'attachement de ses amis.

CORRESPONDANCE.

Extrait de plusieurs lettres de M. A. DE HUMBOLDT.

Il y avoit quelque temps qu'on n'avoit point eu de nouvelles du voyage de M. Alexandre de Humboldt dans l'Amérique méridionale. Son frère, qui se trouve présentement à Rome, vient de recevoir trois lettres à la fois de lui : du 3 juin 1802, de *Quito*; du 13 juillet 1802, de *Cuença*; et du 25 novembre 1802, de *Lima*, capitale du Pérou. Elles annoncent que M. de Humboldt reviendra sous peu, et qu'il compte débarquer, au mois d'août ou de septembre de cette année, à Cadix ou à la Corogne; mais c'est la dernière de ces lettres, surtout, qui contient des détails intéressans. En en donnant l'extrait suivant, on a eu soin d'y insérer en même temps ce qui, dans les deux premières, pouvoit mériter l'attention du public.

A Lima, ce 25 novembre 1802.

Vous devez savoir mon arrivée à Quito par mes lettres précédentes, mon cher frère. Nous y arrivâmes, en traversant les neiges de Quindiou et de Tolima :

car, comme la Cordillière des Andes forme trois branches séparées, et que nous nous trouvions à Santa Fé de Bogota sur celle qui est la plus orientale, il nous fallut passer la plus élevée pour nous approcher des côtes de la mer du Sud. Il n'y a que les bœufs dont on puisse se servir à ce passage pour faire porter son bagage. Les voyageurs se font porter ordinairement par des hommes que l'on nomme *largeros*. Ils ont une chaise liée sur le dos, sur laquelle le voyageur est assis; ils font trois à quatre heures de chemin par jour, et ne gagnent que quatorze piastres en cinq à six semaines. Nous préférâmes d'aller à pied; et, le temps étant très-beau, nous ne passames que dix-sept jours dans ces solitudes, où l'on ne trouve aucune trace qu'elles aient jamais été habitées : on y dort dans des cabanes formées de feuilles d'héliconia que l'on porte tout exprès avec soi. A la descente occidentale des Andes, il y a des marais dans lesquels on enfonce jusqu'aux genoux. Le temps avoit changé; il pleuvoit à verse les derniers jours; nos bottes nous pourrirent aux jambes, et nous arrivâmes les pieds nus et couverts de meurtrissures à Carthago, mais enrichis d'une belle collection de nouvelles plantes, dont je rapporte un grand nombre de dessins.

De Carthago, nous allâmes à Popayan par Buga, en traversant la belle vallée de la rivière Cauca, et ayant toujours à nos côtés la montagne du Choca et les mines de platine qui s'y trouvent.

Nous restâmes le mois de novembre de l'année 1801 à Papayan, et nous y allâmes visiter les mon-

tagnes basaltiques de Julusuito, les bouches du volcan de Puracé, qui, avec un bruit effrayant, dégagent des vapeurs d'eau hydro-sulfureuse, et les granites porphyritiques de Pisché, qui forment des colonnes de cinq à sept pans, semblables à celles que je me souviens d'avoir vues dans les monts Euganéens de l'Italie, et qui sont décrites par Strange.

La plus grande difficulté nous resta à vaincre pour venir de Popayan à Quito. Il fallut passer les Paramos de Pasto, et cela dans la saison des pluies, qui avoit commencé en attendant. On nomme *Paramo* dans les Andes tout endroit où, à la hauteur de dix-sept cents à deux mille toises, la végétation cesse, et où l'on sent un froid qui pénètre les os. Pour éviter les chaleurs de la vallée de Patia, où l'on prend, dans une seule nuit, des fièvres qui durent trois ou quatre mois, et qui sont connues sous le nom de *calcuturas (fièvres) de Patia*, nous passâmes au sommet de la Cordillière, par des précipices affreux, pour aller de Popayan à Almager, et de là à Pasto, situé au pied d'un volcan terrible.

L'entrée et la sortie de cette petite ville, où nous passâmes les fêtes de Noël, et où les habitans nous reçurent avec l'hospitalité la plus touchante, est tout ce qu'il y a de plus affreux au monde. Ce sont des forêts épaisses, situées entre des marais, les mules y enfoncent à mi-corps; et l'on passe par des ravins si profonds et si étroits, que l'on croit entrer dans les galeries d'une mine. Aussi les chè-

mins sont-ils pavés des ossemens des mules qui y ont péri de froid et de fatigue. Toute la province de Pasto, y compris les environs de Guachucal et de Tuquères, est un plateau gelé, presque au dessus du point où la végétation peut durer, et entouré de volcans et de soufrières qui dégagent continuellement des tourbillons de fumée. Les malheureux habitans de ces déserts n'ont d'autres alimens que les *patatas;* et si elles leur manquent, comme l'année dernière, ils vont dans les montagnes manger le tronc d'un petit arbre nommé *achupalla (Pourretia pitcarnia):* mais ce même arbre étant l'aliment des ours des Andes, ceux-ci leur disputent souvent la seule nourriture que leur présentent ces régions élevées. Au nord du volcan de Pasto, j'ai découvert dans le petit village indien de Voisaco, à treize cent soixante-dix toises au dessus de la mer, un porphyre rouge, à base argileuse, enchâssant du feldspath vitreux, et de la cornéenne qui a toutes les propriétés de la serpentine du *fichtel-gebirge.* Ce porphyre a des pôles très-marqués, et ne montre aucune force attractive. Après avoir été mouillés jour et nuit pendant deux mois, et après avoir manqué de nous noyer près de la ville d'Ibarra par une crue d'eau très-subite, accompagnée de tremblemens de terre, nous arrivâmes, le 6 janvier 1802, à Quito, où le marquis de Selvaalègre avoit eu la bonté de nous préparer une belle maison, qui, après tant de fatigues, nous offroit toutes les commodités que l'on pourroit desirer à Paris ou à Londres.

La ville de Quito est belle, mais le ciel y est triste et nébuleux; les montagnes voisines offrent peu de verdure, et le froid y est très considérable. Le grand tremblement de terre du 4 février 1797, qui bouleversa toute la province et tua, dans un seul instant, trente-cinq à quarante mille hommes, a aussi été funeste à cet égard aux habitans. Il a tellement changé la température de l'air, que le thermomètre y est ordinairement à 4 — 10° de Réaumur; et que rarement il monte à 16 ou 17°, tandis que Bouguer le voyoit constamment à 15 ou 16°. Depuis cette catastrophe, il y a des tremblemens de terre continuels; et quelles secousses! il est probable que toute la partie haute n'est qu'un seul volcan. Ce qu'on nomme les montagnes de *Cotopaxi* et de *Pinchincha* ne sont que des petites cimes, dont les cratères forment des tuyaux différens, tous aboutissant au même creux. Le tremblement de terre de 1797 n'a malheureusement que trop prouvé cette hypothèse; car la terre s'est ouverte partout alors, et a vomi du soufre, de l'eau, etc. Malgré ces horreurs et ces dangers dont la nature les a environnés, les habitans de Quito sont gais, vifs et aimables. Leur ville ne respire que la volupté et le luxe, et nulle part peut-être il ne règne un goût plus décidé et plus général de se divertir. C'est ainsi que l'homme s'accoutume à s'endormir paisiblement sur le bord d'un précipice.

Nous avons fait un séjour de près de huit mois dans la province de Quito, depuis le commencement de janvier jusqu'au mois d'août. Nous avons

employé ce temps à visiter chacun des volcans qui s'y trouvent; nous avons examiné, l'une après l'autre, les cimes du Pichincha, Cotopaxi, Antisana et Iliniça, en passant quinze jours à trois semaines auprès de chacune d'elles, et en revenant dans les intervalles toujours à la ville de Quito, dont nous sommes partis le 9 juin 1802, pour nous rendre aux environs du Chimboraço, qui est situé dans la partie méridionale de la province.

Je suis parvenu deux fois, le 26 et le 28 de mai 1802, au bord du cratère du Pichincha, montagne qui domine la ville de Quito. Jusqu'ici personne, que l'on sache, si ce n'est la Condamine, ne l'avoit jamais vu; et la Condamine lui-même n'y étoit arrivé qu'après cinq ou six jours de recherches inutiles et sans instrumens, et n'y avoit pu rester que douze à quinze minutes, à cause du froid excessif qu'il y faisoit. J'ai réussi à y porter mes instrumens; j'ai pris les mesures qu'il étoit intéressant de connoître, et j'ai recueilli de l'air pour en faire l'analyse. Je fis mon premier voyage seul avec un Indien. Comme la Condamine s'étoit approché du cratère par la partie basse de son bord, couverte de neige, c'est là qu'en suivant ses traces, je fis ma première tentative. Mais nous manquâmes périr. L'Indien tomba jusqu'à la poitrine dans une crevasse, et nous vîmes avec horreur que nous avions marché sur un pont de neige glacée; car à quelques pas de nous il y avoit des trous par lesquels le jour donnoit. Nous nous trouvions donc, sans le savoir, sur des voûtes qui tiennent au cratère même. Effrayé, mais non pas

découragé, je changeai de projet. De l'enceinte du cratère sortent, en s'élançant pour ainsi dire sur l'abîme, trois pics, trois rochers qui ne sont pas couverts de neige, parce que les vapeurs qu'exhale la bouche du volcan les y fondent sans cesse. Je montai sur un de ces rochers, et je trouvai à son sommet une pierre qui, étant soutenue par un côté seulement, et minée par dessous, s'avançoit en forme de balcon sur le précipice. C'est là que je m'établis pour faire mes expériences. Mais cette pierre n'a qu'environ douze pieds de longueur, sur six de largeur, et est fortement agitée par des secousses fréquentes de tremblemens de terre, dont nous comptâmes dix-huit en moins de trente minutes. Pour mieux examiner le fond du cratère, nous nous couchâmes sur le ventre, et je ne crois pas que l'imagination puisse se figurer quelque chose de plus triste, de plus lugubre et de plus effrayant que ce que nous vîmes alors. La bouche du volcan forme un trou circulaire de près d'une lieue de circonférence, dont les bords, taillés à pic, sont couverts de neige par en haut; l'intérieur est d'un noir foncé: mais le gouffre est si immense, que l'on distingue la cime de plusieurs montagnes qui y sont placées. Leur sommet sembloit être à trois cents toises au-dessous de nous: jugez donc où doit se trouver leur base. Je ne doute point que le fond du cratère ne soit de niveau avec la ville de Quito. La Condamine avoit trouvé ce cratère éteint et couvert même de neige; mais c'est une triste nouvelle que nous avons dû porter aux habitans de Quito, que le volcan qui leur est voisin, est embrasé

actuellement. Des signes évidens nous en convainquirent cependant à n'en pouvoir douter. Les vapeurs de soufre nous suffoquoient presque, lorsque nous nous approchions de la bouche ; nous voyions même se promener çà et là des flammes bleuâtres ; et de deux à trois minutes nous sentions de fortes secousses de tremblemens de terre, dont les bords du cratère sont agités, et dont on ne s'aperçoit plus à cent toises de là. Je suppose que la grande catastrophe du 7 février 1797 a aussi rallumé les feux du Pichincha. Après avoir visité cette montagne seul, j'y retournai deux jours après, accompagné de mon ami Bonpland et de Charles de Montufar, fils du marquis de Selvaalegre. Nous étions munis de plus d'instrumens encore que la première fois, et nous mesurâmes le diamètre du cratère et la hauteur de la montagne. Nous trouvâmes à l'un 754 toises (1), et à l'autre 2477. Dans l'intervalle de deux jours qu'il y eut entre nos deux courses au Pichincha, nous eûmes un tremblement de terre très-fort à Quito. Les Indiens l'attribuèrent à des poudres que je devois avoir jetées dans le volcan.

A notre voyage au volcan d'Antisana, le temps nous favorisa si bien, que nous montâmes jusqu'à la hauteur de 2773 toises. Le baromètre baissa, dans cette région élevée, jusqu'à 14 pouces 7 lignes, et le peu de densité de l'air nous fit jeter le sang par les lèvres, les gencives et les yeux même ; nous sentions une foiblesse extrême, et un de ceux qui nous accompagnoit dans cette course s'évanouit. Aussi avoit-on

1) Le cratère du Vésuve n'a que 512 toises de diamètre.

cru impossible jusqu'ici de s'élever plus haut que jusqu'à la cime nommée le *Corazon*, à laquelle la Condamine étoit parvenu, qui est de 2470 toises. L'analyse de l'air rapporté du point le plus élevé de notre course, nous donna 0,008 d'acide carbonique sur 0,218 de gaz oxygène.

Nous visitâmes également le volcan de Cotopoxi, mais il nous fut impossible de parvenir à la bouche du cratère. Il est faux que cette montagne ait baissé à l'époque du tremblement de terre de 1797.

Le 9 juin 1802, nous partîmes de Quito pour nous rendre dans la partie méridionale de la province, où nous voulions examiner et mesurer le Chimboraço et le Tunguragua, et lever le plan de tous les pays bouleversés par la grande catastrophe de 1797. Nous avons réussi à nous approcher jusqu'à environ 250 toises près de la cime de l'immense colosse du Chimboraço. Une traînée de roches volcaniques, dépourvue de neiges, nous facilita la montée : nous montâmes jusqu'à la hauteur de 3031 toises, et nous nous sentions incommodés de la même manière que sur le sommet de l'Antisana. Il nous restoit même encore deux ou trois jours après notre retour dans la plaine, un malaise que nous ne pouvions attribuer qu'à l'effet de l'air dans ces régions élevées, dont l'analyse nous donna 20 centièmes d'oxygène. Les Indiens qui nous accompagnoient nous avoient déjà quittés avant d'arriver à cette hauteur, disant que nous avions intention de les tuer. Nous restâmes donc seuls, Bonpland, Charles Montufar, moi, et un de mes domestiques qui portoit une partie de mes

instrumens ; nous aurions poursuivi malgré cela notre chemin jusqu'à la cime, si une crevasse trop profonde pour la franchir ne nous en eût empêchés : aussi fîmes-nous bien de descendre. Il tomba tant de neige à notre retour, que nous eûmes de la peine à nous reconnoître. Peu garantis contre le froid perçant de ces régions élevées, nous souffrions horriblement ; et moi, en mon particulier, j'eus le désagrément d'avoir un pied ulcéré d'une chute que j'avois faite peu de jours auparavant ; ce qui m'incommoda horriblement dans un chemin où à chaque instant on heurtoit contre une pierre aigue, et où il falloit calculer chaque pas. La Condamine a trouvé la hauteur du Chimboraço de près de 3217 toises. La mesure trigonométrique que j'en ai faite, à deux différentes reprises, m'a donné 3267, et j'ai lieu de mettre quelque confiance dans mes opérations. Tout cet énorme colosse (ainsi que toutes les hautes montagnes des Andes) n'est pas de granit, mais de porphyre, depuis le pied jusqu'à la cime, et le porphyre y a 1900 toises d'épaisseur. Le peu de séjour que nous fîmes à l'énorme hauteur à laquelle nous nous étions élevés, fut des plus tristes et des plus lugubres ; nous étions enveloppés d'une brume qui ne nous laissoit entrevoir de temps en temps que les abîmes affreux qui nous entouroient. Aucun être animé, pas même le condor, qui sur l'Antisana planoit continuellement sur nos têtes, ne vivifioit les airs. De petites mousses étoient les seuls êtres organisés qui nous rappeloient que nous tenions encore à la terre habitée.

Il est presque vraisemblable que le Chimboraço est comme le Pichincha et l'Antisana, de nature volcanique. La traînée sur laquelle nous y montâmes, est composée d'une roche brûlée et scorifiée, mêlée de pierre ponce : elle ressemble à tous les courans de laves de ce pays ci, et continue au-delà du point où il fallut mettre un terme à mes recherches, vers la cime de la montagne. Il est possible que cette cime soit le cratère d'un volcan éteint, et cela est même probable ; cependant l'idée de cette seule possibilité fait frémir avec raison : car, si ce volcan se rallumoit, ce colosse détruiroit toute la province.

La montagne de Tunguragua a baissé à l'époque du tremblement de terre de 1797. Bouguer lui donne 2620 toises ; je ne lui en ai trouvé que 2531 : elle a donc perdu près de 100 toises de sa hauteur. Aussi les habitans des contrées voisines assurent-ils avoir vu s'écrouler son sommet devant leurs yeux.

Pendant notre séjour à Riobamba, où nous passâmes quelques semaines chez le frère de Charles Montufar, qui y est corrégidor, le hasard nous fit faire une découverte très curieuse. On ignore absolument l'état de la province de Quito avant la conquête de l'Inca Tupayupangi (2). Mais le roi des Indiens, Léandro Zapla, qui vit à Lican, et qui, pour un Indien, a l'esprit singulièrement cultivé, conserve des manuscrits rédigés par un de ses ancêtres au seizième siècle, qui contiennent l'histoire

(2) La conquête de Quito par les Péruviens se fit en 1470.

de cette époque. Ces manuscrits sont écrits en langue Purugay. Cette langue était autrefois la langue générale du Quito ; mais dans la suite des temps elle a cédé à la langue de l'Inca ou Anichua, et elle est perdue maintenant. Heureusement qu'un autre des aïeux de Zapla s'est amusé à traduire ces mémoires en espagnol. Nous y avons puisé de précieux renseignemens, sur-tout sur la mémorable époque de l'éruption de la montagne nommée *Nevado del Attas*, qui doit avoir été la plus haute montagne de l'univers, plus élevée que le Chimboraço, et que les Indiens nommoient *Capa-urcu*, chef des montagnes. Ouainia Abomatha, le dernier cochocando (roi), indépendant du pays, régnoit alors à Lican. Les prêtres l'avertirent que cette catastrophe étoit le présage sinistre de sa perte. « La face de l'univers, lui dirent-ils, se change : d'autres dieux chasseront les nôtres. Ne résistons pas à ce que le destin ordonne. » En effet, les Péruviens introduisirent le culte du Soleil dans le pays. L'éruption du volcan dura sept ans, et le manuscrit de Zapla prétend que la pluie de cendres à Lican étoit si abondante, que pendant sept ans il y fit une nuit perpétuelle. Quand on envisage la quantité de matières volcaniques qui se trouvent dans la plaine de Tapia, autour de l'énorme montagne écroulée alors, et que l'on pense que le Cotopaxi a souvent enveloppé Quito dans des ténèbres de quinze à dix-huit heures, on peut croire au moins que l'exagération n'est pas de beaucoup trop forte. Ce manuscrit, les traditions que j'ai recueillies à la Parime, et les hié-

roglyphes que j'ai vus dans le désert du Casiquiare, où aujourd'hui il ne reste guère de vestiges d'hommes; tout cela joint aux notions données par Clavijero sur l'émigration des Mexicains vers le midi de l'Amérique, m'a fait naître des idées sur l'origine de ces peuples, que je me propose de développer dès que j'en aurai le loisir.

Je me suis beaucoup occupé aussi de l'étude des langues américaines, et j'ai vu combien ce que la Condamine dit de leur pauvreté est faux. La langue Caribe est à la fois riche, belle, énergique et polie : elle ne manque point d'expressions pour les idées abstraites; on y parle de postérité, d'éternité, d'existence, etc.; et les signes numériques suffisent pour désigner toutes les combinaisons possibles des chiffres. Je m'applique sur-tout à la langue Inca; on la parle communément ici dans la société, et elle est si riche en tournures fines et variées, que les jeunes gens, pour dire des douceurs aux femmes, commencent à parler Inca, quand ils ont épuisé les ressources du Castillan. Ces deux langues, et quelques autres également riches, suffiroient seules pour prouver que l'Amérique a possédé autrefois une plus grande culture que celle que les Espagnols y trouvèrent en 1492. Mais j'en ai recueilli bien d'autres preuves encore, non-seulement au Mexique et au Pérou, mais même à la cour du roi de Bogota (pays dont on ignore absolument l'histoire en Europe, et dont même la mythologie et les traditions fabuleuses sont très-intéressantes). Les prêtres savoient tirer une méridienne et observer le moment

du solstice ; ils réduisoient l'année lunaire à une année solaire par intercallations ; et je possède moi-même une pierre heptagone, trouvée près de Santa-Fé, qui leur servoit pour calculer ces jours intercalaires. Mais ce qui plus est, même à l'Erevato, dans l'intérieur de la Parime, les sauvages croient que la lune est habitée par des hommes, et savent par les traditions de leurs ancêtres que sa lumière vient du soleil.

De Rio-Bamba, je dirigeai ma course par le fameux Paramo de l'Assuay vers Cuença ; mais je visitai auparavant les grandes mines de soufre de Tirrau. C'est à cette montagne de soufre que les Indiens révoltés en 1797, après le tremblement de terre, voulurent mettre le feu. C'étoit sans doute le projet le plus désespéré qui eût été jamais conçu ; car ils espéroient former par ce moyen un volcan qui engloutiroit toute la province d'Alaussy. Au haut du Paramo de l'Assuay, à une élévation de 2300 toises, sont les ruines du magnifique chemin de l'Inca. Il conduisoit presque jusqu'au Cuzco, étoit entièrement construit de pierres de taille, et très-bien aligné ; il ressembloit aux plus beaux chemins romains. Dans les mêmes environs se trouvent aussi les ruines du palais de l'Inca Tupayupangi, dont la Condamine a donné la description dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. Dans la carrière qui en a fourni les pierres, on en voit encore plusieurs à demi-travaillées. Je ne sais si la Condamine a aussi parlé du soidisant billard de l'Inca. Les Indiens nomment cet endroit, en langue quichua, *Inca-Chungana*, le jeu de l'Inca:

je doute cependant qu'il ait eu cette destination. C'est un canapé taillé dans le roc, avec des ornemens en forme d'arabesques, dans lesquelles on croit que couroit la boule. Il n'y a rien de plus élégant dans nos jardins anglais, et tout y prouve le bon goût de l'Inca ; car le siége est placé de manière à y jouir d'une vue délicieuse. Non loin de là, dans un bois, on trouve une tache ronde, de fer jaune, dans du grès. Les Péruviens l'ont ornée de figures, croyant que c'étoit l'image du soleil. J'en ai pris le dessin.

Nous ne sommes restés que dix jours à Cuença, et de là nous nous sommes rendus à Lima par la province de Jaen, où, dans le voisinage de la rivière des Amazones, nous avons passé un mois. Nous sommes arrivés à Lima le 23 octobre 1802.

Je compte aller, d'ici au mois de décembre, à Acapuloo, et de là au Mexique, pour me rendre, au mois de mai 1803, à la Havane. C'est là que, sans perdre de temps, je m'embarquerai pour l'Espagne. J'ai abandonné, comme vous voyez, l'idée de retourner par les Philippines. J'aurais fait une immense traversée de mer sans voir autre chose que Manille et le Cap ; ou si j'avois voulu faire une tournée aux Indes orientales, j'aurois manqué des facilités nécessaires pour ce voyage, qu'il étoit impossible de me procurer ici.

Nous avons eu quarante à cinquante jeunes crocodiles, sur la respiration desquels j'ai fait des expériences très-curieuses. Au lieu que d'autres animaux diminuent le volume de l'air dans lequel ils

vivent, le crocodile l'augmente. Un crocodile mis dans mille parties d'air atmosphérique, qui en contiennent deux cent soixante-quatorze de gaz oxygène, quinze d'acide carbonique et sept cent onze d'azote, augmente en une heure quarante-trois minutes cette masse de cent vingt-quatre parties; et ces onze cent vingt-quatre parties contiennent alors (comme je l'ai vu par une analyse exacte) 106,8 d'oxygène, 79 d'acide carbonique, et 938,2 de gaz azote, mêlé d'autres substances gazeuses inconnues. Le crocodile produit donc, en une heure trois quarts, 64 parties d'acide carbonique; il absorbe 167,2 d'oxygène: mais comme 46 parties se retrouvent dans 64 parties d'acide carbonique, il ne s'approprie que 121 partie d'oxygène; ce qui est très-peu, vu la couleur de son sang. Il produit 227 parties d'azote, ou autres substances gazeuses, sur lesquelles les bases acidifiables n'exercent point d'action.

J'ai fait ces expériences dans la ville de Munpox, avec de l'eau de chaux et du gaz nitreux très-soigneusement préparé. Le crocodile est si sensible au gaz acide carbonique, et à ses propres exhalaisons, qu'il meurt quand on le met dans de l'air corrompu par un de ses camarades. Cependant il peut vivre deux ou trois heures sans respirer du tout. J'ai fait ces expériences avec des crocodiles de 7 à 8 pouces de long. Malgré cette petitesse, ils sont capables de couper le doigt (avec leurs dents), et ils ont le courage d'attaquer un chien. Ces expériences sont très pénibles à faire, et demandent beaucoup de circonspection. Nous portons des descriptions très-détaillées

détaillées du caïman ou crocodile de l'Amérique méridionale ; mais les descriptions de celui de l'Egypte, qu'on avait à mon départ d'Europe, n'étant pas également circonstanciées, je n'ose décider si c'est la même espece. A present, certainement l'Institut d'Egypte en aura fait qui leveront tout doute à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a trois différentes espèces de crocodiles sous les tropiques du nouveau continent, et que le peuple y distingue sous le nom de bava, caïman et crocodile. Aucun naturaliste n'a encore dis ingué suffisamment ces espèces, et cependant ces monstres sont les vrais poissons de ces climats, tantôt (comme à la Nouvelle-Barcelone) d'un si bon naturel qu'on se baigne à leur vue, tantôt (comme à la Nouvelle-Guianne) si méchans et si cruels que, dans le temps que nous y fûmes, ils dévorèrent un Indien au milieu de la rue, au quai. A Oratuen, nous avons vu une fille indienne de dix huit ans, qu'un crocodile tenoit par le bras; elle eut le courage de chercher de l'autre main son couteau dans sa poche, et d'en donner tant de coups dans les yeux du monstre, qu'il la lâcha en lui coupant le bras près de l'épaule. La présence d'esprit de cette fille fut tout aussi étonnante que l'adresse des Indiens pour guérir heureusement une plaie aussi dangereuse : on eût dit que le bras avoit été amputé et traité à Paris.

Près de Santa-Fé se trouvent dans le Campo de Gigante, à 1370 toises de hauteur, une immensité d'os fossiles d'éléphans, tant de l'espèce d'Afrique,

que des carnivores qu'on a découverts à l'Ohio. Nous y avons fait creuser, et nous en avons envoyé des exemplaires à l'Institut national. Je doute qu'on ait trouvé jusqu'ici ces os à une si grande hauteur : depuis, j'en ai reçu deux d'un endroit des Andes situé vers le 2° de latitude du Quito et du Chili, de manière que je puis prouver l'existence et la destruction de ces éléphans gigantesques depuis l'Ohio jusques aux Patagons. Je rapporte une belle collection de ces os fossiles pour M. Cuvier. On a découvert, il y a quinze ans, dans la vallée de la Madeleine, un squelette entier de crocodile, pétrifié dans une roche calcaire ; l'ignorance l'a fait briser, et il m'a été impossible de m'en procurer la tête, qui existoit encore il y a peu de temps.

THÉATRES.

THÉATRE LOUVOIS.

La Prison militaire, ou *les Trois Prisonniers, comédie en cinq actes et en prose, jouée le 29 messidor an XI.*

On peut placer cette comédie au nombre des pièces les plus intriguées qui aient paru depuis longtemps sur ce théâtre consacré au genre dit *Variétés*. La curiosité est à tout moment éveillée par des incidens qui se succèdent avec une rapidité éton-

nante. Ce sont des travestissements, des quiproquos, des substitutions de lettres et de clefs ; il est impossible dans une courte analyse d'entrer dans tous les détails de cette intrigue. Nous nous contenterons d'indiquer le sujet.

Le lieu de la scène est à Boston. Le gouverneur de cette ville est amoureux d'une jolie veuve qui lui préfère *Edmond* son jeune neveu. Pour se débarrasser de ce rival, il le fait mettre aux arrêts et projette de lui donner une mission pour la France. *Sophie* cherche un moyen de s'introduire dans la prison de son amant, et y parvient en se déguisant en homme et en venant sous le nom de *Valcour*, jeune officier français qui est arrivé le jour même. Lorsque la jeune dame arrive à son tour, le concierge refuse de la recevoir. Le véritable Valcour profite de cet incident, convient qu'il avoit voulu s'introduire dans la prison, et recouvre ainsi sa liberté. Sophie continue son rôle en passant toujours pour Valcour ; mais celui-ci est encore arrêté et ramené à la prison, où le gouverneur reconnoît son fils. Il se désole de ne pas avoir de moyen de le sauver, attendu qu'il est accusé de désertion, n'ayant pas rejoint le vaisseau sur lequel est parti son régiment, mais Sophie qui est parente du général, apporte sa grace, et épouse Edmond.

Le style de cette pièce est vif et serré ; mais rempli d'afféterie et souvent hors de la nature. L'auteur a couru après les phrases. Au reste, l'ouvrage est comique et bien conduit, les rôles assez bien tra-

cés. Celui du concierge, l'un des plus longs, a été rendu d'une manière très-plaisante par *Picard*. Son frère a très bien joué aussi le rôle d'un factionnaire qui sert beaucoup à l'intrigue, malgré quelques marques d'improbation données par des gens sévères, la majorité l'a emporté et a demandé l'auteur. C'est. M. DUPATY, qui a beaucoup de talent, mais qui devrait travailler dans un meilleur genre, et qui pourrait alors se promettre des succès plus durables.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Cassandre aveugle, ou *le Concert d'Arlequin.*

Les arlequinades sont un peu passées de mode, et depuis quelque temps il est rare d'en voir réussir, à moins que ce ne soit au boulevard, où les travestissemens, les décorations et la féerie rajeunissent ce genre usé. Mais une magie infiniment plus naturelle et plus agréable a procuré un grand succès à celle qui a été jouée au Vaudeville le 26 messidor; c'est l'esprit et la gaieté réunis à une critique fine et mordante.

Cassandre grand amateur de musique, doit donner à *Gilles* sa fille *Colombine*, s'il le conduit au concert de l'Opéra, qu'il a grande envie d'entendre, et pour lequel toutes les places sont retenues d'avance depuis longtemps. Gilles ne peut pas avoir de billets, Cassandre s'emporte; mais *Arlequin* arrive à propos de Russie pour arranger tout cela. Il pro-

mène en fiacre M. Cassandre, le ramène chez lui, où l'on a entouré son fauteuil d'un petit paravent qui imite assez bien le devant d'une loge. On lui donne un concert assez agréable, et Cassandre se croit à l'Opéra. Gilles, d'après le conseil d'Arlequin, prend ce temps pour déclarer à Colombine qu'il ne veut tenir sa main que d'elle-même, et qu'il se moque de M. Cassandre. Celui-ci les entend; Arlequin lui dit qu'ils sont dans une loge voisine, et le bonhomme retient sa colère. Jusque-là, tout va bien : mais un ami de Cassandre, qui sort du concert, vient tout gâter, en découvrant le mystère : Cassandre d'abord lui impose silence, et Arlequin et ses amis, imitant un parterre de mauvaise humeur, crient contre les gens qui interrompent le spectacle. Bientôt Cassandre est désabusé, et apprenant la maladresse de Gilles et la ruse d'Arlequin, il donne sa fille à ce dernier.

Cette intrigue est légère, mais la scène où Cassandre se croit à l'Opéra, est d'un bon comique, et jouée en perfection par *Chapelle*. Le dialogue est semé de traits piquans, et les couplets pleins d'esprit et parfaitement écrits; ils ont tous été applaudis, surtout le vaudeville final et des couplets sur la différence entre la France et la Russie. Une scène fort jolie est encore celle où Arlequin fait une lecture à Cassandre. Entre autres ouvrages, il lui lit quelques morceaux d'*Hippolyte*, tragédie en trois actes, qui n'est autre chose que *Phèdre refaite*. *Refaite!* dit avec naïveté le bonhomme

Cassandre : mais *Phèdre n'étoit pas mal*. Enfin, ce vaudeville mérite son grand succès. Il est de MM. Moreau, Chazet et d'un anonyme.

Laporte a joué le rôle d'Arlequin avec sa gentillesse ordinaire. On a redemandé le couplet suivant: Gilles demande à Arlequin s'il fait froid en Russie dans les salles de spectacle : Arlequin répond que cela dépend des ouvrages que l'on y donne.

Air *de Sterne.*

Mon cher, le thermomètre étoit,
Pendant *Phædor*, au froid durable;
Et le baromètre marquoit,
Pour *Helena*, le variable;
Pour *Alhamar* le vent siffla;
Pour *Isule*, tempête entière :
Et le beau temps ne se fixa
Qu'au *Misanthrope* de Molière.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'Histoire naturelle. Neuvième cahier. A Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. An XI. — 1803.

Les articles contenus dans ce cahier sont :

Des observations sur des Crystaux qui renferment la chaux carbonatée, unie au fer sans manganèse ; par M. HAUY.

Un Mémoire sur deux espèces de Bœufs, dont on trouve les cranes fossiles en Allemagne, en France, en Angleterre, dans le nord de l'Amérique et dans d'autres contrées ; par M. FAUJAS-SAINT-FOND. — Ces cornes n'appartiennent pas à l'*urus* : M. Faujas pense qu'elles ont appartenu à une espèce perdue, qui peut-être se trouve dans l'Inde, et a été dispersée dans des latitudes où elle n'a pu soutenir son existence.

Observations sur les Calculs des Animaux comparés à ceux de l'Homme ; par A. F. FOURCROY. — Nous avons analysé le beau travail de M. Fourcroy sur les calculs urinaires ; il le continue sur les bezoards intestinaux ; il en donne la description et l'analyse.

Description du Geranium hirtum (Geranium pubescent) de *Forskal ;* par M. DESFONTAINES.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

Description d'une nouvelle Espèce de Laitron; par le même. — Il l'appelle *Laitron étalé* (*Sonchus divaricatus*), et en donne la figure.

Sur le Petunia, genre nouveau de la famille des plantes solanées; par A. L. Jussieu. — M. de Jussieu en décrit deux espèces qu'il appelle *Petunia parviflora*, et *Petunia nyctaginiflora.*

Suite des Mémoires sur les Fossiles des environs de Paris: par M. Lamarck. — Le savant professeur continue son catalogue depuis le genre *Strombus* jusqu'au genre *Murex.*

Observations sur un Envoi de Plantes vivantes, et sur la Naturalisation et la Culture du Lin de la Nouvelle-Zélande qui en faisoit partie; par A. Thouin. — Plusieurs genres interessans entrent, pour la première fois, au Muséum. Ces genres, envoyés par M. Grimwood, fleuriste jardinier, à Londres, sont : le *Catesbea Spinosa*, *Polygala Heisteria* dont il faut faire un genre distinct des *polygala*, la *Billarderia Scandens*, la *Dillenia*, la *Correa alba*, la *Leria spinosa*, l'*Heliconia psithacorum*, un *U-long de la Chine*, *etc.* Une des plantes les plus intéressantes est le *Phormium tenax*, appelé communément *Lin de la Nouvelle-Zélande*, dont les fibres ont une force surprenante, ainsi que le prouve le beau mémoire que M. Labillardière a déja publié sur cette plante. M. Thouin indique la culture qu'il convient de lui donner, pour naturaliser en France un végétal si précieux.

Description du Tupinambis orné; par F. M. Daudin. — A ce mémoire est joint une figure de ce reptile singulier.

Sur trois Bouquetins et un Ichneumon nouvelle-

ment acquis pour la ménagérie nationale ; par E. GEOFFROY.

Sur une Chouette funèbre observée près de Strasbourg et de Colmar par Schavenburg fils ; par F. M. DAUDIN. — Cette chouette est la *STRIX funerea* ; c'est par erreur que Gmelin l'appelle une autre fois *STRIX hudsonia*. Ce n'est qu'une même espèce.

Notice de divers Envois faits et reçus par le Muséum ; par A. THOUIN.

État des Graines et des Plantes vivantes envoyées au Muséum par les établissemens et les personnes avec lesquels il est en correspondance, depuis le premier prairial an IX jusqu'au cinquième jour complémentaire an X.

ANATOMIE.

FRAGMENT d'Anatomie physiologique sur l'Organisation de la Matrice dans l'espèce humaine, lu à la première classe de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Bas-Rhin, dans sa séance du II *ventose an XI ; par Jean-Frédéric LOBSTEIN, docteur en médecine, et prosecteur à l'École de Médecine de Strasbourg.* A Paris, chez *Levrault* freres, libraires, quai Malaquai, et à Strasbourg chez les mêmes. An XI. — 1803. In-8.°

Ce mémoire est celui qui a été inséré précédemment dans le Magasin Encyclopédique. *Suprà*, t. I, p. 350.

AGRICULTURE.

TRAITÉ complet sur les Pépinières, tant pour les arbres fruitiers et forestiers que pour les arbris-

seaux et les arbustes d'ornemens, avec des instructions pour faire les semis de toutes espèces, les marcottes, les boutures, pour préparer le terrain, mettre le plan en pépinière, le conduire, le greffer, élever les arbres, les diriger, les déplanter et les transplanter de la manière la plus utile et la plus économique; par Etienne CALVEL, *ci-devant membre de plusieurs académies, Sociétés littéraires et d'agriculture, avec l'épithète :*

Per varios usus, artem experientia fecit
Exemplo monstrante viam . . . .
MANIL. lib. I, 61.

A Paris, chez l'*Auteur*, rue Macon, près celle de Saint-André-des-Arcs, n.° 11, et chez *André*, libraire, rue de la Harpe, n.° 477. An XI.—1803. Gros volume in-12, avec plusieurs figures. Prix 3 fr., et 4 fr. par la poste.

MÉDECINE.

MÉMOIRES de la Société médicale d'Émulation, cinquième année. 1 vol. in-8.° de près de 600 pages, orné de gravures en taille-douce. Prix, 6 francs, et 7 francs 50 centimes franc de port par la poste. A Paris, chez *Crapart*, *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée Saint-André, n.° 12.

Ces Mémoires sont précédés de l'*Eloge de Xavier Bichat*, par LE VACHER DE LAFEUTRIE. Ceux qui, dans les différens genres, nous ont paru présenter un intérêt plus général, sont : un *Mémoire sur la rage*, par BOSQUILLON; quatre *Mémoires sur le climat des Antilles*, par CASSAN; des *Éclaircissemens sur quelques points de la mécanique du mouvement de l'homme*, par BARTHEZ; une *Dissertation*

sur les attributs, les surnoms d'Apollon médecin, et les monumens qui le représentent; par A. L. MILLIN. Le volume est terminé par une *Lettre* du célèbre FONTANA, sur une maladie du blé, nommée vulgairement l'*Ergot*, et sur une plante connue sous le nom de *Trémella*. Les observations réitérées de ce savant naturaliste, démontrent que le grain affecté de l'Ergot, contient une quantité de petites anguilles, d'abord très-vives, qui ensuite mortes et desséchées, au point d'être réduites en poudre en les touchant avec la pointe d'un cheveu, resaisissent le mouvement et la vie au contact de l'eau. Ses observations sur la Trémella l'ont conduit aux mêmes résultats, d'où il conclut que cette plante est le dernier anneau de la grande chaîne des corps animaux, et le premier de celle des végétaux.

MÉTAPHYSIQUE.

ESSAI d'Idéologie servant d'introduction à la grammaire générale; par L. J. J. DAUBE, professeur à l'école centrale des Hautes-Pyrénées; avec l'épithète de Saint-Augustin :

Absit error opinantium se scire quod nesciunt.

A Paris, chez *Gide*, libraire, quai Malaquai, n.° 1920, près la rue des Saints-Pères. An XI. — 1803. In-8.° de 407 pages.

GRAMMAIRE.

CORRIGÉ de la Cacologie à l'usage des professeurs, avec l'épithète de Voltaire :

Dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

A Paris, chez *Barbou*, libraire, rue des Mathurins. An XI.—1803. Prix 1 fr. 80. cent.

Corrigé de la Cacographie à l'usage des instituteurs. Chez le même. Prix, 1 fr. 50 cent. broché.

Beaux-Arts.

La ville des Victoires sur le champ de bataille de Marengo, dédiée au premier Consul de la république française; par J. Rivaud, commissaire des guerres. A Paris, de l'imprimerie de *Bertrand-Pottier*, rue Galande, n.° 56. In-8.° de 19 pages.

M. Rivaud donne dans cet écrit le plan d'une ville qu'il desire s'élever sur le sol qui fut témoin de la célèbre bataille de Marengo.

Architecture.

Architecture civile. Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs. Ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes les personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens. Par L. A. Dubut, architecte, et pensionnaire du gouvernement à l'École françoise des Beaux-Arts à Rome. XI.e livraison (1).

Economie politique.

Recherches sur l'état actuel des Sociétés politiques, ou *Jusqu'à quel point l'économie intérieure des*

(1) Prix du cahier, papier ordinaire, 5 fr.; papier de Hollande, 6 fr.; lavé à l'encre de la Chine, 24 fr. On souscrit, à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrain, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes. Il en coûte 1 fr. 25 cent. de plus par chaque cahier, pour le recevoir franc de port par la poste dans les départemens.

états modernes leur permet-elle de se rapprocher de la liberté et de l'égalité; par le citoyen A. M. RAGOUNEAU, commissaire de l'autorité publique près les octrois de Strasbourg, membre de la Société d'agriculture, des sciences et arts de cette ville. A Paris, chez *Levrault* frères, libraires, quai Malaquai. An XI.—1803. In-8.° de 313 pages.

STATISTIQUE.

ANNALES de Statistique françoise et étrangère. Ouvrage spécialement destiné à présenter le tableau réel et annuel de chaque puissance de l'Europe, sous le rapport de l'étendue et de la division du territoire; de la population; des productions des trois règnes de la nature; de l'état des sciences, des arts et de la littérature; de l'industrie; du commerce et de ses moyens; de la navigation maritime et intérieure; des revenus de l'état; des forces de terre et de mer, etc; *par Louis BALLOIS, jurisconsulte, secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Paris, membre de l'Académie de législation*, etc. Deuxième année. XIII.me *Livraison* (1).

Ce cahier contient, 1.° Extrait d'un ouvrage inédit de M. CLOS, médecin, sur le Sorèzois (pays de Sorèze), précédé du rapport fait à l'Institut national sur cet ouvrage; par M. DÉSESSARTS; —2.° quelques notions sur la Statistique;—3.° Statistique étrangère: royaume de Suède.--République Batave (2.e extrait);

(1) Le prix de la souscription est de 24 fr. par an, pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens et pour l'étranger. On peut souscrire pour six mois. On s'abonne, à Paris, au bureau des *Annales de Statistique et de la Jurisprudence administrative*, quai de l'Horloge du Palais, n.° 42; et chez tous les libraires et directeurs des postes.

Allemagne : archevêché de Saltzbourg. — Electorat d'Hanovre. — 4.° Détails sur les établissemens de bienfaisance publique de la ville de Strasbourg ; état de situation de ces établissemens pendant l'an X ; par M. ULRICH, secrétaire de la commission administrative des hospices.—5.° Annonces concernant les sciences, les arts et la littérature.

Cette XIII.e livraison confirme la bonne opinion qu'on a pu prendre de l'ouvrage dans les numéros de la première année.

GÉOGRAPHIE.

ALLGEMEINE geographische Ephemeriden, verfasset von einer Gesellschaft Gelehrten, und herausgegeben von A. C. GASPARI, und F. J. BERTUCH. Sechster Jahrgang. Junius 1803; Weimar im Verlage des Landes-Industrie-Comptoirs. 1803. C'est-à-dire, *Éphémérides géographiques universelles, rédigées par une Société de savans, et publiées par A. C. GASPARI et F. J. BERTUCH.* Sixième année, mois de juin 1803; Weimar, au comptoir d'industrie. 1803. In-8.°

Ce numéro contient outre plusieurs extraits intéressans et des notices bien faites, un Mémoire de M. Triesnecker sur la mesure de la méridienne faite en Hollande, par M. Snellius : des notices biographiques sur Edme Mentelle et sur J.-M Vansleben, appelé communément en françois Vansleb. Le numéro est précédé du portrait du géographe françois Louis Delisle de la Croyère, et terminé par une carte des côtes de la Norwège.

Voyages.

Voyage pittoresque de Constantinople et de ses environs.

Une multitude d'ouvrages publiés sur la Turquie ont dû suffisamment nous faire connoître les mœurs et les usages de ses habitans. Les monumens des arts, et les ruines magnifiques qui ornent ce beau pays ont également exercé la plume d'une foule d'écrivains, parmi lesquels on distinguera toujours M. de Choiseul-Gouffier, dont le livre, rempli d'érudition et de goût, a enlevé les suffrages des connoisseurs, qui en attendent la continuation.

Il restoit à desirer qu'une suite de tableaux fût uniquement consacrée à retracer fidèlement les sites pittoresques de la nature, l'aspect incomparable de Constantinople, cette antique capitale du monde, et les points de vue merveilleux qu'offre de toutes parts ce célèbre Bosphore, dont le moindre ornement sont les palais et les jardins, qui décorent encore moins qu'ils ne surchargent ses bords enchanteurs. Les dessins qu'on a donnés jusqu'à présent de quelques parties de ce fameux canal, qui commence à Constantinople et finit à l'embouchure de la mer Noire, sont tous plus ou moins incomplets et défectueux, les artistes qui s'en sont occupés n'ayant jamais séjourné assez longtemps aux environs de ces beaux lieux, dont l'accès d'ailleurs leur avoit toujours été interdit.

M. Melling, dessinateur distingué, dont les talens et les ouvrages ont obtenu l'approbation des voyageurs et des amateurs les plus renommés, va enfin remplir vis-à-vis du public une attente qu'on n'espéroit plus de voir réalisée : un séjour de dix-

huit ans à Constantinople, et l'emploi de dessinateur et architecte de la sultane, sœur du grand-seigneur, dont il a été longtemps revêtu, l'ont mis à portée de voir et d'exécuter ce dont, avant lui, on n'avoit pu se former qu'une idée très-imparfaite (1).

La direction de cette belle entreprise, à laquelle M. Melling ne cessera de présider, est confiée, quant à la gravure, à M. Née, avantageusement connu par les *Tableaux de la Suisse*, la *Description générale et particulière de la France*, les gravures de l'*Histoire ancienne et moderne, par Le Clerc*, les *Chansons* et l'*Essai sur la Musique, par Laborde*, et notamment par l'intéressant *Voyage de l'Istrie et de la Dalmatie* (2), qu'il vient de terminer, et dont il est seul éditeur.

Il sera aidé dans cette entreprise par ses anciens collaborateurs et amis, MM. Masquelier, Moreau le jeune, Marillier, Desmoulins, Gonaz, Dequevauvilliers, Desaulx, M.lle Levé, Paris, Bertaux, Coiny, Malapeau fils, Duparc, Liénard, Pillement, Niquet frères, Filhol, Lerouge, Desmaisons, etc., etc, lesquels artistes ne laisseront rien à desirer pour cette partie.

Chaque estampe sera accompagnée, dans un texte à part, de l'explication du point de vue ou de l'édifice qu'elle représente : on y joindra, s'il y a lieu, des notes historiques et des observations critiques relatives aux mœurs et aux coutumes, particulière-

(1) Nous avons vu les dessins de M. Melling, et nous pouvons assurer qu'ils sont de la plus grande beauté, remarquables par leur effet et leur harmonie, et précieux par la multitude et l'exactitude des détails. A. L. M.

(2) Nous avons annoncé séparément chaque livraison de ce bel ouvrage, et nous en avons publié un extrait général, etc, très-bien fait par M. Winckler. A. L. M.

ment

ment lorsqu'il s'agira de relever quelques erreurs, ou de rectifier des notions peu exactes. Cette tâche sera remplie par un voyageur instruit qui a resided cinq ans à Constantinople, où il a fait une étude particulière des hommes et des lieux.

Ce voyage ne devant être comparé à aucun de ceux qui l'ont précédé, attendu l'extrême grandeur des planches, on ne peut suivre dans son exécution ni le même plan ni la même marche; la seule entreprise qui s'y rapporte est celle des *Ports de mer de France*, d'après Vernet, gravés par les célèbres Cochin et Le Bas, dont M. Née est élève : c'est aussi le modèle qu'on s'est proposé.

L'ouvrage entier sera composé de cinquante-deux planches, y compris la carte et le plan de Constantinople, pour servir à l'intelligence des cinquante vues pittoresques, dans les grandeurs ci-après:

La première grandeur sera de 9 décimètres 20 millimètres (34 pouces) de large sur 4 décimètres 87 millimètres (18 pouces) de haut, formant dix planches de cette grandeur.

La deuxième grandeur sera de 8 décimètres 12 millimètres (30 pouces) de large sur 4 décimètres 33 millimètres (16 pouces) de haut, formant quatorze planches de cette grandeur.

La troisième de 7 décimètres 04 millimètres (26 pouces) de large sur 4 décimètres 06 millimètres (15 pouces) de haut, formant 14 planches de ladite grandeur.

La quatrième et dernière grandeur de 6 décimètres 65 millimètres (24 pouces) de large sur 4 décimètres 06 millimètres (15 pouces) de haut, formant quatorze planches de ladite grandeur.

Ces cinquante-deux planches seront divisées et distribuées aux souscripteurs en treize livraisons.

Chaque livraison sera composée de quatre estampes prises dans les quatre grandeurs énoncées. Le prix de chaque livraison sera de 84 fr. pour ceux qui auront souscrit, et de 96 fr. pour ceux qui ne souscriront pas.

La première livraison paroîtra en fructidor an XII (septembre 1804), et les autres successivement de six mois en six mois.

Nota. Les amateurs et les connoisseurs sentiront aisément que des planches dans les grandeurs ci-dessus mentionnées ne peuvent pas s'exécuter avec la même rapidité que celles qui ont composé les divers Voyages déja publiés.

Chaque livraison sera accompagnée du texte explicatif et descriptif pour chacune des estampes, lequel sera imprimé par P. Didot l'aîné, au Louvre.

Il sera tiré quelques exemplaires sur papier vélin, dont chaque livraison sera du prix de 120 fr.

Il en sera tiré également quelques exemplaires sans lettre, sur papier vélin, dont le prix sera de 150 fr.

Les éditeurs n'exigeant aucune avance, on ne paiera chaque livraison qu'en la recevant.

Néanmoins on sera libre de payer un quart d'avance pour chaque livraison; et, dans ce cas seulement, l'on ne paieroit que 72 fr., au lieu de 84 fr.

Ceux qui voudront se procurer l'ouvrage, et s'assurer les premières épreuves, sont invités à s'inscrire, chez *Boulard*, notaire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 28, près celle Pavee; *Melling*, auteur dudit ouvrage, et l'un des éditeurs, rue de la Liberté, ci-devant des Fossés-M.-le-Prince, n.° 34; *Née*, graveur et directeur dudit ouvrage, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n.° 127; P. *Didot* l'aîné, imprimeur, aux galeries du Louvre, n.° 3; et chez

tous les libraires et marchands d'estampes de France et des pays étrangers.

A la fin de l'ouvrage, on donnera la liste des souscripteurs, imprimée du même format que l'ouvrage.

Tous les dessins originaux seront conservés et recueillis avec le plus grand soin en un volume unique, et digne de figurer dans les plus somptueuses bibliothéques.

HISTOIRE.

ÉPHÉMÉRIDES politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siécles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1803 ; *par le C.* NOEL, *inspecteur-général de l'instruction publique, et le C.* PLANCHE, *instituteur, à Paris, avec l'épithète d'Ovide :*

Et quo sit facto quæque notata die.

A Paris, chez *Le Normant*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42. An XI.—1803. In-8.° de 287 pages.

ABRÉGÉ de l'Histoire d'Espagne de Don Thomas d'Yriarte, traduit de l'espagnol par CH. BRUNET, *pour servir à l'éducation de la jeunesse ; suivi d'une description géographique de l'Espagne et du Portugal, par le même auteur*, 1 vol. in-12, 3 francs et 4 fr franc de port. A Paris, chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Cet Abrégé est utile et bien fait. Le traducteur l'auroit rendu plus commode en y joignant au moins une table des chapitres.

Notice de l'ouvrage intitulé, Abdollatiphi Historiæ Ægypti compendium arabicè et latinè Oronii 1800; *par A. J. Silvestre de Sacy.* De l'imprimerie de *Lesueur* et *Delance.* In 8.° de 70 pages. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, quai Voltaire.

C'est la Notice qui a été publiée dans le *Magazin*, et que l'Auteur a fait tirer séparément.

Antiquités.

Quatuor Monumenta ænea e terra in Suecia eruta, tabulis æreis et brevi Commentatione illustrata; ab J. Hallenberg. Accessere nonnulla de litteratura cufica. Stockholmiæ apud direct. Joh. a *Carlbohm.* 1802. In-8.° de 71 pages.

Les monumens qui sont le sujet de cette dissertation de M. de Hallenberg, ont été trouvés dans un champ appelé *Tullinge*, de la paroisse *Bothyrka*, à deux lieues de Stockholm, possédé par M. *André Tottie*, sous une très-petite quantité de terre. Le premier est un bracelet de bronze en spirale, sans doute pour imiter le bracelet en forme de serpens. M. de Hallenberg a rassemblé, à cette occasion, quelques passages des anciens sur ce genre d'ornement. Les autres monumens sont des espèces de coins de bronze semblables à ceux qui se trouvent fréquemment dans différentes parties de la Gaule (1) et de la Grande-Bretagne, et qui ont été figurés par Molinet, Montfaucon, Oberlin, et principalement par M. Lott (2). Quelques-uns de ces es-

(1) M. Paris, connu par son goût pour les livres élégans, et pour les beaux morceaux de minéralogie, en a trouvé dans sa terre auprès du Hâvre et de Honfleur, un dépôt de plus de quarante. A. L. M.

(2) M. de Hallenberg a cité les auteurs précédens; il paroît qu'il n'a

pèces de coins ont une cavité à leur extrémité supérieure, d'où on a pensé qu'ils servoient à-la-fois à des usages civils et militaires, et qu'après en avoir fait usage comme de coins, de ciseaux ou de haches, on pouvoit faire de ceux-ci des espèces de Javelots. Ceux de M. de Hallenberg ont cela de particulier, que cette cavité est fermée par un couvercle conique orné de quelques cercles, et terminé par une pointe. M. de Hallenberg en conclut que ces instrumens ne sont pas ce qu'on a cru jusqu'ici, mais que ce sont de véritables vases du nombre de ceux que les anciens appeloient *vasa futilia*, parce que ne pouvant se tenir sur leur pied, ils étoient d'un usage inutile. Il pense que ces instrumens étoient déposés dans une caisse qui a été détruite par le temps, et a formé l'humus ou terre noire qu'on a trouvé autour. Il recherche ensuite d'où ces vases ont pu venir; il croit qu'ils peuvent avoir été offerts en dons par des navigateurs aux dieux de la Samothrace, et que le nombre de deux appartenoit particulièrement à leur culte, ce qui le conduit à des considérations sur les nombres pairs et impairs. La forme de serpent du bracelet paroit aussi avoir rapport, selon lui, au culte dont il est ici question. Il termine par quelques observations sur l'étymologie du mot Cabyre.

M. de Hallenberg soutient son opinion avec beaucoup de savoir et d'érudition; cependant la quantité d'instrumens semblables, trouvés dans différentes parties du nord connues des anciens, leur conformité semble autoriser à croire que c'etoient des instrumens et des armes. Le couvercle que l'on trouve

pas connu la dissertation de M. Lott, imprimée dans l'archæologie britannique, t. V, p. 106, où il a figuré, dans quatre planches, soixante de ces instrumens. A. L. M.

ici sur la cavité étoit peut-être pour la conserver, quand on ne mettoit pas cette arme au bout d'un bâton. Il se peut aussi que cette cavité ait fait réellement l'office d'un vase, et qu'elle ait servi à y contenir quelque graisse qui facilitât l'entrée de l'instrument dans les substances qu'on vouloit attaquer. Du reste on ne peut toujours avoir que des conjectures sur ces instrumens dont aucun auteur ancien ne fait mention, jusqu'à ce que quelqu'autre découverte nous instruise encore davantage. Les instrumens figurés par M. de Hallenberg ont toujours une particularité nouvelle et curieuse, et ajoutent à ce qu'on savoit déja sur leur forme.

M. de Hallenberg est profondément versé dans la connoissance des langues orientales. Nous avons donné une notice d'une dissertation de sa composition sur le *nom de Dieu* dans toutes les langues. La difficulté des communications avec la Suède nous a empêché d'être instruits des recherches savantes qu'il a faites depuis. Nous voyons seulement, par la dissertation que nous annonçons, qu'il a publié une *Collection de Monnoies cufiques* (*Collectio numorum cuficorum, Stockholmiæ*, 1800). Il rapporte quelques observations que M. Tychsen lui a communiquées sur son ouvrage. Il a ajouté à la dissertation que nous annonçons, une explication de quelques monnoies cufiques. L'une est une monnoie de Almostanser Billah, frappée de 1226 à 1242: on y voit son portrait, à la manière de ceux des princes sur quelques monnoies du Bas-Empire. On sait que les Musulmans ont les images en horreur, et on n'a pas encore pu expliquer pourquoi l'on en trouve dans leur monnoies. L'autre monnoie n'offre que les formules d'inscriptions ordinaires, seulement les mots sont différemment distribués. Les autres pièces sont

une monnoie et des fragmens de monnoies trouvés en Finlande. La monnoie entière a été frappée à Samarkand, en 915; le lieu où les fragmens paroissent avoir été frappés est aussi le même.

On voit dans cette dissertation que M. Tychsen s'occupe des anciens caracteres espagnols. La bibliothèque nationale possède un très-grand nombre de pièces avec ces anciens caractères, dont la connoissance pourroit lui être utile.

M. de Hallenberg nous apprend aussi que M. Malmstroem, bibliothécaire du roi de Suède, s'occupe des médailles cufiques que le cabinet du roi renferme. Il est à desirer que son travail soit bientôt publié. Les savans doivent aussi desirer que M. de Hallenberg continue ses doctes recherches. Nous nous empresserons de faire connoître ses productions dans notre patrie. A. L. M.

Bibliographie.

Annales de l'Imprimerie des Aldes, ou *Histoire des trois Manuces et de leurs éditions; par Ant.-Aug. Renouard.* Paris, chez Antoine-Augustin *Renouard.* An xi.—1803. 2 vol. in-8.°

Cet ouvrage est un traité profond et important de bibliographie et d'histoire littéraire : tous ceux qui se sont occupés sérieusement des lettres, savent qu'Alde l'ancien et son fils Paul Manuce, méritent d'occuper les premiers rangs dans l'art si utile de la typographie; qu'on leur doit la publication d'une infinité d'ouvrages anciens; qu'on leur doit surtout de les avoir rendus d'un usage plus universel et d'une acquisition moins dispendieuse; qu'ils ont employé pour la publication de ces précieuses éditions, leurs doctes veilles, et qu'ils ont été secondés par les

hommes les plus savans. Une histoire de leurs travaux est donc une partie intéressante de l'histoire littéraire de leur temps, les notices imparfaites qu'on avoit sur ces célèbres imprimeurs ne suffisoient point pour les faire bien connoître; elle tient à tant de détails, qu'il falloit un homme à-la fois lettré, bibliographe et typographe pour la bien traiter. Personne n'étoit donc plus en état de remplir cette tâche que M. Renouard; et on peut dire qu'il s'en est acquitté à la satisfaction générale.

Le second volume, qui peut-être devroit être le premier, contient l'histoire des trois Manuces; d'abord celle d'Alde Manuce, ou Alde l'ancien qui fut le fondateur de la célèbre imprimerie Aldine, puis celle de Paul Manuce, enfin celle d'Alde Manuce, connu sous le nom d'Alde le jeune, le dernier de cette famille. Ces notices biographiques embrassent donc depuis 1466 jusqu'en 1597. Elles sont accompagnées d'une foule de traits curieux relatifs à l'histoire littéraire, et d'excellentes réflexions sur l'art typographique.

Ce volume est terminé par une série de pièces justificatives très-rares et très-curieuses, telles que les différens privilèges accordés à Alde l'ancien par le sénat de Venise et par les papes; le catalogue de ses editions donné par lui-même; un catalogue des excellentes éditions d'André d'Asola, beau-père d'Alde l'ancien; un autre des ouvrages vendus à Paris par les libraires Bernard, Turrisan et Colombel, qui décoroient les ouvrages qu'ils faisoient imprimer du signe si renommé de l'imprimerie Aldine; un catalogue des ouvrages faits à l'imitation de ceux d'Alde. Ici on voit avec chagrin les peines que les contrefacteurs lyonnois causèrent à cet homme infatigable, en copiant, et souvent en défigurant

des impressions qui lui avoient couté tant de travaux, de dépenses et de soins. On lit avec intérêt les avis publiés, par Alde lui-même, sur ces contrefactions.

Le premier volume est entièrement consacré à la description de toutes les éditions publiées par les Aldes; elles sont rangées dans un ordre chronologique, et forment les véritables annales de leur imprimerie; c'est pourquoi M. Renouard leur a consacré le premier volume. Chaque édition est décrite avec le plus grand soin; M. Renouard, avant de se livrer à ce grand travail, a acquis toutes les éditions Aldines qu'il a pu rencontrer; il ne lui en manque qu'un petit nombre dont il donne le catalogue; il les a trouvées chez des amis ou dans les bibliothèques publiques, de sorte qu'il peut assurer, et on est aisement convaincu que toutes ces descriptions ont été faites sur les ouvrages mêmes. Ces descriptions sont semées de détails curieux sur le mérite des éditions, sur les divers travaux entrepris sur les classiques, et de beaucoup d'anecdotes littéraires. Si on compare ces descriptions aux notices d'éditions Aldines données par Nuger, Zeno, Manni, Lazzeri, Maittaire et Tiraboschi, on reconnoîtra bientôt combien ces guides étoient infidèles, ainsi que l'importance et l'utilité de l'ouvrage de M. Renouard.

Outre ces grands catalogues par ordre chronologique, on trouve encore une notice des éditions Aldines par ordre de matières.

M. Renouard a joint à cet ouvrage les figures nécessaires pour completter tout ce qu'on peut desirer savoir sur les Aldes. Les portraits d'Alde l'ancien et de Paul Manuce sont bien gravés au burin par l'excellent artiste M. Saint-Aubin, d'après des originaux authentiques, et celui d'Alde le jeune, est gravé en bois par feu Beugnet; enfin, M. Renouard a

fait exécuter très-fidèlement, par le même graveur en bois, les cinq marques différentes qui décorent et caractérisent les éditions Aldines, signe si renommé que plusieurs imprimeurs l'ont adopté depuis, sans donner pour cela plus de mérite à leurs éditions. On en trouve cinq figures depuis la forme la plus simple, adoptée par Alde l'ancien, jusqu'à celle où on les voit surmontées d'un aigle dans l'écusson qui fut donné à Paul Manuce, par l'empereur Maximilien.

M. Renouard, dans le cours de son ouvrage, se plaint souvent de la manière dont on imprime à-présent, du luxe avec lequel on réimprime tant d'ouvrages, et de la négligence avec laquelle on exécute les livres d'un usage courant et utile; de l'introduction du papier non collé et de celle du papier vélin sans corps qui n'offre aucune solidité. Il a joint l'exemple au précepte, son édition est sans luxe, mais le papier est beau et fort, l'impression est soignée, disposée avec intelligence; enfin, c'est un modèle que devroient suivre tous ceux qui se mêlent d'imprimer. A. L. M.

Poésie.

Choix des plus beaux Morceaux du Paradis perdu de Milton, *traduits en vers par Louis* Racine *et* Nivernois, *avec une Notice sur sa vie, et l'Analyse d'Adisson sur ce poëme. On y a joint une notice sur Gay, et ses ouvrages, avec trois de ses fables traduites en vers; par G. M.* Bontemps. A Paris, chez l'*auteur*, libraire, rue de la Loi, n.° 760, *Debray*, libraire, place du Muséum, près le Louvre, n.° 9. 1 vol. in-18, prix 1 fr. 50 cent. et 1 fr. 80 cent. franc de port. On

trouve aux mêmes adresses : le *Fablier anglois*, *Choix de fables de Gay*, *Moore et autres.* 1 vol. in-8.°, 3 fr.

Les Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle ; par Malfilatre, *auteur du poëme de Narcisse ; nouvelle édition, enrichie de* 194 *gravures en taille douce, et augmentée d'une table à chaque volume, contenant l'explication abrégée des gravures qu'il renferme.* A Paris, chez *Crapart*, *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André, n.° 12. 3 vol. in-8.° Prix, 24 fr. et 27 fr. francs de port.

Les figures pouvant se joindre à l'ancienne édition de Malfilatre, ainsi qu'à toute autre traduction des *Métamorphoses*, de format in-8.°, se vendent séparément en 1 vol. in-8.° 12 fr.

Poésies de Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis M.me de Surville, poète françois du quinzième siècle ; pupliées par Ch. Vanderbourg. A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné ; chez *Henrichs*, rue de la Loi, n.° 1231, ancienne librairie de *Dupont*. 1 vol. in-8.° ; prix 4 fr., avec gravures et musique 6 fr., *idem* papier vélin 12 fr. 1 fr 25 cent. de plus, franc de port.

Cet ouvrage excite l'intérêt et l'attention pour deux motifs ; le premier parce qu'il est plein de naturel, de grace et de charmes ; le second parce qu'on assure qu'il appartient à ces temps de loyauté, d'honneur et de chevalerie, qui plaisent tant au cœur et à l'imagination. L'estimable éditeur, M. Vanderbourg, à qui nous devons l'excellente traduction du Laocoon de Lessing, etablit dans la préface

les preuves d'après lesquelles ces poésies doivent être de Clotilde de Surville, née en 1405, et qui a chanté, en 1495, le triomphe de Charles VIII. Ces poésies ont passé comme un bien de famille à Joseph-Étienne de Surville, qui a perdu dans son émigration le manuscrit original Cet infortuné a été fusillé en 1798. La copie qu'il avoit faite de ce manuscrit a été remise, par sa veuve, à M. Vanderbourg qui la publie avec des notes explicatives. La plupart des morceaux ont été déja cités par les journaux, et on a révoqué en doute leur authenticité : pour nous, nous croyons très-fermement que le nom de l'auteur est supposé, et peut-être même la supposition est-elle quelquefois très-manifeste. Ce recueil n'en sera pas moins précieux comme une charmante imitation de cette vieille poésie française, appelée improprement gauloise. L'ouvrage est accompagné de vignettes et d'un frontispice d'un excellent goût. A. L. M.

THÉATRES.

L'ANTI-CÉLIBATAIRE ou *les Mariages ; comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, en cinq actes, sur le théâtre Louvois, le 1.er nivose an XI ; par J. B. PUJOULX : édition conforme à la dixième représentation.* A Paris, chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.° 8. An XI. In-8.° de 59 pages, prix 1 fr. 50 cent.

HERMAN et VERNER ou *les Militaires, fait historique, en trois actes et en prose ; par M. FAVIÈRES. Représentée pour la première fois par les comédiens sociétaires du théâtre François de la République, le 27 floréal an XI.* A Paris, chez

Huet, libraire, rue Vivienne, n.° 8. In-8.° de 63 pages. Prix 1 fr. 50 cent.

Une Folie, comédie en deux actes, mêlée de chants, paroles de J. N. Bouilly, musique de Méhul, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra comique national, le 15 germinal. A Paris, chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.° 8. An XI — 1803. In-8.° de 78 pages. Prix 1 fr. 50 cent.

Romans.

Le Fils d'Adoption ou *Amour et Coquetterie, traduction libre d'un roman allemand d'*Auguste Lafontaine, *intitulé Henriette Belman; par M.me Isabelle de Montolieu.* A Paris, chez *Debray*, libraire, place du Muséum central des Arts, n.° 9. 3 vol. in-12. Prix 6 fr., 8 fr. francs de port.

Mélanges.

Suite des éditions stéréotipes d'après le procédé de Firmin Didot, *en vente à Paris, chez Pierre* Didot *l'aîné, imprimeur rue des Orties, galeries du Louvre, et Firmin* Didot, *libraire, rue de Thionville, n.os 116 et 1850.*

Œuvres de Montesquieu. — Lettres Persannes. 2 vol. in-18. Prix, broché, papier ordinaire 1 fr. 70 cent.; papier fin, 2 fr. 70 cent.; papier vélin, 6 fr. 20 cent.; grand papier vélin, 9 fr. 20 cent.

Œuvres complettes de Voltaire. — Siècles de Louis XIV et de Louis XV. 5 vol. Prix brochés,

papier ordinaire, 4 fr. 25 cent.; papier fin, 6 fr. 75 cent.; papier vélin, 15 fr. 50 cent.; grand papier vélin, 23 fr.

Œuvres de Plutarque, traduites par Amiot, *avec les observations de MM.* Brotier *et* Vauvilliers. *Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un volume de divers fragmens inédits; par E.* Clavier, *actuellement sous presse.*

Ces 22 volumes, dont deux viennent de paroître, sont ornés de figures en taille douce, et de 136 médaillons fidèlement dessinés et gravés d'après l'antique.

Le tome XXIII, ainsi que les deux volumes de table, serviront à compléter les deux éditions de Plutarque, publiées par le même libraire. Ce XXXIII.e volume pourra encore servir de supplément à une autre édition en 18 volumes in 8.°

La souscription continuera d'avoir lieu jusqu'à l'époque de la publication de ce dernier volume, à Paris, chez *Cussac*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 33, à raison de 6 fr. par volume, imprimé sur carré fin, in-8.°; 12 fr. 50 cent. sur carré vélin, même format; 8 fr. 50 cent. sur grand raisin fin, grand in-8.°; et 16 fr. 50 cent. sur grand raisin vélin, grand in-8.°

Giornale dell italiana Littératura. In Padova. 1802. 1 vol. in-8.° de 319 pages.

Il y a longtemps que nous aurions dû rendre compte de cet intéressant journal, qui a commencé à paroître dans l'année 1802. Les trois premiers numéros que nous en avons reçus contiennent beau-

coup d'articles curieux et intéressans. Il est dirigé par deux littérateurs très-habiles, M. le comte GIROLAMO *dell Rio* (1), et M. le comte NICOLO *dell Rio* son frère, qui s'occupe avec succès des sciences physiques. Ce journal est uniquement destiné à la littérature italienne dans toutes ses parties, de sorte qu'il devient indispensable pour tous ceux qui veulent être au courant de ce qu'on publie en Italie. Deux numéros forment un volume; le premier est précédé d'un discours préliminaire fort bien fait. Ce volume contient, comme ceux qui le suivent, des extraits d'ouvrages nouveaux, et quelques mémoires inédits. Parmi les extraits, on distingue particulièrement ceux du *Traité* de M. SAVI *sur les Arbres de la Toscane;* de la *Dynamique animale des Insectes*, par M. COMPARETTI. Cet extrait renferme beaucoup de faits curieux et intéressans pour la physique et la physiologie, une notice de l'*Analyse des Eaux thermales de Montefalcone*, par M. VIDALI; un extrait de l'*Histoire de la Fièvre épidémique de G...*, par M. RASSORI; un autre du *Traité des Maladies des yeux* du docteur SCARPA (M. Léveillé en a donné aussi dans le *Magasin*, une excellente analyse); un extrait du *Traité* de M. *Agostino* GOBBETTI *sur l'Épidémie* (*tifo contagioso*) *du district de Rovigo*, en 1801. Tels sont les divers extraits d'ouvrages sur les sciences physiques et médicales. On lit après cela avec plaisir deux mémoires particuliers, l'un sur les *Progrès de la Vaccine en Italie*, l'autre est une *Lettre*

(1) C'est M. le comte de Girolemo del Rio qui m'a envoyé, pour la Bibliothèque nationale, un exemplaire de l'*Enrico* de *Malmignati*, poëme très-rare, dont le célèbre d'Ansse de Villoison a donné un extrait fort curieux. Voy. *Magasin Encycl.* année V, t. I, p. 299-318. A. L. M.

de M. PEZZONI DE LODI, *sur l'Inoculation de la Vaccine à Constantinople.*

Les principaux extraits d'écrits sur les sciences mathématiques sont : celui du *Traité* de M. CAGNOLI *sur les Sections coniques ;* la *Description de la nouvelle Carte d'Italie*, publiée à Florence par M. *Gio.-Antonio* RIZZI ZANNONI.

Dans la littérature, on remarque une notice de la *Traduction de Saluste*, par M. *Matteo* DANDOLO ; et plusieurs odes de M. POLCASTRO.

Dans la partie de l'érudition, on trouve un très-bon *Mémoire* de M. *Vincent* MALACARNE, chirurgien, *sur un Sceau de Plomb*, qui représente une femme habillée comme au quinzième siècle, et autour duquel on lit : SALESIN FILIE MOOTIS FERRATI VXORIS NEAPOLEONIS DE FILIIS VRSI. C'est-à-dire, *Sigillum Alesinæ, filiæ marchionis Montisferrati, uxoris Neapoleoni de filiis Ursi :* Sceau d'Alesine, fille du marquis de Montferrat, épouse de Néapoléon, un des fils d'Urso. M. Malacarné, après avoir traité son sujet avec une érudition qui atteste que l'histoire du moyen âge, et surtout de sa patrie, lui est aussi familière que l'art chirurgical, prouve que cette Alesina est la fille de Boniface IV, surnommé *le Géant*, épouse de Néapoléon (*de filiis Ursi*), baron romain, puissant et unique frère du pape Nicolas III, et qu'elle vécut de 1355 à 1388.

Ce volume contient encore beaucoup de notices intéressantes, qui font honneur au goût du savant éditeur de ce recueil. A. L. M.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

CHIRURGIE.

Memoria chirurgica sui Piedi torti congeniti dei fanciulli, e sulla maniera di correggere questa difformità; di Antonio *Scarpa*. 145

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome I, VI.e livrais. 151

PALÆOGRAPHIE.

Seconde Lettre de *d'Ansse de Villoison* à M. *Akerblad*, sur l'Inscription grecque de Rosette, sur le titre de Dieu donné aux rois payens et aux empereurs grecs chrétiens, et sur l'ancienneté du grec vulgaire. 174

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Padoue. 215
Nouvelles de Pétersbourg. *Ibid.*
Nouvelles de Copenhague. 216

FRANCE.

Notice de la classe publique extraordinaire, tenue par la Société des sciences et des arts (ci-devant le Lycée) de Grenoble. 216

Société des sciences, lettres et arts de Rouen. 219

Société d'Emulation de Colmar. 220

PARIS.

Institut national.

Prix de Littérature. 222
Grand prix de composition musicale. *Ibid.*

Pierres tombées du ciel. 223
Fin de la Description des Monumens antiques envoyés au premier Consul, par sa majesté le roi des Deux-Siciles. 224

NÉCROLOGIE.

Mort de *Désoteux*. 240

CORRESPONDANCE.

Extrait de plusieurs lettres de M. A. *de Humboldt*. 241

THÉATRES.

La Prison militaire, *ou* les Trois prisonniers. 258
Cassandre aveugle, *ou* le Concert d'Arlequin. 260

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséun national d'histoire naturelle. IX.e cahier. 265

Anatomie.

Fragment d'Anatomie physiologique sur l'organisation de la matrice dans l'espèce humaine; par Jean-Frédéric *Lobstein*. 265

Agriculture.

Traité complet sur les Pépinières; par Etienne *Calvel*. *Ibid.*

Médecine.

Mémoires de la Société médicale d'Emulation. V.e année. 268

Métaphysique.

Essai d'Idéologie servant d'introduction à la grammaire générale; par L. J. J. *Douba*. *Ibid.*

Grammaire.

Corrigé de la Cacologie à l'usage des professeurs. 267
Corrigé de la Cacographie, à l'usage des instituteurs. 268

Beaux-Arts.

La Ville des Victoires sur le cha[illegible] de bataille de Marengo, dédi[illegible] au premier Consul de la République françoise; par J. *R*[illegible]

Architecture.

Architecture civile; par L. A. *[illegible]but.* *Ibid.*

Economie politique.

Recherches sur l'état actuel des Sociétés politiques; par le C. A. M. *Ragouneau.* *Ibid.*

Statistique.

Annales de Statistique françoise et étrangère; par L. *Ballois.* XIII.e livraison. 269

Géographie.

Ephémérides géographiques universelles, rédigés par une Société de savans, et publiés par A. C. *Gaspari* et F. J. *Bertuch.* Juin 1803. 270

Voyages.

Voyage pittoresque de Constantinople et de ses environs; par M. *Melling.* 271

Histoire.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses; par les CC. *Noel* et *Planche.* 275
Abrégé de l'Histoire d'Espagne de don Thomas d'Yriarte, traduit de l'espagnol par Ch. *Brunet.* *Ibid.*

Antiquités.

Quatuor Monumenta ænea e terra in Suecia eruta; tabulis aereis et brevi Commentatione illustrata; ab J. Hallenberg. 278

Bibliographie.

A[illegible]ales de l'Imprimerie des Al[illegible]des; par A. A. *Renouard.* 279

Poésie.

[illegible] des plus beaux morceaux du Paradis perdu de Milton, traduits en vers par Louis *Racine* et *Nivernois.* 282
Les Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle; par *Malfilatre.* 283
Poésies de Marguerite-Eléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville, poète françois du quinzième siècle; publiées par Ch. *Vanderbourg.* *Ib.*

Théâtres.

L'Anti-Célibataire, *ou* les Mariages; par J. B. *Pujoulx.* 284
Herman et Verner, *ou* les Militaires; par M. *Favières.* *Ibid.*
Une Folie; par J. N. *Bouilly.* 285

Romans.

Le Fils d'adoption, *ou* Amour et Coquetterie; par madame Isabelle *de Montolieu.* *Ibid.*

Mélanges.

Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin *Didot.* — OEuvres de Montesquieu. — Lettres persannes. — OEuvres complettes de Voltaire. — Siècles de Louis XIV et de Louis XV. *Ibid.*
OEuvres de Plutarque, traduites par *Amyot*, avec les observations de MM. *Brotier* et *Vauvilliers*; nouvelle édition augmentée d'un volume; par E. *Clavier* 286
Giornale di italiana Litteratura. *Ib.*

(N.° 7.) Fructidor an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

ANTHROPOLOGIE.

Histoire naturelle de la Femme, suivie d'un Traité d'Hygiène appliquée à son régime physique et moral, aux différentes époques de la vie; par Jacques L. *Moreau (de la Sarthe), professeur d'Hygiène à l'Athénée de Paris, sous-bibliothécaire de l'Ecole de médecine, membre des Sociétés médicales de Paris et de Montpellier, de la Société philomatique, de celle des Observateurs de l'Homme, des Sociétés de médecine de Bruxelles et de Bordeaux, etc.* Avec onze planches gravées en taille douce et deux tables synoptiques. 3 volumes in-8.°, bien imprimés sur papier fin d'Angoulême (1). A Paris, chez *L. Duprat, Letellier* et Comp.e, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 49.

Cet ouvrage se compose de deux parties bien distinctes, savoir; 1.° l'Histoire naturelle et philosophique de la Femme. 2.° La Physiologie spéciale du sexe féminin et l'Hygiène appliquée au régime physique et moral des Femmes dans les différentes périodes de la vie.

(1) Il a été tiré de cet ouvrage quelques exemplaires sur papier vélin.

PREMIERE PARTIE.

Dans cette première partie, l'auteur réunit tous les points de vue de son sujet qui intéressent plus particulièrement le moraliste ou le physicien; et donnant à l'Histoire naturelle de la Femme l'étendue qu'exige son importance, il emploie, à l'exemple de plusieurs naturalistes, des données de zoonomie et de médecine, sans lesquelles il eût été impossible de traiter complètement quelques points importans de cette première partie; tels que le parallèle physiologique des deux sexes, la nature de la femme, les changemens que l'âge fait éprouver à sa constitution, les tempéramens dont son organisation est le plus susceptible, etc. etc.

Les caractères qui distinguent l'organisation de la Femme de celle de la femelle des autres mammifères, forment le sujet que M. Moreau traite d'abord dans cette première partie.

Il range ces caractères sous deux chefs, 1.° les caractères communs aux deux sexes, 2.° les caractères propres à l'organisation de la Femme. Parmi les premiers que constituent principalement les dispositions de la main et du pied, les reliefs qui forment les fesses et les mollets, la direction du trou occipital, l'ouverture de l'angle fœcial, l'auteur place aussi quelques traits qui n'avoient point fixé l'attention des naturalistes, et qu'il rapporte à la forme du col et au nombre et à l'heureuse combinaison des lignes ondoyantes et serpentines qui apparoissent à la surface du corps; caractères qui

se présentent chez la femme avec une expression plus séduisante et plus marquée que dans l'homme, surtout à cette époque de la vie où ils résultent de l'élégance des contours, de la transparence de la peau, de l'azur des veines, de la légereté et de la grace dans toutes les attitudes et les mouvemens.

Parmi les caractères de la deuxième classe, la difficulté de l'accouchement, qui résulte de la conformation du bassin, doit surtout fixer l'attention. Les autres caractères de la même classe sont la direction du *canal vulvo utérin* (2), et la présence de l'hymen, qui souvent accru et affermi avec l'âge, augmente les difficultés des premières approches conjugales.

De ces considérations, M. Moreau passe à un parallele des deux sexes très-étendu, et dans lequel, appliquant à son sujet une nouvelle division des phénomènes de la vie, il compare l'homme et la femme dans les quatre grands ordres des fonctions que comprend l'exercice le plus complet de l'organisation; savoir : 1.° LES FONCTIONS DE REPRODUCTION; 2.° LES FONCTIONS DE RELATION *(la locomotion et la sensation)*; 3.° LES FONCTIONS SPÉCIALES DE NUTRITION *(la digestion, l'absorption, la circulation,* dont la respiration n'est qu'un temps ou acte); 4.° les FONCTIONS GÉNÉRALES DE NUTRITION, ou la vie réduite à sa plus simple expression.

(2) *Canal vulvo-utérin*, dénomination que M. Moreau substitue à celle de vagin, qui ne donne pas une idée aussi exacte de la position et des rapports de l'organe dont il s'agit.

Nous ne suivrons pas, d'ailleurs, M. Moreau dans les détails auxquels le conduit l'examen de l'homme et de la femme, ainsi observés dans tous les phénomènes de la vie où l'expression des sexes paroît se montrer, et nous nous bornerons à citer quelques passages de ce parallèle, en choisissant d'abord le suivant qui termine l'examen du squelette féminin : « Les caractères du bassin, dans la femme, « présentent des résultats très-importans à l'anatomiste philosophe; sa largeur, sa forme et le rapprochement des genoux influent, d'une manière « sensible, sur la marche, que ces dispositions « rendent vacillante et mal assurée. Par la même « cause, réunie à un pied plus étroit, à la position « des épaules et à la direction générale du corps, « les femmes, qui exécutent avec tant d'adresse « les mouvemens doux et légers, ne se livrent pas « avec avantage aux grandes évolutions : courent « difficilement, sans graces; fuient mal, pour être « atteintes, comme disoit Rousseau; et ne peuvent « se consacrer à des professions pénibles, à des travaux dont le sexe plus fort doit être exclusivement chargé, sans s'éloigner de leur nature, et « lutter contre leur organisation. »

Dans un autre endroit de sa physiologie comparée des deux sexes, M. Moreau, après avoir remarqué qu'en général les femmes consomment, toutes choses égales d'ailleurs, une quantité d'alimens moins considérable que les hommes, ajoute: « Les femmes auxquelles des professions pénibles, ou « des habitudes vicieuses n'ont pu enlever une par-

« tie de leurs attributs et de leurs charmes, usent « aussi moins abondamment que les hommes, de « boissons alcooliques ; et si notre ivresse est quel- « quefois accompagnée d'une franche gaieté et « d'une sorte de plaisir, celle des femmes repousse, « est hideuse, et devient une profanation des graces « et de la beauté, un état que d'ailleurs la mobilité « nerveuse de la constitution féminine rend plus dan- « reux, et complique souvent d'accès histériques « très-funestes.

« Certaines qualités d'alimens que dédaignent les « hommes sont en outre recherchées par les femmes, « qui préferent presque toujours les mets agréables « et légers aux substances qui nourrissent beaucoup, « sans flatter le palais de leurs parfums et de leur « saveur. D'autres gouts, d'autres appétits ne pa- « roîtroient pas naturels ; et, si l'on observe l'effet « désagréable que produit, en général, le spectacle « d'une femme qui mange et boit avec excès, qui « dévore des alimens grossiers et les engloutit avec « avidité, on sera tenté de croire que la beauté, « digne d'un régime moins terrestre, moins matériel, « doit se nourrir d'encens et ne vivre que d'am- « broisie. »

Au tableau comparatif des deux sexes, M. Moreau a ajouté des remarques sur l'hermaphrodisme, qui complettent ce tableau, en l'enrichissant de plusieurs faits très-curieux.

Son troisième chapitre a pour objet l'examen physiologique de la beauté qui, suivi, développé avec beaucoup de détails, et d'après un nouveau

plan de recherches, comprend 1.° des remarques sur les circonstances qui sont plus ou moins favorables au sentiment du beau. 2.° Le tableau des modèles qui réunissent au plus haut degré les caractères de la beauté; 3.° L'examen de ces caractères considérés dans la conformation des différentes parties du corps et dans les attributs généraux de proportions, de grandeur, d'expression; et 4.° l'analyse particulière du sentiment que fait éprouver l'aspect du beau idéal; 5.° enfin, des vues générales sur la patrie de la beauté : article très important et dans lequel l'auteur traite des effets du climat sur la perfection des formes chez les femmes, de la comparaison des différentes parties du globe relativement à cet effet, et des circonstances qui ont le plus d'influence sur la beauté, tels que le croisement des races, la qualité des alimens, la nature des métiers et des professions.

Le troisième chapitre présente un grand nombre d'aperçus nouveaux et plusieurs applications d'une physiologie transcendante à la théorie des beaux arts, ainsi qu'on pourra le voir dans les passages suivans, où l'auteur considère la beauté dans ses rapports avec les autres qualités et facultés de l'organisation.

« Les grands modèles de beauté nous plaisent « non-seulement parce que leurs formes, leurs traits « sont combinés et disposés de la manière la plus heu- « reuse pour affecter agréablement l'organe de la « vue; mais encore parce que tout cet extérieur « semble répondre à des qualités sublimes et an- « noncer un plus grand degré d'élévation dans la

« condition de l'humanité. L'imagination croit voir « alors l'excellence d'une nature supérieure percer « à travers une enveloppe matérielle et animer d'un « feu divin toutes les parties de ces grandes com- « positions.

« Tels doivent paroître plusieurs des monumens « grecs, aux regards des physiologistes, dont l'esprit « passe rapidement de la beauté des formes au dé- « veloppement vital qu'elle lui fait supposer.

« Oh! si jamais la nature réalisoit les fictions du « ciseau antique ; si dans la formation de l'homme « elle s'élevoit à cette perfection que les beautés « de l'Apollon paroissent révéler, quelles facultés, « quelle puissance de vie seroient attachées à une « semblable organisation!

« Le génie le plus élevé ne répondroit-il pas à la « conformation de la tête, à cette grande ouverture « de l'angle facial, qui donne la mesure du cerveau « et de l'intelligence.

« Les muscles, dépourvus de ces rudes saillies « qui rappellent des exercices violens, et signalent « la constitution d'un athlète, exécuteroient sans « efforts des mouvemens rapides et légers. Le corps « livré à leurs faciles contractions, se détacheroit « du sol avec grace, et paroîtroit tenir à peine au « séjour terrestre.

« Le sang le plus pur animeroit toutes les parties ; « les différens organes exerceroient leurs puissances « respectives dans tous les sens, dans toutes les di- « rections, sans que jamais la foiblesse d'aucun d'eux

« ou sa prédominance d'action fit naître un tem-
« pérament particulier ou le plus léger obstacle au
« développement plein et entier de tous les moyens,
« de toutes les puissances de la vitalité.

« La beauté humaine paroît donc résulter de la
« perfection des formes, et de l'accord de cette per-
« fection avec un degré de supériorité et un déve-
« loppement très-étendu du mode d'existence qui
« est propre à l'homme. Tous les traits extérieurs
« qui distinguent davantage l'organisation humaine
« de celle des animaux, doivent, d'après ces vues,
« contribuer principalement à la beauté et en former
« les principaux caractères. En effet, plus les formes
« distinctives de l'homme se prononcent et revèlent
« avec une grande expression la supériorité de sa
« nature, et mieux elles font naître en nous l'idée
« de la beauté. Si elles sont légèrement esquissées,
« ou développées d'une manière incomplette et très-
« peu caractéristique, leur aspect est repoussant,
« hideux; nous lui rapportons aussi-tôt l'idée de
« la laideur.

« Les types de l'Apollon et de la Vénus qui
« réunissent si complètement tous les attributs du
« beau, présentent avec une expression surnaturelle
« tous les caractères de l'homme, et sont séparés par
« une espace immense du dernier comme du premier
« des singes, tandis que les différentes variétés de
« l'espece humaine s'en rapprochent d'autant plus
« qu'elles s'éloignent davantage de la beauté, comme
« on le voit dans le nègre et le kalmouc, qui sont

« plus voisins du orang-outan que les individus de « la belle race.

« En dernier résultat, la beauté humaine semble donc consister essentiellement dans la réunion « la plus complette des caractères exterieurs de « l'homme, qui nous paroît toujours d'autant plus « beau, qu'il est plus homme et plus disposé à « remplir les grandes destinées de son espèce.

« Cette manière de considérer la beauté est également applicable aux deux sexes; mais dans le « type de la femme, le modèle de l'espèce présente « des nuances particulières; le beau dont il est susceptible se rapproche davantage de la manière « dont Burke le considère, pour le distinguer du « sublime; tous les traits, tous les caractères, tous « les attributs en sont aimables; ils n'inspirent point « la crainte ni le respect; ils caressent également « l'œil et l'esprit, ils font naître la tendre prédilection, le desir, l'amour.

« L'air sévère, un trait de rudesse, ou même « le caractère de la majesté nuiroit à l'effet de « ce genre de beauté que nous desirons dans la « femme; et c'est avec raison que Lucien nous représente le dieu des amours effrayé de l'air masculin de Minerve.

« La beauté mâle a sans doute un plus grand « caractère; elle occupe davantage la pensée, et « indique peut-être une organisation plus parfaite « et une sphère de vitalité plus étendue. La beauté « de la femme est moins imposante et plus aimable,

« elle inspire moins d'admiration que d'amour, elle « s'adresse plutôt à l'œil, aux sens en général, « et au cœur qu'à l'esprit. Les formes du plus bel « homme, l'Idéal, l'Apollon, par exemple, ap- « pellent toutes les idées de perfection et de supé- « riorité dans tous les actes de la vie, et indiquent « la force, le génie, la plénitude de toutes les qua- « lités de la nature humaine, et l'entier dévelop- « pement de leur perfectibilité, ou même une « excellence surnaturelle. Le sentiment que fait « naître le caractère de la beauté féminine, porté « également jusqu'à l'idéal, comme dans la Vénus, « est plus agréable mais plus resserré, plus ex- « clusivement relatif aux attributs du sexe, plus « rapproché de l'émotion que de la pensée, et dès « lors plus lié à des idées de plaisir, d'amour et « de volupté. Un bel homme et une belle femme « ne doivent pas d'ailleurs être comparés l'un à « l'autre. En ce qu'ils ont de commun, dit Rous- « seau, ils sont égaux ; en ce qu'ils ont de différent, « ils ne sont pas comparables. Une femme parfaite « et un homme parfait ne doivent pas plus se res- « sembler d'esprit que de visage, et la perfection « n'est pas susceptible de plus et de moins. Ajou- « tons, d'après les réflexions qui précèdent, que leur « beauté respective est toujours un produit compo- « sé, et dont les deux facteurs sont : 1.° l'expres- « sion la plus complette et la mieux prononcée des « caractères de l'espèce ; 2.° le développement non « moins remarquable du sexe et de l'ensemble de

« toutes les différences et de toutes les nuances que « nous avons déja indiquées, et qui tiennent aux « fonctions sexuelles par une liaison, par une sym- « pathie qu'il n'est pas toujours possible d'aper- « cevoir. »

Les autres objets traités dans la seconde partie de l'ouvrage que nous analysons, sont : l'examen spécial de la nature de la femme, le tableau de ses âges, l'analyse des tempéramens dont son organisation est le plus susceptible, et l'histoire des variétés que nous offrent chez les peuples anciens et modernes, sa constitution physique, sa condition, ses rapports avec l'autre sexe, ses mœurs particulières, et principalement les usages relatifs à la cosmétique et aux habillemens.

Ce dernier point de vue de la monographie spéciale des femmes est très-étendu, et forme à lui seul un ouvrage qui manquoit depuis longtemps à notre littérature philosophique.

SECONDE PARTIE.

La physiologie spéciale du sexe féminin forme d'abord l'objet de cette deuxième partie, et comprend, sous deux principaux chefs : 1.° l'histoire de ce sexe considéré dans tous les êtres qui se reproduisent par génération; 2.° l'histoire particulière du sexe féminin dans l'espèce humaine.

Au premier chef se rapportent trois sections, savoir : 1.° les expériences de Spallanzani, dont les résultats font connoître l'influence essentielle du

sexe féminin dans la génération; 2.° l'histoire naturelle des particularités du même sexe, considérées relativement aux différences dans l'union conjugale, les modes de fécondation et de développement; 3.° l'anatomie et la physiologie comparée du sexe féminin.

L'histoire particulière de ce sexe dans l'espèce humaine, comprend son anatomie et sa physiologie que l'auteur présente d'après l'état actuel des connoissances et en les éclairant souvent par des aperçus, des expériences et des observations qui lui sont propres, ou qui lui ont été communiquées par ses collégues Burdin, Bichat, Dupuytren, etc.

L'éruption des règles, la virginité, le mariage et la conception formant d'ailleurs, dans l'histoire physique de la femme, des événemens dont on est porté à s'occuper avec une sorte de prédilection, M. Moreau a cru devoir leur consacrer des détails très-étendus.

Cette partie de l'ouvrage est terminée par des vues générales sur quelques *problémes* physiologiques, que toutes fois l'auteur avoue ne pas être également dignes de fixer l'attention du philosophe, et qu'il réduit aux questions suivantes :

Les femmes éprouvent-elles plus vivement que les hommes le plaisir de l'amour (3)? Peut-on procréer les sexes à volonté? Quelles sont, en gé-

(3) Cette question a fait le sujet d'une thèse qui se trouve dans la collection unique et curieuse de Baron, sous le titre : An sallacia Mulier vire?

néral, les circonstances les plus favorables ou les plus nuisibles à la fécondation? Enfin que doit-on penser de l'influence de la mere sur la beauté et les autres qualités du produit de la génération? La premiere et la deuxieme de ces questions sont plutôt indiquées que sérieusement examinées; et relativement à l'influence de la volonté sur la détermination du sexe des enfans, l'auteur observe qu'il suffit pour en démontrer l'impossibilité, de remarquer que, dans la fécondation, la semence ne tombe pas à droite ou à gauche comme dans des canaux inertes, mais qu'elle est portée et conduite jusqu'aux ovaires par l'action involontaire des conduits qu'elle parcourt; il remarque en outre que les oiseaux n'ont qu'un ovaire, et que l'extirpation de l'un de ces organes sur une femelle de mammifère ne l'empêche pas de procréer des mâles et des femelles.

La question relative à l'influence maternelle sur les produits de la conception, et diverses recherches sur les principales causes de fécondité ou de stérilité, donnent lieu à des développemens plus dignes de l'histoire naturelle.

Les principales causes de la stérilité sont rangées sous deux titres: 1.° les causes générales; 2.° les causes particulières. Au premier titre sont rapportés un défaut de convenance dans le tempérament des époux, l'usage de certaines boissons, un embonpoint excessif, des antipathies, du dégoût et des infirmités qui repoussent l'amour, des maladies sus-

ceptibles de se transmettre par voie de génération.

Les causes particulières sont principalement les conformations vicieuses, et quelques maladies des organes de la génération, soit qu'elles forment des obstacles invincibles à la conception, soit qu'elles puissent être corrigées par une heureuse application de la médecine. Les détails consacrés à l'examen de ces différens objets sont suivis de remarques et d'observations d'un grand intérêt sur les formes et les qualités qui se transmettent par voie de génération, l'influence de la mere sur la constitution des enfans, celle du père sur la beauté des formes et l'examen des effets que doit avoir l'état de foiblesse ou d'exaltation des organes mâles, au moment de la conception. Voici comment l'auteur s'exprime à ce sujet, en faisant une application aussi neuve qu'ingénieuse des idées de *Bordeu* sur l'action des glandes.

« L'emploi des organes masculins étant une sé-
« crétion, ses résultats, comme tous ceux des
« opérations du même genre, dépendent néces-
« sairement de la sensibilité des filtres actifs et
« animés qui les effectuent; et si la salive est plus
« pénétrante lorsque la faim ou la présence d'un
« aliment desiré en détermine une plus abondante
« excrétion, si les larmes sont brûlantes lorsqu'une
« douleur très-vive ou une irritation mécanique les
« fait couler, si plusieurs autres sécrétions s'exaltent
« ou changent de nature lorsque les organes sont
« plus vivement excités, pourroit-on se refuser à

« penser que l'élaboration de la semence n'est pas « soumise aux mêmes lois, que la liqueur prolifique « qui est formée et versée pendant l'émotion rapide « d'une volupté sans énergie, jouit des mêmes pro- « priétés et exercera la même influence sur le ger- « me, que celle qui s'élabore et qui est lancée dans « les circonstances d'une irritation vive, d'une ar- « deur sans borne et d'un ineffable plaisir. »

L'hygiène spéciale des Femmes fait suite et sert de complément au tableau physiologique du sexe féminin. L'auteur qui la fait essentiellement consister dans les soins et les applications diététiques, dont les principaux événemens de la vie sexuelle sont l'objet, en rapporte successivement les diverses parties, 1.° à la menstruation ; 2.° à l'amour physique et au mariage ; 3.° à le grossesse ; 4.° à l'accouchement et aux suites de couches ; 5.° à l'alaitement ; 6.° à la cessation des règles et à la mort du sexe.

Ce qui concerne la menstruation conduit à examiner les symptômes de son début, leurs difficultés, l'éducation physique qui les prévient ou les diminue, les retours, les accidens des règles pendant le cours de la vie, enfin le régime le plus approprié à la direction de ce phénomène, et les attentions, les soins, les égards dont les femmes doivent être l'objet pendant tout le temps de leur durée.

Le chapitre sur l'amour physique et le mariage n'a pas moins d'étendue, et embrasse une suite de considérations très-importantes sur le danger des

jouissances prématurées, des plaisirs solitaires, et des habitudes lesbiennes; les effets de l'amour physique exalté ou non satisfait, l'inconvénient du veuvage, la fureur utérine et la nymphomanie, les vapeurs, les migraines qui dépendent de la même cause, enfin la consommation du mariage, les précautions, les égards qu'elle exige dans quelques circonstances, et le régime des nouvelles épouses.

Le chapitre sur l'hygiène spéciale de la femme enceinte se compose de plusieurs articles, dans lesquels, après avoir présenté quelques vues générales et philantropiques sur la grossesse, on rapporte le régime particulier qu'exige cet état; 1.° à la direction des mouvemens musculaires et de la sensibilité; 2.° au choix des alimens; 3.° aux relations atmosphériques; 4.° aux saignées de précaution, aux pertes de sang et aux accouchemens prématurés. Le même chapitre a aussi pour objet d'éclairer la sensibilité et les soins des personnes qui environnent les femmes pendant l'accouchement, et d'appliquer aux suites de cette pénible fonction des vues d'hygiène capables d'en diminuer le danger.

L'auteur termine ce chapitre de la manière suivante : « Un résultat bien important de l'arithmé-
« tique politique nous apprend que la plus grande
« mortalité des femmes est entre 20 et 35 ans,
« c'est-à-dire, dans la période où l'accouchement
« et ses suites multiplient davantage pour elles les
« chances d'une mort accidentelle et prématurée.
« D'autres résultats du même genre font connoître
« qu'à

« qu'à Genève, à Londres, à Dublin, à Manches-
» ter et dans plusieurs autres villes de l'Angleterre,
« des soins bien administrés, et une distribution
« moins inégale des bienfaits de la civilisation, ont
« beaucoup diminué le nombre des femmes qui
« meurent en couches, depuis le commencement du
« dernier siècle.

« Quels motifs pour donner un nouveau degré
« d'activité à l'attention des gouvernemens qui,
« depuis quelques années, se sont beaucoup plus
« occupés de cet objet important, et auxquels,
« néanmoins, il reste beaucoup à exécuter, si l'on
« compare ce qui a été fait avec ce qui reste à
« faire, et avec ce que réclame des administrateurs
« de la chose publique, l'état d'un sexe qui a
« tant de droits à tous les genres de secours et de
« protection ! »

L'intéressante question de l'alaitement maternel, quelques réflexions sur un passage de l'*Émile* relativement à cette question, la préparation du sein, le mode d'alaitement, le régime qui convient pendant l'exercice de cette fonction, et les soins, le traitement qu'exige le sevrage; tels sont les objets compris dans le cinquième chapitre et rapportés à l'hygiène spéciale des nourrices, avec un détail et une sollicitude qui ne laissent rien à desirer.

La cessation des règles demandent d'autres soins, et M. Moreau présente aux femmes qui touchent au moment de cette crise, toutes les données et les conseils dont l'application lui paroît propre à ren-

dre ce passage moins dangereux et moins difficile.

Les autres fonctions vitales sont communes aux deux sexes, et en tout semblables à l'homme, excepté dans les traits et les nuances générales qui dépendent de la nature des sexes, la femme est assujettie aux mêmes besoins et doit, comme lui, régler le développement de sa sensibilité, user d'un aliment réparateur, des bienfaits du sommeil, d'un air pur et d'un vêtement qui la protége contre les intempéries atmosphériques. M. Moreau a cru cependant que quelques parties générales de l'hygiène devoient être considérées dans leurs rapports particuliers avec la santé et le bonheur des femmes, ce qui l'a conduit à traiter successivement et sous ce point de vue; 1.° de la direction du mouvement musculaire et de la sensibilité; 2.° des rapports atmosphériques; 3.° de la cosmétique considérée comme l'ensemble des soins et des moyens qui ont la beauté pour objet. Ce dernier article est le plus étendu. Il ne se borne pas aux soins et à la culture de la peau, mais s'étend à la disposition des vêtemens, et appliquant l'arthopédie à l'art du tailleur, fait connoître plusieurs moyens à l'aide desquels on peut aisément faire valoir et conserver la beauté des formes, ou même prévenir et corriger plusieurs difformités.

L'auteur de l'ouvrage dont nous venons de rendre compte ne s'est pas borné au point de vue scientifique de son sujet. Il a recueilli, dans les écrits des littérateurs es des philosophes, tous les

traits qui pouvoient s'y rapporter et les a liés par des rapprochemens très-heureux et qui lui sont propres; ce qui répand beaucoup de variété et d'agrément dans son ouvrage. Quant au fonds du travail, nous pouvons assurer qu'il est constamment au niveau de l'état actuel des connoissances chimiques, physiologiques et médicales; et que M. Moreau a cherché en outre à contribuer, sur différens points, aux progrès de la science, soit par des aperçus nouveaux, soit par des résultats particuliers d'expérience et d'observations.

C. Duméril.

PHYSIOLOGIE.

La Glande parotide considérée sous ses rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques; Essai présenté à l'Ecole de médecine de Paris, par A. L. Murat, médecin-chirurgien en second de l'hospice de la Salpétrière, membre de la Société médicale d'emulation de Paris, etc.

Les monographies contribuent puissamment aux progrès des sciences, a dit le savant et judicieux auteur de la nosographie philosophique. L'utilité et les avantages de ce genre de travail ont été for-

tement sentis depuis quelques années, et nous possédons aujourd'hui, sur presque toutes les maladies, des dissertations ou traités particuliers qui nous permettent d'espérer que nous sommes arrivés au point où nos richesses en ce genre sont presqu'en rapport avec nos besoins. La dissertation que nous annonçons nous manquoit cependant encore, et nous devons savoir le plus grand gré à M. *Murat*, d'avoir si heureusement rempli cette importante lacune.

Personne ne s'étoit encore occupé de tracer le tableau général et assez nombreux des affections de la glande parotide. Nous ne possédions sur la plupart des maladies de cette glande, que quelques préceptes généraux et assez vagues, ou quelques observations isolées. M. *Murat* a soigneusement rapproché les faits les plus exacts, dont il s'est servi comme d'autant de matériaux, pour tracer l'histoire de la glande parotide. Je vais offrir le plan de son travail. Persuadé qu'on ne doit s'élever à la connoissance des maladies qui peuvent affecter un organe, sans se faire une idée exacte sur ses rapports de situation, sa forme, sa structure, ses usages, il a cru devoir présenter d'abord l'histoire anatomique et physiologique de cette glande. C'est surtout dans les fistules de son conduit excrétant, que l'étude de l'anatomie fait sentir ses grands avantages. Les notions les plus exactes sur les rapports de la parotide avec les parties qui l'avoisinent, ne sont pas moins nécessaires lorsqu'il s'agit de prononcer sur l'extirpation de cette glande squirreuse.

Le mode de transmission de la salive dans la cavité de la bouche par l'intermède du canal de *sténon*, a été un sujet de division parmi les physiologistes; mais l'opinion du grand *Bordeu* a prévalu, et l'on est aujourd'hui généralement convaincu que l'action vitale est la cause essentielle de toute excrétion; et se prononçant en faveur de ce célèbre médecin, M. *Murat* offre le résultat de quelques recherches anatomiques qui confirment les vérités énoncées par ce physiologiste. Il a remarqué à l'hospice de Bicêtre, sur les cadavres de quelques hommes qui fumoient habituellement, que les glandes salivaires avoient plus de développement et une couleur d'un blanc rougeâtre plus intense, que les mêmes glandes considérées sur les cadavres d'hommes qui n'avoient pas contracté cette habitude il est, je crois, le premier qui nous ait fait connoître une semblable disposition organique.

Après avoir considéré la glande parotide dans l'état sain et aux différentes époques de la vie, l'auteur l'étudie dans l'état de maladie. Il range, sous quelques chefs principaux, les diverses espèces d'engorgement dont cette glande salivaire est susceptible. Il commence par considérer les tumeurs qui se développent au-dessous des oreilles, principalement chez les enfans, et qu'on nomme oreillons. On sait que leur affaissement est fréquemment suivi d'une fluxion sur les testicules, et quelquefois sur d'autres organes essentiels à la vie. Ici M. *Murat* a rassemblé les faits qui lui ont paru offrir le plus

d'intérêt pour établir la doctrine curieuse, intéressante et encore trop méconnue, des métastases qui surviennent lors de l'affaissement de ces tumeurs. Ces considérations le conduisent à l'examen des tumeurs des parotides qu'on regarde comme *crise* ou comme *symptômes* de quelques maladies aiguës. On pensoit généralement que le tissu cellulaire qui recouvre et avoisine cette glande étoit le siége de ces engorgemens. M. *Murat* croit être autorisé, d'après des recherches et des dissections multipliées, à assurer que l'engorgement se propage le plus ordinairement jusque dans le tissu propre de cette glande.

La parotide est susceptible, comme tous les autres organes glanduleux, d'être affectée par des engorgemens qui ont une marche lente. « Tantôt, dit « l'auteur, le développement de cette glande tient « à la dilatation des vaisseaux qui vont l'alimenter, « maladie heureusement très-rare, et cependant « très-essentielle à connoître; tantôt à la salive re- « tenue dans ses conduits excréteurs; quelquefois « elle acquiert un état squirreux. Nous n'avons « peut-être pas d'exemple bien constaté qui nous « prouve que l'induration de cette glande passe à « l'altération cancéreuse. »

On a souvent confondu le squirre de la parotide avec des tumeurs développées sur le trajet de cette glande. L'auteur donne les caractères propres à faire distinguer toutes les différentes espèces de tumeurs, lorsqu'elle n'ont pas acquis un très-grand dévelop-

pement. Ces caractères, quoiqu'en petit nombre, sont d'un grand secours dans le diagnostique souvent obscur de cette maladie. Pour mieux faire saisir, ou plutôt pour faire ressortir avec plus de force ceux qui appartiennent au squirre de la parotide, M. *Murat* les met en opposition avec ceux qui caractérisent les tumeurs développées sur son trajet, et qui ont, avec l'engorgement de cette glande, plusieurs traits de ressemblance.

La connoissance des moyens curatifs le conduit à l'extirpation de cette glande squirreuse; question chirurgicale importante, qu'il essaye de résoudre en s'aidant des connoissances anatomiques et des faits les plus exacts publiés sur cette opération. Sans se dissimuler ses dangers, il cherche à prouver que cette opération très-redoutée ou peu connue en France (1), n'est pas impossible comme on l'a avancé. On sait en effet qu'elle a été pratiquée avec le plus grand succès, et un assez grand nombre de fois, en Allemagne, en Suède, en Hollande, en Espagne, etc., etc.

Après avoir parlé des divers corps vulnérans qui peuvent intéresser cette glande et son conduit excréteur, l'auteur présente l'histoire des fistules salivaires d'une manière plus détaillée qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici. Ce genre d'altération organique, quoique très connu de nos jours par plusieurs observa-

(1) La littérature médicale françoise ne nous offrant presque rien sur cette question, l'auteur a été obligé de mettre à contribution des ouvrages allemands, suédois, hollandois, etc.

tions particulières et quelques mémoires publiés à ce sujet, nécessitoit une distribution méthodique des différens moyens curatifs proposés, et le rapprochement de beaucoup de faits épars, égarés ou isolés dans de longues discussions.

Enfin M. *Murat* termine son travail par l'énoncé de quelques faits rares et peu connus, qui constatent que le canal de *Sténon* est susceptible comme celui de *Wharton*, quoique beaucoup plus rarement que ce dernier, d'être distendu par la salive, lorsque son orifice fermée par quelque substance endurcie, ou son diamètre rétréci par une tumeur située sur son trajet, s'opposent à l'issue de ce fluide.

La dissertation medico-chirurgicale que nous venons de faire connoître, est écrite avec clarté et précision, le style en est simple et naturel, l'érudition y est employée avec choix et discernement; et nous pensons que cette thèse, faite pour honorer son auteur et fixer l'attention de l'école célèbre à laquelle elle a été presentée, doit être lue par tous les hommes qui suivent les progrès de la science médicale.

PALÆOGRAPHIE.

TROISIÈME LETTRE de D'ANSSE DE VILLOISON à M. ÅKERBLAD, correspondant de l'Institut de France, sur l'Inscription grecque de Rosette (note 1), *et sur les Fêtes solennelles des Egyptiens et des Grecs anciens et modernes, et sur le Dialecte Macédonien.*

MONSIEUR ET SAVANT AMI, ET CONFRÈRE,

Je continue mes remarques sur l'Inscription grecque de Rosette, et m'empresse de vous en faire passer la suite. Vous avez acquis des droits sacrés, mon cher Hiérophante, sur tout ce qui concerne l'Egypte, et vous êtes le véritable *Œdipus Ægyptiacus*.

Notre inscription de Rosette (note 2) parle des revenus affectés à l'entretien des temples et de leurs ministres, des contributions annuelles qu'on leur payoit tant en bled qu'en argent; en un mot, de tous les droits qui leur étoient acquis du temps de Ptolémée Philopator; et ajoute (note 3), que son fils et successeur Ptolémée Epiphane, ordonna que ces droits *μένειν ἐπὶ χώρας*, ce que notre savant confrère Ameilhon traduit en latin, *manere per regionem*, (note 4), et en françois (note 5), *continueroient se percevoir dans le pays*.

Il étoit difficile de les percevoir hors du pays, vû surtout la nature de ces biens qui consistoient pour la plupart en portions de terrain réservées et consacrées aux dieux, sur les vignobles, sur les vergers, en terres labourables qui formoient ce qu'on appeloit la *terre sacrée* (note 6).

J'observerai ensuite, que si καλὰ χώραν μένειν vouloit dire ici, *dans le pays*, il y auroit καλὰ ΤΗΝ χώραν, avec l'article qui est exprimé dans d'autres endroits de la même inscription (note 7). Agatharchide a dit de même (note 8), en parlant de l'Egypte, καλὰ ΤΗΝ χώραν ἐκείνην, comme Hérodote (note 9), ἐν ΤΗΙ χώρᾳ.

Mais μένειν ἐπὶ χώρας, dans ce passage de notre inscription, et partout ailleurs, signifie *rester en place, dans son ancien état, immuable, intact, subsister sur l'ancien pied*, et non pas *rester dans le pays*, de même que καλὰ χώραν ἐᾶν veut dire *laisser subsister, laisser à sa place, ne pas toucher, respecter.* Aussi Hesychius explique-t-il Καλὰ χώραν par ἀκίνητον, *immuable* (note 10). Cet idiotisme très-commun, μένειν ἐπὶ χώρας, et καλὰ χώραν, et ἐν χώρᾳ, a déja été suffisamment éclairci par Budée (note 11), Henri Etienne (note 12), Constantin (note 13), François Vigier (note 14), Kuster (note 15), Abresch (note 16), Valckenaer, etc. (note 17).

Ces mots καλὰ χώραν μένειν, *subsister, rester en place*, sont opposés à καθηρῆθαι, *être renversé*, dans ce passage de Plutarque (note 18), qui, pour dire que les statues de Cléopatre *furent renversées*, tandis que celles de Cléopatre *subsistèrent*, s'exprime en

ces termes : αἱ μὲν ἐν Ἀνταλκίδου καθῃρέθησαν εἰκόνες, αἱ δὲ Κλεοπάτρης ΚΑΤΑ ΧΩΡΑΝ ΜΕΜΕΙΝΑΝ. Hérodote dit de même au figuré (note 19), ΜΕΝΕΙΝ τὸ ὅρκιον κατὰ χώραν, *que le serment tiendroit, seroit respecté.* Isocrate observe (note 20) qu'il y avoit dans les traités avec les Perses, des conditions qu'on avoit violées, et qui n'existoient en vain que sur les colonnes où on les voyoit gravées, πάλαι λέλυται, καὶ μάτην ἐν ταῖς στήλαις ἐστὶν, d'autres articles qui subsistoient dans leur entier, ΚΑΤΑ ΧΩΡΑΝ ΜΕΝΕΙ, et qu'on les ratifioit, αὖθις κύρια ποιῆσαι, tandis qu'on auroit dû les abolir, ἃ χρὴ ἀναιρεῖν, et ne pas les laisser subsister un seul jour, τὸ μηδὲ μίαν ἐᾶν ἡμέραν. Wolfius explique très-bien ces derniers mots (note 21), par ἃ κατὰ χώραν μένειν, τὸ ἀκινήτους ἔχειν ἐᾶν : c'est ainsi qu'on lit dans Démosthène (note 22), τοὺς νόμους ΚΑΤΑ ΧΩΡΑΝ ΜΕΝΕΙΝ ἐᾶν, *laisser subsister les lois.* Le même Wolfius rend avec raison (note 23) dans Isocrate, κατὰ χώραν μένει par *immotæ manent conditiones ;* mais Guillaume Battie, qui a donné une nouvelle édition et version latine de cet orateur grec, substitue fort mal-à propos, *hæc fœdera PER REGIONEM MANENT* (note 24). Athanase Auger ne s'est pas laissé entraîner par l'exemple de Battie. Il traduit, *eæ demum loco manent* (note 25), et en françois (note 26), *ils sont conservés*, et a soin de rapporter ce passage dans son *Index græcus* (note 27) ; mais il oublie, ce qui lui arrive souvent, d'avertir qu'il ne fait que transcrire l'article de l'*Index græcus* que feu M. Morus avoit joint à sa bonne édition du panégyrique d'Isocrate. Le savant et élégant M. Morus

avoit ajouté ce passage de Thucydide (note 28), *ἐ μενὶν κατὰ χώραν τὰ πράγματα, res in eodem statu non permansuras*. Battie auroit du faire attention à ces paroles précédentes d'Isocrate qui suffisoient pour lui indiquer le véritable sens de cet idiotisme si connu : *τῶν γεγραμμένων ἐν ταῖς ὁμολογίαις τὰ χείριστα τυγχάνομεν* ΔΙΑΦΥΛΑΤΤΟΝΤΕΣ.

Ptolémée V Epiphane ordonna donc, dit l'inscription de Rosette, qu'on laissât subsister sur l'ancien pied, qu'on respectât, *μένειν ἐπὶ χώρας προσηκούσης*, les rentes en bled et en argent, les revenus consistant en portions de vignobles, de vergers, dont les prêtres jouissoient sous le règne de son père, *ἐπὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ* (note 29), et même depuis un temps immémorial. En effet, nous voyons dans la Genèse (note 30), que Joseph, devenu premier ministre, et investi du pouvoir absolu d'un monarque de l'Egypte, se garda bien de toucher à la terre que Pharaon avoit donnée aux prêtres, et que, dans le temps de famine, il leur fit fournir du bled des greniers publics. Il eut ces égards pour les ministres d'une religion qui n'étoit pas la sienne, non parce qu'il avoit épousé la fille d'un des prêtres d'Héliopolis, selon l'historien Joseph (note 31), mais d'après les principes d'équité que M. Schulze (note 32) et M. Rosenmüller (note 33) développent judicieusement. M. Schmidt (note 34), et après lui le docte Larcher (note 35), citent ce même chapitre de la Genèse, et prouvent par le témoignage de l'historien Joseph (note 36), et de Diodore de Sicile (note 37), que la première des trois parties

de l'Égypte appartenoit à l'ordre sacerdotal, étoit dans l'origine exempte de toute sorte d'impôts, servoit aux sacrifices, et à l'entretien des prêtres, et que ce fut Isis, ou plutôt les rois qui donnèrent aux ministres du culte le tiers du royaume. C'est ainsi que Moyse assigna depuis des fonds de terre aux Lévites. Les prêtres de l'Égypte ancienne influoient beaucoup sur la nomination des premiers rois; et Synesius (note 38) nous a conservé de précieux détails sur l'élection de ces monarques, et sur la manière de recueillir les suffrages.

Notre observation sur le sens de l'idiotisme, κατὰ χάριν, ou ἐπὶ χάρας μένειν, va encore nous servir à donner l'explication de cet autre passage de la même inscription de Rosette (note 39), τά τε τίμια τῶν ἱερῶν, καὶ τῆς Αἰγύπτου, διαφυλάττειν ἐπὶ χάρας. Ce que notre savant confrere traduit en latin (note 40), *et jura templorum, et Ægypti, conservavit IN REGIONE*, et en françois (note 41), *qu'il a eu soin que les droits des temples, et ceux de l'Égypte fussent conservés DANS LE PAYS, conformément aux lois.* » Par cette phrase, dit notre confrère (note 42), « les prêtres semblent exprimer les sentimens de « leur reconnoissance envers Ptolémée Epiphane, « de ce qu'étant Macedonien, et par conséquent « prince étranger, il a toujours respecté les droits « des temples, ou de la religion, et ceux de la nation, « et n'a donné aucune atteinte aux usages et pri- « vilèges DU PAYS. C'est le sens qui est, je crois, « indiqué par ces paroles, ἐπὶ χάρας, ἀκολούθως τοῖς « νόμοις. Τὰ τίμια ne pourroit-il pas signifier aussi

« *les monumens curieux*, *les choses rares* ? De sorte « que cet article du décrêt paroitroit faire ici un « mérite à Ptolémée Epiphane d'avoir sauvé des « ravages des impies les monumens qui se voyoient « dans les temples, et dans les divers lieux de l'E- « gypte. Toutefois il faut avouer, continue notre « docte collégue, que ces mots qui suivent, ἀκολούθως « τοῖς νόμοις, ne s'accorderoient pas si bien avec cette « seconde interprétation qu'avec la précédente. »

Je prendrai la liberté de n'admettre aucune de ces deux explications, et de m'en tenir à la signification de ἐπὶ χώρας dont j'ai parlé plus haut. Le sens de cette phrase est que, conformément aux loix, il a toujours *respecté et conservé intactes*, διατετήρηκεν ἐπὶ χώρας, les prérogatives des temples, et de l'Egypte. Je crois que τὰ τίμια ne veut pas dire simplement *les droits*, mais proprement *les droits honorifiques*, *les prérogatives*, comme on le voit dans une foule d'inscriptions. Polybe, auteur contemporain, a dit (note 43), καὶ τἄλλα λυσιτελῆ, καὶ τίμια, et (note 44), ἐκκλειόμενον διὰ πενίαν τῶν ἐν τῇ πολιτείᾳ τιμίων.

L'une des expressions les plus rares et les plus remarquables de notre inscription de Rosette, c'est celle de καλαχωρίσαι (note 45). Notre savant confrère la rend en latin (note 46) par *prælibare*, qu'il prend apparemment dans le sens de *prélever ;* et il traduit en françois (note 47), *mettre à part des fonds*. Il croit (note 48), que καλαχωρίσαι veut dire dans cette occasion *prendre une part sur les revenus particuliers affectés à chaque temple*. Je pense que καλαχωρίζω signifie proprement *transcrire*, *inscrire*

sur un registre, enregistrer. C'est ainsi qu'on lit dans la traduction grecque du livre d'Esther (note 49) : προσέταξεν ὁ βασιλεὺς ΚΑΤΑΧΩΡΊΣΑΙ εἰς μνημόσυνον ἐν τῇ βασιλικῇ βιβλιοθήκῃ, *c'est-à-dire*, le roi ordonna qu'on inscrît, qu'on transcrivît ce trait, pour en conserver le souvenir, dans la bibliothèque royale. Trommius (note 50) observe que d'autres lisent καὶ ἀναγράψαι, au lieu de καὶ ἀχωρίσαι ; mais c'est une glose qui ne doit pas prendre la place de la vraie leçon. Le texte hébreu, et les versions chaldaïque et syriaque, emploient dans cet endroit le mot *katav*, écrire. L'on voit de même dans les *paralipomènes* (note 51) : ὁ ΚΑΤΕΧΩΡΊΣΘΗ ὁ ἀριθμὸς ἐν βιβλίῳ λόγων τῶν ἡμερῶν τῷ βασιλέως Δαυΐδ, *c'est-à-dire*, le rôle de ce dénombrement ne fut pas inséré, inscrit dans le livre des Annales du roi David. Voyez aussi Grotius (note 52), sur ces paroles du troisième livre des Machabées, ἀπογεγραμμένους.... ΠΡΟΚΑΤΑΧΩΡΊΣΑΙ (note 53), qu'il explique, *et relatos in matriculam.... in album proprium referri, seorsim ab illis qui accensebantur.* Strabon, pour dire qu'Homère avoit inséré, fait entrer dans ses poëmes, tout ce qu'il avoit appris sur l'Ethiopie, sur l'Egypte, et sur la Lybie, se sert pareillement du terme ΚΑΤΑΧΩΡΊΣΑΙ εἰς τὴν ποίησιν (note 54), *insérer*, mot à mot, *donner place dans ses poésies.* Il y avoit dans le texte ΚΑΤΑΧΩΡΉΣΑΙ : Casaubon a très-bien restitué ΚΑΤΑΧΩΡΊΣΑΙ à la marge, et a donné les raisons de ce léger changement, dans son commentaire (note 55).

La philologie sacrée, trop négligée, est fort utile pour éclaircir la profane. Cette signification particu-

lière de καταχωρίσαι, va me servir à expliquer un endroit d'un décret des républiques grecques d'Hermione et d'Asiné, publié d'abord par Gori (note 56), et ensuite redonné par Muratori (note 57), et enfin par le feu prince de Torremuzza (note 58), mon illustre et savant ami, dont je regretterai sans cesse la perte. On y lit (note 59), τοὺς δὲ νομογράφους ΚΑΤΑΧΩΡΊΣΑΙ τοῦτο δόγμα, ce que la traduction latine de Gori, adoptée par Muratori et par le prince Torremuzza, rend fort mal, *scribas verò concedere decretum hoc.* Le sens est : *que les greffiers chargés du soin de transcrire les lois, enregistrent ce décret;* comme on voit plus bas dans la même inscription (note 60), ἀναγράψαι δόγμα.

Les interprêtes grecs de la bible m'aident encore à fixer le sens d'un autre passage de l'inscription de Rosette, qui dit de Ptolémée V Epiphane (note 61), ὃν ὁ Ἥφαιστος ἐδοκίμασεν. Notre confrère traduit en latin (note 62), *quem Vulcanus approbavit*, et en françois (note 63), *que Vulcain a approuvé*, ou comme il l'explique aussi (note 64), *à qui Vulcain a rendu témoignage.* Il me semble qu'il faut rendre ainsi ἐδοκίμασεν, *que Vulcain a éprouvé.* Ce mot se trouve à chaque page en ce sens, dans la version des Septante, et dans le texte grec du Nouveau Testament. (note 65). Nous voyons en effet, dans le cours de notre inscription, et surtout dans Saint-Jérôme (note 66), que la minorité de Ptolémée V Epiphane pouvoit être regardée comme un temps *d'épreuve*, δοκιμασίας; que les premières années de son règne avoient été orageuses, et fort agitées par les guerres

que

que lui suscitèrent Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, et Philippe, roi de Macédoine, qui démembrèrent plusieurs villes dépendantes de l'Egypte : que quelques provinces, précédemment soumises à ce royaume, se révoltèrent, et que l'Egypte même, indignée de la conduite d'Agathocle, tuteur de Ptolémée V Epiphane, fut livrée en proie aux séditions : que les rebelles avoient dévasté les temples, et le pays, et que ce jeune prince fut obligé d'emporter de force la ville de Lycopolis, dans le canton de Busiris, où les impies s'étoient fortifiés, etc., etc. Ils avoient saccagé l'Egypte, dont Ptolémée Philadelphe tiroit par an, quatorze mille huit cents talens d'argent, et quinze cents mille artabes de froment : l'artabe valoit trois *modius* ou boisseaux Romains, et un tiers en sus, selon S. Jérôme dont on peut voir le passage intéressant et classique (note 67). Je n'en ai rapporté que ce qui peut nous donner une idée de cette mesure de capacité, parce qu'il est fait mention des *artabes de bled* dans l'inscription de Rosette (note 68). Ce mot s'est conservé dans la langue Arabe et Syriaque, et dans celle des Coptes qui disent ΕΡΤΩΒ ; et les savans commentateurs d'Hésychius, sur le mot Ἀρτάβη, ont eu soin d'indiquer plusieurs des auteurs anciens et modernes qui ont parlé de cette mesure originaire de Perse, plus grande de trois chénices attiques que le médimne attique, selon Hérodote (note 69). L'artabe étoit de 28 chenices, ou 108 septiers, dit le savant Larcher (note 70) : mais il y avoit trois sortes d'*artabes ;* la grande dont parle Hérodote,

la moyenne et la commune, suivant l'observation de Wilkins (note 71). La Croze dit, d'après Kircher (note 72), que l'ЄΡΤΩΒ des Coptes est un poids de six cents livres. Consultez aussi Reland (note 73), et Bernard (note 74).

S. Jérôme, qui nous apprend des détails curieux sur l'histoire peu connue des rois d'Egypte et de Syrie, observe (note 75) qu'il n'a fait qu'abréger la narration de Porphyre, et que ce dernier avoit lui-même suivi celle de Suctorius S. Jerôme donne dans un autre endroit (note 76), la liste des auteurs presque tous malheureusement perdus, que Porphyre avoit consultés pour composer son livre sur la prophétie de Daniel qu'il attribuoit faussement à un juif contemporain d'Antiochus Epiphane (note 77). Ce livre de Porphyre étoit le douzième des quinze qui formoient son traité contre les chrétiens (note 78).

Je vous ai marqué dans ma précédente lettre, qu'il falloit lire dans l'inscription de Rosette (note 78), πτεροφόροι au lieu de πτεροφόραι qui est évidemment une faute du sculpteur. C'est ainsi qu'il a mis mal à-propos un Α un lieu d'un Ε, dans une autre ligne (note 70), οἱ ἐν αὐτῇ Π'ΑΝΤΑΣ pour Π'ΑΝΤΕΣ. J'avois aussi ajouté, que, quand même il s'agiroit de prêtresses au féminin, il faudroit également restituer πτεροφόροι, d'après les règles de la langue grecque. Je trouve une nouvelle preuve de cette assertion dans S. Jérôme (note 85). Ce savant père de l'église nous apprend que Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe (note 81), fut surnommée φερνοφόρος, *dotalis*, comme il traduit ce mot, (et non pas

φερεφόρου, comme le porte l'édition de Martianay), parce qu'elle apporta une grande dot à son mari, Antiochus *le Dieu.*

Apulée, dans sa description d'une procession de la fête d'Isis (note 82), parle d'un prêtre qui marchoit le troisième, et tenoit une palme dont les feuilles étoient travaillées en or avec beaucoup de délicatesse. S. Epiphane (note 83) rapporte qu'un jour les payens d'Alexandrie rasèrent Origène, le firent asseoir par force sur les marches du temple de Sérapis, et voulurent en vain l'obliger à distribuer des branches de palmier aux ministres de leur culte, qui venoient sacrifier à cette fausse divinité. S. Epiphane ajoute que les prêtres Egyptiens tenoient des branches de palmier à la main; et ils sont représentés rasés sur la fameuse mosaïque de Palestrine. On y voit, dit le docte et ingénieux abbé Barthélemy (note 84), un prêtre qui porte une palme. Il fait observer dans un autre endroit (note 85), une femme debout, qui tient de la main gauche une palme. *Ce n'est pas une prêtresse*, ajoute ce savant immortel; *les Égyptiens n'en avoient pas.* Mais notre inscription de Rosette (note 86) suffit pour réfuter cette dernière assertion, et prouve que bien avant le règne d'Hadrien, il y avoit des prêtresses egyptiennes, non seulement subalternes, du second ordre, *canéphores*, mais même *grandes prêtresses* en titre, ἱερείας. Comparez ce que le même abbé Barthélemy, dans son *explication d'un bas-relief egyptien* (note 87), le comte de Caylus (note 88), M. Schmidt (note 89), et le profond Larcher,

(note 90), avoient dit sur ce sujet que notre inscription éclaircit singulièrement.

La même inscription porte (note 91), que dans les grandes solennités où l'on a coutume de faire sortir des sanctuaires les temples ou chapelles des dieux, τῶν ναῶν, on fera aussi sortir celle du dieu Ptolémée Epiphane, *c'est-à-dire*, visible, très-gracieux. Apulée dit de même dans sa description d'une procession d'Isis (note 92), que le second prêtre soutenoit avec ses deux mains les petits AUTELS, qu'on appeloit les *secours*, du nom que la providence secourable de cette grande déesse leur avoit fait donner. C'étoient des espèces de châsses, ou plutôt de *petits temples de bois doré*, νηὸς μικρὸς ξύλινος, κατακεχρυσωμένος, comme les appelle Hérodote (note 93), qui se sert de la même expression que l'inscription de Rosette. La statue de la divinité dont on célébroit la fête, étoit renfermée dans ces petits tabernacles ou temples. Jablonski, Cuper (note 94), et M. Schmidt (note 95), observent avec raison que ces châsses étoient portées par les Pastophores, *quod sacrosanctum collegii nomen est*, dit Apulée (note 96), qui dépeint ainsi dans un autre passage (note 97), l'un de ces Pastophores : *linteis intectum, qui thyrsos, et hederas, et tacenda quædam gerens*, etc. Apulée raconte ensuite (note 98), qu'il fut lui-même admis dans cette classe de prêtres (note 99). Cuper (note 100) cite le passage d'Hérodote (note 101), qui parle de la statue de la ville de Paprémis, placée dans une petite chapelle de bois doré qu'on transportoit dans un autre temple, la veille de la

fête, sur un char à quatre roues tiré par les prêtres. Le même Cuper (note 102), Wesseling (note 103), et M. Schmidt (note 104), rapprochent également ce que Diodore de Sicile (note 105) dit du temple, τὸν νεὼν, de Jupiter, que les Egyptiens transportoient tous les ans sur le Nil en Libye, et qu'ils rapportoient au bout de quelques jours, comme si c'eut été ce dieu qui revint d'Ethiopie. Le même historien croit que ce qui a donné lieu à la fable des amours de Jupiter et de Junon sur le mont Ida, et à la fiction ingénieuse de ces fleurs que la Terre eut la galanterie de faire éclore pour favoriser l'union de ces époux, et leur servir de lit nuptial (note 106), c'étoit l'usage de transporter dans les grandes fêtes, les temples ou chapelles, ναοὺς, de Jupiter et de Junon, sur une montagne que les prêtres avoient soin de joncher de fleurs. Le prophète Amos (note 107), et d'après lui S. Etienne (note 108), reprochent de même aux juifs d'avoir porté le tabernacle, ou la tente en forme de pavillon, du Dieu Moloch : ἀνελάβετε τὴν σκηνὴν τοῦ Μολὸχ. Au reste, le mot de *Pastophores* veut dire *ferentes thalamos*; or, dans la langue mystique des Egyptiens, *thalamus* signifie *temple*. Selon nous l'apprend, et s'exprime en ces termes (note 109) : *Delubra quibus succedebat, aut incubabat Apis, mystice nominabant THALAMOS.* Pline fait la même remarque au sujet du bœuf Apis (note 110) : *Delubra ei gemina, quæ vocant THALAMOS.* Aussi θαλαμηπόλοι étoit-il synonyme de παστοφόροι, comme l'observe Saumaise (note 111). Le comte de Caylus a donné la figure d'un Pasto-

phore qui porte de même une espèce de tabernacle. Voyez ce qu'il en dit (note 112), ainsi que M. Schmidt (note 113), qui indique d'autres monumens Egyptiens de ce genre. C'est peut-être un de ces autels ou tabernacles, surmonté d'un candélabre, que la mosaïque de Palestrine (note 114) nous représente porté par des prêtres.

L'*Historia Lausiaca* de Palladius (chap. LII, page 980, tome II de la *Bibliotheca veterum patrum*, Paris, 1624, *in-folio*), nous apprend, que du temps de l'abbé Apollon, il y avoit dans une bourgade de la Haute-Egypte, un grand temple, et une statue de bois fort renommée; que les prêtres la portoient en procession dans les villages voisins, ἐπέμπτευον περιφέροντες; qu'ils partageoient l'enthousiasme, l'ivresse du peuple, βακχεύοντες μετὰ τοῦ πλήθους, et que c'étoit une cérémonie religieuse en l'honneur du Nil.

Clément d'Alexandrie (note 115) observe que dans les *fêtes* appelées en Egypte κωμασίαις, on portoit en procession les statues d'or des Dieux, deux chiens, un épervier, et un ibis. M. Schmidt (note 116) compare aussi les fêtes des Ethiopiens, où l'on portoit en cérémonie les images des Dieux qui alloient à un festin, ὁ Διὸς κωμάζων κατὰ τινα ξυνήθειαν περιφερόμενος, dit Diodore de Sicile (note 117). Wesseling pense sur ce passage, que les κωμασίαι étoient des solennités où l'on portoit en pompe les simulacres des Dieux, qui étoient censés aller à un banquet, *comessabundi quasi*, et que les Comastes, Κωμασταὶ, étoient des prêtres Egyptiens qui portoient ces statues, et mangeoient les mets

offerts aux Dieux. Petau avoit eu la même idée. Il croit (note 118) que les Κωμασταὶ étoient les *Epulones* des Romains, qu'ils présidoient aux sacrifices, ainsi qu'aux banquets sacrés, aux grands repas que les Egyptiens donnoient dans les temples et dans les carrefours, et qui se prolongeoient quelquefois pendant une semaine, comme celui dont parle Juvénal (note 119) :

. . . . . ne
Lætum hilaremque diem, ne magnæ gaudia cænæ
Sentirent positis ad templa et compita mensis,
Pervigilique toro, quem nocte ac luce jacentem
Septimus interdum sol invenit. . . . . .
. . . . . Inde virorum
Saltatus nigro tibicine; qualiacumque
Unguenta, et flores, multæque in fronte coronæ.

C'est ainsi qu'on voit dans l'inscription de Rosette (note 120), que la fête et la solennité de Ptolémée Epiphane (note 121), ἐφ' ἡμέρας πανηγυρις, dura cinq jours, pendant lesquels on portoit des couronnes (note 122), en faisant les sacrifices et les libations. Petau (note 123) prouve par le témoignage de différens auteurs, que les κῶμοι étoient des festins en l'honneur des Dieux, des orgies consacrées par une fausse piété (note 124). Ces banquets s'étoient introduits sous le nom d'Agapes (note 125) dans l'église primitive, et avoient dégénéré en abus. Clément d'Alexandrie (note 126) observe que les festins religieux des Egyptiens, κῶμοι, se célébroient au son de la flûte, du psaltérion, au milieu des danses, des bals, au bruit des applaudissemens et

des cris tumultueux. Il oppose ces orgies bruyantes aux pieuses réjouissances des Chrétiens, qu'il appelle κῶμος εὐχάριστος (note 127). S. Epiphane (note 128) parle de ces espèces de bacchanales égyptiennes, de ces mascarades qui sont la source des nôtres, de l'usage de tous les habitans de Bouto, jeunes et vieux, de se barbouiller le visage pour célébrer la fête d'Horus et d'Harpocrate. L'on voit dans Apulée (note 129), que la marche pompeuse de la procession imposante d'Isis s'ouvroit par une mascarade : plusieurs personnes du cortège étoient travesties et deguisées en soldats, en chasseurs, en femmes, en gladiateurs, en magistrats, en philosophes, en pêcheurs, en oiseleurs. On y remarquoit un ours apprivoisé, dans une chaise-à-porteur, et habillé en femme de qualité; un singe vêtu à la Phrygienne, tenant une coupe d'or à la main, et représentant Ganymède; un âne auquel on avoit attaché des ailes, et qui marchoit à côté d'un vieillard foible et languissant. Vous eussiez dit que c'étoit Pégase et Bellérophon. Je trouve de même dans Hesychius (note 130), qu'il y avoit une fête en Italie où l'on portoit des masques de bois pour exciter la risée. Démosthène (note 131) relève l'impudence de *l'exécrable Cyrivion, qui avoit l'effronterie d'aller sans masque à ces orgies dans les processions*, ἐν ταῖς πομπαῖς ἄνευ προσώπου κωμάζει. Les femmes d'une mauvaise conduite sy trouvoient avec leurs amans, comme la Néæra dont parle Démosthène (note 132). Lambert Bos (note 133), et Agésilas Mariscotti (note 134), indiquent le por-

trait que Philostrate (note 135) fait de Comus, le Dieu de ces festins, κῶμος. On le voit s'avancer dans les ténèbres, au son des instrumens, couronné de roses, le visage enflammé, à moitié ivre, dormant debout, καθεύδων ὀρθός; le flambeau qu'il tient échappe de sa main tremblante : la ceinture et la chaussure des personnes des deux sexes qui forment son cortège, ne diffèrent point. (Ce Dieu, ajoute Philostrate (note 136), autorise les femmes à s'habiller en hommes, et les hommes à prendre les vêtemens des femmes.) C'est dans cet état que les amans qui faisoient ces parties de débauche, venoient jouer de la flûte, frapper violemment à la porte de leurs maîtresses, et leur donner des sérénades, οἱονεὶ κωμασταὶ ζὺν τῷ αὐλῷ θυροκοπεῖ, dit Élien (note 137). Libanius termine sa description de la πανήγυρις, ou fête solennelle, en disant que le soir, la ville est éclairée par une foule de flambeaux, et qu'elle retentit du son des instrumens, des flûtes, et du bruit des chansons des personnes qui font ces parties, et célèbrent ces orgies. On lit dans l'édition de Reiske (note 138), πολλοὶ δὲ κωμασταὶ, καὶ ΑΥΤΩΝ ᾄδη, καὶ ζυμίγγων; mais ΑΥΤΩΝ, est une faute, et il faut restituer ΑΥΛΩΝ, *flûtes*, comme dans la première édition de Léon Allatius (note 139), et dans la seconde de Patusa (note 140). Voyez aussi M. Hoepfner sur le 39.e vers de son édition du *Cyclope* d'Euripide. Quant au style de cette inscription, composée dans le Dialecte Alexandrin, on ne doit y chercher ni la pureté, ni l'élégance d'Isocrate et de Platon, mais y remarquer beaucoup de termes et

de tours particuliers. Rien de plus vrai que cette observation du docte Huet (note 141) : « *Quis ac-* « *curatam Hellenismi munditiem in Alexandrinâ* « *requirat dialecto, quæ à Macedonicâ profecta est,* « *barbarâ ipsâ primùm et impurâ, et extra græcarum* « *censum numeratâ, tot deinde gentium commercio* « *inquinatâ, et ab Ægyptiis demùm, inter quos con-* « *sedit, distortâ, et corruptâ? Inde fit ut Alexan-* « *drinorum loquelam tam sæpè carpant Critici anti-* « *qui, Phrynichus, Thomas magister, et Helladius* « *Besantinous.* »

Le Dialecte Macédonien d'Alexandrie, barbare dès sa première origine, apporté en Egypte et en Syrie par des soldats sans lettres et de toutes sortes de nations, s'est toujours corrompu de plus en plus en s'éloignant de sa source, et s'altéra considérablement par le mélange des mots Egyptiens, Hébreux, Syriaques, Phéniciens, Perses, Latins, etc. Consultez ce que disent à ce sujet Saumaise (note 142), l'ingénieux et savant M. Diodati (note 143), et le docte et judicieux M. Sturz (note 144.) M. Sturz observe avec raison (note 145), que la quantité prodigieuse de juifs établis dans la ville d'Alexandrie, a dû introduire beaucoup de termes et d'idiotismes Hébreux et Syriaques dans le Dialecte Macédonien. Il y avoit aussi des mots Perses naturalisés dans cet idiôme, comme celui d'ἀρτάβη, qui est venu en Egypte avec Cambyse, et qui se trouve dans notre inscription (note 146). Les Macédoniens d'Alexandrie se servent souvent de mots égyptiens, tels que ζυθὸς, dans la version des Septante du lévitique (note 147),

ἑρπὶς, *vin*, dans Lycophron (note 148). Tzetzès sur ce poète, et Eustathe (note 149), disent que c'est le nom que les Egyptiens donnent au vin. Les Coptes l'appellent de même ΗΡΠ, comme ils disent *hoph*, pour ὄφις, *serpent*. On lit dans notre inscription grecque de Rosette (note 150), une expression qui est sûrement égyptienne, et que vous devriez retrouver dans l'inscription Copte : ἡ καλουμένη βασιλεία ΨΧΕΝΤ ἣν περιθέμενος, etc. : *ce qu'on appelle le PSCHENT royal dont Ptolémée étoit revêtu lorsqu'il entra dans le temple*, ou dans le palais *de Memphis*. C'est envain qu'on chercheroit ce mot dans nos dictionnaires grecs et coptes. Notre savant confrère (note 151), dit que *s'il étoit accompagné de l'adjectif* βασιλικὰ (il a voulu, ou dû dire βασιλικὴ) *au lieu du SUBSTANTIF* ΒΑΣΙΛΕΙΑ, *alors on pourroit en effet le prendre pour un vêtement royal; mais* ΒΑΣΙΛΕΙΑ *veut impérieusement*, ajoute-t-il, *qu'on attache au mot Copte ou Égyptien* Ψχὲντ, *l'idée d'un ornement de tête, d'un diadême, ou d'une couronne*. Les mots ἡ καλουμένη qui précèdent ψχὲντ, prouvent que c'est une expression consacrée par l'usage. Je crois qu'il s'agit du *manteau royal* dont les Ptolémée étoient revêtus en montant sur le trône. C'est ainsi qu'Anastase, dans sa relation de l'exil de S. Martin I (note 152), donne deux fois le nom de *psachnion* au manteau pontifical de ce pape. Voyez ce que Ducange et M. Adelung disent de ce dernier mot, dans leurs glossaires de la latinité du moyen âge. J'observe de plus, que de la Cerda en avoit déja parlé dans ses *Adversaria sacra* (note 153).

Les Macédoniens d'Egypte et de Syrie avoient non-

seulement des constructions et des expressions, mais encore des formes qui leur étoient particulières. C'est ainsi qu'on lit dans l'inscription de Rosette (note 154), παρ' τὸ παλαιόν. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'avis de notre docte collégue, qui croit que c'est une faute, et qu'il faut corriger παρά (note 155). C'est un dorisme. Πὲρ se trouve sans cesse dans Homère qui employoit tous les dialectes, parceque la langue et la grammaire n'etoient pas encore fixées de son temps, et dans une foule de passages d'auteurs Doriens indiqués par Maittaire (note 156). Mon savant ami M. Sturz observe très-bien (note 157), que le dialecte macédonien dérivoit du dorique, et lui ressembloit infiniment. Ces mêmes Macédoniens changeoient le Θ en Δ, comme le remarque aussi M. Sturz (note 158), d'après les *Horti Adonidis* d'Alde (note 159) C'est pour cette raison qu'on lit dans sept inscriptions de Palmyre que j'ai indiquées précédemment, et dans la nôtre de Rosette (note 160), μηνὸς Ξανδικῦ, au lieu de Ξανθικῦ qu'il faut bien se garder de substituer. L'on voit dans l'inscription de Rosette (note 161), ἵππων, au lieu d'ἴππων. C'est la forme la plus ordinaire chez les Alexandrins, et par conséquent dans la version des Septante composée presque à la même époque dans la ville d'Alexandrie : M. Sturz en a donné une foule d'exemples (note 162) ; et cette forme s'est conservée dans le grec moderne, parceque la version des Septante a eu la même influence sur le style des Grecs que la vulgate sur celui des écrivains latins du moyen âge, et la traduction de Luther sur celui des Allemands. Hérodote (note

163) dit que ceux des Egyptiens qui étoient militaires, destinés à la profession des armes, μάχιμοι, expression qu'on retrouve dans notre inscription (note 164), s'appeloient dans leur langue καλασίριες; et il ajoute (note 165), qu'eux seuls, après les prêtres, jouissoient de quelques privilèges, et que chacun de ces guerriers avoit douze *arures*, ἀρούρας, exemptes de toute charge, et de toute imposition: que l'arure étoit une pièce de terre qui contenoit cent coudées d'Egypte en tout sens, et que la coudée d'Egypte étoit égale à celle de Samos. Nous lisons au contraire dans notre inscription (note 166), qu'à l'avénement de Ptolémée Epiphane à la couronne, chaque *arure* de la terre consacrée à l'entretien du culte et de ses ministres, étoit grevée de l'imposition d'une *artabe*. Voyez sur ce mot Alexandrin ἄρταβα, le docte et trop peu consulté *Onomasticon rerum et verborum difficiliorum* de Rosweide (note 167).

Athénée (note 168) observe que plusieurs habitans de l'Attique, qui avoient eu des relations avec les Macédoniens, en avoient pris quelques expressions, μακεδονίζοντας, comme le fameux poète comique Ménandre, qui étoit fort lié avec Démétrius (note 169). Athénée se sert de l'expression de μακεδονίζοντας, de même que Plutarque, qui (note 170) dit que les rois, prédécesseurs de Cléopâtre, n'avoient jamais pu apprendre parfaitement la langue égyptienne, et que quelques-uns même des Ptolémée avoient oublié le Macédonien, το μακεδονίζειν, tandis que cette princesse répondoit sans in-

terprête aux Ethiopiens, aux Troglodytes, aux Hébreux, aux Arabes, aux Syriens, aux Mèdes, et aux Parthes, etc. M. Hase, jeune, aimable, vertueux, et savant Saxon, qui fera un jour l'ornement de l'académie de Jena, me rapportoit dernièrement ce passage classique dans mon cours de grec moderne.

Adieu, mon cher et docte hiérophante : aimez-moi comme je vous aime, et croyez que vous n'avez pas d'ami, ni d'admirateur plus sincère que votre confrère

D'ANSSE DE VILLOISON, *de l'Institut de France, et de l'Académie d'Upsal.*

Paris, 15 juin 1803.

NOTES.

Note 1). Voyez ma première lettre sur la même inscription grecque, page 70 et suivantes du numéro 21, germinal, an XI, et le supplément à cette lettre, page 378, et suivantes du n.° 23, floréal an XI, et ma seconde lettre page 174, et suivantes du numéro 6, prairial, du *Magasin encyclopédique* de la même année.

Note 2). Inscript. de Rosette, ligne 15, page 14.

Note 3). Ligne 16, page 14.

Note 4). Ligne 16, page 14.

Note 5). Ligne 16, pages 54 et 110.

Note 6). Ligne 15, pages 14 et 54, ligne 30, pages 18 et 54.

Note 7). Ligne 7, page 12, et lig. 36, page 19, τῶν καλὰ τὴν χώραν ἱερῶν, ligne 20, page 15, μένειν ἐπὶ τῶν ἰδίων κλήσεων, et ligne 46, page 21, τὴν τε ἄνω χώραν, καὶ τὴν κάτω, toujours avec l'article.

Note 8). Agatharchide, *De rubro mari*, pag. 16, tome I des *Geographiæ veteris scriptores græci minores*, *Oxoniæ*, 1698, *in*-8.°. Dans ce même passage, Agatharchide parle d'une armure particulière, de longues robes qui couvroient tout le corps à l'exception des yeux, et dont Ptolémée revêtit une troupe d'élite de l'avant-garde : il se sert de l'expression ὁπλισμὸν ΠΕΡΙΈΘΗΚΕ Ἱρόπον, comme dans la 44.e ligne de notre inscription, ἡ καλυμένη βασιλεία ψχεντ, ἣν ΠΕΡΙΘΈΜΕΝΟΣ, etc.

Note 9). Hérodote, liv. II, chap. 77, page 139, édit. Wesseling.

Note 10). Hesychius sur le mot Καλὰ χώραν, page 191, tome II, édition d'Alberti. Ce lexicographe interprète aussi καλὰ φύσιν. Je serois tenté de soupçonner qu'il avoit en vue les versets 23 et 28 du XIII.e chapitre de la version du lévitique des Septante, qui disent en parlant des taches de la lèpre, ἐὰν καλὰ χάραν μείνῃ, καὶ μὴ διαχείλιεν, *si elle reste dans le même état, à la même place, sans s'étendre sur la peau*, μὴ διαχυθῇ ἐν τῷ δέρματι, verset 28. Au lieu de μένειν κατὰ χάραν, on lit ἐπὶ χώρας, dans le même sens, et dans le même chapitre, verset 37 : ἐὰν μείνῃ ἐπὶ χώρας τὸ θραῦσμα.

Note 11). Budée, page 295, *Commentarii linguæ græcæ*, édit. de Robert Etienne, Paris, 1548, *in-folio*.

Note 12). Henri Etienne sur le mot χώρα, page 662, tome IV *Thesaur. linguæ græcæ*.

Note 13). Constantin, sur le mot χώρα.

Note 14). François Viguier *De præcipuis græcæ dictionis idiotismis*, page 161 de l'excellente édition de M. Hermann, Leipsick, 1802, in-8°. Voyez aussi la note de Zeunius *ibid.* Ce dernier, ainsi qu'Ernesti, et d'après lui, M. Schweighaeuser,

page 668 de son excellent *Lexicon Polybianum*; sur le mot χώρα, observent une signification plus singulière de ce même mot. Joseph, *Antiquit. Judaïc.*, livre VI, chap. 10, page 251, tome I, édit. d'Hudson, dit, δὸς αὐτῷ χώραν ἀμείνονα, *lui ayant donné une meilleure place*, dans le sens françois de *charge, emploi*; et Polybe, liv. I, chap. 43, page 109, tome I, τῶν τὰς μεγίστας χώρας ἐχόντων, *ceux qui ont les plus grandes places.* Voyez aussi livre XV, chap. 25, page 543, tome III; et livre XXXV, chap. 4, page 664, tome IV, ἐκλείπειν τὰς χώρας, *qu'il y a des places vacantes.* C'est ainsi que Tite-Live emploie souvent le mot de *loca*, comme par exemple, livre IV, chap. 16. Voyez la note de Jean-Frédéric Gronovius, (page 921, tome I, édit. de Drakenborch, Leyde, 1738, in-4.°), et la remarque de son fils Jacques Gronovius sur ce passage de Polybe, page 128 *tomi octavi part. prior, ed. Schweighaeuser.*

Note 15). Kuster, sur le mot d'Hesychius Ἐν πείσῃ, page 1255, tome I, édit. d'Alberti, et sur le 367.e vers du Plutus d'Aristophane. Hemsterhuis observe sur ce même vers, page 108 de son édition, Harlingen, 1744, in-8.°, que dans un manuscrit, le καλὰ χώραν d'Aristophane est expliqué par καλὰ τὰ καθεδήκοις, καὶ ἑὰς δεῖ.

Note 16). Abresch, page 69, tome I des *Miscellaneæ observationes Criticæ novæ, Amstelædami*, 1740, in-8.°

Note 17). Valckenaer, note 74, page 340, édit. de l'Hérodote de Wesseling.

Note 18). Plutarque, vie d'Antoine, page 248, tome V, édit. de Reiske.

Note 19). Hérodote, liv. IV, chap. 201, page 369, édit. Wesseling.

Note

Note 20). Isocrate, *in Panegyrico*, page 126 et 127 de l'édition de ce discours donné par Morus, Leipsick, 1768, in-8.° et pag. 109 de la nouvelle édition de M. Lange, Halle, 1803, in 8.°

Note 21). Wolfius, page 389 *Annotationum in panegyricum*, dans son édition d'Isocrate, Basle, 1570, in-folio.

Note 22). Démosthène *contra Timocratem*, page 701, tome I, édit. de Reiske.

Note 23). Wolfius, page 111 de son édition d'Isocrate, Basle, 1570, et page 132 de l'édition de Paris, 1621, in-8.°

Note 24). Guillaume Battie, page 215 tome I de son édition, Londres, 1749, in-8.°

Note 25). Auger, page 287, tome I, *Isocratis opera, græcè et latinè, cum versione novâ, Parisiis*, 1782, in-8.° Voyez le jugement que M. Lange, page 24 et suivantes de la préface de sa nouvelle édition d'Isocrate, porte de celle de l'abbé Auger.

Note 26). Auger, page 115, tome II de ses *œuvres complètes d'Isocrate, traduites en françois*, Paris, 1781, in-8.°

Note 27). Auger, *Index græcus*, sur le mot χάρα, page 384 tome III de son édition grecque et latine. M. Lange, dans son *Index*, page 817, explique de même, *loco manere*.

Note 28). Thucydide, liv. IV, chap. 76, page 283, édit. Dukeri.

Note 29). Inscription de Rosette, lignes 15 et 16, page 14.

Note 30). Genèse, chap. 47, verset 22.

Note 31). Joseph, *Antiquités Judaïques*, liv. II, chap. 6, page 59, tome I, édit. d'Hudson.

Note 32). *Jo. Christ. Frid. Schulzii scholia in vetus*

testamentum, voluminis I sectio I, Norimbergæ, 1783, in-8.°, pages 301, 302 et 303.

Note 33). M. Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, pages 310 et 311, tome I d'un ouvrage du même genre et du même titre que le précédent de M. Schulze, *Scholia in vetus testamentum, pars prima, Lipsiæ*, 1788, in-8.°

Note 34). M. Schmidt, *Dissertatio de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum, Tubingæ*, 1768, in-8.° C'est un traité complet sur cette matière.

Note 35). Le savant Larcher, page 237, tome II de la première édition de son excellente traduction d'Hérodote, Paris, 1786, in-8.°, et pages 249 et 250 tome II de la seconde édition, Paris, 1802, sur le 3.e chapitre du second livre d'Hérodote.

Note 36). Joseph, *Antiquités Judaïques*, liv. II, chap. 7, page 71, édit. d'Hudson, et page 95 de celle d'Havercamp. Consultez les notes des commentateurs sur ce passage.

Note 37). Diodore de Sicile, liv. I, chap. 21, page 25, et chap. 73, page 84, tome I, édition de Wesseling.

Note 38). Synesius, *De providentiâ*, liv. I, page 93 et suivantes, édition de Petau, Paris, 1633, in-folio. Quant aux cérémonies, et aux fêtes qu'on célébra depuis dans des temps bien postérieurs, à l'avènement des Ptolémée à la couronne, ἀνακλητήρια, lorsqu'on les consacroit et installoit dans leur palais de Memphis selon les loix de l'Egypte, Πτολεμαίου κατὰ τὴν Μέμφιν ἐνθρονιζομένου τοῖς βασιλείοις, κατὰ τοὺς Αἰγυπτίων νόμους, pour me servir de l'expression de Diodore de Sicile, (*Excerpta de virtutibus et vitiis*, page 595, tome II, édit. de Wesseling), on peut consulter les notes de Henri de Valois et de Wes-

seling, *ibid.*, pages 594 et 595, et Polybe, liv. XVIII, chap. 38, page 119, tome IV, où il parle de l'inauguration de Ptolémée Epiphane, que des raisons d'état, et des considérations politiques firent accélérer, avant que ce jeune prince eût atteint l'âge fixé par les loix; et liv. XXVIII, chap. 10, pag. 408. S. Jérôme dit dans son commentaire sur le onzième chapitre de Daniel, col. 1128, tome III, édit. de Martianay : *Adscendens Memphim, et ibi ex more Ægypti regnum accipiens.* On lit pareillement dans l'inscription de Rosette, lig. 1, page 11, παραλαβόντ@ τὴν βασιλείαν, c'est-à-dire, *accipiente regnum.* Polybe a dit de même, liv. I, chap. 8, page 18, tom. I, παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν, *accipiens, suscipiens magistratum*, et liv. III, chap. 70, page 545, παραλαβοῦσας τὴν ἀρχήν. C'est proprement *succeder à un autre, prendre la place de son prédécesseur.* Polybe se sert aussi de l'expression τὴν παράληψιν τῆς ἀρχῆς, liv. II, chap. 3, page 225, tome I. C'est ainsi que dans notre inscription de Rosette, dont le style est le même que celui de Polybe et des Septante, on voit, lignes 7 et 8, page 12, que tous les prêtres s'étoient rendus de tous les temples de l'Egypte, pour assister à la solennité de la prise de possession de la couronne, πρὸς τὴν πανήγυριν τῆς παραλήψεως τῆς βασιλείας Πτολεμαίδ, que Ptolémée tenoit de son père par droit de succession, ἣν παρέλαβεν παρὰ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ; et ligne 45, page 21, *ibid.*, τὰ νομιζόμενα τῇ παραλήψει τῆς βασιλείας. Polybe s'exprime de même en pareil cas, liv. XXVIII, chap. 10, page 408, tome IV : γίγονεν αὐτῷ τὰ NOMIZ'OMENA γίγνεσθαι τοῖς βασιλεῦσιν, ὅταν εἰς ἡλικίαν ἔλθωσιν, ἀναλήμματα. Il est dit dans la ligne précédente, la 44.e, page 21 de l'inscription de Rosette, ἡ καλυμένη βασιλεία ψχμεῖ, ἣν περιτεθεν@ εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἐν Μεμφ. . . . τελεσθῆ (je lis Μεμφει

βασίλειον ἔστως, ou ἵνα, τελεσθῇ) τὰ νομιζόμενα τῇ παραλήψει τῆς βασιλείας. Notre savant confrère, pages 93 et suivantes, remplit ainsi cette lacune, τὸ ἐν Μέμφει ἱερὸν, *dans le temple de Memphis*, et croit qu'il faut lire, ἱερὸν, *temple*, et non pas βασίλειον, *palais*, parce qu'il est dit plus haut, ligne 8, page 12, que les prêtres s'étoient assemblés dans le temple de Memphis, ἐν τῷ ἐν Μέμφει ἱερῷ, pour prendre cette résolution en l'honneur de Ptolémée: mais on pourroit lui objecter qu'il étoit naturel que les prêtres s'assemblassent dans le temple pour délibérer, et que les rois fussent installés sur leur trône, dans leur palais de Memphis, comme le dit formellement Diodore de Sicile, que j'ai déjà cité, Πτολεμαῖος κατὰ τὴν Μέμφιν ἐνθρονιζομένης τοῖς βασιλεῦσι. Alors le κατὰ τὸ προειρημένον βασίλειον, (*c'est-à-dire*, dans le palais dont il a été parlé plus haut) deviendroit clair, d'autant plus que de l'aveu de notre collégue, page 93, ce mot βασίλειον n'avoit point encore paru dans l'inscription, quoiqu'elle suppose qu'il en avoit été fait mention précédemment, τὸ προειρημένον. Le savant Ameilhon pourroit encore opposer à l'autorité grave et positive de Diodore de Sicile, ce passage formel du scholiaste latin des *Germanici Aratea phænomena*, page 71, tome II de l'excellente édition d'Aratus de M. Buhle, Léipsick, 1801, in-8.°: *in templo Ægypti Memphis, ubi mos fuit solio regio decorari reges qui regnabant; ibi enim sacris initiabantur primùm, ut dicitur, reges.*

Dira-t-on que le scholiaste de Germanicus a seulement voulu parler du trône royal qu'on plaçoit dans le temple de Memphis, pour les rois qui s'y faisoient initier? Ou bien n'a-t-il fait mention que de la cérémonie religieuse du sacre dans le temple, tandis que Diodore de Sicile ne parle de son côté

que de la cérémonie civile de l'installation dans le palais? Il seroit aussi fort aisé d'attaquer le témoignage du scholiaste latin de Germanicus, avec les armes que fournit un grand critique, M. Buhl, qui vient de redonner cet Auteur. Voici ses expressions, pag. 178: *Est ille a diversis hominibus e pluribus antiquioribus græcorum in Aratum commentariis, sicut scholia ad Aratum græca, conflatus absque ullo ordine; quare etiam eadem sæpiùs repetuntur, affirmantur sibi contraria; et sermo est tam barbarus, incomptus, et vitiosus, ut totus hic commentarius non veteris latini scriptoris operi, sed pueruli nostræ ætatis exercitio styli latini similis videatur.... Scholiis unius grammatici latini addita et intermixta posteà sunt alia; undè repugnantiæ ortæ sunt.* Aussi notre confrère, qui cite ce passage des scholies latines de Germanicus, d'après Jablonski et Pauw, convient-il, page 44, qu'en *général ce scholiaste, dont le texte est fort corrompu, et très-peu intelligible, ne peut être d'une grande autorité.* Votre traduction du texte égyptien fixera un jour la vraie leçon, et décidera s'il faut suppléer βασίλειον, *palais*, ou ἱερὸν, *temple*. En attendant je vais indiquer d'autres exemples de l'expression παραλαβεῖν τὴν βασιλείαν, si fréquente dans notre inscription. Vous retrouverez ce terme dans la version grecque de Daniel, chap. 5, vers. 31, chap. 7, vers. 18, et à la fin, dans l'Histoire du dragon, vers. 1: ὁ βασιλεὺς Ἀστυάγης προσετέθη πρὸς τοὺς πατέρας αὐτοῦ· καὶ παρέλαβε Κῦρος ὁ Πέρσης τὴν βασιλείαν αὐτοῦ, *c'est-à-dire*, lui succéda. Dans le second livre des Machabées, chap. 4, verset 7: μεταλλάξαντος δὲ τὸν βίον Σελεύκου, καὶ παραλαβόντος τὴν βασιλείαν Ἀντίοχος τὸ Ἐπιφανὴς. L'auteur de la version grecque de Jérémie emploie ce verbe au moyen dans le sens d'*hériter*, vers. 2, chap. 30 de sa traduction, ou chap. 49,

du texte hébreu, παραλήψεται Ἰσραὴλ τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ, et *ibid.*, vers 1 : ἢ παραλημψόμεθα ἐκ ἔστιν ἐν αὐτοῖς, *est-ce qu'il n'y a pas d'heritier parmi eux?* Ce que Symmaque rend ainsi, καὶ κληρονομεῖ ἐκ ἔστιν αὐτῷ; voyez page 546, tome II *Hexaplorum Origenis*, édit. de M. Bahrdt, Leipsick, 1770, in 8.°

Note 39). Inscription de Rosette, ligne 33, page 18.

Note 40). *Ibidem*, page 18.

Note 41). *Ibid.*, pages 71 et 113.

Note 42). *Ibid.*, page 71.

Note 43). Polybe, liv. XXXIII, chap. 3, page 598, tome IV.

Note 44). Polybe, liv. VI, chap. 9, page 474, tome II.

Note 45). Inscription de Rosette, ligne 51, page 23.

Note 46). *Ibid.*, page 23.

Note 47). *Ibid.*, pages 104 et 117.

Note 48). *Ibid.*, page 104.

Note 49). Esther, chap. 2, verset 23.

Note 50). Trommius, sur le mot καταχωρίζω, page 869, tome I *Concordantiæ græcæ versionis LXX Interpretum, Amstelodami*, 1718, in-folio.

Note 51). Paralipomènes, liv. I, chap. 27, verset 24.

Note 52). Grotius, pages 370 et 371, tome III, *Annotationes in vetus testamentum*, *ed. Vogel*, Halæ, 1776, in-4.°

Note 53). Machabées, liv. III, chap. 2, verset 29.

Note 54). Strabon, liv. I, page 16, édit. du Louvre, 1620, in-folio.

Note 55). Casaubon, *commentarii et castigationes in Strabonem*, page 12, col. 1.

Note 56). Gori, page 136, *class. IV, Inscriptiones Donianæ, Florentiæ*, 1731, in-folio.

Note 57). Muratori, vol. II, *class. VIII*, page 607, *novus thesaurus, Mediolani*, 1740.

Note 58). Le prince de Torremuzza, page 90, *class. VIII, Siciliæ inscriptionum nova collectio, Panormi*, 1784, in-fol., *sec. edit.*

Note 59). Inscription d'Hermione et d'Asine, lignes 23 et 24.

Note 60). La même inscription d'Hermione et d'Asine, lignes 27 et 28, page 137 des *inscriptiones Donianæ* de Gori.

Note 61). Inscription de Rosette, lig. 3, pag. 11.

Note 62). *Ibid.*, page 11.

Note 63). *Ibid.*, pages 30 et 108.

Note 64). *Ibid.*, page 30.

Note 65). Vers l'an 574.e de la fondation de Rome, les contrôleurs généraux des Lacédémoniens, ou au moins les commissaires qui vérifioient les comptes des deniers publics, sont appelés *ἐπιμεληταὶ τῶν κοινῶν* dans trois endroits de Polybe, liv. 25, pages 329 et 330, tome IV.

Note 66). S. Jérôme, *commentar. in Danielis caput* 11, col. 1124, tome III, édit. de Martianay, Paris, 1704, in-folio. Comparez aussi la narration de Justin, liv. XXX, chap. 2 et 3, pages 562 et suivantes, édit. d'Abraham Gronovius, Leyde, 1760, in-8.°; et liv. XXXI, chap. 1, pages 568 et suivantes; et Polybe, liv. III, chap. 2, page 389, tome I, liv. XV, chap. 20, pages 532 et suivantes, tome III, liv. XVII, chap. 1, pages 7 et 8, tom. IV, et liv. XVIII, chap. 33, page 110, et chap. 34, page 112, tome IV, et liv. XV, chap. 23, pages 560 et suivantes, tome III, où il décrit une scène horrible qui fait frémir l'humanité, et liv. XXIII,

chap. 16, pages 279 et 280, tome IV, où il parle du siége de Lycopolis, τὴν Λύκων πόλιν. Polybe étoit contemporain de Ptolémée Epiphane, dont il éclaircit l'histoire et l'inscription. Lycortas, préteur des Achéens, successeur de Philopœmen, et père de notre historien, avoit renouvelé le traité d'alliance de la ligue Achéenne avec Ptolémée Epiphane, et alloit repartir avec son fils Polybe, qui étoit nommé, conjointement avec lui, ambassadeur à la cour d'Egypte, lorsque la mort de ce prince survint. Polybe, liv. XXIII, chap. 1, page 245, et liv. XXIII, chap. 9, pages 262 et suivantes, et liv. XXV, chap. 7, page 328, tome IV. Voyez aussi Zonaras, liv. IV, page 200, tome I, édit. du Louvre, Joseph, *Antiquit. Judaic.*, liv. XII, chap. 3, pag. 520, et suivantes, tome I, édit. d'Hudson, le *Chronicon Paschale*, page 177, George Syncelle, page 283, etc.

Note 67). S. Jérôme, *ibid.*, col. 1122. C'est ce que Rhemnius Fannius Palæmon exprime ainsi dans son poeme *de ponderibus et mensuris*, page 33 de l'édition d'Elie Vinet des *Prisciani*, *Rhemnii Fannii*, *libri de nummis, ponderibus, mensuris, numeris*, etc. *Parisiis*, 1565, in-8.°:

Est etiam terris quas advena Nilus inundat,
Artaba, cui superat modii pars tertia post tres:
Namque decem modiis explebitur artaba triplex.

S. Jérôme dit aussi, sur le cinquième chapitre d'Isaïe, col. 49, tom. III: *pro triginta modiis quos nos pro coro posuimus, qui Hebraicè dicitur OMER, Septuaginta verterunt ARTABAS SEX; quæ mensura Ægyptiaca est, et facit modios viginti.* Dalmatius, auteur inédit, dans son histoire des saints d'Egypte, citée par Ducange, *in Glossario mediæ græcitatis*, sur le mot Ἀρτάβη, page 125, observe à l'article de Sérapion,

que chacun recevoit de salaire annuel douze *artabes*; ce qui, ajoute-t-il, répond à quarante de nos modius, μοδίους παρ' ἡμῖν λεγομένους.

Note 68). Inscription de Rosette, ligne 30, pages 18 et 68.

Note 69). Hérodote, liv. I, chap. 192, pag. 91.

Note 70). Le savant Larcher, page 506, tom. I de la nouvelle édition de sa traduction d'Hérodote, Paris, 1802, in-8.°

Note 71). Wilkins, page 96, *Dissertat. de linguâ copticâ ad Chamberlaynium.*

Note 72). La Croze, *Lexicon Ægyptiaco-latinum*, sur le mot ЄΡΤΩΒ, page 18.

Note 73). Reland, *Dissertatio VIII de veteri linguâ Persicâ*, pages 134, et suivantes, de ses *dissertationum Miscellanearum*, tome II, Utrecht, 1707, in-8.°.

Note 74). Bernard parle de l'*artabe* des Mèdes, des Perses, des Egyptiens, des Alexandrins, et des Rabins, pages 63, 66 et suivantes, pages 77, 56, 73, de son docte traité *de mensuris, et ponderibus antiquis, Oxoniae*, 1688, 2.° édition. Selon lui, *ibid.*, page 56 : *Artaba Alexandriae contrahit frumenti libras, mnasve Alexandrinas* 204, *quarum singulae expendunt drachmas* 144, *granave tritici* 9216=144, × 64. Il cite pour garant Mohammed Sephadi, auteur Arabe, et a soin de distinguer, page 67, la grande et la petite *artabe*. Isidore, *Origin.*, liv. XVI, chap. 25, page 1234 des *Auctores latinae linguae* de l'édition de Denys Godefroy, Genève, 1622, in 4-°, dit : *Artaba mensura est apud Ægyptios sextariorum LXXII, composita ex numero, propter LXXII gentes, vel linguas, quae orbem impleverunt.* Il a tiré cette singulière explication de S. Epiphane, qui (*de mensuris et ponderibus*,

pages 181 et 182, tome II de l'édition de Petau, de Cologne, ou plutôt de Leipsick) prétend de même que c'étoit à cause des soixante et douze hommes qui bâtirent la tour de Babel, et dont la dispersion donna l'origine à soixante et douze langues, et à l'épithète d'Homère, *μέροπες, εἰς τὴν μεμερισμένην γλῶσσαν.* Comparez le passage de l'*étymologicon* grec inédit, cité et corrigé par Reland, pages 135 et 136, tome II, Dissert. VIII. Joseph (*Antiquit. judaic.*, liv. XI, chap. 1, page 470, tome I, édit. d'Hudson) fait dire à Cyrus, dans une lettre aux Juifs, qu'il leur donne pour le temple de Jérusalem, vingt mille cinq cents *artabes* de pur froment. Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, écrit pareillement à Ptolémée Epiphane, dans Joseph, *Antiquit. judaic.*, liv. XII, chap. 3, page 521, tome I, édit d'Hudson, que pour récompenser les juifs de leur attachement, il veut contribuer à l'entretien de leur culte, et fournir pour sa part, *παρασχεῖν τὴν εἰς τὰς θυσίας* Σ'ΥΝΤΑΞΙΝ... *Σεμιδάλεως* 'ΑΡΤ'ΑΒΑΣ *ἱερὰς ἕξ, κατὰ τὸν ἐπιχώριον νόμον.* Cette expression de Joseph, *Σύνταξιν*, est remarquable, et précisément la même que celle de notre inscription, lignes 14 et 15, page 14 : *τὰς προσόδους τῶν ἱερῶν, καὶ τὰς διδομένας εἰς αὐτὰ κατ' ἐνιαυτὸν* ΣΥΝΤ'ΑΞΕΙΣ *σιτικάς τε καὶ ἀργυρικάς.* C'est *contributions*, et non pas *taxationes*, ou *redevances*, comme le traduit notre savant confrère, pages 54, 110 et 14. Polybe, liv. XXII, chap. 27, page 241, tome IV : *ὅσαι μὲν τῶν πόλεων ὑπετέλουν Ἀντιόχῳ φόρον.... ταύτας μὲν* 'ΑΠ'ΕΛΥΣΑΝ *τῶν φόρων* (comme dans notre inscription, lignes 16 et 17, page 15, 'ΑΠ'ΕΛΥΣΕΝ *τοῦ κατάπλου*) *ὅσαι δ' Ἀττάλῳ* Σ'ΥΝΤΑΞΙΝ (terme plus doux que celui d'impôt, de tribut) *ἐτέλουν, ταύταις ἐπέταξαν τὸν αὐτὸν εὐμένει διδόναι φόρον.* C'est quelquefois une pension, un traitement annuel pour subvenir à l'entretien, et proprement la

contribution que chacun est obligé de donner pour sa part. Les Septante, exode, chap. 5, versets 8 et 18, se servent du mot de *Σύνταξιν τῆς πλινθουργίας*, et *πλινθείας*, pour désigner la quantité de briques fixe et déterminée, que les Israélites étoient obligés de fournir par jour. Pharaon déclare *ibid.*, verset 11, qu'il n'en veut rien rabattre : *ἀ γὰρ ἀφαιρῶμαι ἀπὸ τῆς Συντάξεως ὑμῶν ἐξέν. Ibid.*, verset 14 : *ἀ Συνετελέσατε τὰς Συντάξεις ὑμῶν τῆς πλινθείας.* Voyez Suidas sur ce mot, et Spanheim, page 166 de ses notes sur Julien, Leipsick, 1696, in-folio. Voyez aussi le troisième livre des rois, chap. 4, verset 28, où il est parlé des fournitures pour l'entretien de la maison de Salomon. Polyen, *Strateg.* (liv. IV, chap. 32, pages 354 et 355, édition de Maasvich, Leyde, 1690, in-8°) observe que l'artabe des Perses répond au médimne attique, et rapporte la quantité incroyable d'*artabes* de farine de diverses qualités qui se consommoient chaque jour à la table des rois de Perse, dont Alexandre avoit lu le *menu* gravé sur une colonne d'airain du palais. Il paroit que ce furent les Perses qui apportèrent en Egypte cette mesure de leur pays, lors de l'invasion de Cambyse.

Note 75). S. Jérome, *in Danielis* cap. XI, col. 1128, t. III.

Note 76). S. Jérome, *præfat. explanationis in Danielem*, col. 1074, t. III : « *Ad intelligendas ex-* « *tremas partes Danielis, multiplex Græcorum his-* « *toria necessaria est, Suctorii, videlicet Callinici,* « *Diodori, Hieronymi, Polybii, Posidonii, Clau-* « *dii, Taconis, et Andronici cognomento Alypii,* « *quos et Porphyrius esse sequutum se dicit : Josephi* « *quoque, et eorum quos ponit Josephus, præcipue-* « *que nostri Livii, et Pompeii Trogi, atque Justini ;* « *qui omnem extremæ visionis* (Danielis) *narrant*

« *historiam, et post Alexandrum usque ad Cæsarem* « *Augustum, Syriæ, et Ægypti, id est Seleuci, et* « *Antiochi, et Ptolemæorum bella describunt.* » C'est ainsi que Vitringa dans son excellent commentaire sur Isaie, et Jean Gottlieb Kalinsky dans ses *Vaticinia Chabacuci et Nachumi*, savant ouvrage imprimé à Breslau, 1748, in-4.°, ont fait un grand usage de l'Histoire ancienne, et en ont éclairci plusieurs points. Les écrivains qu'indique S. Jérome, auroient pû répandre beaucoup de jour sur divers passages de notre inscription de Rosette, par exemple, sur la révolte d'une partie de l'Egypte, sur le siége de Lycopolis, etc. Mais pour nous diriger dans la vaste mer de l'antiquité, il ne nous reste que les planches d'un naufrage; et il faut compulser tous les auteurs sacrés et profanes de tous les âges, pour pouvoir réunir quelques fragmens épars. Martianay met mal à propos une virgule apres *Suctorii videlicet*, et avant *Callinici*. C'est Callinicus, surnommé *Suctorius*, ou plutôt *Sutorius*, qui avoit composé et dédié à Cléopatre une histoire d'Alexandrie. Voyez Fabricius, *Bibliothec. græc.* liv. IV, chap. 30, page 413, tome IV.

Note 78). Inscription de Rosette, lig. 7, p. 12.

Note 79). *Ibid.* lig. 19, page 16.

Note 80). S. Jérome sur le XI.e chapitre de Daniel, col. 1123, tome III, édit. de Martianay.

Note 81). Il ne faut pas confondre cette Bérénice, femme d'Antiochus II *le Dieu*, roi de Syrie, avec une autre Bérénice, sa sœur, selon Catulle, et par conséquent selon Callimaque, et selon Hygin, et fille de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, ou bien de Magas, roi de Cyrène, suivant Justin et Polybe, dont le savant et respectable Eckhel adopte l'opinion, *Doctrina numorum*, pars I, vol. IV, p. 13.

Cette dernière Bérénice épousa Ptolémée Evergète, après avoir fait assassiner, dans le lit et dans les bras de sa propre mère Arsinoé devenue sa rivale, son premier mari Démétrius, frère d'Antigone, roi de Macédoine, *qui et ipse ex filiâ Ptolemaei procreatus erat*, dit Justin, L. 26, c. 3, p. 534. M. Eckhel cite ce trait *ibid.* p. 14, pour prouver qu'elle avoit un courage au-dessus de son sexe, *fuisse animi supra sexum generosi.* Un historien tel que Justin a pû se permettre de dire, *ibid.* p. 534, édit. de Leyde, 1760, in-8.°: *Arsinoë, auditâ voce filiæ ad fores stantis, et præcipientis ut matri parceretur, adulterum paulisper corpore suo protexit. Quo interfecto, Berenice et stupra matris, SALVA PIETATE, ulta est, et in matrimonio sortiendo judicium patris secuta.* (Son père l'avoit destinée à Ptolémée Évergète). Mais il seroit bien surprenant que ce fût ce meurtre horrible dans toutes ses circonstances, qui eût valu à Bérénice le titre de *magnanimam* que lui donne Catulle, *de comâ Berenices*, v. 25 et 26:

> ..... *At te ego certè*
> *Cognoram à parvâ virgine magnanimam.*

Comment un poète adulateur, comment Callimaque, dont Catulle n'est que le traducteur dans cette piece, monument insigne de flatterie, eut-il osé rappeler ce souvenir affreux à une reine, lui retracer le libertinage honteux de sa mère, la féliciter d'un assassinat, pour lui faire sa cour, et ajouter, dans la crainte apparemment que l'allusion à ce beau trait ne fût pas assez généralement sentie:

> *Anne* BONUM *oblita es facinus quo regium adepta es*
> *Conjugium, quod non fortior ausit alis?*

Mais la discussion de ces points de l'histoire dégoutante des Ptolémée est heureusement étrangère à mon objet, et à l'explication de l'inscription de Rosette.

Note 82). Apulée, *Métamorphos.* liv. XI, pages 774 et 775, édit. d'Oudendorp, Leyde, 1786, in-4.°: *ibat tertius attollens palmam auro subtiliter foliatam.* Voyez ce que le P. Carmeli dit des processions des payens, liv. I, chap. 4, pages 90 et suivantes, tome I. *STORIA di vari costumi sagri e profani, in Venezia*, 1778, *in*-8.°

Note 83). S. Epiphane, *adversus hæreses*, liv. 2, tome I, p. 524.

Note 84). L'abbé Barthélemy, page 519, Tome XXX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

Note 85). *Ibid.* page 518.

Note 86). Inscription de Rosette, lig. 5, pag. 12.

Note 87) L'abbé Barthélemy, page 731 et 732, tome XXXII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

Note 88). Le comte de Caylus, pages 37 et 38, tome III, *Recueil d'Antiquités.*

Note 89). M. Schmidt traite cette matière à fond, depuis la page 89 jusqu'à la page 97 de sa *Dissertatio de Sacerdotibus et Sacrificiis Ægyptiorum.*

Note 90). M. Larcher, note 117.e, sur le 35.e chapitre du second livre d'Hérodote, pages 237 et 238, tome II de la dernière édition de sa précieuse traduction.

Note 91). Inscription de Rosette, lignes 42 et 43, pages 20 et 80.

Note 92). Apulée, *Métamorphos.* liv. XI, pages 774 et 775: *secundus (antistes sacrorum) manibus ambabus gestabat* ALTARIA, *id est, auxilia,*

quibus nomen dedit proprium Deæ summatis auxiliaris providentia.

Note 93). Hérodote, liv. II, chap. 63, page 133, édit. Wesseling.

Note 94). Jablonski, *Pantheon ægyptiacum*, part. I, livre. 2, chap. 2, page 164. Cuper, *in Harpocrate*, page 492, tome II des *Utriusque Thesauri nova Supplementa* de Poleni.

Note 95). M Schmidt, *Dissertatio de Sacerdotibus et Sacrificiis Ægyptiorum*, *Tubingæ*, 1768, *in*-8.° Voyez aussi Corneille de Pauw, page 326 de ses notes sur le 41.e chapitre d'Horapollon, *Hieroglyphica*, *Utrecht*, 1727, in-4.°

Note 96). Apulée, *Métamorphos.* liv. XI, p. 789.

Note 97). Apulée, *ibid.* page 811. Voyez sur ces *tacenda quædam*, ce que dit Wesseling, note 30, page 177, tome I de son édit. de Diodore de Sicile.

Note 98). Apulée, *ibid.* page 817.

Note 99). Les pastophores étoient chargés du soin de porter les tabernacles, les petites chapelles, et de garder les temples. Cuper (*in Harpocrate*, page 492 tome II, edit. de Poleni) et M. Schmidt (*Dissertatio de Sacerdotibus et Sacrificiis Ægypt.*, page 194) citent ce passage d'Horapollon qui (*Hieroglyph.*, liv. I, chap. 41, page 56.) dit que les Égyptiens, pour représenter un pastophore, peignoient le gardien de la maison, parceque le pastophore *gardoit les temples.* Mais ils auroient dû observer que dans cet endroit d'Horapollon, il faut sousentendre *κύων*, *chien*, *un chien qui garde la maison*, puisque dans les chapitres précédens 39.e et 40.e (pages 52 et suivantes, et page 56) dont le 41.e n'est que la suite, et doit même faire

partie, il n'est question que de l'hiéroglyphe du chien et de ses différentes significations. L'on voit, *ibid*, chap. 40, pages 55 et 56, que le symbole, l'hiéroglyphe d'un magistrat, d'un juge, n'étoit pas un *chien, gardien de la maison*, mais un chien avec une robe royale placée à ses côtés. Requier a aussi fort mal rendu ce passage, page 85 de ses *Hiéroglyphes dits d'Horapolle, ouvrage traduit du grec*, Paris 1779 in-12; et je n'indique sa traduction que pour avertir qu'on y trouve dans les notes quelques variantes de deux manuscrits de la bibliothèque nationale, cotés 2832 et 2992, qu'un nouvel éditeur feroit bien de collationner. Comme les pastophores demeuroient dans les temples dont la garde leur étoit confiée, c'est de là qu'est venu le mot de παστοφόριον qu'on trouve souvent dans les auteurs profanes, et dans les Septante, pour désigner l'habitation des ministres des autels. Voyez Saumaise sur Solin, page 856, col. 2, édit. d'Utrecht, 1689, in-folio.

Note 100). Cuper, *in Harpocrate*, page 493, édit. de Poleni.

Note 101) Hérodote, liv. II, chap. 63, page 133, édit. Wesseling.

Note 102). Cuper, *in Harpocrate*, page 493.

Note 103). Wesseling, sur Hérodote, page 133.

Note 104). M. Schmidt, *Diss. de Sacerd. et Sacrif.* pages 204 et 205, note D.

Note 105). Diodore de Sicile, liv. I, chap. 97, page 110, tome I, édit. Wesseling.

Note 106). Homère, Iliade, liv. XIV, v. 347 et suivans.

Note 107). Amos, dans la Version grecque, chap. 5, verset 26.

Note

Note 108). S. Etienne, Actes des Apôtres, chap. 7, verset 43.

Note 109). Solin, chap. 32, page 43, édit. de Saumaise.

Note 110). Pline, liv. VIII, chap. 71, ou 46, selon d'autres éditions.

Note 111). Saumaise, page 856, col. II, *Exercitat. in Solinum.*

Note 112). Le comte de Caylus, *Recueil d'Antiquités*, tome VI, planche XIII, n.° 1. *Ibid.* pages 36 et suivantes.

Note 113). M. Schmidt, pages 205, 207 et 208, *Dissert. de Sacerdot. et Sacrif.*

Note 114). *Explication de la Mosaïque de Palestrine*, page 519 tome XXX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.* M. Schmidt, page 207, *Dissert. de Sacerd. et Sacrif.*

Note 115). Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, liv. V, page 671, tome II, édit. de Potter.

Note 116). M. Schmidt, page 212, note Q, de son excellente Dissertation que j'ai souvent citée, et qui répand beaucoup de lumière sur notre inscription, et sur les antiquités de l'Egypte.

Note 117). Diodore de Sicile, liv. III, chap. 146, page 177, tome I, édit. de Wesseling, dont on peut consulter la savante note, *ibidem.* L'on voit de même dans le premier livre de l'Iliade, vers 423 et suivans, que Jupiter et tous les autres Dieux étoient allés assister à un banquet chez les Ethiopiens, et n'en devoient revenir que le douzième jour. Eustathe (page 128, lig. 10, tome I, édit. de Rome), et les Scholiastes de Venise que j'ai publiés, disent, sur le 425.e vers, page 33, colonne 2 de mon edition), qu'il y avoit à Diospolis un très-grand temple de Jupiter; que les Ethiopiens y

alloient prendre sa statue et celle des autres Dieux du Pays, et célébroient des fêtes magnifiques, πανηγύρεις, pendant douze jours, *c'est-à-dire*, pendant autant de jours qu'ils avoient de dieux du premier ordre. M. Heine, sur le vers 425, liv. I, page 115, tome I de son excellente édition, vraiment digne de l'Iliade, observe qu'on croyoit alors que les Dieux se rendoient à leur fêtes pour assister aux sacrifices qu'on leur offroit, et en manger leur part; *mensæ credere adesse Deos*, dit Ovide (*Fast.*, liv. VI, v. 306). C'est ce que M. Heyne prouve par plusieurs passages de l'Iliade, liv. IX, vers 531, de l'Odyssée, liv. VII, vers 201 et 202; de Pindare, *Olymp.* VIII, vers 68. Ce savant, respectable à tant de titres, ajoute, *ibid.*, que c'est de là que le mot δαὶς veut dire tout à la fois *sacrifice et repas.* En effet, toutes les fêtes, tous les sacrifices de l'Antiquité se terminoient par des repas et par des danses, comme le remarque le docte abbé Gaetan Marini (qui depuis la renaissance des lettres, n'a guère eu de pareil dans la connoissance des inscriptions latines) page 200, tome I *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali, in Roma*, 1795, *in*-4.° Il cite l'exode (chap. XXXII, v. 6) où l'on voit les Israelites se mettre à manger, à boire et à danser, apres avoir consacré leur veau d'or qui étoit fait à l'imitation du Dieu Apis dont l'entretien coutoit si cher à l'Égypte (Inscription de Rosette, ligne 31, page 18). Leurs cris d'allégresse, leurs hymnes en l'honneur de ce veau frappent les oreilles de Moyse. Il s'écrie (*ibid.* chap. XXXII, v. 18): φωνὴς ἐξαρχόντων οἴνου ἐγὼ ἀκούω, *c'est-à-dire*, j'entends la voix de ceux qui se mettent à boire; mais j'observerai que le mot οἴνου est corrompu, n'a aucun rapport avec l'expression Hébraïque cor-

rélative du texte, et qu'il faut lire ἄνω, *de ceux qui entonnent un cantique de louanges*, au lieu d'ἄνω, *qui se mettent à boire.* Cette correction si simple, si ingénieuse, et si heureuse, est de Christianus Schotanus, page 35 *Diatribe de authoritate Versionis Græcæ quæ dicitur LXX Interpretum, adversus Isaacum Vossium, Franekeræ*, 1663, in-4.° Macrobe (liv. I, chap. 16, page 285, édit. de Zeunius, Leipsick, 1774, in-8.°) définit ainsi la *sacra celebritas*, ou *pervigilium* des Latins, c'est-à-dire, la πανήγυρις des Grecs anciens et modernes qui ont conservé ce mot : « *Sacra celebritas est, vel cum* « *sacrificia Diis offeruntur, vel cum dies divinis epu-* « *lationibus celebratur, vel cum ludi in honorem* « *aguntur Deorum, vel cum feriæ observantur.* » Libanius (pages 1111 et suivantes, vol. IV de l'édition de Reiske, Altenburg, 1787, in-8.°, et pages 409 et suivantes t. I de l'Ἐγκυκλοπαιδεία φιλολογικὴ de Jean Patousa, Venise, 1610, in-8.°, et pages 90 et suivantes des *Excerpta varia Græcorum Sophistarum* de Léon Allatius, Rome, 1641, in-8.°) donne une description d'une πανήγυρις parfaitement semblable à celles que j'ai vues en Grèce. Dans l'île de Siphanto (*Siphnos*), il y a des hommes riches qui font vœu de célébrer la πανήγυρις, ou fête d'un saint, dans une chapelle éloignée, et d'y nourrir tout le peuple qui s'y porte en foule, quelquefois au nombre de cinq cents personnes. J'assistai le 9 septembre 1785, à la πανήγυρις, ou fête de la décollation de S. Jean Baptiste. Le primat de Siphnos, M. Apostolaki Bao, en fit les frais. Il avoit fourni 300 pains, et une grande provision de ζιζύς (espece de poisson salé qui vient de la mer Noire), de fèves, de purée de favette, d'olives, de caviar, de capres, d'ail, d'oignon, et destiné deux barils de vin pour

régaler toutes les personnes qui pouvoient se rendre à cette solennité. C'est ce que les anciens Grecs appeloient δημοθοινία, mot qui se rencontre souvent dans les inscriptions. Après le repas, les Grecs se mirent à chanter, à danser au son de la lyre, et à tirer des coups de pistolet en signe de joie.

Note 118). Petau, pages 29 et 30 de ses notes, sur la page 73 de Synésius, édit. de Paris, 1633, in-fol.

Note 119). Juvénal, Sat. 15, vers 40 et suiv.

Note 120). Inscription de Rosette, lignes 49 et 50, page 22.

Note 121). Je rends ἑορτὴν καὶ πανήγυριν de l'inscription de Rosette, liv. XLIX, page 22, par *fête et solennité*. Notre savant confrère met, pages 100 et 115, *fête et grande assemblée*. Πανήγυρις en grec ancien et moderne, est la *sacra celebritas* de Macrobe, la fête du saint de nos villages, la *sagra* des Vénitiens. Ces fêtes attiroient un grand concours; et c'est cette réunion qui les a fait appeler πανήγυρις. Musée décrit une de ces solennités dans son poëme des amours de Léandre et d'Héro, et dit, vers 42:

Δὴ γὰρ Κυπριδίη πανδήμιος ἦλθεν ἑορτὴ,
Τὴν ἀνὰ Σηστὸν ἄγουσιν Ἀδώνιδι, καὶ Κυθερείῃ,

comme dans notre Inscription, ligne 49, page 22, ἄγειν ἑορτὴν καὶ πανήγυριν τῷ Πτολεμαίῳ. Musée ajoute, vers 44:

Πανσυδίη δ' ἔσπευδον ἐς ἱερὸν ἦμαρ ἰκέσθαι, etc.

Nous avons vu plus haut que c'étoit dans les grandes solennités, ἐν ταῖς μεγάλαις πανηγύρεσιν, qu'on faisoit sortir les châsses ou tabernacles des Dieux, selon l'inscription de Rosette (ligne 42, page 20) qui se sert aussi de l'expression πανηγύρεσιν, lignes 41 et 48, page 20, et ligne 32, page 18, où ce

mot se trouve joint à celui de θυσιῶν, *sacrifices*. Notre confrère, dans ce dernier endroit, pages 70 et 113, traduit encore πανηγύρεων par *grandes assemblées*. Hérodote, liv. II, chap. 111, page 131, dit que ce sont les Égyptiens qui ont inventé les πομπαὶ, *processions*, et les πανηγύρεις.

Note 122). Inscription de Rosette, ligne 50, page 22.

Note 123). Petau, page 30 *Notarum in Synesium.*

Note 124). Voyez ce que le P. Panel dit des orgies des peuples de l'antiquité, chap. 4, p. 26 et suivantes de son traité *De cistophoris*, Lyon, 1734, in-4.°

Note 125). Consultez la dissertation du P. Carmeli sur les *Agapes* des premiers Chrétiens, liv. I, chap. 5, pages 107 et suivantes, tome I, *Storia di vari costumi sacri e profani, dagli antichi fino a noi pervenuti, edizione terza, in Venezia*, 1778, in-8.°, et le P. Mamachi, chap. 2, l. I, pages 88 et suivantes tome III, *De' costumi de' primitivi Cristiani, in Venezia*, 1757, in-8.°

Note 126). Clément d'Alexandrie, *Pædagog.* liv. II, chap. 4, page 192, tome I, édit. de Potter.

Note 127). Clément d'Alexandrie, *ibid.* page 194. Ce mot εὐχάριστος est une épithète que notre inscription donne très-souvent à Ptolémée Épiphane. Usserius, page 552 de ses *Annales veteris Testamenti*, *Londini*, 1650, in-fol., croit que c'est de ce Ptolémée Épiphane que Caton avoit dit dans son discours contre Thermus : *Ptolemæo, rege optimo, et* BENEFICISSIMO. Voyez Priscien qui nous a conservé ce fragment, liv. III, chap. 1, page 603 des *Grammaticæ Latinæ auctores antiqui*, *Hanoviæ*, 1605, in-4.° En effet ce roi se fit estimer dans le commencement de son règne, au rapport de Dio-

dore de Sicile, *Excerpta de virtutibus et vitiis*, page 573, tome II, édit. Wesseling.

Note 128). S. Épiphane, *adversus hæreses*, liv. III, pages 1092 et 1093, tome II, édit. de Petau, Cologne, ou plutôt Leipsick, 1682, in-fol.

Note 129). Apulée, *Metamorphos.*, liv. XI, pages 769 et suivantes, édit. d'Oudendorp, Leyde, 1786, in-4.°

Note 130). Hesychius, sur le mot Κυριττοί.

Note 131). Demosthène, *De legatione malè gestâ*, page 433, tome 1, édit. Reiske.

Note 132). Démosthène, *contra Neæram*, p 1356, t. II, ἐκώμαζε μετ' αὐτοῦ. Voyez sur les κῶμοι, la dissertation de Schwartzius *De comissationibus veterum*, *Altorfii*, 1744, in-4.°; Jacques Duport, *prælectiones in Theophrasti characterum* chap. 12, pages 400 et suivantes, édit. de Cambridge, 1712, in-8.°; les notes des commentateurs sur la troisième Idylle de Théocrite, et sur la sixième Ode d'Anacréon, etc.

Note 133). Lambert Bos, sur le 13.e verset du 13.e chapitre de l'Épître de S. Paul aux Romains, pages 117 et suivantes, *Exercitationes philologicæ*, *Franequeræ*, 1713, in-8.°

Note 134). Agésilas Marescotti, *De personis et larvis Syntagmation*, chap. 4, page 1123, vol. IX *Thesauri Antiquit. Romanar. Grævii*, *Venetiis*, 1735.

Note 135). Philostrate, *Icon.* liv. I, chap. 2, pages 765 et 766, édit. d'Oléarius, Leipsick, 1709, in-folio.

Note 136). Philostrate, *ibid.* page 766.

Note 137). Élien, *De naturâ animalium*, liv. I, chap. 50, page 31, édit. de M. Schneider. Athénée, liv. XIV, chap. 2, page 618: αὐλήσεων εἰσὶν ὀνόματα,...

κῶμος .. Συζοκοπικὸν τὸ ἀυλὸ, καὶ κρυπέυρον. Eustathe cite ce passage, page 1236, ligne 57, tome II.

Note 138). Libanius, page 1113, tome IV, édit. de Reiske.

Note 139). Léon Allatius, *Excerpta varia græcorum Sophistarum, Romæ*, 1641, in-4.° p. 88. L'on voit, *ib.* p. 87, que pendant ces jours de fêtes solennelles, les uns se livrent à la bonne chère dans les temples, et les autres dans leurs maisons. On chercheroit en vain ce morceau curieux dans l'édition de Morel; et Léon Allatius dit, dans sa préface, qu'il l'a tiré d'un excellent manuscrit de Libanius, de la bibliothèque Barbérini, très-correct, et qui peut servir à corriger, et à completer tous les autres ouvrages imprimés de ce Sophiste, et à remplir les lacunes. Il donne, *ibidem*, le titre des pièces de Libanius que ce manuscrit de coton renferme, et qui manquent dans l'édition de Morel.

Note 140). Jean Patousa d'Athènes, supérieur du collége des Grecs à Venise, page 411, tome I de son Ἐγκυκλοπαιδεία φιλολογικὴ, collection en quatre volumes in-8.°, imprimée à Venise en 1710. C'est un livre classique chez les Grecs, et dans le genre de celui-ci qui est beaucoup moins connu, et à l'usage des Portugais, et fort bien imprimé sur du papier et avec des caractères grecs tirés d'Angleterre : *Selecta optimorum græcæ linguæ scriptorum, in publicum φιλολογικὴς juventutis commodum, ex præscripto fidelissimi regis Josephi I, ad scholarum usum, operâ et studio Custodii Josephi Oliverii, presbyteri secularis, linguæ græcæ professoris regii, Olisiponæ, ex typographiâ regiâ*, 1773, in-8.°, avec des notes latines à la fin, par le même M. Custodio José (Joseph) de Oliveira.

Le T a donc pris mal à propos la place du A

dans αὐτῶν, comme au contraire je crois qu'il faut mettre un T au lieu d'un Π, dans cette phrase de Themistius, *Oratione* XXII, *de amicitiâ*, page 279, *édit. Harduini*, Paris, 1684, in-fol. παρίδωκε τῷ λέοντι δίχα ἑκάτερον ΕΥΠΡΕΠΗ ἢ εὐκολον θήραν, EGREGIAM *et facilem prædam*, dit le traducteur latin de ce passage qui me paroît corrompu. Je suis surpris de ce que les savans Petau et Hardouin ne se sont pas aperçus qu'il faut restituer ΕΥΤΡΕΠΗ, *paratam, promptam, prædam*, au lieu d'ΕΥΠΡΕΠΗ.

Note 141). Huet, *Origenianorum* liv. I, chap. 1, page 2, tome I de l'édition de 1685, de Leipsick, qui porte le faux titre de Cologne, pour ne pas inspirer de défiance, et la faire passer librement en Espagne, en Portugal, etc.

Note 142). Saumaise, pages 441 et suivantes, *De Hellenisticâ Commentarius*; et pages 152, 169, 260, 284, 285 et 290 de son *Funus linguæ Hellenisticæ*.

Note 143). M. Diodati, pages 65 et suivantes, *Exercitatio de Christo græcè loquente*, *Neapoli*, 1767, in 8.° Au reste l'inscription grecque et Egyptienne de Rosette, suffit pour réfuter l'opinion d'Isaac Vossius (*ad iteratas P. Simonii objectiones Responsio*, page 350, *Variarum Observationum liber*, *Londini*, 1685, in-4.°) et de M. Diodati (page 16, *Exercitatio de Christo græcè loquente*) qui vouloient soutenir contre Richard Simon, que du temps des Ptolémée, on ne parloit plus égyptien, mais seulement grec en Égypte : qu'on n'avoit pas même entendu nommer la langue copte avant la conquête des Arabes; et que cet idiome très-moderne s'est formé de la corruption du grec et du mélange de l'Arabe. On avoit dit, avec aussi peu de fondement, que, sous le règne des Ptolémée, l'usage des

caractères hiéroglyphiques étoit perdu. Voyez M. de Rossi p. 41 et suiv. *Della lingua propria di Cristo, Parma*, 1772, *in*-4.°

Note 144). M. Sturz a donné deux savantes dissertations, in 4.°, *De dialecto Alexandrinâ;* la première à Leipsick, en 1786, la seconde à Géra, en 1788. Il seroit à souhaiter qu'il continuât ce travail important. Simplicius, Olympiodore, Jean Philoponus, et les autres commentateurs grecs d'Aristote, lui fourniroient beaucoup de matériaux.

Note 145). M. Sturz, page 20 de sa première dissertation *De dialecto Alexandrinâ.*

Note 146). Aux auteurs que nous avons cités sur ce mot, on peut joindre Rosweide, à l'article Ἀξιάδη, pages 114 et 115 de son excellent *Onomasticon rerum et verborum difficiliorum*, à la fin de ses *Vitæ patrum, sive Historiæ eremiticæ libri X, Antuerpiæ*, 1628, in-fol., seconde édition.

Note 147). Lévitique, chap. 19, verset 27.

Note 148). Lycophron, v. 579.

Note 149). Eustathe, page 1633, ligne 5, tome 3, édit. de Rome. Sapho avoit employé la même expression d'ἔξις pour οἶνος, de même qu'Hipponax. Voyez Athénée, liv. II, page 39, et la note de Casaubon, page 81, chap. 2, liv. II, *Animadvers.*, et pages 56 et 57 des *Sapphûs fragmenta* de l'édition de Jean-Christophe Wolf, Hambourg, 1733, in-4.°

Note 150). Inscription de Rosette, ligne 44, page 21.

Note 151). Inscription de Rosette page 91.

Note 152). Anastasius Bibliothecarius, *in commemoratione eorum quæ acta sunt in Sanctum Martinum, Papam Romæ*, page 47, col. I, tom. XIII de la *Bibliotheca veterum patrum* d'André Galland,

Venise, in-fol., 1783, collection où l'on trouve plus de cent-quatre-vingts traités qui manquent dans les autres *Bibliothèques des Pères.*

Note 153). Joh. Ludovici de la Cerda, *Adversaria sacra*, *Lugduni*, 1626, in-fol., chap. 3, pages 1 et 2.

Note 154). Inscription de Rosette, ligne 47, page 21. On lit παρὰ τῶ πολλοὺς, *ibid.* ligne 1, page 11, et ligne 8, page 12.

Note 155). Inscription de Rosette, page 97, note 1.

Note 156). Maittaire, *Græcæ linguæ dialecti*, page 254, Londini, 1742, in-8.°

Note 157). M. Sturz, pages 23 et 33 de sa première dissertation *De dialecto Alexandrinâ.*

Note 158). M. Sturz, *ibid.* page 23, note E, et page 25.

Note 159). *Horti Adonidis*, fol. 77. Comparez Maittaire, *Græcæ linguæ dialecti*, page 2.

Note 160). Inscription de Rosette, ligne 6, page 12.

Note 161). *Ibid.* ligne 8, page 12.

Note 162). M. Sturz, pages 32, 33 et 34 de sa première dissertation *De dialecto Alexandrinâ.*

Note 163) Hérodote, livre II, chap. 164, page 185, et liv. IX, chap. 31, page 707, édit. Wesseling.

Note 164). Inscription de Rosette, ligne 19, page 15.

Note 165). Hérodote, liv. II, chap. 168, p. 185.

Note 166). Inscription de Rosette, ligne 30, page 18.

Note 167). Rosweide, page 1014 de son édit. des *Vitæ Patrum*, Anvers, 1628, in-fol.

Note 168). Athénée, liv. III, ch. 33, p. 122.

Note 169). Voyez M. Sturz, page 23, note F, de sa première dissertation *De dialecto Alexandrinâ.*

Note 170). Plutarque, vie d'Antoine, page 147, tome 4, édit. de Reiske.

P. S. Le N ἐφελκυστικὸν à la fin des verbes et des noms, qu'on ne met ordinairement qu'avant une voyelle, pour éviter les *hiatus*, se trouve à chaque page avant une consonne, dans le précieux manuscrit alexandrin de la version grecque communément désignée sous le nom des *Septante*, et faite à l'usage des Juifs d'Alexandrie ; et dans notre inscription de Rosette, composée dans le même dialecte, ligne 3, page 11, ligne 8, page 12, ligne 47, page 21, ligne 9, page 13, ligne 13, page 14, lignes 16 et 17, page 14, lignes 18 et 19, page 15, ligne 24, page 16, lignes 26 et 28, page 17, ligne 33, page 18, ligne 36, page 19, etc, etc. Ce N ἐφελκυστικὸν sur lequel George Choeroboscus avoit composé un traité, dont une petite partie a été insérée dans les *Horti Adonidis* d'Alde, est le plus souvent placé après une voyelle suivie du Δ, du Τ, ou du Κ; mais il paroît que ces formes étoient un peu arbitraires. On lit dans l'inscription de Rosette, ligne 14, page 14, ἀπέλυσε τῶν, et προσέταξε δὲ, mais plus souvent ἀπέλυσεν τὰ, ἀπέλυσεν δὲ, προσέταξεν δὲ, etc., etc. C'est ainsi qu'on trouve sur le même monument, πὰρ τοῦ πατρὸς, et παρὰ τοῦ πατρός.

Je reviens au mot de Συντάξεις, inventé pour ménager la délicatesse des Alliés d'Athènes, qui aimoient mieux payer des *contributions* que des *impositions*: le mot latin qui répond à ce terme est *collationes*, et non pas *taxationes* comme le rend notre con-

frère, ligne 14, page 14. *Taxatio* dans la bonne latinité signifie *estimation.*

Au reste, je ne cesserai de répéter qu'on ne sauroit avoir trop d'obligation à notre savant collégue Ameilhon, qui, avec le secours de nos doctes et modestes confrères Sylvestre de Sacy et de la Porte du Theil, etc., a été l'un des premiers à publier et à déchiffrer cette belle inscription grecque, immédiatement après la *Société des Antiquaires de Londres, et la Société royale de Gottingue*, et après notre célèbre antiquaire Millin. Notre ami Ameilhon a la gloire d'avoir frayé et applani la route avec succès. MM. Weston et Visconti, grands critiques, vont entrer dans cette carrière, dissiper tous les nuages, et lever toutes les difficultés.

Quant à l'interprétation de l'inscription égyptienne, elle vous est réservée, mon cher Hiérophante. Vous êtes l'*Hermès trismégiste*, Ἑρμῆς ὁ μέγας καὶ μέγας, pour me servir de l'expression hébraïque de notre inscription grecque, ligne 19, page 15.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Université de Vilna.

L'empereur de Russie vient de confirmer, par un acte spécial de son autorité, l'existence de l'Université impériale de Vilna.

Cette Université comprendra toutes les branches de connoissances, toutes les sciences supérieures, ainsi que les beaux-arts. Toutes ces sciences seront partagées en différens départemens ou facultés, dont chacun aura son Doyen, élu, pour un temps déterminé, par les professeurs qui la composent.

Les bâtimens de l'Université, les salons, cabinets, laboratoires, l'imprimerie, la pharmacie et l'hôpital pratique dépendront uniquement d'elle; ils seront à jamais exempts des quartiers militaires, ainsi que toutes les maisons occupées par les professeurs.

L'Université sera tenue d'avoir sa censure, au-

tant pour les productions académiques et autres écrits en fait de sciences et de belles-lettres, qui sortiront de son imprimerie, que pour les ouvrages étrangers destinés à son usage. On permet la libre importation de ces ouvrages, tant par terre que par mer. La censure de l'Université aura en outre l'inspection de toutes les imprimeries qui se trouvent dans son arrondissement.

Elle jouira du droit de choisir parmi nos sujets ou parmi les savans étrangers, des membres honoraires, pour participer à ses travaux scientifiques et littéraires.

Les membres de l'Université, venus de l'étranger, seront libres de quitter le pays sans payer la taxe d'exportation pour tout leur bien. A leur arrivée dans l'Empire, il leur sera permis de faire entrer ou faire venir les effets destinés à leur usage, pour la valeur de trois mille roubles, sans payer le droit de la douane.

L'Université de Vilna aura pour revenu annuel, la somme de cent cinq mille roubles en argent, laquelle sera perçue sur les biens ci-devant des Jésuites.

Chaque professeur qui aura rempli son poste avec zèle et sans reproche pendant vingt-cinq ans, obtiendra, selon l'ancien usage de cette Université, le titre d'*émérite*, et, en cas de retraite, jouira d'une pension viagère, équivalante à ses appointemens.

Si le professeur a servi avec zèle et assiduité depuis cinq jusqu'à quinze ans, et laisse après sa

mort une femme et des enfans, alors, outre les appointemens d'une année du défunt, la femme et les enfans séparément jouiront de la cinquième partie de son traitement. Mais si le professeur vient à mourir après avoir servi quinze ans révolus, la femme et les enfans auront, outre les appointemens d'une année, la quatrième partie de son traitement. Cette pension cessera pour la femme, quand elle aura contracté un nouveau mariage, et pour les enfans à l'âge de 21 ans.

L'Université a le droit de choisir parmi les émérites ou les professeurs actuels, des savans ecclésiastiques, pour les présenter à quelques places de chanoines, et à d'autres bénéfices de l'Église. Ces places et ces bénéfices sont les suivans : quatre canonicats dans le chapitre de Vilna, et quatre dans celui de Samogitie; dans l'un et l'autre, l'Université conférera les premières vacances; en outre, la place du prélat suffragant de Troki, et dix bénéfices qui se trouvent dans les villes ou villages appartenans à la couronne.

Les appointemens annuels de chaque professeur, pour sa leçon principale, sont de mille roubles en argent, et de cinq cents roubles en argent pour la leçon supplémentaire.

Université de Dorpat.

Le prince de Gallitzin à Saint Pétersbourg, chambellan de l'empereur, a fait don, à la bibliothéque de la nouvelle université fondée à Dorpat, d'une

précieuse collection d'ouvrages sur la jurisprudence, qui s'élève à environ cinq mille volumes.

Mort du prince Dmitri Gallitzin.

Le prince *Dmitri de Gallitzin*, ancien ambassadeur de Russie à La Haye, membre de plusieurs Académies, président de la Société minéralogique de Jéna, à laquelle il a donné, il n'y a pas long-temps, son précieux cabinet de minéralogie, est mort à Brunsvick le 17 mars 1803. Il s'est fait connoître dans le monde littéraire, par un ouvrage intitulé, l'*Esprit des Économistes*, et par plusieurs écrits sur la minéralogie.

ALLEMAGNE.

Notice des séances de l'Académie royale des sciences de Goettingue, depuis le 14 *mars* 1803.

M. HARDING, à Lilienthal, a communiqué à la Société royale des sciences qu'il a été assez heureux pour retrouver, dans la nuit du 18 au 19 février, la Pallas d'*Olbers*, qui, pendant plusieurs mois, n'avoit pu être observée à cause de sa proximité du soleil. Guidé par l'éphéméride de cette constellation, donnée par M. *Gauss*, il la trouva le 18, à 14^h 50′, temps moyen, à l'ouest, près C (n.° 39) du taureau *Poniatowski*, d'après le catalogue d'étoiles de *Bode*, entre deux petites étoiles télescopiques. Le 19, à 10^h 40′, elle étoit avancée directement au nord sur

n.°

n.° 36. Le 20, 15h 30′, il la trouva sur le côté oriental d'un triangle formé de trois petites étoiles. Son ascension droite apparente étoit, à 15h 30′ 13″ = 272° 38′ 27″, déclinaison boréale 7° 20′. Le 21, 16h 38′, elle étoit au sud, sous trois petites étoiles, dans le milieu entre n.° 36 et 42, *Tauri Pon.* A 17h 0′ 11″, son ascension droite apparente étoit = 270° 56′ 29″, déclinaison = 7° 26′ 3″. Elle ressembloit à une étoile de la 12 — 13.me grandeur, et sa lueur tiroit un peu sur le rougeâtre. Avec un télescope de sept pieds, on ne pouvoit reconnoître sous aucun grossissement la nébulosité remarquée l'année dernière autour d'elle.

M. le docteur Olbers annonce également que, sur la nouvelle que M. *Harding* lui a communiquée, le 21 février, qu'il avoit retrouvé cette étoile, il l'a cherchée aussi, et a eu le plaisir de la retrouver et de l'observer la nuit suivante. M. *Olbers* trouve

1803. fév. 21. h. 17, 6′ 10″. Asc. dr. = 272° 56′ 45″
Déclin. = 7° 31′ 14″
fév. 23. h. 15, 24′ 56″. Asc. dr. = 273° 28′ 39″
Déclin. = 7° 46′ 1″

La première observation fut comparée avec n.° 36, *Tauri Pon.*, d'après *Bode*; la seconde avec le n.° 42, *T. P.* M. *Olbers* dit que les déclinaisons sont un peu douteuses, parce que Pallas se trouvant très-éloignée de la terre et du soleil, n'a à présent qu'une lueur très-foible, et apparoit à-peu-près aussi claire que le quatrième trabant de Saturne. M. *Olbers* enverra à la société ses observations ultérieures sur cette nouvelle planète.

M. GROTEFEND a donné une seconde continuation de ses recherches sur les caractères de *Persépolis*, sous le titre: Fasciculus II, *de primæ secundæque scripturæ inscriptionibus per singulas voces inter se comparatis.* L'auteur commence dans ce mémoire à examiner les inscriptions A. H. I. de *Niebuhr*, et celles n.° 131 dans *Bruin*. Il part de cette dernière, parce qu'elle contient la clef qui doit servir à expliquer et à compléter les autres, et il s'y borne simplement. Cette inscription a une grande ressemblance avec l'inscription A. de *Niebuhr*: mais elle est copiée si mal, que sans la comparaison des autres inscriptions et l'inscription ou version parallèle dans la seconde sorte d'écriture, elle seroit indéchiffrable. L'auteur a eu le courage non-seulement d'établir la comparaison, mais encore de donner une recension corrigée de l'inscription, dans laquelle les deux sortes d'écritures sont placées mot pour mot l'une vis-à-vis de l'autre. On trouve à la fin les raisons des corrections. Nous ne pouvons encore donner quelques détails sur ce travail sûrement très-pénible, l'auteur n'ayant pas encore examiné le contenu des inscriptions, il dit seulement qu'elles ont rapport à Xercès; mais les remarques suivantes de l'auteur, sur la *seconde sorte d'écriture* de cette inscription, seront intéressantes à plusieurs lecteurs. 1.° On peut appliquer aussi à ces caractères les principes que l'auteur a établis en général sur les caractères *en coin*, savoir qu'on doit les lire de gauche à droite, et qu'ils sont de véritables lettres (et non des caractères en signes); car cette écriture contient des mots de huit, et des

flexions de trois signes, et le nombre de ces signes ne passe pas quarante. Seulement pour les titres de roi elle a, comme la première sorte de caractères, un signe propre qui est toujours employé; de sorte que dans cette écriture, comme dans la troisième, le titre de roi ne se trouve jamais écrit en toutes lettres. Elle a aussi des signes pour les voyelles longues et brèves, et elle diffère de la première sorte de caractères en ce qu'avec les signes des consonnes séparées, elle a aussi des signes de syllabes composées de consonnes avec une voyelle naturelle. 2.° La seconde sorte d'écriture répond (dans les inscriptions) mot pour mot à la première, tandis que la troisième s'en éloigne considerablement. Elle y répond même quelquefois littéralement, non-seulement dans les noms propres, mais aussi dans les appellatifs. 3.° Cette sorte d'écriture, ainsi que la troisième sorte, n'a point de *prefixa*, elle n'a que des *suffixa*; elle n'exprime pas ses différens cas par des prépositions mises en avant, mais par des flexions qui tiennent aux mots. Ainsi cette langue doit aussi peu être araméenne qu'æziphenne, ou que toute autre langue formant par des préfixes ses dérivés et ses flexions de mots. Comme ces propriétés indiquent la langue persanne, et que les caractères déchiffrés ne se trouvent ni dans le *Parsi* ni dans le *Pehlevi*, elle paroît être un dialecte perdu du persan. Pour l'usage des flexions, elle tient le milieu entre la première et la troisième sorte d'écriture; la première en offrant beaucoup, et la seconde très-rarement. 4.° La seconde sorte d'écriture sert de guide pour expliquer la pre-

mière, parce qu'elle la suit fidèlement et presque servilement. Elle a souvent des signes égaux pour deux mots différens de la première sorte, et même dans plusieurs endroits, de la même manière, et elle a ensuite différens signes pour un seul et même mot. Ce ne peut être que par une comparaison soutenue de la seconde sorte d'écriture, que l'on peut, dans les cas douteux, découvrir la véritable leçon et le sens de la première : l'on peut même par-là traduire mot à mot des passages isolés de la seconde sorte d'écriture, sans les avoir déchiffrés auparavant. 5.° Le sujet de la seconde sorte d'écriture est toujours égal à celui de la première, qui est placé à côté, l'une correspondant à l'autre mot pour mot. Seulement l'inscription K. de *Niebuhr* répond à l'inscription I. dans les premiers mots, comme l'inscription L. de la troisième sorte de caractères répond à l'inscription H. seulement pour peu de mots. 6.° Le caractère de la seconde sorte d'écriture tient le milieu entre la première et la troisième, en ce que les signes de l'une sont moins, et ceux de l'autre sont plus compliqués. Elle diffère de la première sorte d'écriture en ce qu'elle a plus de coins transversaux et moins de crochets angulaires, et de la troisième en ce que, comme la première, elle évite les coins obliques et n'offre aucun coin qui se croise.

M. le docteur Albers, à Brême, a envoyé à la Société royale des sciences, des observations zootomiques très-remarquables sur le morse (*trichecus rosmarus*) et le marsouin (*delphinus phocœna*). Il a joint à ces observations des dessins fort bien faits.

Il est difficile, si l'on n'a pas ces derniers sous les yeux, d'entrer dans beaucoup de détails sur ce mémoire. Les observations sur le morse, ce monstre marin dont l'organisation intérieure est encore si peu connue, se rapportent principalement à ses organes des sens. M. le docteur trouva, en examinant son œil, la construction de la sclérotique, relativement à la force et à la souplesse différente dans ses diverses zônes, absolument semblable à celle qu'un autre naturaliste a observée dans un autre amphibie à sang chaud, un veau marin de Groënland, et qu'il a décrite dans le septième volume des Mémoires de la Société. Il combat en passant les doutes que l'on a élevés dernièrement contre le but de cette disposition de l'œil, qui se trouve indiqué dans ce mémoire, et il dit que l'on remarque quelque chose de semblable dans les animaux terrestres, le cheval, par exemple, etc. (1) Les organes de l'odorat du morse

(1) Les physiologues conviennent tous depuis longtemps que l'œil de l'homme et de beaucoup d'autres animaux a la faculté de s'accommoder à différente distance des objets, et de changer, au besoin, la position respective de quelques parties intérieures situées dans son axe, mais ils ne sont pas d'accord sur le *quomodo* : ce fut pour répondre à cette question que l'auteur du mémoire dont il est parlé ici, eut l'idée d'examiner l'œil énormément gros d'un mammifère qui doit voir alternativement, non-seulement à différentes distances, mais encore à travers deux milieux d'une densité aussi différente que le sont l'air et l'eau : alors l'œil du veau marin montra clairement que la faculté qu'il a d'allonger ou de raccourcir son axe, provient de l'effet des muscles oculaires très-forts agissant sur la sclérotique pourvue d'une souplesse marquée ; cette remarque se trouve à présent confirmée par les recherches de M. Albers sur un autre amphibie, et explique en même

sont d'une très-grande étendue, particulièrement les petits os intérieurs du nez sont tournés d'une manière très variée. Son os xyloïde est composé de neuf os considérables. Les soies cornées qu'il a, sont garnies de filets nerveux partant de la seconde branche de la cinquième paire; c'est pour cela que le docteur Albers est disposé à les prendre pour des organes du toucher.

Les marsouins ont déjà été anatomisés plus souvent, et leur construction intérieure a été décrite; cependant le docteur Albers a pu encore glaner après ses prédécesseurs, *Tyson*, *J. Hunter*, et autres. Il offre nommément des remarques fort bien faites sur l'œil et l'os xyloïde de ce cétacée, et particulièrement sur son larynx singulier et son quadruple estomac. Le premier se distingue d'une manière frappante par un grand tube cartilagineux mobile, qui est à la place de l'opercule du gosier, et empêche que l'eau n'entre dans sa gorge lorsqu'il avale. Dans cet individu, le péricarde, le péritoine et la surface du diaphragme qui y touche, étoient garnis partout de glandes squirreuses, dont plusieurs réunies avoient l'air de raisins. La substance des poumons représentoit une masse de glandes presque dures comme de la pierre. Les quatre estomacs se distinguent autant par leur forme extérieure que par

temps cette fonction analogue observée dans l'œil de plusieurs animaux terrestres, chez qui seulement cette construction de la sclérotique n'est pas conformée si fortement, parce qu'ils ne voyent qu'à travers un milieu, et n'ont pas besoin de changer leur prunelle autant que les amphibies.

la couleur et la nature de leurs tuniques; ils sont aussi séparés les uns des autres par des embouchures plus étroites. Le premier diffère d'une manière frappante des autres, par sa grandeur et sa structure en forme de sac; le second a une tunique très-remarquable, comme composée de glandes, que M. Albers compare au *corpus peyerianum* dans l'estomac des oiseaux.

Dans la séance du 26 février, M. WRISBERG lut un mémoire intitulé : *Observationes anatomicæ in corde testudinis marinæ americanæ.* Ensuite M. RICHTER fit lecture de quelques observations que M. *La Fontaine* de Varsovie, correspondant de la Société, lui avoit envoyées.

La première observation concerne une manie intermittente d'une nature très-singulière. La malade (une dame) en fut attaquée pour la première fois dans sa quarantième année. L'accès duroit toujours une année entière. Vers la fin de l'année, la maladie cessoit d'elle-même, et la malade se trouvoit bien alors pendant toute une année, vers la fin de laquelle la maladie reparoissoit. Cette maladie périodique dura vingt ans; de sorte que la malade, sur deux années, en avoit toujours une de bonne, et pendant la suivante étoit attaquée de sa manie. Lorsqu'elle atteignit son temps critique, et lorsque ses règles eurent tout-à-fait cessé, on vit à son sein droit un endurcissement qui devint insensiblement plus dur et plus considérable. Pendant tout ce temps la manie dura comme à l'ordinaire. Enfin, à l'âge

de soixante ans, le squirre se déclara, et on lui coupa le sein. La plaie étoit à-peu-près guérie, et avoit la largeur environ d'un petit écu, lorsque l'accès de manie survint; mais il ne contraria pas la guérison parfaite de la plaie, qui s'opéra dans la sixième semaine après l'opération. Le plus remarquable est, qu'avec la guérison parfaite de la plaie, le paroxysme de la manie, qui auparavant duroit toujours un an entier, cessa alors tout-à-fait et ne revint plus. Il y a sept ans que la malade n'a plus eu d'accès, et qu'elle jouit de la meilleure santé.

La seconde observation regarde une rétention d'urine provenue après un réfroidissement. Pendant neuf jours l'urine fut évacuée plusieurs fois, par le moyen du *cathether*; mais elle se ramassa de nouveau le neuvième jour. Le malade, jeune homme de dix-huit ans, eut un très-fort accès de fièvre, pendant lequel il lui vint au grand doigt du pied gauche une cloche, de laquelle il sortit, lorsqu'on la coupa, une humidité séreuse. L'éruption avoit été accompagnée de vives douleurs. La nuit suivante, le malade eut encore un accès de fièvre, pendant lequel il lui vint au second doigt une cloche semblable qui fut également coupée. Dans la troisième nuit, pendant l'accès de fievre, une cloche parut sur le nez; dans la quatrième il en eut une sur la verge; dans la cinquième, une au pouce de la main droite, et dans la sixième, une au pouce de la gauche. Toutes ces cloches se gangrenèrent : le malade devint toujours plus foible, et il mourut le dix-neuvième jour de sa maladie, dans des convulsions.

Troisième cas. Un homme dans sa jeunesse avoit été très-dérangé et avoit toujours beaucoup aimé le vin et les femmes. Pendant 25 ans il avoit eu des hémorroïdes qui couloient de la vessie ; dans sa soixante-sixième année il ressentit les premiers accès d'une hydropisie de poitrine, des crampes de poitrine fréquentes, une respiration pénible, particulièrement la nuit ; les pieds enflèrent ; et enfin on sentit dans la poitrine que l'eau cédoit à la pression, et se déplaçoit toutes les fois que le malade se remuoit de droite à gauche. La maladie empira malgré les remèdes qu'on lui opposoit, et suivant toute apparence le malade approchoit de sa fin. Lorsqu'il paroissoit presque mourant, qu'il avoit les extrémités froides, une sueur froide et gluante, le pouls intermittent, l'auteur du mémoire lui ordonna une cuillerée à café de *Naphta vitrioli*. Lorsqu'une demie-heure après on voulut donner au malade une seconde cuillerée, il prit d'une main tremblante le vase où étoit le Naphta et avala la liqueur tout-à la-fois. On rapporta sur-le-champ à l'auteur du mémoire cette circonstance. Il y courut. A son arrivée, le malade lui sourit, la chaleur étoit revenue, le pouls s'étoit élevé ; en 24 heures il rendit douze livres d'urine. Cette heureuse évacuation engagea le médecin à continuer la Naphta. Le malade en prenoit 150 gouttes toutes les heures ; et après avoir pris 26 onces d'æther dans l'espace de trois semaines, il se trouva parfaitement rétabli. A présent, trois ans après sa guérison, il se porte toujours parfaitement.

Quatrième cas. Une *plica polonica*. Les accès pré-

cédens étoient une douleur violente à la partie supérieure du front. Une puanteur insupportable qu'exhaloit tout le corps de la malade, une couleur d'un brun sombre répandue sur toute la surface du corps, couleur qui vint subitement après une forte sueur, mais qui se perdit quelque temps après. Lorsque la *plica polonica* parut, la mauvaise odeur se perdit, mais les douleurs de tête devinrent plus violentes. Quelques jours après l'apparition de la *plica*, la malade eut le plus violent mal de tête et une sueur à la tête; après cette sueur, une grande partie de la *plica* creva, et il en sortit en grande quantité une liqueur visqueuse, fétide et d'un brun sombre. Cet écoulement dura douze jours. Quoique dans l'époque où une *plica* tient encore à la tête, on ne doive pas encore la couper, cependant l'auteur résolut de faire quelques incisions dans cette masse pour pouvoir y mettre dessous un remède contre la vermine qui tourmentoit horriblement la malade. Deux jours après ces incisions se trouvèrent tout-à-fait réunies. En six semaines la malade fut délivrée de toute incommodité. Dans la douzième semaine la *plica* étoit assez avancée pour qu'on pût la couper, ce qui réussit parfaitement.

Dans la séance du 12 mars, M. Mayer a lu un mémoire intitulé : *Commentatio physico-mathematica de halonibus sive coronis.* L'auteur donne d'abord un aperçu abrégé de ce qui a été dit jusqu'à présent sur cet objet important; mais il avoue que ni la théorie d'Huygens ni les autres explications

de *de Chales*, *Mariotes*, *Weidler*, *Musschenbroech*, *Brandes*, etc., ne l'ont satisfait, lorsqu'il les a examinées attentivement. Dans le présent mémoire, l'auteur observe seulement ces *couronnes* ou *halons* qui ont le corps lumineux dans le centre, et il réserve pour une autre occasion, l'explication de celles qui n'offrent pas cette même circonstance. Ce n'est pas par de petites boules de vapeurs concrètes, tout-à-fait transparentes, dans lesquelles la lumière se trouve réfrangée ou réfléchie. Ce n'est pas non plus par l'inflexion de la lumière passant devant ces petites parties, que l'on peut expliquer les *halons* d'une manière satisfaisante. On est obligé de reconnoître de petits corps, qui en partie laissent passer la lumière, en partie la retiennent ou au moins l'affoiblissent extrêmement; mais les globules de glace avec un noyau de neige opaque que Huygens a adoptés, offrent leurs propres difficultés et ne donnent pas une explication générale, parce qu'il y a beaucoup de couronnes qui ne naissent pas de cette manière. Comme les expériences de Deluc, Saussure et autres, ont démontré que toute vapeur visible est composée principalement de vésicules, l'auteur essaya si la réfraction de la lumière dans de pareilles vésicules ne pourroit pas servir à expliquer les couronnes, et le résultat fit voir que l'on peut très bien démontrer ces phénomènes, pourvu qu'on ne commence pas comme Muschenbroch, qui se représentoit sur de telles vésicules des anneaux colorés comme sur les boules de savon, et cherchoit à expliquer par-là les couronnes d'une manière peu

claire. L'espèce de fluide qui soutient ces vésicules dans l'air a peu d'influence sur la recherche présente, puisque la réfraction de la lumière dans l'enveloppe aqueuse est toujours dominante, et que le fluide qui peut entourer ces vésicules comme atmosphère ou qui en remplit les cavités, ne peut pas réfranger la lumière autrement que l'air atmosphérique et les autres fluides d'une très-petite densité ; de sorte qu'il est bien permis de reconnoître la proportion de réfraction connue (4 : 3,) lors de l'incident de la lumière dans l'enveloppe aqueuse de ces vésicules, comme lorsqu'elle sort de cette enveloppe. Il est clair que si la lumière tombe sur une pareille vésicule, elle passe ou simplement à travers l'enveloppe aqueuse, ou bien à travers sa cavité intérieure. Dans le premier cas elle subit seulement une double réfraction, 1.° en entrant dans l'enveloppe aqueuse ; 2.° en en sortant pour passer dans l'air ambiant. Dans le second cas, elle est réfrangée quatre fois, une fois en entrant dans l'enveloppe aqueuse, ensuite en passant de cette enveloppe dans la cavité intérieure, une troisième fois en entrant de cette cavité dans l'enveloppe qui l'entoure, et enfin en sortant de cette enveloppe pour passer dans l'air ambiant. Or comme dans chaque réfraction : une partie de la lumière se perd, l'on peut concevoir que ces rayons qui passent en même temps par la cavité intérieure, doivent être extrêmement affoiblis à cause de leur quadruple réfraction où même chaque fois une réflexion a lieu ; tandis que la lumière qui passe à travers l'enveloppe extérieure est beaucoup moins affoi-

blie, et doit par conséquent toucher l'œil plus vivement. On comprend ainsi comment cette cavité remplace presque le noyau tout-à-fait opaque des globules de glace de Huygens, et comment par-là se trouve produit l'espace plus obscur que les couronnes montrent dans l'intérieur de leur circonférence, pendant que la lumière qui au contraire passe simplement à travers l'enveloppe extérieure doit former la partie la plus claire de la couronne, parce qu'elle est moins affoiblie que l'autre. Alors, par cette réfraction, on voit dans ces vésicules de petites images de l'astre qui se trouvent au centre de la couronne, et toute l'apparition des couronnes dépend de ces petites images. L'on doit aussi trouver dans la cavité extérieure de ces vésicules des images pareilles, mais qui sont extrêmement petites et très-foibles en lumière auprès de celles de l'enveloppe extérieure. Le diamètre apparent des couronnes dépend de la proportion des cavités intérieures de ces vésicules avec leur diamètre entier.

Kleine Schriften artistischen Innhalts; von Joh. Dom. *Fiorillo, professor der Philosophie, und Aufseher der Gemæhlde- und Kupferstich-Sammlung der Universitæt Goettingen; Erster Band, mit Kupfern; Goettingen, bei Dieterich*, 1803. — *Mélanges*, ou *Divers Ecrits sur différens objets d'arts; par le professeur Fiorillo, inspecteur de la galerie des tableaux de l'Université*, etc.

Un artiste qui écrit en même temps comme savant sur son art, doit nécessairement réunir des

connoissances que ne peut avoir un simple amateur. Cette réunion de talens nous a valu douze mémoires très-instructifs : 1.° *Fragmens pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture en Allemagne, depuis Charlemagne jusqu'au commencement du quinzième siècle.* Tous les siècles de l'histoire d'Allemagne depuis Charlemagne, nous offrent quelques exemples isolés d'artistes et d'ouvrages de l'art : l'empereur lui-même avoit bâti les palais d'Ingelheim et de Trebur, d'après ce qu'il avoit vu de l'architecture romaine. L'auteur a exposé avec beaucoup de soin ce que nous lisons sur les monumens, soit du temps de Charlemagne, soit des temps suivans : il parle aussi de ceux qui nous restent encore. Nous devons presque tout aux moines et à ceux qui ont bâti les églises. Il n'y eut que quelques empereurs qui protégèrent l'art et le considérèrent ; Othon I par exemple, Charles IV et quelques autres. Sous un plus grand nombre d'empereurs, on voit faire des présens d'ouvrages de sculpture, de peinture et de glyptique. Conrad II, ordonna dans un synode, en 1025 (et l'ordre a été renouvelé plusieurs fois dans la suite), que chaque église fût ornée d'un tableau, particulièrement de la vierge. Ce tableau est nommé dans les écrivains de ce temps : *Annunziata*, *Ancona*, *Cona*. On trouve aussi un tableau nommé *Majestas*. La formation du tiers état, par les constitutions municipales des villes, favorisa aussi les arts : Rome avoit encore des monumens superbes qui s'étoient conservés. Enfin le commerce devenant plus étendu contribua le plus à faire fleurir l'art. 2.° *Sur*

les sources dans lesquelles Vasari a puisé, pour ses biographies, des peintres, des sculpteurs et des architectes. M. Fiorillo fait à Vasari une application de ce que d'autres ont fait par rapport à Pline; et les différens renseignemens qu'il a rassemblés, mettent dans le plus grand jour la véracité du biographe. 3.° *Recherches littéraires et critiques sur les différentes éditions de* VASARI. Les deux premières éditions qu'il a faites lui-même, ainsi que les éditions suivantes, sont décrites exactement; plusieurs erreurs sont relevées, plusieurs difficultés sont levées, et les portraits qui s'y trouvent sont expliqués. 4.° *Sur la nécessité de l'étude de l'histoire naturelle pour le peintre, le sculpteur et l'architecte.* Particulièrement dans l'architecture, où chaque peuple a imité les formes que lui présentoit son pays, même dans les ordres de colonnes et dans leurs ornemens. L'auteur croit que les testacés ont été les modèles des formes si jolies des anciens vases. Il a même une idée jusqu'à présent peu connue, c'est que dans les colonnes groupées ensemble, polygones et minces du dôme gothique, on a imité les colonnes de basalte, telles que celles de l'île de Staffa. Il recommande ainsi l'étude de la nature à l'artiste et à l'amateur. 5.° *Sur le dominicain Fr. Francesco et son fameux livre hypnerotomachia*, livre connu par les savans, mais que rarement ils ont lu et encore moins entendu. M. Fiorillo en donne l'analyse. C'est un roman relatif à l'architecture. Le malheureux amant voit en songe sa maîtresse dans un autre monde où il trouve les

plus beau bâtimens. *Polifilo* les décrit, et là, quelque singulier que soit son plan, il a des idées que l'on n'attendroit pas d'un auteur du quinzième siècle. Les deux éditions de 1499 et 1545, et les traductions françoises, de 1554 et 1600, sont décrites. 6.° *Sur l'âge de la peinture à l'huile.* Rien n'est moins prouvé que ce que tel ou tel auteur ont regardé comme démontré. Lessing a rendu suspect sans raisons valables, dit M. Fiorillo, ce que Vasari a dit de Jean *Van Eyck.* Théophilus Presbiter ne donne point de règles pour peindre à l'huile; il parle seulement des couleurs qui sont dissoutes par l'huile. Tous les renseignemens que l'on a sur la peinture à l'huile, et que l'on prétend plus anciens que ceux de Jean Van Eyck, sont suspects et ne prouvent rien, et Jean Van Eyck ne fut pas autant l'inventeur de la peinture à l'huile, que celui qui la mit en usage dans une plus grande perfection. 7.° *Sur un passage de Pline*, *Hist. nat.*, *XXXV*, 10. Ce passage regarde l'anecdote de Protogènes et d'Apelles au sujet des trois lignes qu'ils peignirent tous deux et desquelles l'on n'a pu donner encore aucune explication satisfaisante. La moins mauvaise paroit être celle attribuée à Hagedorn; la représentation d'un profil. Vraisemblablement Pline avoit devant lui un auteur grec, dont il traduisit les mots : dans l'auteur étoit le mot γραμμη, et il le traduisit par le mot *linea*, mot qui a différentes significations même dans l'art, puisqu'il peut se traduire par trait, contour, profil, dessin. Mengs a entendu par ces lignes des deux peintres, une division plus parfaite des

proportions

proportions. M. Fiorillo, comme artiste, croit que ces lignes étoient des traits qui exposent les règles d'une proportion déterminée, comme le canon de Polyclète étoit une figure sur laquelle l'artiste pouvoit apprendre de semblables règles pour les parties et les sous-divisions du corps humain. M. Fiorillo est persuadé que les anciens artistes avoient une toute autre division du corps humain que la nôtre par têtes, qu'elle étoit fondée sur l'ostéologie et la myologie, et qu'elle étoit différente selon le caractère et l'âge. Ces divisions avoient des degrés, et le plus grand artiste savoit plus de règles. Apelles avoit ainsi dessiné en peu de traits les premières règles de l'art; Protogènes y joignit avec d'autres couleurs de nouvelles sous-divisions; enfin Apelles dessina avec une troisième couleur les traits de la beauté et de la perfection; et à leur vue Protogènes se reconnut vaincu. 8.° *Remarques sur l'Antique connue sous le nom d'Agrippine, à Dresde* Il arrivoit autrefois que l'on se tourmentoit pour déterminer et nommer une antique avant de chercher ce qu'il y avoit en elle de véritablement antique. C'est ce que l'on a fait aussi pour cette statue. Nous savions par *Casalberi* qu'elle étoit réparée; Lessing soutint hardiment que la tête étoit moderne, au lieu de dire qu'elle sembloit ne pas appartenir au tronc; le tronc est mal réparé aux deux bras; la tête est ancienne, mais trop petite pour la figure; ses cheveux sont travaillés au ciseau; dans le dessin qu'il en donne, M. Fiorillo, aux réparations déjà essayées, en ajoute une nouvelle qui se trouve confirmée par

un dessin dans la *galeria Giusiniani*, tom. 1, tab. 142. 9.° sur la statue de l'*Arotino à Florence*. Les explications en général assez singulières de ce morceau sont connues ainsi que les différentes manières de représenter la punition de Marsyas, d'après lesquelles on a expliqué cette figure comme celle du Scythe. Peu de personnes ont fait attention ici aux monnoies de Pellerin, l'opinion étoit déjà reçue auparavant; M. Fiorillo a examiné exactement le fer que tient la statue, et a trouvé qu'il ne ressemble pas au couteau scythe, mais bien plutôt à une étrille de bain, ce qui est prouvé sur une seconde planche par une quantité des deux sortes de figures; il apprit aussi à Florence que l'étrille (*strigilis*) étoit véritablement antique, mais que les bras étoient de plusieurs morceaux, et il croit avec assez de vraisemblance que c'est un esclave romain destiné au service des bains. 10.° *Sur la connoissance que les anciens artistes avoient de la perspective et sur sa renaissance dans les nouveaux temps.* 11.° Sur un passage de Pline, hist. nat. XXXV, 10, au sujet du Jalysus de Protogènes. *Huic picturæ quater colorem induxit.* M. Fiorillo réfute les explications déja données, et en offre une autre. 12.° *Sur les anciennes peintures qui se trouvent dans les églises de Gottingue.* La manière dont elles sont traitées et les objets qu'elles représentent rendent ce mémoire fort intéressant. Elles sont du quinzième siècle. Tous les amis des arts desireront la continuation de ces mémoires.

La société royale des sciences a reçu d'un de ses

correspondans, M. le professeur et bibliothécaire *Fischer*, à Mayence, des remarques intéressantes et accompagnées de dessins sur des os fossiles d'éléphans et de rhinocéros, que l'on a trouvés dans le département du Mont-Tonnerre et dans son voisinage; ceux du rhinocéros du monde antérieur ont été déterrés dans un chemin creux et profond, près de Dirmstein, et servent nommément à compléter la superbe ostéographie de rhinocéros fossiles que *Hollmann* a donné il y a 50 ans à la société des sciences. Parmi ces derniers, par exemple, il manquoit un omoplate, et parmi les *ostéolites* du Mont-Tonnerre (si l'on peut leur donner ce nom), M. Fischer en a trouvé un. Quelques remarques portent particulièrement sur la forme plus grossiere et plus massive qui distingue en général les os de rhinocéros de ceux d'éléphans. Une mâchoire inférieure d'éléphant qui se trouve dans le muséum de Darmstadt et dont M. Fischer donne la description, est particulièrement remarquable. M. Fischer est persuadé qu'il est d'une espèce de ce genre, spécifiquement différente aussi bien des fossiles existans maintenant, que de ceux connus jusqu'à présent. Il appuie ses raisonnemens d'abord sur la grandeur extraordinaire de cette mâchoire qui en cédant doit avoir appartenu à un animal qui n'avoit pas encore pris toute sa croissance, mais ensuite principalement sur l'arc extrêmement cambré que ses parties latérales font l'une relativement à l'autre, et sur la forme particulière des reliefs que l'on distingue sur les couronnes des molaires. « Dans les

« autres sortes d'éléphans, dit-il, les bandes en re-
« lief qui sont formées par l'émail des dents, sont près
« les unes des autres, qu'elles soient en lignes droites
« ou ondulées. Ici, au contraire, ces reliefs sont plus
« éloignés les uns des autres, et ils forment des figures
« tout-à-fait irrégulières que l'on ne peut comparer ni
« avec les formes ondulées, ni avec celles rhomboï-
» dales. »

Christliche Religions-Vorträge über die wichstigten Gegenstände der Glaubens und Sitten-Lehre, von D. C. F. Ammon.— Sermons sur les objets les plus importans de la foi ou de la morale, par le docteur Ammon, professeur à Goettingue ; 1.re partie, 2.me édition. Erlang. Chez *Palm*, 1803.

Allgemeine Geschichte der Pflanzen Gifte von Hofrath Gmelin.— Histoire générale des plantes vénéneuses, par M. Gmelin, nouvelle édition. Nuremberg.

Repertorium commentationum à Societatibus litterariis editarum, par M. Reuss. Troisième partie de l'Histoire Naturelle générale. *La Chymie avec ses branches et les mines.*

La Société des sciences a reçu une description du *Georgikon*, ou école d'économie appartenant au comte *George Festetil*, et établie à Keszthely, dans le comitat de *Szaluder*, en Hongrie. Ce mémoire a été envoyé à la société par un de ses correspondans, M. Asboth, directeur du georgikon, et professeur d'économie et de technologie. La société desiroit

depuis long-temps des détails exacts sur ce célèbre institut, et il faut avouer qu'il passe l'idée que l'on pouvoit s'en être faite. En effet, on a joint à l'instruction la plus complète, une pratique permanente et très-variée, qui se trouve liée avec l'administration de l'institut. Le cours d'étude est de trois ans: ceux qui étudient aux dépens du comte sont au moins obligés de le suivre pendant ces trois années. Ces élèves doivent être placés ensuite comme régisseurs dans les terres du comte : il y en a six; ils ont la première année 100 florins, la seconde année 150, et la troisième 150. Cette gratification est une espèce de *bourse*. Tous les ans deux de ces jeunes gens sont placés, et deux nouveaux les remplacent. Pour être exercé dans les affaires de l'économie, chacun remplit dans le georgikon un emploi ou une occupation particulière, soit comme caissier, comme gardien de tous les ustensiles et de toutes les productions, comme chargé du soin de l'économie rurale, soit comme inspecteur des vignes, du jardin et des ruches, comme écrivain ou comme inspecteur des basses cours. Chaque élève, pendant son séjour, doit parcourir ces différens emplois pour s'exercer dans tous; chaque emploi exige des journaux et des livres de compte à tenir exactement; de plus, les jeunes gens sont tenus d'avoir pendant plusieurs heures l'inspection sur le travail de l'institut : c'est aussi parmi eux que l'on prend alternativement deux maîtres pour instruire ceux qui pratiquent sous eux, c'est-à-dire, les jeunes paysans. Ces derniers doivent aussi servir dans l'économie du georgikon; mais de

plus, on les élève pour devenir de bons valets de ferme, des métayers, des bergers, des vignerons, des jardiniers, des gardes champêtres, etc. On les confie, d'après leur différente destination, comme aides et comme apprentis, à ceux qui sont chargés du soin des jardins, des vignes, etc.; et en même temps, deux heures par jour, on leur montre à lire, à écrire, à compter, et on leur donne des leçons d'économie rurale et de religion. Le nombre de ces jeunes paysans n'est pas fixé; l'année dernière il y en avoit huit : chacun reçoit par an 60 florins. Outre ces élèves soldés, il est permis à tout autre de profiter *gratis* de l'institut ; seulement il doit être susceptible d'instruction, et avoir au moins fini ses humanités. Il y a ainsi parmi ces élèves plusieurs sortes : les uns auront un jour des terres à eux; les autres sont envoyés dans l'institut par des propriétaires, et aux frais de ceux qui les envoient; d'autres encore y viennent étudier à leurs propres frais, pour être un jour placés soit comme économes ou comme professeurs, ou bien pour devenir fermiers. Ces élèves étrangers peuvent se choisir les parties d'enseignement qu'ils jugent les plus convenables pour eux; autrement ils peuvent finir en deux ans tout leur cours d'études. Ils ont aussi l'occasion de pratiquer toutes les occupations économiques de toute sorte, parce que l'institut est joint à une économie très-considérable, dans laquelle on exerce l'économie rurale presque dans toutes ses branches : ainsi ils peuvent prendre une part active à toutes les espèces d'occupations, se faire placer pour les exécuter, et

s'instruire dans la pratique. Les personnes employées dans l'administration de l'institut, sont : un directeur, qui est en même temps professeur d'économie et de technologie (c'est l'auteur de ce mémoire, M. le directeur Asboth); un inspecteur des bâtimens, qui en même temps est professeur de mathématiques et ingénieur; un teneur de livres, qui est aussi suppléant ou adjoint du professeur d'économie. Ceux qui sont chargés de l'instruction théorique et pratique, sont : le professeur d'économie avec son suppléant; le professeur de mathématique, qui, outre la mathématique pure et appliquée, montre l'architecture civile et rurale, l'hydrotechnie, la tenue des livres, et à dessiner; le professeur de physique et de l'art vétérinaire, avec un prosecteur pour cette dernière science. Les leçons se donnent en latin, langue savante et de chancellerie en Hongrie. Tous les élèves ont l'avantage de pouvoir consulter la belle bibliothèque du comte. On pense aiment que l'on trouve des appareils nécessaires pour les différentes sciences, des dessins, des modèles, des collections de plantes, de minéraux, etc.

Il faut nécessairement, pour exécuter un tel plan, une très-grande économie et un grand fond; et c'est en cela que l'on ne peut qu'honorer l'esprit et la façon de penser de M. le comte George Festetil : il a destiné à cet objet une de ses plus belles terres, celle de Keszlhely, où se trouve l'institut, laquelle contient des fermes, des jardins, des terres de labour, des prairies, des vignes, des bois; outre cela, des bâtimens, des cours, des bestiaux, des laite-

ries, des bergeries, de la volaille, des lapins d'Angora, et enfin les hommes nécessaires à l'exploitation de toutes ces terres, comme jardiniers, métayers, bergers, vignerons, etc. Le georgikon est soumis, ainsi que les autres terres seigneuriales, à la direction des biens du comte, laquelle réside à Keszlheli, et dont le comte lui-même est le premier membre. C'est à cette direction que l'on rend compte de l'administration du georgikon, et c'est à elle que s'adressent en cas de besoin les administrateurs eux-mêmes. Mais, dans le georgikon même, tout est dirigé par l'administrateur (qui en même temps est professeur d'économie). Chaque soir il détermine les occupations du jour suivant; le teneur de comptes, tous les élèves soldés par le comte, et le métayer de l'institut, doivent être présens : on écrit sur-le-champ, dans ce que l'on nomme *le livre de disposition*, les ordres donnés pour les occupations. Nous desirerions pouvoir donner ici tous les détails intéressans dans lesquels l'auteur du mémoire est entré. L'institut d'enseignement est si parfaitement uni avec l'institut économique, que non-seulement on élève les régisseurs les plus intelligens pour les terres du comte, que ces terres se trouvent toujours améliorées, mais même que l'institut doit avoir l'influence la plus bienfaisante sur tout le pays. Combien il seroit à desirer que de pareils instituts fussent imités dans les autres contrées!

M. Woltmann, directeur des constructions hydrauliques à Kuxhaven et à Ritzenbüttel, et correspondant de la société, lui a envoyé *quelques obser-*

rations sur les fondations (fundatio) *des anciens*, particulièrement *sur les fondemens de bois* (palationes), *et l'utilité de brûler par le bout quelques bois de charpente, d'après l'instruction d'architecture de Vitruve.*

HECTOPb, *Russische Annalen in ihrer slavonischen Grundsprache verglichen, erklœrt und übersetzt von A. L.* SCHLŒZER, 1802. — *ANNALES de Russie dans leur langue primitive esclavonne, comparées, expliquées et traduites par A. L.* SCHLŒZER. Chez *Dieterich.* Première partie : *Introduction générale à l'ancienne histoire de Russie et à celle du Nord.* Seconde partie : *Commencemens de l'histoire de Russie; naissance de l'état russe; son premier grand duc* Rurik *jusqu'à sa mort, arrivée en* 879.

La seconde partie de l'Histoire de la ligue anséatique, par le professeur SARTORIUS, vient de paroître. Voici l'exposé des sommaires du sujet, qui comprend en général *la seconde période de l'histoire de la ligue et du commerce de la hanse allemande, depuis la paix avec le Dannemark en* 1370, *jusqu'à la paix générale en Allemagne, en* 1495. Cette période est divisée en huit sections, qui forment autant de livres ainsi, depuis le cinquième jusqu'au douzième. Voici, en peu de mots, les articles principaux : Constitution de la langue pendant cet espace de temps de 125 années. Indépendance de la hanse de l'empereur et de l'Empire. Son influence sur les relations des villes avec leurs seigneurs suzerains, et celles des bourgeois avec leurs municipalités.

Domination de la hanse dans la mer Baltique et en Norwége; guerres avec le Dannemark et les rois de l'union, ainsi qu'avec les Européens occidentaux, qui, rivaux du commerce de la hanse, se mêloient toujours plus du commerce du nord-oriental. Histoire du commerce de la hanse avec la Norwège, et description de son comptoir à Bergen. Histoire du commerce de la hanse avec les autres peuples nord-orientaux, principalement avec les Danois, les Suédois et les Russes. Histoire du commerce anséatique avec le Sud-Ouest de l'Europe, les Pays-Bas, la France, l'Espagne et le Portugal, ensuite avec les îles britanniques, enfin aussi par rapport aux moyens de communication par eau et par terre; ses efforts pour organiser certains instituts de commerce communs, et un droit maritime général, afin de maintenir la sûreté de la propriété et du crédit; son influence sur les productions indigènes, l'industrie et le commerce intérieur de l'Allemagne. Des considérations générales démontrent que la grandeur et l'éclat de la hanse, ainsi que de toute puissance commerçante, ne peuvent être que passagers; un grand commerce intermédiaire étoit la base de la grandeur de cette ligue; la domination de la hanse dans les royaumes du Nord, la faveur qu'on lui accordoit dans plusieurs pays occidentaux de l'Europe, la mettoient en possession des productions nécessaires réciproquement aux deux parties. Mais bientôt la ligue voulut avoir le monopole; cette prétention entraîna l'oppression des peuples et des pays, et fit naître des plaintes très-violentes contre les villes

anséatiques : le sentiment de l'oppression, l'augmentation des lumières, les vues plus sages durent à la fin engager les peuples à secouer le joug des insolens monopoleurs.

Beschreibung einer Reise nach Stuttgard und Strasburg im Herbste 1801, *nebst einer kurzen Geschichte der Stadt Strasburg wæhrend der Schrecknszeit.* — *Voyage à Stoutgard et à Strasbourg en* 1801, *avec une histoire abrégée de la ville de Strasbourg pendant le temps du terrorisme ; par C. Meiners, professeur de Goettingue.*

FRANCE.

Montauban.

Société des sciences et des arts du département du Lot.

Dans sa séance du 30 prairial an 11, la Société a entendu le compte rendu des travaux de ses sections, et la lecture de diverses productions scientifiques et littéraires de ses membres.

Le prix proposé pour l'an 11, par la section de littérature et beaux-arts, avoit pour sujet cette question.

« Quel est, pour les femmes, le genre d'éduca-« tion le plus propre à rendre les hommes heureux « en société ? »

La section en a jugé digne le Mémoire qui a pour épigraphe : *Les vertus des femmes sont diffi-*

elles, parce que la gloire n'aide pas à les pratiquer. (Avis d'une mère à sa fille, de madame de Lambert.)

Ce prix sera délivré à madame Bernier, demeurant à Paris, place Vendôme, n.° 204, dont le nom s'est trouvé avec la devise et le numéro correspondans dans le billet cacheté annexé au mémoire, et ouvert après le jugement.

Parmi les ouvrages envoyés au concours, la Société a distingué celui qui porte pour devise : *Les femmes négligent leurs devoirs, parce qu'elles ne les connoissent point.* Cet écrit renferme des vues sages et profondes. On peut reprocher à son auteur des négligences de style et des longueurs, rachetées souvent, à la vérité, par des détails heureux. La section a délibéré qu'il seroit mentionné honorablement dans son programme.

La Société tiendra une séance publique le 30 prairial de l'an 12.

Elle y distribuera trois prix, au jugement des trois sections qui la composent.

Le premier est destiné au meilleur ouvrage sur ce sujet, proposé par la section des sciences :

« Y a-t-il plusieurs espèces de teignes; ou bien, » comme l'a cru Murray, ces espèces prétendues ne « sont elles que des époques de la même maladie ? « Déterminer un traitement analytique de cette affection cutanée, constaté par l'expérience et l'observation, et propre à être substitué à la méthode « routinière et cruelle de l'avulsion des cheveux par « l'application de la calotte. »

Le second prix est destiné au meilleur ouvrage

sur ce sujet, proposé par la section de littérature :

« Eloge de Jean de la Valette Parisot, grand-« maître de l'ordre de Saint-Jean de-Jérusalem au « milieu du seizième siècle, né dans la province de « Quercy (département du Lot). »

Le troisième sera accordé au meilleur ouvrage sur ce sujet, proposé par la section d'agriculture et de commerce :

« Quels sont les moyens de multiplier les bestiaux, « d'où résulteroient les plus grands avantages pour « l'agriculture et le commerce dans le département « du Lot? »

La Société délivre à chacun des auteurs dont les ouvrages sont jugés dignes du prix, une médaille d'or de la valeur de 200 fr., formant le tiers des 600 fr. accordés pour cet objet par le conseil général du département.

Caen.

Société d'Agriculture et de Commerce.

Programme d'un prix proposé dans la séance du 26 prairial an XI.

La Société d'agriculture et de commerce de la ville de Caen, desirant voir la mendicité supprimée, au moins dans les grandes communes du Calvados, et voulant de plus seconder les vœux que lui ont manifesté à cet égard le préfet et le conseil général du département, propose une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs, à l'auteur qui

a fourni le meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels sont les moyens de supprimer la mendicité dans le département du Calvados, et particulièrement dans les villes de Caen, Bayeux, Vire, Falaise, Lisieux, Orbec, Honfleur et Pont-l'Evêque. »

La Société demande que l'auteur indique les moyens les plus prompts, les plus faciles et les moins dispendieux ; mais s'il les puise dans les ouvrages qui ont déjà paru sur la mendicité, et qui n'ont proposé que des vues générales, la Société exige que l'auteur les applique au département du Calvados, et particulièrement aux localités des communes ci-dessus nommées ; qu'il désigne pour cela les ressources que chacune d'elles peut fournir pour utiliser les mendians valides et faire subsister les infirmes ; qu'il fasse connoître les manufactures existantes qui peuvent occuper l'indigent ; celles qu'on pourroit établir de nouveau, les lieux propres à leur établissement, et les moyens les moins onéreux pour les former.

L'auteur indiquera surtout quelle police seroit nécessaire pour empêcher la mendicité, et pour organiser une sage administration des moyens de subsistance affectés aux mendians.

Les mémoires doivent être adressés, francs de port, avant le 1.er nivose an XII, au C. *Lair*, secrétaire de la Société.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Notice sur l'état actuel des connoissances relatives au Galvanisme, par le C. BIOT; lue à la séance publique de l'Institut national, le 1.er messidor an XI.

On s'étonnera peut-être que nous parlions encore du galvanisme, lorsque tant de personnes prennent tous les jours le soin d'annoncer au public leurs plus petites recherches sur ce sujet; mais c'est précisément parce que l'on s'en occupe de cette manière, que nous devons en parler. S'il s'agissoit de quelque théorie dont le résultat se réduisît à des notions abstraites, il faudroit laisser au temps le soin de développer la vérité. Qu'importe, par exemple, que quelques personnes nient encore le mouvement de la terre et la loi de la gravitation? Mais lorsqu'il s'agit d'un procédé dont l'emploi inconsidéré dans la médecine peut être souvent inutile et quelquefois funeste, lorsque l'on entend de toutes parts proclamer des cures merveilleuses, et qu'on voit cependant les gens les plus éclairés et les plus sages suspendre leur jugement sur leurs propres essais, on ne doit pas craindre de faire entendre souvent le langage de la vérité; et l'importance des objets peut faire pardonner les redites.

D'ailleurs il y a un grand avantage pour les sciences à être appréciées à leur juste valeur. Si on les place

trop bas, on les néglige ; si on les élève trop haut, on s'en désabuse et on les rabaisse au-dessous de leur véritable prix. Leur histoire est remplie de semblables oscillations. Ceux qui entendent mieux leurs intérêts, se contentent de les cultiver en silence : ils les laissent parler elles mêmes, et se recommander par les services qu'elles rendent aux hommes. Mais les faux savans sont comme les faux braves, qui font toujours bruit de leurs exploits.

Le galvanisme est maintenant une chose si simple, que l'on peut en donner une idée exacte à tous ceux qui ont la plus légère connoissance des phénomènes électriques. On savoit depuis long-temps que l'électricité s'excite par le frottement des corps ; on a vu depuis qu'elle se développe aussi par leur simple contact, et c'est en quoi consiste la découverte de Galvani.

Cette électricité, très-foible par elle-même, devient sensible, lorsqu'on lui fait traverser des corps susceptibles de manifester son passage par leurs agitations : tels sont, par exemple, les organes nerveux et musculaires des animaux, sur-tout ceux des animaux à sang froid, qui sont les plus irritables.

Elle devient encore sensible, lorsqu'on l'accumule peu à-peu dans un instrument propre à la retenir, et que l'on nomme, pour cette raison, un condensateur.

D'après ces propriétés, lorsqu'on place une pièce de plomb, par exemple, sur une pièce d'argent, le plomb prend de l'électricité à l'argent, et celui-ci en retire de la terre, qui est la source commune de

ce

ce fluide. Si l'on forme plusieurs couples semblables, la quantité d'électricité dégagée se trouve la même dans tous. Mais si l'on en pose deux l'un sur l'autre, en les séparant par une petite couche d'eau qui les met seulement en communication, le couple supérieur ne peut tirer son excès d'électricité que du couple inférieur sur lequel il est placé; et comme celui-ci se trouve déjà électrisé par lui-même, l'autre acquiert d'abord ce degré d'électricité, après quoi il en prend un de plus en vertu du contact des pièces qui le composent. Le second couple se trouve donc un peu plus électrisé que le premier. Un troisième, placé sur les deux autres, s'électrise encore davantage; et en accumulant ainsi les couples, on forme la colonne électrique de Volta.

Quand une même personne touche simultanément le haut et le bas de cet appareil, l'électricité accumulée à son sommet s'écoule à travers les organes; alors les couples métalliques n'ayant plus la quantité d'électricité qui leur est nécessaire, aspirent celle des corps qui touchent la base de la colonne; et cette succession perpétuelle de pertes faites et réparées au même instant, établit à travers les organes un courant électrique très-rapide qui les secoue fortement.

Lorsque ce courant électrique est conduit dans des fils métalliques très-fins qui le resserrent et gênent son passage, il les échauffe, les fond et les brûle. S'il traverse des substances liquides, il écarte et désunit leurs élémens; en un mot il produit tous les effets

que l'on peut attendre du choc continuel d'une foible électricité animée d'une vîtesse infinie.

Telle est la théorie très-simple et très-exacte des phénomènes galvaniques. C'est à cela que conduit l'examen raisonné des faits; mais il faut avouer que cette manière de les lier a tardé long-temps à se présenter, et que l'on s'est d'abord écarté du but, de telle sorte qu'il n'y avoit guères d'espoir d'y revenir.

En suivant la route qui a conduit les observateurs à ces découvertes, on reconnoît dans ses détours bizarres la marche ordinaire de l'esprit humain. D'abord c'est un hasard qui découvre à un étudiant de Bologne les contractions excitées par le contact des métaux. Quelques années après, un second hasard mène Galvani à des expériences qui montrent l'extrême susceptibilité des animaux à sang froid pour les effets électriques. Ces expériences, trop longtemps suivies, le détournoient du but; un autre hasard l'y ramène : il observe dans ces animaux l'action de l'électricité dégagée par le contact des substances métalliques. Sur ce petit nombre de faits singuliers, il bâtit un système vaste, et qui alloit presque jusqu'à expliquer le phénomène de la vie. Ce système est d'abord adopté, et ensuite combattu par Volta, non plus à l'aide du hasard, mais par les inventions de la physique la plus ingénieuse et la plus adroite. Galvani répond par de nouvelles expériences, qui lui découvrent, ce qu'il n'avoit pas aperçu d'abord, une action électrique entre les or-

ganes nerveux et musculaires des animaux. Enfin, de cette lutte sort le fait général du développement de l'électricité par le seul contact des corps; et l'étendue de cette nouvelle branche de la physique se trouve désormais fixée.

Connoissant la théorie des phénomènes galvaniques, il est facile de pressentir les usages qu'on en peut attendre, non-seulement pour les sciences spéculatives, mais ce qui est plus important encore, pour la médecine. Ce courant électrique continuel offre un stimulant que l'on pourra peut-être employer avec avantage, lorsqu'on saura le diriger; mais il a donné jusqu'à présent beaucoup moins de succès avoués que de résultats douteux. On peut cependant en espérer des secours efficaces dans les maladies qui dépendent d'une atonie des organes, et en particulier dans les asphyxies. Les fonctions vitales étant alors simplement suspendues, on parvient quelquefois à les ranimer en les excitant. C'est un mouvement arrêté, qu'une impulsion bien ménagée peut rétablir. Le galvanisme est très-propre à produire cet effet, parce que son action sur les organes est très-énergique, quelquefois même effrayante par son intensité. On en a fait un objet de curiosité en l'éprouvant sur de grands animaux morts, et même sur des hommes décapités; mais ces répétitions d'un même fait sont fort inutiles aux sciences, qui n'en retirent aucune vérité nouvelle; et l'on ne conçoit guères quel intérêt engage à les multiplier, si ce n'est peut-être l'attention que le public leur donne.

L'imagination, toujours empressée de trouver dans ce qu'elle connoit la cause de ce qu'elle ignore, a cru voir dans ces convulsions purement mécaniques, le rétablissement momentané de la vie, et dans le fluide qui les cause le principe même de notre existence. On a voulu expliquer ainsi la transmission instantanée de la volonté, et on l'a supposée produite par un courant électrique qui circulerait du cerveau jusqu'aux extrémités des organes. Mais ces illusions ne tardent pas à disparoître devant le flambeau de l'expérience. Une simple ligature faite sur les nerfs, paralyse les muscles qui en dépendent et arrête toute espèce de sensation, sans arrêter l'électricité. La transmission de la volonté ne se fait donc pas par la simple circulation d'un courant électrique. Ainsi le pouvoir qui soumet nos organes à notre pensée, nous est encore et nous sera probablement toujours inconnu. Respectons dans ce mystère la sagesse de la nature : les hommes ont tant de penchant à abuser de la puissance, qu'ils n'auroient pas manqué de faire un mauvais usage de celle qu'ils auroient eue sur eux-mêmes.

Au reste, si le galvanisme promet à la chymie et à la médecine des applications importantes, ce n'est que par la réunion de toutes les connoissances physiques qu'on parviendra à les découvrir, à les suivre, à les diriger. Pour cela, des expériences faites au hasard, sans but et sans méthode, ne servent de rien. Ce sont des débris apportés au pied du monument que le génie élève; ils gênent plutôt qu'ils ne secondent ses efforts. Le hasard peut bien quelque-

fois amener de grandes découvertes, comme il peut jeter sous les pas de l'homme le plus grossier un diamant précieux ; mais il faut toujours l'œil du lapidaire pour en reconnoître le prix, il faut son talent et sa patience pour le mettre en œuvre.

Voilà, en peu de mots, la théorie et l'histoire d'une découverte qui se réunit à plusieurs autres non moins importantes, pour rendre la fin du dernier siècle remarquable dans les annales des sciences. Celle-ci sera une des plus précieuses par la nature des faits et l'étendue des applications. Elle a surtout caractérisé par ses progrès rapides la philosophie actuelle des sciences, c'est-à-dire la marche sûre et féconde qu'elles ont toutes maintenant adoptée. On s'est beaucoup occupé du galvanisme; bientôt, sans doute, on n'en parlera plus. Il en sera de même de toutes les grandes découvertes, aujourd'hui que les sciences, répandues dans le monde, y sont généralement accueillies et cultivées. Les faits nouveaux piquent la curiosité par le merveilleux qui les accompagne ; ils plaisent à l'imagination par la liberté qu'ils semblent d'abord lui offrir. Mais peu-à-peu les phénomènes s'éclairent mutuellement, on saisit la chaîne qui les unit ; et ce qui sembloit n'avoir pas de bornes, se réduit à un ou deux faits nouveaux. Alors l'intérêt cesse avec le merveilleux qui l'avoit excité ; mais les vrais amis des sciences sont satisfaits : ils ont ajouté à l'édifice des connoissances humaines quelques matériaux capables de résister aux outrages du temps.

Société académique des Sciences.

La Société académique des sciences de Paris a tenu une séance publique à l'Oratoire, le 7 messidor an 11 : elle étoit présidée par le C. HUZARD, membre de l'Institut national.

Le président a ouvert la séance par un discours, dans lequel il a développé le but de l'institution de la Société, et fait connoître les avantages que peuvent recueillir les savans et les hommes de lettres, en réunissant leurs lumières, et en se communiquant leurs travaux respectifs.

Le C. VAUROD a lu, pour le secrétaire perpétuel, le compte rendu des travaux des membres de la Société.

Le C. LE CLERC jeune a lu un fragment d'un mémoire sur l'excellence de la sculpture antique, dans lequel l'auteur s'est attaché à faire voir le parti que les anciens ont su tirer de la connoissance du beau moral uni au beau physique, pour les progrès des arts.

Le C. LE GOUDE-FLAIX a lu un extrait d'un ouvrage inédit sur les mœurs, les costumes et la littérature des Indoux.

Le C. ALLAIN-DE-LA-COURTIÈRE a lu, pour le C. GENCE, une notice nécrologique sur le C. FEROUX, dans laquelle l'auteur a jeté quelques fleurs sur la tombe d'un confrère qui a emporté avec lui l'estime et les regrets des membres de la Société académique, et la considération de tous ceux qui ont lu les ouvrages

de ce moraliste intéressant, et de cet agronome infatigable.

Le C. DONNANT a lu une anecdote du Bas-Empire, intitulée : *Alcandre et Septimus*, ou *le Pouvoir de l'Amitié.*

Le C. SOBRY a lu, pour le C. MARCEL, un fragment sur la littérature orientale, où l'auteur s'est occupé spécialement à faire connoître l'état de la poésie arabe.

Le C. ALDINI a donné, dans un mémoire analytique, l'indication de l'usage de plusieurs nouveaux instrumens de physique.

Le C. GUICHARD a lu un morceau de poésie, intitulé : *Les vrais Amis sont rares.* Ce morceau réunit le piquant de l'observation à l'élégance poétique et à la légèreté du style.

Le C. ALDINI a terminé la séance par la démonstration de plusieurs instrumens de son invention, destinés à des expériences galvaniques.

Société de Médecine.

La Société de médecine de Paris a admis, au nombre de ses membres correspondans étrangers, le célèbre MOSCATI, professeur de médecine clinique à l'université de Pavie, membre de la consulte-d'état de la république Italienne, et président de l'Institut national d'Italie, ainsi que le conseiller aulique de S. M. I., *Jean-Pierre* FRANK, professeur et directeur de l'hôpital-général de Vienne en Autriche, et son fils, premier médecin dans le même hôpital.

Copie de la lettre adressée au ministre de l'intérieur, par le C. Biot, membre de l'Institut national, sur son voyage à la recherche des pierres tombées du ciel.

Paris, le premier thermidor.

Citoyen ministre,

J'ai lu hier à l'Institut la relation du voyage que je viens de faire, d'après votre invitation, relativement au météore de Laigle. On en a ordonné l'impression. Un extrait de cette relation pourroit avoir quelque intérêt pour vous, qui avez contribué à mettre hors de doute cet étonnant phénomène, et peut-être même pour le premier Consul, qui sait encore trouver quelques momens pour les sciences au milieu de tant de travaux.

En partant de Paris, le 7 messidor, je n'allai pas directement à Laigle. Si l'explosion avoit été aussi violente qu'on l'annonçoit, elle devoit s'être fait entendre à une grande distance. Il étoit donc conforme aux règles de la critique de rassembler d'abord des témoignages éloignés, et de se laisser guider par eux, de proche en proche, jusqu'au lieu où l'on disoit que le météore avoit éclaté. Car, pour toutes les circonstances de l'explosion, les récits devoient s'accorder, quelque part qu'ils fussent recueillis.

J'allai d'abord à Alençon, à quinze lieues ouest-sud-ouest de Laigle. Chemin faisant, j'appris que

l'on avoit vu un globe de feu se diriger vers le nord. Une explosion violente avoit suivi cette apparition. C'étoit le 6 floréal an XI, à une heure après-midi. Par la direction de ce phénomène, par le jour, et surtout par l'heure, je jugeai que c'étoit le commencement du météore de Laigle.

A Alençon, on n'avoit rien entendu, sans doute à cause du bruit ordinaire d'une grande ville; mais si je ne reçus que des récits vagues, j'acquis, par les collections minéralogiques du pays, une certitude bien importante : c'est qu'il n'existe rien dans les environs de Laigle qui ressemble aux pierres météoriques.

D'Alençon, je me rendis à Laigle, en parcourant les villages, conduit par les récits des habitans. Tous avoient entendu le météore au jour et à l'heure indiqués. J'arrivai ainsi à Laigle, près de notre confrère Leblond. Je fus aussi heureux que flatté de trouver en lui les lumières d'un savant et la bienveillance d'un ami.

Ce n'est pas à Laigle même que le météore a éclaté, c'est à une demi-lieue de là; j'ai vu les traces effrayantes de ce phénomène; j'ai parcouru tous les lieux où il s'est étendu, j'ai rassemblé et comparé les récits des habitans; enfin, j'ai trouvé les pierres elles-mêmes sur la place, et elles m'ont offert des caractères physiques qui ne permettent pas de douter de la réalité de leur chûte.

En effet, si l'on considère d'abord les témoignages physiques, on n'a jamais vu, avant l'explo-

sion du 6 floréal, de pierres météoriques entre les mains des habitans du pays. Les collections minéralogiques faites sur les lieux avec le plus grand soin, depuis plusieurs années, ne renferment rien de semblable.

Les fonderies, les usines, les mines des environs, que j'ai visitées, n'ont rien dans leurs produits ni dans leurs scories, qui ait, avec ces substances, le moindre rapport. On ne voit dans le pays aucune trace de volcan.

Tout à coup, et précisément depuis l'époque du météore, on trouve ces pierres sur le sol, et entre les mains des habitans, qui les connoissent mieux qu'aucun autre.

Ces pierres ne se rencontrent que dans une étendue déterminée, sur des terrains étrangers aux substances qu'elles renferment, dans des lieux où il seroit impossible, qu'en raison de leur volume et de leur nombre, elles eussent échappé aux regards.

Les plus grosses de ces pierres, lorsqu'on les casse, exhalent encore une odeur sulfureuse très-forte dans leur intérieur. Celle de leur surface a disparu, et les plus petites n'en exhalent point qui soit sensible, en sorte que l'odeur des premières paroît aussi de nature à se dissiper avec le temps.

Ce sont-là autant de preuves physiques qui attestent que les pierres météoriques des environs de Laigle sont étrangères aux lieux où elles ont été trouvées; qu'elles y ont été transportées récem-

ment, depuis l'époque de l'explosion, et par une cause qui a modifié les principes qu'elles renferment.

Maintenant si l'on consulte les témoignages moraux, que trouve-t-on? Vingt hameaux, dispersés sur une étendue de plus de deux lieues carrées, dont presque tous les habitans se donnent pour témoins oculaires, et attestent qu'une épouvantable pluie de pierres a été lancée par le météore. Dans le nombre se trouvent des hommes faits, des femmes, des enfans, des vieillards. Ce sont des paysans simples et grossiers, des laboureurs pleins de sens et de raison; des ecclésiastiques respectables; des jeunes gens qui, ayant été militaires, sont à l'abri des illusions de la peur. Toutes ces personnes, de professions, de mœurs, d'opinions si différentes, n'ayant que peu ou point de relations entre elles, sont tout-à-coup d'accord pour attester un même fait qu'elles n'ont aucun intérêt à supposer; elles le rapportent toutes au même jour, à la même heure, au même instant, avec les mêmes comparaisons; et ce fait, si universellement, si fortement attesté, n'est qu'une conséquence des preuves physiques rassemblées précédemment, c'est qu'il est tombé dans ce pays des pierres d'une nature particulière, à la suite de l'explosion du 6 floréal.

Bien plus, on montre encore des traces, des débris qui attestent matériellement la chûte de ces masses, dont on ne parle qu'avec effroi. On dit les avoir vu descendre le long des toîts comme la grêle,

casser des branches d'arbres, rejaillir en tombant sur le pavé. On dit qu'on a vu fumer la terre autour des plus grosses, et qu'on les a tenues brûlantes dans les mains. Ces récits ne se font, ces traces ne se montrent que dans une étendue de terrain déterminée. C'est là seulement où il est encore possible de trouver sur le sol des pierres météoriques. On n'en connoît pas un seul morceau qui ait été trouvé hors de cet arrondissement, et il n'y a pas un seul témoin qui prétende en avoir vu tomber ailleurs.

Enfin, une troisième espèce de preuve résulte de certaines particularités physiques unanimement racontées par les habitans du pays qui sont trop peu éclairés pour en avoir prévu les conséquences. Je veux parler des changemens successifs observés dans la dureté de ces pierres et dans l'odeur qu'elles exhaloient; changemens qui, au rapport des témoins, parmi lesquels il faut compter notre confrère Leblond, se sont opérés dans l'intervalle de quelques jours après l'explosion du météore; changemens dont j'ai observé moi-même très-sensiblement les traces, en cassant des morceaux de dimensions différentes, et ce nouveau rapprochement des témoignages et des faits ne sert qu'à montrer entre eux un nouvel accord.

Ainsi toutes les preuves physiques et morales qu'il a été possible de recueillir, se concertent et convergent pour ainsi dire vers un point unique; et si l'on considère la manière dont j'ai été conduit par

la comparaison des témoignages au lieu de l'explosion, le nombre des renseignemens que j'ai pris sur les lieux, leur accord avec ceux que j'avois apportés de dix lieues de là, la multitude des témoins, leur caractère moral, la ressemblance de leurs récits, et leur coïncidence parfaite, de quelque part qu'ils soient venus, sans qu'il ait été possible de découvrir à cet égard une seule exception, on en conclura sans le moindre doute que le fait sur lequel ces preuves se réunissent est réellement arrivé, et qu'il est tombé des pierres aux environs de Laigle le 6 floréal an XI.

Alors l'ensemble des témoignages donnera de ce phénomène la description suivante:

Le mardi 6 floréal an XI, vers une heure après-midi, le temps étant serein, on aperçut de Caen, de Pont-Audemer, et des environs d'Alençon, de Falaise et de Verneuil, un globe enflammé d'un éclat très-brillant, et qui se mouvoit dans l'atmosphère avec beaucoup de rapidité.

Quelques instans après, on entendit à Laigle et aux environs de cette ville, dans un arrondissement de plus de 30 lieues de rayon, une explosion violente qui dura cinq ou six minutes.

Ce furent d'abord trois ou quatre coups semblables à des coups de canon, suivis d'une espèce de décharge qui ressembloit à une fusillade; après quoi on entendit comme un épouvantable roulement de tambour. L'air étoit tranquille et le ciel serein, à

l'exception de quelques nuages comme on en voit fréquemment.

Ce bruit partoit d'un petit nuage qui avoit la forme d'un rectangle dont le grand côté étoit dirigé est-ouest. Il parut immobile pendant tout le temps que dura ce phénomène. Seulement les vapeurs qui le composoient s'écartoient momentanément de différens côtés par l'effet des explosions successives. Ce nuage se trouva à-peu-près à une demi-lieue au nord-nord-ouest de la ville de Laigle; il étoit très-élevé dans l'atmosphère; car les habitans de deux hameaux éloignés d'une lieue l'un de l'autre, le virent en même temps au-dessus de leurs têtes. Dans tout le canton sur lequel ce nuage planoit, on entendit des sifflemens semblables à ceux d'une pierre lancée par une fronde, et l'on vit en même temps tomber une multitude de masses minérales exactement semblables à celles que l'on a désignées par le nom de *pierres météoriques*.

L'arrondissement dans lequel les pierres ont été lancées, forme une étendue elliptique d'environ deux lieues et demi de long sur une à-peu-près de large, la plus grande dimension étant dirigée du sud-est au nord-ouest, par une déclinaison d'environ 22°. Cette direction que le météore a dû suivre, est précisément celle du méridien magnétique, ce qui est un résultat remarquable.

Les plus grosses pierres sont tombées à l'extrémité sud-est du grand axe de l'ellipse. Les moyennes sont tombées au milieu, et les plus petites à l'autre

extrémité. Il paroît par là que les plus grosses sont tombées les premières, ce qui est assez naturel.

La plus grosse de toutes celles qui sont tombées pèse 17 livres et demie. La plus petite que j'ai vue pèse environ 2 gros : c'est la millième partie de la précédente. Le nombre de toutes celles qui sont tombées, est *certainement* au-dessus de deux ou trois mille.

Je me suis borné, dans cette relation, à un simple exposé des faits. J'ai tâché de les voir, comme tout autre les auroit vus, et j'ai mis tous mes soins à les présenter avec exactitude. Je laisse à la sagacité des physiciens les nombreuses conséquences que l'on en peut déduire, et je m'estimerai heureux, s'ils trouvent que j'ai réussi à mettre hors de doute un des plus étonnans phénomènes que les hommes aient jamais observé.

Si vous jugez, citoyen ministre, que ce récit mérite d'être mis sous les yeux du premier Consul, ajoutez-y, je vous prie, cette observation qui est peu moi la plus précieuse de toutes celles que j'ai faites; c'est que j'ai vu partout le nom du premier Consul chéri, les campagnes florissantes, et le Gouvernement respecté.

Salut et respect. BIOT.

THÉATRES.

Théatre françois de la République.

Le Tasse.

C'est sous le titre de *drame*, que l'on a joué cette pièce en cinq actes et en vers. Selon toutes les règles du théâtre, elle peut cependant passer pour une *tragédie*, puisque la plupart des personnages sont des princes souverains, et que le principal acteur meurt à la fin de la pièce. Cet ouvrage a eu un demi-succès, dû à des beautés de détail et au jeu de *Lafond* dans le rôle du *Tasse;* mais le sujet est peu heureux, l'intrigue conduite sans art et dénouée d'une manière peu satisfaisante, et d'ailleurs contraire à la vérité historique.

Le *Tasse*, amoureux de *Léonore*, sœur du *duc de Ferrare*, a été enfermé, par ordre de ce duc, dans un monastère où la solitude et sa détention forcée lui ont causé un violent désespoir et même des accès de folie. Il a pour ami et pour seul consolateur, le père *Oulphe*, supérieur du monastère. Ce prêtre implore en vain la clémence du duc; celui ci, aigri par *Moncini*, son ministre, qui est jaloux du Tasse, et son rival, le condamne à gémir éternellement loin du monde. Le *duc de Mantoue*, qui, pour gage de l'amitié qu'il contracte avec celui de

de Ferrare, est prêt à donner sa main à Léonore, apprend que depuis long-temps elle aime le Tasse et en est aimée : il veut rendre au duc de Ferrare sa parole, et renonce à ses prétentions; il parle même en faveur de son rival; mais le duc est inexorable. Cependant Onulphe vient apprendre à Léonore que le Tasse a perdu la raison, qu'il la croit morte, et qu'elle seule peut opérer sa guérison. Elle se détermine à se rendre la nuit même au monastère; elle y trouve en effet le Tasse, gémissant au pied d'un tombeau qu'il couvre de larmes, et appelant à grands cris sa chère Léonore. Elle paroît, lui parle; il recouvre l'usage de sa raison. A l'instant même, Moncini, à la tête d'une troupe de gardes, les surprend et veut faire entraîner le Tasse, qui le provoque à un combat singulier. Moncini accepte et succombe. Le Tasse ne sachant alors où trouver un asyle, va en demander un au duc de Mantoue. Ce rival généreux le prend sous sa protection, et refuse pour la seconde fois d'épouser Léonore; mais le duc mettant la vie du Tasse à cette condition, il cède à ses instances et à celles de Léonore elle-même, qui se sacrifie pour sauver son amant. Tout en effet s'apprête pour la cérémonie. Le Tasse, qui accuse Léonore de perfidie, vient dans l'église, dont Onulphe a bien de la peine à l'arracher pour l'empêcher de troubler la cérémonie; mais le duc de Mantoue n'a laissé les choses s'avancer à ce point, que pour rompre avec plus d'éclat : il déclare hautement qu'il laisse Léonore libre de disposer de sa main. Le duc

de Ferrare, qui a tenu bon jusqu'alors, cède enfin, et pardonne au Tasse; mais il n'est plus temps, et celui ci, appuyé sur Onulphe, vient expirer aux pieds de Léonore.

Voilà comme M. Cicille, auteur de la tragédie de *Geneviève de Brabant*, a traité ce sujet. Il est plein d'inconvenances et de défauts. Le père Onulphe n'a rien de la dignité qui devrait le caractériser, et il compromet son caractère en se prêtant à l'entrevue du Tasse et de Léonore. La générosité du duc de Mantoue est poussée à l'excès, et n'est pas naturelle. Le duc de Ferrare est un Cassandre de comédie qui tient bon jusqu'au dénouement, et se laisse attendrir pour finir la pièce. Moncini qui vient surprendre Léonore et le Tasse, est un traître dont le caractère est manqué : il ne devoit pas accepter le défi que lui fait un fou, et exposer ses jours au hasard d'un combat singulier. Léonore est une femme sans caractère, qui pleure beaucoup, accepte un rendez-vous nocturne, et veut ensuite, par un dévouement ridicule, épouser le duc de Mantoue qui ne s'en soucie pas beaucoup, depuis qu'il connoît son intrigue avec le Tasse. Le rôle de ce dernier, qui devroit être le premier de la pièce, n'occupe que pendant le troisième acte. Pendant les deux premiers, il se désole et s'emporte tour-à-tour sans que cela puisse servir à rien. L'auteur, embarrassé de son dénouement, le fait mourir subitement; tandis que ce fut après de longues souffrances et une vie orageuse qu'il mourut, âgé de 51 ans, et

la veille du jour où il devoit recevoir à Rome la couronne de lauriers et les honneurs du triomphe qui lui avoient été décernés par le pape Clément VIII. Il n'y a rien d'historique dans la pièce, que la folie du Tasse et son amour pour Léonore. On ne peut disconvenir cependant qu'il n'y ait de fort beaux vers, surtout ceux qui regardent le Tasse, et que, dans le troisième acte, le rôle de ce poète célebre et malheureux ne soit très-bien tracé. Lafond a joué son rôle avec une grande noblesse et une sensibilité profonde, et il y a mis des transitions du plus grand effet. M.lle *Fleury* a su faire valoir le rôle de Léonore, d'autant plus difficile qu'il est extrêmement ingrat. On a remarqué que la pompe nuptiale du cinquième acte étoit un peu mesquine pour le théâtre françois, et cela devoit naturellement nuire à l'effet du dénouement.

LIVRES DIVERS (1).

SCIENCES.

JOURNAL de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts, avec des planches en taille douce; par J. A. DELAMÉTHERIE. A Paris, chez J. J. *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.° 334. An XI. — 1803. In-4.° Tome LVII. Mois de messidor.

Les articles principaux contenus dans ce cahier, sont :

Des Recherches sur l'Absorption et l'Altération de l'Air et de différens Gaz par l'eau, par F. BERGER; — Essai de Statique chymique, par C. L. BERTHOLLET; — Mémoire sur la Structure de l'Articulation du Genou dans la Macreuse, et sur la Progression de cet Oiseau, par L. M. LORDAT aîné; — Histoire d'un Insecte ou d'un Crustacée; par *Benedict* PREVOST; — Note sur un Espagnol qui supporte de grands degrés de chaleur, par J. C. DELAMÉTHERIE; — Observations météorologiques; — Lettre sur le Palladium de S. TENNANT à J. C. DELAMÉTHERIE; — Examen comparé de la Pierre météorique de Laigle et de celle de Villefranche, par B. G. SAGE; — Rapport lu à la séance du 8 messidor de l'Institut national, sur une nouvelle Pile Galvanique, par ALIZEAU; — Nouvelles littéraires.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie. Par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'école de Médecine de Paris. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulchre, n.° 28. Tome VI. (Mois de thermidor an XI.)

Les articles principaux contenus dans ce volume, sont :

Une Observation sur la Fièvre catarrhale épidémique qui a régné en ventose an XI, par M. FORESTIER, médecin à Saint-Quentin; — Observation sur une Frénésie chronique occasionnée par une fausse teigne répercutée, par le C. SERRIÈRE; — Précis historique d'une Mort volontairement causée par abstinence, par le C. DEVILLIERS; — Mémoire sur une Affection lymphatique de la Tête, guérie par un nouveau moyen qui déjà avoit été employé deux fois avec succès à l'hospice de Perfectionnement; par le C. DUBOIS; — Observations météorologiques faites à Montmorency dans le mois de prairial, par L. COTTE; — Constitutions météorologiques et médicales observées à Lille dans le mois de prairial an XI, par DOURLEN; — des Nouvelles littéraires concernant la Médecine, la Chirurgie, la Physiologie, la Matière médicale et la Bibliographie.

SUR les Bains tièdes, avec des Instructions pour s'en servir utilement; par le docteur Chrét. Guil. HUFELAND; traduit de l'allemand, et augmenté de remarques, par Engelbert WICHELHAUSEN, docteur et professeur en médecine. Manheim, chez *Schwan* et *Gotz*, 1803. In-8.° de 56 pages.

La réputation du docteur Hufeland est tellement établie, que tout ce qui sort de sa plume est avidement recueilli. Il recherche dans cet écrit la cause des affections goutteuses qu'il trouve dans l'abondance de l'usage des bains; il cite, pour démontrer leur utilité, les usages des peuples anciens et modernes, et ceux des sauvages. La sensibilité aux changemens de l'atmosphère et les hémoroïdes ont aussi, selon lui, la même cause. M. Hufeland entre ensuite dans des détails intéressans sur l'usage des bains, et principalement des bains tièdes. La traduction est accompagnée de notes utiles et curieuses.

Chirurgie.

Essai sur les Solutions de Continuité; par Edme Hubert Roché, de Mezilles, département de l'Yonne, médecin, ancien élève interne et ex-aide-conservateur à l'École spéciale de Médecine de Strasbourg. A Strasbourg, chez *Levrault* frères, libraires, rue des Juifs, n.° 33. An XI. — 1803. In-8.° de 67 pages.

Dessin.

Méthode simple et facile pour lever les Plans, suivie d'un Traité du Nivellement et d'un Abrégé des Règles du Lavis, avec onze planches, dont neuf enluminées; par F. Lecoy, géographe. A Paris, chez *Duponcet*, libraire, quai de la Grève, n.° 34. An XI. — 1803. In-8.° de 88 pages. Prix, 3 fr. 75 cent., et 4 fr. 30 cent. par la poste.

Arts et Industrie.

Exposition des Produits de l'Industrie du département de l'Escaut, réunis à la mairie de Gand,

à l'occasion du passage du premier Consul en cette ville, en messidor an XI; par le C. VAN HOOBROUCK-MOOREGHEM. A Gand, chez *Stéven*, imprimeur de la préfecture. An XI. In-8.° de 47 pages.

MÉCANIQUE.

RAPPORT fait à la Classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur diverses Inventions de Jean-Pierre DROZ, relatives à l'art du monnoyage; imprimé par ordre de la Classe. A Paris, chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national. An XI. In-4.°

Nous avons déja fait connoître ces différentes inventions : ce rapport les explique dans le plus grand détail.

ART MILITAIRE.

OBSERVATIONS sur le Mémoire du général LLOYD, concernant l'Invasion et la Défense de la Grande-Bretagne; par le chef de brigade GROBERT, sous-inspecteur aux revues et administration des troupes. A Paris, chez Charles *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10, *Magimel*, quai des Augustins. Brochure in-8.° de 96 pages, imprimée avec soin et sur beau papier. Prix, 1 fr. 50 cent. pour Paris, et 1 fr. 80 cent. pour les départemens.

THÉOLOGIE.

ANNONCE d'une magnifique édition du Nouveau Testament grec, le texte revu par M. GRIESBACH.

Excité par plusieurs théologiens et par des amis de la religion, à publier une édition du N. T. grec,

orné de tout le luxe typographique, j'ai commencé par perfectionner les caractères grecs. Dans la feuille d'annonce de la gazette littéraire de Jéna, (N.° 242, 1802) M. Griesbach est déja entré dans de longs détails sur l'histoire et sur la forme de ces caractères. Je me bornerai donc à observer en général, que ces belles formes sont le résultat de grands efforts, et de sacrifices considérables de temps et d'argent. Elles ont été tracées d'après les plus beaux manuscrits de différentes époques de la calligraphie grecque, et les livres les mieux imprimés dans tous les âges; on a de plus consulté des gens de lettres d'un goût sûr, et particulièrement M. Griesbach, savant aussi respectable que célèbre. On s'est principalement proposé une distribution avantageuse des clairs et des ombres, un accord harmonieux, et surtout un ensemble dont l'effet fût flatteur à l'œil. L'approbation que ces types ont obtenu de gens de lettres distingués et de juges éclairés de la littérature et des arts, doit persuader au public qu'il ne sera point déçu dans l'attente avantageuse que cette annonce excitera peut-être. Les preuves de cette approbation sont consignées dans la feuille citée plus haut, ainsi qu'à la fin de cet avertissement.

Le N. T. sera imprimé avec ces caractères, et sur beau papier velin, proprement lissé, sans lui donner un luisant fatigant pour l'œil. Je m'efforcerai de porter cet ouvrage à un degré de perfection typographique qui le rende digne des amateurs éclairés, et quant à la correction, j'espère qu'il ne laissera rien à desirer.

Cette édition des monumens sacrés de la religion chrétienne, déja recommandable par sa beauté extérieure, se distinguera encore par une critique éclairée du texte, M. Griesbach, savant justement estimé de

de tous les gens de lettres, en ayant entrepris la révision. Dans l'annonce déja citée, il s'explique à cet égard en ces termes.

« Le texte sera imprimé d'après mon édition critique, à laquelle j'ai cru pouvoir encore faire « quelques corrections. Plus souvent cependant je « me suis occupé de rectifier la ponctuation ; et « comme un trait caractéristique de mon édition « est que, non-seulement il s'y agit des leçons re- « çues ou rejetées, mais que les différens degrés de « probabilité qui résultent de l'autorité des témoi- « gnages et de l'évidence intrinsèque y sont encore « déterminés, on suivra le même plan dans cette « nouvelle édition. On trouvera donc au-dessous du « texte, non-seulement les variantes que j'ai re- « jetées, mais aussi celles que j'estime presqu'à « l'égal des leçons du texte même, ou que du moins, « je ne regarde pas comme tout-à-fait invraisem- « blables. J'en ai pareillement inséré quelques autres « qui, sous le point de vue de la critique et de « l'exégèse méritoient d'être distingnées. Tous ces « choix enfin ont été faits avec la plus grande sé- « vérité ; mais on n'a introduit, soit dans le corps « du texte, soit au-dessous, aucun des signes criti- « ques qui défigureroient une aussi magnifique édi- « tion ; on s'est également abstenu de citations de « manuscrits ou d'autres témoignages critiques. Je « me suis borné à émettre mon opinion sur chaque « variante rapportée, et c'est dans mon édition cri- « tique proprement dite, qu'on doit chercher les « autorités sur lesquelles cette opinion est fondée. »

Le N. T. complet comprendra quatres volumes in-quarto, (ou petit in-folio) et chaque volume sera orné, en tête, d'une vignette ; au premier, l'enfant Jésus reposant sur le sein de la Vierge, d'après

Carlo Dolce ; au second, Jésus-Christ d'après A. Carache ; au troisième, S. Jean d'après le Guide ; et S. Paul au quatrième.

Le prix de l'abonnement est de huit frédérics-d'or, ou louis d'Allemagne ; le paiement s'effectuera comme suit. Quatre louis d'or à la S. Jean de 1803, en recevant le premier volume ; deux autres louis à la livraison du second volume qui paroîtra peu après le premier ; enfin les deux derniers louis, en recevant le troisième volume, qui sortira de presse à la foire de pâques 1804. Le quatrième volume paroîtra à la S. Jean de 1804, et sera remis aux souscripteurs sans autre paiement.

Les noms et les titres des personnes qui, par leur souscription, auront concouru au succès de cette entreprise, seront imprimés, comme tels, en tête du quatrième volume. Je prie MM. les abonnés de me faire parvenir leurs noms écrits distinctement en même temps que le premier paiement.

Hors du terme fixé pour recevoir les soumissions, les amateurs non abonnés paieront un prix qu'on proportionnera à celui des éditions d'une magnificence égale, sorties des presses étrangères, et ce prix achevera d'indemniser l'entrepreneur de son travail et des avances considérables qu'il a dû faire. On peut présumer que, pour ceux qui n'auront pas pris part à l'abonnement, le prix sera au moins de 16 louis d'or ou quatre vingts écus de convention.

George Joach. GOESCHEN.

MM. Paulus, Voss, Schutz, Eichstadt, Herder, Maxwell et Boettiger qui ont examiné la première feuille de cette édition, en ont fait un grand éloge.

MÉTAPHYSIQUE.

THÉORIE de l'Imagination, *par POUILLY*, 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c. pour Paris, 3 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'école polytechnique, quai des Augustins, n.° 31.

ECONOMIE POLITIQUE.

MÉMOIRE présenté au premier Consul par les créanciers Belges des départemens de l'Escaut et de la Lys, en messidor an XI. A Gand, chez P. de *Goesin-Verhaeghe*, imprimeur-libraire, rue Haute-Porte, n.° 229, in-8.° de 38 pages.

JURISPRUDENCE.

* *COMMENTAIRE sur la Loi des douze Tables*, *par le C. BOUCHAUD, membre de l'Institut national*, etc.; seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, avec cette épithète :

Leges itaque semper curiosè legendæ interpretandæque erunt.
AGGENUS, *in Frontinum de Limit. agrorum.*

A Paris, de l'imprimerie de la République, an XI — 1803; 2 vol. in-4.°

ANALYSE raisonnée du Droit françois, par la disposition et la comparaison des lois romaines, de celles de la coutume de Paris, et du nouveau Code des François; par P. L. C. GIN, ancien magistrat. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine; tome I.er, 1.re partie, in-8.°; 2 fr. et 2 fr. 60 c. franc de port.

Cet ouvrage formera environ 4 vol. in-8.°, et continuera de paroître par cahiers de 12 feuilles.

Jury notarial, ou *Recueil des principes qui règlent les devois du notaire, la nature et la formalité des actes civils; par Antoine Carla, notaire public à Cahors.* Paris, chez *Ch. Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. 1 vol. in-12 de 252 pages. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 cent. franc de port par la poste.

Numismatique.

Beschreibung einer selten en Silber-Münze, von Constantin dem Grosen, im Furstl Hessen-Casselschen Cabinet; *von L. Voelkel*, etc. C'est-à-dire, *Description d'une médaille rare, d'argent, de Constantin-le-Grand, qui se trouve dans le cabinet de l'Electeur de Hesse-Cassel; par L. Voelkel, conseiller aulique, garde de la collection des Antiques, archiviste de la Cour, et bibliothécaire.* Goettingue, chez Dietrich. 1801. 48 pages in-8.°, avec une gravure de la médaille.

La médaille que M. Vœlkel publie dans ce petit ouvrage, seroit sans contredit regardée comme une des plus rares dans les collections les plus nombreuses et les plus riches. Elle n'existe pas dans le cabinet national de France. Au premier coup-d'œil elle ne paroît pas appartenir ni au temps ni à l'empereur auxquels elle doit être attribuée; son volume est considérable, le type est préférable à ceux des autres médailles de Constantin, que l'on conserve dans les cabinets (1). Le volume et le poids de cette médaille

(1) Cette médaille ne se trouve dans aucun des catalogues numismatiques les plus étendus, tels que ceux de Mezzo Barba, Banduri, Tanini; Eckhel et Rasche n'en font point mention non plus. Elle peut donc être regardée comme inédite, mais non pas comme unique,

ressemblent tout-à-fait à ceux des tétradrachmes grecs; l'argent est de même alloi, et l'on apercoit facilement qu'elle est une imitation des tétradrachmes d'Alexandre et des autres rois grecs, ses successeurs.

D'un côté, on voit la tête de Constantin, avec le diadême, d'un plus grand relief que les autres médailles qui nous sont restées de cet empereur,

parce que M. Voelkel en a vu une semblable chez feu M. Wacker, inspecteur de la galerie de Dresde, et qu'une autre se trouve décrite dans le catalogue de la vente des médailles du professeur et conseiller Sperling à Copenhague. M. Wacker montroit la sienne comme une pièce rare, sans cependant dissimuler qu'il en suspectoit l'authenticité. Après la mort de M. Wacker, sa collection augmenta le cabinet du baron de Seckendorf à Dresde; ce connoisseur l'ôta de la suite comme fausse. Mais un de ses amis en possède une véritablement antique.

Dans le catalogue (*) des médailles de Sperling, vendues après sa mort, celle dont nous parlons est décrite à la page 78 et 79.

Sperling avoit donné lui-même une description de cette médaille, dans un ouvrage périodique de son temps (**), où l'on ne s'avise guère de chercher des descriptions de médailles antiques; c'est pour cette raison que celle en question est restée inconnue aux savans de nos jours qui se sont occupés de la science numismatique.

Sperling, sans dire d'où cette médaille lui est parvenue, assure positivement qu'elle est authentique, et son suffrage mérite quelque confiance, parce qu'il étoit grand connoisseur, et lui-même possesseur d'une collection considérable de médailles antiques.

Celle du cabinet de Hesse-Cassel a été trouvée à Trève; le landgrave Frédéric II l'acheta pour 10 florins. Selon M. Voelkel, elle réunit tous les caractères d'authenticité.

(*) Le titre de cet ouvrage est : *Thesaurus numismatum antiquorum ab M. Othone Sperlingio relictus.* Hamb. 1717. In-4.°

(**) *Nova literaria maris Balthici et Septentrionis.* Ann. MDCC, maii, p. 148-152, julii, p. 177-185.

et d'une belle conservation. La perfection du portrait donne un prix de plus à la médaille. M. Vœlkel ajoute ici plusieurs observations sur l'âge dans lequel l'empereur est figuré sur ses médailles, ainsi que sur le diadême dont il est coiffé, et les différences de cette coiffure sur plusieurs médailles du même empereur; enfin, il observe en quoi celle de Sperling diffère de celle du cabinet de Cassel.

Au revers, on voit une figure de femme, en habit long, ayant une couronne tourrelée sur la tête d'où descend de chaque côté le voile. Elle est assise sur un siége à dossier élevé; du bras gauche elle tient une corne d'abondance, et sous le pied droit elle foule la proue d'un vaisseau, le long du bord duquel on aperçoit trois rames. Le pied gauche ne pose pas entièrement sur le sol, mais s'appuie seulement sur la pointe. Dans la main droite, qu'elle place sous le sein, elle paroît tenir quelque chose que le frottement a rendu méconnoissable. Peut-être que c'est une branche ou quelques épis de blé, qu'une figure pareille tient dans la main sur une médaille du cabinet du roi de Prusse (2). Il paroît que Sperling n'a rien aperçu dans la main de la figure sur sa médaille.

L'inscription ne forme pas une ligne circulaire en suivant le bord, comme on le voit ordinairement sur les médailles romaines, mais deux lignes droites en direction perpendiculaire dans le champ sur les deux côtés de la figure assise, ainsi qu'on le remarque sur les tétradrachmes d'Alexandre et de ses successeurs.

La ligne à gauche de la figure contient les lettres

(2) *Beger Thes. Brandend.* t. III, p. 181; *Banduri*, t. II, tab. V; *Mus. Florent.* t. IV, tab. XCVI.

suivantes : D ·. [la seconde lettre n'est pas bien lisible] CONSTANTINUS ; celle à droite immédiatement à côté du siége : MAX. TRIUMF. AUG. ; et dans l'exergue M CONSZ. Ces lettres sont mal figurées.

La figure de femme représente sans doute la Τύχη, ou le génie de Constantinople ; et à ce sujet M. Vœlkel entre dans quelques détails sur les génies des villes grecques qu'on voit souvent sur leurs médailles avec une couronne murale, ou tourrelée, et sur les différentes manières de figurer le génie de Constantinople sur les médailles des empereurs de ce temps.

La corne d'abondance du génie fournit à M. Vœlkel l'occasion d'expliquer quelques-unes des inscriptions qu'on lit sur les médailles des empereurs.

La lettre qui se trouve entre D et CONSTANTINUS, et qui ressemble à un V, est sans contredit un N dont le premier jambage est effacé, ainsi qu'on le voit par la médaille de Sperling, et plusieurs autres que l'on conserve dans les cabinets.

Les titres DOMINUS et MAXIMUS donnent à M. Vœlkel occasion de faire encore plusieurs observations intéressantes.

Le titre TRIUMFATOR ne s'est trouvé, jusqu'à présent, que dans les inscriptions, et non pas sur les médailles de Constantin qui, du reste, offrent plusieurs synonymes de ce titre, tels que *Exuperator omnium gentium* ; *debellator gentium barbarum* ; *victor omnium gentium* ; le mot *triumfator*, écrit également avec un *f* au lieu d'un *ph* se retrouve sur les médailles de Constans et de Constantius.

Les lettres de l'exergue indiquent la ville et la monnoie où ce tétradrachme a été frappé : *M(oneta* ou *officina monetaria*) *CONS(tantinopolitana)*

Z (c'est-à-dire *septima*), septième monnoie de Constantinople.

M. Vœlkel termine cette intéressante monographie numismatique par des observations sur la manière dont les monétaires du Bas-Empire ont indiqué, sur les médailles, le nom des villes et le numéro de la monnoie où la pièce a été frappée, lorsqu'une même ville avoit plusieurs ateliers monétaires.

A. L. M.

ROMANS.

MÉMOIRES de Babiole, ou *la Lanterne magique angloise; par W..... Dédiés à M.me la duchesse de* Devonshire. A Paris, chez Charles *Pougens*, libraire, quai Voltaire, n.° 10; *Le Prieur*, libraire, rue Saint-Jacques; *Le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. 3 vol. in-12 de 700 pages; jolie édition. Prix, 6 fr., brochés, et 7 fr. 50 cent. francs de port par la poste : en papier vélin, 8 fr. sans le port.

ERRATA. Magasin Encyclop. Année IX, tome I.

Page 354, dans l'avant dernière ligne, au lieu de *Goster*, lisez *Gorter*.
Page 356, ligne 24, au lieu de *Extinction*, lisez *Intrication*.
Page 362, dans la note, *Dastos*, lisez *Dartos*.
Page 369, ligne 2, au lieu de *Instabilité*, lisez *Irritabilité*.
Ibid, ligne 17, dans la note, au lieu de *Opérations*, lisez *Observations*.
Page 370, ligne 22, au lieu de *même*, lisez *mêmes*.
Page 371, ajoutez à la note en bas : « HALLER dit (*Elém. Physiol.* « t. 8, p. 455), en parlant des lochies : *Animalia minus sanguinis amittunt quam muci.* »
Page 376, ligne 6, au lieu de *Forster*, lisez *Forsten*.
Page 380, ligne 13, au lieu *du canal*, lisez *de ce canal*.
Ibid., ligne 22, au lieu de *les fibres*, lisez *la nature des fibres*.
Ibid., ligne 26, lisez *structure*.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ANTHROPOLOGIE.

Histoire naturelle de la Femme suivie d'un Traité d'Hygiène appliquée à son régime physique et moral, aux différentes époques de la vie; par Jacques L. *Moreau* (de la Sarthe). 289

PHYSIOLOGIE.

La Glande parotide considérée sous ses rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques; Essai présenté à l'Ecole de médecine de Paris, par A. L. *Murat*. 307

PALÆOGRAPHIE.

Troisième Lettre de *d'Ansse de Villoison* à M. *Akerblad*, sur l'Inscription grecque de Rosette, et sur les Fêtes solennelles des AEgyptiens et des Grecs anciens et modernes, et sur le Dialecte macédonien. 315

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Russie. — Université de Vilna. 365
Université de Dorpat. 367
Mort du prince *Dmitri Gallitzin*. 368

Allemagne. — Notice des séances de l'Académie royale des sciences de Goettingue, depuis le 14 mars 1803. *Ibid.*

FRANCE.

Société des sciences et des arts du département du Lot. Seance du 30 prairial an XI. 395

Société d'agriculture et de commerce de Caen. Programme d'un prix proposé dans la séance du 26 prairial an XI. 397

PARIS.

Institut national.

Notice sur l'état actuel des connoissances relatives au Galvanisme, par le C. *Biot*; lue à la séance publique de l'Institut national, le 1 messidor an XI. 399

Séance publique de la Société académique des sciences, du 7 messidor an XI. 406

Le célèbre *Moscati* reçu membre correspondant étranger de la Société de médecine de Paris. 407

Copie de la lettre adressée au ministre de l'intérieur, par le C. *Biot*, sur son voyage à la recherche des pierres tombées du ciel. 408

THÉATRES.

Le Tasse. 416

LIVRES DIVERS.

Sciences.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des arts, avec des planches en taille douce; par J. A. *Delamétherie*. 420

Médecine.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. 421

Sur les Bains tièdes, avec des Instructions pour s'en servir utilement; par le docteur Chrét. G. *Hufeland*. *Ibid.*

Chirurgie.

Essai sur les Solutions de Continuité; par Edme-Hubert *Rochè.* 422

Dessin.

Méthode simple et facile pour lever les Plans; par F. *Lecoy. Ib.*

Arts et Industrie.

Exposition des produits de l'Industrie du département de l'Escaut, réunis à la mairie de Gand, à l'occasion du passage du premier Consul en cette ville; par le C. *Van Hoobrouck-Mooreghem. Ibid.*

Mécanique.

Rapport fait à la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur diverses inventions de Jean-Pierre *Droz*, relatives à l'art du monnoyage. 425

Art militaire.

Observations sur le Mémoire du général *Lloyd*, concernant l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne; par le chef de brigade *Grobert. Ibid.*

Théologie.

Annonce d'une magnifique édition du Nouveau Testament grec, le texte revu par M. *Griesbach. Ibid.*

Métaphysique.

Théorie de l'Imagination, par *Pouilly.* 427

Economie politique.

Mémoire présenté au premier Consul par les créanciers Belges des départemens de l'Escaut et de la Lys. *Ibid.*

Jurisprudence.

Commentaire sur la Loi des douze Tables; par le C. *Bouchaud. Ib.*

Analyse raisonnée du Droit françois, par la disposition et la comparaison des lois romaines, de celle de la coutume de Paris, et du nouveau Code des François; par P. L. C. *Gin. Ibid.*

Jury notarial; par Antoine *Carla.* 428

Numismatique.

Description d'une Médaille rare, d'argent de Constantin-le-Grand, qui se trouve dans le cabinet de l'électeur de Hesse-Cassel; par L. *Voelkel* (en allemand). *Ibid.*

Romans.

Mémoire de Babiole; par *W...* 430

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 8.) Fructidor an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

MUSEUM NATURAL HISTORY

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des experiences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numeros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

ARCHÆOLOGIE.

Dissertations sur la Toilette des anciennes Romaines, traduites de l'allemand de M. Boettiger.

Première Dissertation (1).

Sabina entre de la chambre à coucher dans le cabinet de toilette; réparations Scaphion apporte le lait d'ânesse; Phiale, le rouge; Stimmi, le noir pour les sourcils; et Mastiche, les dents.

On remarque parmi les anciens tableaux découverts dans les fouilles des villes d'Herculanum et de Pompeji, et conservés aujourd'hui dans le Musée royal à Portici, près de Naples, *quatre* petites pieces qui ne sont pas peintes, comme les autres,

(1) Cette première dissertation a paru d'abord dans le *Journal du luxe et des modes*, rédigé par MM. Bertuch et Kraus, vol. XI, année 1796, juillet, p. 529-546. — Les dissertations sur la toilette des anciennes Romaines que M. Boettiger avoit publiées à différentes époques, viennent d'être recueillies par lui dans un seul volume, intitulé : *Sabina, oder Morgenscenen im Putzzimmer einer alten Roemerin. Ein Beitrag zur richtigen Beurtheilung des Privatlebens der Roemer und zum bessern Verstaendniss der roemischen Schriftsteller*; c'est-à-dire, *Sabina*, ou *Scènes matinales dans la chambre de toilette d'une ancienne Romaine. Ouvrage propre à faire juger avec justesse de la vie privée des Romains, et à mieux comprendre leurs auteurs.* Leipsick, chez *Goeschen*, vol. in-8° avec 15 jolies gravures. Voyez ce qui en a été dit dans le Magasin Encyclopédique, année VIII, t. V, p. 520, 521.

sur le mur même, mais qui sont encadrées séparément. Cela prouve que leurs anciens possesseurs les regardoient, il y a quinze siècles (2), comme des objets d'un prix particulier. La troisième de ces pièces nous transporte à la toilette d'une dame. Le dernier voyageur qui a décrit ces antiquités remarquables, s'exprime sur cette représentation dans les termes suivans : « Une jeune femme debout se « fait coiffer par une de ses compagnes; une troi- « sième est assise dans la même chambre; la qua- « trième est debout auprès d'elle. Elles sont toutes « habillées avec grace et élégance (3). » Après avoir examiné avec attention et à plusieurs reprises la gravure (3*) de cette belle peinture, qui n'est endommagée qu'un peu vers le haut, je pense plutôt qu'elle représente un tableau de famille. On y voit la mère avec ses deux filles, parfaitement dignes de sa beauté. Des témoins oculaires disent même

(2) Les savantes observations que M. Du Theil a communiquées à l'Institut national (Voy. *Mag. Enc.* Année VII, t. III, p. 515 et suiv.) sur la véritable époque de la destruction de Pompeii, Herculanum et Stabiæ, qu'il fixe à l'an 471 de l'ère vulgaire, doivent nécessairement changer considérablement les idées qu'on s'est faites jusqu'à présent sur l'antiquité de beaucoup de peintures et de monumens du Musée de Portici, et réduira à leur juste valeur les éloges quelquefois exagérés, jusqu'à devenir ridicules, qu'on en a souvent faits. Mais cela ne concerne en rien les quatre peintures dont nous parlons, qui appartiennent à une époque bien antérieure, qu'on a détachées et sciées d'un autre mur dans l'antiquité même, et qu'il faut sans doute regarder et expliquer comme quatre pendans.

(3) *Voyage en Allemagne, en Italie et en Sicile: par Frédéric Léopold Comte* de Stolberg (en allemand). Tome III, p. 83.

(3*) *Pitture d'Ercolano*, t. IV, tav. xliii, p. 207.

qu'on peut distinguer un air de famille dans leur physionomie. La mère est assise sur un siége un peu élevé, auquel est joint un marchepied. Ces siéges étoient, dans les appartemens des dames de ce temps, un véritable meuble d'ornement. Ils méritoient ce nom par les ouvrages de sculpture, par les moulures en or et par les coussins et les couvertures superbes dont ils étoient embellis (4). La

(4) On donnoit à ces siéges de famille le nom de *Cathedræ*. Martial, décrivant un petit-maître qui court la ville toute la journée, dit (IV, 79) qu'il n'y a point de *Cathedra* où il ne s'empresse d'aller, le matin, souhaiter un bon jour. On pourroit faire, sur ce meuble, une dissertation très-amusante, même après Chimentellius, *de honore bisellii*, et après Scheffer, *de re vehiculari veterum* (II, 4, p. 64 et suiv.). Un tapissier *(Upholsterer)* anglois ne peut raffiner davantage sur la forme la plus élégante des chaises à la dernière mode, que les Romaines ne le faisoient pour leurs *Cathedræ*. Les anciens lisoient et écrivoient toujours sur leurs genoux. Aussi est-ce une grande faute contre le costume, lorsque des artistes modernes représentent des poètes ou des auteurs anciens, assis devant une table ou un bureau. Ils n'étoient assis sur un *hemicyclium* que lorsqu'ils enseignoient. Voy. Visconti, *Mus. Pio-Clem*, t. III, p. 18. Dans toutes les autres circonstances, ils écrivoient, couchés *in lectulo lucubratorio*. Cette attitude étoit, pour les dames, un peu incommode. C'est pour cela que les bras des *Cathedræ* étoient arrangés de manière qu'ils servoient en même temps de sécrétaire et de pupitre. Voy. Passerat *sur* Properce, IV, 5, 57; une vieille conseille, dans ce passage, à une coquette de faire semblant d'écrire quelque chose, lorsqu'un amant langoureux sera à ses genoux « *posita* tu scribe *Cathedra* quidlibet ». On y étaloit aussi l'appareil de la toilette, ainsi qu'on le voit dans Phèdre (III, 8; et les commentateurs sur cette fable). Comme on s'y faisoit porter, les *Cathedræ* devoient réunir la légèreté à l'élégance. Il paroît donc que le dos et les bras étoient faits de tresses d'osier, comme les corbeilles. Pline, dans un passage qui sera peut-être un jour restitué, d'après des manuscrits (XVI, 37, s. 68), dit, des branches d'osier, qu'elles

mère presse tendrement de la main droite sa fille cadette, qui se penche vers elle dans une attitude très agréable. La fille aînée est debout d'un autre côté; elle fait arranger par une esclave le derrière de sa coiffure, dont le reste est déjà achevé. Sa chevelure est élégamment entrelacée d'une double bandelette; elle est attachée pardevant avec des épingles dont on ne voit que la tête; elle flotte par derrière sur les épaules en boucles négligées. Le vêtement fin, la bordure bien brodée, les pendans d'oreilles, les bracelets, tout paroît indiquer un jour de fête. Peut-être la jeune fille est-elle parée pour sa noce (5). On y voit encore, sur une table élégante, quelques branches vertes, préparées probablement pour une couronne de sacrifice, et une boîte de toilette sous laquelle se trouve une bandelette blanche et bleu de ciel. Sous la table est une aiguière d'une forme élégante et agréable. En un mot, le tout nous donne une idée parfaite de la toilette d'une dame de ce temps, et dans une contrée où le luxe romain se combinoit d'une manière charmante avec le goût grec.

étoient *in delicias supinarum cathedrarum aptissimæ*. Cette *cathedra*, au surplus, n'étoit qu'une variété du θρόνος des Grecs. Théocrite (XIV, 39) l'appelle διφρακίς. Voy. les Scholies grecques sur ce passage.

(5) C'est surtout sur les vases grecs qu'on voit fréquemment des jeunes filles qu'on pare pour leur noce. Il paroît qu'on a ordinairement choisi ce sujet pour les vases qui servoient de présent de noces. Voyez Tischbein, *Recueil de gravures d'après les vases antiques*, t. I, pl. 5 et 47, t. II, pl. 54, 56; et Böttiger, *Vasenerklærungen*, cahier I, p. 140 et suiv.

On parle beaucoup de la parure magnifique des Romaines dans le temps où les richesses et le luxe du monde entier se réunissoient à Rome, où les Romains orgueilleux gouvernoient le monde, et où les femmes, encore plus orgueilleuses, gouvernoient les Romains. Un coup d'œil sur la toilette d'une Romaine ne sauroit donc être dépourvu d'intérêt pour nos lecteurs. On se rappellera peut-être, en lisant ma description de la toilette romaine, avoir vu un morceau à peu près semblable dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, par l'abbé BARTHÉLEMY; mais il n'y est question que des Athéniennes retirées dans leur ménage. A Rome, tout étoit bien différent : les sénateurs et les chevaliers romains avoient pillé des pays entiers; ils voyoient des rois à leurs pieds, et avoient amené, des provinces subjuguées, des milliers d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, dans leurs maisons à Rome, et dans leurs *villæ* en Italie. Leurs femmes réalisoient tous les jours, en s'éveillant, ce qu'aujourd'hui la princesse la plus orgueilleuse, ou la femme d'un Nabab anglois au Bengale, pourroit tout-au plus exiger de leurs servantes dans un moment d'humeur tyrannique, et ce qu'elles pourroient à peine payer avec tous leurs trésors.

Une quantité prodigieuse de femmes et d'esclaves, dont chacune avoit son emploi particulier pour l'habillement et la parure de sa maîtresse, attendoit le réveil et les ordres de leur *Domina* (§). (C'est

(§) Dès l'âge de quatorze ans, on donnoit à la fille d'un Romain la

ainsi qu'une dame romaine se faisoit appeler par ses esclaves, par ses amans et par tous ceux qui étoient sous sa domination, et qui attendoient leur sort de son regard menaçant ou approbateur). Lucien, ce grand peintre des mœurs, nous a donné de cette scène un tableau si vif et si fidèle, que j'espère mériter la reconnoissance du lecteur en lui communiquant sa description (7). « Si l'on voyoit, dit-il, « les femmes sortir de leur lit, on les trouveroit « plus dégoutantes que ces animaux (les singes) « dont le nom prononcé le matin est de mauvais « augure. C'est pour cela qu'elles s'enferment alors « avec soin, et qu'elles sont invisibles pour les « hommes. Des vieilles et une armée de servantes « *aussi* difformes *les unes que les autres*, se rangent « autour d'elles, et emploient différentes drogues « pour relever le peu de charmes de leur visage:

titre de *Domina*, *Madame*. C'est ce que nous apprend l'*Enchiridion d'*Epictète (chap. 40, édit. de *Schweighæuser*). Peu à peu ce titre fut employé même par les gens du commun; mais la différence entre une *Domina*, telle que les impératrices, qui portent ce nom sur les médailles et les inscriptions, (Voy. Spanheim, *de præst. numism.* t. II, p. 487.) et une *Domina*, comme celle qui vomit pour avoir trop mangé d'un ours roti, et dont parle Pétrone, (ch. LXII, p. 330, édit. Burmann) est encore plus immense que celle qui existoit entre *Madame Royale* et une *dame de la Halle*. Dans les inscriptions de Gruter, (p. DCCCXL, 8.) un Romain, qui paroît être de la plus basse classe, dit à sa femme morte : *Fave Domina. Vale Domina.*

(7) Voy. le Dialogue de Lucien, intitulé *les Amours*. (t. II, p. 440 et suiv. Ed. de Wetstein.) Il ne faut pas oublier que Lucien, dans presque tous ses écrits, ne peint nullement des mœurs grecques, mais celles des Romains, sous les Antonins, époque où il a vécu.

« car une femme ne se contente pas d'effacer avec « de l'eau pure les traces d'un profond sommeil, « pour s'appliquer sur le champ à quelque occupa- « tion sérieuse; des fards de toute espèce servent « à embellir la couleur désagréable de son teint. « Comme dans une procession publique, chacune « des servantes porte à la main un instrument dif- « férent, des bassins d'argent, des aiguières, des « miroirs, et, ainsi que dans la boutique d'un apo- « thicaire, une infinité de boîtes et de vases rem- « plis de compositions perfides; les unes ont la qua- « lité de nettoyer les dents, les autres l'art de « noircir les sourcils. Mais c'est à dresser les che- « veux qu'on emploie le plus de temps. Quelques- « unes, mécontentes de la couleur qu'elles ont « reçue de la nature, teignent leurs cheveux, comme « on teint la laine, avec des drogues qui les ren- « dent aussi brillans que le soleil dans son midi, « et leur donnent l'éclat du plus beau blond. D'au- « tres qui croient que la chevelure noire leur « suffit, épuisent pour elle les richesses de leurs « époux : leur tête exhale tous les parfums de l'Ara- « bie. Des instrumens de fer chauffés à un feu doux, « font boucler et friser les cheveux; quelques-uns « sont abaissés avec soin jusqu'aux sourcils, et lais- « sent à peine au front un étroit intervalle. Ceux « de derrière flottent majestueusement sur le dos. « Ensuite des sandales de pourpre pressent le pied « au point d'entrer dans la chair; le vêtement « est un tissu léger dont on ne se sert que pour « ne pas paroître nue; mais tout ce qu'il couvre

« est moins voilé que le visage même, à l'exception « de la gorge déformée que les femmes ont grand « soin de retenir prisonnière. Qu'est-il besoin de « détailler leur luxe encore plus dispendieux ? »

Mais, me dira-t-on, Lucien n'a-t-il pas forcé les couleurs, n'a-t-il pas dit trop de mal de son temps ? Pour justifier son tableau, j'observe d'abord que ce satirique, assez riche de son esprit, a rarement recours à l'exagération, ressource de la pauvreté et de la caricature. De plus, les mêmes détails sont confirmés par des auteurs ecclésiastiques très-respectables du deuxième et du troisième siècle ; nommément par *Clément d'Alexandrie* dans son Pædagogue, et surtout par *Tertullien*, qui a écrit un ouvrage particulier sur *la parure des femmes*, ouvrage indispensable pour connoître le luxe de ce temps.

Nous donnerons à notre *Domina* le nom de *SABINA* ; sans faire tort aux dames qui ont pu ou peuvent porter, son aspect, lorsqu'elle sortoit des bras du sommeil, devoit être fort dégoutant. La comparaison avec la physionomie des singes n'est pas à la vérité délicate, mais on va juger de sa justesse. Sabina avoit coutume de se couvrir le visage, avant de se coucher, d'une pâte de pain trempé dans du lait d'ânesse. *Poppæa*, épouse de Néron, avoit inventé ce cosmétique qui portoit son nom. Il étoit naturel que cette incrustation, qui conservoit parfaitement la douceur et la délicatesse de la peau, séchât pendant la nuit, et que le matin elle donnât au visage l'air d'un enduit de plâtre rempli de crevasses,

Telle est en effet la comparaison de Juvénal, qui nous a laissé sur cette pâte les détails les plus exacts (8). Il faut ajouter à cela que notre *Domina*, avant de se coucher, comme nous le verrons bientôt, avoit ôté, avec ses habits, quelques parties essentielles du visage humain, les sourcils, les dents, les cheveux, et qu'elle pouvoit ressembler ainsi à la tête de mort sur laquelle Hamlet, dans la scène des fossoyeurs, fait de si belles réflexions. On voit, par conséquent, que si la comparaison avec un animal que le poète *Ennius* avoit déja nommé la caricature de l'homme (9) n'étoit pas la plus galante, c'étoit au moins la plus piquante et la plus convenable que l'on pût faire.

Mais avant que Sabina fit sa toilette, *Smaragdis* (10), sa femme de chambre, avoit déja rempli, en l'honneur de la déesse *Cloacina*, une fonction

(8) Juvenal (VI, 467) appelle cette *Poppæana* un enduit de plâtre (*tectorium*). « Son visage enlaidi et risible est bouffi de pâtes. « Enfin elle découvre son visage, elle ôte les premières couches de plâtre « et on commence à la reconnoître. » Outre cette pâte, on se servoit encore d'une composition pétrie de riz et de farine de fèves (*lomentum*), pour dérider et lisser la peau. Les masques de cuir fin, que les dames portoient, dans les temps modernes, pendant la nuit, sont sans doute une invention véritablement commode, en comparaison de ces enduits de plâtre.

(9) *Simia quam similis turpissima bestia nobis.* Cicero, *de Nat. Deor.* I, 35.

(10) Parmi les inscriptions de Gruter, on en trouve une (p. dlxxxvi, 5) qui fait mention d'une *cubicularia smaragdis*; les observations que Fabretti fait sur cette inscription mutilée (*ad Columnam Trajanam*, p. 184) ne lèvent pas encore toutes les difficultés.

que les anciens ne commandoient à leurs esclaves qu'en claquant avec les doigts (11). Dès que Sa-

(11) Comme la question que Juvénal met dans la bouche d'une Romaine : *Est-ce que les esclaves appartiennent à l'espèce humaine?* servoit toujours de règle dans la conduite que l'on tenoit vis-à-vis d'eux, les anciens regardoient comme une prérogative du maître, de n'exprimer ses ordres que par un signe ou quelque clin d'œil. Clément *d'Alexandrie*, dans son *Pædagogue* (II, 7, p. 174. Ed *Sylburg*), blâme l'usage de claquer avec les doigts, de siffler, de se faire entendre et de donner ses ordres sans parler (*οἱ διὰ τῶν δακτύλων ψόφοι, τῶν οἰκετῶν προκλητικοί*), comme une conduite qui abaisse l'homme raisonnable jusqu'au rang des brutes. *Claquer avec les doigts (digitis concrepare)* est chez nous souvent un signe de moquerie. Chez les anciens, cela servoit en général à appeler, à faire signe que l'on devoit approcher. Voyez Broekhuys *sur* Tibulle, I. 2, 55. Mais le sens étoit tout différent, lorsque le maître de la maison donnoit ce signal pendant le repas ou la nuit. Alors l'esclave, qui avoit cet emploi, apportoit un vase de nuit, dont la matière étoit souvent aussi précieuse que son usage étoit ignoble. Le passage connu de Pétrone (ch. 27, p. 132, 133. Ed. *Burmann*) : « *Trimalchio homo lautissimus digitos concre-* « *puit, ad quod signum spado matellam ludenti supposuit,* » est confirmé par plusieurs épigrammes de Martial. Ramirez de Prado les a citées dans ses notes sur une épigramme (III, 82, p. 278), dans laquelle on lit lit les vers suivans :

« *Digiti crepantis signa novit Eunuchus,*
« *Et delicatæ sciscitator urinæ*
« *Domini bibentis ebrium regit penem.* »

La plus remarquable est l'épigramme sur un vase de nuit à qui le poète fait dire (XIV, 119) : « Lorsque le bruit des doigts m'appelle, et que « l'esclave tarde à venir, combien de fois le matelat m'a-t-il remplacé ? » L'explication de cet usage rebutant se trouve dans la manière dont les Grecs célébroient leurs repas; elle ressembloit beaucoup à celle des Anglois. Chez les Grecs, les femmes honnêtes n'assistoient jamais aux repas des hommes; chez les Anglois, elles s'éloignent après

bina lève les rideaux (12) qui sont à l'entrée de sa chambre à coucher pour passer dans le cabinet de toilette, une esclave sort en même temps, ayant dans la main droite un vase de nuit, de cette matière précieuse dont étoient travaillés les vases murrhins (13), et dans la gauche un collier de perles orientales

le repas pour ne pas troubler, par leur présence, la continuation de la bacchanale. Alors on avoit tout prêts des vases de nuit à l'usage des convives. Dans les drames satiriques d'AEschyle et de Sophocle, il est déjà question de vases de nuit que les convives se lancent réciproquement à la tête. (Voy. Athenæus, I, 30, p. 64. Ed. Schweigh.) Plus tard, ils imitèrent l'usage indécent des lubriques Orientaux, d'exiger pour cela les services de beaux et jeunes esclaves. On ne laissoit cependant pas de s'apercevoir déjà dans l'antiquité de tout ce qu'un pareil usage avoit de dégradant et de révoltant. Un jeune Spartiate, vendu comme esclave, se précipita du haut d'un toit pour être dispensé d'un pareil service. (Voy. les Apophthegmes laconiques de Plutarque *in Variis* 56, t. I, part II, p. 954. Ed. *Wyttenbach*.) Epictète examine, dans ses dissertations (*apud Arrianum*, I, 2, 8), la question de savoir si un esclave peut se résoudre à présenter et tenir à son maître le vase de nuit. (Comparez l'Observation d'*Upton* sur ce passage, p. 29 de l'édit. de M. Schweighæuser.) Un autre passage de ces dissertations stoïciennes (I, 19, 17) nous fait voir que l'empereur avoit des esclaves particuliers ἐπὶ τῇ λασάνῳ.

(12) Les anciens n'avoient, dans l'intérieur de leurs maisons, presque pas de portes, mais seulement des tapis ou des rideaux. C'est pour cela que, sur les monumens, nous voyons toujours l'intérieur de la maison indiqué par une espèce de draperie, ou de rideau (παραπετάσματα). Dans les grands palais des anciens, il y avoit des *velarii*, dont l'emploi étoit d'ouvrir ces portières ou rideaux. Outre Sagittarius, *de Januis Veterum*, on peut consulter Pignorius, *de Servis*, p. 227 et seq., et Winckelmann, *Storia dell' Arti*, t. III, p. 69, ed. de Carlo Fea.

(13) Clément d'Alexandrie déclame contre les vases de nuit en

que sa maîtresse venoit de quitter; car, même en dormant, les riches romaines obéissoient à leur goût pour la parure, et portoient au col des perles attachées à un fil d'or (14). C'est ainsi qu'à l'époque où le jai étoit à la mode en Allemagne, on voyoit quelques dames mettre du jai jusqu'à leurs bonnets de nuit (15).

Lorsque Sabina entre dans son cabinet de toilette, où une troupe de servantes l'attend depuis une heure, elle fait appeler l'esclave dont la fonc-

argent, dont l'usage étoit très-ordinaire de son temps. Voyez les Interprètes de PÉTRONE, ch. XXVII. On y employoit quelquefois la composition précieuse, connue sous le nom d'*airain de Corinthe*. Cicéron (*Paradox.* V, 2) se moque des connoisseurs de son temps, qui jugeoient de la véritable composition de ces vases par l'odeur du métal oxydé. [Voy. le nouveau Mercure allemand, 1800, mai, p. 225; le Magasin Encyclop., année VII, t. III, p. 195 et suiv., et SCHEERER. *Grundriss der Chemie (Elémens de Chymie)*, p. 318, edit. de 1800.] Selon l'hypothèse du comte de VELTHEIM (dans son écrit sur *les Murrhinites*, inséré dans le recueil de ses œuvres divers, t. I, p. 196), la matière des vases murrhins étoit la *p erre de lard des Chinois*. Mais cette opinion est très-peu probable. L'usage qu'on en indique ici ne seroit pas contraire à cette assertion. Pourquoi Sabina, qui avoit tant de goût pour le luxe oriental, n'auroit-elle pas préféré à l'argent cette composition qui passoit à Rome pour extrêmement précieuse? Au surplus, Ulpien fait déjà la remarque que l'argent, employé à la fabrication des vases de nuit des dames (*scaphia*), ne doit pas être compté comme argenterie proprement dite.

(14) PLINE blâme cette folle coutume, XXXIII, 3, s. 12: « *Inserta* « margaritarum pondera e collo dominarum *auro* pendeant, ut in somno « quoque uniones in conscientia adsit. » Jour et nuit ces dames vouloient donc être couvertes de perles.

(15) Voy. Journal du Luxe et des Modes (*Journal des Luxus und der Moden*), 1801, avril, p. 221.

tion est de garder la porte de l'antichambre (16); elle lui donne elle-même l'ordre de ne laisser une libre entrée qu'à certains marchands, aux devins, aux entremetteuses et aux porteurs de lettres : pour toute autre visite, Sabina est malade, ou bien il n'est pas jour chez elle. En effet, comment pourroit-elle se montrer à des yeux profanes, dans une pareille nudité et au milieu des apprêts et des réparations dont on s'occupe (17). Élève docile du grand maître de l'Art d'aimer, elle se rappelle ses sages conseils, lorsqu'il dit : « Que votre amant ne trouve point « les boîtes exposées sur la table; que l'art, mais « sans se montrer, vienne au secours de vos attraits. « Eh ! qui n'éprouveroit pas du dégoût, en voyant « le fard, dont votre visage est enduit, se fondre « et se répandre sur votre sein ? Évitez d'employer « la moelle de cerf, ou de nettoyer vos dents en « présence de qui que ce soit : ces apprêts don- « nent des charmes à votre visage, mais il seroit « désagréable à les voir. Beaucoup de choses qu'on « ne voit faire qu'avec dégoût, plaisent quand elles « sont faites. Ces statues célèbres, chefs d'œuvres « de l'artiste Myron, n'étoient autrefois que des « masses informes et inutiles. Tandis que vous « faites votre toilette, laissez croire que vous êtes

(16) Elles avoient le nom de *Janitrices*. Voy. Pignorius, *de servis*, p. 219. Leur fonction étoit de veiller à la porte : on les employoit aussi à l'espionnage et pour faire des commissions ; c'est d'une pareille servante du gouverneur de la Judée dont il est question dans l'Evangile selon S. Jean, XVIII, 16, 17.

(17) Ovid. *Ars amatoria*, III, 209-230.

« encore au lit, vous paroîtrez avec plus d'avanta-
« tage quand on y aura mis la dernière main. Les
« hommes doivent ignorer bien des choses qui les
« choqueroient, si vous n'aviez soin de les dérober
« à leurs yeux. »

Certes Sabina sait trop bien que dans ce moment où l'on s'occupe de créer sa beauté, la visite d'un amant dévoileroit tous les mystères. Une vieille rusée lui avoit appris pourquoi l'amour s'envola, lorsque Psyché, trop curieuse, l'examinoit avec une lampe indiscrète.

A peine Sabina se trouve-t-elle au milieu du cercle des ministres de sa toilette, que chacune entre en fonction et s'empresse de mériter un regard gracieux, par son adresse et par la promptitude avec laquelle elle remplit son devoir. Les historiens de l'antiquité disent qu'en Ægypte, chaque partie du corps humain avoit son médecin particulier (18). C'étoient des oculistes, des dentistes, des médecins pour les oreilles et pour les pieds, des médecins qui donnoient des lavemens, etc. Mais chacun d'eux n'osoit s'écarter de la partie qu'il

(18) Herodot. II, 84; voyez aussi Sprengel, *Geschichte der Arzneikunde* (Histoire de la Médecine), t. I, p. 78, de la seconde édition. Les AEgyptiens traitoient le corps humain, comme les fabriquans anglois traitent leurs opérations manufacturières. M. Nemnich, dans son *Voyage en Angleterre pendant l'été de* 1799 (Reise durch England im Sommer 1799), a très-bien démontré que la supériorité des marchandises angloises tient principalement à ce qu'on distribue chaque partie de la fabrication à des ouvriers qui, pendant toute leur vie, ne s'occupent que de cette seule partie.

professoit. De même, chaque partie de la toilette, chaque vêtement, et en général chaque partie du corps qu'il falloit orner, lisser, peindre, réparer, etc., avoit son esclave particulière, qui ne s'écartoit jamais de son emploi, et dont la moindre négligence étoit sévèrement punie. Cette armée de servantes étoit divisée en plusieurs classes ou compagnies (19).

On voit d'abord celles qui sont chargées du fard, du rouge et du blanc; celles qui peignent les sourcils et celles qui nettoyent les dents. On réunissoit les occupations de cette classe sous le nom de la *cosmétique* (20), terme technique tiré de la langue grecque. Car, comme certaines dames en Allemagne ne trouvent, dans leur toilette, rien de bien s'il ne porte un nom françois ou s'il ne vient de Paris, de même les dames romaines affectoient de donner des noms grecs à tout ce qui regardoit leur parure:

(19) Il n'y a ici aucune exagération. Ceux qui voudroient comparer et examiner les passages cités dans PIGNORIUS, *de servis Romanorum*, p. 191-204 (ed. Batav. 1656), dans les notes de REINESIUS *ad inscript. class.* I, 89, p. 125, et dans celles de GORI sur le *Columbarium Liviæ Augustæ*, y trouveront les preuves de ce que j'avance. Une dame romaine, du temps où nous plaçons *Sabina*, avoit au moins deux cents femmes affranchies et esclaves pour son service ordinaire.

(20) OVIDE avoit composé, sur l'*art de se farder*, un poëme dont le temps ne nous a conservé que les cent premiers vers. La *cosmétique* faisoit partie de l'ancienne médecine. *Archigenes*, médecin de la cour de Cléopatre, et *Criton*, médecin de celle de Plotine, femme de Trajan, avoient dédié à ces princesses les ouvrages qu'ils avoient composés sur ce sujet. Voy. FABRICIUS, *Bibl. Græc.* vol. XII, 688 et seq., et TRILLER, *de remediis veterum cosmeticis eorumque noxis*, Vit. 1757, in-4.°

leurs servantes avoient des noms grecs, quoique le plus proche village les eût vu naître. Le fard n'auroit rien valu, si on ne l'avoit pas présenté dans une boîte portant une étiquette grecque. Le nom général des servantes dont nous parlons est *cosmetæ* : elles diffèrent de celles qui coiffent et teignent les cheveux, et qui font une classe particulière. SCAPHION (21) tient une coupe remplie de lait d'ânesse encore chaud (22); elle enlève avec

(21) *Scaphion* signifie une coupe, un bassin. C'est le diminutif de *Scapha*, nom qui est donné à une fille de toilette, dans la *Mostellaria* de PLAUTE, acte I, scène troisième qui représente la toilette d'une dame.

(22) Le lait d'ânesse servoit, dans l'antiquité, à rétablir non-seulement le poumon, mais encore la peau. On avoit sur sa propriété d'adoucir les plus singulières opinions. SYNÉSIUS, le sophiste chrétien, raconte dans une lettre (rapportée dans la *Bibl. Gr. de Fabr.* t. VIII, p. 246, edit. pr.) que, quand on le gardoit, il se consumoit lui-même en peu de jours. PLINE (XXVIII, 10, s. 46) dit de même, *Nullum celerius evanescit.* Les médecins en prescrivoient l'usage contre la phthisie. Voy. THEOPHANES NONNUS, chap. 155. p. 419. edit. *Bernard.* On sait, par les *Mélanges de* VIGNEUL DE MARVILLE, t. II, p. 129, que le médecin Guy Patin avoit observé qu'à Paris beaucoup de personnes atteignoient quatre-vingts ans, parce qu'elles faisoient usage du lait d'ânesse. Le passage classique qui parle de ce lait, comme d'un remède cosmétique, se trouve dans PLINE, XXVIII, 12, s. 50: « Cutem in facie erugari et tenescere et candorem custodire lacte « asinino putant. » Il cite, à cette occasion, la superstition ridicule de quelques femmes qui se frottoient le visage avec du lait d'ânesse, soixante-dix fois par jour (selon d'autres leçons, sept cents fois). L'histoire de Poppée, que suivoit une troupe de cinq cents ânesses dans ses voyages, pour qu'elle pût se baigner dans leur lait, nous est connue par Pline (XI, 41) et par d'autres auteurs anciens. Voy. REIMARUS, *sur Dion Cassius*, t. II, p. 1024, n.° 146. Sabina s'en servira également, comme nous le verrons, lorsqu'il sera question des

une

une éponge les croutes de pain qui, pendant la nuit, avoient couvert le visage de sa maîtresse : ce qu'elle essuye s'appelle, en terme technique, *cataplasma*. Les essences et les savons dont on se sert pour lisser la peau, ont le nom de *smegmata* (23). L'énumération de tous leurs noms seroit une chose trop stérile. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les anciens non-seulement ne nous le cédent en rien, mais qu'ils nous ont même surpassé dans l'invention de ces essences, ainsi que dans celle des onguens et des épices qui ne doivent pas leur perfection à des apprêts chymiques. Un contemporain de Cicéron, *Varron*, dans ses Satyres, donnoit à un pareil onguent qui efface les rides de la peau, le nom comique de *tentipellium*, instrument dont les cordonniers se servent pour étendre le cuir et pour le mettre sur la forme (24). La deuxième esclave

visites qu'elle reçoit au bain. Il étoit naturel que, dans les éloges que l'on faisoit de l'âne, on n'oubliât pas son lait. C'est ce qu'a fait *Jean* Passerat, dans son *Encomium Asini*, où il en détaille toutes les qualités merveilleuses. M. Tischbein, directeur de l'académie royale de Naples, dans son Epopée comique, intitulée : *Naissance, aventures et mort d'un âne*, présente une mère ânesse que l'on trait devant la maison d'un riche chanoine ; ce dernier fait usage de son lait pour se donner des forces, et être en état de recevoir les belles femmes qui prennent à sa porte le lait qu'on vient de traire. Cet ouvrage est une galerie de dessins allégoriques, dans lesquels la vie d'un âne est représentée en différentes situations ; il est encore dans le portefeuille de l'artiste.

(23) Voy. Saumaise, *ad Script. Hist. Aug.* t. I, p. 42.

(24) Voy. Festus, au mot *Tentipellium*.

spécialement chargée du fard, s'appelle PHIALE (25): elle met le rouge et le blanc sur les joues qui viennent d'être lavées et polies; mais elle ne peut commencer cette opération, qu'après avoir soufflé sur un miroir de métal et l'avoir présenté à sa maîtresse pour le sentir. Sabina voit, par là, si la fille a la salive pure et odorante, et si elle a pris de bon matin les pastilles qui lui sont régulièrement prescrites; car c'est avec la salive que *Phiale* doit d'abord délayer le fard (26), pour lui donner du lisse et pour qu'il se conserve longtemps sur les joues de la *Domina*. Les boîtes, les godets, et tout l'appareil dont les dames défiguroient alors le bel ouvrage du créateur, pour me servir de l'expression d'Hamlet, sont enfermés dans deux cassettes d'ivoire et de crystal de roche. Elles portoient le nom grec *Narthécia* (27),

(25) Le nom de PHIALE (comme celui d'une servante de toilette) se lit dans *les Métamorphoses d'*OVIDE, III, 172.

(26) Les anciens avoient des recueils de recettes, dans lesquelles la *salive*, surtout celle d'une femme à jeun, étoit un des principaux ingrédiens. Voyez PLINE, XXVIII, 7, 22, avec l'observation du P. *Hardouin*. MÉNAGE, dans son *Dictionnaire étymologique*, p. 306, dérive faussement le mot *fard* du latin *fucus*. Il vient plutôt de *farda*, mot italien qui signifie *salive*, parce qu'on mêle avec de la salive le sublimé de mercure dont le fard est composé. Voy. GRANDI, lettre à Ludolf, dans les *Ephemerid. Naturæ Curiosorum*, ann. VI. Dec. II, p. 119. C'est pour cela qu'Arioste dit, dans sa première satire:

Voglio che si contenti della faccia
Non sa ch'il liscio e fatto *col salivo*
Delle Giudee ch'il vendon ne con tempre
Di muschio ancor perde l'odor cattivo.

(27) Ναρθήκια. On appeloit ainsi non-seulement les cassettes pour

et étoient du nombre des pièces les plus précieuses de la toilette des femmes. On ne doit pas s'attendre que je révèle ici tout ce que le génie inventeur des dames y tenoit soigneusement enfermé. On connoît le conte populaire anglois d'un garçon qui regarda, par la fente de son volet, la belle lady Godiva montant à cheval toute nue à Coventry : il perdit la vue à l'instant (28), comme nous l'apprend l'ancienne tradition; et l'indiscret Thomas de Coventry (*the peeping Tom of Coventry*) est un exemple effrayant pour tous les gens d'une curiosité répréhensible. J'observerai seulement qu'à l'exception de la céruse qu'on employoit déja dans l'antiquité, les autres fards étoient pris dans le règne animal et dans le règne végétal (29). Ils étoient, par con-

les onguents, mais aussi celles pour les fards. Voy. les commentateurs de Martial, XIV, 78. Dans le Musée de Portici, on admire encore une cassette de crystal, dans laquelle le fard a parfaitement l'air du beau *rouge de Paris*. Voyez les *Voyages de Stolberg*, t. III, p. 83.

(28) Voyez Kuttner, *Beitræge zur Kenntniss Englands* (Fragmens pour servir à la connoissance de l'Angleterre) VIII, p. 45.

(29) La substance première de tous les fards rouges étoit la mousse, appelée *Orseille*, le *lichen roccella*, Linn., dont on prépare aujourd'hui le tournesol. Voyez les savantes recherches de M. Beckmann, dans son *Histoire des Inventions* (Geschichte der Erfindungen I, p. 338 et suiv.). Cette mousse avoit anciennement le nom de *Fucus*, qui devint peu à peu le terme général pour toutes ces sortes de fard. On se servoit en outre de quelques plantes tinctoriales, surtout de l'*Anchusa tinctoria*, Linn. Les parties de la toilette, tirées du règne animal, étoit l'*Oesypum*, extrait cuit de la sueur des brebis allemandes, qui s'attachoient à quelques parties de leur laine (Voy. les commentateurs d'Hesychius, t. II, p. 754), et la fiente

séquent, moins corrosifs que presque tous les remèdes cosmétiques dont on se sert aujourd'hui (30). Pendant que Phiale est occupée à peindre les joues, une troisième esclave, STIMMI s'approche, ayant à la main gauche un petit vase avec du noir fin, fait de galène de plomb; il ressemble à la suie; aussi l'appelle-t-on quelquefois *fuligo*. On le délaye et on l'apprête avec de l'eau. A la main droite, Stimmi tient une espèce d'aiguille ou de pinceau. Des sourcils noirs formant un demi cercle parfait et se réunissant au haut du nez, passent aujourd'hui, dans l'Orient, pour une partie principale de la beauté d'une femme. C'étoit aussi chez les anciens Grecs et Romains une condition indispensable de la beauté (31); et

pulvérisée des crocodiles d'AEgypte, dont on se servoit pour guérir quelques maladies de la peau, et pour enlever les taches de rousseur. Voyez les Commentateurs sur OVIDE, *Ars amatoria*, III, 270.

(30) Voyez un morceau comique intitulé : *The adventures of Mercury*, inséré dans le *European Magazine*, 1797, mai, p. 307 et suiv. Les eaux mêmes, préparées pour se laver, et qu'en général on recommande comme moins nuisibles, contiennent des parties minérales et par conséquent corrosives. HUFELAND, dans sa dissertation intitulée : *Quelques remèdes de beauté qui ne viennent pas de Paris* (V. *Gemeinnützige Aufsætze zur Beförderung der Gesundheit*, Leipsick, chez Goeschen, 1794, p. 85) dit entre autres : « Tous « les remedes cosmétiques que je connois, contiennent du mercure ou « du plomb, dans une dose plus ou moins forte; en un mot, les deux « poisons les plus dangereux. »

(31) FISCHER sur *Anacréon*, XXVIII, 16, a recueilli les témoignages des anciens. JUNIUS l'avoit fait avant lui (*de pictura veterum*, III, 9). Les Grecques modernes ont conservé ce goût pour les sourcils et les cils noirs. *Voy.* GUYS, *Voyage littéraire en Grèce*, t. I, p. 106.

comme les femmes turques, dans les Harems, employent souvent des heures entières à se peindre les sourcils et les cils avec une poudre noire qu'on appelle *surmé* (32), de même la toilette romaine exigeoit surtout cet ornement; et les femmes *comme il faut* avoient des esclaves qui en étoient uniquement chargées. Celle de Sabina s'appelle *Stimmi*, nom grec du noir pour peindre les sourcils. En latin on le nomme *stibium*. C'étoit une poudre faite de galène de plomb ou de bismuth. Les femmes orientales s'en servent aujourd'hui de la même manière pour leur *surmé* (33). On l'appliquoit avec deux poinçons courbés par le bout. Lorsque Stimmi a noirci

(32) C'est pour cela qu'un amant dit, dans une chanson turque, qu'il craint d'embrasser sa maîtresse, à cause des pinces de Scorpion qu'elle a au-dessus de ses yeux. M. Sonnini, dans son *Voyage dans la haute et basse Allegypte*, t. I, ch. 16, p. 290 et suiv., a très-bien décrit cette partie de la toilette orientale. Dans les listes des marchandises du Levant, on voit souvent ce fard noir sous le nom d'*Alquifouz* ou *Arquifouz*. Le Stimmi est donc la *Galena fossulata*, et non pas l'Alcohol ou l'Antimoine, ainsi que *Grandi* l'a avancé dans sa lettre à Ludolf, p. 117. Ce Grandi étoit un médecin vénitien qui a vécu dans le 17.e siècle; il a recueilli tout ce qu'il a trouvé sur cette matière dans les auteurs anciens, et ce que lui offroient les récits des voyageurs modernes, et l'a consigné dans une lettre insérée dans les *Ephemerid. Naturæ curiosorum*, ann. VI, Decur. II, p. 81 et seq. Append.

(33) Dallaway, Constantinople ancient and modern, p. 30 (London, 1794, 4.°). Il ne faut pas oublier que, dans le Levant, les mœurs anciennes, surtout celles des harems, se sont conservées sans variations, et que les modes n'y changent pas comme les phases de la lune.

les sourcils de sa maîtresse (34), et qu'elle en a fait une Junon *βοῶπις*, comme dit Homère; elle est remplacée par MASTICHE, celle qui est chargée de nettoyer les dents. Elle présente à Sabina ce dont elle tire le nom, le *mastic* de l'île de Chio. On le mâchoit tous les matins pour conserver les dents gâtées par la carie. Outre ces grains jaunâtres et transparens (35),

(34) Voyez le passage classique de JUVÉNAL, II, 93, qui dit d'un voluptueux :

> *Ille supercilium, madida fuligine tactum,*
> *Obliquâ producit acu, pingitque trementes*
> *Attollens oculos.*

PÉTRONE, ch. 110, p. 505, appelle cela très-plaisamment, *tirer les sourcils de la boîte*, *supercilia proferre de pyxide*. On apprend par un fragment de VARRON, conservé dans NONIUS (p. 607) que les dames romaines appelloient, en terme de toilette, cet onguent pour les sourcils, *callibleparon* (*beaux yeux*). Voy. BERNARD *ad Nonnum*, cap. 55, p. 219. On l'appliquoit avec un instrument particulier. Ce que Juvénal désigne par les mots *obliqua acus*, est appelé *μήλη* (c'est-à-dire *specillum*, *une sonde*) par Galien, lorsqu'il parle des femmes qui font tous les jours usage du Stimmi (*αἱ ὁσημέραι στιμμιζόμεναι γυναῖκες*); Voy. FOESIUS *in Oecon. Hipp. s. v. μήλη*.

(35) Le mot *μαστίχη* (dérivé de *μαστίζειν*, d'où vient encore *maxilla*, mâchoire) prouve que dès les temps les plus reculés on mâchoit cette substance. Des hommes qui mâchent du mastic sont cités par CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Pædagog. III, p. 222, D.); il parle aussi de femmes qui font la même chose (*ibid.*, p 251, D.). Cet usage existe encore dans tout le Levant. V. SONNINI, *Voyage dans la haute et basse Aëgypte*, t. III; p. 366. L'île de Scio est le pays où l'on trouve le plus de mastic et de *Pistacia lentiscus*, voy. MURRAY, *apparatus medicaminum regni veget.*, t. I, p. 126, éd. II. Cette île fournit encore aujourd'hui une grande quantité de grains de

Mastiche porte encore un flacon d'enyx avec de l'urine d'un jeune enfant mâle (36), et une coquille dorée avec de la pierre ponce pulvérisée, qui

mastic, comme un tribut, à Constantinople, où les femmes en mâchent fréquemment pour se rendre les dents blanches et l'haleine odorante. Voy. Tournefort, *Voyage du Levant*, t. I, p. 145, et Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque en Grèce*, t. I, p. 188. Les passages des anciens se trouvent recueillis dans les notes de Bernard sur Nonnus, *Epitome*, chap. CIX, où on lit : ἡ Χία μαστίχη μασσομένη. Le bois de l'arbre à mastic étoit employé de préférence pour en faire des cure-dents. Martial fait mention non-seulement des *cuspides lentisci* (III, 82, comp. VI, 74), mais il les cite encore séparément sous le nom de *dentiscalpia*, parmi les distiques sur différens ustensiles, XIV, 22. Au lieu de ces cure-dents, Trimalchion en avoit un en argent, *spinam argenteam*, voy. Pétrone, ch. 33, p. 128, et les commentateurs sur ce passage. Les personnes peu fortunées qui trouvoient ces cure-dents trop chers, se contentoient, comme nous, de se servir d'une plume. C'est pour cette raison qu'on plantoit beaucoup d'arbres à mastic en Italie, et la ville de Listernum étoit célèbre par la culture de ces arbres (Voy. Ovid. *Métam.* XV, 714), dont le bois résiste aussi aux vers, selon le témoignage de Columella, V, 10. Dioscoride nous apprend que de son temps le mastic étoit souvent falsifié, et qu'on se servoit aussi d'autres résines au lieu du véritable mastic. La même chose se fait encore très-souvent dans le Levant, où les femmes moins aisées se servent d'une matière résineuse fournie par l'*attractilis gummifera* Linn., à laquelle cependant elles ne manquent pas de donner le nom de *mastic*. On trouvera plusieurs observations intéressantes sur ce point dans Sonnini, *Voyage en Grèce et en Turquie*, t. II, p. 126.

(36) L'urine étoit, chez les anciens, la teinture la moins chère pour les dents. Les Celtibériens, un des peuples de l'Espagne, s'en servoient de préférence (V. Catull. XXXIX, 18); mais rien ne valoit l'urine d'un garçon innocent (Nonnus, Epit. chap. 112, p. 541.). En général, l'urine des enfans passoit pour produire toute sorte

présente différentes couleurs parce qu'on y a mêlé du marbre en poudre (37). Mais tout cela lui sera inutile : les dents que l'on va mettre dans ses gencives se conservent dans un étui élégant, et n'ont pas besoin d'être polies. Pour les dents machelières qui restent encore dans la bouche de Sabina, il n'y a pas dans le monde de remède propre à les blanchir. L'usage des fausses dents d'ivoire que l'on attachoit avec de l'or est d'une telle antiquité, que les plus anciennes lois des Romains, celles des *douze tables*, font mention de morts ayant des fausses dents attachées avec de l'or (38). Les épigrammes de *Martial* nous apprennent que, de son temps,

d'effets particuliers. Pline en parle plusieurs fois; entre autres XXII, c. 21, s. 30, où il est question d'un mélange fait de l'*urina pueri impubis quæ ventri illita mulierum, ne rugosus fiat, præstare dicitur.*

(37) La poudre pour les dents que produit la pierre-ponce pulvérisée (*dentifricium e pumice*) est louée dans Pline, XXXVI, 21, s. 42. Comparez les Commentateurs de Martial, XIV, 56. On y mêloit du marbre en poussière (μαρμάρου μισμαῤῥα) selon Nonnus, *in Epitome*, c. 112, p. 343, avec les remarques de *Bernard.* D'après le jugement des connoisseurs, les mêmes substances se trouvent dans les poudres modernes; quels que soient les noms que leur donnent ceux qui les vendent. Je citerai entre autres le fameux dentifrice des Angloises, *Hemet's essence of pearl, pearl dentifrice.*

(38) Cicero, *de Legg.* II, 24. Il étoit sévèrement défendu de laisser de l'or sur les morts; on exceptoit pourtant de cette règle ceux qui avoient de fausses dents attachées avec de l'or. Selon le rapport de M. Tischbein on a trouvé en Italie un tombeau où il y avoit des vases grecs et sept dents rangées sur un fil d'or. Voyez Boettiger, *Vasenerklærungen*, premier Cahier, p. 65.

c'étoit un usage général. Il fait dire à la poudre pour les dents : « Qu'ai-je de commun avec toi? « qu'une jeune fille me prenne! je ne suis pas ac- « coutumée à polir des dents empruntées. »

On voit, par tout cela, que la mode avoit dans l'antiquité autant d'autels qu'aujourd'hui, et qu'on lui offroit à peu près le même encens. Aussi beaucoup de peintres anciens auroient-ils pû donner la même excuse que le célèbre *Liotard*, lorsqu'un jour il refusa de peindre une femme laide et couverte de fard, en lui disant qu'il n'avoit jamais copié d'autres ouvrages que les siens et ceux de Dieu (39).

Martial dit à une de ses compatriotes (40) : « *Galla*, « ta toilette te pare de mille emprunts; tandis que « tu vis à Rome, tes cheveux se colorent sur les « bords du Rhin : le soir tu quittes tes dents comme « tu quittes un vêtement, et deux tiers de ta per- « sonne sont renfermés dans des boîtes. La ser- « vante qui t'habille peint tes joues et ces sourcils « dont tu nous fais des signes gracieux Telle est « la raison pour laquelle un homme ne peut t'aimer, « même malgré les richesses que tu pourrois lui « promettre. »

(39) *He never copied any bodie's Work, but his own and God Almighty's.* Voyez un morceau plaisant de CHESTERFIELD, dans le journal intitulé : *The World*, n.° 105, t. III, p. 8.

(40) MARTIAL, IX, 38. [L'original étant de nature à ne pouvoir être traduit, on a suivi l'imitation de M. RAMMLER, poète allemand, qui a donné une traduction libre de Martial.]

La Bruyère (41) dit à peu près la même chose ; il s'exprime ainsi : « Si c'est aux hommes que les « femmes desirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles « se fardent ou qu'elles s'enluminent, j'ai recueilli « les voix, et je leur prononce, de la part de tous « les hommes ou de la plus grande partie, que le « blanc et le rouge les rendent affreuses et dégou- « tantes, que le rouge seul les vieillit et les dé- « guise ; qu'ils haïssent autant à les voir avec de « la céruse sur le visage, qu'avec de fausses dents « en la bouche, et des boules de cire dans les ma- « choires ; qu'ils protestent sérieusement contre tout « l'artifice dont elles usent pour se rendre laides, « et que bien loin d'en répondre devant Dieu, il « semble au contraire qu'il leur ait réservé ce der- « nier et infaillible moyen de guérir des femmes. »

(41) Caractères, t. I, chap. III, *des Femmes*, p. 54, de l'édit. stéréotype de *Herhan*.

HISTOIRE.

Christophori Rommel Hasso-Casselani, seminarii regii philolog. et societatis Gottingensis privatæ studiis humanioribus addictæ sodalis, Abulfedæa Arabiæ descriptio commentario perpetuo illustrata. Commentatio in certamine litterario civium Acad. Georgiæ Augustæ die IV junii 1802, præmio à rege Britann. Aug. constituto, ex sententia amplissimi ordinis philosophici, ornata

« *Quod totum non scitur, tamen neque totum* « *prætermittatur.* » ABULFEDA.

Gottingæ, 1802. VIII et 98 pag. in-4.°

Ce titre annonce suffisamment quelle a été l'occasion du travail que M. Rœmmel a entrepris sur la description de l'Arabie d'Abou'lféda, et l'honneur que ce travail a obtenu de l'université de Gottingue. Nous avons fait connoître à l'occasion d'un autre ouvrage pareillement couronné par cette célèbre université, l'institution de ce prix, la manière dont le sujet du concours est déterminé, et l'ordre qui s'observe pour le jugement des ouvrages offerts à ce concours (1); ainsi nous ne reviendrons point

(1) *Magasin Encycl*, Année V, t. V, p. 177.

sur cet objet. La question à laquelle M. Rœmmel a répondu par ce Mémoire étoit ainsi posée. « Faire, « d'après Abou'lfeda la description géographique « de la presqu'île de l'Arabie, en sorte que le texte « de cet auteur soit accompagné d'un commentaire « perpétuel ». M. Rœmmel a mis à la tête de son travail des prolégomènes, dont l'objet principal est de détailler les sources dans lesquelles Abou'lféda a puisé pour sa description de l'Arabie.

A l'occasion du schérif Edrisi qu'Abou'lféda cite souvent, M. Rœmmel remarque que les citations ne se trouvent pas toujours conformes à l'abrégé d'Edrisi que nous possédons, et il propose une conjecture qui mérite attention : suivant cette conjecture, Abou'lféda auroit eu sous les yeux deux ouvrages distincts d'Edrisi, l'un intitulé *Mésalic mémalic* dont il fait mention expresse au commencement de sa géographie, et l'autre portant le titre de *Nozhat almoschtak*, qui seroit le même dont l'abrégé plus connu sous le nom de *Geographia Nubiensis* a été imprimé en arabe à Rome. Cette distinction établie, M. Rœmmel suppose que toutes les fois qu'Abou'lféda cite simplement le schérif Edrisi, c'est le premier ouvrage qu'il a en vue. Peut-être cette conclusion n'est-elle pas une conséquence nécessaire de la supposition précédente : au surplus, la conjecture de M. Rœmmel sur un double ouvrage géographique d'Edrisi, est fondée sur un passage d'Abou'lféda qu'il paroît impossible d'expliquer sans admettre cette supposition.

Je répondrai à cette occasion aux doutes élevés

par M. Hartmann, au sujet du manuscrit arabe n.° 580 de notre bibliothéque (2). Ce manuscrit est indiqué dans le catalogue comme contenant l'ouvrage géographique d'Edrisi. M. Hartmann observe que d'Herbelot ne cite cependant jamais Edrisi d'après ce manuscrit, ce que sans doute il auroit fait, si ce volume contenoit réellement l'ouvrage du schérif, et il ajoute à cette preuve négative le témoignage positif de M. de Guignes, qui assure que cet ouvrage est d'un auteur plus ancien et fait sur un autre plan que celui du schérif Néanmoins. M. Hartmann ayant observé une grande conformité entre quelques passages de ce manuscrit et les textes correspondans de l'abrégé d'Edrisi, ne sait à quoi il faut s'en tenir à cet égard.

M. de Guignes ayant laissé une notice manuscrite de cet ouvrage qui avoit été lue par lui devant le comité établi dans l'Académie des belles lettres, je n'anticiperai point sur la publication de cette notice, dont j'espère que les savans ne seront pas toujours privés; mais en attendant, pour lever tout doute sur la question proposée par M. Hartmann, je donnerai seulement ici les renseignemens suivans:

1.° L'ouvrage dont il s'agit porte pour titre: *Kitab akhbar alzéman walmésalic walmémalic*, et après ce titre on lit: « ouvrage composé par le « scheikh, l'imam très-savant, et dont le génie est « comparable à l'océan, l'unique de son siécle, le « phénix de son temps, le plus instruit de son âge;

(2) *Edrisii Africa cur. J. M. Hartmann*, seconde édit. p. LXXVI.

« plus excellent que ses contemporains, en qui sont « réunis tous les talens et les merveilles qui étoient « divisés ; » mais après toutes ces épithètes le nom de l'auteur manque, soit qu'on l'ait omis, soit qu'il dut être en bas de la page dans un cadre d'or et de couleurs (3) qu'on aura peut-être gratté exprès pour en imposer à celui qui a acheté le manuscrit : il est certain que le bas de ce feuillet a beaucoup souffert, ou du temps, ou d'une dégradation faite à dessein ; on a même été obligé d'y coller une bande de papier blanc.

2.° L'ouvrage commence ainsi : « Au nom de Dieu, « etc. Voici un extrait de ce que l'on a dit sur les « contrées et les régions (*fi alamsar walmémalic*). « Abou-Obéïd raconte qu'Omar ayant conquis l'Irak, « la Syrie et l'Ægypte, etc. »

Abou-Obeïd cité ici est assurément *Abou'lobeïd Becri* antérieur à Ebn-Haukal et cité par lui, suivant Hadji Khalfa ; Abou'lobeïd avoit composé un ouvrage intitulé *Mésalic wémémalic*.

(3) Cette supposition est fondée sur ce que le titre que j'ai rapporté, est inscrit dans un cadre pareil, en encre blanche sur un fond d'or et d'azur. Quant aux mots *ouvrage composé*, etc., ils sont hors de ce cadre et au dessous en encre rouge, et certainement ils ne sont pas de la même main que le corps du manuscrit. En marge, auprès du cadre qui contient le titre, il y a un rond de six ou sept lignes de diamètre, fond d'or et d'azur, pareil à ceux qu'on voit souvent dans les beaux manuscrits de l'alcoran, et où l'on marque le commencement des Surates, et les autres divisions de ce livre. On a gratté ou arraché tout le milieu de ce rond : je conjecture qu'il contenoit le mot WAKF, c'est-à-dire ; *légué*. On voit beaucoup de manuscrits sur lesquels on a effacé ou arraché ce mot qui constatoit le don qui en avoit été fait à quelque mosquée, collége, ou autre établissement public.

3.° L'auteur de l'ouvrage contenu dans notre manuscrit écrivoit en l'année 460, comme il le dit expressément et plusieurs fois, et par conséquent plus de cent ans avant Edrisi qui peut l'avoir consulté.

4.° Notre manuscrit ne contient qu'un fragment, dans lequel même il se trouve quelques lacunes : il a été écrit en Ægypte, comme le prouve l'emploi des chiffres coptes, *feuillet* 4 *verso*, *lig.* 3.

5.° Après quelques généralités qui occupent les premiers feuillets, on trouve une description historique et géographique de l'Ægypte, puis de Barka et de toute la Lybie : ensuite vient une description très-détaillée de l'Afrique et du Magreb jusqu'à son extrémité occidentale et méridionale. Une notice sur le pays des Noirs, sur Tecrour, Gana et les Berbers, succède à la description du Magreb, et est suivie de celle de l'Espagne dont il ne reste aujourd'hui que deux feuillets. On a ajouté un feuillet blanc sur lequel on a écrit quelques lignes, comme s'il n'eût manqué que le dernier feuillet, et qu'on eût voulu le restituer; mais c'est une supercherie.

Ce manuscrit me paroît bon, mais le plus souvent l'écriture est négligée et les points diacritiques y sont omis, ce qui en rend la lecture difficile. Je reviens à l'ouvrage de M. Rœmmel.

Le principal objet que devoit se proposer M. Rœmmel pour satisfaire à la demande de l'université de Gottingue, étoit de ramener à un ordre systématique toutes les notions assez confusément rassemblées dans la description d'Abou'lféda, et de développer, rectifier ou éclaircir chaque description

particulière en rapprochant du texte de ce géographe, ce que les autres écrivains arabes, publiés soit en entier soit par extraits, ou les voyageurs européens pouvoient fournir de lumières. L'ouvrage de M. Hartmann qui est entre les mains de tous les savans, peut donner une juste idée de ce travail, du plan sur lequel il doit être exécuté, des difficultés qu'il présente, et des avantages que l'on peut en retirer. Nous croyons que les personnes qui feront usage de l'ouvrage de M. Rœmmel penseront, comme l'université qui l'a couronné, qu'il a rempli ce plan d'une manière satisfaisante. Mais pour en juger avec impartialité, il ne faut pas oublier qu'il règne beaucoup de vague et une grande incertitude dans les limites assignées par Abou'lféda aux principales divisions entre lesquelles il partage la presqu'île de l'Arabie. Les autres géographes arabes ne sont pas plus d'accord entre eux, ni souvent avec eux-mêmes sur cette division. On ne fera donc pas un reproche à M. Rœmmel si quelques articles de descriptions particulières ne semblent pas bien d'accord avec la division générale qu'il a adoptée.

Nous ne pouvons donner qu'un aperçu très-succinct de l'ouvrage de M. Rœmmel. Il est divisé en sept sections. Dans la première il détermine positivement l'étendue et les limites de l'Arabie suivant l'acception qu'Abou'lféda donne à ce nom, et sa division en provinces. Le Yémen divisé en quatre parties, savoir, le Téhama ou bas Yémen, le Mahra, le Hadhramaout et le Yémen proprement dit ou haut Yémen, forme le sujet de la seconde section. La troisième

sième est consacrée au Hedjaz et divisée en deux parties, dont l'une porte le nom de *Tehama* ou bas Hedjaz, et l'autre contient tout le reste de cette province. La province de Nadjd et celle de Yémama nommée aussi *Aroudh* forment la quatrième et la cinquième sections. La sixième contient la province de Bahreïn divisée en deux parties, le pays de Bahreïn proprement dit, et l'Oman. Enfin le grand désert, divisé en trois parties qui prennent leurs dénominations des provinces dont elles sont limitrophes, l'Irak, la Mésopotamie et la Syrie, remplit la septième section.

Une réflexion dont on ne peut se défendre en lisant cette description de l'Arabie, c'est qu'il est étonnant qu'un pays qui a été le berceau de l'empire des Musulmans, n'ait pas été décrit avec plus d'étendue et d'une manière plus circonstanciée. Le Hedjaz qui offre un grand nombre de points auxquels se rattachent des souvenirs religieux, et qui a été le théâtre des grandes actions de Mahomet, a été moins négligé que le reste de la péninsule; mais le Yémen, et particulièrement le Mahra et le Hadhramaout, ainsi que le pays d'Oman offrent à peine sur la côte quelques points bien déterminés. La raison en est sans doute que les ouvrages géographiques des Arabes, faits pendant les quatre premiers siècles de l'hégire, ne sont guères que des itinéraires, et que la plupart des voyageurs que la curiosité, le commerce ou le desir de s'instruire déterminoient à parcourir toute l'étendue des pays musulmans, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar, et des extrémités occidentales du Magreb jusqu'à l'Indus

à l'orient, la mer Caspienne au nord, et les limites occidentales et septentrionales de la Syrie, n'avoient aucun motif de pénétrer dans l'Arabie au-delà des lieux consacrés par la religion. Ebn-Haukal, si l'on en juge par l'usage fréquent qu'en fait Abou'lféda, avoit décrit assez au long l'Arabie; mais cette partie de son ouvrage manquant absolument dans la traduction persanne d'après laquelle M. Ouseley l'a traduit en anglois, il n'a pu être d'aucune utilité à M. Rœmmel. La ville d'*Aïla* qui a donné son nom au golfe Élanitique, est cependant mentionnée dans cette traduction d'Ebn-Haukal, mais d'une manière qui l'a rendue méconnoissable à M. Rœmmel: car l'omission d'un seul point diacritique a transformé le nom d'*Aïla* ou *Aïleh* en *Ableh*, et soit qu'il y eût une lacune d'un ou de plusieurs feuillets dans le manuscrit, soit que M. Ouseley n'ayant pas bien saisi le sens de l'auteur, ait réuni des choses qui devroient être séparées par un alinéa, et confondu la fin d'un paragraphe avec le commencement du paragraphe suivant, on croiroit, en lisant cet endroit d'Ebn-Haukal, dans sa traduction, qu'*Ableh* est une ville qui appartient au nord le plus reculé de l'Asie. Il suffit cependant de lire ce qu'Ebn-Haukal dit de cette ville et de le comparer avec le passage où Abou'lféda parle d'Aïla, pour demeurer convaincu qu'il s'agit de la même ville dans l'un et l'autre écrivain. Voici le passage d'Ebn-Haukal; « Ableh « (l. *Aïla*) est une petite ville, avec un petit « territoire cultivé. Il y avoit dans cette place quel- « ques juifs: ce sont ceux à qui il fut défendu de

« chasser le jour du sabbat : Dieu les métamorphosa « et les changea en singes. » Abou'lféda parlant d'Aïla s'exprime dans les mêmes termes, si ce n'est qu'il dit que ces juifs furent métamorphosés *en singes et en pourceaux*. Je m'arrête sur cet objet, parce que cet endroit d'Ebn-Haukal dont M. Ouseley a donné le texte en persan, au bas de la page, a paru fautif à l'auteur de la notice de l'ouvrage d'Ebn-Haukal insérée dans les Ephémérides géographiques de MM. Gaspari et Bertuch (4): il substitue en conséquence des *léopards* à des *singes*, et c'est suivant lui le seul moyen de donner un sens plausible à cet endroit, qu'il traduit ainsi : « Dieu fit qu'ils devinrent semblables à des « léopards. » Si ce critique se fût rappelé les passages de l'alcoran où il est question de cette métamorphose, ou le texte d'Abou'lféda, il n'auroit pas hasardé cette fausse correction (5).

(4) *Allegemeine geographische Ephemeriden... herausgegeben von A. C. Gaspari und F. G. Bertuch.* V. année, mai 1802, t. IX. 5 par. p. 435.

(5) La notice dont je parle est anonyme; mais on y reconnoît un homme instruit et familiarisé avec les langues de l'Orient. Beaucoup de ces observations et de ses conjectures critiques se trouvent conformes à celles que j'ai proposées dans ma notice de l'ouvrage d'Ebn-Haukal; et cette rencontre est si frappante en certains endroits, qu'elle pourroit faire supposer qu'il auroit eu connoissance de mon travail sur cet écrivain. Il ne me seroit pas difficile, d'après quelques citations, de former une conjecture sur l'auteur de ce morceau.

Voici le passage de cette notice où il est question des juifs d'Aïla: *In diesem Abschnitte wird beylæufig eine sonderbare Sage von den Juden zu Ableh (einer Stadt im Norden von Europa und Asien) angeführt, dass Gott dieselben als Uebertreter des Gebots am Sabbat zu jagen, in Affen verwandelt hætte. — Was*

On me permettra, avant de terminer cet extrait, d'indiquer un ou deux endroits où M. Rœmmel me paroit n'avoir pas tout-à-fait saisi le sens du texte arabe.

Abou'lféda parlant de l'étang nommé *Gadir khom*, dit « que les Schii ont une fête particulière qui « prend son nom de ce lieu. » Greaves n'a pas rendu le texte d'une manière très-claire; mais M. Rœmmel l'a tout-à-fait défiguré, en traduisant (pag. 71), *Ferunt.... à Shiitis festum celebrari, à quo ipsi denominantur.* Les Schii célèbrent effectivement le 18 du mois de Dhou'lhidja une fête qu'ils nomment la *fête de Gadir khom*, ou, comme disent les Turcs, de *Khom gadir*, parce que ce fut en ce lieu, suivant leur opinion, que Mahomet déclara solennellement Ali pour son successeur.

La province de Yémama porte aussi le nom d'*Aroudh :* entre les étymologies de ce nom, M. Rœmmel en rapporte une qu'il traduit avec Golius (*not. in Alferg.*) *quia regionem Jemen transversam secet;* mais la position de cette province ne répondant pas à cette définition, M. Rœmmel ajoute: *quod verum esse non crediderim, nisi in terrâ Yaman*

diese Affen betrifft, so fand der Herausgeber in dem persischen Texte, welchen er uns in der Anmerkung giebt, das Wort Buzineh *(Affen), es soll aber ohne Zweifel* Juzineh *heissen, und muss alsdann übersetzt werden :* er liess sie den Leoparden *(einem bekannten Jagdthiere im Orient)* gleich werden; *auf diese Weise kommt erst ein Sinn in die Sage.*

Youzineh est-il un mot persan? on dit *youz* pour un léopard. Voyez sur la métamorphose des juifs d'Aïla, Alcoran Sur. II, v. 65; V, v. 69; VII, v. 167; éd. de Maracci.

designandâ ab Arabum ratione declinetur (pag. 83). La difficulté s'evanouit en traduisant, « on la nomme « *Aroudh*, parce qu'elle longe en travers ou de biais « le Yémen. »

L'article de *Lahsa* ou *Alahsa* me paroît avoir été mal entendu par Greaves et par Petis de la Croix. M. Rœmmél ne l'a pas non plus exactement traduit (p. 91). Je l'entends ainsi : « Voici ce qu'on « lit dans le Moschtarek : *Ahsa* est le pluriel de « *hisi*, qui signifie du sable dans lequel les eaux « se boivent et pénétrent jusqu'à la terre solide « qui les retient; les Arabes y creusent des puits, « et tirent ainsi cette eau : ce mot *Alahsa* devient « le nom propre de quelques lieux (6) dans l'Arabie : « ce sont *Ahsa* ou les puits des Bénou-Saad [qui « dépendent] de Hadjar : ce lieu a été la demeure des « Karmates dans la contrée de Bahrein; mais sui- « vant d'autres *Ahsa* des Bénou-Saad n'est pas la « même ville qu'Ahsa des Karmates. »

Tout ceci appartient à la citation du Moschtarek, qui indiquoit sans doute ensuite d'autres lieux du même nom. On lit dans le Kamous « *Ahsa des Bénou-* « *Saad* vis-à-vis Hadjar, c'est la même qu'*Ahsa des* « *Karmates*, ou bien ce sont deux endroits différens;

(6) Dans un manuscrit de la Géographie d'Abou'lféda, que j'ai sous les yeux, je lis MAUDHI, *un lieu*, au lieu de MAWADHI, *des lieux*; mais je crois la dernière leçon préférable, et sans doute le passage du Moschtarek n'est pas rapporté en entier par Abou'lféda, qui aura supprimé les autres lieux nommés *Ahsa*, dont l'auteur du Moschtarek faisoit mention.

« *Ahsa-Horr*, lieu situé sur la côte de Bahreïn ;
« *Ahsa des Bénou-Dhéheb*, ce sont neuf grands puits
« entre Alfara, et Wakisa. »

Je n'ajouterai plus qu'une observation sur un texte d'Azizi cité par Abou'lféda, qui a paru obscur à M. Rœmmel. Il s'agit, en cet endroit de la capitale du pays d'Oman. Azizi, ainsi qu'Abou'lféda, parle d'une ville nommée *Oman*, et de *Sohar*, qui est, disent-ils, la forteresse (*kasaba*) d'Oman.

Je traduis ainsi le passage d'Azizi : « Oman est « une ville importante avec un port où abordent les « vaisseaux des provinces de Sind et Hind, de la « Chine et du Zanguebar : la cité (ou la *citadelle* « *fermée de murs* car c'est ce que j'entends par « *kasaba*) se nomme *Sohar*. Il n'y a point sur toute « la mer de Perse de ville plus importante que « celle-là (Oman) ; son territoire a environ 300 pa- « rasanges d'étendue : c'est le pays habité par la pos- « térité d'Azd. » De la manière dont j'entends ce passage, toute la ville, tant les faubourgs que le port, est désignée sous le nom d'*Oman*, mais le nom de *Sohar* est propre à la partie de la ville qui est fermée de murs et forme comme une citadelle. Suivant Djewhari cité aussi par Abou'lféda, la ville d'Oman avoit deux citadelles ou quartiers entourés de murs, l'un du côté où elle touchoit la montagne, et l'autre vers la mer : la première se nommoit *Sohar*, ou comme je lis dans un manuscrit de Djewhari, *Sohara*, et l'autre *Tomam*.

Mais il est temps de mettre fin à ces observations

que j'offre à M. Rœmmel, comme une marque de l'intérêt que m'a inspiré son travail. Cet ouvrage ne peut manquer d'être recherché de tous ceux qui voudront dorénavant faire usage de cette partie de la Géographie d'Abou'lféda. S. DE S.

BIOGRAPHIE.

NOTICE historique sur la vie littéraire du docteur GUETTARD.

On ne peut lire sans frissonner le récit que fait Homère, dans le vingt-unième livre de son Iliade, des combats que se livrèrent les Dieux de la terre et de l'Olympe. Après nous avoir peint la lutte effrayante des Dieux tutélaires du Xanthe, du Scamandre et du Simoïs contre Vulcain, le poète ajoute, qu'une dispute qui s'éleva entre les autres Dieux (les Dieux de l'Olympe) dégénéra en un combat acharné, sanglant, à outrance ἐν δ' ἄλλοισι θεοῖσιν ἐρισπέσε βεβριθυία, αργαλέν: La fureur qui les transportoit tous, leur permettoit à peine de respirer; ils étouffoient de rage. δίχα δὲ ζφιν ἐνὶ φρεσὶ θυμὸς ἄητο. bientot *ils en vinrent aux mains*, dit M.e Dacier: bientot, dit M. de Rochefort, *ils fondirent l'un sur l'autre* ζὲν δ' ἔπεσον. Le fracas des combattans fut si grand, que la terre dans sa vaste étendue, et le ciel dans son immensité, en tremblèrent.

μεγαλῳ ὁμαδῳ, βρόμησε δ' ὑπαὶα χθών. ἀμφὶ δὲ Σάλπιγξι μιγας πλαγος. Jupiter, lui seul, put rétablir la tranquillité.

Il fut plus d'un Olympe. Il en existoit un entr'autres, sur les bords de la Seine, dans le palais des rois. Les Dieux qui l'habitoient étoient sans doute aussi grands que ceux de l'Olympe thessalien. Ils avoient aussi de grandes passions; mais les effets en étoient rares, et ils savoient encore les modérer. Un jour cependant, si l'on en croit la renommée, la discorde, jalouse de la paix qui régnoit entre eux, parvint à les diviser, au moins en partie, en secouant sur eux son flambeau. Le sujet étoit grave: une rivalité de gloire, rivalité d'autant plus dangereuse qu'elle n'étoit pas personnelle aux contendans, anima les esprits. Les élèves de M. de Réaumur et ceux de M. de Maupertuis s'échaufferent: la querelle devint violente. De part et d'autre, peut-être, outrepassa-t-on les bornes. Le docteur Guettard, élève de M. de Réaumur, eut, en particulier, le malheur de prendre dans le débat une part trop active... Une voix terrible, un autre Jupiter se fit entendre. « Et vous, s'écria-t-il, en interrompant le docteur, et vous, qui parlez si haut, qu'avez vous « donc fait? » Une pareille demande faite à un savant, honoré de l'estime particulière de Linnœus, membre de plusieurs autres académies célèbres de l'Europe, ayant consacré avec fruit, le plus souvent quatorze heures par jour, pendant près de cinquante années, à l'étude des sciences et des arts, auteur de sept volumes in-4.° remplis des re-

cherches et des découvertes les plus utiles, pouvant ouvrir le recueil de l'Académie des Sciences enrichi de près de quatre-vingt de ses mémoires, atterra le docteur : elle fut un coup de foudre pour lui. Sa tête tomba sur sa poitrine ; il resta muet.

Nous allons essayer de répondre pour lui. Auparavant nous devons dire, à sa gloire, que, craignant d'avoir manqué, même aux simples égards, dans la chaleur de la dispute, il eut la grandeur d'ame d'aller, dès le lendemain, demander excuse et grace.

Le docteur Guettard est né à Estampes le 22 septembre 1715 ; il a été reçu docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris en 1739 ; il a été nommé adjoint botaniste à l'Académie des Sciences le 3 juillet 1743, associé le 24 juillet 1758, et pensionnaire la même année. Il est mort le 7 janvier 1786 : il étoit membre de l'Académie de Stockholm, des Sociétés de Botanique de Florence et de Bâle, et de la Société Physiographique de Londres.

M. de Condorcet, dans son éloge du docteur Guettard, éloge lu à l'Académie, fait l'observation : 1.° que le docteur crut trouver dans les glandes des plantes, un véritable caractère botanique, et qu'il obtint le suffrage de Linnæus ; 2.° que, le *premier*, il a senti et fait connoître la nécessité des cartes minéralogiques, et qu'il forma le plan d'un atlas minéralogique de France, même de l'Europe ; 3.° que, *le premier*, il s'étoit attaché à approfondir et à classer ces plantes parasites qui s'attachent à d'autres, se nourrissent de leurs sucs, et vivent à

leurs dépens ; 4.° que, *le premier*, enfin, il a substitué, dans la botanique, une suite d'expériences précises, à de simples aperçus dont on s'étoit contenté jusqu'à lui, pour éclaircir le phénomène important de l'économie végétale ; 5.° que ses voyages, dans presque toutes les provinces de France, en Italie, en Allemagne, et en Pologne, l'avoient mis à portée de recueillir les faits et les observations de la plus grande conséquence.

A l'égard de l'originalité, le plus souvent piquante, du caractère du docteur, M. de Condorcet cite l'anecdote d'un récipiendaire à l'Académie ; qui, allant remercier le docteur d'avoir voté pour lui, en reçut cette réponse : *Si je n'avois cru juste de vous donner ma voix, vous ne l'auriez pas eue, car je ne vous aime point.*

Développons maintenant la liste des ouvrages qu'a laissés le docteur Guettard.

I. Nous trouvons dans le recueil de l'Académie des Sciences, depuis et compris 1741 jusques et compris 1767, soixante-seize mémoires, tous entrepris, tous dictés pour le progrès de la botanique, de la minéralogie et des arts. Nous citerons principalement : 1.° les dix mémoires sur les glandes des plantes dans les volumes de 1745, 1747, 1748, 1749, 1750 et 1756 ; 2.° dans le volume de 1756, son mémoire et sa carte géographique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre, et dans le volume de 1751, son mémoire sur les granites de France comparés à ceux d'Ægypte, et démontrés d'un aussi beau

grain et susceptibles d'un aussi beau poli ; 3.° dans le volume de 1741, ses observations sur différentes matières dont on peut, avec autant d'œconomie que de perfection, fabriquer les papiers ; dans le volume de 1761, son mémoire sur les paillettes et grains d'or de l'Arriège, desquels il est possible de retirer les plus grands avantages ; et dans le volume de 1745, son mémoire sur les causes qui rendent les chevaux poussifs, et les précautions sûres pour prévenir cette maladie.

II. Le docteur Guettard a fait paroître des *Observations sur les plantes*, en deux volumes in-12, *Paris*, 1747, *chez* Durand, *libraire*, *rue Saint-Jacques*.

Ces observations sont précédées d'une préface de 43 pages, dans laquelle le docteur annonce : 1.° que la majeure partie de son ouvrage, qui contient les plantes des environs d'Estampes, est une traduction d'un manuscrit latin de son ayeul maternel, François Descurain, apothicaire à Estampes, né le 22 août 1658, décédé le 18 mars 1740 ; 2.° qu'il a profité d'un manuscrit du P. Barrelier, dans lequel ce botaniste fameux et très-connu avoit rassemblé les plantes des environs de Malsherbes, éloigné d'Estampes de cinq à six lieues, et qui lui avoit été confié par MM. de Jussieu ; qu'il avoit encore profité d'un autre manuscrit, dans lequel M. de Cambrai, grand maître des eaux et forêts de la généralité d'Orléans, amateur instruit de botanique, avoit recueilli, en forme de catalogue, les plantes de sa généralité, et qui avoit été donné

au docteur par M. Duhamel-Dumonceau; 4.° qu'il a inséré dans un appendix les différentes plantes qu'il avoit remarquées dans plusieurs provinces de France, et qui leur sont particulières.

Le premier volume de l'ouvrage contient la description de 253 plantes, et le second de 429. Chaque plante est accompagnée d'une observation. Les observations portent sur les glandes et filets qui servent aux plantes de vaisseaux excrétoires. Les plantes se partagent en plantes qui ont des glandes sans filets, et en plantes dont les glandes sont surmontées de plus ou moins de filets. Ces filets, qui sont creux, sont de véritables canaux. Dans ces dernières plantes, la liqueur qui seroit sortie immédiatement de la glande, monte dans le filet, et en sort par son ouverture supérieure. C'est d'après la variété de ces glandes et de ces filets, que le docteur Guettard avoit établi une division générale du règne végétal. Les observations appartiennent en entier au docteur. M. Descurain avoit adopté, dans la rédaction de son manuscrit, le système de Tournefort, le plus généralement suivi à cette époque. Le docteur Guettard préféra celui que Linnæus, dont nous croyons que le système sexuel n'a paru pour la première fois en sa généralité, qu'en 1748, *Holmiæ*, à Stockholm, avoit auparavant adopté dans ses *Fragmens de Botanique*, et qui, à peu de chose près, est le système de Tournefort. Le docteur n'y a fait que quelques changemens nécessités par la nature de ses observations.

Nous ne croyons point hors de propos de dire

ici que M. Descurain, outre une connoissance approfondie de son art, et même de la médecine qu'il pratiquoit avec succès, se délassoit de ses travaux par la culture des belles-lettres. Il écrivoit le latin purement et avec goût en prose et en vers. Le docteur Guettard nous a conservé, en tête de ses *Observations sur les Plantes*, une exhortation de son ayeul, en 36 vers hexamètres, aux jeunes élèves en botanique. Nous citons avec plaisir le plan d'étude qu'il leur trace au retour du printemps, dont il leur fait une peinture agréable. Parcourez d'abord, leur dit-il, les forêts, les prairies, les champs, les bords des rivières; allez ensuite à la découverte des trésors qui enrichissent les sommets escarpés et les grandes masses de rochers.

Zephyris dum frigora cedunt,
Arboribusque comæ redeunt, et gramina terris,
Sylvas, prata dein, campos et flumina tenta,
Præcipites scopulos et grandia saxa reclude.

III. Le docteur Guettard a donné en 1748, à la sollicitation de différentes personnes, un petit ouvrage sur les insectes et les reptiles. Il nous dit lui même, dans ses *Observations sur les Plantes*, que la première partie n'est pour ainsi dire qu'un extrait de M. de Réaumur. Il ne réclame que la seconde partie comme son ouvrage. Nous n'avons pû nous procurer cet opuscule.

IV. Il a fait paroître en 1768, *à Paris, chez Laurent Prault*, un premier volume in-4.° de *Mémoires sur différentes parties des sciences et arts.*

Ce volume contient : 1.° 35 mémoires et observations ; savoir : deux sur la physique générale, deux sur l'histoire naturelle, vingt sur la botanique, un sur l'anatomie, et un sur la médecine ; 2.° 17 planches.

Les cinquième et neuvième mémoires méritent surtout d'être remarqués. Ils renferment l'historique de la découverte faite en France, en grande partie par le docteur Guettard, de matières propres à faire en France de la porcelaine aussi belle que celle de la Chine. Le docteur a trouvé le vrai Kaolin de la Chine à Maupertuis et à Chauvigny près Alençon, dans les environs de Limoges, dans les biens de M. le chevalier Hérington en basse Bretagne, à peu de distance de la Garaie, et à Sainte Hermine en Poitou. Le docteur a aussi trouvé le vrai Pe-tunt-tsé de la Chine dans les environs de Mouan, village peu éloigné de Caen, dans plusieurs parties de la Normandie, dans les environs de Briançon, et dans les rochers des environs de Bourbon l'Archambault. Incidemment, le docteur rend compte des contradictions sans nombre que lui ont suscité ces importantes découvertes.

Le docteur Guettard a fait paroître en 1770, à Paris, chez le même libraire, un second volume in-4.° de *Mémoires sur les différentes parties des sciences et des arts.*

Ce volume contient : 1.° 27 observations détachées, savoir : trois sur la physique générale, six sur l'histoire naturelle, six sur la botanique et l'agriculture, cinq sur la chymie, quatre sur la méde-

cine, et deux sur la médecine vétérinaire.; 2.° quatorze mémoires, dont douze sur les coraux, les madrépores, les polypites, les astroïtes, et autres corps de cette nature, auxquels ils peuvent avoir rapport; 3.° quinze planches.

On lit, avec un intérêt particulier, le neuvième mémoire sur le basalte des anciens et des modernes, et le quatorzième sur certains rapports qui existent entre les corps de la classe des champignons terrestres, et les corps de la classe des coraux.

Le docteur Guettard a fait paroître la même année, 1770, chez le même libraire, à Paris, un troisième volume in-4.° de *Mémoires sur différentes parties des sciences et arts.*

Ce volume contient sept mémoires et soixante-onze planches. Il a principalement pour objet de faire connoître les endroits de la France où l'on trouve des corps de la classe des coraux et des madrépores. 1.° On trouve de ces corps en abondance sur les confins de la Touraine et du Poitou, dans ce beau banc connu sous le nom de *Falunières*, qui traverse la Touraine, et que M. de Réaumur a rendu fameux par le mémoire qu'il a donné sur cet amas de corps marins, et qui est inséré dans le recueil de l'Académie des Sciences; 2.° les cantons de Laigle et de Saint-Himer en Normandie, du Guet-à-Pont au Perche, de Vendôme, et les Tuffaux de Tours, sont les plus riches en figues et en fongites pétrifiées, ainsi qu'en petits corps ramifiés de cette classe.

On pourroit, dit le docteur, former peu à peu,

dans l'intérieur et la circonférence de la France ; une chaine d'endroits où l'on seroit sûr de voir de ces sortes de fossiles. Ce seroit un des points de l'histoire des fossiles de la France les plus essentiels à connoître.

Le docteur Guettard s'est aussi occupé dans ce volume, 1.° de la dégradation des montagnes, occasionnée de nos jours par les chutes d'eau et par les fleuves, les rivieres et la mer ; 2.° des dépôts d'eau qui ont eu lieu par les mêmes causes ; 3.° des moyens, tant de prévenir les dégats que ces accidents peuvent causer, que d'utiliser les chutes et les dépôts d'eau.

Il a fait paroître en 1783, *à Paris, de l'imprimerie de Pierres, chez Eugène Onfroy, libraire*, un quatrième volume in-4.° de *Mémoires sur différentes parties des sciences et arts.*

Il contient dix-sept mémoires et cent dix planches.

La majeure partie concerne la minéralogie.

Dans le sixième mémoire, à l'occasion des conques anatifères, le docteur discute, sur la grande question des naissances spontanées, les opinions de 56 auteurs, depuis *Alexander ab Alexandro*, jusqu'à Saussure de Genève. Le docteur n'est point de l'avis des naissances spontanées.

Dans le quinzième, il parle des crapauds trouvés vivans au milieu de corps solides, dans lesquels ils n'avoient aucune communication avec l'air extérieur. Il donne des raisons physiques de ces évènemens extraordinaires.

Dans le dix-septième, son zèle pour sa patrie l'enflamme:

l'enflamme : il s'élève avec la plus grande force contre le préjugé françois, qui fait accorder la prééminence à certaines pierres tirées des pays étrangers, sur des pierres de France du même genre. Il soutient que l'albâtre des environs de Grasse, gris, mais veiné, reçoit presque le poli de l'agathe ; que le jaspe de Picardie a une couleur superbe, et est susceptible d'un riche poli ; que le poudingue françois reçoit un aussi beau poli que le poudingue anglois ; que les marbres de Flandre, des Pyrénées, de Bourgogne, égalent les plus beaux marbres étrangers de la même espèce, et peuvent y suppléer ; que la Bourgogne donne un bel albâtre blanc, veiné blanc ; que les Vosges contiennent des granites, les uns pouvant être regardés comme des porphyres, et d'autres semblables au *granitello* des Italiens ; que les granites rouges et les serpentines du Dauphiné sont admirables ; que les environs de Loches en Touraine produisent des jaspes du plus beau rouge, veinés de gris, de jaune et de blanc ; enfin, que Verest, près Tours, produit des cailloux marbrés, en grandes masses, aussi beaux que le jaspe de la plus belle couleur, avec des fonds agathisés, et les plus heureux accidents. Le docteur Guettard a vu, chez feue Mme la princesse de Conty, à qui Verest avoit appartenu, huit tabatières faites avec des cailloux de son ancienne terre, toutes plus belles les unes que les autres. Trois surtout l'avoient frappé : l'une rouge foncé de cornaline et d'un gris clair, où le rouge du fond se fait sentir imperceptiblement ; une autre, couleur de chair, avec taches

brunes, jaunes et blanches, et des ondes de couleur de feu; une troisième, fond blanc café au lait, avec taches, points et veines, ondées de jaune plus ou moins foncé, de gris et de violet.

Le docteur Guettard a fait paroître dans la même année 1783, à Paris chez le même libraire, le cinquième et dernier volume in 4.° de ses *Mémoires sur différentes parties des sciences et arts.*

Ce volume contient treize mémoires et cinquante-quatre planches, dont plusieurs ont jusqu'à quarante-cinq figures.

Il est consacré à la minéralogie, à la botanique et à la médecine.

Les second et troisième volumes présentent une série d'observations sur les vaisseaux des plantes, et un ordre systématique dans lequel les plantes peuvent être rangées d'après ces mêmes observations.

V. Le docteur Guettard a fait paroître en 1779, *à Paris de l'imprimerie de Clousier*, deux volumes in-4.° de *mémoires sur la minéralogie du Dauphiné.*

Cet ouvrage a été imprimé aux frais de M. Delaborde, fermier général, l'une des malheureuses victimes de la révolution.

Il contient une préface de 184 pages, un itinéraire de 138 pages, cinq mémoires de 852 pages, et 19 planches.

La préface est précédée d'une épitre dédicatoire à messieurs les Dauphinois. Comme c'est sur les subsides qu'ils payoient que les frais du voyage ont

été prélevés, l'auteur reconnoît leur devoir, ses observations sur la minérologie de leur province, le plaisir de les avoir faites, et celui d'avoir vu une province riche en histoire naturelle. « Puisse mon « ouvrage, ajoute l'auteur, vous être utile! j'ai « fait tous mes efforts pour qu'il le fût. »

Le gouvernement avoit chargé le docteur Guettard de constater les richesses minéralogiques du Dauphiné. Il a rempli sa mission, d'abord en 1775, depuis le 10 juillet jusqu'en octobre, ensuite en 1776, depuis le 28 mai jusqu'au mois de septembre suivant.

Le docteur Guettard, dans sa préface, entre dans des détails historiques, relatifs surtout aux *merveilles* du Dauphiné, et aux auteurs qui en ont traité, soit *ex professo*, soit par occasion.

Le premier mémoire donne une idée générale de la minéralogie du Dauphiné.

Le second contient les observations relatives au bassin de Lyon à Vienne.

Le troisième contient celles relatives au bassin de Vienne.

Le quatrième contient les observations depuis Crest jusqu'à Grenoble.

L'auteur récapitule, dans son cinquième et dernier mémoire, ce qu'il a dit dans les quatre précédens sur les terres, les pierres, les minéraux, les corps fossiles, et les eaux du Dauphiné.

Nous ne nous étendrons pas ici sur ces mémoires. Comme nous n'avons pas connoissance qu'aucun journal soit entré dans l'examen de cet ouvrage du

docteur Guettard, nous nous proposons d'en donner un extrait raisonné. Les richesses minéralogiques de cette province divisée aujourd'hui dans les départemens de l'Isère, de la Drome, et des Hautes-Alpes, sont si précieuses, que nous espérons qu'on nous saura quelque gré de notre travail.

VI. Le docteur Guettard a laissé un manuscrit intéressant sur la Pologne. Nous ne pouvons que prier celui à qui il est confié, de se rendre aux vœux des amis des sciences et des arts, et de le faire connoître au public. L'impression de ce manuscrit complettera les quatre mémoires du docteur sur la Pologne, imprimés dans le recueil de l'Académie des Sciences, en 1762. Les deux premiers concernent la nature du terrain de la Pologne, et des minéraux qu'elle renferme. Le second contient des observations météorologiques faites par le docteur à Varsovie, en 1760, 1761 et 1762. Le troisième comprend les particularités les plus essentielles à connoître sur les mines de Wielictza en Pologne. Le docteur Guettard avoit, en qualité de médecin, accompagné M. de Paulmy, ambassadeur en Pologne. Personne n'a été plus à portée et plus en état de bien voir et de bien observer.

Il résulte des détails dans lesquels nous venons d'entrer, que le docteur Guettard, en évaluant ses soixante-seize mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences, est auteur au moins de dix volumes in 4., de trois volumes in 12, et de deux manuscrits, le tout ayant pour objets des matières d'une utilité majeure et générale, puis-

que tous les ouvrages du docteur ne contiennent que des découvertes et des recherches du plus grand intérêt, sur la physique générale, l'histoire naturelle, la botanique, l'agriculture, la minéralogie, la chymie et la médecine.

Voilà ce que le docteur Guettard a fait.

Le docteur Guettard avoit de la religion, les mœurs de l'innocence, un cœur sensible et bienfaisant, une ardeur infatigable pour le travail.

Nous pouvons donc dire, en nous servant des expressions de l'*Écriture*, qui n'a jamais cessé d'être la règle de sa conduite (1), que le docteur Guettard est mort *plenus dierum*, plein de jours, marqués par des actes sincères d'une piété éclairée, par une suite non interrompue de bonnes œuvres, et par une continuité d'occupations toutes consacrées au progrès des sciences les plus directement utiles au bonheur de la société.

C'est l'hommage que doivent au docteur Guettard, et que lui rendent, avec vérité et reconnoissance, l'estime et l'amitié.

J. B. E. B. SOREAU.

4 messidor an XI. — 23 juin 1803.

(1) « Jean Bernouilli a été attaché toute sa vie, sans bruit et sans « faste, à cette religion, que Newton croyoit, que Pascal a défendue, « et que Descartes a respectée. » *Éloge de J. Bernouilli par* D'ALEMBERT.

BEAUX-ARTS.

NOTIZIA D'OPERE DI DISEGNO nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema e Venezia, scritta da un Anonimo di quel tempo, pubblicata e illustrata da D. IACOPO MORELLI, custode della Regia Biblioteca di S. Marco di Venezia. Bassano. 1800. Grand in-8.° de XXIII et 272 pages.

NOUS ne pouvons donner qu'un extrait de la savante préface que l'éditeur a mise à la tête d'un ouvrage qui n'est pas susceptible d'analyse; mais nous invitons quelque amateur éclairé à le faire passer dans notre langue, en faveur des artistes auxquels l'italienne et la vénitienne ne sont point familières.

L'éditeur, en parcourant avec plaisir les extraits et même les copies qu'il avoit pris dans les papiers d'*Apostolo Zeno*, et dans les nombreux manuscrits que cet homme illustre avoit recueillis, regrettoit toujours de n'avoir pas encore publié cette notice, qu'il avoit trouvée dans l'un de ces manuscrits.

Elle lui paroissoit singulièrement propre à indiquer les ouvrages de l'art déjà perdus; à découvrir ou à discerner avec fondement quelques autres qui

existent encore ; à relever de plus en plus le mérite d'artistes dont la réputation est dès long-temps établie, et d'autres inconnus jusqu'ici ; à augmenter le nombre des amateurs, des protecteurs des beaux-arts, et réchauffer leur zèle; enfin, à former une nouvelle collection de mémoires authentiques et intéressans, pour enrichir l'histoire de ces arts nobles, qui doivent être cultivés et protégés dans tout état bien constitué. Un autre motif qui animoit l'éditeur, c'est que, même après les écrivains célèbres qui ont loué le noble zèle des Vénitiens pour accueillir et protéger les beaux-arts, pour former des galeries de tableaux, des muséum d'antiquités, il restoit encore dans l'obscurité une infinité de faits historiques dont on ne soupçonnoit pas même l'existence, et qui prouvent que les bornes de la science s'éloignent à mesure que nous avançons pour les franchir.

L'école vénitienne remonte à des temps très-reculés. Les tableaux qui en sortirent ornèrent les églises, pour mettre sous les yeux des fidèles les histoires principales de la religion. Ils embellirent ensuite les édifices des particuliers ; mais ils transmirent aussi à la postérité les événemens glorieux de la république.

Quant aux chefs-d'œuvres de l'antiquité, dans les arts différens de la peinture, les Vénitiens mirent à profit la prise de Constantinople pour s'enrichir d'une partie de ses dépouilles les plus précieuses, conservées avec le plus grand soin jusqu'à nos jours. Dans le siècle suivant, la peinture fut tellement cultivée, qu'à la foire de l'Accension il se faisoit,

de la part des Vénitiens et des étrangers, un commerce considérable de tableaux, auxquels on ajouta ensuite les statues, les dessins, les médailles anciennes et autres objets précieux. Les amateurs venoient de loin en faire l'acquisition; par exemple, *Oliviero Forzetta de Treviso (Trevigi)*, qui jouissoit d'une fortune considérable, y vint acheter, en 1335, quatre bambins (*puttini*) de marbre, détachés d'un ancien monument de *San Vitale di Ravenna*. Il paroit, selon la remarque du savant éditeur, que ce fut à cette époque qu'on transporta à Venise les deux bas-reliefs de marbre de Paros, avec quatre bambins, portant le sceptre de Jupiter et l'épée de Mars, que l'on voit encore dans l'église *di Santa Maria de' miracoli*. Du moins *Sansovino* assure (1) qu'ils venoient de Ravenne et qu'ils étoient l'ouvrage de Praxitèle. Le travail en est exquis, et l'on prétend même que le Titien les a copiés dans la belle coupole de *San Pietro martire*. *Zanetti* avoit cru les reconnoître dans ceux dont parle *Girolamo Rossi*, dans son histoire de Ravenne (2), et qu'il regardoit comme dignes de Phidias et de Polyclète; mais l'éditeur observe que ces derniers existent encore sur deux morceaux de bas-reliefs, dans l'église de Ravenne. L'un représente Neptune sur son trône, entouré de trois bambins. Le jésuite *Jacopo Belgrado* l'a décrit dans une dissertation imprimée à Césenne, en 1776. Mais il ignoroit qu'en 1518 on en avoit fait une belle gravure

(1) *Descrizione di Venezia*, p. 65, ed. 1581.

(2) Liv. 3, p. 159, ed. 1589.

en taille-douce, beaucoup plus conforme à l'original que celle que nous a donnée Montfaucon (3).

Ce fut dans le 15e siècle que l'école vénitienne fut assise sur des bases solides par les *Vivarini*, *Vittore Carpaccio*, *Bellino*, et sur-tout par *Gentile* de Fabriano et *Antonello* de Messine. A cette même époque, les belles-lettres et l'étude de l'antiquité qui en fait une partie essentielle, étoient cultivées avec soin par des familles patriciennes et par des savans dont le nom passera à la dernière postérité. Ajoutez à cela que les richesses immenses que le commerce presque exclusif de Venise jetoit dans la république, enfantèrent un luxe prodigieux. Les familles opulentes voulurent enrichir leurs palais, non-seulement de tableaux des plus grands maîtres, mais encore de tous les chefs-d'œuvres des arts. Aussi le comte *Jacopo di Porzia*, dans son opuscule, intitulé : *De Reip. Venetæ administratione*, imprimé à *Treviso*, en 1492, reproche-t il à ses compatriotes ce luxe effréné. Il leur dit : *Quid multa et varia domestica ornamenta proferam? quid pretiosam illam argenti et auri supellectilem? quid aulæa et omnia stragulorum genera, quibus domus vestræ penitus renident? in quibus adeo modum exceditis, ut cujuslibet Veneti privati supellex amplissimam domum regiam exornare posset?* M. l'abbé Morelli cite un passage de Robertson, dans ses *Recherches historiques sur la connoissance que les anciens avoient de l'Inde.* Nous le mettrions ici en

(3) Suppl. des Anti. exp., t. I, pl. xxxvi.

entier, si nous avions l'original anglois sous les yeux; mais il est toujours trop dangereux de traduire d'après une traduction faite sur une autre traduction. Robertson observe que l'opulence de Venise, à cette époque, ne pouvoit se comparer à celle d'aucune autre ville de l'Europe. Ses palais magnifiques, ornés de tout ce que le luxe le plus raffiné produisoit alors en meubles, en vases d'or et d'argent; les richesses même des particuliers, fruit d'une heureuse industrie, surpassoient tout ce que pouvoient étaler, dans leurs cours, les monarques les plus puissans d'au-delà des monts.

Le XVI.e siècle fut fécond en artistes habiles dans la peinture, la sculpture et l'architecture. Parmi les premiers, on distingue *le Giorgione*, *le Titien* et *le Tintoret*; parmi les seconds, *le Sansovino*; et parmi les troisiemes, le même *Sansovino* et *Palladio*.

Le savant éditeur, d'après des conjectures qui nous paroissent des démonstrations, pense que l'anonyme dont il publie l'ouvrage étoit de Padoue. Il a enrichi ce traité de notes curieuses et savantes. Il avoue modestement qu'il ne s'est permis de porter aucun jugement sur le mérite des artistes. « Je « n'ambitionne pas, dit-il, le ton décisif de quel- « ques écrivains modernes; je pense au contraire, « avec *Pline le jeune*, que *de Pictore, Sculptore, « Fusore, nisi artifex judicare potest* (4). »

Le volume est terminé par une table alphabétique des noms des artistes dont il est fait mention.

(4) Epit. 10, liv. I.

Rendons graces de ce nouveau travail au savant bibliothécaire de Saint-Marc, et disons-lui avec reconnoissance :

Ε'ΙΣ ΒΑΘ'Υ Γ"ΗΓΑΣ "ΙΚΟΙΟ.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

JACOBI MORELLI Bibliothecæ Regiæ divi Marci Venetiarum custodis, Bibliotheca Manuscripta, græca et latina. Tomus primus. Bassani, ex Typographia Remondiana. 1802. Grand in-8.° de XI et 499 pages.

M. l'abbé Morelli, l'un des plus savans et des plus infatigables philologues de nos temps modernes, avoit publié, en 1800, un ouvrage dont on vient de lire l'extrait. Il nous donne aujourd'hui, par les presses des frères *Remondini*, famille illustre dans l'ancienne république de Venise, qui s'est fait une gloire de consacrer ses richesses aux progrès des sciences, des lettres et des arts, le premier volume de la Notice des Manuscrits grecs et latins que possède l'immense dépôt confié à ses soins, et dont une partie enrichit maintenant la bibliothéque nationale.

M. l'abbé Morelli s'est constamment occupé à examiner les manuscrits, à les décrire, à prendre

note de ceux qui étoient inédits, et même de les transcrire, afin de les communiquer au monde savant. Il s'étoit aperçu que, quoique nous eussions à regretter la perte d'un grand nombre de monumens littéraires, quelques uns cependant, regardés jusqu'ici comme perdus, ne devoient leur obscurité qu'au peu de soin qu'on avoit pris de les rechercher. Il espéroit d'ailleurs que des manuscrits, non encore collationnés, lui fourniroient des variantes importantes pour rétablir les textes déja imprimés. « Le fruit que j'ai retiré de ce travail, et pour moi « et pour l'avantage public, dit modestement l'abbé « Morelli, je crois que ce n'est pas ici le lieu d'en « parler. » *Quem ego fructum ex hujus modi studio ceperim, quem ve in publicum commodum derivaverim, hoc loco præterire, quam dicere, satius omnino esse puto.* L'occasion et les moyens de publier les notes qu'il a faites sur les manuscrits grecs, latins, italiens, notes dont la moisson est assez abondante lui avoient manqué jusqu'à présent. Il en fait paroître aujourd'hui le premier volume qui sera suivi de plusieurs autres, si la santé et le loisir le permettent. La grande quantité de manuscrits que le savant Morelli avoit sous la main, et les différentes leçons qu'ils présentent lui ouvroient un champ vaste pour disserter, discuter, etc.; mais il a voulu faire des notices et non des commentaires. Il donne des variantes lorsque l'occasion s'en est offerte, et il regrette que ses occupations ne lui aient pas permis d'en extraire un plus grand nombre. Cependant il n'a point négligé de publier

celles qui peuvent redresser les erreurs qui se sont glissées dans les ouvrages de l'antiquité les plus importans. Nous avons vu dans ce journal, IV.e année, Tome I, pages 304 et 499. Un échantillon de celles qu'il a fournies pour une nouvelle édition de Dion Cassius. Il a soin d'indiquer l'usage qu'on a fait de ces manuscrits, dans les diverses éditions, et les savans qui les ont consultés, afin de servir de guide aux futurs éditeurs. Les manuscrits grecs, tant ceux qui existent encore dans la bibliothèque de Saint-Marc, que ceux qui ornent aujourd'hui notre bibliothèque nationale, sont tous un don du célèbre cardinal *Bessarion*. *Zanetti* et *Bongiovanni* en ont publié le catalogue en 1740. Mais ce catalogue est défectueux en plusieurs points, comme l'avoit déja observé notre savant et commun ami d'Ansse de Villoison, dans la seconde partie de ses *Anecdota græca*, remplie de morceaux inédits, de notices curieuses, et suivie d'une table raisonnée qui mérite toute l'attention du lecteur. On a conservé dans les notices que renferme le premier volume que vient de publier M. l'abbé Morelli, les numéros du catalogue de Zanetti et Bongiovanni. On redresse les articles ou erronés ou rédigés avec trop de légéreté, par ces deux savans Vénitiens; mais dans tout le reste on a fait un travail nouveau, de sorte que ceux qui n'ont pas le catalogue dont nous venons de parler, peuvent aisément s'en passer.

Les notices des manuscrits latins ont été prises sur ceux de la bibliothèque de Saint-Marc, de la riche collection de *Matteo Aloisio*, préfet de la

bibliothéque ducale de Parme, et sur ceux de la bibliothéque particulière de l'auteur. Le volume est terminé par l'index des auteurs anciens, des personnages vivans, et des ouvrages importans qui sont analysés ou cités.

Un travail de cette nature doit être seulement annoncé, surtout lorsqu'il part d'une main aussi exercée et aussi estimée de l'Europe savante. L'annoncer, c'est le louer.

Vino vendibili suspensa hedera nihil opus.

Nous invitons tous les amateurs de l'histoire littéraire, tous les gourmets en bibliographie, et toutes les bibliothéques publiques et particulières à se le procurer, afin d'encourager l'auteur à nous en donner incessamment la suite.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

COSMOGRAPHIE.

Elémens de Cosmographie, ou *Introduction à la Géographie universelle, exposés dans une suite de lettres adressées à un jeune élève; contenant la description de la figure, des mouvemens et des dimensions de la terre, les causes des différentes saisons de l'année suivant le climat; les grandes divisions du globe en terre, eau, continens, îles, presqu'îles, etc.; la situation étendue et description des républiques, empires, royaumes, états, provinces et colonies; un aperçu du gouvernement, des coutumes, de la religion, des mœurs des différens peuples, et une courte notice sur les souverains régnans.*

On y a ajouté la population de la France par département et par lieues carrées, celle des chefs-lieux, leur distance de Paris, les principaux articles de leur commerce, quatre tableaux représentant d'un coup-d'œil les grandes divisions politiques de chaque partie du globe; une table chronologique des événemens, découvertes et inventions remarquables, etc.; ornés de sept belles cartes et d'une nouvelle montre géographique.

Traduit de l'anglois de R. Turner, sur la

neuvième édition ; par D. F. DONNANT, *traducteur des Elémens de Statistique.* 1 vol. in-12. A Paris, chez *Genets* jeune, libraire, rue de Thionville, n.° 1846. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

LA Géographie est une science d'une utilité si reconnue, qu'elle devroit être aussi familière à toutes les classes de la société, que l'est la lecture. En effet, après celle ci, je ne connois pas de science qui soit d'un usage aussi habituel, aussi fréquent que la Géographie. Sans son secours nous ne saurions lire l'histoire avec fruit, les voyages avec intérêt, les faits chronologiques ne peuvent se fixer dans notre mémoire, les nouvelles politiques deviennent vagues et insignifiantes ; enfin nous ne pouvons nous former aucune idée des grandeurs et des beautés de la nature.

C'est l'ignorance des premiers principes de la Cosmographie qui a inspiré tant d'orgueil à l'homme ; il a vu longtemps que la terre qu'il habitoi remplissoit la base de l'univers ; que l'espace au dessus de sa tête n'étoit qu'une voûte azurée, par semée de diamans destinés à récréer ses yeux. Alor il s'est dit : Je suis le roi du monde, et de-là son venues toutes ses théogonies si bizarres et si ab surdes.

Mais le jeune homme à qui l'on donne une des cription exacte du globe qu'il habite, et qui saisi l'imagination par le rapport de toutes les sphères dont

dont se compose le grand tout, n'est plus tenté de de se croire si important, quand il se voit placé dans un coin de l'univers, et voyageant sur une petite boule que le moindre dérangement pourroit anéantir. Son ame naturellement fière s'humilie, quand il considère qu'il occupe un si petit espace sur un grain de sable, qui n'est lui-même qu'un point imperceptible dans l'immensité des mondes.

L'étude de la Géographie a plus d'influence sur l'étude et sur la justesse des idées qu'on ne semble le penser; c'est donc un service à rendre à la société que d'en réunir les élémens dans un volume qui puisse être lu et recherché par la jeunesse des deux sexes. Nous allons essayer de tracer le plan de l'ouvrage qui vient de paroître.

TURNER, auteur anglais, connu par plusieurs ouvrages sur différentes parties de l'éducation, a fait une Géographie élémentaire qui a eu un très-grand succès en Angleterre, au point qu'en peu d'années il s'en est vendu neuf éditions consécutives. Le C. Donnant s'est emparé de ce petit volume, et en a entrepris la traduction à l'aide de quelques additions et transpositions, comme il est aisé de s'en convaincre, en comparant le livre français avec le livre anglais; il est parvenu à en faire des élémens de Cosmographie qui nous ont paru présenter un degré d'intérêt supérieur à ceux qui ont été publiés jusqu'à présent.

L'auteur a adopté la forme épistolaire, et tout l'ouvrage est composé d'une quarantaine de lettres qui établissent des divisions exactes entre les diffé-

rentes parties de la science et qui servent en quelque sorte de repos pour passer d'un sujet à l'autre. Les huit premières contiennent tout ce qui concerne les principes de la Cosmographie. La neuvième donne la description et la nouvelle division de l'Europe; il fait voyager son élève dans les différens royaumes et républiques qui forment cette intéressante partie du monde, ayant soin de lui faire remarquer ce que l'histoire offre de plus curieux dans chacune d'elles. Nous regrettons cependant que l'ouvrage ait été publié avant que le conclusum de la diète de Ratisbonne ait paru, parce que cela prive le lecteur de connoître le nouveau partage qui s'est fait entre les princes de l'empire. Néanmoins nous devons observer que le C. Donnant s'est conformé aux dispositions manifestées dans le traité de Lunéville, et ratifiées par celui d'Amiens.

Comme Turner n'avoit donné la France que par provinces, cet article étoit à refaire en entier; le traducteur s'en est acquitté avec exactitude; mais nous aurions desiré qu'il s'étendît un peu plus sur les vingt-cinq nouveaux départemens réunis aux anciennes provinces de France.

L'auteur passe ensuite à la description de l'Asie, il en forme six grandes divisions qui comprennent, 1.° l'empire de la Chine; 2°. les différentes nations de la Tartarie; 3.° la Perse; 4.° l'Indostan ou l'empire du grand mogol; 5.° la Turquie d'Asie qui comprend la Judée ou Palestine et la Georgie; 6.° l'Arabie. Dans les 29 et 30.es lettres il traite des îles asiatiques de l'Archipel et de celles de l'O-

céan indien; ce que l'on voit avec plaisir, c'est que l'auteur n'a pas négligé de parler des nouvelles découvertes et des établissemens récens qui se sont faits dans les diverses régions qu'il parcourt. Tout ce qui regarde l'Afrique est compris dans les trois lettres suivantes. Quant au nouveau monde, indépendamment de la description que l'auteur anglais en a donnée, nous devons au C. Donnant, un état statistique des seize provinces qui composent la république fédérative de l'Amérique septentrionale. Enfin l'ouvrage est terminé par quatre tables qui seront d'une grande utilité pour les jeunes gens; la première indique l'existence chronologique des fondateurs des royaumes et états de l'Europe; la seconde contient les époques des découvertes et établissemens des différentes contrées du monde; la troisième donne un aperçu approximatif de la population générale, d'après les derniers calculs faits dans toutes les parties de la terre connues; la quatrième est une table chronologique des événemens et inventions remarquables. A la description de chaque partie du monde est joint un tableau analytique de ce qui a été dit précédemment, et qui servira à classer dans la mémoire les principales divisions de la terre. Cette idée nous a paru neuve et digne de l'attention du public.

Le traducteur annonce dans sa préface, « que cet « ouvrage n'est pas destiné aux savans, qu'ils ne « doivent le lire que pour le juger; mais qu'ils n'y « trouveront rien qu'ils ne sachent ou ne doivent « savoir, et il ajoute qu'on est encombré d'ou-

« vrages scientifiques, tandis que les livres élémen-
« taires sont fort rares. » Cette réflexion seroit peut-être plus exacte si le C. Donnant eût dit *les bons livres élémentaires* sont peu communs. Car jamais on n'a vu plus de productions nouvelles que depuis une vingtaine d'années, et la fureur de faire des livres est telle, que les auteurs qui ne se sentent pas de force à parler aux hommes, s'adressent aux enfans; tous lecteurs sont bons à certaines gens, pourvu qu'ils trouvent le moyen de se faire imprimer. Un de mes amis s'occupe dans ce moment-ci d'un ouvrage fort curieux, c'est la statistique de la république des lettres. On sera étonné des matériaux et des sommes immenses que les sciences et la littérature font circuler en Europe.

Quelque grand que soit le nombre des ouvrages qui se publient journellement, les bons se distingueront toujours et attireront sur leurs auteurs l'estime et la considération qui leur sont dues; et nous croyons qu'à cet égard *sir Turner* et le *C. Donnant* peuvent s'en rapporter avec confiance au temps et au jugement du public.

CALVET, neveu, médecin.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

COPENHAGUE.

Le docteur KEUTSCH, très-habile médecin, qui pratique son art dans les îles danoises de l'Amérique (Sainte-Croix et Saint-Thomas), vient d'établir une méthode nouvelle et jusqu'à présent très-heureuse, dans le traitement de ces fièvres des îles, si funestes aux Européens. Il se sert de frictions d'huile. La première idée de ce procédé lui a été fournie par la théorie du docteur Scheel, de Copenhague, sur l'emploi de l'huile dans la peste, théorie qui se trouve imprimée avec l'ouvrage de Baldwin. De huit soldats confiés aux soins du docteur Keutsch, six se trouvèrent délivrés de la fièvre au bout de vingt-quatre heures par le moyen de ces frictions. Elles produisirent de fortes sueurs, et arrêtèrent presque toujours les vomissemens. Le docteur, dans certains cas, a rendu l'effet de l'huile encore plus efficace, en y ajoutant du camphre. Cette découverte est sans doute extrêmement précieuse; la fièvre qu'elle guérit

est absolument la même qui a fait des ravages si cruels à Saint-Domingue.

SUISSE.

Entreprise de Fouilles sur le terrain de l'ancienne Augusta Rauracorum.

Il n'est pas douteux que le terrain où l'ancienne *Augusta Rauracorum* étoit située, ne renferme encore une infinité d'antiquités précieuses. Les marbres, bronzes, pierres gravées, médailles, etc. qui y ont déja été trouvées à différentes époques et en assez grand nombre, en sont une preuve convaincante.

Ces importantes découvertes sont principalement dues aux recherches de MM. HARSCHER et BRUCKNER de Basle. Après eux, M. AUBERT PARENT, architecte et sculpteur, membre de l'académie royale de Berlin, sur l'invitation de plusieurs curieux, y a fait d'abord en 1794 et 1802 de petites fouilles qu'il vient de réitérer actuellement. Ces fouilles lui ont fait découvrir, outre plusieurs figures de bronze très-intéressantes, différens fragmens du temple en assez grand nombre, pour donner une idée juste de l'ordre et de la décoration de cet édifice (1).

Les succès de ces légères fouilles, indépendamment des découvertes antérieures, justifient les de-

(1) Nous avons fait connoître, il y a environ un an, le prospectus du grand ouvrage que M. Parent se propose de publier.

sirs de plusieurs savans et curieux de voir tenter à Augst des recherches plus sérieuses. C'est ce qui engage l'artiste éclairé qu'on vient de nommer, à proposer aux amateurs une souscription pour cette entreprise. Si sa proposition est accueillie comme il ose s'en flatter, il entreprendra, immédiatement après la moisson, de nouvelles fouilles dans les endroits où il a eu occasion de reconnoître des indices de découvertes importantes.

Conditions de la souscription.

Les billets de souscription sont de 12 livres de France. Ils sont imprimés et numérotés, et chacun pourra s'en procurer le nombre qu'il desirera, à raison de la part qu'il voudra prendre dans cette intéressante entreprise.

Le produit de cette souscription servira.

1.° A payer quatre ouvriers qui travailleront aux fouilles sous la direction de M. AUBERT PARENT, et auxquels il tracera méthodiquement les ouvertures qu'il jugera nécessaires.

2.° A dédommager les propriétaires de terrains, qui, dans l'idée que ces fouilles pourroient être nuisibles à leurs champs, ne voudroient pas s'y prêter sans cela.

3.° Enfin à indemniser convenablement l'artiste de son travail et de ses dépenses sur les lieux.

A mesure que l'on découvrira un objet quelconque, il sera déposé chez M. BRENNER, propriétaire de la papeterie d'Augst, l'un des souscripteurs,

lequel veut bien prendre sur lui, de surveiller cette entreprise, et par conséquent ainsi les intérêts de ses co-souscripteurs.

Les recherches terminées, les objets découverts seront distribués aux souscripteurs par la voie du sort. Ils recevront en même temps un mémoire détaillé tant des fouilles et de leurs résultats, que de la dépense; une liste des souscripteurs, par ordre alphabétique, sera imprimée à la tête de ce mémoire.

Les billets de souscription se distribuent chez le soussigné, caissier de l'entreprise, et seront signés par lui.

On aura la bonté de se faire inscrire, ainsi que pour le nombre de billets à demander, chez M. J. L. Bourcart, banquier, rue Bergère, n.° 1014.

Basle, le 28 *juillet* 1803. Guillaume Haase.

Suède.

M. Akerblad, secrétaire de la légation de Suède auprès de la république Batave, et correspondant de l'Institut de France, a été nommé membre étranger de l'Académie royale de Stockholm. Nos lecteurs connoissent les importantes recherches que ce savant a publiées, pendant son dernier séjour à Paris, sur l'inscription de Rosette (1) et sur une inscription phénicienne conservée à Oxford (2).

(1) *Magasin Encyclopéd.* Année VIII, t. III, p. 141; voyez aussi Année VII, t. V, p. 489.

(2) *Ibid.* année VIII, t. III, p. 273.

VIENNE.

Publication de quelques ouvrages en grec moderne.

Dans le courant de l'année 1801, on a publié, à Vienne en Autriche, des traductions en grec moderne de trois ouvrages dramatiques de M. Kotzebue; savoir: *Misanthropie et Repentir* (Menschenhass und Reue); *le Sacrifice volontaire* (1) (der Opfertodt); *les Corses* (die Korsen). En voici les titres en grec:

Μισανθρωπια και μετανοια, δραμα εις πεντε πραξεις Συνλεθεν ὑπο Αυγ. απο Κοτζεβε. Εκ τε γερμανικε μεταφρασθεν; Vienne, chez Schraembl; in-8.°

Η εκθεσις θυσια εις τρεις πραξεις ὑπο Αυγ. απο Κοτζεβε εκ τε γερμανικε; Vienne, chez Ventoli, 1801, in-8.° (Cette traduction est d'un médecin en Grèce.)

Οι Κόρσοι δρᾶμα εἰς τέσσαρας πράξεις Συνλεθεν ὑπὸ τε περιφημε κομωδοποιε Αυγ. τε Κότζεβε και μεταφρασθεν εἰ χρῆσιν τῶν φιλολόγων. Vienne, chez Schraembl; 1801, in-8.°

HARLEM.

Société Téléérienne.

Cette Société a proposé la question suivante:

« L'application des prétendus principes surnaturels a-t-elle contribué aux progrès de la phy-

(1) Les CC. Weiss et Patrat viennent de mettre cette pièce sur la scène françoise, sous le titre d'*Honneur et Indigence*, ou *le Divorce par amour.*

« sique? *ou* l'Histoire de cette science ne prouve-
« t-elle pas au contraire que tous les progrès en
« physique sont dus aux observations, expériences,
« aux conclusions qu'on en a tirées, et aux calculs
« et démonstrations mathématiques? »

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 400 florins, et les mémoires écrits en langue hollandoise, latine, françoise, angloise ou allemande, doivent être envoyés à la Société avant le 1.er avril 1804.

ROME.

Aix, 11 thermidor an XI.

On écrit de Rome, le 10 juillet, que le cardinal BORGIA fait imprimer le catalogue raisonné des manuscrits cophtes qu'il possède, dont le nombre est de trois cents. Ce catalogue est fait par le docte *Zoëga*, auteur de l'ouvrage sur les obélisques. Ce savant ne se contente pas de donner une notice sur chacun des manuscrits; il y insère de longs fragmens du texte, avec la traduction latine à côté. On en est au 43.e manuscrit. La bibliotheque du Vatican étoit riche en semblables manuscrits, qui ont tous été donnés aux François. Le cardinal, peu de temps avant l'arrivée des François à Rome, en avoit heureusement fait faire des copies exactes; et ce sera par ceux-là que commencera son catalogue, sous le nom de *Codices Memphitici*. Viendront ensuite ceux qui ont été trouvés dans les villes de Sienne, de Thèbes, etc. etc. On y verra non-seu-

lement des Bibles, des actes des conciles, des actes des martyrs, mais encore des traités historiques de divers pays, et plusieurs mémoires concernant les beaux-arts.

Le pape a fait faire à Ostie, pendant l'hiver et le printemps de cette année, des fouilles considérables, qui ont amené à la découverte de plusieurs belles statues. L'intempérie de l'été ayant forcé d'interrompre ces travaux (1), le gouvernement emploie les galériens à un travail qui est bien aussi utile. On les occupe dans l'enceinte de Rome à enlever la terre et les décombres qui couvrent les bases des monumens les plus considérables et les plus importans, tels que le Colisée, les arcs de Tite, de Septime Sévère, etc. etc. Ce travail produira le même effet que celui qui a eu lieu pour la colonne Trajane, sous Sixte v. Le piédestal de cette colonne étoit enseveli dans la terre : on le mit à nu ; on pratiqua ensuite un large fossé, pavé et entouré de murs, où l'on fit un escalier pour pouvoir faire le tour de la colonne. Déjà une partie des bases de l'arc de Septime Sévère est déblayée : on y aperçoit des piédestaux de colonnes, ornés de bas-reliefs d'une grande beauté.

La direction de ces entreprises a été donnée au célèbre Canova, sculpteur. Cet artiste est connu par trois belles statues, Persée, un lutteur et un Hercule, que le pape a fait placer dans son musée. Persée, représenté au moment où il vient de couper

(1) *Suprà*, ann. VIII, t. II, p. 368.

la tête à Méduse, est dans la niche où étoit l'Apollon du Belvédère. Cette statue n'eût pas été désavouée par les meilleurs artistes grecs.

On peut assurer que Pie VII favorise les arts et le goût de l'antiquité de tout son pouvoir, et autant que ses moyens le lui permettent.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Mémoire sur les pierres tombées de l'atmosphère, et spécialement sur celles tombées auprès de Laigle, département de l'Orne, le 6 floréal dernier; lu par le C. FOURCROY, à la séance publique de la classe des sciences mathématiques et physiques, du 1.er messidor an XI.

La nature nous présente quelquefois des faits isolés, pour ainsi dire, et tellement éloignés de tout ce que nous connoissons, que leur existence est longtemps problématique, même pour les hommes les plus accoutumés à observer ses merveilleux ouvrages et à calculer sa puissance. C'est ainsi que les naturalistes et les physiciens reléguaient depuis longtems parmi les fables et les préjugés populaires, la chute de corps solides et pierreux sur notre globe.

Cependant, des récits exacts qui se multipliaient depuis six ou huit années, l'accord des circons-

tances météoriques qui dans tous ces récits accompagnoient le phénomene principal, l'analogie de forme, de structure et de couleur, observée sur plusieurs de ces pierres tombées à des temps différens et dans des lieux très-distans les uns des autres, enfin la difficulté de rapporter ces pierres à aucune des espèces connues, engagèrent M. Howard, chimiste anglais, à faire l'analyse de ces productions si peu connues jusqu'à lui.

L'examen chimique lui a présenté non-seulement une parfaite identité entr'elles, mais encore une différence marquée d'avec toutes les autres matières minérales analysées jusqu'à présent. Il a trouvé qu'elles contenoient en général depuis le quart jusqu'aux deux tiers de leur poids de silice, un tiers de fer, un sixieme ou septième de magnésie, et quelques centièmes de souffre et de nickel. Il a de plus reconnu que la pâte principale de ces pierres tient enveloppée des globules de fer allié de nickel, et d'un peu de soufre, et des fragmens d'une pyrite composée de fer et de nickel sulfurés.

Le C. Vauquelin obtenoit de son côté les mêmes résultats sur trois des mêmes pierres analysées par M. Howard, et sur deux autres tombées en France; l'une à Barbotan, en 1789, et l'autre à Créon, paroisse de Juliac, le 24 juillet 1790.

La nouveauté de ces résultats excitoit vivement l'attention des savans, tandis que d'un autre coté l'habileté des chimistes qui les présentoient, commandoit la plus grande confiance. Aussi, loin de rejeter l'existence du phénomène, comme on l'avoit

fait jusqu'alors, les plus grands physiciens desiroient qu'il fût soigneusement étudié, solidement constaté et bien décrit. C'est dans ce but que fut composée la *lithologie atmosphérique*, que le C. Izarn présenta bientôt à l'Institut national. Dans cet ouvrage intéressant, le premier qu'on ait écrit sur cette matière, on voit une foule de faits semblables ayant tous les caractères d'authenticité : et toutes les opinions émises jusqu'à ce jour, tant sur l'existence que sur les causes du phénomène, s'y trouvent très-clairement détaillées et discutées (1).

A l'époque où nous nous occupions le plus de ce nouveau problême de physique ; tandis qu'incertains encore sur son existence, nous discutions le degré d'authenticité des récits anciens et modernes, les habitans de Laigle et d'une vaste étendue de terrain environnant, étoient témoins du phénomène ; il eut lieu sur leurs tête le 6 floréal, avec les circonstances les plus propres à les frapper d'étonnement et d'épouvante.

Les détails que je donnai à la classe sur ce fait, heureusement très-rare, et d'aussi fraiche date, lui firent desirer que je communiquasse au public les résultats des renseignemens qui m'étoient parvenus sur ce météore, ainsi que l'examen chimique des pierres qu'il avoit produites, et que je venais de lui présenter. J'y joindrai l'analyse comparative de la pierre d'Ensisheim, si fameuse par sa masse et si intéressante par sa nature encore peu connue.

(1) Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Delalain fils, libraire, quai des Augustins.

§. I.er

Description et analyse des pierres tombées à Laigle, département de l'Orne, le 6 floréal an 11.

De toutes les lettres qui me sont parvenues, que j'ai successivement communiquées à l'Institut, et parmi lesquelles on peut citer comme les plus authentiques celles de notre confrère Leblond, qui habite Laigle depuis plusieurs années, de toutes ces lettres, dis-je, il résulte 1.° que le 6 floréal dernier, vers une heure après-midi, l'air étant plutôt froid que chaud, et le ciel sans nuages, on vit à 12 ou 13 lieues à l'ouest-sud-ouest de Laigle, un globe lumineux se mouvant vers le nord-ouest avec une grande vîtesse; 2.° qu'à-peu-près à la même heure, on entendit à Laigle et dans plusieurs villages environnans, une violente détonnation, à laquelle il en succéda deux non moins extraordinaires, qui furent suivies d'un roulement d'autant plus épouvantable, qu'on ne savoit à quoi le comparer ni l'attribuer, et qui dura environ dix minutes; 3.° qu'à la suite de ce bruit, dont les animaux eux-mêmes furent autant effrayés que les hommes, on vit tomber avec sifflement des pierres très-éparpillées et de différentes grosseurs, depuis 2 ou 3 gros jusqu'à 17 livres; que ces pierres exhaloient une forte odeur de soufre qui se dissipa peu-à-peu; que ceux qui en recueillirent au moment même, les trouvèrent très-chaudes, et qu'il doit en être tombé une quantité étonnante, à en juger

par le nombre de celles qu'on a ramassées, et par l'étendue du terrain sur lequel on en a trouvées.

Ces pierres sont en général irrégulières, polygones, souvent cubiques, quelque fois sub-cuneiformes, de diamètres et de poids très-variés; toutes recouvertes d'une croûte noire graveleuse, d'une matiere fondue, et remplie de petits grains de fer aglutinés. La plupart sont cassées dans plusieurs de leurs angles, soit par leur choc entr'elles, soit par la rencontre des corps durs sur lesquels elles tomboient. Leur intérieur ressemble à celui de toutes les pierres analysées par MM. Howard et Vauquelin; elles sont grises, un peu variées dans leur nuance, grenues et comme écailleuses, fendillées dans beaucoup de points, et remplies de parties brillantes métalliques de même aspect absolument que celles des autres pierres analogues.

Nous en avons fait l'analyse, le C. Vauquelin et moi, de la manière suivante, déja adoptée pour un travail pareil. Sur la pierre réduite en poudre fine, on a versé de l'acide muriatique un peu foible; il s'est produit une effervescence assez vive; il s'est répandu une odeur de gaz hydrogène sulfurée, et la liqueur a pris une couleur verte très-prononcée; le gaz qu'on en a recueilli n'étoit pas entièrement sulfuré. On a passé deux fois de suite de l'acide muriatique pour décolorer la partie insoluble qui s'est trouvée, après un lavage exact, être de la silice pure, faisant plus de la moitié du poids total de la pierre. La dissolution muriatique avec excès d'acide a été traitée par l'ammoniaque qui en a précipité

cipité le fer oxidé, et en a retenu la magnésie et le nickel; on a séparé complétement le fer en faisant bouillir la liqueur, et l'on a obtenu près de 36 pour cent de ce métal foiblement oxidé. La liqueur, contenant un muriate triple d'ammoniaque, de nickel et de magnésie, a été mêlée avec une solution de potasse pour précipiter la magnésie qui entraîne avec elle une petite portion de nickel. On a eu à-peu-près 9 pour cent de terre magnésienne. L'eau chargée d'hydrogène sulfuré nous a servi ensuite pour séparer l'oxide de nickel, dont nous avons trouvé environ 3 pour cent.

Nous ne parlerons pas ici de quelques difficultés qui se présentent dans les détails de cette analyse; nous les réserverons pour un mémoire particulier. Nous nous contenterons d'annoncer le résultat de cet examen. Il nous a donné pour matériaux constituans de la pierre de Laigle, à très-peu près, les proportions suivantes:

Silice	54
Feu oxidé	36
Magnésie	9
Nickel	3
Soufre	2
Chaux	1
	105

Les 5 pour cent d'augmentation sont dus à l'oxidation des métaux, opérée par l'analyse elle-même.

§. II.

Analyse de la pierre d'Ensishem.

La pierre tombée à Ensishem vers la fin du 15.e siècle, a fait le sujet de beaucoup de récits plus ou moins fabuleux. Les auteurs contemporains en parlent presque tous. M. Buthenschoen, professeur d'histoire à l'école centrale de Colmar, m'a communiqué plusieurs passages intéressans. Je n'exposerai que les traits principaux de cette histoire remarquable.

On lit, dans une chronique manuscrite en allemand, que le 7 novembre 1492, entre les onze heures et midi, on entendit, dans les environs d'Ensishem, un terrible coup de tonnerre, et qu'un enfant vit tomber, dans un champ ensemencé de froment, une énorme pierre qui entra dans la terre jusqu'à la profondeur de trois pieds environ; elle pesoit alors 260 livres. Maximilien, roi des Romains, après en avoir fait détacher quelques morceaux, la fit suspendre dans l'église paroissiale d'Ensishem. Depuis la révolution, elle a été transportée à Colmar, et placée dans la bibliothèque, ne pesant plus que 171 livres.

M. Bartholdy, professeur de chymie à l'école centrale du Haut-Rhin, a donné en l'an VIII une analyse de cette pierre. Outre la silice, le fer, le soufre et la magnésie, il y annonce 0,17 d'alumine, et il la présente comme une pierre secondaire argillo-ferrugineuse, provenant de la décomposition

des roches primitives et déplacés d'une montagne voisine.

La méthode d'analyse que ce professeur a suivie ne lui a pas permis de reconnoître assez exactement les terres composant cette production. Aussi y admet-il de l'alumine qu'aucune expérience n'a pu nous y faire reconnoître, tandis que d'un autre côté il n'y a pas trouvé du nickel que les moyens qu'il a employé ne devoient pas en effet lui découvrir.

Le préfet du Haut-Rhin, le C. Felix Desportes, toujours disposé à favoriser les recherches utiles aux sciences, m'a envoyé un fragment de plusieurs kilogrammes de la pierre d'Ensisheim, contenant d'un côté une portion de la croûte fondue noire, un peu oxidé, et présentant d'ailleurs toutes les propriétés extérieures des autres pierres tombées de l'atmosphère. On y trouve des espèces de petits filons de sulfure de fer et de nickel gris et brillant. Nous n'y avons pas rencontré de globules de fer très-sensibles.

Cent parties de cette pierre, traitées par les procédés déja décrits, nous ont donné :

Silice.....	56	«
Fer oxidé.....	30	«
Magnésie.....	12	«
Nickel.....	2	4
Soufre.....	3	5
Chaux.....	1	4
	105	3

Elle contient donc les mêmes principes que la pierre de Laigle, et n'en diffère que par un peu moins de fer et de nickel, et un peu plus de magnésie et de silice; encore cette différence ne va-t-elle qu'à quelques centièmes.

En comparant l'analyse de ces deux pierres à celles déja faites par MM. Howard et Vauquelin, il est impossible de ne pas reconnoître une identité frappante dans leur composition.

§. III.

Conclusion et réflexions sur l'origine de ces pierres.

Voilà donc maintenant neuf pierres toutes bien reconnues pour être tombées de l'atmosphère avec bruit, détonnation, météores lumineux; toutes grises, grenues, métalliferes, dans leur intérieur, donnant absolument les mêmes produits à l'analyse, ne contenant point d'alumine, mais beaucoup de silice, un peu de magnésie, et une combinaison singulière de fer, de nickel et de soufre; toutes en un mot parfaitement semblables entre elles, et également différentes des minéraux connus sur notre globe.

On ne doit pas trouver étrange qu'une si frappante analogie physique et chymique ait fait penser que toutes ces pierres ont la même origine, et que, comme elles forment un ordre de composés différens de tout ce qu'on a vu jusqu'ici parmi les minéraux, quelques physiciens en aient conclu qu'elles n'appartiennent pas aux fossiles de notre globe. Aussi

a-t-on imaginé, depuis quelques mois, plusieurs hypothèses nouvelles, pour expliquer la formation de ces singuliers produits.

On avoit, depuis longtemps, avancé que ce n'est autre chose que des minéraux élevés et projetés de la terre par des volcans. D'autres physiciens les avoient regardés comme des pierres de notre globe, frappées et fondues à l'extérieur par la foudre à l'endroit même où elles se trouvoient. Plus récemment, on les avoit considérées comme des matériaux terreux et métalliques élevés dans l'air, et qui, s'y étant agglutinés ou agglomérés, avoient formé ces masses qui tomboient aussitôt par leur propre poids.

Les contradictions manifestes que ces opinions présentent, soit avec les circonstances principales, soit avec le fait même de la chute de ces pierres, en ont fait imaginer une moins invraisemblable, quoique peut-être plus extraordinaire. C'est celle de quelques géomètres qui les regardent comme des produits volcaniques projetés de la lune hors de sa sphère d'attraction, et jusqu'aux confins de celle de la terre.

Si le premier énoncé de cette opinion semble être repoussé par tout ce que nous avons appris et pensé jusqu'ici, on voit du moins qu'elle est beaucoup moins susceptible d'objections solides que les précédentes hypothèses. Nous pourrions en dire autant de celle de Chaldni, qui, avec plusieurs autres physiciens, a regardé toutes les masses tombées sur notre globe, comme des corps solides détachés de quelque autre planette lors de leur for-

mation, et se mouvant dans l'espace jusqu'à ce qu'ils en rencontrent une autre qui devienne pour elles un nouveau centre de gravité et les attire à sa surface.

Un examen analytique de toutes ces hypothèses, et leur peu d'accord avec l'ensemble des circonstances qui accompagnent constamment le phénomène de la chute des pierres et qui lui sont essentielles, ont conduit l'auteur de *la Lithologie atmosphérique* à penser que ces pierres sont formées des élémens mêmes des terres et des métaux qu'elles présentent à l'analyse ; élémens qu'il suppose, à l'état gazeux, dans une grande hauteur de l'atmosphère, et dont il attribue la combinaison à des circonstances inconnues qui concourent très-rarement. Cette opinion admet plusieurs hypothèses trop éloignées de ce qu'on sait encore, pour ne pas offrir des difficultés insolubles dans l'état actuel de nos connoissances.

Au reste, dans une pareille matière on est forcé de choisir entre des idées tout aussi insolites les unes que les autres ; mais ce n'est qu'en éliminant l'absurde ou l'impossible, que l'on peut adopter ce qui aura d'abord paru incroyable.

Embellissemens du Jardin des Plantes.

Depuis un an le jardin des plantes s'est agrandi, vers le sud-est, de plusieurs arpens de terrain, qui ajoutent à sa vaste étendue des promenades variées et des points de vue intéressans. Les terrains nou-

vellement acquis, consistans autre fois en chantiers et en marais, ont subi une métamorphose étonnante. A partir de l'amphithéâtre, situé du côté de la rue de Seine, s'étend, jusques vers le bord de la rivière, une espèce de vallée champêtre, close de treillages de bois, que les habitués de ce jardin ont nommé la *Vallée suisse*. Elle renferme quantité de cabanes, fermées par des grillages de châtaignier, enlacés les uns dans les autres avec beaucoup d'art, à la manière suisse, et d'un dessin différent à chaque habitation. Aux extrémités de cette enceinte, s'élèvent des monticules semés de gazon, qui forment un amphithéâtre pittoresque. Chaque habitation est variée dans sa forme, dans sa couleur, dans sa structure, mais toutes sont composées d'un seul et même objet de construction, de bois d'orme, dont l'emploi est vraiment curieux.

Le terrain a une direction inclinée vers le centre, où se trouve un enfoncement qui partage la vallée en deux parties. Sur cet enfoncement est jeté un pont d'une pente insensible, formé de troncs d'arbres d'environ 36 à 40 pieds de long, sur 5 à 6 de circonférence. On admire l'étroite précision avec laquelle ces arbres sont joints ensemble. D'autres arbres composent aussi les pilliers qui supportent le pont, dont la surface est revêtue de terre et de salpêtre battus. Dans la première partie de la vallée, qui fait face à la salle de démonstration, sont réunis des animaux d'une espèce rare : on y remarque les kanguroos apportés de la Nouvelle-Hollande, dont les allures sont singulières, qui font

des sauts si étendus, qu'il ne leur en faut que deux ou trois pour franchir un grand espace.

La seconde partie de la vallée est plus pittoresque. Des deux côtés s'élèvent des habitations construites comme les autres, mais plus hautes, couvertes de chaume et de roseaux; quelques-unes en tourelles ouvertes de toutes parts, où l'on monte par des escaliers très-étroits, très-escarpés, dont chaque degré est une bûche; la rampe est un ormeau long et mince. On voit pendre à ces escaliers des chèvres entourées de leurs petits : on voit, sur le sommet, des bœufs gravir des pentes unies, où nos plus intrépides couvreurs ne pourroient se tenir. Dans des enclos séparés, sont renfermés différentes espèces de cerfs d'Europe et du Gange.

Au milieu de la vallée est une pièce d'eau, ombragée de saules pleureurs et d'autres arbres amis des prairies et des ruisseaux. Cet étang est animé par quelques cignes qui s'y promènent; l'eau renouvelée répand aux environs une fraîcheur qui est telle, qu'en dépit de la sécheresse elle entretient une nape d'herbe verte autour de ses bords, à la distance de quelques pieds. Le paysage est agréablement terminé par une tour renversée à moitié, dont les ruines servent encore de retraite à certains animaux.

La portion du terrain qui s'étend à droite, dans la direction du midi, est consacrée à la science. Des serres y ont été bâties, et l'on y cultive des plantes médicinales.

Note sur quelques animaux provenans du cabinet de Meyer, et envoyés par M. Van Marum, au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

1. La céphalotte (*vespertilio cephalotes*). Cette chauve-souris a tout le port des roussettes : elle s'en rapproche par la forme des dents molaires, la présence d'un ongle au deuxième doigt de la main, le défaut d'oreillon, la brièveté de la queue, etc. ; mais elle sembloit pourtant exclue de ce genre par la considération des incisives, que Pallas avoit trouvées au nombre de deux à la mâchoire supérieure : ces dents, qui manquaient tout-à-fait dans la mâchoire d'en bas, avoient été cassées ; accident assez commun dans les chauves-souris. Nous nous en sommes assurés en trouvant dans la céphalotte qui nous est parvenue, quatre incisives à chaque mâchoire, comme dans toutes les roussettes. Cette observation ne laisse plus de doute sur la détermination générique du *vespertilio cephalotes*.

2. La belette de Java. Seba est le seul auteur qui nous ait parlé de cette espèce, et qui l'ait figurée, tab. 48. Les auteurs systématiques n'avaient osé la considérer comme une espèce distincte : c'est du furet qu'elle se rapproche davantage ; mais elle s'en éloigne pourtant par son pelage d'un fauve brun, et par des taches jaunes au-dessus des yeux.

3. Un tatou à dix bandes. Il n'est qu'une variété du cachicame ou du tatou à neuf bandes.

4. Un hérisson de Malacca. Celui que nous ve-

nous de recevoir est probablement un des jeunes individus que Seba a figurés : il a plus de rapport aux hérissons d'Europe, qu'à ceux de Madagascar.

5. Nouvelle espèce de musaraigne (*sorex alba*). On trouve la figure de cette musaraigne dans le Trésor de Seba, tab. 33, fig. 7; mais comme elle y est donnée sous le nom de rat d'Amérique, elle a été négligée, et ne s'est trouvée employée dans aucun ouvrage systématique. Ses dents ressemblent, pour le nombre et la forme, à celles de nos musaraignes d'Europe : elle est trois fois plus grande, toute blanche; sa queue est couverte de poils longs, rares et verticillés. Quoique conservée dans la liqueur, elle répand une forte odeur de musc. Seba dit qu'elle se nourrit principalement de noix.

Etablissement de M. Bœninger.

Depuis plusieurs années, Paris possède un établissement qui n'est guère connu du public, et qui cependant mérite de l'être sous plus d'un rapport. C'est celui de M. BŒNINGER, *rue d'Orléans, au Marais*, n.° 10. Cet établissement existoit, dans son origine, à Düsseldorf, et n'avoit d'abord pour objet que la confection de tout ce qui a rapport à la décoration intérieure des appartemens; depuis, M. Bœninger lui a donné plus d'extension, ainsi qu'on le verra par ce que nous en dirons.

Il y a quelques années que M. Bœninger exposa, pendant une des foires de Leipsick, différentes productions de son établissement : il trouva un accueil aussi flatteur qu'il le méritoit. Plusieurs Anglois lui

firent même alors des propositions avantageuses, relativement à la translation de ses ateliers dans leur patrie, propositions auxquelles M. Bœninger se refusa constamment, parce qu'il entroit dans ses vues de faire voir que l'Angleterre n'est pas, comme un certain préjugé voudroit le faire accroire, le seul pays où les travaux se distinguent par le fini. Peu de temps après cette exposition de Leipsick, M. Bœninger se rendit à Paris pour y recueillir les avis des connoisseurs et des artistes de cette capitale. Plusieurs personnes pourront avoir vu alors chez lui, dans un hôtel de la rue Vivienne, différens tableaux et décorations d'appartemens, exécutés d'après des procédés qui sont le secret de leur inventeur. Les ouvrages de M. Bœninger trouvèrent à Paris le même accueil qu'ils avoient trouvé à Leipsick; plusieurs artistes distingués, et différens membres du gouvernement, nommément le sénateur *François* (de Neufchâteau), alors ministre de l'intérieur, engagèrent M. Bœninger, de la manière la plus flatteuse et la plus pressante, à venir s'établir avec ses ateliers à Paris. M. Bœninger céda à ces invitations. Avant de retourner dans sa patrie, il prit un brevet d'invention du gouvernement français, et revint à Paris, il y a environ trois ans, avec un grand nombre d'artistes et d'ouvriers employés dans ses ateliers, qu'il établit dans un quartier tranquille et éloigné (rue d'Orléans, au Marais, n.° 10). Sans faire connoître au public son établissement, il travailla, depuis cette époque, sans relâche et sans épargner les frais, afin de répondre

d'une manière honorable à l'attente du gouvernement et des principaux artistes de Paris.

A l'exposition des produits de l'industrie française, qui eut lieu pendant les jours complémentaires de l'an x, M. Bœninger exposa, dans le portique n.° 39, occupé en partie par les modèles de béliers hydrauliques de M. Montgolfier, quelques objets qui ont été distingués d'une manière favorable par toutes les personnes qui ont examiné les différens portiques avec quelque attention.

Depuis cette exposition, M. Bœninger a continué de donner à ses recherches de nouveaux développemens, et à ses procédés de nouvelles applications. Il est parvenu surtout à imiter d'une manière extrêmement parfaite les objets d'histoire naturelle. Jusqu'à présent il s'est occupé surtout de la représentation des papillons, qu'il a portée à un si haut degré de perfection, qu'en mettant à côté d'un cadre de véritables papillons, un de ceux qui contiennent les imitations de M. Bœninger, les connoisseurs même pourront hésiter quelques momens avant de pouvoir indiquer lequel contient les originaux ou la copie.

Ces papillons sont peints à l'huile et sous glace; cette peinture est extrêmement durable, et la glace lui donne un vernis naturel que l'art chercheroit en vain à imiter. On s'abstiendra ici de faire l'éloge de ces travaux de M. Bœninger; ils n'en ont pas besoin : nous engagerons seulement les connoisseurs à aller voir ces cadres de papillons chez M. Bœninger, ou au Musée d'histoire naturelle, ou chez

M. Millin, chez lequel M. Bœninger en a déposé un. Nous devons observer que, dans le choix des papillons qu'il a imités, M. Bœninger a été dirigé par les conseils des savans professeurs du Musée d'histoire naturelle, dont la collection lui a également fourni les originaux.

On sentira facilement de quelle utilité peut devenir cette application des procédés de M. Bœninger. Elle mettra les amateurs d'histoire naturelle en état de se procurer des copies de papillons étrangers extrémement rares, et qu'on ne trouve guère que dans les collections aussi riches que celle du Musée d'histoire naturelle. D'après cela, il seroit à souhaiter que M. Bœninger voulût se résoudre à publier par souscription un recueil des papillons étrangers les plus rares du Musée d'histoire naturelle. Ce seroit un grand service à rendre aux amateurs de l'entomologie, qui jusqu'à présent ont été obligés de se contenter des ouvrages qui contiennent des figures coloriées, dont les plus belles cependant restent bien au-dessous des imitations de M. Bœninger.

Une autre application de ce procédé de peindre à l'huile sous glace, a produit des frises et surtout des dessus de tables à déjeûner de la plus grande élégance, et qui remplissent parfaitement les conditions que l'homme de goût a le droit d'exiger de beaux meubles; c'est-à-dire, que leur élégance et leur beauté attirent l'attention de loin, et qu'étant examinés de près, ils contentent parfaitement l'œil même du connoisseur. Nous osons dire que les ob-

jets dont nous parlons, soutiennent parfaitement bien l'examen le plus rigoureux, qu'on remarque dans ces peintures un moëlleux qui manque trop souvent aux ouvrages de très-habiles artistes, et que nous avons même vu, chez M. Bœninger, des objets exécutés d'après ses procédés, avec une perfection qui, d'après l'aveu d'un artiste fort habile, ne pourroit être atteinte par les procédés ordinaires de la peinture.

Nous ne devons pas dire davantage sur ce point, mais nous engageons encore une fois les amateurs du beau à se transporter dans l'établissement de M. Bœninger, et d'y voir eux-mêmes les objets qu'il a fait exécuter. Ils y verront aussi un salon entièrement décoré d'après les procédés de M. Bœninger; ce sera le meilleur moyen de sentir les avantages qui résultent de l'harmonie de l'ensemble dans cette manière de décorer l'intérieur des appartemens, ensemble qui est trop souvent manqué, lorsque plusieurs artistes sont employés à exécuter ces peintures, parce que chacun d'eux veut primer et attirer seul les regards par son travail. Les décorations d'appartemens, exécutées par M. Bœninger, sont toutes dirigées par la même main, sortent des mêmes ateliers, et sont exemptes de ce défaut d'unité et d'harmonie.

Les connoisseurs les plus sévères seront satisfaits du choix des figures et des objets employés par M. Bœninger. Ce salon leur offrira les arabesques les plus agréables, des frises copiées et composées en grande partie d'après les beaux modèles que nous

offre l'antique : ils y verront différens monochromes qui représentent les Muses, et Prométhée formant l'homme; ils y trouveront différens ornemens qui imitent le bronze de la manière la plus parfaite. Outre ces objets qui entrent dans l'ensemble de la décoration d'un appartement, M. Bœninger a fait exécuter, d'après l'antique et d'après les meilleurs maîtres modernes, des copies de tableaux qui peuvent être encadrés et placés dans chaque appartement; il en a fait exécuter également en monochrome et en couleur de bronze, qui imitent parfaitement bien les bas-reliefs.

Outre ces peintures sur toile et sous glace, dont nous avons parlé jusqu'à présent, et dont les premières servent à la décoration de l'intérieur des appartemens, les autres principalement à des imitations d'objets d'histoire naturelle et à l'ornement de quelques meubles, on trouvera encore dans l'établissement de M. Bœninger une autre branche vers laquelle il a dirigé son industrie. Il applique aussi sur *tole* toutes les figures qu'il peint sous glace; il est, d'après cela, en état de fournir des cabarets, des dessus de tables à déjeûner, exécutés avec infiniment de goût, et à des prix très-modérés.

On fait ordinairement l'éloge des productions de l'industrie angloise, à cause du soin avec lequel elles sont finies. Les ouvrages de M. Bœninger pourront facilement convaincre chacun que, sous ce rapport, ils ne sont pas au-dessous de ceux des Anglois, et que sous le rapport du goût qui préside au dessin, il les surpasse de beaucoup.

M. Bœninger s'occupe de son invention depuis environ treize ans ; ce n'est qu'en dépensant un capital très-considérable, qu'il est parvenu à lui donner le degré de perfection auquel elle est dans ce moment. Trop confiant peut-être dans les promesses qu'on lui a faites, il a transféré son établissement à Paris, et n'y a pas trouvé les encouragemens qu'il avoit le droit d'espérer. Il se plaint même d'avoir été exposé à des tracasseries dont nous nous abstiendrons de parler. Il auroit été à desirer que M. Bœninger eût fait connoître davantage au public l'établissement dont il étoit venu enrichir la capitale, au lieu de s'ensevelir dans un silence profond, comme il l'a fait.

Dégoûté par les tracasseries dont il se plaint, M. Bœninger se propose de se retirer à Bruxelles, et de ne conserver à Paris qu'un dépôt, dirigé par un de ses secrétaires, qui sera chargé de vendre successivement les objets exécutés jusqu'à présent. Il est à souhaiter que M. Bœninger n'abandonne pas entièrement ses travaux, et qu'il continue surtout à se livrer à l'imitation des objets d'histoire naturelle.

Nous regrettons vivement la perte que la capitale fait par le déplacement de M. Bœninger : son établissement auroit pu devenir de la plus grande importance, par les nombreuses applications dont ses procédés sont susceptibles. Cet établissement auroit surtout offert une occupation convenable aux sourds et muets, dont plusieurs sont employés à la fabrique de mosaïque de M. *Belloni*, établie au ci-devant collége de Navarre.

Académie

Académie de Législation.

Voici l'ordre des lectures qui ont eu lieu à la séance générale de l'Académie de législation, du 1.er thermidor an XI.

1.° Analyse de la correspondance des membres affiliés ou étrangers, par le C. BRUGUIÈRE (du Gard), administrateur de l'Académie.

2.° *Réflexions sur l'éloquence du barreau*, par le C. LAVALLEE, membre de l'Académie.

3.° Exercice entre les élèves *Agier*, *Randon-Kolher*, *Janson*, *Charrié*, *Bourguignon* et *Maillers*, suivant le cours du C. PERREAU, sur les principes du droit naturel, servant de bases aux lois civiles relatives aux personnes. — Ces jeunes citoyens ont parlé sous ce rapport, des actes de l'état civil, du mariage, de la poligamie et du divorce, de l'adoption et de la légitimation, de la puissance paternelle et des tutelles, et chacun d'eux a merité d'unanimes applaudissemens. Le président leur a fait un discours d'encouragement au nom de l'assemblée, et pour leur témoigner toute sa satisfaction, elle a ordonné que l'analyse qu'ils venoient de faire, seroit insérée dans son bulletin.

Restauration de livres, dessins, calques, estampes, etc., par J. VIALARD, au ci-devant collége d'Harcourt, rue de la Harpe, n.° 117.

MONSIEUR,

Je me suis particulièrement livré, depuis plusieurs années, à cet art régénérateur. Nous devons au savant Chaptal cette précieuse découverte. Je l'ai porté à un degré de perfection desiré; il est vrai que je l'ai primitivement exercé sous les auspices de bons maitres. J'avoue que je n'ai de propre, dans cet art, que le perfectionnement, soit dans l'emploi des liqueurs acides, soit dans leur composition, et de l'avoir le premier rendu applicable au commerce.

Les premières leçons m'ont été données par M. *Roux*, dont les talens pour la confection des estampes sont au-dessus de ce que je pourrois dire. Je dois à M. *Roger*, artiste recommandable pour l'épuration des huiles (cloître Saint-Benoit), l'introduction à la composition des acides. M. *Héraud*, pharmacien, actuellement à Brioudes, a bien voulu m'aider de ses lumieres; et les essais que nous avons faits ensemble m'ont été d'autant plus utiles, qu'ils m'ont conduit à la composition d'une liqueur nouvelle, indispensable pour enlever les corps gras, et rétablir le papier moisi, pourri, avarié même par

l'eau de la mer. M. *Bozerian aîné*, dont les talens sont connus, m'a indiqué les moyens de rendre au papier le ton de force qu'il a perdu, soit par la vétusté, soit par les acides qui ont servi à le blanchir. Ses judicieuses observations m'ont été d'un grand secours dans des circonstances difficiles. *Voilà mes maîtres.* Je me fais un agréable devoir de leur témoigner publiquement ma reconnoissance.

Des difficultés sans nombre, considérées comme insurmontables, m'ont enhardi dans cette carrière. Les premiers essais ont affermi mes pas. Les témoignages flatteurs des conservateurs des bibliothèques nationales et des libraires les plus distingués par les connoissances qu'ils ont des livres anciens, ont fixé sur mes succès les regards toujours encourageans des sociétés savantes : elles ont toutes prononcé en ma faveur.

J'ai donc la douce satisfaction d'annoncer aux amateurs comme aux commerçans, les moyens infaillibles de revivifier des objets précieux, dont l'antiquité renouvelle la reconnoissance due aux inventeurs de l'art typographique, mais dont le mauvais état semble dire aux propriétaires : *nolite nos tangere.*

La manutention du papier détérioré m'est familière. Je connois la différence des encres d'impression, les ménagemens qu'exige celle employée dans un siècle, de plus que celle dont on s'est servi dans un autre. La composition des diverses liqueurs acides m'en rend l'application plus facile et plus saine : je

fais un superbe livre, d'un livre vermoulu, moisi, ^arri, avarié même par l'eau de la mer. J'avoue que j'ai singulièrement joui, lorsque le premier livre qui m'a été remis dans cet état déplorable, a eu repris sa première beauté et sa première fraîcheur. Enfin, j'ai atteint le but où je puis être utile plus que jamais. J'ose assurer satisfaction aux personnes qui s'adresseront à moi. VIALARD.

Extrait d'une lettre de L. CORDIER, ingénieur des mines de France, sur le Pic de Ténériffe.

Des îles Canaries de Santa-Cruz de Ténériffe, le 1 mai 1803.

..... C'est le 4 avril que nous partîmes de Cadix. La traversée fut heureuse ; un requin, deux tortues et une espèce de cachalot, furent les seuls voyageurs que nous rencontrâmes. Je fis, sans succès, quelques recherches sur les bulles phosphorescentes des eaux de la mer pendant l'obscurité. Le 11 je parcourois avec empressement un sol presque vierge pour l'histoire naturelle. Je revoyois avec plaisir le palmier, le cotonier, le cactus, le cafiier et le bananier, au milieu d'une végétation forte et touffue qui m'étoit presque inconnue. L'olivier de Madère (l'arbre qui produit le sang-dragon) et une immense quantité de grandes euphorbes, attiroient mon at-

tention autant que la face large et triangulaire, et le teint jaune des colons habitans des campagnes. Il n'est pas difficile de reconnoître que leur sang est mêlé de celui des anciens insulaires. C'est une punition de la nature, ai je pensé depuis : elle a profité de l'incontinence des conquérans pour éterniser le souvenir de leur férocité, en imprimant sur la figure de leurs descendans les traits des Guanches, qu'ils ont si cruellement et si inutilement détruits....

Le 16, à six heures du matin, je partis du port de l'Oratava, comptant sur le beau temps, et plus encore sur l'habitude que j'ai des neiges et des glaces dans les hautes montagnes. J'avois avec moi un guide, un mulet portant de l'eau et des provisions, et son conducteur. Le Pic est placé vers la partie méridionale de l'île, sur un plateau montueux qui s'élève à plus de 1100 toises au-dessus du niveau de la mer. La journée fut employée à monter jusqu'au pied même de ce mammelon colossal.

On ne pouvoit pas mettre moins de temps à passer du tropique aux glaces du pôle. Nous marchâmes pendant cinq heures sur des pentes faciles, couvertes de la plus active végétation : toutes les plantes en fleurs exhaloient des parfums délicieux; la douceur de la température égaloit la suavité de l'air. Il n'en falloit pas tant pour me rappeler le Tasse, Armide, et les antiques délices des *îles Fortunées*. Nous fûmes long-tems au milieu d'un immense bois de lauriers et d'une grande espèce de bruyères,

dont les tiges élégantes étoient blanchies de fleurs. Des pins nous annoncèrent ensuite un sol plus ingrat, parce qu'il étoit plus élevé. Les laves des courans, jusqu'alors cachées par la végétation, commencèrent à paroître dans toute leur aridité et leur confusion. Aux pins succédèrent bientôt des genêts d'une grande espèce; ils s'étendent jusque sur le plateau, où leurs tristes buissons, épars sur des monceaux de scories ou des plaines de sables volcaniques, partagent seulement avec quelques lichens la propriété du désert le plus sec et le plus âpre qu'on puisse imaginer.

Nous nous établîmes sur un petit plateau qu'on appelle la *stanza de los Ingleze* (*la chambre des Anglois*). D'après l'observation correspondante faite au port, nous étions à 1529 toises au-dessus du niveau de la mer. Je m'étonnai beaucoup de voir des genêts, rabougris à la vérité, vivre à cette élévation. Un bon feu que nous fîmes avec, nous défendit contre la vivacité du froid.

La nuit fut superbe, l'air sans nuages et presque sans agitation. La couleur du ciel paroissoit d'un noir très foncé; les étoiles scintilloient d'une lumière extrêmement vive, à l'aide de laquelle on apercevoit vaguement l'obscurité vaporeuse qui voiloit tout ce qui étoit au-dessous de nous. Je m'arrêtai longtemps à jouir des charmes d'une position si belle et si rare. Élevé à cette hauteur dans l'atmosphère, assis paisiblement sur cet énorme monceau de ruines fumantes, isolé dans l'Océan, veillant seul au mi-

lieu du silence de la nature, j'admirois religieusement la majesté de son sommeil; je rappelois des souvenirs, et j'attendois sans impatience l'heure où j'allois satisfaire la curiosité qui m'amenoit de si loin sur un des plus anciens volcans de la terre.

A cinq heures moins un quart, le thermomètre descendit à 3 degrés au-dessous de o : il étoit jour, je partis avec mon guide..... Sans aller très-vîte, nous arrivâmes, au bout de trois heures, au sommet du Pic. Regarder au fond du cratère, ensuite derrière moi, et parcourir des yeux l'immensité de l'horizon, ce fut l'affaire d'un moment : jouir de l'accomplissement d'un projet formé depuis longtemps, ce fut l'affaire d'un second.

Le premier empressement satisfait, j'assurai ma position sur les rebords les plus élevés. Il est impossible de faire le tour du cratère; il faut rester sur la partie septentrionale par laquelle on arrive. Il me parut convenable de placer mes instrumens un peu plus bas, pour les mettre à l'abri des vapeurs sulfureuses que le vent agitoit au-dessus du cratère avant de les emporter. Revenu à mon poste, je dressai un pavillon pour m'annoncer à mes bons amis du port de l'Oratava, et je commençai tranquillement les observations que j'avois à faire....

J'acquis successivement toutes les preuves que je pouvois désirer, de la distinction que j'avois déja faite de deux ordres volcaniques. Les laves modernes ont jailli au milieu des ruines d'un système de déjections beaucoup plus anciennes, dont les

immenses lambeaux forment la charpente de l'île; et soutiennent le vaste plateau sur lequel le Pic s'est élevé. Plus de quatre-vingts cratères sont épars sur ces courans, et augmentent de leurs débris la confusion qui semble régner partout; enfin, les agens souterrains n'ont pas même respecté les témoins et les restes de leur ancienne energie : ils ont percé en beaucoup d'endroits les lambeaux des couches anciennes, et de nouvelles déjections se sont librement étendues sur leurs pentes....

Je ne vous parlerai pas en détail de toutes les observations qui ne peuvent point paroître isolées. J'ajouterai seulement quelques remarques sur l'origine et la distribution de la chaleur libre dans l'air, eu égard à l'intensité des rayons, à la densité des couches et à la hauteur au-dessus des terres.

Les bouffées de vapeurs qui venoient me réchauffer de temps en temps, m'attirèrent enfin dans le cratère. On ne peut y descendre que par trois échancrures; ses bords sont absolument escarpés à l'intérieur, et plus élevés vers le nord; sa capacité est elliptique : elle peut avoir 1200 pieds de tour et 110 pieds de profondeur....

Je remontai pour terminer les observations barométriques. Le résultat de mes observations porte la hauteur du Pic à 1901 toises et demie au-dessus du moyen niveau de la mer.

Il y a loin de cette hauteur à celle de dix milles d'Italie, que Ricciolo et Kircher ont attribuée au

Pic ; ce qui n'est rien, au reste, en comparaison de quinze lieues marines que lui donne Th. Nicols. Pourquoi donc veut on toujours faire de fabuleux prodiges de tout ce que la nature a produit de grand et de curieux ? Croit-on, par hasard, augmenter le foible mérite de les avoir vus, de tout ce qu'on leur ajoute dans les récits les plus mensongers ?

Ce qu'on a dit de la vivacité du froid, de la foiblesse des liqueurs spiritueuses, et de la difficulté de respirer sur le Pic, n'est pas plus exact.

Trois heures et demie furent bientôt écoulées. Il fallut me decider à quitter pour toujours une des plus magnifiques scènes de la nature ; je la parcourus des yeux pour la dernière fois, et j'abandonnai cette cîme fameuse, en lui disant à regret un éternel adieu....

Lettre du capitaine BAUDIN *au C.* JUSSIEU.

A bord de la corvette *le Géographe*, Nouvelle-Hollande, port Jackson, le 20 brumaire an XI.

Le retour du *Naturaliste* en France, sous le commandement du capitaine Hamelin, vous mettra à même de juger de l'emploi de notre temps, quant à ce qui concerne l'histoire naturelle. Je lui ai confié le soin de rendre à leur destination tous les objets que nous avons recueillis jusqu'à ce moment, persuadé qu'il s'en acquittera avec le zèle et la vigi-

lance dont il m'a souvent donné des preuves : je vous le recommande à ce titre....

Par ma lettre au ministre de la marine, contenant plusieurs extraits de mon journal, vous verrez que depuis deux ans j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour augmenter nos collections en tout genre.

La mort prématurée des CC. Riedlé et Maugé, que je ne puis oublier, m'a mis dans la nécessité de remplir par moi-même la partie dont l'un et l'autre s'acquittoient avec un zèle que je ne puis me flatter d'atteindre.

Je ne vous entretiendrai pas, pour le moment, de tout ce qui s'est passé depuis notre départ ; je me borne à vous dire que je n'ai jamais fait de voyage aussi pénible. Plus d'une fois ma santé en a été altérée ; mais enfin, si je parviens à terminer la campagne conformément aux intentions du gouvernement et à l'attente de la nation française, il me restera peu de choses à désirer, et mes peines seront bientôt oubliées. J'espère d'autant mieux y réussir, que la terre de Leuwin, celles de la Concorde et de Witt, le canal d'Entrecasteaux, l'île Maria et ses environs, la côte orientale de la grande île de Diemen, les détroits de Basse et de Banks, et toute la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, depuis le promontoire de Wilson jusqu'aux îles Saint-Pierre et Saint-François, ont été reconnus d'une manière suffisante pour la sûreté de la navigation. Cependant il reste encore beaucoup à faire

pour la topographie du pays, qui sera sans doute longtemps inconnue, par les difficultés naturelles que présente l'étendue de côtes que nous avons explorées.

En remplacement du *Naturaliste*, je me suis décidé à faire l'achat d'un petit bâtiment de trente tonneaux, que j'ai nommé le *Casuarina*, parce qu'il est construit en grande partie du bois qui porte ce nom. Cette petite embarcation va désormais m'accompagner, et me sera de la plus grande utilité. Si je l'avois eue plus tôt, quelques lieux où je n'ai pu pénétrer ne seroient pas restés sans examen. Son peu de tirant d'eau me mettra à même d'aborder partout.

Une autre considération non moins importante, et qui m'a fait prendre la résolution de renvoyer le *Naturaliste*, est l'embarras du transport de nos collections, que les événemens de la mer et la longueur de la campagne rendroient infructueuses pour le Gouvernement et les sciences, si je leur faisois courir les nouveaux hasards auxquels nous allons être exposés. Comme le nombre en est assez considérable et qu'elles ne sont pas sans mérite, je suis convaincu que le Gouvernement approuvera cette conduite de ma part.

Parmi le grand nombre d'oiseaux que je vous envoie, il en est plusieurs en mauvais état, que j'ai reçus des habitans du port Jackson : ils ne vous donneront pas une haute idée de leur habileté à les préparer ; mais vous en serez sans doute dédommagés

par ceux qui ont été travaillés par nous. Les quadrupèdes, les insectes, les plantes vivantes et en herbier, les graines, les coquillages, les madrépores, etc., sont dans le meilleur état, et je ne doute pas que ces objets ne vous soient remis de même par les soins du capitaine Hamelin.

Si les plantes vivantes arrivent à leur destination, vous aurez ce que le pays produit de plus beau et de plus curieux, et vous regretterez de n'avoir pas herborisé sur le sol qui les a vu naître. Toute la campagne, dans le moment où je vous écris, est couverte des plus belles fleurs. Je ne connois, pour la variété, que le Cap de Bonne-Espérance qui puisse lui être comparé. Quoique la plupart de nos plantes vivantes aient été prises entre le 33e et le 42e degré de latitude sud, je crois devoir vous observer que je crains qu'elles ne s'acclimatent difficilement en France aussi promptement qu'on pourroit le desirer. La température de la terre de Diemen n'est point aussi froide que la latitude où elle est située paroît l'indiquer ; celle de la Nouvelle-Hollande l'est encore moins. Au commencement de l'hiver, lorsque nous étions au sud de la terre de Diemen, le thermomètre n'a été qu'une seule fois à cinq degrés Il faisoit alors un fort vent de sud-ouest et de la grêle. Dans le milieu de l'hiver, au port Jackson, nous l'avons eu pendant une nuit bien près de zéro : le jour il se tenoit généralement de 6 à 8 degrés, et la nuit, entre 4 et 5 ; rarement il est descendu à 3. Il me semble donc que la serre d'orangerie est ce qui doit

leur convenir, pour l'hiver de France qui est bien plus rigoureux, et ne peut être comparé à celui que nous venons de passer. Ici les orangers et les citronniers sont en pleine terre; ils ont très-bien prospéré, et donnent d'aussi beau fruit qu'en Portugal.

Les graines que je vous envoie m'ont été données en partie par les habitans du pays; les autres ont été recueillies par moi dans l'intérieur des terres. Je suis allé au delà des lieux les plus avancés connus des Anglois; mais une chaîne presque impénétrable de montagnes du premier ordre, connues sous le nom de *montagnes Bleues*, dont la direction, en tirant au sud, paroît s'étendre jusqu'au promontoire de Wilson, et au nord se termine au port Stephens, ne m'a pas permis de faire plus de 75 à 80 milles, à compter du port Jackson. Si on doit croire ce que disent les naturels et quelques aventuriers anglois, il se trouve dans le milieu de ces montagnes une grande rivière d'eau salée qui les traverse, et à leur extrémité au nord un établissement d'hommes blancs. (C'est ainsi que les indigènes appellent les Européens.) Depuis mon retour, je m'en suis souvent entretenu avec M. King, actuellement gouverneur, et des procédés duquel je ne saurois trop me louer; mais il m'a déclaré qu'il n'ajoutoit aucune croyance à tout ce qu'on débitoit à ce sujet, et que c'étoit un conte imaginé par quelques déserteurs, qui ne fussent jamais revenus, si de l'autre côté des montagnes ils avoient rencontré un établissement d'Européens.

En partant du port Jackson, je compte diriger ma route par le détroit de Basse, afin de venir reconnoître une île d'une étendue considérable, nouvellement découverte par des pêcheurs anglois, et qu'on a nommé l'île King (ou du Roi). Après en avoir terminé le travail géographique, je me rendrai à l'île des Kanguroos, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, dont M. Flenders ni moi n'avons pu examiner la partie sud. De là j'irai aux îles Saint-Pierre et Saint-François pour les visiter une seconde fois, et m'assurer de la direction du continent dans cette partie qui m'est inconnue. Partant ensuite du point où s'est arrêté le général d'Entrecasteaux, point que nous avons déja reconnu, je me rendrai directement à la terre de Leuwin, pour terminer entièrement le travail de la grande baie qui porte le nom du *Géographe*. Comme il m'a paru essentiel, pour la perfection de la géographie, de déterminer la position des îles du Romarin, découvertes par Dampier, et que j'ai déja inutilement cherchées par la latitude et la longitude que leur assignent nos cartes marines, je ferai une nouvelle tentative pour les rencontrer, afin de reprendre ensuite la terre de Witt, dont la carte n'a pas la perfection nécessaire à la sureté de la navigation. Les raisons qui m'ont empêché de bien faire ce travail la première fois que j'ai prolongé cette côte, vous sont connues par la lettre que j'ai adressée au ministre de la marine, peu de temps avant mon départ de Timor. La côte nord de la Nouvelle-Hollande et le golfe de la Carpentarie termineront nos travaux; mais je crains que

tant d'ouvrage ne prenne beaucoup plus de temps que ne le permettront les provisions que nous avons faites ici.

Je n'ai pas vu sans admiration les travaux immenses qu'ont faits les Anglois, depuis douze ans qu'ils sont établis au port Jackson. Quoiqu'ils aient commencé avec de grands moyens et fait de grandes dépenses, il n'en est pas moins difficile de concevoir comment ils sont si promptement parvenus à l'état de splendeur et d'aisance dans lequel ils se trouvent présentement. La nature, il est vrai, a tout fait pour eux dans la beauté et la sureté du port où est situé leur principal établissement; mais la qualité du sol des environs les a mis dans la nécessité de pénétrer dans l'intérieur du pays, jusqu'à ce qu'ils aient rencontré un sol convenable aux différentes cultures, qui fournissent abondamment à leur subsistance et aux consommations des bâtimens européens que le commerce de la pêche ou d'autres circonstances attirent sur cette côte. Indépendamment des brigantins, sloops et goëlettes de moyenne grandeur, construits dans cette nouvelle colonie, et appartenans à divers particuliers, nous avons trouvé à notre arrivée dans ce port neuf grands bâtimens venant d'Angleterre, et deux américains. Les uns doivent faire leur retour par la Chine, et les autres s'employer à la pêche de la baleine qui produit le spermacetti. Le bénéfice que produit ce genre de spéculation, augmentera considérablement la navigation des Anglois, si, par la suite, la pêche continue d'être abondante. Elle se fait ordinairement

sur les côtes ou dans les environs de la Nouvelle-Zélande.

La population actuelle du port Jackson et des autres lieux occupés par les Anglois, se monte à six mille hommes, la plupart employés à la culture. Tous les arbres à fruit d'Europe se sont bien acclimatés, mais tous n'ont pas également réussi; de ce nombre sont particulièrement le pommier, le cerisier et l'amandier. Les légumes, sans exception, y viennent bien, sont de bon goût, et abondans dans la saison. La vigne qui, des les premieres années, avoit donné de grandes espérances, a tellement perdu, qu'on doute si elle pourra se soutenir par la suite. La cause de ce dépérissement inattendu n'est pas trop bien connue; cependant on l'attribue à la secheresse brûlante du vent de nord-est, dont les effets sont pernicieux.

Les naturels établis dans les environs du port Jackson se sont retirés dans l'intérieur du pays, à mesure que les Anglois y ont pénétré. On en rencontre néanmoins souvent dans la ville, dans les villages et sur les grandes routes; mais le nombre n'en est jamais considérable : ils ont peu perdu de leurs habitudes primitives; on remarque seulement qu'ils ont fait plus de progrès dans la langue angloise que les Anglois dans la leur. Au reste ils sont inutiles et peu à craindre. Je suis fortement porté à croire qu'ils sont d'origine différente de ceux de la terre de Diemen.

Comme le gouvernement anglois n'a rien négligé pour la prospérité de cet établissement, il n'a point

souffert

souffert dans son enfance. Les souches en troupeaux de bœufs, moutons et chèvres, y ont été transportées à ses frais, et y ont tellement multiplié, qu'au recensement qui en fut fait au mois d'août dernier, on comptoit huit cents taureaux, trois mille six cents vaches, six mille moutons, mille huit cents chèvres, et plus de dix mille cochons. Les chevaux qu'on a fait venir du Cap de Bonne-Espérance et du Bengale, sont, de tous les quadrupedes, ceux qui ont le moins prospéré, sans qu'on en connoisse la cause. On n'en compte de cette espèce que deux cents.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les détails que pourroit contenir cette lettre, parce que je vous envoie une copie de celle que j'adresse au ministre de la marine. Vous y trouverez une note détaillée de tous les objets que porte le *Naturaliste*, et que vous aurez à réclamer.

Je me recommande à votre souvenir, et vais faire tous mes efforts pour completter de nouveau une collection aussi nombreuse que celle que vous allez recevoir par le *Naturaliste*.

THÉATRES.

THÉATRE DES ARTS.

Mahomet II.

C'est un opéra un peu révolutionnaire que celui de Mahomet II, joué le 23 thermidor pour la pre-

mière fois. Mahomet n'est, dans cet ouvrage, ni un héros ni un conquérant, c'est une espèce de capitan qui crie beaucoup et n'exécute rien, qui contrarie deux amans et finit par les unir. L'intrigue est, comme on va le voir, très-commune.

La sultane *Racima* sait que *Mahomet* est épris d'une jeune esclave nommée *Eronime*, et elle a pris la résolution de les poignarder tous les deux. *Soliman*, général des armées, et qui a sauvé la vie à Mahomet lors de la prise de Bysance, aime aussi la jeune esclave, qui lui rend amour pour amour. *Morat*, grand bostangi, les protège, et voulant faciliter leur fuite, leur donne rendez-vous dans une grotte du jardin du sérail. Soliman qui s'y rend le premier, y trouve la sultane qu'il croit d'abord être Eronime, et à qui il adresse quelques mots d'amour que Racima prend pour elle. Comme Soliman ne la désabuse pas, elle le croit amoureux, et lui remet un poignard pour accomplir sa vengeance, et égorger Eronime sa rivale. On voit qu'elle s'adresse bien. Mais Mahomet qui survient, fait arrêter la sultane, et plonger dans un cachot Soliman, accusé d'avoir voulu assassiner Eronime. La piece se termine par un grand combat dans lequel Racima perd la vie. Soliman qui avoit été délivré par ses amis, et qui a encore une fois sauvé Mahomet, reçoit de lui la main de sa maîtresse.

La critique auroit beau jeu si elle vouloit s'exercer sur cet ouvrage. Il est de M. SAULNIER, poète très-peu connu. La musique de M. *Louis* JADIN annonce du talent. Comme c'est son premier ouvrage

à l'Opéra, on ne peut que l'encourager, mais surtout lui conseiller de travailler sur de meilleurs poèmes.

MM. *Lays*, *Adrien*, *Laforêt*, MM.mes *Maillard* et *Branchu* ont eu besoin de tout leur talent pour soutenir cet opéra, qui sans doute ne se jouera pas longtemps.

Le ballet de la fin a été vivement applaudi, et fait honneur à M. Gardel qui a été demandé et qui a paru.

THÉATRE FEYDEAU.

Henriette et Verseuil.

Combien de fois n'a-t-on pas vu, au théâtre, un fat mis en rivalité avec un homme à sentiment, l'un éconduit, l'autre épousé. C'est pourtant encore le fond de la pièce jouée pour la première fois le 11 thermidor, et dont le titre n'annonçoit en effet rien de bien neuf. L'auteur, M GUILLET, est un débutant un peu tardif dans la carrière dramatique. Il doit rendre grace de son succès à la musique de SOLIE, simple et naturelle, mais expressive, et parfaitement exécutée par les acteurs et par l'orchestre. *Jausserand*, qui vient de rentrer à Feydeau, et qui a très-bien joué et chanté le rôle de *Verseuil*, a beaucoup acquis depuis son départ. Il a joué avec succès, dans les départemens, tous les rôles de l'emploi d'*Elleviou*.

L'Incertitude maternelle.

Cette comédie de feu DEJAURE, jouée aux Italiens en 1790, vient d'être mise en opéra par MM. Gretry neveu et Solié. Elle a fait autant de plaisir que dans sa nouveauté. On ne peut exprimer la sensibilité et le talent que M.me *Scio* a montré dans le rôle difficile de la mère.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Voyage aux Mines de Sainte-Marie.

Tous les amis des sciences ont versé des larmes sur la mort de *Lavoisier* Ce savant, qui, dans le sein de l'opulence, s'occupoit des travaux utiles de la chymie, a péri, comme tant d'autres, sous le fer qui a privé la France d'une foule d'hommes qui l'honoroient par leurs talens ou leurs vertus. Sa mémoire, respectable sous ces deux rapports, mérite sans doute d'être conservée. Le théâtre du Vaudeville qui a placé dans sa galerie, Voltaire, Jean-Jacques, Malesherbes, vient de leur joindre *Lavoisier*. On ne peut qu'applaudir à l'intention des auteurs, et les jeunes gens d'aujourd'hui qui font leur cours d'éducation au théâtre, y apprendroient, si l'on ne donnoit que de pareilles pièces, des noms qu'ils auroient peut-être toujours ignorés.

Lavoisier auroit dû cependant jouer un rôle plus considérable dans la pièce. Il n'est, pour ainsi dire, qu'un personnage accessoire. La scène est à Sainte-

Marie, chez le directeur des mines, qui les néglige entièrement pour s'occuper d'alchymie, et qui a dépensé tout son bien pour faire de l'or. Ce vieillard ridicule est amoureux de sa jeune pupille, qui lui préfère un jeune homme plus aimable. Ce jeune homme a pris, pour s'introduire chez le tuteur, le nom de *Lavoisier* qu'on sait devoir venir dans le canton. Son valet passe pour un docteur anglois, et tous deux, pour gagner la confiance du tuteur, lui font de l'or et des diamans. *Lavoisier* qui vient, est d'abord pris pour un notaire. On lui apprend tout ce qui se passe, et après s'être fait reconnoître, il arrange tout au gré de chacun, en unissant les jeunes gens, et conservant au directeur sa place que sa mauvaise administration risquoit de lui faire perdre.

Le commencement de la pièce est froid; mais depuis la seconde entrée de Lavoisier elle marche bien, il y a même des situations comiques et des scènes très-bien filées. Les couplets sont en général jolis et bien écrits; quelques-uns nous ont paru déplacés. Mademoiselle *Desmares* a beaucoup fait valoir son rôle, ainsi que *Verpré*, celui de Lavoisier auquel il a su donner de l'intérêt.

Les auteurs sont MM. PHILIPPON LAMADELEINE et THÉSIGNY. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

ARITHMÉTIQUE.

*MÉTHODE simplifiée de la Tenue des Livres, en partie simple ou double, par laquelle le journal et le grand livre se balancent mutuellement, et les livres les plus volumineux peuvent être rapportés et balancés tous les jours, sans qu'il soit possible de ne pas découvrir l'erreur la plus légère; méthode expéditive, sûre et facile, remédiant à tous les défauts des méthodes en usage, applicable à toute espèce de commerce, adoptée par la banque d'Angleterre, et pour laquelle l'auteur a obtenu un brevet d'invention; trad. de l'anglois de E. T. JONES, avec des tableaux adaptés au nouveau style, pour modèle du journal et du grand livre, par J. G***, teneur de livres, ayant pour épigraphe :*

« Quand un grand livre contiendroit mille folios, il est « impossible, par ma méthode, de se tromper. La balance « d'un seul. »

Paris, chez *E. Johanneau*, libraire, palais du Tribunat, 1.re galerie de bois, n.° 236; *Dufaux*, libraire, rue du Coq Honoré, n.° 134. — An XI. in-4.° de 64 pages. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 60 c.

Cet ouvrage se distingue des autres livres élémentaires par la correction et surtout par l'harmonie qui

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

règne dans les tableaux du journal et du grand livre. Il est imprimé sur beau papier et en beaux caractères, et fait beaucoup d'honneur aux presses de MM. *Delance* et *Lesueur*.

Des hommes d'un rang éminent parmi les commerçans, les gouverneurs et les directeurs de la banque d'Angleterre, ont adopté cette méthode; leur jugement a été confirmé par la nation entière; car depuis 1796 elle est adoptée généralement en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Hollande et dans les États-Unis. Il s'en est fait quatre éditions tirées à grand nombre, sans compter une traduction hollandoise.

On trouve, aux mêmes adresses, des livres rayés selon cette méthode.

PHYSIQUE.

RELATION d'un Voyage fait dans le département de l'Orne, pour constater la réalité d'un météore observé à Laigle, le 26 floréal an XI; *par J. B. BIOT.* Paris, chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national. An XI. in-4.° de 47 pages.

Ce mémoire contient en détail les faits dont on trouve l'analyse dans notre dernier numéro.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'Histoire naturelle. Dixième et onzième cahiers. A Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. An XI.—1803. In-4.° de 261 pages à 337.

Les articles contenus dans le dixième cahier sont: — Observations sur le *Rheum ribes*, et sur ses pro-

priétés médicales, par M. DESFONTAINES. La figure est jointe à la description. — Observations sur la famille des Plantes Nyctaginées, par A. L. JUSSIEU. Ce célèbre botaniste augmente cette famille naturelle de plusieurs genres; ceux *allionia*, *nœa*, *Vitmannia*, *tricycla*, *axia* et *opercularia*. Il les partage en deux sections. — Observations sur un genre de Serpent qui n'a pas encore été décrit, par LACÉPÈDE. Ce savant auteur de l'histoire des serpens nomme celui-ci *Erpeton tentaculé*. Il en donne la figure. — Description d'une nouvelle espèce de *pic* trouvée à Porto-Rico, par F. M. DAUDIN. Il est appelé *picus portoricensis*. — Memoire sur le genre *Laplysia*, vulgairement nommé *lièvre marin*, sur son anatomie, et sur quelques-unes de ses espèces; par G. CUVIER. On a débité bien des contes sur ce mollusque; on a voulu qu'il ait servi à la magie et aux empoisonnemens. Bohatsch en a donné la première connoissance un peu exacte. G. Cuvier en publie une complète et savante anatomie, accompagnée de quatre planches. — Suite des Mémoires sur les Fossiles des environs de Paris, par LAMARCK. Cette nomenclature contient le genre *fuseau*. — Correspondance, contenant des extraits de plusieurs lettres de M. A. de HUMBOLDT. On les a lus dans le dernier n.° du Magasin.

Les articles contenus dans le onzième cahier, sont : — Une Notice sur des Plantes fossiles de diverses espèces, qu'on trouve dans les couches fossiles d'un schiste marneux, recouvert par des laves, dans les environs de Rochesauve, département de l'Ardèche; par FAUJAS-SAINT-FOND. La figure est jointe à la description. — Mémoire sur l'*aricarpha* et le *leucopis*, deux genres nouveaux de plantes de la famille des *cinarocéphales*; par A. L. JUSSIEU.

Ces deux plantes sont aussi figurées. — Mémoire sur deux espèces de quadrupèdes ovipares que l'on n'a pas encore décrites, par M. LACÉPÈDE. Ces deux ovipares, figurés et décrits par le savant Lacépède, sont un *lézard monodactyle* et un *lézard tétradactyle*. A la suite de ce mémoire, est une table des combinaisons des différens nombres de doigts des pieds de devant et des pieds de derrière des quadrupèdes ovipares. — Description d'une nouvelle espèce de bélier sauvage de l'Amérique septentrionale, par E. GEOFFROY. Ce bélier est particulier aux montagnes de l'Amérique septentrionale. M. Geoffroy le nomme *bélier de montagne*. Il a la tête du bélier, le corps et le poil du cerf. Ce curieux animal est figuré dans ce numéro. — Dissertation critique sur les espèces d'écrevisses connues des anciens, et sur les noms qu'ils leur ont donnés; par G. CUVIER. — Suite des Mémoires sur les fossiles des environs de Paris, par LAMARCK. Cette suite contient les genres *fuseau* et *pyrule*. — Notice sur la vie et les ouvrages d'*Hedwig*, par DELEUZE. Elle fait très-bien connoître ce botaniste infatigable, qui a fait tant d'observations importantes sur la fructification des cryptogames. — Notice sur l'établissement de la collection d'anatomie comparée du Muséum, par G. CUVIER. On connoit l'intérêt de cette précieuse collection; cette notice et celles qui la suivront, ne peuvent donc qu'intéresser très-vivement.

A. L. M.

GÉOLOGIE.

OBSERVATIONS sur les Volcans de l'Auvergne, suivies de notes sur divers objets, recueillies dans une course minéralogique faite l'année dernière, 1802, par LACOSTE. A Clermont-Ferrand, chez

la veuve *Delelos* et fils, imprimeurs-libraires, rue de la Treille. An XI. in-8.° de

Cet ouvrage annonce de grandes connoissances du sol de l'Auvergne, que l'auteur a visité en homme instruit; il est semé de traits et d'anecdotes de différens genres.

CHYMIE.

ALLGEMEINES Journal der Chemie, herausgegeben von D. Alexander-Nicolaus SCHERER, Bergrath und Professor. Siebenter Band, sieben und dreyssigstes, und achtund dreyssigstes Heft. Mit zwei kupfertaflen. — C'est-à-dire, *JOURNAL général de la Chymie, publié par le docteur Alexandre-Nicolas SCHERER, conseiller et professeur.* VII.e volume, 37.e et 38.e cahiers, avec deux gravures. Berlin, 1801, chez *Froelich.*

Les articles principaux contenus dans ces deux cahiers, sont : — Une Dissertation sur le Charbon pur, par le professeur PARROT et le pharmacien GRINDEL; — Essai sur l'Urine, par PROUST, à Madrid; — Nouvelles Analyses de quelques Fossiles, par O. M. R. KLAPROTH, à Berlin; — Dissolution d'une Mine de Cuivre contenant de l'Arsenic; — Dissolution d'une Mine de Cuivre contenant du Phosphore; — Recherches chimiques sur le Pharmacolithe; — Description d'une Lampe propre pour des travaux chymiques, par le professeur SIMON, à Berlin; — Recherches chymiques sur le Basalte, par KLAPROTH, à Berlin; — Description de quelques Ustensiles pneumatiques; — Description d'un Appareil de Vif-Argent, par le professeur BOURGUET de Berlin, — Description de quelques Ustensiles propres à éprou-

ver les Gaz, par SIMON, à Berlin. — Nous passons sous silence les articles extraits des journaux français.

REPERTORIUM Commentariorum à Societatibus litterariis, éditarum secundum Disciplinarum Ordinem digessit ; J. D. REUSS, in Universitate georgiæ augustæ et Histor. Litter. Prof. Scientia naturalis. Tom III. Chemia et Res metallica. Gottingæ, apud Henricum *Dieterich.* 1803. in-4.° de 221 pages.

Nous avons déja annoncé les deux premières livraisons de cet utile catalogue ; il se distingue par son exactitude. La classification des mémoires, qui appartient à l'auteur, est excellente et peut servir pour une distribution méthodique de la science, et pour l'arrangement d'une bibliothéque de chymie. Cet ouvrage convient aux physiciens et aux bibliographes. A. L. M.

MÉDECINE.

* *PRINCIPES de Physiologie ; par C. L. DUMAS, de l'Institut national, professeur à l'École de Médecine de Montpellier.* Tome IV. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16. An XI — 1803. Prix 7 fr. 50 cent., et 9 fr. franc de port.

M. Dumas vient enfin de répondre à la juste impatience des savans, en publiant le quatrième volume de ses *Principes de Physiologie.* Il ne se contente pas d'offrir l'ensemble des faits physiologiques connus, et de les classer d'après sa savante méthode, il présente encore sur beaucoup de points des idées entièrement neuves, ou du moins rectifiées d'après des observations plus exactes. C'est

dans l'ouvrage même qu'il faut étudier ces matières importantes. Ce volume ressemble aux précédens pour la méthode, la profondeur, la clarté, l'élégance ; qualités dominantes de l'auteur, et qui le placent au premier rang des écrivains philosophes. Nous donnerons une analyse générale de ce bel ouvrage.

PHYSIONOMIE.

EXPOSITION de la Doctrine physionomique du docteur GALL, ou Nouvelle Théorie du cerveau, considéré comme le siége des facultés intellectuelles et morales. Avec l'épithète :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
VIRG.

A Paris, chez Henrichs, libraire, rue de la loi, n.° 1231. An XI. in-8.° de 255 pages.

Nous avons déja donné plusieurs expositions du système physionomique du docteur Gall ; nous en avons parlé plusieurs fois, nous ne pouvons donc entrer ici dans de nouveaux détails. Il nous suffira de dire que ce volume est rédigé d'après l'*Exposition de la Doctrine de Gall*, publiée par le professeur FRORIEP, la *Dissertation* du docteur WALTER, et un *manuscrit* du docteur Gall lui-même. C'est donc jusqu'ici le traité le plus complet sur ce système singulier : il est accompagné d'une planche nécessaire pour son intelligence. A. L. M.

ARCHITECTURE.

ARCHITECTURE civile ; Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres,

projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs : ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens ; Par L. A. DUBUT, architecte et pensionnaire du gouvernement à l'Ecole françoise des Beaux-Arts à Rome. XIII.e livraison. Prix, papier ordinaire, 5 fr; papier d'Hollande, 6 fr. ; lavé à l'encre de la Chine, 24 fr. On souscrit à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrain, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes. Il en coûte 1 fr. 25 cent. de plus par chaque cahier, pour le recevoir franc de port par la poste dans les départemens.

JURISPRUDENCE.

JURY notarial, ou *Recueil des Principes qui règlent les Devoirs du Notaire, la Nature et la Formalité des Actes civils ; par Antoine CARLA, notaire public à Cahors.* Paris, chez *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. An XI — 1803. In-8.° de 245 pages.

ORGANISATION du Notariat, contenant la loi du 25 ventôse an XI, les motifs de cette loi et le rapport fait au Tribunat par le C. FAVARD ; in-12. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port.

On a imprimé le même ouvrage sous le titre de *Supplément au Code et Guide des Notaires, par A. C. GUICHARD*, pour les personnes qui ont acheté ce dernier.

STATISTIQUE.

ANNALES de Statistique françoise et étrangère. Ouvrage spécialement destiné à présenter le tableau réel et annuel de chaque puissance de l'Europe, sous le rapport de l'étendue et de la division du territoire; de la population; des productions des trois règnes de la nature; de l'état des sciences, des arts et de la littérature; de l'industrie; du commerce et de ses moyens; de la navigation maritime et intérieure; des revenus de l'état; des forces de terre et de mer, etc; *par Louis* BALLOIS, *jurisconsulte, secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Paris, membre de l'Académie de législation*, etc. Deuxième année. XIV.e et XV.e *Livraisons* (1).

Les deux cahiers que nous annonçons contiennent, entr'autres articles intéressans, un précis statistique des cinq arrondissemens communaux du département de la *Dordogne*, suivi d'un tableau topographique et historique des principales villes de chaque arrondissement; — La suite de l'ouvrage de M. Clos sur le *Sorèzois*; ce second extrait a pour titre : *Aptitude pour les Arts et les Sciences, Caractère, Mœurs, Religion, Préjugés*; — Des recherches sur les naissances, les mariages, la mortalité, la population de la ville de *Strasbourg*, depuis le premier vendémiaire an 6, jusqu'au premier vendé-

(1) Le prix de la souscription est de 24 fr. par an, pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens et pour l'étranger. On peut souscrire pour six mois. A compter de messidor an XI, il paroît deux livraisons par mois. On s'abonne, à Paris, au bureau des *Annales de Statistique et de la Jurisprudence administrative*, quai de l'Horloge du Palais, n.° 42; et chez tous les libraires et directeurs des postes.

miaire an 11 ; — Une notice du mouvement de la population, pendant le cours de l'an 10 (et comparativement avec 1789 et l'an 9), dans les départemens de *la Lys*, des *Ardennes*, de la *Meuse* et du *Tarn* ; — Un troisième et dernier extrait de la statistique de la *Batavie* ; — De nouvelles données sur celle de l'*électorat d'Hanovre* ; — Un mémoire sur les Juifs du département de *Vaucluse* ; — Des détails sur la répression de la mendicité dans le département d'*Ille-et-Vilaine*, etc., etc.

EDUCATION.

LA GYMNASTIQUE de la Jeunesse, ou *Traité élémentaire des Jeux d'exercice, considérés sous le rapport de leur utilité physique et morale* ; *par M. A. AMAR-DURIVIER et L. E. JAUFFRET* ; Ouvrage orné de 30 gravures. A Paris, chez A. C. *Debray*, libraire, près le Louvre, place du Muséum, n.° 9. An XI — 1803. in 8.° de 289 pages.

MM. Durivier et Jauffret ayant appris qu'ils traitoient séparément ce sujet, ont réuni leur travail ; ce qui n'a pu que donner plus de mérite à ce petit ouvrage, qui peut être utile à la jeunesse, à laquelle il est destiné.

ROSAMONDE, ou *les Leçons de l'Enfance ; par miss Marie EDGEWORTH, traduite par L. C. CHÉRON, avec l'anglois à côté.* A Paris, de l'imprimerie de *Xrouet*, rue des Moineaux, n.° 423. 1803. in-16 de 343 pages, tome II. Prix, 1 fr. 80 c. et 2 fr. 40 c. franc de port.

GÉOGRAPHIE.

ALLGEMEINE geographische Ephemeriden verfasset

von einer Gesellschaft Gelehrten und herausgegeben von A. C. Gaspari und F. J. Bertuch. Sechster Jahrgang, Juny, 1803. — C'est-à-dire, *Éphémérides générales géographiques, rédigées par une société de savans, et publiées par F. J. Bertuch et A. C. Gaspari.* Sixième année, juin, 1803. Weimar, au Comptoir d'Industrie.

Les articles principaux contenus dans ce cahier, sont : — Notice sur Sant-Jago, une des îles du Cap Vert ; — Critique de quelques livres nouveaux, tel que le Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie de Cassas ; — An Account of the Island of Ceylan, by Percival ; — Critique de quelques Cartes géographiques ; — Nouvelles diverses, contenant une liste des œuvres de Danville, par Barbié Dubocage ; — Extraits de plusieurs Lettres de Paris ; — Extraits du Tableau des États Danois, par Catteau ; — Quelques notices biographiques sur le Géographe Mentelle.

Voyages.

Notice sur le Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigée d'après l'Itinéraire de L. Fr. Cassas, peintre, par J. Lavallée ; lue à l'Athénée des Arts par J. G. Legrand. A Paris, de l'imprimerie de P. *Didot* l'aîné. An XI — 1803. In-8.° de 26 pages.

Histoire.

Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin-le-Grand, par Le Beau, continuée par le G.

C. *Ameilhon, ci-devant membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et maintenant de l'Institut national de France;* tome XXV, in-12. Prix, 3 fr. br., et 4 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-S.-André, n.° 12, chez lesquels on trouve les 24 premiers volumes au prix de 2 fr. 50 c. le vol. br. et de 3 fr. 50 c. franc de port.

Ce volume contient l'histoire de la régence de Cantacuzène sous Palæologue I.er, depuis 1341 jusqu'en 1352. Cette époque de onze années est remplie d'événemens aussi instructifs qu'intéressans.

On retrouve avec plaisir, dans ce volume, la marche noble et rapide, la sagesse des réflexions et la sûreté du style qui caractérisent les productions des Rollin, des Lebeau, des Crevier, dont le C. Ameilhon s'est toujours montré le digne successeur.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siecles et de tous les pays, jusqu'au 1.er *janvier* 1803; *par le C. Noel, inspecteur-général de l'Instruction publique, et le C. Planche, instituteur à Paris.* A Paris, chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42. An XI. — 1803. (le mois d'août.) In-8.°

Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot, *en vente à Paris, chez Pierre* Didot *l'aîné, imprimeur rue des orties, galeries du Louvre, et Firmin* Didot, *libraire, rue de Thionville, n.os* 116 *et* 1850. — *Œuvres complettes de*

Voltaire; *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand.* 2 vol. in-18. Prix, broché, papier ordinaire, 1 fr. 70 c.; papier fin, 2 fr. 70 c.; papier vélin, 6 fr. 20 c.; grand papier vélin, 9 fr. 20 c.

GRAMMAIRE.

PRINCIPES de Grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues; *par A. J. SILVESTRE DE SACY, de l'Institut national, etc. Seconde édition corrigée et augmentée.* Paris, chez *Delance* et *Lesueur*, imprimeurs libraires, rue de la Harpe, n.° 133.

L'Europe instruite sait quelles sont les vastes connoissances de M. de Sacy sur les langues: et qui mieux que lui pouvoit nous en développer les principes, et fixer les règles du discours! aussi la première édition de cette grammaire eut-elle le succès qu'elle devoit avoir. Mais comme les hommes supérieurs ne sont satisfaits que lorsque les moyens qu'ils produisent approchent de la perfection qu'ils connoissent, M. de Sacy, moins content de son premier travail que le public, a vu ce qu'il pouvoit acquérir de développement, de clarté, de précision, et il y est facilement parvenu dans cette nouvelle édition. « C'est en appliquant habituellement les prin-« cipes, en méditant sur les difficultés qui s'offroient « dans cette application, en comparant enfin la « marche d'un grand nombre de langues dont j'ai « étudié, dans cette vue, les grammaires parti-« culières, que j'ai recueilli une masse d'observa-« tions qui m'ont donné les moyens de résoudre les « difficultés et de ramener à l'analogie commune

« ce qui semble s'en écarter. » Des corrections, des additions ont été le résultat de ses pénibles recherches. Le savant auteur avoit d'abord éloigné de ses principes, toutes les aspérités métaphysiques qui repoussent l'enfance et embarrassent même l'instituteur; il s'étoit abstenu de se servir des expressions scientifiques, pour y substituer des termes pris dans le langage ordinaire. Il craint à présent que les additions qu'il a cru devoir faire, soient moins intelligibles aux commençans, et il a l'attention de désigner les paragraphes qui ne doivent être soumis à leur perception, que lorsqu'ils seront pénétrés des principes par le secours des exemples, parce que ces portions de l'ouvrage doivent être livrées à leur jugement, et non à la mémoire; c'est aux instituteurs familiarisés avec les principes, à développer l'intelligence de leurs élèves, et à en évaluer les progrès; c'est à eux qu'est confié le soin de leur donner des propositions, ou des phrases à analyser.

Cette grammaire générale qui est comme le type de toutes les grammaires particulières, est divisée en trois parties; la première traite de la *proposition;* la seconde, des *nombres*; la troisième, de la *syntaxe.* Ces trois parties réunies embrassent tout l'art de peindre la parole et de donner l'existence à la pensée. Les développemens que l'auteur a cru nécessaires aux chapitres IV et VII de la première partie, sont peu considérables, ils sont destinés seulement à faciliter la compréhension des noms appellatifs, et à établir la distinction qu'il avoit faite entre les adjectifs circonstanciels et les adjectifs qualificatifs. Le chapitre des cas, dans la deuxième partie, demandoit des augmentations qui devoient répandre plus de clarté sur la destination

de ces inflexions grammaticales inconnues à notre langue. Les chapitres des temps et des modes des verbes ont été refaits. « Ce qui concerne les *temps*, « n'offrira pas, je pense, de véritables difficultés, « dit M. de Sacy; pour la doctrine des modes, il « fallait ou renoncer à l'exposer, ou remonter aux « opérations de nos facultés intellectuelles, les « analyser, les classer et en déduire la variété des « modes; il falloit encore pour compléter ce tra- « vail, considérer les propositions qui sont l'ex- « pression de ces opérations de notre intelligence et « des mouvemens de notre volonté, d'abord iso- « lément et en elles-mêmes sous les rapports qui les lient « et les enchaînent dans le discours. »

La troisième partie qui est le résultat et le complément de tout l'ouvrage, est entièrement neuve; elle ne doit être connue des élèves que lorsqu'ils posséderont les deux premières, et qu'ils seront assez fermes sur les principes pour être initiés dans l'analyse. Les deux derniers chapitres sont des modèles de cette analyse; le premier est pris de l'Éloge funèbre d'Henriette Marie de France, par Bossuet; le second, de la première Catilinaire de Cicéron: en appliquant la méthode analytique à ces deux passages remplis d'éloquence et de mouvement, M. de Sacy a pour objet d'apprendre à connoître ce que l'orateur doit à la logique qui lui fournit les pensées, et ce dont il est redevable à l'art oratoire qui les met en œuvre.

M. Silvestre de Sacy a eu pour but, en décomposant les deux morceaux que nous venons d'indiquer, de mettre tous ceux qui étudient leur langue propre, ou toute autre langue, en état de connoître dans un discours, la nature de tous les mots qui entrent dans sa composition et les rapports dans

lesquels sont entre eux, soit les mots d'une même proposition, soit les diverses propositions qui composent une phrase ou une période. Cette application des principes, à des exemples, réunit tous les résultats contenus dans les deux premières parties de cet ouvrage. On ne trouve, ni dans nos meilleures grammaires, ni dans les grammaires des autres nations, des chapitres aussi neufs et aussi utiles.

Ces principes généraux, destinés uniquement à la première instruction et même à l'instruction commune et usuelle, ont dû être débarrassés de cette partie de la grammaire qui traite des élémens de la parole et de l'écriture; c'est la nature et l'imitation qui instruisent mieux les enfans de l'usage qu'ils doivent faire de leurs organes, que des raisonnemens métaphysiques.

M. de Sacy a cru devoir se justifier sur la création qu'il s'est permise de quelques mots qui lui ont paru caractériser des objets envisagés sous de nouveaux aspects. On doit lui avoir, au contraire, de la reconnoissance, d'une liberté qui a servi à répandre sur des matières abstraites, une plus grande clarté et une précision rare. On peut avancer qu'un volume de 336 pages contient tous les élémens d'une science qui a été l'objet des méditations des plus grands philosophes et des grammairiens les plus instruits. A. J. D. B.

POÉSIE.

RECUEIL d'Inscriptions et Pièces de Vers, faites à l'occasion du voyage du premier Consul dans le département de l'Escaut. A Gand, chez *Stéven*, imprimeur de la préfecture. An XI. In-8.° de 65 pages.

ROMANS.

MÉMOIRES de Babiole, ou *la Lanterne magique angloise, par* W****; *dédiés à M.me la duchesse de Devonshire. Avec l'épithète de Pope:*

Whatever is, is right.
Tout ce qui est, est bien.

Paris, chez *Pougens*, libraire, quai Voltaire, n.° 10. De l'Imprimerie de *Gillé* fils. 1803. Trois tomes in-8.°

MÉLANGE.

NEUER teutscher Merkur, herausgegeben von C. M. WIELAND. Erstes bis viertes Stück. 1803. C'est-à-dire, *NOUVEAU Mercure allemand, publié par C. M. WIELAND.* N.° 1—4, 1803; Weimar, au Comptoir d'Industrie.

Les principaux articles contenus dans ce volume sont: — Quelques Poëmes de SCHODER. — Description de mon Voyage, comme artiste, en France; par SCHNORR. — Lettres de la princesse Emilie de *** à son pere. — Nouvelles sur la Culture et la Littérature de la Hongrie. — Progrès de la vraie Religion en Bavière. — Poésies. — Notice biographique sur CASPERSON. — Notice biographique sur NAUMANN. — Sur l'Institut de Pestalozzi à Burgdorf. — Académie du Belvedère. — Traduction de la première Hymne olympique de Pindare. — Nouvelles sur l'Art. — Notice sur le Seminaire de Weissenfels. — Extrait de quelques Lettres. — Quelques Poëmes de GLEIM. — Sur une Traduction italienne de Hermann et Dorothée. — Description d'un Monument elevé en l'honneur du prince héréditaire de Bade. — Correspondance.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des arts, avec des planches en taille douce; par J. A. *Delamétherie.* 420

Extrait de plusieurs lettres de M. Alexandre *de Humboldt*, écrites de l'Amérique méridionale 241

MATHÉMATIQUES.

Extrait d'un mémoire de M. *Biot*, contenant l'examen de nouvelles tautochrones. 77

ASTRONOMIE.

Observations de M. *Messier*, sur les planètes découvertes par MM. Piazzi et Olbers. 81

Observations de M. *Harding*, à Lilienthal, sur la Pallas de M. Olbers. 368

Sur la prolongation de l'Arc du Méridien jusqu'en Espagne; par M. *Méchain.* 83

Nouvelle mesure d'un degré du Méridien en Suède. 84

Nouvelle solution du Problème de corriger les distances apparentes de la lune au soleil et aux étoiles, pour en conclure la longitude d'un vaisseau; par M. *Legendre.* 78

ART MILITAIRE.

Observations sur le Mémoire du général *Lloyd*, concernant l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne; par le chef de brigade *Grobert.* 423

Extrait d'un Mémoire de M. *Rochon*, sur l'approvisionnement de Brest. 85

MÉCANIQUE.

Rapport fait à la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur diverses inventions de Jean-Pierre *Droz*, relatives à l'art du monnoyage. 425

HISTOIRE NATURELLE.

Annales du Muséum national d'histoire naturelle. IX.e cahier. 265

Idem, X.e et XI.e cahiers. 551

ZOOLOGIE.

Remarques de M. *Fischer* à Mayence, sur des os fossiles d'éléphans et de rhinoceros, trouvés dans le département du Mont-Tonnerre. 587

Note sur quelques animaux provenans du cabinet de Meyer, et envoyés par M. Van Marum, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 88. 521

Ponte et incubation de Perroquets à Rome. 52

BOTANIQUE.

Figures coloriées des Espèces rares des champignons décrits dans l'ouvrage intitulé *Synopsis Methodica Fungorum*; par C. H. *Persoon*. 123

PHYSIQUE.

Mémoire sur les Pierres tombées de l'atmosphère, et spécialement sur celles tombées auprès de Laigle, département de l'Orne, le 6floréal dernier; lu par M. *Fourcroy* à la séance publique de la classe des sciences mathématiques et physiques, du 1 messidor an XI. 508

Rapport de M. *Biot*, sur les Pierres tombées du ciel près de Laigle. 223

Lettre adressée au ministre de l'intérieur, par M. *Biot*, sur son voyage à la recherche des pierres tombées du ciel. 408

Relation d'un Voyage fait dans le département de l'Orne, pour constater la réalité d'un météore observé à Laigle, le 26 floréal an XI; par J. B. *Biot*. 551

Mémoire sur les marées; par le C. *Laplace*. 74. 79

Expérience sur une Lunette faite avec un prisme de crystal d'Islande, inventée par M. *Rochon*. 86

Commentatio physico-mathematica de halonibus sive coronis, auct. Mayer. 378

Notice sur l'état actuel des connoissances relatives au Galvanisme, par M. *Biot*; lue à la séance publique de l'Institut national, le 1 messidor an XI. 509

Journal du Galvanisme, de Vaccine, etc.; par une Société de physiciens, de chymistes et de médecins; rédigé par J. *Nauche*. 122

GÉOLOGIE.

Observations sur les Volcans de l'Auvergne; par *Lacoste*. 553

CHYMIE.

Journal général de la Chymie, publié par le docteur Alexandre-Nicolas *Scherer* (en allemand). 554

Repertorium Commentariorum à Societatibus litterariis editarum, secundum Disciplinarum Ordinem digessit; J. D. Reuss. Tom. III, *Chemia et res metallica*. 555

ANATOMIE.

Fragment d'Anatomie physiologique sur l'organisation de la matrice dans l'espèce humaine; par Jean-Frédéric *Lobstein*. 265

Observations zootomiques sur le Morse (*Trichecus rosmarus*) et le Marsouin (*Delphinus phocæna*); par M. *Albers* à Brême. 572

Observationes anatomicæ in corde testudinis marinæ americanæ, Aut. Wrisberg. 575

PHYSIOLOGIE.

La Glande parotide considérée sous ses rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques; Essai présenté à l'École de médecine de Paris, par A. L. *Murat.* 307
Principes de Physiologie; par C. L. *Dumas.* 555

ANTHROPOLOGIE.

Histoire naturelle de la Femme, suivie d'un Traité d'Hygiène appliquée à son régime physique et moral, aux différentes époques de la vie; par Jacques L. *Moreau* (de la Sarthe). 289
Exposition de la Doctrine physionomique du docteur *Gall.* 556

MÉDECINE.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie; par les CC. *Corvisart, Leroux* et *Boyer.* 124 et 421
Le Guide des Hernieux; par J. L. F. *de Maltaverne.* *Ibid.*
Traité de la Fièvre jaune; par le C. *Valentin.* 125
Observations de M. *Lafontaine* à Varsovie, sur une manie intermittente d'une nature singulière. 575
—— sur une rétention d'urine provenue après un refroidissement. 579
—— sur une hydropisie de poitrine, guérie par la *Nephtz vitrioli.* 577
—— sur une *Plica polonica.* *Ibid.*
Frictions d'huile employées par M. *Kentsch*, contre les fièvres des îles d'Amérique. 501
Sur les Bains tièdes, avec des Instructions pour s'en servir utilement; par le docteur Chrét. G. *Hufeland.* 421
Mémoires de la Société médicale d'Emulation. V.e année. 266

MATIÈRE MÉDICALE.

Traité sur le Camphre considéré dans ses rapports avec l'histoire naturelle, la physique, la chymie et la médecine; par Jean-Philippe *Graffenauer.* 125
Propriété du *Rhus radicans* pour la guérison des dartres. 76

CHIRURGIE.

Memoria chirurgica sui Piedi torti congeniti dei fanciulli, e sulla maniera di correggere questa difformità; di Antonio *Scarpa.* 145
Essai sur les Solutions de Continuité; par Edme-Hubert *Roché.* 422

ECONOMIE ET ECONOMIE RURALE.

VII.e et IX.e Cahiers de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; publiée par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigé par M. *Sonnini.* 128

Description du *Georgikon*, *ou* Ecole d'économie appartenant au comte *George Festetil*, et établie à Keszlhely, dans le comitat de Szalade en Hongrie; par M. *Asboth*, directeur du Georgikon. 588

Epreuve de quatorze charrues, faite par la Société d'Economie rurale à Copenhague. 70

Traité complet sur les Pépinières; par Etienne *Calvel*. 265

ECONOMIE POLITIQUE.

Recherches sur l'état actuel des Sociétés politiques; par A. M. *Ragouneau*. 268

Mémoire présenté au premier Consul par les créanciers Belges des départemens de l'Escaut et de la Lys. 427

L'Homme d'Etat; par *Eschassériaux* aîné. 127

Institutions du droit de la nature et des gens; par Gérard *de Rayneval*. *Ibid.*

JURISPRUDENCE.

Commentaire sur la Loi des douze Tables; par M. *Bouchaud*. 427

Analyse raisonnée du Droit françois, par la disposition et la comparaison des lois romaines, de celle de la coutume de Paris, et du nouveau Code des François; par P. L. C. *Gin*. *Ibid.*

Jury notarial; par Antoine *Carla*. 428. 557

Analyse du Tableau historique de la Jurisprudence romaine; par *Goujon*. 61

Organisation du Notariat, contenant la loi du 25 ventôse an XI, les motifs de cette loi et le rapport fait au Tribunat par le C. *Favard*. 557

COMMERCE.

VI.e et VII.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale; seconde souscription. Par J. *Peuchet*. 129

Méthode simplifiée de la Tenue des Livres, en partie simple ou double, etc.; trad. de l'anglois de E. T. *Jones*; par J. G***. 551

COSMOGRAPHIE.

Elémens de Cosmographie, trad. de l'anglois de *Turner*; par D. F. *Donnant*. 496

GEOGRAPHIE.

Carte des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, copiée et gravée sur celle d'Arrowsmith; par P. F. *Tardieu*. 136

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens; par *Campe*. Tom. XI et XII. 138

Carte d'Egypte rédigée au dépôt de la guerre. 84

Éphémérides géographiques universelles, rédigés par une Société de savans, et publiés par A. C. *Gaspari* et F. J. *Bertuch.* 270 et 559
Extrait d'une lettre de L. *Cordier*, ingénieur des mines de France, sur le Pic de Ténériffe. 552

STATISTIQUE.

Annales de Statistique françoise et étrangère; par L. *Ballois.* XIII.e livraison. 269
—— XIV.e et XV.e livraisons. 558

VOYAGES.

Voyage en Piémont; par J. B. J. *Breton.* 140
Voyage pittoresque de Scandinavie. 142
Notice sur le Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie, par J. *Lavallée.* 560
Voyage du capitaine Baudin. Objets qu'il a envoyé en Europe par le le capitaine Hamelin. 90
Lettre du capitaine *Baudin* au C. *Jussieu.* 557
Prospectus du Voyage pittoresque de Constantinople et de ses environs; par M. *Melling.* 271

HISTOIRE.

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une table géographique; par M. *Larcher.* 7
Abrégé de l'Histoire et des Antiquités romaines; par un professeur de belles-lettres. 143
Histoire de la Ligue hanséatique; par le professeur *Sartorius.* Seconde partie. 393
Annales de Russie, par M. *Schloezer.* *Ibid.*
Éphémérides politiques, littéraires et religieuses; par les CC. *Noel* et *Planche.* 275 et 561
Abrégé de l'Histoire d'Espagne de don Thomas d'Yriarte, traduit de l'espagnol par Ch. *Brunet.* *Ibid.*
Notice de l'ouvrage intitulé *Abdollatiph.i Historiæ Ægypti compendium arabice et latine, Oxonii*, 1800; par M. *Silvestre de Sacy.* 276
Abulfedæa Arabiæ descriptio, commentario perpetuo illustrata, autore Christoph. Rommel. 459
Histoire du Bas-Empire, par M. *Ameilhon.* Tome XXV. 560
Siècles de Louis XIV et de Louis XV, par *Voltaire.* Edit. stéréotype de Firmin *Didot.* 285

Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand; par Voltaire. Editions stéréotypes de Firmin *Didot*. 561

ANTIQUITÉS ET ARCHAEOLOGIE.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome I, VI.e livraison. 151

Première Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines, traduite de l'allemand de M. *Boettiger*. 433

Galerie antique. VIII.e livraison. 145

Quatuor Monumenta ænea e terra in Suecia erutâ, tabulis aereis et brevi Commentatione illustrata; ab J. Hallenberg 276

Description des Monumens antiques envoyés au premier Consul, par sa majesté le roi des Deux-Siciles. 94 et 224

Fouilles sur le terrain de l'ancienne *Augusta Rauracorum* en Suisse. 502

Fouilles faites à Ostie, dirigées par M. *Canova*. 507

PALAEOGRAPHIE.

Seconde Lettre de M. *d'Ansse de Villoison* à M. *Akerblad*, sur l'Inscription grecque de Rosette, sur le titre de DIEU donné aux rois payens et aux empereurs grecs chrétiens, et sur l'ancienneté du grec vulgaire 174

Troisième Lettre de M. *d'Ansse de Villoison* à M. *Akerblad*, sur l'Inscription grecque de Rosette, sur les Fêtes solennelles des Ægyptiens et des Grecs anciens et modernes, et sur le Dialecte macédonien. 513

NUMISMATIQUE.

Description d'une Médaille rare d'argent, de Constantin-le-Grand, qui se trouve dans le cabinet de l'électeur de Hesse-Cassel; par L. *Voelkel* (en allemand). 428

Médailles de la Crimée que M. Koehler se propose de publier. 215

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Grand prix de composition musicale. 222

Distribution du prix de poésie et d'éloquence, prorogée jusqu'au premier vendémiaire. 76. 222

Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, depuis la dernière séance publique de l'Institut national. — Partie mathématique, par le C. *Delambre*, secrétaire perpétuel. 77

Embellissemens du Jardin des Plantes. 518

Note sur quelques animaux provenant du cabinet de Meyer et envoyé par M. Van Marum, au Musée d'histoire naturelle à Paris. 88. 521

Académie de Législation. Séance du 1 thermidor an XI. 529
Séance publique de la Société académique des sciences, du 7 messidor an XI. 406
Société d'agriculture et de commerce de Caen. Programme d'un prix proposé dans la séance du 26 prairial an XI. 397
Séance publique de la Société d'émulation de Colmar, le 29 floréal an XI. Prix qu'elle propose. 221
Notice de la séance publique extraordinaire, tenue par la Société des sciences et des arts (ci-devant le Lycée) de Grenoble. 516
Société des sciences et des arts du département du Lot. Séance du 30 prairial an XI. Prix proposés par elle. 595
Prix proposés par la Société des sciences, lettres et arts de Rouen. 219
Nouvelles Écoles de médecine établies à Mayence et à Turin. 75
Notice des séances de l'Académie royale des sciences de Goettingue, depuis le 14 mars 1803. 568
Nouvelle organisation de l'Université de Heidelberg. 71
Question proposée par la Société Teylerienne à Harlem. 505
Nomination de nouveaux secrétaires de l'Académie de Stockholm. 70
Organisation de l'Université de Wilna. 565
Don fait à l'Université de Dorpat. 567
Honneurs littéraires et promotions de MM. *Akerblad*, à La Haye. 585
—— *Baden*, à Copenhague. 516
—— *Frank*, père et fils, médecins à Vienne. 407
—— *Kieruf*, à Copenhague. 516
—— *Moscati*, professeur à Pavie. 407
—— *Risbrigh*, à Copenhague. 516
—— Bitgerus *Thorlacius*, à Copenhague. *Ibid.*
—— *Treschow* à Christiania. *Ibid.*
—— *Wad*, à Copenhague. *Ibid.*
—— *Wolf*, à Copenhague. *Ibid.*

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Le chanoine *Cognolato di Monselico*, à Padoue. 213
Franç. *Dezoteux*, chirurgien consultant des camps et armées. 240
Le prince *Dmitri Gallitzin*. Don fait par lui à la Société minéralogique de Jena. 568
Notice historique sur la vie littéraire du docteur Guettard; par le C. *Soreau*. 471

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de l'Imprimerie des Aldes; par A. A. *Renouard*. 279
Jacobi Morelli Bibliotheca manuscripta, græca et latina. 491

MÉTAPHYSIQUE.

Essai d'Idéologie servant d'introduction à la grammaire générale, par L. J. J. *Daube*. 267
Théorie de l'Imagination; par *Pouilly*. 427
Théosophie; par Henri *Coqueret*. 155

THÉOLOGIE.

Annonce d'une magnifique édition du Nouveau Testament grec, le texte revu par M. *Griesbach*. 423
Discours sur l'Eglise. 135

MORALE.

Les Suites funestes du Jeu; par E***. 135

ÉDUCATION.

Nouveaux Essais d'éducation de Goldsmith, traduits de l'anglois, et accompagnés de remarques; par le C. *Dampmartin*. 130
Elémens raisonnés de lecture, à l'usage des écoles primaires; par le C. *Maudru*. 132
Le Porte-feuille des Enfans, rédigé par les CC. *Duchesne* et *Leblond*. XXIV.e livraison. 130
La Gymnastique de la Jeunesse; par M. A. *Amar-Durivier* et L. E. *Jauffret*. 559
Rosamonde, *ou* les Leçons de l'Enfance; par miss Marie *Edgeworth*. *Ibid.*

GRAMMAIRE.

Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues; par A. J. *Silvestre de Sacy*. 562
Corrigé de la Cacologie à l'usage des professeurs. 267
Corrigé de la Cacographie, à l'usage des instituteurs. 268
Lettre de M. *Soreau* sur le *Style des Ecrits en prose de quelques poëets célèbres de la France*. 115

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Lettre de M. *Silvestre de Sacy* sur une Grammaire arabe manuscrite, d'après son cours de l'an V, et annonce de la publication de sa grammaire arabe complette. 113
Dissertation sur des Inscriptions babyloniennes nouvellement découvertes; par le D. Joseph *Hager* (en anglois). 36
Continuation des Recherches de M. *Grotefend*, sur les *Caractères de Persépolis*. 570
Catalogue des Manuscrits coptes de la bibliothèque du cardinal *Borgia*, publié par M. *Zoëga*. 506

LITTÉRATURE GRECQUE.

Ouvrages en grec moderne, nouvellement publiés. 505

LITTÉRATURE LATINE.

Examen oratoire des Eclogues de Virgile, à l'usage des Lycées et autres écoles de la République; par F. J. *Genisset.* 80

POÉSIE.

Silves de Publius Papinius Stace, traduites d'après les corrections de J. *Markland.* 21

Choix des plus beaux morceaux du Paradis perdu de Milton, traduits en vers par Louis *Racine* et *Nivernois.* 282

Les Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle attribuée à *Malfilatre.* 283

Poésies de Marguerite-Eléonore Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville, poète françois du quinzième siècle; publiées par Ch. *Vanderbourg.* *Ibid.*

Recueil d'Inscriptions et Pièces de vers, faites à l'occasion du voyage du premier Consul dans le département de l'Escaut. 565

THÉATRE.

L'Anti-Célibataire, *ou* les Mariages; par J. B. *Pujoulx.* 284

Herman et Verner, *ou* les Militaires; par M. *Favières.* *Ibid.*

Une Folie; par J. N. *Bouilly.* 285

THÉATRE DES ARTS.

Mahomet II. 545

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Tasse. 416

THÉATRE FEYDEAU.

Le Baiser et la Quittance. 121

Henriette et Verseuil. 547

L'Incertitude maternelle. 548

THÉATRE LOUVOIS.

La Prison militaire, *ou* les Trois prisonniers. 258

Le Vieillard et les Jeunes gens. 119

Dorat et Colardeau. *Ibid.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Cassandre aveugle, *ou* le Concert d'Arlequin. 260

Clémence Isaure, *ou* les Jeux floraux de Toulouse. 121

Le Voyage aux Mines de Sainte-Marie. 548

ROMANS.

Mémoires de Babiole, *ou* la Lanterne magique angloise; par *W***.* 432. 566

Le Fils d'adoption, *ou* Amour et Coquetterie, traduction libre de l'allemand d'Auguste *Lafontaine;* par madame Isabelle *de Montolieu.* 285

BEAUX-ARTS.

Notizia d'opere di disegno, nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Cremona e Venezia, scritta da un Anonimo di quel tempo, pubblicata e illustrata da D. *Iacobo Morelli.* 486

Méthode simple et facile pour lever les Plans; par F. *Lecoy.* 422

Divers écrits sur différens objets d'arts; par M. *Fiorillo* (en allemand). 581

Ouverture de la Galerie du Luxembourg. 92

La Ville des Victoires sur le champ de bataille de Marengo, dédiée au premier Consul de la République françoise; par J. *Rivaud.* 268

Architecture civile, etc.; par A. L. *Dubut.* 268 et 556.

—— XIII.e livraison. 556

TECHNOLOGIE.

Etablissement des frères *Piranesi* au collège de Navarre et au palais du Tribunat. 238

Etablissement de M. *Boeninger* à Paris pour la décoration des appartemens, et surtout pour l'imitation des objets d'histoire naturelle. 523

Restauration de livres, dessins, calques, estampes, etc; par J. *Vialard.* 530

Cendre du Sarrazin, propre à être employée dans les verreries. 94

Sur le Tannin retiré du Cachou; par des chymistes anglois. 69

ARTS ET INDUSTRIE.

Exposition des produits de l'Industrie du département de l'Escaut, réunis à la mairie de Gand, à l'occasion du passage du premier Consul en cette ville; par le C. *Van Hoobrouck-Mooreghem.* 422

MELANGES.

Nouveau Mercure allemand, publié par C. M. *Wieland.* 566

Lettres persannes de *Montesquieu.* Edition stéréotype de Firmin *Didot.* 286

Oeuvres de Plutarque, traduites par *Amyot*, avec les observations de MM. *Brotier* et *Vauvilliers :* nouvelle édition augmentée d'un volume; par B. *Clavier* 286

Giornale di italiana Litteratura. *Ibid.*

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
rue des Maçons-Sorbonne, n.° 406.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ARCHÆOLOGIE.

Première Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines, traduite de l'allemand de M. *Boettiger.* 433

HISTOIRE.

Abulfedæa Arabiæ descriptio, commentario perpetuo illustrata, autore Christoph. Rommel. 459

BIOGRAPHIE.

Notice historique sur la vie littéraire du docteur Guettard; par le C. *Soreau.* 471

BEAUX-ARTS.

Notizia d'opere di disegno, nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema e Venezia, scritta da un Anonimo di quel tempo, pubblicata e illustrata da D. *Iacobo Morelli.* 486

Jacobi Morelli Bibliotheca manuscripta, græca et latina. 491

COSMOGRAPHIE.

Elémens de Cosmographie; par D. F. *Donnant.* 496

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Copenhague. 501
Nouvelles de la Suisse. 502
Nouvelles de Suède. 504
Nouvelles de Vienne. 505
Nouvelles de Harlem. *Ibid.*
Nouvelles de Rome. 506

PARIS.

Institut national. — Mémoire sur les Pierres tombées de l'atmosphère, et spécialement sur celles tombées auprès de Laigle, département de l'Orne, le 6 floréal dernier; lu par le C. *Fourcroy* à la séance publique de la classe des sciences mathématiques et physiques, du 1 messidor an XI. 508

Embellissemens du Jardin des Plantes. 518

Note sur quelques animaux provenans du cabinet de Meyer, et envoyés par M. Van-Marum, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 521

Etablissement de M. Boeninger. 522

Académie de Législation. 529

Restauration de livres, dessins, calques, estampes, etc; par J. *Vialard.* 530

Extrait d'une lettre de L. *Cordier*, ingénieur des mines de France, sur le Pic de Ténériffe. 532

Lettre du capitaine *Baudin* au C. *Jussieu.* 537

THÉATRES.

Mahomet II. 545
Henriette et Verseuil. 547
L'Incertitude maternelle. 548
Le Voyage aux Mines de Saime-Marie. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Arithmétique.

Méthode simplifiée de la Tenue des Livres, en partie simple ou double, etc.; trad. de l'anglois de E. T. *Jones*; par J. G***. 551

Physique.

Relation d'un Voyage fait dans le département de l'Orne, pour constater la réalité d'un météore observé à Laigle, le 26 floréal an XI; par J. B. *Biot*. 551

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle, neuvième et dixième cahiers. 551

Zoologie.

Observations sur les Volcans de l'Auvergne; par *Lacoste*. 555

Chymie.

Journal général de la Chymie, publié par le docteur Alexandre-Nicolas *Scherer* (en allemand). 554

Repertorium Commentariorum à Societatibus litterariis, editarum secundum Disciplinarum Ordinem digessit; J. D. Reuss. 555

Médecine.

Principes de Physiologie; par C. L. *Dumas*. *Ibid.*

Physionomie.

Exposition de la Doctrine physionomique du docteur *Gall*. 556

Architecture.

Architecture civile, etc.; par A. L. *Dubut*. *Ibid.*

Jurisprudence.

Jury notarial; par Antoine *Carla*. 557

Organisation du Notariat, contenant la loi du 25 ventôse an XI, les motifs de cette loi et le rapport fait au Tribunat par le C. *Favard*. *ibid.*

Statistique.

Annales de Statistique françoise et étrangère; par Louis *Ballois*. Quatorzième et quinzième livraisons. 558

Education.

La Gymnastique de la Jeunesse; par M. A. *Amar-Durivier* et L. E *Jauffret*. 559

Rosamonde, ou les Leçons de l'Enfance; par miss Marie *Edgeworth*. *Ibid.*

Géographie.

Ephémérides générales géographiques, rédigées par une société de savans, et publiées par F. J. *Bertuch* et A. C. *Gaspari*. *Ib.*

Voyages.

Notice sur le Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie, par J. *Lavallée*. 560

Histoire.

Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin-le-Grand; par *Le Beau*. *Ibid.*

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses; par les CC. *Noel* et *Planche*. 561

Suite des éditions stéréotypes de Firmin *Didot*: — Œuvres complettes de Voltaire; Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand. *Ibid.*

Grammaire.

Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues; par A. J. *Silvestre de Sacy*. 562

Poésie.

Recueil d'Inscriptions et Pièces de vers, faites à l'occasion du voyage du premier Consul dans le département de l'Escaut. 565

Romans.

Mémoires de Babiole, ou la Lanterne magique anglaise; par *W****. 566

Mélanges.

Nouveau Mercure allemand, publié par C. M. *Wieland*. *Ibid.*